







LE MILIEU BIBLIQUE

AVANT JÉSUS-CHRIST

HA
J.

CHARLES-F. JEAN

LE

MILIEU BIBLIQUE

AVANT JÉSUS-CHRIST

II

LA LITTÉRATURE



PARIS 1923

LIBRAIRIE ORIENTALISTE

PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, VI^e

195052
24.3.25-

PRÉFACE

Notre dessein, dans ce deuxième volume comme dans le premier, n'est pas de faire ressortir des contrastes ni des harmonies entre les faits, les idées, les documents contenus dans la Bible et ceux que nous connaissons par d'autres voies. Nous nous sommes proposé uniquement de grouper un certain nombre de textes qui puissent aider le lecteur attentif à faire revivre le Milieu dans lequel a baigné, si nous pouvons risquer cette métaphore, le monde de la Bible, au cours de l'Histoire.

Par le mot Littérature nous entendons non pas seulement les Belles-Lettres mais, d'une manière plus générale, l'ensemble des écrits parus dans le Milieu Biblique avant Jésus-Christ.

Ceux de nos lecteurs qui, au moment où ils ouvrent le présent volume, connaissent mal les textes archaïques seront probablement frappés par le nombre considérable de documents qui étaient déjà écrits et soigneusement conservés, soit aux pays de Shumer et d'Akkad soit en Égypte, avant même qu'Abraham, ainsi que le rapporte la tradition biblique, n'eût quitté Ur, sa patrie, pour passer à Kharran. Sur les bords du Bas-Euphrate, avant Hammurabi, ce sont des inscriptions historiques, des poèmes, des psaumes, des documents juridiques (Codes, minutes de jugements, contrats) etc.; dans la vallée du Nil, c'est toute la littérature des Pyramides, d'une poésie et d'un réalisme primitifs, mais si puissants! puis, des morceaux d'histoire, des compositions morales.

Si l'on essaie d'en faire la somme immédiatement avant l'époque mosaïque, la masse des textes est plus impressionnante encore.

En ce temps-là, autant que nous pouvons en juger, les Hébreux ne possèdent guère que des traditions orales, peut-être quelques papiers de famille. Moïse n'est pas encore né ; et là-bas, au pays de Shumer et d'Akkad, depuis des siècles des poèmes ont été composés qui rapportent les traditions locales sur les origines du cosmos, et de l'humanité en particulier, sur le Déluge, etc. ; le droit coutumier, condensé en des articles brefs, a pris corps dans des Codes de lois deux ou trois fois reformés déjà, et dont le dernier en date (le plus étonnant par sa valeur relative et par ses deux-cent-quatre-vingt-deux articles) est le Code de Hammurabi ; depuis des siècles, aucune transaction ne se fait qui ne soit consignée par écrit en un style dont les formules juridiques sont dès lors classiques ; la littérature épistolaire est particulièrement copieuse. En Égypte, le roman historique a été créé ; la littérature morale est abondante ; des hymnes d'un beau lyrisme expriment les sentiments d'une piété que ne désavoueraient pas les fidèles des religions les plus spiritualistes, n'était le polythéisme qui les dépare et aussi, souvent, la magie.

Un autre fait ressort en haut relief : l'antiquité de l'humanité. L'écriture hébraïque de nos Bibles est alphabétique : que de siècles n'a-t-il pas fallu pour aboutir à ce progrès énorme ! Dans la Basse-Chaldée, à l'époque qui correspond aux temps mosaïques, l'écriture a évolué lentement de la pictographie primitive au cunéiforme ; les scribes, en des traits prestement enlevés quelquefois, peuvent rédiger fort rapidement une quittance, une lettre ou même un contrat ; ajoutons que dans un même texte cunéiforme, parfois même dans le texte le plus court, on emploie tantôt un signe qui exprime une idée, tantôt des signes dont chacun ne représente qu'une syllabe : ku, kush, gi, gir, etc., tantôt plusieurs signes dont chacun perdant sa valeur syllabique propre en reçoit une autre et exprime une seule idée, par ex. : ed (formé de DUL + DU) = atsu : sortir. En Égypte, à côté de l'écriture hiéroglyphique les scribes ont créé l'hieratique, ou plutôt ils y ont abouti par la déformation des hiéroglyphes imposée par la nécessité : il a fallu bien du temps

pour aboutir à ce progrès. Et combien on est loin encore de l'alphabet!

Le progrès des langues est réel aussi, mais il est très lent.

A un autre point de vue, les textes nous montrent que, dès les temps les plus archaïques, les spéculations des écoles sacerdotales ou théologiques se sont exercées sur les données religieuses antérieures. Au fur et à mesure que la vie sédentaire succédait à la vie nomade, des agglomérations humaines, primitivement indépendantes, étaient amenées peu à peu, de gré ou de force, à reconnaître l'une d'elles comme capitale avec un chef « féodal ». Cette nécessité pratique de l'ordre politique suggéra l'idée d'une sorte de féodalité du Panthéon, et l'un des dieux fut considéré comme le premier de tous les autres. Autour de cette idée fondamentale furent élaborés des systèmes divers, déjà très compliqués dès les premiers jours des temps historiques. Et tout cela donne à penser combien est loin, dès ces hautes époques, le monothéisme primitif!

Signalons un autre fait, un double fait, bien connu d'ailleurs de tous ceux qui étudient les vieilles littératures de l'Orient : le caractère religieux de la littérature babylonienne et assyrienne. Dès l'époque où nous les rencontrons pour la première fois, vers 3000 av. J.-C., les textes cunéiformes, quel qu'en soit l'objet direct, sont tous religieux par quelque endroit : religieux les Codes, puisque c'est la Divinité qui en a dicté ou au moins inspiré les lois; religieux les plus vieux textes historiques, car ils ont surtout pour objet le récit de constructions ou de restaurations de temples ou de sanctuaires; religieuse la poésie épique qui explique théologiquement l'origine des choses et les grands mystères de la vie; religieuse la poésie lyrique dont les chants sont presque exclusivement des Psaumes de Pénitence, des Lamentations, ou des Litanies en l'honneur des dieux; religieuse l'abondante littérature des « Voyants », puisqu'elle a pour but de scruter et d'exposer les desseins de la Divinité. Nous pourrions ajouter que les contrats les plus simples et même les banales quittances sont religieux au moins en ce sens qu'ils sont rédigés par des clercs, et

aussi parce que souvent, aux hautes époques, ils ont pour objet des « entrées » et des « sorties » de quelque temple.

Cette littérature est religieuse à un autre point de vue encore, et ce fait apparaît surtout dans les textes historiques : Tout événement, quand on en signale la cause, est attribué directement à la Divinité : c'est le dieu de Gudea qui donne au pa-te-si, dans une vision, l'ordre de lui bâtir un temple splendide et qui lui en dessine le plan ; c'est son dieu qui inspire au roi, quel qu'en soit le nom, de faire la guerre, et c'est lui qui remporte la victoire ; aussi, pour rendre gloire à ce dieu raconte-t-on ses triomphes, en omettant pieusement les défaites. Les récits nous montrent le dieu marchant lui-même à la tête des armées, la déesse Ishtar apparaissant dans le ciel, au moment du danger, et ranimant le courage des soldats. C'est pour obéir fidèlement à son dieu que le roi punit ses ennemis, ces pécheurs qui ne voulaient pas se soumettre au dieu dont lui, le roi, n'est que le vicaire. Dévotement, les rois d'Assyrie font subir aux vaincus les pires mutilations : « J'ai coupé leurs membres, dira Ashurbanipal, l'ami des lettres ; je les ai fait manger par des chiens, des bêtes fauves, des oiseaux de proie, des animaux du ciel et de la terre. En accomplissant ces choses, j'ai réjoui le cœur des grands dieux, mes seigneurs ». Le dieu intervient même pour les plus petites choses. Tiglath-Pileser tue « quatre bœufs sauvages » parce que les dieux In-urta et Nergal « ont mis entre ses mains leurs puissantes armes et leurs arcs augustes ». En mille circonstances, on consulte la Divinité soit directement soit par l'intermédiaire des « Voyants » et l'on note ses réponses. On dirait que la Divinité inspire tout, dirige tout, exécute tout directement. Ce caractère religieux, que nous pourrions appeler théocratique, se retrouve, à des degrés divers, dans les autres littératures du Milieu biblique, depuis le pays des Hittites jusqu'à la Haute Égypte, en passant par le pays de Canaan.

Les différences peuvent d'ailleurs être fort grandes en raison de la diversité des lieux, du temps, de toute l'évolution historique ; on peut les comparer — mais les comparer seulement — aux

différences qui existent entre les littératures française, italienne, espagnole, portugaise, roumaine qui se rattachent, elles aussi, à une souche commune : la littérature latine.

Tel de nos lecteurs pourrait bien s'intéresser plus particulièrement à l'étude de la poésie lyrique et des psaumes shumériens dont le parallélisme, une dizaine de siècles avant la fondation de la royauté israélite, est à peu près tel qu'on le retrouvera dans les psaumes davidiques. Dans cette poésie, comme dans celle de l'Égypte, il y a des sentiments religieux exprimés d'une manière qui ferait aisément songer à plus d'une prière biblique.

D'autres lecteurs prêteront peut-être une spéciale attention à la manière dont les Orientaux écrivaient l'histoire.

Les caractères communs aux littératures des Babyloniens, des Assyriens, des Moabites, des Araméens, des Phéniciens, dans la mesure où le petit nombre de textes de ces trois derniers peuples permet de les constater, s'expliquent aisément, en principe, puisque toutes ces littératures sont sémitiques, se rattachent par conséquent à une même souche — dans le sens où des langues se rattachent à une même souche — et supposent une tournure d'esprit et un fond d'idées communs. En outre, il est incontestable que la littérature shuméro-akkadienne avec toute la civilisation dont elle fut à la fois un élément et un instrument régna exclusivement, à l'origine, et, plus tard, exerça une influence plus ou moins profonde, suivant les époques, sur toutes les autres littératures, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'au golfe Persique.

Extraordinairement fertile, et donc se suffisant à elle-même, la Vallée du Nil était, par surcroît très étroite et isolée du reste du monde par les sables du désert : la littérature des Égyptiens, comme toute leur civilisation y prit naissance et s'y développa, durant les siècles, comme en un vase clos. Sans abandonner jamais entièrement leur écriture pictographique ou hiéroglyphique, que les Shumériens avaient pratiquée, eux aussi, à l'origine, les lettrés égyptiens ne s'arrêtèrent pas à l'étape intermédiaire que repré-

sentent les cunéiformes assyro-babyloniens ; ils aboutirent à une graphie vraiment cursive, la démotique. La langue égyptienne — quoi que l'on puisse penser de ses ressemblances morphologiques avec le sémitique — évolua d'une manière indépendante. Quant à la littérature, dont les documents sont extrêmement nombreux, elle est bien moins variée que celle des Assyro-babyloniens, ou celle des Grecs : une masse de textes funéraires reproduit, à travers les siècles, à peu près les mêmes idées religieuses et morales. On ne peut signaler, antérieurement à l'époque grecque, aucune influence vraiment importante des autres littératures sur celle de l'Égypte. Dans le contenu de celle-ci — dans sa théologie par exemple et dans sa conception du cosmos et de l'origine des choses — il y a bien quelques idées fondamentales semblables à celles des autres peuples qui nous intéressent, mais ce n'est point par des emprunts datant des âges historiques que l'on peut songer à les expliquer ; ces idées communes représentent d'ailleurs un fond assez mince ; la manière et les détails sont tout égyptiens.

Les Sémites ont tenté de mettre de l'ordre dans les données de leurs traditions religieuses ; les Égyptiens l'ont tenté aussi, mais il y a dans leur logique quelque chose qui nous déconcerte, non seulement à l'époque des Pyramides, mais même à l'âge d'or de la pensée et de la littérature.

Les Shumériens, les Babyloniens, les Hittites, les Assyriens ont éprouvé et réalisé le besoin de ramener à des règles très nettes ce qu'ils considéraient comme le Droit. Or, il n'existe aucun code de lois dans la masse des textes égyptiens actuellement connus.

La civilisation préhellénique était brillante, dès le 3^e millénaire, dans le bassin de la mer Égée. La littérature grecque, au contraire, ne commence pour nous qu'au IX^e s. av. J.-C., mais elle commence par des chefs-d'œuvre : l'Iliade, l'Odyssée ; puis, au VIII^e s., les Travaux d'Hésiode, trilogie admirable qui met sous nos yeux toute la vie de ce temps, sous ses trois aspects principaux : la guerre avec ses péripéties, les aventures de mer, l'agriculture. A la suite de tâtonnements, que l'on ne peut étudier

faute de documents, s'était dégagée de la langue usuelle la plus belle langue poétique, exprimant non seulement une très grande variété de sentiments mais encore leurs nuances et, déjà, bon nombre d'idées plus ou moins abstraites. Rien de pareil en aucun autre pays biblique. La formation de grosses agglomérations urbaines, la lutte des partis, les grandes entreprises commerciales aux VII^e et VI^e s., stimulèrent le progrès général de la pensée. Le V^e s. et Athènes furent le moment et la ville privilégiés où la fidélité à la tradition et l'esprit d'innovation parurent se faire à peu près équilibre et réalisèrent, en s'associant, la plus heureuse harmonie : c'est la période classique de la Littérature grecque. Le IV^e s. continua le siècle précédent dans les œuvres historiques, dramatiques et oratoires ; mais la pensée spéculative réalisa des progrès remarquables : deux noms en résument l'histoire, ceux de Platon et d'Aristote.

A la suite des conquêtes d'Alexandre, les peuples de l'Orient apprirent à parler grec et se rendirent ainsi aptes à s'imprégner des idées et des sentiments de la Grèce. Tout ce que le génie hellénique avait produit dans l'ordre intellectuel devint le patrimoine commun de l'humanité civilisée. Les esprits vigoureux se tournèrent alors vers la philosophie. Les uns perpétuaient les écoles de Platon, d'Aristote et de Pythagore ; d'autres proposèrent à leurs contemporains des doctrines résumées en ces deux mots : Stoïcisme, Epicurisme, et constituant un des éléments les plus vivaces de la civilisation hellénistique. Il faut ajouter enfin ces trois tendances : scepticisme, éclectisme et mysticisme qui proposèrent aussi certaines idées nouvelles. Il n'était pas possible que les Juifs, surtout ceux de la Dispersion, n'eussent pas à se prononcer, un jour ou l'autre, soit en principe soit en pratique sur ces idées pour les accepter, pour les combattre ou pour y adapter si possible leur propre doctrine. A ce point de vue, l'étude de la littérature de cette époque est nécessaire. Elle est nécessaire aussi à quiconque voudrait essayer de connaître les principales idées que les maîtres, les livres ou l'air ambiant pouvaient suggérer à un juif intelligent à la veille du jour où parut Jésus de Nazareth.

Dans ce 2^e volume, comme dans le 1^{er}, nous employons les termes Mésopotamie, Haute-Mésopotamie, Basse-Mésopotamie au sens étymologique de pays situé entre les deux fleuves du Tigre et de l'Euphrate, au Nord ou au Sud suivant le cas.

Dans tous les mots orientaux (noms propres ou noms communs) le w et l'u doivent être prononcés ou.

Le Q égyptien est le plus souvent transcrit par i ou y; quelquefois cependant nous avons cru mieux faire de ne pas modifier la transcription courante a (qui devrait être pointe.)

BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS

Ouvrages et Périodiques utilisés dans le présent volume.

- AM.-BERL. = H. WINCKLER. *Der Thontafelfund von El-Amarna*. In-fol. Berlin, 1889.
- A. AMIAUD et V. SCHEIL, *Les Inscriptions de Salmanasar II*. In-8. Paris, 1890.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, *Œuvres d'Aristote*. In-8. Paris, 1844-1892.
- E. AMÉLINEAU, *La Morale égyptienne, quinze siècles avant notre ère*. In-8. Paris, 1892.
- BE = *The babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*. Series A : Cuneiform Texts, edited by H. V. HILPRECHT. In-4. Philadelphia, 1893 suiv.
- BEZOLD, *Catalogue of the Cuneiform Tablets in the Kouyundjik Collection of the British Museum* (5 vol.). In-8. London, 1889-1899.
- BÖHL, *Spr. Am* = FRANZ M. TH. BÖHL, *Die Sprache der Amarnabriefe, mit besonderer Berücksichtigung der Kanaanaismen*. In-8. Leipzig, 1909.
- BOISSIER, *Choix de textes relatifs à la divination*. In-8. Genève, 1905.
- J. H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*. In-8. Chicago (s. d.), 1906-1907.
- J. H. BREASTED, *History of Egypt*. In-8. London, 1908.
- E.-A. WALLIS BUDGE, *Fac-similes of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*. Grand in-fol. London, 1910.
- E. W. BUDGE, *The Book of the Dead*. Papyrus of Ani. In-8. London, 1913.
- L. A. W. BUDGE—L. W. KING, *A Guide to the Babylonian and Assyrian Antiquities* (British Museum.) In-8. London, 1908.
- E. W. BUDGE, *Egyptian Reading Book*. In-8. London, 1896.
- E. A. W. BUDGE and L. W. KING, *Annals of the Kings of Assyria* (t. I). In-4. London, 1902.
- E. W. BUDGE, *The Literature of the Egyptians*. In-8. London, 1914.

- R. CAMPBELL THOMPSON, *The Reports of the Magicians and Astrologers of Nineveh and Babylon*, in the British Museum. In-8. London, 1900.
- CARRA DE VAUX, *La doctrine de l'Islam*. In-12. Paris, 1909.
- CHABAS, *Le Voyage d'un Égyptien*. In-4. Paris, 1866.
- J.-B. CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*. In-4. Paris, 1922.
- A. CHARLES, *The ethiopic Version of the hebrew Book of Jubilees*. In-4. Oxford, 1895.
- Christus*, Manuel d'histoire des Religions, dirigé par J. HUBY. Ed de 1916. In-12. Paris.
- CLAY, *Miscellaneous Inscr.* = A. T. CLAY, *Miscellaneous inscriptions in the Yale babylonian collection*. In-4. New-Haven, 1915.
- CLERMONT-GANNEAU, *Etudes d'archéologie orientale*. In-8. Paris, 1880-1895.
- CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*. In-8. Paris, 1888-1901.
- J. A. CRAIG, *Assyrian and babylonian religious Texts*. In-4. Leipzig, 1895.
- MAURICE CROISSET, *La civilisation hellénique*, 2 vol. In-18. Paris, 1922.
- ALFR. et MAURICE CROISSET, *Histoire de la littérature grecque*, 5 vol. in-8. Paris, la 3^e éd. est de 1910-1921.
- CT = *Cuneiform texts from babylonian tablets in the British Museum*. Petit in-fol. I-XXXVI. London, 1906-1921.
- CUQ, *Nouveaux fragm.* = E. CUQ, *Les nouveaux fragments du Code de Hammurabi*. In-8. Paris, 1918.
- ANT. DEIMEL, *Enuma elish*. In-8, Romae, 1912.
- DEIMEL, *Pantheon* = ANT. DEIMEL, *Pantheon babylonicum*. In-4. Romae, 1914.
- Délég.* ou *Déléq. Perse* = *Délégation en Perse; Mémoires publiés sous la direction de J. de MORGAN*. In-4, Paris, 1900, suiv. (Le 16^e vol. a paru en 1921. C'est dans ces *Mémoires* qu'a été publié — t. IV, 1902 — par V. SCHEIL le Code de Hammurabi (texte, transcription et traduction).
- DELITZSCH, AHW = F. DELITZSCH, *Assyrisches Handwörterbuch*.
- F. DELITZSCH, *Das babylonisch Weltschoepfungs-Epos*. Leipzig, 1896.
- J. DENIS, *Histoire des théories et des idées morales de l'antiquité*. In-18. Paris, 1879.
- P. DHORME, *La langue de Canaan*. In-8. Paris, 1914 (Extrait de RB, 1913-1914.)
- DHORME, *Relig.* = P. DHORME, *La Religion assyro-babylonienne*. In-12. Paris, 1919.
- Diction. Bible.* = F. VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*. In-4. Paris, 1912.

- R. DUSSAUD, Musée du Louvre : *Les monuments palestiniens et judaïques*. In-8. Paris, 1912.
- DP = ALLOTTE DE LA FUYE, *Documents présargoniques*. In-4. Paris (en cours de publication; 5 livraisons parues, 1908-1920).
- E. EBELING, *Das babyl. Weltschoepfungslid*. Breslau, 1921.
- A. ERMAN, *Die Märchen des Papyrus Westcar*. In-fol. Berlin, 1890.
- ADOLP. ERMAN UND HERMANN GRAPOW, *Aegyptisches Handwörterbuch*.
- ERS² = M.-J. LAGRANGE, *Études sur les Religions sémitiques*. In-8. Paris, 2^e éd. 1905.
- H. H. FIGULLA und E. F. WEIDNER, *Keilschrift-texte aus Boghazköi*. In-fol. Leipzig, 1916.
- W. M. FLINDERS PETRIE, *History of Egypt*. In-8. London, 1904 (4^e éd.)
- F. = TH. FRIEDRICH, *Altbabylonische Urkunden aus Sippara* (Dans BA, V Heft 4.)
- J. E. GAUTIER, *Archives d'une famille de Dilbat, au temps de la première dynastie de Babylone*. In-fol. Le Caire, 1908.
- GESENIUS-BUHL = W. GESENIUS, *Hebräisches und aramäisches Handwörterbuch über das Alte Testament* bearb. von F. BUHL. Gr. in-8. Leipzig, 1910.
- EUG. GREBAUT, *Hymne à Amon-Râ*. In-8. Paris, 1874.
- WILL. N. GOFF, *Étude sur le papyrus Orbiney*. In-4. Paris, 1888.
- H. HARPER, *Assyrian and Babylonian Letters*. In-8. 1891, s.
- P. HAUPT, *Akkadische und Sumerische Keilschrifttexte*. In-4. Leipzig, 1881-1882.
- P. HAUPT, *Das babylonische Nimrodepos*. In-4. Leipzig, 1884.
- Hist. et Civil.* = CHARLES-F. JEAN, *Le Milieu biblique; l'Histoire et Civilisation*. In-8. Paris, 1922.
- H. HOLMA, *Die Namen der Koerperteile im Assyrisch-babylonischen*. In-8. Leipzig, 1911.
- VAN HOONACKER, *Communauté = Une Communauté Judéo-araméenne, à Éléphantine, en Égypte, aux VI^e et V^e siècles av. J.-C.* In-8. London, 1915.
- ISA = THUREAU-DANGIN, *Les inscriptions de Sumer et d'Akkad*. In-8. Paris, 1905.
- MORRIS JASTROW and A. T. CLAY, *An old babylonian Version of the Gilgamesh Epic*. In-8. New-Haven, 1920.
- MORRIS JASTROW, jr, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*. In-8. Giessen, 1905-1912.
- JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéologique en Arabie*, t. I. In-4. Paris, 1909.

- CHARLES-F. JEAN, *Lettres de Hammurapi à Sin-iddinam*, précédées d'une étude sur deux caractères de style assyro-babylonien. In-8. Paris, 1913.
- CHARLES-F. JEAN, *Littérature des Babyloniens et des Assyriens*. In-8. Paris, 1923.
- JENSEN, *Mythen und Epen* (dans KB t. VI.) In-8. Berlin, 1900.
- C. H. W. JOHNS, *A assyrian Doomsday Book*. In-4. Leipzig, 1901.
- M. KASIMIRSKI, *Le Koran*. In-8. Paris, 1902.
- KBo = *Keilschriftkunden aus Boghazköi*. In-4. Berlin, 1921, s.
- KBo (WDOG) : *Keilschrifttexte aus Boghazköi* (dans WDOG). Leipzig.
- L. W. KING, *Babylonian Magic and Sorcery*. In-8. London, 1896.
- L. W. KING, *The Letters and Inscriptions of Hammurabi*. 3 vol. In-8. London, 1898-1900.
- L. W. KING, *The seven tablets of Creation*, 2 vol. in-8. London, 1902.
- J.-A. KNUDTZON, *Ass. Gebete... zeit Asarhaddons u. Asurbanipal* = KNUDTZON, *Geb-Sonn.*
- KNUDTZON, *Geb. Sonn.* = J. A. KNUDTZON, *Assyrische Gebete an den Sonnengott*. In-8. Leipzig, 1893.
- J. KOHLER und A. UNGNARD, *Hammurabis Gesetz*. Leipzig, 1909, suiv.
- ROB. KOLDEWEY, *Das wieder erstehende Babylon*. In-8. Leipzig, 1914.
- LAGRANGE, *Messianisme* = M. J. LAGRANGE, *Le Messianisme chez les Juifs (150 av. J.-C.)*. In-8. Paris, 1909.
- BENNO LANDSBERGER, *Der kultische Kalender der Babylonier und Assyrer*. In-8, Leipzig, 1915.
- ST. LANGDON, *Babylonian Liturgies*. In-4. Paris, 1913.
- ST. LANGDON, *Die neubabylonischen Königsinschriften*. In-8, Leipzig, 1912.
- ST. LANGDON, *The Epic of Gilgamesh*. In-4. Philadelphia, 1917.
- ST. LANGDON, *Le Poème sumérien du paradis, du déluge et de la chute de l'homme*. In-8. Paris, 1919.
- ST. LANGDON, *Sumerian and babylonian Psalms*, In-8. Paris, 1909.
- ST. LANGDON, *Sumerian Epic of Paradise, the Flood and the Fall of Man*. Gr. in-8. Philadelphia, 1915.
- J. LEBRETON, *Les origines du dogme de la Trinité*. 1^{re} éd. in-8. Paris, 1910.
- LE GAC, *Les inscriptions d'Ashur-nasir-apal*. In-4, Paris, 1907.
- LEGRAIN, *Ur, ou Temps d'Ur* = L. LEGRAIN, *Le temps des rois d'Ur*. In-8. Paris, 1912.
- C. F. LEHMANN, *Shamash-shum-ukin*. In-4. Leipzig, 1912.

- LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums*. Grand in-fol. Leipzig, 1842.
- LEPSIUS, *Denk.* = C. R. LEPSIUS, *Denkmäler aus Aegypten und Ethiopien*. In-fol. Berlin, 1849.
- MARC LIDZBARSKI, *Altsemitische Texte*. Erste heft. In-8. Giessen, 1907.
- V. LORET, *L'Inscription d'Aahmès*. In-4. Paris. (dans *Bibliothèque d'Étude*.)
- LE PAGE RENOUF, *The Egyptian Book of the Dead*. Translation and Commentary continued and completed by the Professor. E. NAVILLE. London, 1904.
- Maqlú* = KNUT L. TALLQVIST, *Die Assyrische Beschwörungs-serie Maqlú*. In-4. Leipzig, 1894.
- A. MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*. Paris, 1872-1877.
- FR. MARTIN, *Le Livre d'Hénoch*. In-8. Paris, 1906.
- FR. MARTIN, *Textes religieux assyriens et babyloniens*. In-8. Paris, 1900.
- G. MASPERO, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4^e éd. In-8. Paris, s. d.
- G. MASPERO, *Études égyptiennes*. In-8. Paris, 1879.
- G. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. Gr. in-8. Paris, 1895-1908.
- G. MASPERO, *Hymne au Nil* (dans *Bibliothèque d'Étude*, t. V). In-4. Paris, 1912.
- G. MASPERO, *Les Inscriptions des Pyramides de Saqqarah*. In-4. Paris 1894.
- G. MASPERO, *Les Mémoires de Sinuhit*. In-4. Le Caire, 1906.
- M = MEISSNER, *Beitraege zum altbabylonischen Privatrecht*. In-8. Leipzig, 1893.
- Mémoires*, Voir *Déleg.*
- MEYER, *Hist. de l'Ant.* = Ed. MEYER, *Histoire de l'Antiquité* (trad. t. I, M. DAVID. In-8. Paris, 1912; t. II, A. MORET. In-8. Paris, 1914).
- MOLLER, *Hieratische Lesestücke*. Petit in-fol. Leipzig, 1910.
- A. MORET, *Rois et dieux d'Égypte*. In-12. Paris, 1911.
- W. MUSS-ARNOLT AHW (= *Assyrisches Handwörterbuch*).
- F. NAU, *Histoire et Sagesse d'Ahikar*. In-8. Paris. 1909.
- PLEYTE-ROSSI. Voir ROSSY et PLEYTE.
- P. = POEBEL, *Babylonian Legal and Business Documents from the Time of the first Dynasty of Babylon*. In-4. Philadelphia, 1909 (BE, VI II.)

- PEISER, KAS = F. E. PEISER, *Keilschriftliche Actenstücke ass.-bab. Städten.* In-8, Berlin, 1889.
- H. RANKE, *Babylonian Legal and Business Documents from the Time of the First Dynasty of Babylon.* (BE VI, 1.) In-4. Philadelphia, 1906.
- GEORGE REISNER, *Sumerisch-babylonische Hymnen.* Berlin, 1896.
- Rit.-taf.* = H. ZIMMERN, *Beitraege zur Kenntniss der babylonischen Religion* (p. 82-226 avec les planches correspondantes : *Rituallafeln für den Wahrsäger, Beschwörer und Sänger.*) In-4. Leipzig, 1900.
- Rm* = Collection HORMUZD RASSAM.
- ROSSI et PLEYTE, *Papyrus de Turin.* In-fol. Leide, 1869-1870.
- ED. SACHAU, *Aramäische Papyrus und Ostraka aus einer jüdischen Militärkolonie zu Elephantine, Altorientalische Sprachdenkmäler des 5 Jahrhunderts vor Christ.* Gr. in-4. Leipzig, 1911.
- SAI = B. MEISSNER, *Seltene assyrische Ideogramme.* In-4. Leipzig, 1910.
- SAK = CHARLES-F. JEAN, *Sumer et Akkad. Contribution à l'histoire de la Civilisation dans la Basse Mésopotamie.* In-8. Paris, 1922.
- A. H. SAYLE E. COWLEY, *Aramaic Papyri discovered at Assuan.* London, 1906.
- Em.* SAISSET, *Œuvres complètes de Platon.* In-8. Paris, 1869.
- SBII = GEORGE REISNER, *Sumerische-babylonische Hymnen.* Berlin, 1896.
- V. SCHEIL et J. Et. GAUTIER, *Annales de Tukulti-Ninip, roi d'Assyrie.* In-8, Paris, 1909.
- V. SCHEIL, *Délég.* Voir *Délég.*
- V. SCHEIL, *Mémoires.* Voir *Délég.* (5 volumes de *textes élamites-sémitiques*, avec la collaboration de J. Et. GAUTIER pour le t. IV, et de L. LEGRAIN, pour le t. V; et 4 volumes de *textes élamites-anzanites*).
- V. SCHEIL, *Le prisme S d'Asaraddon.* In-8. Paris, 1914.
- V. SCHEIL, *Recueil de Lois assyriennes.* In-8. Paris, 1921.
- V. SCHEIL, *Une saison de fouilles à Sippar.* In-fol. Paris, 1902.
- E. SCHÜRER, *Geschichte des jüdischen Volkes in ZA Jesu-Christi.* In-8. Leipzig, 3 Aufl. 1898-1901.
- E. SELLIN, *Tell-Ta'annak.* In-4. Wien, 1904.
- SETHE, *Urk.* = K. SETHE, *Urkunden des alten Reichs.* In-4. Leipzig, 1903. — *Urkunden der 18 Dynastie.* In-4. Leipzig, 1905-1906.
- E. SCHROEDER, *Keilschrifttexte aus Assur verschiedenen Inhalts.* In-fol. Leipzig, 1920.
- E. SELLIN, *Eine Nachlese auf dem Tell Ta'annek.* In-8. Wien, 1905.
- E. SELLIN, *Tell Ta'annek.* In-4. Wien, 1904.

- KURTH SETHÉ, *Die Altaegyptische Pyramidentexte*. In-4. Leipzig, 1908-1910.
- K. SETHÉ, *Urkunden der 18 Dynastie*. In-4. Leipzig, 1903, s.
- STRECK, *Ashurbanipal*. = MAXIMIL. STRECK. *Ashurbanipal und die letzten assyrischen Könige bis zu Untergange Niniveh's*. In-8. Leipzig, 1916.
- Sp = Collection SPARTOLI.
- TSA = H. de GENOUILLAC, *Tablettes sumériennes archaïques*. In-4. Paris, 1909.
- W. SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*.
Texte. élam. sémit. Voir SCHEIL, *Mémoires*.
- T.-D. = THUREAU-DANGIN, *Lettres et contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne*. In-4. Paris, 1910.
- THOMPSON, *Devils* = R. C. THOMPSON, *The Devils and evil Spirits of Babylonia*. In-8. London, 1903-1904.
- F. THUREAU-DANGIN. *Rituel accadiens*. In-4. Paris, 1921.
- F. THUREAU-DANGIN, *Une relation de la huitième campagne de Sargon*. In-4. Paris, 1912.
- E. TISSERAND, *Ascension d'Isaïe*. In-8. Paris, 1909.
- TR = P. DIORME, *Choix de Textes religieux assyro-babyloniens*. In-8. Paris, 1907.
- A. UNGNAD, *Babylonische Briefe aus der Zeit der Hammurapi-dynastie*. In-8. Leipzig, 1914.
- A. UNGNAD, *Keilschrifttexte der Gesetze Hammurabi*. In-fol. Leipzig, 1909.
- PH. VIREY, *Études sur le Papyrus Prisse*. In-8. Paris, 1887.
- CH. VIROLLEAUD, *L'Astrologie chaldéenne*. Gr. in-8. Paris, 1907-1912.
- CH. VIROLLEAUD, *Shamash* (dans *L'Astrologie chaldéenne*. De même pour *Sin*, *Ishtar*, etc.)
- J. VITEAU, *Les Psaumes de Salomon*. In-8. Paris, 1911.
- VS = *Vordersasiatische Schriftdenkmäler der Koeniglichen Museen zu Berlin*. In-4. Leipzig, 1907, suiv.
- WDOG. *Wissenschaftliche Veröffentlichung der deutschen Orient-Gesellschaft*. In-fol. Leipzig.
- F. WEBER, *Jüdische Theologie auf Grund des Talmud und verwandter Schriften*. In-8. Leipzig, Aufl. 1896.
- WEISBACH-BANG, *Altpers. Keil*. = F. H. WEISBACH, *Die altpersischen Keilschriften (in Gemein. mit W. BANG)*. In-8. Leipzig, 1893-1908.
- H. ZIMMERN, *Ishtar und Saltu*. Leipzig, 1916.
- ZIMMERN, *Shurpu* = l'ouvrage indiqué *Rit-taf*.

Nous ne mentionnons pas spécialement les auteurs grecs ou latins, tels

que *Arrien, Diodore de Sic., Josèphe, Justin, Philon, Pline, Ptolémée, Q.-Curce, Xénophon, etc.*

Quant au texte biblique, nous suivons l'éd. KITTEL, pour TM et l'éd. BARCLAY-SWETE pour LXX.

REVUES ET PÉRIODIQUES

BA = *Beiträge zur Assyriologie*. Leipzig.

Babyloniaca, Études de philologie assyro-babyloniennes. Paris.

CIS = *Corpus inscriptionum semiticarum*. In-fol. Paris.

Compte rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Paris.

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. Paris.

Journal Asiatique. Paris.

JAOS = *Journal of the American Oriental Society*. New Haven, Yale.

JBL. *Journal of Biblical Literature*.

JEA = *The Journal of Egyptian Archaeology*. In-4. London.

MOG = *Mitteilungen der Deutsch. Orient-Gesellschaft*. Berlin.

OLZ = *Orientalistische Literaturzeitung*. Leipzig.

PEF = *Palestina Exploration Fund*. London.

PSBA, *Proceedings of the Society of biblical archaeology*. London.

RA = *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientales*. Paris.

Rech. sc. relig. = *Recherches de science religieuse*. Paris.

Revue archéologique. Paris.

Revue égyptologique. Paris.

RB = *Revue biblique*. Paris.

Revue critique. Paris.

Revue égyptologique. Paris.

Revue de l'Histoire des Religions. Paris.

RT = *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*. Paris.

TSBA = *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*.

ZA = *Zeitschrift für Assyriologie*. Strassburg.

ZA = *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*. Leipzig.

ZK *Zeitschrift für Keilschriftforschung*. Leipzig.

TABLE DES MATIÈRES

II

LA LITTÉRATURE

CHAPITRE PREMIER. — AVANT LES TEMPS MOSAIQUES

ARTICLE PREMIER. — En Basse Mésopotamie.....	2
A. — AUX TEMPS SIIUMÉRO-AKKADIENS.....	4
a) <i>Historiographie</i>	5
1. Entemena.....	6
Les rois ou <i>patesi</i> agents des dieux.....	6
2. Ur-Ninâ.....	8
3. Urukagina.....	9
La ruine de Lagash.....	10
4. Gudea.....	11
Construction du temple È-ninnu.....	12
Prière du <i>patesi</i> , au temple.....	14
Explication du songe de Gudea.....	17
5. Aux temps d'Ur.	
Dédicace d'un édifice.....	21
b) <i>Genre poétique</i>	21
1. Poésie épique.....	24
Le Juste souffrant... ..	24
La tablette <i>en-e-ba-âm</i> , poème dit « du Paradis, du Déluge et de la Chute.....	24
Le Déluge d'après la recension de Nippur.....	33
Mythe d'Etana.....	35
2. Poésie lyrique.....	36
Psaume à Enlil.....	40
Hymne à Enlil.....	41
A Enlil.....	42
A la déesse Mama.....	44

c) <i>Littérature juridique</i>	46
Code de lois.....	46
Minute de jugement, en shumérien.....	47
Répudiation avant consommation du mariage.....	48
Rupture de fiançailles.....	48
d) <i>Littérature des « Voyants »</i>	49
Hépatoscopie.....	51
B. — PÉRIODE HAMMURABIENNE.....	53
a) <i>Littérature juridique</i>	
1. Le Code de Hammurabi.....	54
2. Des Contrats.....	64
Contrats de mariage et de divorce.....	65
Adoption.....	66
Prêt à intérêt.....	68
Bail de culture.....	68
Location.....	69
Sociétés commerciales.....	71
Héritages.....	72
Droit d'aïnesse.....	74
Dons faits aux dieux.....	75
3. Acte de procédure.....	75
4. Un jugement sous Ammiditana.....	77
b) <i>Poésie</i>	79
1. Poésie épique.....	81
Poème de la Création.....	81
Le Déluge : Fragment SCHEIL.....	94
Epopée de Gilgamesh.....	95
Tablette de Pennsylvanie.....	95
Fragment MEISSNER.....	99
Poème d'Agusbaya.....	101
2. Poésie lyrique.....	105
Gloire au dieu Marduk.....	105
c) <i>Littérature des « Voyants »</i>	107
d) <i>Histoire</i>	109
Hammurabi.....	
Travaux exécutés à Sippar.....	109
Érection d'un temple à Larsa.....	110
Samsu-iluna.....	110
e) <i>Genre épistolaire</i>	112
ARTICLE II. — En Égypte.	
A. — SOUS L'ANCIEN EMPIRE.....	115
a) <i>Les Textes des Pyramides</i>	117
Hymne au soleil R'a.....	118
Prière à R'a.....	120

Dans l'au-delà : la participation du roi aux propriétés divines.....	121
b) <i>Le Livre des Morts</i>	123
c) <i>Littérature historique</i>	124
La Pierre de Palerme.....	124
Autobiographie d'Herkhuf.....	126
La carrière du fonctionnaire Uni.....	527
d) <i>Littérature morale</i>	127
Un « juste » de la V ^e dynastie.....	127
B. — SOUS LE MOYEN EMPIRE.....	128
a) <i>Campagne de Sesostris en Canaan</i>	129
b) <i>Littérature populaire</i> : Contes ou Romans.....	129
Romans historiques.....	130
Khufui et les Magiciens.....	131
Mémoires de Sinuhe.....	136
c) <i>Genre prophétique</i>	144
« Prophéties » de Nefer-rohu.....	145
« Admonitions » d'un sage.....	149
d) <i>Poésie lyrique</i>	151
Hymne à Osiris.....	151
Hymne au Nil.....	153
Le chant du Harpiste.....	156
e) <i>Poème satirique</i> : les gens de métier.....	158
f) <i>Littérature morale</i>	
Préceptes de Ptah-hotep.....	160
Instruction du roi Akhtoï à son fils.....	164
Préceptes d'Amenhemhat.....	168

CHAPITRE II. — DEPUIS LES TEMPS MOSAIQUES JUSQU'A LA CHUTE DES ROYAUMES D'ISRAËL ET DE JUDA

ARTICLE PREMIER. — En Canaan	171
<i>Littérature épistolaire</i> : les Lettres d'El-Amarna.....	171
1. Lettres de Canaan.....	172
Milkili au roi.....	173
Labaia au roi.....	174
Correspondance privée.....	176
Akhi-Iami à Ishtar-washshur.....	176
Amankhashbir au même.....	177
2. Lettres de pays voisins de Canaan.....	177
Chypre : le roi de Chypre au roi d'Égypte.....	177
Mitanni : Tushratta à Amenophis III.....	179
ARTICLE II. — Chez les Hittites	181
1. Le Code hittite.....	182

Les articles du Code.....	188
2. Traité de paix et d'alliance entre Khattusil, roi des Hit- tites, et Ramsès II.....	200
ARTICLE III. — En Babylonie.	
A. — SOUS LES ROIS CASSITES.....	204
a) <i>Kudurrus</i>	205
Kudurru de l'époque de Marduk-apaliddin (1129-1117).....	206
Acte de donation au profit du dieu Marduk.....	209
b) <i>Poésie épique</i>	210
1. Mythe d'Adapa.....	210
2. Mythe de Nergal et Ereshkigal.....	212
c) <i>Poésie lyrique</i>	214
d) <i>Lettres</i>	214
B. — AU TEMPS DES ASSYRIENS.....	215
Bibliothèque d'Ashurbanipal.....	216
a) <i>Recueil de lois</i>	219
b) <i>Poésie épique</i>	
Légende du ver du mal de dents.....	231
Poème de Gilgamesh.....	232
Le Déluge.....	239
Mythe sur l'enfer : Descente d'Ishtar aux enfers.....	243
Mythe d'Etana.....	245
Le juste souffrant.....	247
Stèle cultuelle.....	252
c) <i>Poésie lyrique</i>	
Lamentations et Psaumes de Pénitence.....	257
Lamentations ER-SHA-KU-MAL.....	258
Au dieu Shamash.....	260
Prières de <i>la main levée</i>	261
A Inurta.....	262
A Bau.....	263
A Ishtar.....	264
Au dieu Tsalbat-Anu.....	265
d) <i>Littérature des « Voyants »</i>	266
Oracles.....	267
On consulte le dieu Shamash, à Ninive.....	268
Asaraddon vaincra les Gimirrai et les Kharkha- réens.....	269
Phénomènes célestes.....	270
Rapports officiels des <i>Voyants</i>	271
Présages tirés des animaux.....	275
Présages tirés des naissances.....	277
Autres présages.....	279
Les Incantations.....	280

Contre diverses maladies.....	281
Contre les sorciers.....	282
Contre les mauvais esprits.....	282
Prière d'Ashurbanipal.....	283
Incantations <i>shurpu</i> et <i>maglû</i>	284
e) <i>Genre historique</i>	286
1. Tukulti-Inurta.	
Extrait de l'itinéraire de sa 6 ^e campagne.....	692
2. Stèle de Bêl-kharran-bel-utsur.....	293
Sargon.	
Extraits de sa 8 ^e campagne :	
a) A travers les montagnes.....	295
b) Expédition contre Metatti, etc.....	296
Salmanazar II.	
Campagne contre Khazaël de Damas.....	301
Sennachérib.....	301
Campagne contre Ezéchias.....	302
Asaraddon.....	304
Titres du roi.....	304
Avènement et guerre civile.....	305
Événements d'Arabie.....	305
Dédicace d'une chapelle à Nanâ.....	306
Ashurbanipal.....	308
Ruine de Thèbes d'Égypte.....	308
Vingt-deux rois lui rendent hommage.....	308
Ambassade du roi de Lydie, Gygès.....	309
f) <i>Genre épistolaire</i>	310
Adad-shum-utsur (félicité <i>messianique</i> !).....	311
Guérison d'un malade.....	311
Bêl : envoi d'un agent diplomatique au pays d'Ararat (<i>Urartu</i>).....	312
Une femme, à la mère du roi.....	313
g) <i>Textes funéraires de Suse</i>	313

ARTICLE IV. — En Égypte.

Sous le Nouvel Empire et la première période Saïte.....	315
La Renaissance sous les XVIII ^e , XIX ^e et XX ^e dynasties (Nouvel Empire thébain.)	
A. — HISTOIRE ET LÉGENDES.....	
a) <i>L'histoire</i>	317
Inscription d'Aahmès.....	318
Poème de Pentaur (Bataille de Qodshu).....	321
Des Asiatiques descendent en Égypte.....	325
Une tribu d'Édom en Égypte.....	325

b) <i>Les Légendes divines</i>	326
Destruction des hommes par les dieux et origine des sacrifices.....	326
R'a et Isis.....	331
B. — LE LIVRE DES MORTS.....	335
Protestation d'innocence.....	338
Prières.....	340
Pour préserver la momie.....	341
Pour le pardon des péchés.....	342
Litаний d'Osiris.....	343
C. — POÉSIE LYRIQUE.....	345
1. Hymne triomphal au soleil.....	346
2. Hymnes à Amon.....	349
A Amon R'a.....	349
Gloire d'Amon.....	352
Amon magicien, médecin, bienfaiteur.....	352
Attributs d'Amon R'a.....	353
La triade.....	353
3. Chants d'amour.....	354
D. — LITTÉRATURE GNOMIQUE.	
Maximes du scribe Ani.....	355
E. — LES ROMANS HISTORIQUES.....	359
Prise de Joppé par Thwtfyi.....	359
Voyage d'un Égyptien (<i>Wn-Amon</i>) sur la côte cananéo-phénicienne.....	363
Le prince prédestiné.....	370
Roman des deux frères.....	375
Période Saïte.....	380

CHAPITRE III. — DEPUIS LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE JUSQU'A JÉSUS-CHRIST

ARTICLE PREMIER. — En Assyro-Babylonie.

A. — POUR LA SCIENCE.....	382
Sur la copie d'un vocabulaire.....	383
Sur une autre copie.....	383
B. — RITUELS.....	
Extrait d'un rituel du <i>kalû</i>	384
Pour couvrir de sa peau la timbale sacrée.....	384
Les fêtes du second nouvel an à Érek.....	387
C. — LITTÉRATURE HISTORIQUE.	
Nabopolassar :	
Reconstruction du temple d'In-urta.....	390
Nabuchodonosor II :	
Travaux d'embellissement.....	391

Reconstruction des temples.....	393
Nabonide :	
a) Construction d'un temple à Shamash.....	393
b) Nabonide reçoit une révélation divine relative à Cyrus.....	395
c) Destruction de Babylone en 689.....	396
d) Destruction de Ninive.....	396
Cyrus le Grand.	
Envoyé du dieu de Babylone et libérateur de la ville sainte.....	397
Les dix rois préhistoriques.....	399
D. — LITTÉRATURE POÉTIQUE.....	
a) Poésie lyrique.....	401
Mode de composition.....	403
b) Poème en babylonien.	
Le Juste souffrant.....	406
ARTICLE II. — En Égypte.	
<i>Le Livre des Morts à l'époque gréco-romaine.....</i>	407
1. Livre des Respirations.....	408
2. Le Livre de traverser l'éternité.....	409
3. Lamentations d'Isis et de Nephthys.....	410
Évocation d'Isis.....	411
Évocation de Nephthys.....	412
Invocations d'Isis.....	412
<i>Morceaux divers.</i>	
Récit de la Création.....	413
État d'âme d'un sceptique.....	415
ARTICLE III. — Littérature moabite.....	416
Inscription du roi Mesa.....	417
ARTICLE IV. — Littérature araméenne.....	421
Les papyrus d'Éléphantine.....	422
Lettres relatives au temple juif d'Éléphantine.....	424
Histoire et sagesse d'Akhiqar l'assyrien.....	427
Inscription de Hadad.....	430
— Panammu.....	432
— Sin-zir-ban.....	434
— Madaba.....	435
— Palmyre.....	436
ARTICLE V. — Littérature phénicienne.....	438
Inscription d'Eshmunazar.....	439
— Tabnit.....	441

Tarif sacré.....	441
Les comptes de Cilium.....	443
Un autel à la déesse 'Anath.....	443
Un portique à Ashera-Astarte.....	444
Inscription de Malte.....	444
Inscription de Siloé.....	445
ARTICLE VI. — Littérature grecque.....	445
1. <i>Pendant l'Exil des Hébreux.</i>	
a) Platon	448
DIEU A FAIT LE MONDE PAR BONTÉ.....	449
LA PROVIDENCE DE DIEU.....	450
LES ἀπίστοι INTERMÉDIAIRES ENTRE DIEU ET LES HOMMES..	450
L'ÂME ET L'AU-DELA.....	451
LA CONTEMPLATION DU BEAU	453
LES QUATRE VERTUS CARDINALES.....	455
b) Aristote.....	455
DIEU.....	456
LE BONHEUR ET LA VERTU.....	463
2. <i>Après Alexandre le Grand.....</i>	<i>466</i>
a) Stoïciens.....	467
LE MONDE.....	468
DIEU.....	469
HYMNE DE CLÉANTHE A JUPITER.....	470
b) Épicuriens.....	472
LE FONDEMENT DE LA VERTU.....	472
LE SAGE.....	473
MAXIMES.....	474
ARTICLE VII. — Littérature extra-biblique des Juifs, depuis le	
III^e siècle jusqu'au I^{er} siècle avant Jésus-Christ.	
A. — LITTÉRATURE DE LA DISPERSION.....	476
<i>Littérature alexandrine.</i>	
1. Histoire apologétique.....	478
a) III ^e Livre des Machabées.....	479
b) III ^e Livre d'Esdras.....	481
2. Philosophie apologétique.....	482
a) Les Oracles sibyllins.....	484
b) Les Poètes interpolés.....	485
c) Lettres apocryphes.....	486
Lettre du Pseudo-Aristée.....	486
3. Œuvres scripturaires.	
La version grecque des Livres Saints ou les LXX.	488
Lettre sur le sens allégorique.....	490
Fragments d'Aristobule.....	490

4. Les œuvres de Philon.....	491
B. LITTÉRATURE PALESTINIENNE.	
1. — Littérature apocalyptique.....	495
Le Livre d'Hénoch.....	499
Le Testament des douze Patriarches.....	507
L'Assomption de Moïse.....	508
Apocalypse d'Abraham.....	511
2. Littérature lyrique.	
Psaumes de Salomon.....	511
3. Littérature rabbinique.....	521
Le Livre des Jubilés ou Petite Genèse.....	522
Mishna.....	524
Les Midrash.....	525
La Tosephta.....	526

APPENDICES

I. LA CARRIÈRE DU FONCTIONNAIRE UNI.....	527
II. LES NOMS DES MOIS.	
a) En Égypte.....	530
b) En Babylonie et en Assyrie.....	530
III. CALENDRIER ISRAËLITE AGRICOLE DE GEZER.....	533
INDEX-LEXIQUE.....	535
LISTE DE MOTS :	
shumériens.....	605
akkadiens.....	607
hébreux.....	612
arabes.....	612
moabites.....	612
araméens.....	613
phéniciens.....	613
égyptiens.....	613
coptes.....	614
grecs.....	614
CITATIONS DE LA BIBLE.....	615

CORRIGENDA

Page :	ligne :	lire :	au lieu de :
xii	9	<i>pointé</i>	<i>pointe</i>
8	1	Lagash	Lasgash
19	6	p. 37	p. 35
24	21	Paradis, du	Paradis ou du
33	45	Nin-ka-utud	Nin-kha-utud
130	12	Sinwhe	Sinhwe
142	3	accusé de réception	
149	2	composition du	rédaction du
164	19	MERIKARÉ	MERIKÉRÉ
205	4	galets	godets
216	17 et 19	Ashurbanipal	Ashurbanipal
220	27	versé	versée
221	9	<i>lirkhatu</i>	<i>lirkatu</i>
245	9 et 11	Namtaru	Namturu
252	4	Ashur-natsir-apal	Ashur-nasir-apal
276	23	extension	extention
296	21	Birualti	Birnatti
319	5	An-kab	An-hab
364	n. 2	Byblos	Babylos
383	n. 2	ci-dessous	ci-dessus
418	n. 10	Qiriathaym	Qiriat-haym
420	n. 2	<i>Er.</i>	<i>Ez.</i>
427	n. 1	יְרוּשָׁלַיִם	יְרוּשָׁלַיִם
483	11	Jérusalem	Jérusalem
484	45	Sibylle, Hécatee	Sibylle Hécatee
273	8	On peut lire Irashshi-ilu	au lieu de Rashi-ilu

p. 90, l. 10-p. 92, l. 3 sont à reporter à la page 93, VI.
p. 336, l. 5 : lire XVIII* au lieu de XIX*. (Cf. L. SPELEERS, *Le papyrus de Nefer tenpet*. Gr. in-8, Bruxelles, 1917.)

p. ix, l. 31. On pense bien que nous n'avons pas entendu trancher, en quelques lignes, la question si complexe des *influences*, et notre métaphore (« comme en un vase clos ») ne veut pas affirmer l'indépendance *absolue* de la civilisation égyptienne. (Sur cette question des influences, on pourra lire A. WIEDEMANN, *Das alte Aegypten*, 47-49; J. CAPART, *Les origines de la civilisation égyptienne*, p. 31; G. BÉNÉDITE, *Compte rendus Acad. Inscr. et Bell. Lettr.*, 1919, 414-418; G. JÉQUIER, *Hist. de la civilis. égypt.*, 94-95.)

On constatera, dans le présent volume, comme on a pu le remarquer dans le premier, que nous évitons à dessein de nous prononcer *d'une manière ferme* sur la chronologie des hautes époques. La tendance actuelle la plus générale est de se rallier à la *chronologie courte*. (C'est donc au cours du 4^e millénaire seulement que serait née la culture *pharaonique*.) Néanmoins, des savants connus conservent la *chronologie longue* : 1^o parce que d'après eux elle est requise par le développement de la civilisation orientale; 2^o parce que la chronologie courte exige, sans raison suffisante, que l'on fasse chevaucher les dynasties les unes sur les autres. Voir, sur ce point, l'opinion de J. DE MORGAN, dans son livre récent : *L'Homme préhistorique*, in-8. Paris, 1921, p. 107.)

LE MILIEU BIBLIQUE

AVANT JÉSUS-CHRIST

LA LITTÉRATURE

CHAPITRE PREMIER

AVANT LES TEMPS MOSAÏQUES

Sur quel point du globe parut le premier couple humain? Combien de siècles dura la vie préhistorique de l'humanité? L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de répondre à ces questions. Mais il est incontestable qu'au moment où commence l'Histoire, depuis les bords du Nil jusqu'au lointain Élam, nous nous trouvons en présence d'une civilisation vieille de longs siècles, civilisation encore primitive en Canaan, vers le milieu du troisième millénaire avant J.-C., mais très brillante en Basse Mésopotamie et dans le bassin de la mer Égée, prodigieuse en Égypte.

L'agriculture, le commerce, la littérature se développent en pays shuméro-akkadien, surtout à partir du moment où Hammurabi a cimenté par un Code unique de lois l'unité politique et religieuse qu'il a réalisée en ses États.

Dans la vallée du Nil comme en celle du Tigre et de l'Euphrate, la religion, dès que nous pouvons constater ses premières manifestations, pénètre la vie tout entière; elle anime tous les actes, elle inspire toute la littérature.

Et ce sont ces vieux temps qui représentent *le véritable « âge d'or » de la littérature*, en Babylonie aussi bien qu'en Égypte.

ARTICLE PREMIER

En Basse Mésopotamie.

Le peuple assyro-babylonien est peut-être le seul au monde qui, au cours d'une si longue histoire et malgré une activité littéraire très intense, ne nous ait fait connaître presque¹ aucun nom d'auteur² : Ce fait semble indiquer qu'on n'écrivait pas dans un but artistique, pour exprimer en des formes nouvelles des pensées neuves ; *l'effort principal sinon exclusif consistait à conserver les souvenirs de l'antiquité³ : Toute œuvre nouvelle ne sera donc que la répétition, la réédition des idées traditionnelles sur le monde ou sur la vie, ou bien leur adaptation aux besoins du*

1. Nous disions *presque*, car l'*Hymne à Tammuz* (CT XV, Pl. 20-21) et le *Psaamz* sur la ruine de Lagash (*ibid.*, Pl. 22) sont signés *Dingir-addamu* ; un autre aussi, en l'honneur de Ramman (*Ibid.*, Pl. 15) paraît être signé « ...pa-a » ; de même le *Poème d'Agushaya* si Hammurabi en est réellement l'auteur, et non pas seulement l'inspirateur. Cf. *infra*.

2. Ce fait peut nous paraître regrettable. Dans l'intérêt de la critique littéraire moderne, nous voudrions voir tout document dûment daté et signé. *A ce point de vue, les Livres Saints eux-mêmes ne donnent pas toujours satisfaction à notre curiosité.* (Les idées, sur ce point comme sur tant d'autres, étaient si différentes des nôtres surtout en ce temps et en ces pays !)

3. Les *copistes* d'un *vieux* document avaient soin de noter : copie conforme à l'original (*kima labiri-shu shatir*). La copie était faite avec le plus grand soin et très souvent on notait qu'elle avait été collationnée (*barû*). Quand un passage de l'original était obscur, on en faisait la remarque (par ex. : « effacé » « détruit » : *ku-m* ; « je ne sais pas » : *ul idi*). Le *duplécum* était appelé *gabru*. Citons un exemple. A la fin d'une recension néo-babylonienne d'un *Rituel*, le scribe a noté : « Rituel du *kalû*. Tablette d'*Anu-akh-iddin*, de la ville d'Érek, fils de Bikhlat-Aûi, le *kalû* suprême d'Anu et d'Antu. Écrit, revu, et collationné conformément à l'original ancien. (Tablette AO 6479, éditée et étudiée par F. THUREAU-DANGIN in RA XVII (1920) p. 53-72.

moment. Nous avons des recensions de certains hymnes qui remontent aux temps les plus reculés, et d'autres recensions beaucoup plus récentes; or celles-ci sont presque identiques aux premières¹.

On peut dire que tous les documents babyloniens et assyriens sont intéressants au point de vue biblique parce que tous ont un caractère religieux : les textes *médicaux*, par exemple, parce qu'on regardait les maladies comme des châtements de fautes commises et que, par suite, il n'y avait pas de traitement qui ne fût accompagné de prières et de rites; les textes *astrologiques*, parce qu'on était persuadé que les étoiles exerçaient une réelle influence sur le sort des hommes; les textes commerciaux eux-mêmes portent un certain badigeon religieux, non seulement en ce sens qu'ils furent rédigés par des scribes-prêtres, mais surtout parce que nous y lisons, en formules juridiques, par exemple que les contractants font serment devant le dieu, ou bien encore que le juge dans sa décision en appelle au dieu; souvent, la date du document est celle de quelque fête ou de quelque fait religieux, tel que la construction d'un temple; cependant on conçoit que l'attention du bibliste doive s'attacher plus particulièrement aux poèmes *épiques* qui nous font connaître les mythes religieux, aux textes *lyriques* : hymnes et prières, aux textes magiques, aux présages, aux nombreux documents *historiques*, puis, à cause d'intéressantes comparaisons avec les Codes hébreux, aux *Lois*, aux Contrats et à d'autres textes analogues.

La majeure partie des documents que l'on peut citer proviennent de Lagash, d'Agadé, de Nippur, de Suse, de Sippar, de Kutha, d'Ashshur, surtout de la *Bibliothèque d'Ashur-banipal* à Ninive. Les tablettes qui les contiennent

1. Leur immutabilité s'explique en *partie*, il est vrai, par le fait qu'il s'agit de compositions religieuses et cultuelles.

portent souvent un *titre* plus ou moins long; nous y lisons le nom du possesseur; on nous avertit quelquefois que la tablette est une *copie*; on nous dit où est l'original¹; on cite, à la fin de la tablette, les premiers mots de la tablette suivante².

A. — Aux Temps Shuméro-Akkadiens.

Le peuple vit heureux sur un sol dont la fertilité merveilleuse est entretenue avec beaucoup de prévoyance. On a organisé des entreprises d'intérêt public et de travaux agricoles dont l'administration est confiée à l'Intendant du palais, aidé d'un personnel aux attributions définies. Les relations commerciales sont intenses.

Le pays est couvert de temples et de palais.

On adore les dieux; on vénère les héros. La religion inspire la littérature et les beaux-arts.

Dès ces époques archaïques, le goût ou le besoin d'écrire, est extraordinairement intense. Soit en sémitique, soit surtout en shumérien, on écrit de tout et sur tout, depuis les plus arides quittances jusqu'aux psaumes lyriques et aux majestueuses épopées.

Au moment où finit cette période, « les pères » d'Abraham vivent encore là-bas sur les bords de l'Euphrate. C'est à Ur, d'après la Bible, c'est-à-dire en pays de langue et de mœurs shumériennes, que naîtra le célèbre Patriarche.

La littérature shumérienne connue jusqu'à ce jour dérive

1. Nous avons des *copies* faites sur la collection d'Ashshur, de Nippur, de Babylone, d'Agade. Elles sont citées par Sr. LANGEBO, dans une recension (RA XIII, (1916, 39) où il fait remarquer que chaque temple avait peut-être sa propre bibliothèque. — Les scribes anzanites notaient toujours le *lieu* où avait été rédigée la tablette, V. SENEL in RA XV (1918), 65.

2. Par ex., la 2^e tabl. *Shurpu*; ou encore l'hymne SBI 3, qui est donné *verso* 11-15 comme un « second extrait de la Série *comme l'esprit c'est immuable* » extrait d'une tablette plus longue de BÉL-apal-iddin par BÉL-shum-lishir, le 13 du mois de Tebet, telle année (= 100 av. J.-C.).

de deux centres importants, Lagash¹ et Nippur². Elle comprend surtout des textes commerciaux, puis des textes historiques et un certain nombre de documents religieux.

a. — *Historiographie*

Ce sont les Assyriens qui paraissent avoir éprouvé les premiers le besoin de conserver le souvenir de leurs chasses et de leurs exploits guerriers; ce sera donc seulement aux temps assyriens que nous pourrons parler d'Histoire et qu'il conviendra d'indiquer les caractères du genre historique des Assyro-Babyloniens. Toutefois c'est à l'Historiographie qu'il nous semble que l'on peut ramener les inscriptions dans lesquelles les *patésis* et rois shuméro-akkadiens aimaient à commémorer leurs constructions et spécialement les temples qu'ils érigeaient en l'honneur de leurs dieux, en y insérant parfois quelques mots de leurs faits d'armes.

On peut dire que ces textes contenaient, normalement, *quatre parties* : ils commençaient par une sorte d'Hymne; suivait un passage — commençant par *ud=lorsque*³ —

1. Ou Tello. Les fouilles ont donné jusqu'ici plus de 10.000 tablettes de comptabilité (*Inventaire des tablettes de Tello, conservées au Musée imp. de Constantinople*, F. THUREAU-DANGIN, H. DE GENOUILLAC et L. DELAPORTE. Paris, in-4, 1910-1912-1921) et quelques tablettes de caractère historique (*Nouvelles fouilles de Tello*, par le comm^d GASTON CROS. Paris, in-4, 1910-1914).

2. La bibliothèque du plus ancien temple de Nippur a livré plus de 20.000 tablettes, contenant des syllabaires, des listes d'idéogrammes, des listes de noms propres, des exercices de grammaire en shumérien, et en shumérien et akkadien. Il y a aussi des listes de montagnes et de pays; des listes de dieux et de temples, des listes de pierres, de plantes, d'objets en bois et en cuir, etc.; des listes chronologiques donnant les noms des principaux chefs de dynasties dans leur ordre de succession, avec le nombre d'années et de mois que chacun a régné. Signalons encore des prescriptions médicales pour le traitement de maladies diverses, des incantations, des exorcismes contre les mauvais esprits qui causent le mal de tête, la paralysie, etc.; des textes de divination et de longues listes de présages; des textes historico-religieux, tels que élégies, hymnes, prières, etc., en shumérien, contenant de fréquentes allusions d'ordre historique (noms des rois, invasions, etc.); des compositions liturgiques, etc.

3. En sémitique : *enma*.

qui faisait allusion à la vocation du roi par le dieu; puis, la formule *ud-ba* = *en ce temps-là*¹, introduisait le récit des faits qui constituaient l'objet de l'inscription. Une prière terminait le texte.

On peut donner comme type de ce procédé littéraire l'inscription du roi shumérien Lugalzaggizi.

1. *Entemena*.

Les rois ou *patesis* agents des dieux².

Des contestations s'élèvent entre les rois de Lagash et d'Umma au sujet de la délimitation des deux pays. La dispute est soumise à l'arbitrage de Mesilim, roi de Kish : elle est réglée par les dieux, dont les rois de Kish, de Lagash et d'Umma ne sont que les agents ou les ministres.

Voici le texte :

« A la parole véridique du dieu *Enlil*³, roi des contrées, « père des dieux, le dieu *Ningirsu*⁴ et le dieu *Shara*⁵ firent « une délibération.

« Mesilim, roi de Kish, à la voix de son dieu *Gù-silim* « (*manque une case*), en son lieu érigea une stèle.

« Ush, *patesi* d'Umma, suivant des desseins ambitieux « agit. Il enleva la stèle de Mesilim et vint dans la plaine de « Lagash. A la parole droite du dieu *Ningirsu*, guerrier du « dieu *En-lil*, avec Umma un combat fut fait. A la voix du « dieu *Enlil*, le grand filet divin abattit les ennemis; des « *tells* funéraires, dans la plaine, en leur lieu furent établis.

« *È-an-na-tum*, *patesi* de Lagash, grand-père d'*Entemena*, « *patesi* de Lagash, avec *Enakalli*, *patesi* d'Umma fit une

1. En sémitique : *enumishu*.

2. *Cône* d'*Entemena*, I, I-VI, 29.

3. Dieu reconnu dans tous les pays non shumériens (*kur-kur*). Pour désigner Shumer on disait *KALAM* = le pays par excellence.

4. Dieu de Lagash.

5. Dieu d'Umma.

« délimitation : du grand fleuve il fit partir le fossé et le conduisit jusqu'au *gu-edin*¹; à ce fossé il inserivit une stèle; il remit en place la stèle de Mesilim. Il n'envahit pas la plaine d'Umma.

« Sur l'*in-dub-ba* du dieu Ningirsu et sur le *nam-nun-da-ki-gar-ra* il construisit la chapelle du dieu Enlil, la chapelle de la déesse Nin-khar-sag, la chapelle du dieu Ningirsu, la chapelle du dieu Babbar.... (*Passage mutilé*).

« Il leur imposa un tribut.

« Urlumma, patesi d'Umma... (*mutilé*) hors du fossé frontière du dieu Ningirsu et hors du fossé frontière de la déesse Ninâ; il incendia la stèle et l'enleva; il détruisit les chapelles consacrées aux dieux qui sur le *nam-nun-da-ki-gar-ra* avaient été construites. Il envahit les contrées, franchit le fossé frontière du dieu Ningirsu.

« En-annatum, patesi de Lagash, dans le champ de *u-gig-ga*, le territoire du dieu Ningirsu, combattit contre Urlumma. Entemena, fils chéri d'Enannatum, vainquit Urlumma. Urlumma s'enfuit : jusqu'au milieu d'Umma il le poursuivit, et le massacra. De son armée, 60 hommes au bord du canal *lum-ma-gir-nun-ta* il laissa; ces soldats, leurs ossements dans la plaine il les laissa; il amoncela en cinq endroits des *tells* funéraires.

« En ce jour-là, Ili était prêtre du lieu appelé Ninni-esh².

« Entemena, patesi de Lagash, prononça une décision : à Ili, qu'il avait fait parvenir à la prospérité, à Ili, patesi d'Umma, il ordonna d'établir le fossé frontière du dieu Ningirsu, le fossé frontière de la déesse Ninâ³, dans le territoire de *Kar-kar* qui avait formé les plans de rébellion.

« Entemena, patesi de Lagash, dont le nom a été prononcé

1. GU-EDIN = frontière de la plaine; *Yedinu* est une plaine très fertile. Cf. Hist. et Civil., 19 n. 2; 33 n. 4.

2. La déesse *Ninni* (Ishtar) y est particulièrement honorée.

3. C'est une déesse des eaux (NIN = dame; A = eau).

« par le dieu *Ningirsu*¹ à la parole droite du dieu Enlil, à la
 « parole droite du dieu *Ningirsu*, à la parole droite de la
 « déesse *Ninâ*, fit le fossé depuis le Tigre jusqu'au grand
 « fleuve. Le *nam-nuu-da-ki-ga-ra*, il en construisit le fon-
 « dement en pierre; pour son roi qui l'aime, le dieu *Nin-*
 « *girsu*, pour sa dame qui l'aime, la déesse *Ninâ*, il le
 « restaura.

« Entemena. *patesi* de Lagash, *gratifié du sceptre par*
 « le dieu Enlil, doué d'entendement par le dieu En-ki,
 « élu du cœur de la déesse *Ninâ*, grand *patesi* du dieu
 « *Ningirsu*, homme qui fait demeurer la parole des dieux,
 « que son dieu *DUN-X*, pour la vie d'Entemena, dans les
 « jours à venir, devant le dieu *Ningirsu* et la déesse *Ninâ*
 « se tienne.

« Lorsque pour ravir sous leurs mains le territoire, les
 « hommes d'Umma franchiront le fossé frontière du dieu
 « *Ningirsu* et le fossé frontière de la déesse *Ninâ*, soit les
 « hommes d'Umma, soit les hommes des contrées, que le
 « dieu *Enlil* les anéantisse! que du dieu *Ningirsu* le grand
 « filet les abatte; que sa main sublime, son pied sublime,
 « d'en haut se pose sur eux! que les soldats de sa ville
 « soient pleins de rage, et qu'au sein de sa ville la fureur
 « soit dans les cœurs! »

2. *Ur-Ninâ*.

« *Ur-Ninâ*, roi de Lagash, fils de *GU-NI-DU*, fils de *Gur-*
 « *sar*, construisit le temple de *Ninâ*, creusa le canal X, et à
 « *Ninâ* voua ce canal X; fabriqua l'*ESU-IR*, élu au sort les
 « 40... époux de *Ninâ*; construisit l'*A-EDIN*, construisit le
 « *nin-gar*, construisit l'*È-PA*, construisit l'enceinte de *La-*
 « *gash*, fabriqua la statue de *Lugal-uru*, rassembla des
 « bois dans *Ma-x*, la montagne².

1. C'est-à-dire : qui a été créé par le dieu *Ningirsu*.

2. Tablette en pierre A; dans ISA, 12 et 13.

3. *Urukagina.*

Ce roi de Lagash voulut corriger les abus, améliorer la législation, donner plus de liberté et d'aisance au peuple.

« ... Dans le jardin de la mère du pauvre le prêtre ne pénétra plus, il ne lui enleva plus ses arbres, il ne lui ravit plus ses fruits.

« Un cadavre était-il placé dans la tombe, 3 urnes de bière pour sa boisson, 80 pains pour sa nourriture, un lit, un chevreau... (*lacuné*) le... x emporta pour lui... (*lacunes*); les champs du patesi, les biens du patesi, autant qu'il en possédait, de tout cela Ningirsu devint le maître¹.

« ... Dans le royaume de Girsu qu'il avait reçu il établit la liberté².

« Les bœufs des dieux étaient employés à l'irrigation des terres données au patesi; les bons champs des dieux étaient la dotation, le lieu de joie du patesi. Les ânes... et les beaux bœufs, les prêtres les ravissaient. Le grain, les prêtres aux hommes du patesi le distribuaient³.

« Le prêtre d'un lieu quelconque dans le jardin de la mère du pauvre enlevait ses arbres et en ravissait les fruits. Un cadavre dans la tombe était-il placé, 7 urnes de bière pour sa boisson, 420 pains pour sa nourriture, 120 ga de grains..., un vêtement, un chevreau..., un lit, le... emportait pour lui⁴.

« La servitude en ce temps-là existait.

« Lorsque Ningirsu, le guerrier du dieu Enlil eut donné la royauté de Lagash à Urukagina et qu'au milieu de

1. Cône A, Col. V.

2. *Ibid.*, Col. VII.

3. Cônes B-C, Col. I, 9-V, 3.

4. *Ibid.* V, 22-VI, 12.

« 10 sares d'hommes il eut fait demeurer son pouvoir, il
 « rétablit les décrets d'autrefois, et la parole que son roi
 « Ningirsu avait prononcée, dans le pays il fit demeurer¹. »

La ruine de Lagash².

« Les hommes d'Umma ont mis à feu l'Èki [qala], ont mis
 « à feu l'An-ta-sur-ra, en ont ravi l'argent et les pierres rares,
 « ont détruit le palais de Tirash, ont détruit l'Abzu-banda,
 « ont détruit la chapelle du dieu En-lil et la chapelle du dieu
 « Babbar³, ont détruit l'A-khush, en ont ravi l'argent et les
 « pierres rares, ont détruit l'È-babbar, en ont ravi l'argent
 « et les pierres rares, ont détruit le Gi-ka-na du bois sacré
 « de Nin-makh⁴, en ont ravi l'argent et les pierres rares, ont
 « détruit le Ba-ga, en ont ravi l'argent et les pierres rares,
 « ont détruit le Dug-ru, en ont ravi l'argent et les pierres
 « rares, ont détruit l'Ab-zu-e-ga, ont mis à feu le temple de
 « la déesse Ga-tum-dug⁵, en ont ravi l'argent et les pierres
 « rares, ont détruit sa statue, ont mis à feu le... (*petite*
 « *lacune*) de l'È-anna de la déesse Innina⁶, en ont ravi l'ar-
 « gent et les pierres rares, ont détruit sa statue, ont détruit
 « le Shapad-da, en ont ravi l'argent et les pierres rares...
 « (*lacune*), ont détruit le temple du dieu Nindar⁷, dans le
 « bourg de Ki-ab, en ont ravi l'argent et les pierres rares,
 « ont mis à feu le temple du dieu Dumuzi-abzu⁸, au bourg de
 « Ki-nu-nir, en ont ravi l'argent et les pierres rares, ont mis
 « à feu le temple de Lugal-uru, en ont ravi l'argent et les
 « pierres rares, ont détruit l'È-engur-ra de la déesse Ninà,

1. Ibid. VII, 26-VIII, 13.

2. Cf. t. I, Hist. et Civilis. p. 17

3. Dieu soleil.

4. Déesse parèdre du dieu Enlil.

5. Déesse de l'enfantement.

6. Nom sumérien de la déesse Ishtar.

7. Dieu des champs.

8. Paraît être le même dieu que *Dumuzi* ou *Tammuz*.

« en ont ravi l'argent et les pierres rares, ont détruit le
 « Sag (...), le temple d'Ama-geshtin, ont ravi à Ama-
 « geshtin son argent et ses pierres rares, ont détruit le grain
 « du Ginar-ba-ni-ru, le champ de Ningirsu, aussi loin qu'il
 « était cultivé.

« *Les gens d'Umma, par la dévastation de Lagash, ont*
 « *commis un péché contre le dieu Ningirsu¹. La puissance*
 « *qui est venue à eux, d'eux elle sera retranchée.*

« De péché de la part d'Uru-ka-gina, roi de Girsu,
 « il n'y en a point. Quant à *Lugal-zag-gi-zi, patesi*
 « *d'Umma, que sa déesse Nisaba porte sur sa tête le poids*
 « *de ce péché².* »

4. Gudea

Les inscriptions les plus nombreuses et les plus étendues avant Hammurabi, sont celles de Gudea, patesi de Lagash. Deux cylindres d'argile comptant, l'un trente colonnes de trente lignes chacune environ, l'autre vingt-quatre colonnes de vingt lignes, nous révèlent une civilisation florissante ; c'est l'apogée de Lagash. On nous y raconte longuement l'histoire de la construction du temple de Ningirsu, les visions dans lesquelles Gudea vit décrits tous les détails des bâtisses, le plan, les matériaux et le reste. Et chaque vision est accompagnée d'une prière à Ningirsu, à Gatumdug ou à Ninâ.

Nous allons traduire ici, quelques colonnes du Cylindre A. Le parallélisme, que nous avons soin de bien marquer typographiquement, nous paraît à peu près régulier et assez bien soutenu, du moins dans la partie que nous traduisons.

1. Dieu de la guerre et dieu des champs. Il fut particulièrement honoré à Lagash.

2. Comman^t Gaston Cros, L. HEUZÉY et F. THUREAU-DANGIN, *Nouvelles fouilles de Tello* (texte, transcr., trad. et comment.) p. 45-51.

LA CONSTRUCTION DU TEMPLE È-NINNU AU DIEU DE LAGASH.

1. Le jour où, au ciel et sur terre,
le destin était fixé¹,
Lagash, par un décret sublime,
fut exaltée.
3. Enlil sur Ningirsu
porta un regard² bienveillant ;
partout³, dans la ville,
tout ce qui est parfait il produisit.
6. Les eaux⁴ montent,
les eaux d'Enlil montent ;
les eaux montent,
les eaux profondes⁵ il fit miroiter⁶.
9. Là, Enlil
dans le Tigre de bonnes eaux il amena⁷.
Au sujet d'un temple, le roi
ordonna l'È-ninnû, sa nef et son parvis⁸ de bâtir.
12. Le patesi, homme à la vaste intelligence,
prêta l'oreille⁹
13. Toutes sortes de bonnes choses
il produisit :
de beaux bœufs, de beaux chevreaux¹⁰
il amena¹¹

1. Si ce barbarisme était toléré, on pourrait écrire simplement, pour tout ce stique : *on sortifia*.

2. *Igi-bar* : *ouvrir les yeux*. Il n'y a pas de négation.

3. *Me-a* : *où que ce soit* ; *où*.

4. *Shag-gû-bi*, littér. : *ce qui est entre les rives, dans les rives*.

5. Littér. : *sombres (gig.)*.

6. Ou : *d'éclat il remplit* ; ou *de reflet étaient saturées*. Allusion au miroitement des eaux, si frappant en Orient. Cf. ARR. II, B, d : Hymne au Nil.

7. Il n'y a pas de négation.

8. *Me-bi-an-ki-a* : *ses chapelles (ses rites?) en haut et en bas (?) de faire, de créer*.

9. Littér. : *(de) disposer l'oreille*.

10. *Bœuf, chevreau* pris collectivement ; *khâr-ra* : *parfait*.

11. *Si-sâ* : *diriger*.

15. La pierre de consécration
il leva;
pour construire le temple auguste
sa nuque il raidit.
17. Vers son roi, jour et nuit,
Gudea vers le Seigneur Ningirsu regarda¹ ;
de la construction du temple
il lui parla.
20. L'È-ninnû, dont les décrets sont grands,
il s'en occupe².
Gudea, dont le cœur est profond³,
souponne⁴.
24. Allons, je lui parlerai !
Allons, je lui parlerai !
25. En ces termes⁵ je vais parler :
26. « Je suis le pasteur
« dont la souveraineté en cadeau m'a été donnée.
« Une chose au milieu de la nuit m'est survenue :
« sa nature⁶ je ne connais pas.
29. « A ma mère mon songe je veux porter.
- II. 1. « Que la devineresse, celle qui connaît⁷ ce qui me convient
2. « que la déesse Ninâ, sœur de Sirara-Shum
« sa nature m'explique. »
4. Dans sa barque le pied elle pose⁸
5. Vers la ville Ninâ, où passe le canal Ninâ, la barque elle mène.
Par le canal nouveau,
en entrant⁹ dans le pays il remonte¹⁰.

1. *Il oucrit les yeux,*

2. *Il en est soucieux.*

3. Profond dans ses pensées.

4. *Pousse des gémissements.*

5. *Avec cette parole.*

6. Son intérieur (*shag-bi*).

7. *Azag-zu* : la *hiérophante* ; celle qui connaît les choses pures, pré-cieuses, occultes.

8. Il n'y a pas de négation.

9. *Aller vers l'amont*. Quand on entre dans le pays, on va vers l'amont.

10. Il remonte (il lève).

7. Le BA-GA, le temple du canal nouveau, près de l'eau est situé.
 8. Toutes sortes de bonnes choses : sacrifices, choses fraîches¹,
 9. Au roi du BA-GA cette prière il adresse² : [il verse.
10. O guerrier,
 dont la colère est terrible,
 qui n'a pas de rival,
 Ningirsu

 à Nippur tu es prince.
13. O guerrier,
 ce qui m'a été dit j'accomplirai ;
14. ô Ningirsu
 ton temple je te bâtirai ;
 l'oracle je te réaliserai³.
16. Puisse ta sœur, légitime enfant d'Eridu⁴
 qui conseille⁵ ce qui convient, dame devineresse des
 puisse la déesse Ninâ, sœur de Sirara-shum [dieux,
 19. faciliter l'entreprise⁶.
20. Lui, Gudea, fut entendu⁷
 son roi sa prière *rapport à Gudea*⁸
 la statue⁹ de Ningirsu la reçut.

LE PATESI VA AU TEMPLE ET FAIT UNE PRIÈRE.

28. « O ma reine,
 « enfant du ciel pur,
 « toi qui conseilles ce qui convient,
 « immense dans le ciel,
 III. 4. « qui rends habitable¹⁰ le pays :
 « le vagabond¹¹ est dans sa ville.

1. Peut-être : *de l'eau*.
 2. Littér. : *une prière il apporte*.
 3. Je te *parferai*.
 4. Légitime enfant engendré (à) Eridu.
 5. Conseillère : *ner-gal*.
 6. Littér. : *Qu'elle dispose le chemin*; qu'elle apprête, qu'elle facilite la chose.
 7. Il y eut audition.
 8. Cette manière *triviale* de traduire rend bien le texte *Gu-de-a-ash*.
 9. Ou bien : le mandataire, le pontife (dans le texte : *ea*.)
 10. Littér. : *la vie du pays*.
 11. *Nu-du-zu* : celui (*zikaru*) qui *ne sait où aller*, le vagabond.

- « Dame de la ville de Sirpurla¹, celle qui la fonde, c'est toi!
4. « Sur la surface du pays, ton regard² fait merveille³;
« l'homme pieux que tu regardes, sa vie est prolongée.
6. « Il n'est pas de mère pour moi :
« ma mère c'est toi!
7. « Il n'est pas de père pour moi :
« mon père c'est toi!
« Là, mon père m'a procréé⁴
« au lieu où j'ai été enfanté.
9. « O ma mère Gatumdug, la hiérophante⁵, la bonne,
10. « (toi qui), la nuit, me protèges⁶,
11. (toi qui) un grand poignard me mets⁷ en main
12. « (toi qui) dans une lumière ardente⁸ grandement créées,
« celle qui donne le souffle de vie⁹, c'est toi!
14. « Divin et ample pavillon¹⁰.
« moi, à ton ombre
« puissé-je te vénérer¹¹.
« Par ton action puissante¹²
«
17. « O ma déesse Gatumdug, vers moi incline-toi!
« Vers la ville j'irai : que mon horoscope soit favorable!
« Dans le pays sublime, dans la ville de Ninà
« que ton héraut¹³ marche en avant,
« que ton bon *lamassu* m'accompagne en chemin!

1. *Niu-uru-Sir-pur-la-ki*.

2. *U-igi-bar*; construction analogue à *ù-shi(igi)-bal*.

3. Il est difficile de rendre le sens du texte; *ni-a* : dans la crainte; *khe-gal-la-e* : il fait abondance; il est multiplicateur; en somme : *il inspire de la vénération au pays, à cause de l'abondance qu'il y développe*.

4. *Shù* indique un verbe d'action; *shù-dug-ga* : *mali* = remplir.

5. Celle qui connaît les choses précieuses. Cf. II, 1.

6. *NI-NAD* = *tsalālu*.

7. (*Ush* = *nashü*) : mets (en) ma droite.

8. *Gi-bar* = *gimru* : totalité; une lumière totale, complète, ardente.

9. *Zi-shag* : ce en quoi il y a de la vie = les vivants. (*Shi* indique la direction.)

10. *An-kush-gal*.

11. Ou : je veux te vénérer; littér. : je veux m'approcher en (avec) crainte de toi.

12. Littér. : Ta haute (?) main puissante.

13. *Sukkal-dug* : *dux verbi*.

22. « Allons! je lui parlerai;
 « Allons! je lui parlerai.
 « En ces termes je vais parler.
 « A ma mère mon songe je veux porter.
 « Que la devineresse, celle qui sait ce qui me convient,
 « que la déesse Ninà, sœur de Sirara-shum,
 « sa nature m'explique! »

Gudea fut entendu. Il offrit un sacrifice, puis exposa à la déesse Ninà un songe dont il demanda l'explication. Voici ce songe :

- IV. 14. En mon songe, un homme
 (comme le ciel était sa forme¹,
 comme la terre était sa forme,
 16. par la tiare² de sa tête il était dieu;
 à son côté était l'oiseau divin Im-gig³;
 18. à ses⁴ pieds était la foudre,
 à sa droite et à sa gauche, un monstre⁵ était couché)
 20. de bâtir un temple m'a ordonné⁶.
 Sa nature je n'ai pas connu.
 Un soleil
 sur l'univers se lève.
 Une femme!
 Qui n'était-elle pas? qui était-elle?
 Tout lumière était le haut⁷
 . . .⁸ . . . ? était le bas:
 25. un calame de pureté elle portait,
 une bonne⁹ tablette elle avait,
 V. 1. d'un plan elle traçait les lignes¹⁰.
 Deuxièmement¹¹ : (Je vis) comme un héros!

1. L'expression est bien vague, *rib* : *zînu*, *bûnânu*.

2. *Agû*.

3. *Im-gig* signifie vent sombre.

4. Aux pieds de cet oiseau, de cette « aigle ».

5. Panthère (?) lion (?) *ûg*.

6. Le sujet est un homme, t. 14.

7. Sa tête de lumière était chargée; ou même : sa tête faisait (*ag*) de la lumière.

8. *Kînda* : *gallabu* : tondeur, chirurgien... ?

9. Littér. : « une tablette de la bonne étoile », ou « une tablette puissante du bon ciel », une tablette propice.

10. *Gi-gi* : elle allait et venait; elle traçait un plan ou des plans en allant et venant (*gi-gi* indique le mouvement de la main : *tawâru*).

11. *Min-kam* (un second).

- La droite repliée¹ une tablette de *lapis* portait.
 4. D'un temple le plan il établissait.
 Devant moi, un portoir² pur était placé
 (où) un moule³ pur il arrangea :
 7. une brique du destin⁴ sur le moule se trouvait ;
 un récipient⁵ debout devant moi était placé :
 c'était un oiseau *ti-bu* qui d'eau⁶, jour et nuit, l'emplis-
 Un âne à la droite de mon roi était couché⁸. » — « sait⁷.

EXPLICATION DU SONGE.

Au *patesi* sa mère Ninà répondit :

12. « O mon *patesi*, ton songe je veux l'expliquer.
 L'homme
 comme le ciel était sa forme,
 comme la terre était sa forme ;
 14. quant à sa tête
 c'était une force⁹ divine.
 Quant à l'oiseau divin *Im-gig*,
 près de lui était la foudre¹⁰ ;
 16. à sa droite et à sa gauche un monstre était couché.
 17. Cet homme, oui ! oui !¹¹ c'est mon frère *Ningirsu* !
 Son temple il l'ordonnait de bâtir.
 Le soleil qui sur l'univers se levait,
 20. c'est ton dieu *Ningirsu* se levant de terre comme un soleil.
 21. La jeune fille
 tout lumière était le haut¹²

1. Ramenée vers le bras gauche.

2. L' « oiseau » dont les maçons se servent pour porter le mortier sur leurs épaules.

3. Moule à briques.

4. La brique qui porte mémoire de tout cela, c'est-à-dire la brique, le document de l'histoire « prophétique ».

5. *A-am* : récipient, rigole, « bénitier ». *Gish a-am* = *adâru* ; il y a ici *kur* (= montagne) dans *am* (= bœuf). Le *a* donne l'idée d'eau ; donc *ai-guière*? ou bénitier?

6. *Lû-a*.

7. *Zal-zal* : abonder.

8. *Ki-khar-khar* : mettait en poussière la terre, se vautrait, était couché.

9. C'est-à-dire : un emblème divin de la force.

10. Emblème symbolisant la foudre.

11. *Ganam* : en vérité.

12. *Nu-ag* = *shakin*. Sa tête de lumière était chargée, ou même : faisait (*ag*) de la lumière.

-¹ . . . ? était le bas)
22. qui un calame de pureté portait,
24. qui écrivait le plan divin²,
c'était ma sœur Nisaba³.
- VI, 1. Dans la construction⁴ du temple
en pureté⁵ et en éclat⁶ elle te prophétisait.
3. Deuxièmement : celui qui comme un héros,
la droite repliée, la tablette de *lapis* portait,
c'est Nindub⁷.
Le plan du temple elle dessinait⁸.
Devant toi, un portoir pur était placé
(où) un moule⁹ pur il arrangea¹⁰ :
la tablette du destin qui sur le moule se trouvait,
c'est la brique sacrée de l'È-ninnû.
9. Le récipient debout devant toi placé,
l'oiseau qui d'eau jour et nuit le remplissait,
11. (c'est¹¹) : pendant la construction du temple qu'aucun bon
sommeil ne prenne ton œil¹².
Cet âne¹³ qui à droite de ton¹⁴ roi était couché
c'est toi qui dans l'È-ninnû, comme un âne es couché.
14. Pour les ouvriers¹⁵ la purification tu feras abonder ;
13. à Girsu, front de Sirpurla, ton pied tu promèneras¹⁶.
De ton dépôt¹⁷ modifie les tablettes¹⁸ ;
tire-moi du bois.

1. *Kinda* = *gallabu*, cf. *supra*. On ne voit pas quel peut bien être le sens ici.
2. Cf. *Supra*, V, 1.
3. Déesse de l'écriture, puis des céréales. On écrivit d'abord des choses relatives à l'agriculture.
4. Dans l'acte de construire.
5. *Mul*.
6. *Azag*.
7. Pour ce qui suit, voir V, 5 s.
8. *Nadi* : jeter ; ici : dessiner.
9. Moule à briques.
10. Littér. : qui dirigeait.
11. C'est-à-dire : cela signifie que pendant la construction...
12. N'aie de cesse, de repos, de repos, que tu n'aies achevé le temple.
13. Âne puissant ? ; *dun*.
14. Lire *zu* au lieu de *zag*.
15. Les artisans.
16. *Ki-nsh* : fouler la terre.
17. Maison du trésor ; réserve.
18. Change les tablettes, les registres ; modifie « l'état » de ton dépôt, fais sortir du bois.

18. Pour ton roi un chariot apprête ;
un âne *fort*¹ au timon attelle.
Ce chariot, de pierres précieuses² cloisonne-le.
Les flancs³ du carquois, comme le jour qui brille,
21. d'un dieu⁴, gage de vaillance, orne-le⁵ ;
un emblème aimé fais-le ;
23. ton nom inscris-y !
Son tympanum⁶ aimé (appelé) « Grand lion du pays »,
instrument à la voix douce⁷
qui rend des oracles,
pour le guerrier qui aime les présents,
VII, 1. ton roi, seigneur de Ningirsu,
2. dans l'Ē-ninnû-im-gig-bar-bar-ra introduis-la !
le moindre de tes désirs⁸
comme important il recevra.
Le Seigneur qui comme le haut des cieux est profond,
Ningirsu, fils d'Enlil,
pour toi sera condescendant⁹ ;
le plan du temple il te révélera.
C'est un héros dont les décrets sont grands ;
il te bénira.

Gudea fait ce qui lui a été révélé ; il purifie le temple, offre des dons au dieu et lui fait une prière.

Le dieu revient alors lui renouveler l'assurance que c'est lui qui aura l'honneur de lui bâtir un temple ; et alors :

- XI. 8. vers le ciel, un vent l'eau annoncera ;
du ciel l'abondance arrivera,
le pays d'abondance regorgera.
10. (De) mon temple, lorsque les fondations seront posées,
que l'abondance arrive !
La plaine¹⁰ te rapportera¹¹.

1. Fort (?) *dun*.

2. De choses précieuses.

3. Ici : *flanc*, plutôt que *flèche*.

4. C'est-à-dire l'image d'un dieu.

5. *Sal-dug* : travail de femme ; de là : soigner, embellir, orner.

6. Voir p. 35, n. 4 et 5.

7. *Au son doux*, ou : juste de voix.

8. Littér. : Tes petites paroles comme de grandes paroles il recevra.

9. A toi condescendra ; ou : sera à ta disposition.

10. Littér. : champ très grand.

11. *Shu-il* : *nashû* = apporter, rapporter.

Les cours d'eau¹ presseront² leurs rives ;

14. Dans les souterrains, l'eau qui ne sortait plus pour toi sortira.

16. Au pays de Shumer en abondance l'huile sera versée ;
(le pays) en abondance de laine se couvrira. »

Chacun se prépare au grand événement. On évite le mal³ :
ainsi :

- XIII. 6. le serviteur qui était coupable,
son maître à la tête ne le frappe pas ;
la servante qui avait fait une action mauvaise.
sa maîtresse au visage ne la frappe pas.
10. Au patesi constructeur de l'É-ninnû, à Gudea,
personne ne présente de procès (à juger.)

« Des prières eurent lieu pendant le jour et des oraisons pendant la nuit⁴, » et des consécration dans tout le pays. Puis les travaux commencèrent.

Tout le monde est au travail ; « l'Élamite vient de l'Élam, le Susien vient de Suse ; Magan et Melukhkha, dans les montagnes, rassemblent des bois pour construire le temple⁵. » Gudea lui-même part pour « la montagne des cèdres où personne n'avait pénétré⁶. »

Et l'on voit affluer à Lagash des bois et des pierres de diverse sorte, du plâtre, du bitume, du cuivre, du plomb, de l'or en poudre⁷.

Maintenant, ce sont les travaux de la construction proprement dite. Gudea y déploie le plus grand zèle :

comme un jeune homme qui nouvellement construit une maison,
devant lui, il ne laissa entrer aucun plaisir ;
comme une vache qui tourne les yeux vers son veau,
vers le temple (tout son) amour il porta⁸.

1. Singulier collectif, dans le texte.

2. Elles seront abondantes, fortes ; elles feront une forte pression contre les parois des rives.

3. XIII, 3 s.

4. XIII, 28-29.

5. XV, 6-9.

6. XV, 19.

7. XVI, 22-32.

8. XIX. 22-25.

Suit la description du temple; malheureusement, il y a bien des choses obscures encore dans le récit.

5. *Aux temps d'Ur*¹.

Dédicace d'un édicule au roi Gimil-Sin².

« Au divin Gimil-Sin, chéri du dieu Bêl, que Bêl son bien-aimé a élu « roi », au roi puissant d'Ur, au roi des quatre régions, à son dieu Lugal-Maurri, chef de la garde, « patesi d'Ur, son serviteur, a voué cette maison qu'il aime. »

B. — *Genre poétique.*

Il y a dans la littérature shumérienne, des textes qui se distinguent des simples *récits* par une certaine disposition symétrique des lignes sur les tablettes d'argile³, par le mouvement de la pensée, par un style plus imagé, quelquefois par certain parallélisme et une sorte de rime⁴.

Le parallélisme des lignes ou vers — sur lequel nous aurons à revenir en parlant de la poésie lyrique — paraît quelquefois d'une manière très marquée dans le poème dit « *du Paradis et de la Chute* », surtout en deux passages qu'on lira plus loin⁵.

1. Cf. Hist. et Civil. 16-23.

2. Texte, sur pierre de seuil, publié en transcription et traduit par V. SCHEIL in RT XXVI (1904), 22-23. Le sens n'est pas douteux : Un haut fonctionnaire de la capitale, Ur, voue un édicule à son roi, Gimil-Sin, vivant ou mort.

3. On trouve aussi une certaine disposition symétrique, sur des tablettes qui n'ont d'ailleurs rien de poétique.

4. Faut-il parler aussi de *métrique*? Ce n'est pas démontré, bien que des tentatives aient été faites en vue de découvrir si elle existe. Cf. sur ce point, ZIMMERN, *Babyl. Hymn. u. Geb* (D. alte Or., 1905 (II. 3), et ZA, X, 1-24 (étude de Sm, 265 a) : ST. LANGDON a tenté aussi une analyse métrique de IV R 30, n° 2, Obv. 11-35 (lamentation à Tammuz), et de CT, XV, 15-16, dans *Babyloniaca*, II (1908), 162 s.

5. Verso II, 20-35; III, 24-41.

Signalons aussi le parallélisme de construction ou retour d'une forme de la pensée en termes semblables sinon identiques :

sag-gig-gi sag-gig me-en-nu
um-ma-bi um-ma me-en-nu
*ab-ba-bi ab-ba me-en-nu*¹

ou encore :

ásh-zal gishpitug-gi tuk-a
 (d) *nin-tud-ama-kalama-shu*
 (d) *en-ki-ge gishpitug-gi tuk-a*
 (d) *nin-tud*²

On répète volontiers et à la lettre, après un vers ou quelques vers seulement, une formule ou même tout un passage :

*Au pays de Dilmun qui est un lieu saint*³
 ... c'est vous qui reposez;
 ... *au pays de Dilmun qui est un lieu saint*⁴.

Les vers :

Mon roi qui était rempli de frayeur, oui, rempli de frayeur,
 sa nourriture seule sur le vaisseau il plaça,
 deux serviteurs⁵ comme gardes il posta⁶

sont répétés seize vers plus loin⁷, et les sept premiers vers intercalaires⁸ se trouvent déjà dans la colonne précédente⁹, puis reviennent encore un peu plus loin¹⁰; et, sur les sept autres vers intercalaires, trois :

sukkal-a-ni dingir-guda-ne [gù-mu-na-de-e]

1. Recto I, 23-25.

2. Recto II, 20-23. Cf. Verso I, 21-22; de même 23-24, CT XV, 14 verso. Voir aussi pour le « temps de Dréhem », l'hymne publié et traduit par H. DE GENOULLAC, *Trouaille de Dréhem*, n° 10.

3. *Ki-azag*.

4. *Paradis*, Recto I, 2-4.

5. *Gu-ma*. Sur le sens de ce mot, voir la note de LANGDON, *Le poème sumérien du Paradis*, p. 269.

6. *Ibid.* Recto III, 9-11.

7. 29-31.

8. 14-21.

9. Col. II, 33 suiv.

10. Col. II, 34-43.

galu-dumu-shág-ga-e-ne nu-mu-un-¹zu-te-bi¹
 (d) nin-kûr-ra shág (-ga-e-ne nu-mu-un-zu-te-bi¹)

sont répétés immédiatement².

Les poètes shumériens *terminaient volontiers toute une série de vers* ou lignes *sur une même rime*³, ou bien ils *séparaient une rime par un*⁴ ou *plusieurs vers de rime différente*⁵.

Notons ce caractère de la littérature poétique : l'allure n'est jamais absolument régulière; on y constate souvent des changements imprévus de sujet et surtout des changements de personne. On passe, sans transition aucune, du discours indirect au discours direct; sans en avertir le lecteur, on cite tout à coup des paroles d'un personnage que l'on ne présente même pas, que l'on ne nomme pas.

Et tout cela paraît être considéré, non pas comme une négligence du poète, mais comme un véritable ornement. (On constate le même caractère dans la littérature égyptienne.)

1. 23-25.

2. 26-28. Voir aussi 34-43, qui se trouvent Col. II, 33 suiv. Ce caractère se perpétuera à travers toutes les époques de la littérature babylonienne et assyrienne.

3. Voir le passage, déjà cité en shumérien, Recto I, 23-25 (On y aura remarqué aussi le retour du premier mot, en chaque vers :

<i>sag-gíg-gi</i>	<i>sag-gíg</i>
<i>um-ma-bi</i>	<i>um-ma</i>
<i>ab-ba-bi</i>	<i>ab-ba</i> .

Voir aussi Recto II, 34-37 (rime *a-ni*), 38-41 (rime *am*); Verso I, 45-47; II, 8-11; CT XV, 24, 25 : *men* finit les lignes 6-12 *gub* finit les lignes 3-5

li-e-a finit les lignes 14-16 *ari* finit les lignes 6-12

ibid. 7-9 : *teg* finit les lignes 1, 2 et 32-37 *a-ba* finit les lignes 18-25, fin du Verso † Verso (I. I mutilée) 2-3; *Chant à Ishtar et Tammuz* (docum. CUGNIN) in RA VIII (1911), 162-169. Le Recto a 27 lignes; or 1-18 finissent sur les *ana*, puis 19-23 sur les *gin*. Etc. CT XV, 10 Recto : 11 lignes (sur 16) finissent sur le son *a*; etc.

4. *Paradis*, Recto I, 27, 29; II, 20, 22; Verso II, 20-33; III, 29-41, CT XV, 11-14, puis 15, et la rime de 11-14 revient à 16 et 17.

5. *Paradis*, Verso III, 26-29 (rime *tu-ud* séparée par deux vers à rime *gig* . 46-49 (rime *khe-a* séparée par deux vers à rime *tuk*).

1. *Poésie épique.*

Dans l'épopée, le poète comble les vides laissés par la tradition dans la mémoire du passé; il les comble au moyen des idées que l'on se fait du monde; il rattache les événements politiques, la vie intellectuelle, les faits sociaux aux toutes premières origines des choses et de l'histoire, aux actes des dieux, car on imagine que les dieux précédèrent les hommes dans le gouvernement du monde et que les héros antérieurs au déluge formèrent comme un trait d'union entre les dieux et les hommes nouveaux qui apparurent, après la catastrophe, sur une terre nouvelle.

Le Juste souffrant.

Nous serions probablement en droit de donner, ici, le poème du Juste souffrant, car il remonte sûrement à une haute antiquité; toutefois, parce que nous ne possédons jusqu'à présent qu'une copie de la Bibliothèque d'Ashurbanipal, nous ne le citerons qu'aux *Temps assyriens*, afin de ne pas avoir l'air de vieillir nos documents sans raison suffisante.

La tablette en-e-ba-âm¹

poème dit « du Paradis, ou du Déluge et de la Chute. »

A première lecture — si l'on ose ainsi dire quand il s'agit de sumérien — ce poème paraît présenter un sens général assez suivi et particulièrement intéressant : Félicité de

1. Tablette de Nippur récemment publiée par ST. LANGDON dans *University of Pennsylvania : The University Museum* (Babyl. Sect.) t. X n° 1. Cette tablette est une copie, en écriture assez cursive, faite à l'époque de Hammurabi (SCHEIL, *Communic.* à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, tirage à part, Paris, 1916). Voir surtout ST. LANGDON, *Le poème sumérien du Paradis, du Déluge et de la Chute de l'homme*, Paris, 1919.

l'homme dans un paradis — déluge — chute — effets de la chute et moyens d'y remédier du moins en partie.

En y regardant de plus près, des objections se présentent à l'esprit qui naissent principalement de la brièveté du récit, des lacunes du texte et de l'imprécision de la langue shumérienne en général; et l'on risque de se laisser égarer à travers des difficultés qui, d'ailleurs, n'ont pas toutes la même importance.

Nous suivons pour l'exposé l'opinion de LANGDON, mais nous faisons d'expresses réserves 1° sur le *but* du document; 2° sur le *sens* de la description; 3° sur l'*interprétation* du déluge¹.

Le but du poème serait de raconter la chute de l'homme suivant la tradition de Nippur — car c'est de Nippur que vient notre document.

Dans toute l'étendue du pays de Shumer, hommes et animaux vivaient ensemble dans la paix, le péché et la maladie n'atteignaient pas encore l'humanité.

1. Voici quelques critiques sérieuses que l'on a faites à LANGDON. L'auteur de ce texte, qui est un hymne, se proposerait d'indiquer combien est fondé en droit le culte d'Enki; et il nous montrerait ce dieu envoyant un déluge d'eau fécondante sur le pays de Dilmun, qui était désolé par une sécheresse telle que tous les hommes étaient anéantis. Cela symboliserait le phénomène périodique de la sécheresse et de l'inondation euphratéenne.

Suivant MORRIS JASTROW JR (JAOS XXVI (1916), 122-135), il s'agit d'une vue shumérienne sur l'origine des choses: sur la terre rien n'existe encore, si ce n'est Enki et Ninella, sa fille et épouse, parce qu'il n'y a pas d'eau encore. La déesse demande que l'eau soit créée. Après le rite de la fécondation physique par le dieu et la déesse, les eaux coulent pendant neuf mois.

(Le vaisseau dont on parle est celui d'Enki (Èa), et Uttu est un dieu, et non pas un héros échappé à un déluge dont il n'est pas question d'ailleurs).

L'humanité, sinon le premier homme, est instruite par Enki, ou plus exactement par son messager Úsmu (Isimu), de l'usage des plantes et des arbres, mais *il n'en interdit aucun*. La mort n'est donc pas un châtement; c'est la destinée toute naturelle de l'homme.

A la fin sont énumérés les dieux créés pour obvier aux maux qui atteignent les troupeaux et les hommes. Une invocation aux dieux termine le tout (Voir S. LANGDON, *Critical Notes upon the Epic of Paradise* in JAOS, 1916, 140-145. *The necessary Revision of the sumerian Epic of Paradise* in *The americ. Journal of semit. Language and Literature* (1917) 245-249.

Particulièrement favorisée, était la région paradisiaque de Dilmum, centre du pays, d'où le dieu des eaux, Enki, gouvernait l'humanité qu'il avait créée. Mais voici qu'un déluge anéantit les hommes — à cause sans doute d'un manque de respect à l'égard du dieu¹. — Les conditions de la vie sont désormais complètement changées; l'âge d'or est fini. La nature est hostile aux hommes — quelques personnages pieux avaient été sauvés du déluge; — Uttu lui-même, le favori du créateur, doit travailler². Bien plus, désormais, l'humanité est exposée à la souffrance, la mort est son destin. Comment expliquer cette malédiction?

La cause de ce malheur est dans la méconnaissance d'un mystérieux avertissement des dieux. Cet homme devait s'abstenir d'un fruit fatal; il en mangea et, dès lors, il fut frappé. Frappé dans ses biens : la terre ne donna plus à ses troupeaux assez de pâturages pour les nourrir³, ni assez d'eau pour les abreuver⁴; frappé dans sa personne : sa déchéance se manifeste en sa bouche peut-être pour la confusion du langage⁵ — et par le manque de cette nourriture légère⁶ qu'il aimait en son pays d'Orient, ou bien par les difficultés à se la procurer⁷.

Cet homme se sentit frappé également dans ses forces physiques⁸, dans ses organes vitaux les plus délicats⁹, dans

1. Il semble que le poème y fasse allusion. Cf. *infra*.

2. Sur cette partie, il semble bien que des doutes subsistent encore, même après les précisions apportées par LANGDON (PSBA 1916, 40-43; puis dans *The Expository Times* (1916), 165-168 et incorporé dans *Le poème sumérien*) à savoir : 1^o le poème décrit-il la création ou ce qui eut lieu après la création, 2^o s'agit-il d'un déluge destructeur ou d'un déluge d'eaux fécondantes?

3. Verso III, 24-25.

4. *Ibid.* 27-28.

5. Verso III, 32.

6. Ce texte l'appelle *brevage*.

7. *Ibid.* 30.

8. *Ibid.* 38.

9. *Ibid.* 36.

sa puissance génératrice¹, et même dans son intelligence².

Pour atténuer ces effets de la chute, le couple créateur octroya à l'infortuné, afin qu'il pût les invoquer dans chaque détresse physique, des patrons divins, préposés, les uns à la protection des troupeaux, et les autres à la santé des organes principaux qui intéressent soit la vie de l'individu, soit la vie de l'espèce; un autre fut préposé à l'intelligence de l'homme.

I

Le dieu des eaux, Enki, et son épouse, Ninella, règnent sur l'humanité à Dilmun. L'homme ne fait point de mal; il ne connaît ni la maladie, ni la vieillesse; les troupeaux n'ont rien à craindre des bêtes de proie. Point d'orages dévastateurs.

1. [Ceux qui sont] endormis, en vérité, ceux qui sont endormis, c'est
2. [Dans la montagne] de Dilmun qui est un lieu sacré, [vous³.
3. [dans le lieu sacré], ceux qui sont endormis, c'est vous.
4. ... la montagne de Dilmun qui est un lieu sacré.
5. La montagne de Dilmun qui est un lieu sacré, la montagne de Dilmun est propre;
6. la montagne de Dilmun qui est un lieu sacré, la montagne de Dilmun est pure.
7. Seuls, dans Dilmun ils sont couchés; [Dilmun est pure.
8. là où Enki avec son épouse repose,
9. cet endroit est pur, cet endroit est propre.
10. Seuls, dans Dilmun ils sont couchés.
11. Là où Enki avec la reine pure repose,
12. cet endroit est pur, cet endroit est propre.
13. Dans Dilmun, le corbeau n'a pas croassé.
14. *Le milan n'a pas crié à la manière du milan.*
15. Le lion n'a pas tué.
16. Le loup n'a pas ravi les agneaux.
17. Le chien n'a pas cohabité avec la chevrette au repos;
18. le *zéhu*, quand il mangeait du grain, il ne tourmentait pas.
19. Les rejetons grandissant....

1. Ibid. 34.

2. Ibid. 40.

3. Les textes religieux relatifs aux différents centres de culte contiennent mainte allusion à la chambre à coucher de chacun des grands dieux et de son épouse (Note de LANGDON). Ce fait est en effet bien connu.

20. Les oiseaux n'ont pas [abandonné] leurs petits.
 21. Les colombes, on ne les laissait pas s'envoler.
 22. Personne ne disait : « O mal d'yeux, tu es 'l'œil malade'. »
 23. Personne ne disait : « O mal de tête, tu es 'le mal de tête'. »
 24. Personne ne disait à la vieille femme : « Tu es une vieille femme. »
 25. Personne ne disait à l'homme vieux : « Tu es un vieux. »
 26. Dans la ville, personne n'habitait une place pure, où l'eau n'eût
 [pas été répandue].
 27. Personne ne disait : « Quelqu'un a changé le canal. »
 28. Nul prince ne refusait sa miséricorde.
 29. Personne ne disait : « Un fraudeur fraude. »
 30. Personne ne disait : « Hélas ! dans le sanctuaire de la ville¹. »

Ninella félicite son mari d'avoir créé un paradis où l'on peut goûter tant de bonheur².

II

PROMESSE DE GRANDES PLUIES.

1. Dans ton grand... que les eaux se précipitent !
2. Puisse ta ville boire de l'eau en abondance !

1. Idée empruntée aux textes liturgiques, qui contiennent de nombreux chants funèbres sur les calamités qui ont désolé les anciennes villes de la Basse Mésopotamie. Cf. LANGDON. *Le poème sumérien*, p. 165.

Se rappelant la manière dont le Poème *Enuma elish* décrit le temps où rien n'était encore (cf. *infra*), JASTROW admet qu'il s'agit, ici également, de la création et que l'auteur veut dire que rien n'existait. On objecte à cette manière de voir qu'il y a une *différence trop marquée entre les passages en question* pour admettre qu'ici et là le but soit le même ; par exemple, pourquoi, pour signifier que rien n'existait, l'auteur aurait-il écrit les vers 21, 27, 28 ? Qu'on relise *Enuma elish*, ou bien la tablette de Nippur n° 14005 (BARTON, *Miscellaneous Babyl. Inscr.* n° 8, et la copie collationnée par LANGDON. *Le poème sumérien*, Pl. VII-VIII, et trad. p. 1361) ! JASTROW cite, en faveur de sa thèse, les vers 13-16 du poème que nous étudions ; s'ils étaient seuls, il pourrait sembler qu'ils lui soient favorables ; mais 22-24 le sont moins ; quant à 32, on ne peut en donner une interprétation apodictique, puisque le passage est mutilé : il y manque 7 lignes.

On a dit aussi que notre texte décrit une sécheresse — à laquelle Èa va remédier par des pluies abondantes — ; on admet donc qu'elle entraîna la mort de tous les hommes !

Il est bien sûr que plus d'un Mythe nous a été révélé, inséré dans un texte d'Incantation ; mais il n'est pas évident que notre texte finisse (col. VI) par une incantation qui serait le *but* de tout le morceau, suivant JASTROW (l. c. JAOS, p. 129, 12.).

2. Vers 31 suiv.

3. Puisse Dilmun boire de l'eau en abondance!
4. Ton puits d'eau amère, fais-le couler comme un puits d'eau douce!
5. Que ta ville soit la demeure qui rassemble le pays de Shumer!
6. Que Dilmun soit la demeure qui rassemble le pays de Shumer!
7. Maintenant, ô dieu Soleil, répands tes rayons:
8. ô dieu Soleil, dresse-toi dans le ciel!

Et tout cela se réalise; on nous le dit en répétant, en style direct, les paroles de la promesse¹.

Maintenant Enki va confier un secret à Nintud:

26. Son destin, en secret, grandement, libéralement, il lui affirma.

Quel est ce secret? D'après LANGDOX, l'homme n'est plus agréable au dieu créateur.

27. Il dit: l'homme n'entre pas chez moi.

Aussi lui annonce-t-il qu'il va détruire² les hommes par un déluge qui durera huit mois et cessera le neuvième³. Il le jure par le ciel⁴.

III

Nintud veut sauver un de ses serviteurs d'une piété exemplaire, Uttu; elle l'appelle au bord du fleuve, auprès de la barque d'Enki où le dieu paraît le faire monter.

10. il a placé son pied, seul, sur le bateau.

Le déluge se déchaîne (répétition en style direct des vers qui l'ont annoncé⁵ et l'on nous décrit la montée graduelle des eaux, et la monotonie de ces jours angoissants:

13. Enki submergea les champs.
14. Les champs reçurent les eaux d'Enki.
15. Ce fut le premier jour du premier mois.

1. 12-19=1, 1-7.

2. *Ba-ni-in-riq*. Voir LANGDOX, *Le poème sumérien* p. 177, note 6, et p. 178, note 2.

3. 30-46.

4. 29.

5. Verso III, 13-18=Verso II, 33-43.

16. Ce fut le second jour du second mois.
 17. Ce fut le neuvième jour du neuvième mois, le jour de la cessation
 18. Comme la graisse, comme la graisse, comme le *sui*, [des eaux.
 19. Ninkurra (comme) la graisse,
 20. même Nintud, mère du pays de Shumer, les a créés.

Le déluge fini, Nintud s'entretient avec Uttu sauvé des eaux¹. Elle le recommande à Enki.

VERSO I.

Enki fait venir Uttu dans son temple et lui révèle des secrets. (Uttu est précédé du signe divin, mais il est jardiner².)

VERSO II.

Dès la plus haute antiquité, en Babylonie, comme en Égypte par exemple, on s'est demandé d'où viennent les privations, les maladies, les infirmités, la difficulté de l'intelligence à percevoir la vérité. Ne dirait-on pas que le poète qui composa notre hymne ait été préoccupé de ce problème? Il semble qu'il nous présente, après le déluge, un homme instruit par le créateur Enki et qui, par sa faute, se trouva exposé à tous les maux qui désolent l'humanité.

Après une lacune assez longue, nous avons une énumération de plantes — médicinales peut-être — et d'arbres, dont les dieux permettent à Uttu de manger les fruits. Mais il semble qu'Enki lui ait défendu de goûter à une plante « dont il avait fixé le destin. »

20. Mon roi, au sujet de la plante *u-gish*³ elle dit :
 21. « il peut en couper, il peut en manger ! »
 22. Mon roi, au sujet des plantes portant du fruit elle dit :
 23. « il peut en cueillir, il peut en manger ! »

1. Il y a encore, dans cette colonne, des répétitions, fastidieuses pour nous, qui rappellent les répétitions d'autres poèmes, et aussi celles de la poésie lyrique sumérienne.

2. Verso I, *passim*.

3. LANGDON estime qu'il s'agit d'une plante exotique.

24. Mon roi, au sujet des plantes... elle dit :
 25. « il peut en couper, il peut en manger! »
 26. Mon roi, au sujet des plantes à épines elle dit :
 27. « il peut en cueillir, il peut en manger! »
 28. Mon roi, au sujet des plantes... elle dit :
 29. [« il peut couper,] il peut en manger! »
 30. [Mon roi, au sujet des plantes...] elle dit :
 31. [« il peut en cueillir, il peut en] manger! »
 32. [Mon roi, au sujet des plantes...] elle dit :
 33. [« il peut couper], il peut en manger! »
 34. [Mon roi], *approcha de la plante kasû,*
 35. *il en cueillit il en mangea;*

alors la déesse éplorée s'écria :

38. « *Il ne verra plus la face de la Vie jusqu'à ce qu'il meure!* »

Là-dessus, Enlil, le créateur, et Ninkharsag, irrités¹ se lamentent aussi :

41. Moi, Ninkharsag, j'ai engendré ces enfants, et quelle est ma récompense?²

VERSO III.

Dans un dialogue sur les remèdes que comporte la nouvelle situation de l'humanité³, le couple divin se concerta en vue d'adoucir les épreuves de sa créature par le secours d'êtres supérieurs produits à cette fin.

Ninkharsag semble consoler Enlil et s'excuser elle-même d'avoir fait l'homme si défectueux⁴ :

1. *Khush-a.*

2. Cela rappelle *Gen. VI, 5-7* : *Videns autem Yahweh quod multa malitia hominum esset in terra et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum, omni tempore, poenituit eum quod hominem fecisset in terra. Et, tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo, inquit, hominem quem feci, a facie terrae. .*

3. « La déesse, interrogeant le dieu, s'adresse par-dessus lui à l'homme. « En corrélation quand le dieu répond qu'il souffre dans ses biens, dans « ses membres et ses facultés, disgrâce qui ne saurait atteindre un dieu, « il est manifeste qu'il répond au nom de la créature elle-même. » SCHEIL, p. 3.

4. Dans l'énumération des maux, l'auteur suit une marche ascendante : d'abord les maux qui atteignent l'homme pasteur dans ses pâturages.

- Verso, III, 24. Mon frère, en quoi te sens-tu souffrant?
 25. « Mon pâturage¹ est souffrant! »
 26. Voici que je t'enfanterai le divin *Abû*².
27. Mon frère, en quoi es-tu souffrant?
 28. « Mon troupeau³ est souffrant!⁴ »
 29. Voici que je t'enfanterai le divin *Nin-tulla*⁵.
30. Mon frère, en quoi es-tu souffrant? — « Ma bouche⁶ est
 [souffrante! »
 31. Voici que je t'enfanterai la divine *Nin-ka-utud*.
32. Mon frère, en quoi es-tu souffrant? — Ma bouche est
 [souffrante! »
 33. Voici que je t'enfanterai la divine *Nin-ka-si*⁷.
 34. Mon frère, en quoi es-tu souffrant? — « Mon *NA*⁸ est
 [souffrant! »
 35. Voici que je t'enfanterai la divine *Na-zid*⁹.
36. Mon frère, en quoi es-tu souffrant? — « Mon bras¹⁰ est
 [souffrant! »
 37. Voici que je t'enfanterai la divine *Da-zi-ma*¹¹.

1. Pâturage, *ab*.

2. *Abû* (c-à-d. *Tammuz*), le dieu qui renouvelle et protège la végétation. — Il y a, dans le nom de chaque remède comme un écho du mot qui indique le mal.

3. Troupeau, *tul* — le remède est *Nin-tul-la*.

4. La terre que l'homme cultivait d'abord sans peine, vient de se révolter; faute de nourriture suffisante, les animaux sont menacés de mourir.

5. Le dieu des citernes, des fosses. On conçoit combien est importante pour les pasteurs, en Orient, la question eau. « Le buffle » par ex., s'il reste plus d'un jour sans eau, se détache à l'arrière, se couche et meurt ». SCHEIL, p. 5.

6. Bouche, *ka*. Remède : *Min-ka-utud*.

7. *Nin-ka-si* = la dame qui comble la bouche. (*Nin-kasi* est la divinité des breuvages. Br. 11003.)

8. *NA* (lecture SCHEIL) = *makhirtum* (MEISSNER SAI, 897), euphémisme pour désigner l'organe ou une partie de l'organe de la génération.

9. *Na-zid* (SCHEIL), au lieu de *na-zi* (LANGDON) = *NA sain*. Cette déesse est chargée de protéger la génération et l'enfantement.

10. *Da* signifie le *bras droit*, et, par extension, le *côté*. On le considérait (note SCHEIL) comme l'organe principal de la force physique. (Pour les Babyloniens, un *vaillant*, c'était celui dont le bras sort et n'est pas paralysé *mâ-da*.) C'est donc l'action extérieure de l'homme qui est atteinte.

11. *Da-zi-ma* = celle qui lève un bras sain.

38. Mon frère, en quoi es-tu souffrant ? — « Ma côte¹ est
[souffrante ! »
39. Voici que je t'enfanterai la divine Nin-*til*.
40. Mon frère, en quoi es-tu souffrant ? — « Mon esprit²
[est souffrant ! »
41. Voici que je t'enfanterai la divine En-shag-*me*³.

A chacun de ces êtres secourables on fait une situation auprès des hommes :

42. Dans leur jeunesse, à peine nés, voici leur apanage :
43. Abu sera roi des pâturages ;
44. Nin-tulla sera seigneur de Magan.
45. Nin-kha-utud épousera le dieu Nin-azu ;
46. Nin-ka-si sera Nig-shag-si ;
47. Na-zid épousera Umundarâ ;
48. Dazima épousera... *zim*.
49. Nin-til sera la dame des mois ;
50. Enshagme sera le seigneur de Dilmun.
Gloire (aux dieux) !

Le Déluge

d'après la recension de Nippur.

Nous avons au moins six recensions assyro-babyloniennes du déluge : celle de Nippur, la plus ancienne ; le fragment POEBEL⁴ ; le fragment SCHEIL⁵ du temps d'Amizaduga, 4^e successeur de Hammurabi, vers 1868 av. J.-C. ; la recension de la XI^e tablette de l'Épopée de Gilgamesh, 668-626 av.

1. Côte : *til*. *Til*, c'est aussi la cage thoracique qui protège les organes les plus importants de la vie ; c'est pourquoi ce signe *til* eut bientôt, chez les Babyloniens, le sens général de *vie*. Donc : *til* = côte, *vie*. Dans la tradition hébraïque, la première femme est appelée Ève (*khawâh*, *khawwâh*) « vivante » ou « vivifiante » (parce que issue d'une côte de l'homme?)

2. Me = fabriquer, ouvrir. En sémitique, *me* = *khasâsu* : comprendre *khasisu* : oreille, intelligence.

3. En-shag-me : *le seigneur qui guérit* ou *qui améliore l'intelligence*.

4. *Hist. and Grammat. Texts*, N^o 1, pl. 1.

5. SCHEIL le publia dans RT, XX, 55 suiv.

J.-C.¹; le fragment Èa et Atarkhasis², 650 av. J.-C.; enfin la recension du prêtre babylonien Bérose, 330-250 av. J.-C.³.

De la recension de Nippur nous avons un fragment⁴ qui date, d'après HILPRECHT, de la dynastie d'Isin, 2339 à 2115 environ⁵, certainement d'une époque où le sanctuaire d'Enlil, à Nippur, avait la suprématie sur les temples babyloniens et la prépondérance dans l'activité littéraire. Il représente la plus ancienne *version sémitique* du déluge faite sur un *original shumérien*⁶ : les recensions ninivites (Tablette XI de Gilgamesh et fragment DT 42) postérieures de 1500 ans en, sont que des *éditions différentes* du même récit, avec d'importantes divergences, abréviations, ou additions. L'étude comparée des divers récits montre que celui-ci ressemble le plus dans les termes, autant du moins que l'on peut en juger, au récit hébreu du déluge que l'on appelle P⁷.

1. tien
2. je dissiperai
3. *tous les hommes ensemble englohera*
4. [toi sauve ta v]ie avant qu'arrive le déluge
5. [sur tous les autres] j'enverrai massacre, extermination, destruction
6. construit une barque et [tion
7. de hauteur totale soit sa construction
8. soit un bateau.... qui protège la vie

1. Ces dates indiquent la durée du règne d'Ashurbanipal (c'est de la Bibliothèque de ce monarque que vient l'Épopée de Gilgamesh). Nous avons de ce récit un autre fragment néo-babylonien (SP II, 960) qui fut copié à la même époque.

2. DT 42; CT XV, Pl. 49. Ce récit vient de Ninive, comme le précédent.

3. Elle est rapportée par Eusèbe, *Chronique* I, 19-24.

4. Publié et édité par H. V. HILPRECHT, *The earliest version of the babylonian deluge story and the temple library of Nippur*. Philadelphia, 1910. Voir aussi H. V. ZEUSERUSO, *D. neue Fund Sintfl. a. d. Tempelbibl. v. Nippur v. Hilprecht*. Leipzig, 1910.

5. Arguments : linguistique; paléographie; stratigraphie : trouvé dans une couche de 20.000 tablettes, entières ou fragmentaires, du 3^e mill. av. J.-C. Cette recension fut donc faite environ cinq ou six siècles avant Moïse et un demi-siècle avant Hammurabi contemporain d'Abraham.

6. On ne l'a pas encore découvert.

7. *Gen.* VI, 13-20; 88, 11.

9. . . d'un toit¹ solide recouvre-la.
 10. . . . le bateau² que tu feras
 11. . les bêtes de la campagne, les oiseaux du ciel³
 12. en nombre complet
 13. et la famille.

Mythe d'Etana⁴.

Les dieux Anunnaki siègent pour statuer en faveur des hommes contre les Igigi qui leur sont hostiles.

Il semble que le malheur de l'humanité vienne de ce qu'elle n'a pas de roi. Les insignes de la royauté existent bien, mais ils sont au ciel, et ce sont précisément les Igigi qui les détiennent. Personne ne peut les ravir.

Il faut pourtant découvrir un moyen pour s'en emparer... Une première tentative dut échouer....

- I. 1. Les grands dieux Anunnaki qui fixent le destin s'assirent et tiurent conseil au sujet de la terre, les créatures des régions, les auteurs de la nature, les Igigi étaient opposés aux hommes.
1. Sceptre et tiare, diadème et bâton de commandement devant Anu dans les cieux sont placés⁵.

1. *Tséru* (dans el-Amarna : tsukhru), comme l'arabe , signifie *dos*, *croupe*, et aussi *cime* : il correspond à l'hébreu (*Gen.* VI, 16) *tsohar* תְּסוּחַר (*ṯṯṣṣ* λεγομ.) que les modernes traduisent volontiers par *toit*.

2. Dans les diverses recensions du déluge, on a les mots « barque » ou « bateau » en général (*elippu*), c'est le mot de notre l. 6 : « grande maison » (*ekallu*). Ici, nous avons *magurgurrum* qui n'est autre que le *sumérien* MA-GUR-GUR. Il semble bien que l'on doive entendre, par ce mot, un « bateau-maison », dans lequel les dieux, les hommes et les bêtes pussent vivre confortablement, à l'abri des vagues qui battaient les flancs de l'arche, de la pluie qui tombait sur le toit, et de toutes les autres intempéries. (HILPRECHT, l. c., p. 53-55). L'hébreu a תְּבָח *tébâh* = *arche* (dont la racine n'est pas connue). On peut rapprocher ce mot de l'égyptien

 *debt* « caisse, coffre, tombe », qu'on lit sur les murs des plus anciens tombeaux. En Assyro-babyl., IV R 30, n° 2, fait allusion à une *tebitu* de Tammuz qui paraît être une sorte de barque.

3. Fragment appartenant au R. P. SCHENL., publié et traduit par l'illustre assyriologue dans RT XXIII (1901), 18-23), 18-23. « L'écriture est archaïque et, sans aucun doute possible, antérieure à Hammurabi. » SCHENL.

4. Ou bien : « anciennement comme le firmament dans les cieux sont placés. » SCHENL.

Il n'y a pas de conseil des humains qui
du ciel la royauté puisse enlever.

A la fin la tablette — en assez mauvais état, — un dialogue s'engage entre un aigle et Etana.

Dans un texte postérieur, nous verrons comment Etana put monter au ciel sur les ailes d'un aigle. Le héros figurera ensuite avec le titre de roi, sans qu'aucun texte puisse encore nous dire comment il le mérita¹.

2. *Poésie lyrique.*

Nous avons des hymnes religieux — ou psaumes, si l'on veut — marqués par les caractères généraux de la poésie shumérienne que nous avons déjà indiqués², et par un parallélisme — assez monotone d'ailleurs — des idées, des mots, des lignes ou vers, sur lequel nous allons revenir.

Presque tous³ ces hymnes, dont plusieurs sont signés⁴, paraissent avoir été composés par des poètes, à l'occasion de calamités locales⁵ et avoir reçu plus tard la consécration du culte public.

Nous avons des compilations d'hymnes et de prières dont le texte shumérien est accompagné d'une lecture sémitique. Ces *compilations* sont relativement récentes; toutefois, il est très probable que les textes shumériens, comme tels, remon-

1. Dans l'*Épopée de Gilgamesh* (Tab. II, Col. IV^b, l. 45), Etana sera aux enfers.

2. Nous ne voulons pas y revenir; ajoutons seulement ici que parfois une rime, ou mieux une fin de ligne revient d'une manière très monotone, en manière de litanie. Par ex. voir p. 40, la première partie du Psaume à Enlil.

3. Il faut excepter, entre autres, les Hymnes à Tammuz.

4. CT XV, 15; 20-21.

5. Tel chant de la collection « il se lève comme le soleil » fut composé pour déplorer la ruine de Nippur. On y fera, dans la suite, des additions afin qu'il puisse convenir à d'autres villes. IV R 11 = K 4613, avec une recension K 7083.

tent à l'époque dont nous nous occupons en ce moment, et qu'ils furent simplement copiés, compilés ou combinés dans la suite des temps. Quant aux lectures sémitiques qui accompagnent quelquefois *chaque* ligne, d'autres fois *quelques* lignes seulement du texte shumérien, ce seraient des traductions relativement récentes.

Comme plusieurs estiment que ces textes shumériens *pourraient bien* être, à la rigueur, des retraductions de recensions babyloniennes, nous n'en ferons pas état dans la présente étude afin de ne pas diminuer l'intérêt des faits littéraires que nous allons exposer. Nous nous réservons de les étudier plus tard, comme ces compilations.

La littérature sacrée des shumériens se divise en deux classes : 1^o les *formules* « *mystiques* » ou *magiques*¹ que le prêtre des incantations récitait sur le fidèle ; 2^o les prières pour le culte public que les psalmistes chantaient dans les temples. Et ce sont ces dernières qui appartiennent au « genre poétique ». Les Shumériens les classaient, plus volontiers, non pas d'après leur objet, mais *d'après l'instrument de musique qui les accompagnait*² : *timbale*³, *tympanum*⁴ ou *tambourin*⁵. Les psaumes les plus

1. *En = shiptu* = incantation.

2. Voir une de ces classifications de psaumes à Enlil et à Ishtar, IV R 55 (A un endroit, le copiste note qu'il ne peut pas lire le titre).

3. *Khalkhallatu*. Cf. F. THUREAU-DANGIN, RA, XVI (1919), 122.

4. *Balag*. Cf. F. THUREAU-DANGIN, RA, XVI (1919), 121 suiv.

5. *Manzu* ; *metsû*. Tel paraît être le sens de ces trois mots (nous traduisons les deux derniers par *tympanum* et *tambourin* afin de bien marquer qu'ils paraissent avoir même nature) ; il ne suit pas de là, évidemment que ces instruments fussent identiques aux trois de même nom usités chez nous. — Il existe cependant quelques compositions religieuses shumériennes désignées par des notes liturgiques spéciales ; elles sont probablement moins anciennes que les hymnes classés d'après l'instrument accompagnateur ; d'ailleurs elles étaient suivies d'un *er-shemma* ou même d'un chant sur le *tympanum* et d'un autre sur le « *tambourin* » ; v. g. : le Ps. *anc-baranara* (SBH n^{os} 14 ; 15 ; 21 ; 22 ; 25 ; 26). Peut-être ces compositions religieuses furent-elles utilisées le jour où le culte public se développa en longue

archaïques sont tous des compositions pour la timbale¹

Ils sont caractérisés par une certaine symétrie de l'idée ou même des mots que nous allons analyser.

Souvent les deux hémistiches d'une même ligne sont marqués très nettement, matériellement même, par la manière dont le scribe écrivait ou copiait son texte. — dans les *lamentations à Tammuz*, par exemple².

Quelquefois *la même idée* est exprimée en termes identiques dans chacun des deux hémistiches d'une même ligne³.

En certains cas, les deux hémistiches ne diffèrent que par une très légère différence. Afin de mieux faire remarquer ce fait, nous citons la transcription shumérienne :

dirig-ga-zu-dé za-e dirig-ga-zudé
dirig-ga-zu-dé bi-il-a-zudé za-e dirig-ga-zu-dé⁴

Il y a *parallélisme*, non pas seulement d'idée, mais aussi de *mots*, quelquefois⁵.

Souvent il n'y a, entre une ligne et l'autre, d'autre différence qu'une *nuance* de la pensée ou une *circonstance* spéciale :

Seigneur, qui connais le destin, en Shumer, auguste par nature;
ô Éuilil, seigneur qui connais le destin, en Shumer, auguste par
[nature⁶

liturgie, tandis qu'à l'origine on se serait contenté d'un seul psaume appelé *er-shehma*. Cf. LANGDON, *Sumer and Babyl. Psalms*. Paris, 1909. Introd., p. VI-XXIII.

1. L'étude de ces psaumes montre qu'une composition pour la *timbale* pouvait être un hymne de louange (CT XV, 40), un chant presque de « genre épique. » CT XV, 15.

2. CT XV, 20-21; 18; 19; 26-30; IV R 27, 1; 30, 2; Chant à Ishtar de Const. in RA XV (1918), 127-131. Cf. CT XV, 24-25, l. 7-11; etc., etc.

3. CT XV, 7-9, *recto* 17; cf. 20; 21; 17, 6; 14 *verso*, 7-10.

4. CT XV, 17, l. 12-13.

5. CT XV, 24-25, *verso* l. 25 et 26; 27 et 28; 7-9, *recto*, 20-21; *verso*, 2-6; 19-20.

6. CT XV, 40, 1-2.

Les lignes ou vers parallèles peuvent d'ailleurs être assez nombreuses¹.

Deux vers à peu près identiques peuvent être séparés par un vers².

Quelquefois, après avoir émis en deux vers deux idées ou deux nuances d'idée, on les unit ensemble dans un troisième vers :

Petite grêle en main *um-me-ti*, qui peut rivaliser avec toi?
 Grande grêle en main *um-me-ti*, qui peut rivaliser avec toi?
 Avec ta petite et ta grande grêle, fonds sur lui!
 L'ennemi, que ta droite le détruise³.

En tel passage, les vers sont par 2 + 2'.

Quelquefois la symétrie est déterminée par une simple analogie — très réelle d'ailleurs — de construction.

Faisons remarquer enfin que, souvent, plusieurs de ces procédés de symétrie ou de parallélisme sont utilisés en un même morceau.

Il est souvent très malaisé de fixer le sens de ces « poésies », à cause du *flo* qui les caractérise; leur texte paraissait sans doute assez clair aux aèdes⁵ qui, les premiers, chantèrent, aux prêtres — du moins à ceux des plus anciens temps — qui répétaient ces hymnes; mais, pour nous, la formule produit plus d'une fois l'effet d'une sorte de gaze jetée sur la pensée et qui nous fait rêver autour de l'idée fondamentale, avec

1. 2 : CT XV, 24-25, verso 15-16; 22 recto 1-2; 15, 16.

3 : *ibid.*, 23, 7-9.

5 : *ibid.*, 7-9 recto, 32-36; 22, verso, 2-6, puis 7 et 8.

7 : *ibid.*, 24-25, verso, 19-24.

10 : *ibid.*, 24-25, verso, 1-10.

2. Par ex. CT XV, 22, l. 11 et 13.

3. CT XV, 15, l. 23-25. Cf. *Jos.* X, 11 : «... Yahweh fit tomber du ciel sur eux de grosses pierres jusqu'à 'Azèqâh, et ils moururent. Ceux qui périrent par les pierres de grêle furent plus nombreux que ceux qui furent tués par l'épée des enfants d'Israël ».

4. CT XV, 23, l. 16-19.

5. On comprendra que nous n'entendons pas comparer d'une manière absolue, ni surtout d'une manière générale, les premiers auteurs de ces hymnes ou psaumes aux aèdes grecs.

l'appréhension d'ailleurs que la nuance ou le sentiment exprimés par l'auteur fussent assez différents de ce que nous imaginons.

Ces réserves faites, nous devons dire que certains hymnes, dans leur teneur actuelle, peuvent être comptés parmi les compositions religieuses les plus hautes et les plus poétiques de la littérature babylonienne : tels un hymne à Tammuz¹, d'un rythme musical remarquable, un psaume à Enlil² pénétré d'une très réelle piété ; un autre psaume à Enlil³, animé d'un sentiment profond de la faiblesse de l'homme et de la puissance de la divinité.

Les textes que nous allons citer appartiennent au groupe ER-SHEM-MA ou Psaumes de pénitence, Lamentations⁴.

PSAUME A ENLIL⁵.

En cet hymne, comme en bien d'autres, et dès cette époque, on proclame avec complaisance la *paternité*⁶ de la divinité : le dieu est un père ; ses adorateurs sont ses enfants.

Enlil, père, est aussi le maître de toutes choses, puissant et clairvoyant par nature ; maître de la terre : de lui dépend sa fertilité ; maître des hommes : la paix est un de ses dons.

Seigneur qui connais le sort du pays, qui es puissant par nature⁷,

Enlil, Seigneur qui connais le sort du pays, qui es puissant par nature,

Père Enlil, Seigneur des pays,

Père Enlil, Seigneur à la parole fidèle,

Père Enlil, pasteur des « têtes noires »,

Père Enlil, le clairvoyant par nature,

Père Enlil, puissant, illumine les hommes.

1. CT XV, 18.

2. CT XV, 10.

3. CT XV, 11 ; de même 13.

4. Une autre classe est appelée ER-SHA-KHUD-GA ou Psaumes pénitentiels pour l'apaisement du cœur.

5. CT XV, 10.

6. Sur le sens de cette paternité, cf. t. III : Idées religieuses.

7. *Im-te-na*

Père Enlil, ceux qui résistent apaise-les¹.
 Bœuf couché, comme un veau tu abats.
 Enlil, maître² de la vaste terre;
 Seigneur au nom glorieux, chef de la terre;
 Seigneur par qui l'huile pure et le lait NUNUZ-AM abondent;
 Seigneur qui établis la paix, qui protèges le pays³.
 En son lieu de repos, en force il est grand,
 depuis les montagnes du lever du soleil jusqu'à celles de son coucher.
 Dans le pays, le maître c'est toi! de la vie le seigneur c'est toi!
 Enlil, dans les pays la maîtresse de la vie, c'est ton épouse, la maîtresse
 Auguste, la terreur au haut des cieus procède de toi. [de la demeure!
 Enlil, la splendeur des champs fais qu'elle rayonne⁴!
 L'oiseau de ciel et le poisson du vivier tu les nourris
 Père Enlil, avec des chants sublimes les apports de la terre te sont
 [offerts, en dons ils te sont présentés.
 Seigneur de Shumer, les figues de la ville, don de la terre pour la vie.
 [reçois⁵.
 Père Enlil, accepte les offrandes pures, nombreux reçois (les dons.)
 Total : 25 lignes.
 Psaume pour la flûte.

HYMNE A ENLIL⁶.

O révérend, retourne-toi!	ta ville regarde-la ⁷ !
O sublime, ô révérend, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Seigneur des pays, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Seigneur à la parole sûre, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Enlil, père de Shumer, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Pasteur des « têtes noires », retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Clairvoyant par nature, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Héros qui conduis l'humanité, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
O toi qui fais habiter en paix, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers ta ville de Nippur retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers la brique de fondation d'Ékur retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers Kenur la vaste demeure retourne-toi!	ta ville regarde-la!

1. Littér. : fais reposer.
 2. *Dam-kar-ra* = celui qui a des richesses, le négociant, le « pacha ».
 3. Le sens de la 2^e partie de cette ligne n'est pas sûr.
 4. *Bil-bil* = flamber.
 5. Le texte porte *me-a* : toi. Le sens précis de cette ligne n'est pas certain.
 6. CT XV 13.
 7. *La* n'est pas dans le texte; nous l'écrivons, à cause de l'inversion, afin de bien marquer que ce n'est pas la ville qui regarde.

Vers Dulazag, le lieu saint, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers l'intérieur de la maison royale retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers la grande porte, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers Éganunmakh, retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers le dépôt des apports du temple retourne-toi!	ta ville regarde-la!
Vers la grand place du dépôt retourne-toi!	ta ville regarde-la!
<i>Vers la brique de fondation d'Ékur</i> retourne-toi!	ta ville regarde-la!
<i>Vers la brique de fondation de Larsa</i> retourne-toi!	ta ville regarde-la!
A ta ville dévastée,	combien tarderas-tu à retourner?
De celle qui est perdue,	quand auras-tu pitié?
Dans la ville,	où tu distribuais le blé
où l'altéré soit désaltéré,	à ne plus boire,
où celle dont le mari est jeune,	puisse dire : « Mon mari! »
où celle dont l'enfant est petit,	puisse dire : « Mon enfant! »
où la jeune fille,	puisse dire : « O mon frère! »
daus la ville où la mère en couches	puisse dire : « Mon fils! »
où l'enfant,	puisse dire : « Mon père! »
dans les rues de laquelle les gens soient (paisibles) ou courent çà et là.	
Le petit périt,	le grand périt;
leur proie,	les chiens réalisent;
leur butin,	l'ennemi réalise;
dans leur salle des banquets	le vent révèle ¹ .

Total : 34 lignes.

Psaume pour la flûte — à Enlil.

A ENLIL².

L'auteur célèbre Enlil comme dieu créateur, providence des champs et des moissons; maître du ciel et de la terre : rien ne peut se dérober à sa puissance.

1. O Enlil, conseiller³ ton nom⁴ l'homme le sait-il?
2. le fort. le seigneur des champs cou-
verts de moissons!
3. Il fut engendré sur la montagne seigneur des champs ense-
mencés.

1. Il est difficile de bien fixer le sens des dix dernières lignes. On peut donner une traduction plausible, sans être sûr que telle autre, plausible, ne soit pas meilleure.

2. CT XV 11.

3. *Mar-mar* = conseiller de conseil.

4. Il faut se rappeler que *nom* était presque synonyme de *essence*. Cf. CHARLES-F. JUAN, *Sumer et Akkad*, 22.

4. Guerrier plein de vigneur, père Enlil,
 5. grand, divin, puissant à jamais¹ tu demeures!
 6. Ta volonté s'étend à tout comme le grain dans la mois-
 [son se lève :
 7. la tête altiére, le pays ennemi tu abats,
 8. le prépotent, la montagne hostile tu abats.
 9. le pays ennemi, violemment, comme sur un pieu tu frappes
 10. Les pays hostiles tu aplatis. [sur sa tête!
 11. « Des pays le rempart c'est moi! le verrou c'est moi! »
 12. Ceux qui lèvent orgueilleusement le front tu les renverses!
 13. La porte du ciel tu ouvres²,
 14. le verrou³ du ciel en le tirant,
 15. la targette⁴ du ciel en la levant,
 16. le loquet⁵ du ciel en le poussant.
 17. Le pays qui n'obéit pas violemment tu y jettes la con-
 18. le pays ennemi qui n'obéit pas tu l'humilies⁶. [fusion :
 19. Seigneur, qui envoies la famine, jusqu'à quand détruiras-tu?
 20. La colère de ton cœur qui l'apaisera?
 21. La parole de ta bouche, elle jette dans l'abattement⁷.
 22. Contre toi, qui marcherait en guerre?⁸
 23. Seigneur, tu es la puissance dans le ciel pur, la domination
 [sur la terre"
 24. « Le poisson de la mer c'est moi qui le retiens, l'oiseau
 [dans le ciel...¹⁰ »
 25. Le cultivateur qui plante¹¹ les champs, ô Enlil c'est toi!
 26. Seigneur puissant, héros....
 27. à ta droite, personne n'échappe
 Verso : 28. à ta droite, aucun méchant n'é-
 [chappe

1. *A-GA* = *arkatu*; on peut admettre, ici, le sens : *pour la suite des temps*.

2. *GUB* paraît être pour *GAB* : *ouvrir*

3. (*GISH*) *SU-DI-ESH*.

4. (*GISH*) *SAR-KUL*.

5. (*GISH*) *SI-GAR*.

6. Nous traduisons la *variante*, qui observe mieux le parallélisme que le mot du texte (= tu ne crains pas!).

7. Littéralement : *la dépression s'ensuit*.

8. Littér. : *avec toi qui se collerait?*

9. Ou bien : ... pur, le souverain dans les pays : *nir-gal uku-uku-(ye)?*

10. Le *ni-nun* final pourrait se lire *ni-ri*, ce qui d'ailleurs n'éclaircirait pas le texte.

11. *ANIN-RU* = *planter*; c'est-à-dire : *c'est du dieu que dépendent les récoltes*.

30. ¹ Quand tu ouvres la bouche,	la terre [obéit ²]
31. Ce que tu as décidé,	l'homme ne [l'en- freint point] ³
32. Apaise-toi ⁴ ,	ô Enlil!
33. Le maître des guérets,	tout-puissant, c'est [toi!
34.	des dieux, c'est toi!
35.	des Anunnaki, c'est
36.	Enlil, c'est toi! [toi!
37.	des Anunnaki, c'est [toi!
38. Le maître du chant,	ô Enlil, c'est toi!

38 lignes de lamentation sur le tympanum, au dieu Enlil.

A LA DÉESSE MAMA⁵.

Mama⁶, est « la souveraine des dieux⁷, qu'on identifiera à *Nin-tud*, déesse sage-femme, patronne des accouchements.

87536

Col. 1,	1. Je veux chanter le chant de Bêlit-ili.
	2. Compagnons, soyez attentifs; guerriers prêtez l'oreille!
	3. Chanter Mama est meilleur que le miel et le vin,
	4. meilleur que le miel et le vin,
	5. meilleur que le <i>khanabu</i> et la figue ⁸ (?)
	6. meilleur que le meilleur des beurres purs,
	7. meilleur que le <i>khanabu</i> et la figue (?)
	8. Mama enfanta un premier, et
	9. elle leva la tête et amena le roi.

1. La ligne 29 est illisible.

2. Sens supposé d'après l'analogie.

3. *Id.*

4. Apaise-toi : *shed-dé* = pacificateur; voir l. 20 : (qui) l'apaisera = *ib-shed-dé*.

5. CT XV Pl. 1-6. Texte *sémitique*, contemporain et même antérieur peut-être à la période 2200-2100 av. J.-C., car bien qu'il soit écrit en caractères babyloniens, sa « calligraphie » est celle des textes de comptabilité de la dynastie d'Ur. (E. W. BUDGE, dans la petite note qu'il a imprimée en tête de CT XV; voir aussi L. W. KING, *The seven tablets of Creation*, t. I, p. LXXVII). P. DUORME a traduit ce texte dans RA VII (1909), 11-20.

6. Appelée aussi Mami dans le Mythe d'Èa et Atarkhasis et assimilée, plus tard, à Ishtar.

7. Bêlit-ilê.

8. *Khashkhuru*.

10. Mama enfanta un second :
11. Le second était Zarigga, dieu du palais.
12. Mama enfanta un troisième, et...¹

- Col. VIII, 2. « O Anu, que le butin de Shumer ne s'élève pas haute-
[ment !
3. Le Shubaru habile à mettre en pièces, que Shumer tous
[les ans le mette en pièces ! »
 4. Ainsi lui parlèrent-ils. Ninni et lui dans l'assemblée
[descendirent.
 5. Ninni dont ont cessé les offrandes fixes
 6. ne s'apaise pas à la parole de Lellu.
 7. Elle prit ses guerriers ;
 8. le Tigre avec une fermeture de bronze elle barra ;
 9. avec une fermeture de bronze, un verrou d'airain, le
[Tigre elle barra.
 10. Les dieux quittèrent leur ville, et, dans l'oubli, ils
[habitèrent leur demeure.

Le scribe note, à la ligne suivante, que le texte qu'il copie est *incomplet*.

93828²

1. « Entends ma prière ; certes, elle est élevée !
2. « Ma dame, entends ma prière ; certes, elle est élevée !
3. « Présente-la, ô ma mère, au dieu Adad.
4. « Nous entendons sa victoire : les forces ennemies
5. « il a repoussé et le pays il ne l'a pas laissé trembler.
6. « Lève-toi ! Va ! parle-lui, qu'il entende ta parole, qu'il mette fin
[à ton attaque ! »
7. Enlil ouvrit sa bouche et, dans l'assemblée de tous les dieux, il dit :
8. « Puisque Anu, le seigneur des dieux,
9. « a entrepris le combat et ne s'est pas découragé
10. « qu'on m'amène Bélit-ili, qu'on la fasse entrer devant moi. »
11. On amena Bélit-ili, et Enlil lui dit :
12. « Va ! apaise ton frère... de sa main fais lever³... »

1. A partir de cet endroit jusqu'à Col. VIII, nous n'avons que quelques mots.

2. CT XV Pl. 3-4.

3. Suivent 4 lignes sensiblement mutilées. La suite du texte intéresserait peu ; nous ne la donnons pas.

c. — *Littérature juridique.*

CODE DE LOIS.

Les Shumériens eurent un code — ou des codes — de lois dont nous connaissons quelques articles, depuis la publication de trois tablettes conservées au Musée de Philadelphie. Deux de ces tablettes ont été publiées par LUTZ¹, l'autre par CLAY².

De la tablette CLAY un seul côté est conservé; il est divisé en trois colonnes qui sont les quatrième, cinquième et sixième du document. Au bas de la quatrième et de la cinquième, on lit les chiffres 37 et 35 qui indiquent le nombre de lignes des colonnes respectives.

Le texte³ appelle ces lois « lois de la déesse Nisaba et du dieu Khani⁴ ». (Hammurabi recevra les siennes du dieu Shamash.)

Les deux premiers articles se rapportent aux mauvais traitements causés à une femme enceinte.

Le quatrième article se rapporte au cas du fils qui ne veut pas demeurer à la maison paternelle : il perd son droit « à la maison, aux champs, au jardin, aux esclaves et à toute autre propriété⁵. »

Si les parents renient leurs enfants, de la maison ils sortiront. (On suppose qu'ils n'ont pas de raison à alléguer contre leurs parents⁶.)

1. *Selected sumerian and babylonian Texts*, Pl. CVIII-CIX. Ils ont été étudiés par le P. V. SCHEIL in RA XVII (1920), 35-43.

2. *Miscellaneous Inscriptions*, Pl. XVI, étudiées p. 18-25.

3. Col. 6.

4. *Til-la D. Nisaba à D. Khani*. Nisaba a été regardée comme la patronne de l'écriture (TUBREAU DANGIN RA VII (1909) 110) et Khani est appelé « seigneur du sceau » (REISNER, *Hymn*, 50, 8) et « dieu des scribes » (*Shurpu II*, 175).

5. *Nig-ga-ra*; ou bien : et à tout ce qu'il a de bêtes = *nig-amar-ra*. Voir code Hammur. §§ 168-169.

6. Pourrait-on supposer que ce sont les parents qui sortiront de la maison? Cela signifierait qu'ils ont agi sans motif légalement suffisant en reniant leurs enfants.

ART. 6. — Si un jeune homme a *enlevé* une jeune fille, il devra payer ce que le père et la mère exigeront; et alors il pourra légalement contracter le mariage¹.

ART. 7. — Peine de mort contre quiconque a enlevé ou séduit une jeune fille, si les parents refusent le mariage². (« Décision du dieu : il faut qu'il meure! »).

Les deux autres tablettes de Philadelphie contiennent seize articles.

ART. 5. — Si quelqu'un abrite pendant un mois une servante ou un esclave fugitif, il donnera esclave pour esclave; s'il ne le peut pas, il paiera 25 sicles d'argent.

6. Si un esclave conteste les droits de son maître sur sa personne, on le convaincra en justice et on le vendra.

11. Si quelqu'un épouse une deuxième femme et qu'il en ait des enfants, la dot qu'elle a apportée de la maison paternelle appartient aux enfants. Quant au bien du père, il est partagé entre les enfants du premier lit et ceux du second.

12. Si quelqu'un épouse une femme et qu'elle lui donne des enfants et qu'il en ait aussi d'une servante, le père affranchira les uns et les autres; mais ils ne seront pas cohéritiers.

MINUTES DE JUGEMENT RÉDIGÉES EN SUMÉRIEN³.

Vente d'une fille par sa mère. — Une veuve vend sa fille comme esclave à un cuisinier. Elle se révolte. La mère intervient; mais le maître de l'esclave établit et l'achat et le paiement : devant témoins, le maître inflige un châtiment à son esclave.

1. Dès cette époque, comme aujourd'hui encore en Orient, c'était avec les parents que l'on traitait la question du mariage, et les droits des parents sur la jeune fille étaient *absolus*. Notons cependant que le sens de la ligne 46 : *ka-ar-esh-id* n'est pas très clair ici.

2. Art. semblable en d'autres termes, *Code Ham.* 130.

3. Texte dans *Tablettes de Tello*, trad. GENOUILLAC, in RA VIII (1911), 19-20.

« Sentence définitive : Etamuzu, fille de Lù-D.-Babbar
 « au prix de 4 mines et demie d'argent à Atud, femme de
 « Lù-D.-Babbar, Urshugamma le cuisinier avait acheté.
 « Etamuzu à Urshugamma : « ton esclave je ne suis pas »,
 « dit-elle. Urshugamma Etamuzu a acheté, un prix il a
 « soldé. Ur-D.-Bau, le jardinier, et Igitur sont les témoins.
 « Atud, la mère [de l'esclave ayant....] devant Alla et
 « devant Lù-ibgal Etamuzu Urshugamma.... — Ur-D.
 « Lama, fils de Gishputa, et Alla, fils d'Erinda, se tenaient à
 « l'endroit du jugement. »

(5^e année de Bur-Sin.)

RÉPUDIATION AVANT CONSOMMATION DU MARIAGE¹.

Cas de répudiation demandée.

« Sentence définitive : Ninsalzi, fille de Lugaltida, le pas-
 « teur, Lù-D.-Bau, fils d'Etala, d'Ur, répudie : Etala à Lugal-
 « tida « ta fille, mon fils qu'il la garde », dit-il. Pour ce qui
 « est de la femme, *avec elle* qu'il n'a pas couché Lù-D.-Bau
 « en (prête) serment.

« Ur-D.-Bau était assesseur; Ur-D. Lama, patesi. »

(44^e année de Dungi).

Ici, comme ailleurs, serment vaut titre : le mariage n'a pas été consommé. Même après le mariage, on le voit, le père de l'épouse ne traite, comme défenseur de ses droits, qu'avec le père de l'époux.

L'époux n'intervient que pour dégager sa responsabilité; semble-t-il, responsabilité qui mettait en cause les cadeaux reçus.

RUPTURE DES FIANÇAILLES : CONSENTEMENT DES PARENTS.²

Le consentement des parents était nécessaire pour le

1. Texte, l. c. n° 948; trad. l. c. p. 25-26.

2. Texte, l. c. n° 960; trad. l. c. p. 26-27.

mariage ; l'opposition de la mère suffisait pour le dirimer.

« Sentence définitive : Gim-D.-Lama, femme d'Ishkuran-
« dul, contre Lù-D.-Ningirsu, le *ga-shu-du*, au sujet des
« fiançailles élève une réclamation. Ur-Ningishzida, encore
« vivant, devant Lù-Gudea, fils d'Ur-shagga, comparait ;
« Au nom du roi, Lù-D.-Ningirsu, mon fils, ses fiançailles
« qu'elles soient, » dit-il.

« Atud, femme d'Ur-Ningishzida, au lieu où se tient le
« serment par le nom du roi, devant Lugina, fils de... [et....]
« comparait : « Au nom du roi, Lu-D.-Ningirsu, mon fils
« (mon consentement à) ses fiançailles n'est pas », dit-elle.

« Turra, fils d'Abbama, et Ur-D.-Bau sont les témoins.
« Gim-D.-Lama récuse les témoins.

« Lù-Gudea (prête) serment.

« Lu-D.-Ningirsu, fils d'Ur-D.-Ningishzida, épouse Gim-
« ningingar, fille de Lù-Gudea.

« Kalla était assesseur. Lù-dingirra et Ur-D.-Kadi étaient
« les juges. »

Ainsi, le fiancé libre de tout engagement a épousé la fille
de l'enquêteuse, à moins que l'homonymie ne nous induise
en erreur.

D. — Littérature « des Voyants. »

Le mystère de l'avenir a toujours intrigué l'humanité.

Les philosophes réussissent quelquefois, en analysant les
événements du passé ou les faits contemporains, à pro-
nostiquer ce que sera demain ; mais, dans la Littérature
assyro-babylonienne, il n'y a pas de trace de Philosophie
de l'Histoire. Des « hommes de dieu » peuvent recevoir gra-
tuitement du Ciel le don de lire dans l'avenir le plus lointain ;
mais les lettrés assyro-babyloniens ne purent enregistrer
aucun document *prophétique*.

Pour connaître l'avenir, les antiques Mésopotamiens
s'adressèrent au *firmament*, aux *astres*, aux *viscères* des

victimes, etc., parce qu'ils s'étaient persuadés que l'histoire de la terre n'était que la réplique de celle qui se déroulait dans le ciel où *vivait le monde des dieux*, et que, par suite, les phénomènes visibles ici-bas devaient révéler les pensées de la divinité. Celui qui savait les *voir* fut appelé « Voyant », *bârû*; on fut convaincu que *voir* ainsi c'était *prévoir*; et l'on demanda aux Voyants de prévoir, de *prédire* de quoi demain serait fait¹.

L'activité intellectuelle des *bârû* produisit une masse énorme de documents. Mentionnons, pour notre époque, les présages de Sargon l'Ancien², de Narâm-Sin³, d'Ibi-

1. On sait les analogies qui existèrent, surtout aux anciens jours, entre les *Voyants* d'Israël et ceux de Babylone (d'où plusieurs ont conclu à tort que ceux-là doivent leur origine à ceux-ci). Israël était persuadé que l'action de Dieu dans le monde — choses et actes — était bien autrement importante et profonde que celle des créatures; mais cette action divine échappe souvent, et quelquefois entièrement, au regard du commun. En vertu d'une aide mystérieuse, mais réelle, reçue gratuitement de Dieu, des hommes pouvaient *voir* directement cette action, connaître la pensée de Dieu : aux anciens jours, on appela ces hommes des Voyants (נביא ou נביה), I Sam. IX, 9 nous le dit explicitement; plus tard, on leur donna le nom de *nabiy'*, que les LXX traduiront par προφήτης, d'où est venu notre mot *prophète*. Chez les Grecs, ce mot προφήτης (étymolog. : πρὸ + φημί = parler devant) désignera celui qui transmettra ou expliquera la volonté des dieux, tels Orphée (Eur. Rhés., 971) ou Thirésias (Pindare, Néméen., I, 91) ou celui qui interprêtera les révélations obscures des dieux par ex., le bruissement des chênes sacrés de Jupiter, à Dodone, ou les sons inarticulés de la pythonisse de Delphes.

Dans le langage courant, *prophète* désigne celui qui prédit l'avenir (ce qui correspond au μάντις des Grecs), bien que la prédiction de l'avenir ne représente qu'une partie (et chez certains la moindre) de l'activité religieuse des *prophètes* d'Israël.

Voilà un des cas, fort nombreux d'ailleurs, où il faut prendre garde de ne pas attacher trop d'importance à l'aspect extérieur, mais de fixer au contraire le principe intérieur qui fait la valeur spécifique, unique, de la prophétie en Israël (Sur ce dernier point, voir les *Manuels d'Introduction* à l'étude de l'Écriture Sainte et les *Introductions spéciales* à l'étude des *Prophètes*).

2. IV R² Pl. 34 copie assyrienne d'un original babylonien. Il y a, au British Museum (n^o 67404) un duplicatum de ce texte fait sur un *original différent*, comme le prouvent les variantes et l'économie générale du document. On peut citer encore Rm 2212 (CT. XX Pl. 2, verso 9-10^e et K 2235 (CT. XX, Pl. 39), col. III, 7-9).

3. K K 5988 et 10244, K K 2317, 6446, 5929.

Sin¹; il serait même question des présages de Gilgamesh².

Citons quelques exemples :

« Si au sommet d'un palais un doigt³ trace une figure⁴ :
« un devin se présentera.

« Si à l'intérieur⁵ d'un palais un doigt trace une figure :
« parole injuste, à réticences⁶.

« Si au milieu d'un palais un doigt trace une figure : des
« brigands braveront le pays avec insolence.

« Si à la base d'un palais un doigt trace une figure : le
« devin du pays ennemi deviendra puissant⁷.

HÉPATOSCOPIE.

Pour les Babyloniens, la vie, don des dieux, réside dans le sang, car l'homme a été pétri dans le sang divin⁸, et le foie est la source du sang, par suite la source de la vie et le siège de l'âme (en fait, *sang, vie, âme, foie* étaient, à une

1. Cf. K 6271 (CT. XX. Pl. 13) verso 12-13; K 3670.

2. *Pirishlu Gilgamesh*, dans K 4063; Cf. BEZOLD, Catalogue, p. 1892.

3. Cf. *Dan.*, V, 5 s.

4. *Utsurtu* : image, figure, contours, plan.

5. *Ina napshat*.

6. *Lá gamrat* : non complète, non finie, non entière.

7. *British Mus.* n° 4030; voir dans BEZOLD, Catal. p. 588. Texte rapproché de *Dan.* V par A. BOISSIER dans PSBA, XVIII (1896), 237-239.

8. C'est à la tradition d'Eridu que remonterait cette idée que l'homme a été fait avec de la terre pétrie dans du sang divin (Cf. ST. LANGDON. *Le poème sumérien...* p. 34-35), idée adoptée ensuite par les Assyriens (*ibid.*, 40-41). Voici les textes. CT. VI, 6, verso 22-25 :

Qu'on égorge un dieu.

Que les dieux....

à sa chair et son sang

que Ninkharsag mêle de l'argile.

Ce texte date de la I^{re} dynastie babylonienne. — Texte de la ville même d'Ashshur (Les Anunnaki répondent au dieu Enlil) :

Sur l'Uzumâ, le lien du ciel et de la terre,

égorgeons les dieux-artisans,

et de leur sang créons l'humanité. (EBELING, *Keilinschr.*

n° 4, et *duplicatum* K 4175, dans PSBA, 1888 (juin). Voir LANGDON, *l. c.*, 40-57). Cf. *Creat.* VI, I, 5.

certaine époque, des termes à peu près synonymes¹); aussi pensait-on que ce que l'on voit sur le foie manifeste la nature intime de la vie et représente ainsi une révélation divine², puisque toute vie est une création des dieux et que, d'autre part, la victime dont on étudie le foie étant agréée par la divinité, il doit y avoir une relation particulièrement étroite entre celle-ci et celui-là; de sorte que, si l'on comprend les phénomènes qui paraissent sur le foie, on peut connaître les desseins des dieux³.

Nous citerons quelques extraits d'un *présage par le foie* de Sargon l'Ancien; ils donneront une idée suffisante de ces sortes de documents⁴.

Le rôle que joua Sargon comme conquérant et fondateur d'un nouvel État fit tant d'impression que l'on attribua une particulière importance aux présages sous lesquels il fit ses expéditions guerrières et accomplit les actes principaux de sa politique intérieure; et on les conserva à titre d'indications ou de fils conducteurs pour l'avenir⁵.

1. Chez les Grecs, le peuple regardera le foie comme le siège de la vie, de l'âme, des sentiments : amour, colère, haine; même au temps d'Hippocrate, le foie passera pour être, au point de vue anatomique et physiologique, le siège, la source du sang (NEUBURGER u. PAGEL, *Hdb. d. Gesch. d. Medizin*. Yena, 1902, I, 238). Tout le monde se rappelle que, pour les Hébreux, « l'âme est dans le sang ».

2. PLATON (*Timée*, 571^c) dira que le foie est un miroir qui, pendant la vie, reflète la pensée des dieux, et qui, après la mort, conserve les traces des images imprimées sur l'âme.

3. On peut regarder comme une réaction contre ces pratiques les prescriptions que nous lisons en dix passages du *Pentateuque* (*Ex.*, XXIX, 13, 22; *Lev.*, III, 4, 10, 15; VII, 4; VIII, 16, 25; IX, 10, 19).

4. La Bibliothèque d'Ashurbanipal nous a livré deux *figures de foie*, l'une assez simple (Rm 620; reproduite et commentée par BOISSIER, *Choix...* p. 76-78), l'autre (CT. VI, Pl. I.), divisée par 50 lignes environ en petits carrés dans chacun desquels une inscription indique le présage correspondant à ce carré; car on pensait que chaque compartiment était le siège d'un sentiment particulier de l'âme. (Ces deux figures devaient servir aux élèves pour l'étude anatomique et surtout pour la divination). On associait aux images que l'on croyait reconnaître sur le foie — sentier, creux, brèche, etc. — toutes sortes d'idées et de pensées que l'on utilisait ensuite pour l'interprétation.

5. Les données historiques — qui ont été insérées après coup dans le

« Si le *bantu* dans son pourtour enveloppe la bile¹, présage pour Sargon — qui en suite de cet oracle, marcha contre l'Élam et anéantit les Élamites ; il leur infligea un désastre et leur coupa les vivres².

« ... Si le *bantu* est comme un *imshukku* et n'a ni bile, ni *shusi*, qu'à la droite de la bile une pointe se dresse et qu'on voit la gauche, et que devant lui il y ait sept fissures, présage pour Sargon — en suite de ce présage, les habitants de toute la contrée se soulevèrent contre lui, dans Agadé ils l'assiégèrent ; Sargon sortit alors et brisa leurs armes ; une défaite il leur infligea, leurs hordes nombreuses il défit³....

B. — Période hammurabienne.

Depuis 2500 environ avant J.-C., le sanctuaire du dieu Enlil, à Nippur, était, parmi les temples de Babylonie, celui qui exerçait la plus grande influence religieuse et littéraire ; mais, après que Rim-Sin de Larsa eut été battu par Hammurabi, les choses changèrent rapidement : les divers petits états babyloniens constituant géographiquement le pays de Shumer et d'Akkad furent unis politiquement par le puissant monarque, qui ouvrit un nouveau chapitre dans l'histoire du Bas-Euphrate. Babylone devint la métropole politique et religieuse de l'empire unifié, et son dieu, Marduk, prit bientôt la place du dieu Enlil et absorba ses attributs.

Pendant notre période, le développement du commerce

texte de ce présage tel que nous le lisons aujourd'hui — nous les trouvons aussi dans une chronique néo-babylonienne. (Éditée et trad. par L. W. KING, *Chronicles* t. II, p. 57-69). — Sur Sargon, voir t. I, 13.

1. *rsi* = *daddaru* = *amer*. — On conçoit qu'il y eût des formules ou des termes techniques, souvent obscurs pour nous, qui désignassent soit les parties du foie, soit les phénomènes que l'on y remarque. (Cf. CT XX : deux séries de ces textes, une de 14 tablettes, l'autre de 17).

2. IV R² 34, l. 1-3.

3. *Ibid.*, l. 35 — verso, l. 1.

et de la richesse auront comme résultat une grande culture intellectuelle. Les formes essentielles de la vie de l'esprit et de la vie religieuse sont fixées désormais d'une manière à peu près définitive; au cours des âges suivants, on ne retrouvera plus l'étincelle, le don de l'invention; on ne fera plus guère qu'imiter ou même copier servilement.

Hammurabi ne fut pas centralisateur à l'excès, puisque, par exemple, c'est lui que nous devons regarder comme le véritable promoteur de la gloire de Sippar¹. Cette ville eut une bibliothèque² — peut-être même plusieurs — où l'on conservait les vieux textes³. Le culte, pompeusement installé dans son temple célèbre, inspirera⁴ toute une littérature religieuse et lyrique.

a. — LITTÉRATURE JURIDIQUE.

1. *Le Code de Hammurabi.*

Hammurabi, comprenant combien il importait de cimenter l'union politique⁵ que ses armes avaient imposée, donna à ses sujets un *Code de Lois* qu'il fit graver sur un certain nombre de blocs de pierre dure destinés aux temples des principales villes de Babylonie. On supposait, jusqu'à ces derniers temps, que des copies sur tablettes portatives avaient été faites à l'usage des « professeurs » et des « étudiants » qui fréquentaient les « Ecoles de Droit » — car

1. V. SCHEIL. *Une saison de fouilles...* chap. V.

2. Découverte par RASSAM qui en retira 40.000 tablettes (V. SCHEIL, l. c. p. 25).

3. Un scribe fera le voyage de Sippar pour collationner, sur un texte archaïque, une inscription fruste, ou mutilée, ou mal transcrite. (Inscript. de l'Université de PENNSYLVANIA signalée, au R. P. V. SCHEIL par HUPRECHT).

4. V. SCHEIL, dans ses fouilles de 1893-1894, a découvert une école contenant « une masse énorme, complète et cohérente, de tablettes de toutes sortes », hiéroglyphes sumériens, listes métrologiques, syllabaires, contrats, tous documents « appartenant à l'époque hammurabienne ». l. c. p. 33.

5. Cf. t. I, *Histoire* p. 26 s.

le développement de la jurisprudence, sous la première dynastie, ne permettait guère de douter de l'existence de telles écoles¹. — Or cette hypothèse a été confirmée par la découverte d'une tablette de Nippur, de petit format², et par un fragment d'une tablette de Nippur aussi³.

Le Code sur bloc de diorite destiné au temple de Sippar fut transporté à Suse⁴ par un roi élamite — probablement Shutrak-Nakhkhunte, grand collectionneur du XII^e siècle av. J.-C.. — après une guerre heureuse contre les successeurs du monarque babylonien.

Devant le dieu Shamash, Hammurabi est debout, vêtu d'une tunique à plis lisses, serrée à la taille par une ceinture; à son cou, un collier; sur la tête, une calotte qu'on dirait de feutre, avec un large bourrelet.

1. Cf. *infra*, p. 64 s.

2. Elle provient des fouilles faites à Nippur au compte de l'Université de Pennsylvania qui l'a éditée en 1914 (*Historical and Grammatical Texts, by A. POEBEL*, Pl. XXXIX). Elle est carrée et mesure 0 m. 24 de côté. Elle est divisée en 6 colonnes, comptant chacune 58 à 60 lignes, d'une écriture fine et serrée couvrant la face et le revers. Chaque article est séparé des autres par un « blanc » — à la différence du texte du Louvre : cela facilitait les recherches. La partie supérieure de la tablette manque; il reste en tout 116 lignes. Or 106 de ces lignes combtent en partie une lacune de l'original du Louvre. Ce texte a été traduit par V. SCHEIL (RA, XIII (1916), 49-52) et étudié par E. CUG, dans un des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (tome XLI), et tiré à part sous le titre : *Les Nouveaux fragments du Code de Hammurabi sur le prêt à intérêt et les Sociétés*, in-4, Paris, 1918.

3. Editée par A. T. CLAV, *Miscellaneous Inscript.*, n° 34. Les articles de ce fragment se rapportent aux §§ 165, 170-171, 173, 174, 175 du Code en diorite du Louvre et présentent quelques variantes de signes et de mots, et quelques inversions d'expressions. En somme, on peut dire que la copie a été faite avec beaucoup de soin. Cette constatation peut avoir quelque intérêt pour un Bibliste.

4. C'est là qu'il fut découvert par la Mission française dirigée par DE MORGAN, en Décembre 1901-Janvier 1902, fragmenté en 3 blocs, qui sont très bien raccordés. En quelques mois, il fut déchiffré, édité et traduit par le P. V. SCHEIL, O. P. (*Déleg. en Perse*, t. IV, Paris, 1902). Ce monument est conservé au Musée du Louvre. On a découvert, à Suse encore, quelques fragments d'un autre bloc de diorite, publiés par SCHEIL (*l. c.*, t. X p. 81-84). Les colonnes 17 à 23, *recto*, du texte du Louvre manquent, parce que le bloc a été poli, en cet endroit (bas de la face antérieure), on ne sait pour quelle cause.

Shamash — le dieu de Sippar, — est assis sur un trône. Il a sur la tête une tiare de cornes enroulées et superposées qui rejoignent le croissant de la lune. Il est vêtu d'une robe à volants. Derrière ses épaules, se détachent deux faisceaux de rayons. Sa main gauche est fermée; la droite présente au roi ce sceptre, coupé au milieu par une boucle, qui est, sur les monuments babyloniens, le symbole de la justice¹.

Nous connaissons des articles de loi shumériens² que l'on peut appeler des *prototypes du Code babylonien*; d'autre part, l'histoire des réformes du roi shumérien Urukagina montre que les lois auxquelles il se réfère sont semblables à celles de Hammurabi: de ces deux faits on peut conclure que le grand roi babylonien codifia une législation ancienne du moins en partie, et shumérienne.

Les lois hammurabiennes sont des « décrets d'équité », qui donneront un régime heureux au pays, rendront heureuse « la chair de la contrée », défendront le faible contre le fort et soutiendront l'orphelin et la veuve. « Que « l'opprimé qui aura un litige vienne devant mon image à « moi, le roi juste, qu'il lise ma stèle, qu'il entende mes « précieuses paroles, que ma stèle éclaire son affaire, « qu'il comprenne sa cause, que son cœur se dilate (et qu'il « s'écrie) : « Hammurabi est un maître qui est comme un « père pour ses sujets³! »

ART. 1-2 : *Des accusations accompagnées de maléfices⁴ et dénuées de preuves*. Suivant la nature de l'accusation (ou du maléfice), ou bien l'accusateur qui ne peut pas prouver la vérité de ce qu'il avance est mis à mort immédiatement.

1. Cf. Ps XLV, 7 : Le sceptre de ta royauté est un sceptre de droiture (ou d'équité).

2. Cf. *supra* p. 46 s. On connaissait déjà une paire de morceaux du *Corpus hammurabien* copiés pour la Bibliothèque d'Ashurbanipal et deux autres fragments — copies néo-babyloniennes (vi^e siècle av. J.-C.) — qui sont au Musée de Berlin.

3. Col. I, 30 et suiv.

4. Cf. Ex. XXII, 18^c; Deut., XVIII, 10.

ou bien l'accusé est soumis au jugement du dieu par l'épreuve de l'eau : s'il succombe, son accusateur s'empare de sa maison ; s'il surnage, son accusateur est tué et sa maison passe à l'accusé.

3-5 : *Des jugements.* — 3 : Si, dans un procès, quelqu'un a menacé les témoins et qu'il ne puisse justifier sa conduite, il est digne de mort s'il s'agit d'une cause capitale¹.

4 : Si quelqu'un a tenté de corrompre les témoins en offrant des céréales ou de l'argent, il encourt *ipso facto* la peine dont il s'agit².

6-25 : *Des différentes sortes de vol.* — 6 : Voleur et recéleur de trésor du temple ou du palais sont punis de mort³.

8 : S'il s'agit d'un bœuf, d'un mouton, d'un âne, d'un porc, d'une barque, le voleur évitera la mort s'il en paie trente fois la valeur⁴, ou dix fois seulement si le volé est un affranchi.

9 : Si quelqu'un a perdu un objet et qu'il le retrouve ensuite, — si le détenteur de l'objet perdu dit : un tel me l'a vendu et je l'ai acheté en présence de témoins⁵, et *vice versa* si le propriétaire dit : je produirai des témoins qui reconnaîtront mon objet, alors l'acquéreur produira son vendeur et les témoins de l'achat ; le propriétaire qui réclame l'objet perdu produira, lui aussi, des témoins qui puissent reconnaître son objet perdu : le juge examinera leurs témoignages ; tous confesseront devant dieu⁶ ce qu'ils savent : le vendeur sera équiparé à un voleur et jugé digne de mort. Le propriétaire reprendra son objet, et l'acquéreur recevra du vendeur l'argent qu'il a déboursé⁷.

1. Cf. *Deut.* XIX, 16-21.

2. Cf. *Ex.* XXIII, 8 ; *Deut.* XVI, 18-19.

3. Cf. *Gen.* XXXI, 32 ; *Josue* VII, 1 suiv. (il s'agit du *khérem*).

4. Cf. *Ex.* XXI, 37 ; XXII, 2-3.

5. On verra (p. 65 s.) avec quel soin étaient indiqués les noms des témoins sur les tablettes-contrats.

6. *Makhar ilim*.

7. Cf. *Ex.* XXII, 7-9 ; *Lev.* VI, 3.

14 : Peine de mort pour le vol d'un fils de famille¹; (16 :) pour celui qui recèle un esclave dans sa maison malgré, la réclamation du majordome².

21 : Si quelqu'un a enfoncé le mur d'une maison, il sera tué en face de la brèche et enterré sur place³.

26-41 : *Des ministres du roi et autres officiers d'État.*

42-69 : *De la culture des champs et des vergers.* Les baux de culture se font pour trois ans, quelquefois pour un an. Le preneur paie ordinairement en nature, à raison de la moitié ou du tiers des fruits... Lorsque le fermier n'a pas cultivé ou fait cultiver la terre, il doit au propriétaire une indemnité basée sur le rendement des champs du voisin...

60 : Si le fermier reçoit un champ nu, il doit planter des arbres qui d'abord rendront peu de chose; aussi n'est-il tenu à rien pour les premières années; la cinquième année, on partage par moitié en deux sections, non pas les fruits, mais le jardin lui-même, et c'est le propriétaire qui choisit⁴.

90-97 : *Du prêt à intérêt.* On pouvait prêter des capitaux en céréales ou en argent, gratuitement⁵ ou à intérêt (*tsibtu*). — Cet intérêt représentait le *croit* du capital⁶.

Les céréales *s'accroissaient* beaucoup en Babylonie; le prêt de blé, d'orge, de sésame était donc pour l'emprunteur une cause d'enrichissement. La loi sanctionna la coutume qui autorisait le prêteur à partager avec son créancier, dans une proportion déterminée, le *croit* du capital.

1. *Ex.* XXI, 16.

2. Cf. *Deut.* XXIII, 15-16.

3. Cf. *Ex.* XXII, 1-2 (TM).

4. Cf. *Lev.* XIX, 23-25. — A partir de l'art. 69, il y a dans le Code du Louvre, une lacune de 40 articles environ. Une partie, correspondant à 90-101, à peu près, nous a été rendue par la tablette de Pennsylvania (8 art. sur le prêt à intérêt; 3 art. sur le contrat de société). Cf. *supra* p. 55, n. 2.

5. Du blé VS, VII, 81; IX, 1, 51, 52; BE, VI, r, 64, etc.; de l'argent : BA, V, iv, n° 21; TD, 113; CT, VI, 40^c; briques : BE, VI, n, 21.

6. C'est le sens précis du mot *tsibtu*.

On empruntait aussi de *l'argent*, et les contrats stipulaient quelquefois que c'était pour acheter du blé. On pouvait escompter que ce blé, jeté en terre, allait rapporter de bons bénéfices; la part du prêteur au *capital* ainsi *accru* fut d'abord fixée par la coutume, puis sanctionnée par la loi; et de même dans le cas d'argent prêté comme instrument de commerce, parce que l'essence du commerce est l'accroissement des capitaux.

La loi règle le taux de l'intérêt qui ne doit pas être dépassé. Dès l'époque d'Ur, le taux n'était pas le même suivant qu'il s'agissait d'argent ou de denrées¹. Le Code, consacrant l'usage², fixa pour le blé 33 1/2 p. 100³, et pour l'argent 20 p. 100⁴: ce sont là les taux maximum; naturellement les parties sont libres de contracter à des taux moins élevés, — nous en avons des exemples au temps d'Ur⁵ et sous la première dynastie de Babylone⁶ — c'est ce que font, entre autres, les administrateurs du Temple⁷ et l'État lui-même⁸.

91-95 : *Sanction de la loi du prêt*. Hammurabi protège⁹ l'emprunteur contre les prétentions excessives des prêteurs et surtout réprime¹⁰ les moyens frauduleux usités pour majo-

1. Contrat n° 206 de Constant. dans HILPRECHT *Anniversary volume*, 189-222 (HUBER).

2. Divers contrats nous permettent de constater cet usage. On peut les voir dans UNGNAD, *Hammurabi's Ges.*: pour les prêts de blé, 150-153, 853-855, etc.; pour les prêts d'argent, 880-882, 902, 915, etc. (A l'époque néo-babylonienne, on ne constatera plus la dualité de l'intérêt).

3. Ce taux ne devait pas paraître excessif aux gens du pays, 1° parce que leur sol était particulièrement fertile; 2° parce que l'argent, rare encore, devait facilement trouver un emploi rémunérateur. (CUG, *l. c.*, p. 35).

4. Art. 90, et Cf. tabl. Sippar 717, apportée par SCHULZ de Sippar à Constantinople.

5. BE, III, 1, 23, 24.

6. BA, V, n° 4.

7. TD *Lettres et Contrats* n° 183; VS, VIII, 119.

8. CT VI, 21^a.

9. Art. 91, l. 20-27; cf. art. 113 et 116.

10. Art. 92-95.

rer l'intérêt soit en prétendant que le débiteur n'a pas payé, soit en s'abstenant de donner quittance d'un acompte afin de pouvoir réclamer l'intérêt intégral, soit en faisant usage de faux poids ou de fausses mesures.

Le contrat du prêt à intérêt n'est valide que s'il est conclu en présence d'un fonctionnaire du Gouvernement appelé **NER** ou **GIR**¹.

100-107 : *Du commerce*².

108-111 : *Du débit de boissons*. — 109 : Si des rebelles se donnent rendez-vous chez une marchande de vin et que celle-ci ne les conduise pas au palais, elle sera punie de mort³.

110 : La recluse qui entre dans un débit de boissons pour y boire sera brûlée vive⁴.

112 : *Du contrat de transport*.

113-116 : *De la compensation occulte, du séquestre et de l'arrêt personnel*.

117-119 : *Des dettes*. — 117 : Le débiteur pouvait livrer sa femme, son fils ou sa fille pour servir le créancier, en échange de la dette ; mais, dans la quatrième année, ils recouvraient leur liberté⁵.

120-126 : *Du dépôt*. Le dépôt proprement dit d'or, d'argent, ou de tout autre objet, doit se faire par contrat et devant témoins, sous peine, pour le propriétaire du dépôt, de perdre tout droit de revendication en justice. *Le dépositaire est responsable, même en cas de vol*. A lui de se récupérer sur le voleur⁶.

1. Art. 96. Avant la promulgation du Code, il n'y avait pas fonctionnaire **NER** ou **GIR** chargé du contrôle de ces contrats ; on avait soin alors de faire contrôler la livraison de la quantité prêtée par un « homme juste et intègre ». VS VIII, n° 86 ; TD n° 82 ; CT IV, n° 38^c.

2. Cf. t. I. *Histoire*, p. 27-28.

3. Cf. *Jos.* II, 1 s.

4. Même peine, en Israël, pour l'inceste (comme en Babylonic, Code, 157) *Lev.* XX, 14, et pour la fornication de la fille d'un prêtre. *Lev.*, XXI, 9.

5. Cf. *Ex.* XXI, 2 (TM) ; *Lev.* XXV, 39 s. ; *Gen.* XLVII, 19 ; II *Reg.* IV, 1.

6. Cf. *Ex.* XXII, 7, 8.

127-184 : *De l'organisation de la famille*¹. — 128 : Pas de mariage légitime sans contrat. 127 : L'honneur de la prêtresse et de la femme mariée est défendu contre d'injustes soupçons : le calomniateur sera marqué au front².

129 : La femme mariée prise en flagrant délit est jetée à l'eau avec son complice, à moins que son mari ne lui pardonne ou que le roi ne fasse grâce à son amant³.

130 : Celui qui viole une vierge fiancée est mis à mort. La jeune fille est relâchée⁴.

132 : S'il y a rumeur *publique* contre une femme mariée elle doit subir l'épreuve du Fleuve⁵.

138 : Si la femme est stérile, le mari peut la répudier, mais il doit lui rendre son trousseau et la dot⁶.

144 : La femme *stérile* peut donner une de ses esclaves à son mari, et si cette femme a des enfants, le mari ne peut chercher une concubine⁷.

146 : Si l'esclave a des enfants et que, par suite, elle se pose en rivale, sa maîtresse ne peut plus la vendre, mais elle peut la marquer et la traiter comme esclave⁸.

155-156 : Le père qui a commerce avec la fiancée de son fils lui paie une demi-mine d'argent et la renvoie⁹. Si le fils avait déjà eu commerce avec elle, le père est lié et jeté à l'eau¹⁰.

157 : Si le fils a commerce avec sa mère, les deux complices sont brûlés¹¹.

1. Cf. t. I. *Histoire*, p. 28-29.

2. La peine n'est pas claire pour nous : « aura les tempes (les sourcils ?) rasés ».

3. Cf. *Gen.* XXXVIII, 24; *Lev.* XX, 10; *Deut.* XXII, 22.

4. Cf. *Ex.* XXII, 16; *Deut.* XXII, 28-29.

5. Cf. *Num.* V, 12-18.

6. *Deut.* XXIV, 1.

7. Cf. *Gen.* XVI, 1-2; XXX, 4.

8. Cf. *Gen.* XVI, 4 suiv. (*Deut.*, XXI, 14).

9. Cf. *Ex.* XXII, 16; *Deut.* XXII, 28-29.

10. Cf. *Lev.* XX, 12.

11. Cf. *Lev.* XX, 11.

159 : Le prix¹ donné pour la fille appartient au beau-père en cas de rupture des fiançailles imputable au futur².

162 : Le trousseau est le bien propre de la femme. Si elle meurt, il passe aux enfants³.

168 : Le père ne peut rejeter un de ses enfants sans autorité de justice⁴.

171 : Si le père, tandis qu'il était en vie, n'a pas adopté les enfants de l'esclave en leur disant : « *Vous êtes mes enfants* », quand il mourra ces enfants n'auront point part avec les enfants de l'épouse aux biens mobiliers de la maison paternelle ; mais l'esclave et ses enfants seront affranchis, et les enfants de l'épouse ne pourront exiger l'esclavage des enfants de l'esclave ; l'épouse prendra son trousseau et le douaire que son mari a constitué pour elle. par écrit, elle demeurera dans la maison du mari et jouira, sa vie durant, de ce qu'elle possède, sans l'aliéner, et, après sa mort, elle le laissera aux enfants⁵.

178-184 : *Des prêtresses et des courtisanes.* — 178 : Lorsque la jeune fille n'était pas mariée en justes noces (prêtresse, courtisane) et avait des enfants, ceux-ci n'entraient pas en ligne de compte. Si, dans cette condition, le père avait donné à sa fille des biens immeubles, à la mort du père ils allaient aux frères à charge par eux de lui faire une pension (blé, huile, laine) proportionnelle à leur valeur⁶.

185-193 : *De l'adoption.*

1. Voir, par ex., dans V. SCHEIL (*Une saison de fouilles à Sippar*, n° 10) l'inventaire d'une dot du temps de Sin-muballit, prédécesseur de Hammurabi. Cette dot consiste en champs, toute une maison construite, « *maison d'offres et de demandes, qui est située sur la place publique de Sippar* », plus 10 mines d'argent, 20 mines de cuivre, 6 bœufs de labour, 10 buffles, 60 moutons, diverses pierres, 10 esclaves hommes et 10 esclaves femmes.

2. Cf. *Gen.* XXIV, 53 suiv. ; XXXI, 15.

3. Cf. *Gen.* XXXI, 16.

4. Cf. *Gen.* XXI, 18-21.

5. Cf. *Ex.* XXI, 10-11 ; *Gen.* XXXI, 16.

6. Cf. *Osée* II, 7.

194-214 : *Des dommages personnels.* — 195 : Si un enfant frappe son père, on lui coupe les mains¹. 196 : Œil pour œil. 200 : Dent pour dent². 199 : Pour l'œil ou le membre d'un esclave, la moitié de son prix³.

206-214 : On est admis à prêter serment que les coups et blessures sont involontaires : Dans ce cas, il suffit de payer le médecin, et, en cas de mort, de donner une demi-mine pour un homme libre, un tiers pour un affranchi. Les coups qui causent l'avortement entraînent une indemnité de dix sicles si la femme est fille d'un homme libre, de 5 sicles si elle est fille d'un affranchi, de 2 sicles si elle est esclave. En cas de mort de la femme, si elle est fille d'un homme libre on tue la fille de l'agresseur ; si elle est fille d'un affranchi, on donne une demi-mine, si elle est esclave un tiers de mine⁴.

215-227 : *Des honoraires et responsabilité des médecins, des « médecins des bœufs et des ânes », et des barbiers-médecins.*

228-240 : *De la responsabilité de l'architecte, des constructeurs et des capitaines de navire.*

241-249 : *Du louage d'animaux⁵.*

250-252 : *Du dommage causé par les animaux⁶.*

253-277 : *De la location des personnes, des animaux, des choses.*

278-282 : *De l'acquisition d'esclaves⁷.*

1. *Ex.* XXI, 15, 17.

2. *Ex.* XXI, 24-25 ; *Lev.*, XXIV, 19 s. ; *Deut.* XIX, 21.

3. *Ex.* XXI, 26-27.

4. Cf. *Ex.* XXI, 18 s. ; *Lev.* XXII, 19 (*Ex.* XXI, 20-26 ; 15).

5. Cf. *Ex.* XXII, 9, 12, 14.

6. Cf. *Ex.* XXI, 28, 29, 32.

7. Dans ce Code célèbre de Hammurabi et, plus tard, dans le *Code de l'Alliance*, on rencontre les mêmes principes avec des applications diverses, comme divers étaient les milieux. Mais, en dépit de ses protestations dévotes, Hammurabi ne laisse percer nulle part ce désir de plaire à Dieu, de pratiquer envers le prochain, non seulement la justice, mais presque la charité qui déborde dans le Deutéronome. Cf. M.-J. LAGRANGE in RB, XII (1903), 50-51.

Notons, pour finir, que ce Code vise surtout les hautes classes; voilà pourquoi, par exemple, quand il s'agit d'esclaves, il ne s'occupe que de ceux du Palais.

2. Des contrats.

Le « Code de Hammurabi » nous présente les normes stylisées qui devaient régir les babyloniens; les autres documents juridiques réfléchissent le droit vécu. Parce que ce que nous aurons à dire ici s'applique également aux documents analogues de la dynastie suivante, celle des Cassites, nous insisterons un peu maintenant, afin de pouvoir nous dispenser de revenir plus loin sur ce sujet.

Pour qu'une transaction fût valide, juridiquement, il fallait qu'elle fût consignée sur un document écrit, et authentiquée par des témoins¹. Très souvent, afin d'éviter toute falsification, la convention était rédigée en double expédition, de la manière suivante : on écrivait le texte, en « cursive² », sur une tablette que l'on faisait durcir au soleil — plus tard, au four, — ensuite on couvrait le document d'une enveloppe en argile sur laquelle on écrivait le même texte : en cas de contestation, on brisait l'enveloppe et l'on consultait le texte intérieur³. Cet usage d'écrire deux fois les conventions se retrouve, plus tard, chez d'autres peuples⁴.

1. Ce principe n'est pas formulé en ces termes, dans le *Code*, mais il résume les prescriptions particulières formulées en divers articles; par ex. : *Code*, Col. III, 41-56; IV, 31-43; XII, 28, 36; XV, 26, 28, etc.

2. Ecriture différant quelque peu de celle qui est gravée sur les monuments de l'époque, par ex. : le bloc de diorite du *Code*.

3. En général, le texte de l'enveloppe reproduit rigoureusement, — sauf des variantes graphiques ou de style, — le texte intérieur. Cependant il y a quelquefois, sur la tablette extérieure, des clauses qui n'existent pas sur la tablette intérieure, ou qui y sont à un endroit différent. (RANKE n° 33, 13-14; n° 34, 14-15; n° 49, 11-12). Parfois il y a des divergences plus importantes; ainsi (RANKE n° 36, 1) : la locataire de telle maison est, dans le texte extérieur, Ribatum, prêtresse de Shamash, tandis que, dans le texte intérieur, c'est Ibaqatum, son père.

4. Cf. par ex. : *Jér.* XXXII, 11; de même dans les Papyrus d'Asswân.

Les documents étaient conservés avec soin par le possesseur dans un « panier à tablettes¹ ». Des copies des contrats d'affaires, dûment scellées², étaient conservées dans les archives des temples, afin que l'on pût les consulter en cas de nécessité. Elles étaient confiées à la garde d'un archiviste³, qui était nommé quelquefois comme dernier témoin⁴.

Le scribe⁵ commençait par indiquer la matière du contrat : (grains, dattes, argent, champ, jardin, esclave, etc.), puis les noms des contractants, l'objet du contrat (achat, don, location, adoption, etc.), les clauses, le serment des parties⁶, les noms propres des témoins⁷ et enfin la date de l'acte.

CONTRATS DE MARIAGE ET DE DIVORCE.

Le mariage ne peut être valide que s'il est fait par *contrat*⁸.

1. J. E. GAUTIER a publié les *Archives d'une famille de Dilbat au temps de la première dynastie de Babylone*. Le Caire, 1908. Les collections de ce temps connues jusqu'à ce jour viennent presque toutes des archives des temples de Sippar, Dilbat, Nippur, Warka.

2. Quelquefois, surtout à Dilbat, les parties — quand elles n'avaient pas de sceau sans doute — apposaient *leur doigt* ou la *frange de leur vêtement* sur l'argile encore molle, ou bien un « artiste », le *bur-gul*, gravait un sceau, séance tenante, en particulier à Nippur.

3. *Mār pisan duppi* = « le fils du panier à tablettes. »

4. Cf. CT II, 32, 29; RANKE, 112, 26; etc., etc. Dans les temples de Sippar et de Dilbat, il y avait aussi des archives *cadastrales*, où étaient décrits les fonds de terre et de bâtisses, qui étaient utilisées en cas de contestations relatives aux achats d'immeubles. Il en est question plusieurs fois dans des textes de procès, par ex. : GAUTIER, l. c., n° 13; CT II, 45, V. SCHEIL a trouvé un des plans cadastraux dans ses fouilles de Sippar. (V. SCHEIL, *Une saison de fouilles*, cf. p. 126, 127, 137, etc.)

5. *Dup-sar* = scribe à tablettes. (Cf. *רשפ*, *Jer.* LI, 27; *Nah.* III, 17). Il employait des formules de droit qui étaient déjà stéréotypées.

6. Serment qu'elles ne feront aucune réclamation au sujet de l'affaire conclue. Ce serment était fait généralement au nom du dieu principal de la ville : à Sippar au nom de Shamash, à Dilbat au nom d'Urash, à Babylone au nom de Marduk, à Uruk au nom de Nannar.

7. Plus ou moins nombreux suivant l'importance de l'affaire ; leur nom est accompagné de celui de leur père. Des femmes figurent aussi comme témoins surtout quand l'une des parties est une femme.

8. *Rikistum*.

Voici le *shema* d'après lequel sont rédigés, sauf quelques variantes, les contrats de mariage de l'époque¹ :

N. fille de X. a épousé Y. fils de Z. Ici, on indique quelquefois le total du « prix² ». de la femme; puis, les conventions faites pour le cas de divorce, le serment des contractants, les témoins et la date.

En général, d'après les documents publiés, les contractants, sont : d'une part, le fiancé³ lui-même, d'autre part, les parents de la fiancée (quelquefois son père, quelquefois sa mère, une fois sa sœur).

Voici un *contrat de divorce*, le seul que nous ayons de cette époque⁴ :

« Shamash-rabi a fait divorce avec Narâmtum. Il lui a
« compté son *ziku* et elle a reçu l'argent du divorce. Si Na-
« râmtum épouse un prétendant, Shamash-rabi ne pourra
« pas porter plainte.

« Ils ont fait serment par les dieux Shamash, Aya, Mar-
« duk, et par (le roi) Sin-muballit.

« Par devant les témoins : Ilu-shu-abushu, Suta?-pum,
« Sin-immatim, Liparpar?, Shamash-inmatim, Ilu-Sha-
« mashinaia, Idakhram, Rabut-Sin, Shamash-ilum, Ili-rabi.

« L'année où Shamash et Adad... » (sous Sin-muballit, prédécesseur de Hammurabi).

ADOPTION.

Le Code réglait⁵ le droit de réclamation des parents naturels et la résolution de l'adoption de la part des parents adoptifs.

1. Ceux que nous connaissons, jusqu'à présent, viennent de Sippar et (deux) de Nippur.

2. *Tirkhatmu*.

3. Une fois (CT VIII. 7*), au lieu du fiancé, ce sont ses parents qui figurent.

4. M 91 = 88-5-12, 157.

5. Art. 185-193.

Les contrats nous donnent sur l'adoption plus de détails que le Code : nous y voyons, par exemple, qu'il faut distinguer entre l'adoption de personnes libres et l'adoption d'esclaves, et, pour les libres, entre la simple adoption et l'adoption avec droits à l'héritage.

Parmi les contractants figurent : d'une part, les parents naturels (mère¹, mère et sœur²), d'autre part, les parents adoptifs (père adoptif³, mère adoptive⁴).

Voici un contrat d'adoption :

« Bunini-abi et Khushûtum, SAL-ME de Marduk, femme
« de Bunini-abi, ont adopté comme fils Shamashâbili de
« Shakhmatum, Marât-Ishtar sa sœur et Tarîbum son
« frère.

« Si Bunini-Abi et Khushûtum auront des enfants, Sha-
« mashâbili sera leur frère aîné.

« Si un jour Shamashâbilî reniait⁵ Bunini-abi et Khushû-
« tum, ils lui couperaient les cheveux et le vendraient
« comme esclave. Si, au contraire, Bunini-abi et Khushûtum
« reniaient⁶ leur fils Shamashâbili, ils perdraient leur mai-
« son et leur mobilier.

« Quant aux frais de nourrice pour *deux* (?) ans, Shakha-
« matum, Mârat-Ishtar et Tarîbum sont satisfaits.

« Par devant les témoins Sin-shana, etc.

« Année où le trône d'Inmana, etc.⁷ »

1. VS VIII, 73.

2. VS VIII, 127.

3. VS VIII, 73.

4. P 4. — C'étaient des gens sans enfants qui adoptaient, et l'adopté devait être parfois un appui matériel pour ses nouveaux parents. Dans l'acte, on règle les droits des deux parties, au cas où les conditions de l'adoption ne seraient pas remplies; par ex., si l'adopté renie ses nouveaux parents, il sera « vendu comme esclave » (VS, VIII, 73; 127; etc.); si les parents renient leur enfant adoptif, ils perdent leur maison avec leur mobilier. (VS VIII, 73; P 24).

5. Littér. : « S'il leur disait : » Tu n'es pas mon père! Tu n'es pas ma mère! »

6. Littér. : « ... lui disait : » Tu n'es pas notre fils! »

7. VS VIII, 127.

PRÊT A INTÉRÊT¹.

« Sin-bêl-aplim, fils de Lipit-Ishtar, emprunte demi-sicle
« 15 *she* d'argent au temple de Shamash. Au retour de
« l'expédition commerciale², il rendra l'argent.

« Par devant, etc. — Le 20 du mois de Warakh-samna :
« année où le trône pour le temple, etc.³ »

Autre contrat⁴ : « Sin-itûra a emprunté au temple de
« Shamash 10 sicles d'argent, sans intérêt. Dès que le
« temple le désirera, Sin-itûra rendra l'argent ».

Encore un contrat⁵ : « Sin-nadin-shumi, fils de Béla-
« num, a emprunté à Utashumundib, juge, fils de Ilushu-
« ibni, secrétaire des marchands, une mine de laine, au
« poids du palais, district de Utul-Ishtar, le scribe.

« Lorsque l'agent du palais demandera l'argent, il le
« rendra au Palais, suivant le *tarif*?, au grand mur du
« Palais.

« Par devant les témoins, etc. — Le 26 du mois Elul,
« l'année où le roi Ammiditana fit... », etc.

BAIL DE CULTURE⁶.

Le plus souvent, on louait ou cédait à ferme, contre une redevance en nature, par exemple des céréales pour la ferme d'un champ, ou des dattes pour les vergers. La durée du fermage était généralement d'un an, ou de trois ans s'il s'agissait d'une terre en friche. La redevance était payée au moment de la récolte; quelquefois cependant, on devait donner, dès la conclusion du contrat, une certaine somme

1. Sur le *prêt à intérêt*, voir t. I, *Hist.*, p. 27, n. 2.

2. *Kaskal*.

3. TD 113; de Sippar.

4. TD n° 188 (Sippar).

5. CT VI, 37^e.

6. Cf. *Code*, Art. 42-47 et 60-65.

d'argent ou des céréales. On fixait l'endroit où serait livrée la redevance; (quand c'était une *recluse* du dieu Shamash qui cédait à ferme, c'était généralement à la porte du *cloître*¹ que devait être faite la livraison.) Souvent, quand c'était une *recluse* qui cédait à ferme, il était question de cadeaux aux fêtes de Shamash, telle quantité de viande, de farine, ou même de boisson².

Quelquefois, au lieu de la redevance fixée par contrat, on devait donner une partie³ des revenus du fermage⁴. Pour le fermage d'un champ en friche, le fermier ne devait généralement rien à la fin de la première année.

Contrat⁵ :

« Itâni, fille du roi, a pris à ferme, comme terrain de
« culture, contre redevance⁶, à la propriétaire du champ
« Melulatum, *recluse*⁷ du dieu Shamash, fille d'Ibkusha,
« un tiers *gan* de champ de bonne qualité,⁸ sis près du
« champ de la fille du roi, dont un côté confine au canal
« de Pariktum.

« Au temps de la moisson, elle livrera 1 *gan* 6 *gur* de
« céréales à la mesure de Shamash, à Kâr-Sippar.

« Par devant... (Suivent trois noms de témoins, puis
« celui de) Ishkur-zimu, secrétaire.

« Le 2 de Nisân, l'année où le roi Abî-esukh (fit) une
« couronne d'or et d'argent... », etc. — (Trois sceaux sont
apposés sur ce contrat).

LOCATION.

Le *Code* entre en bien des détails au sujet de la location

1. *Gagum*.

2. U. 572; 574-577; 582: 601; 616; etc.

3. 1/3 pour le propriétaire et 2/3 pour le fermier.

4. Sur 86 contrats, 70 spécifient la *redevance fixe*.

5. CT VIII, 17^b.

6. *Ana billim*.

7. SAL-ME.

8. 1/3 *gan eql m ugarum tabu (bu)*.

de choses (maisons, bateaux) d'animaux, ou de personnes (bateliers, ouvriers agricoles, bergers, artisans¹.)

Les maisons d'habitation sont louées, en général, par un an contre deux tiers de mine et 6 sicles d'argent. Très souvent une partie du prix de location — le quart, le tiers, la moitié — est versée dès la conclusion du contrat. Si la propriétaire est une *recluse*, on ajoute quelques cadeaux aux fêtes de Shamash.

Les bateaux — et quelques bateliers avec — se louent pour un temps ou pour un voyage fixé; ils doivent être rendus en bon état.

Pour la location des personnes, il faut distinguer entre esclaves et hommes libres : les esclaves sont loués par leur maître qui touche le prix de location; les mineurs nés de parents libres sont loués par ceux qui ont autorité sur eux, les majeurs libres se louent eux-mêmes. On loue presque toujours pour un temps déterminé, très souvent pour un an, souvent aussi pour un mois, rarement pour deux mois, pour six mois, pour neuf mois. La durée de location la plus courte est dix jours²; la plus longue, deux ans³.

Location d'esclave⁴ :

« Ashir-Adad, fils de Lipit-Irra, a loué pour un an
 « Shamash-ellil-ili, esclave de Akhatani, recluse du dieu
 « Shamash, fille de Shamash-khatsir. Comme prix de
 « location, il versera trois sicles d'argent par an. L'esclave
 « s'habillera à ses propres frais. Il est entré en service
 « le 4 du mois d'Ezen-Adad; il sortira à la fin du mois
 « Mamítum.

« Par devant... (Suivent les noms de six témoins.) —
 Année où Samsu-iluna devint roi ».

1. *Code*, art. 236-239; 242-249; 253-258; 261-267; 268-277.

2. M 57.

3. F 11.

4. CT VI, 40^a.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Le *Code* n'en parle pas.

A la constitution d'une société commerciale, les sociétaires investissent une certaine somme comme capital, auquel chacun prend un *capital d'exploitation* avec lequel il fait, au compte commun, toute sorte de négoce local et étranger¹. Quand la société doit être dissoute, les sociétaires comparaissent devant le tribunal, au temple de Shamash, produisent le compte de leurs affaires, avec serment éventuellement, et reçoivent leur quote-part de bénéfices. Cet accommodement par devant le juge prend quelquefois le caractère d'un jugement.

A la mort d'un sociétaire, la société s'éteint.

Nous avons des contrats de sociétés de fermage. La seule différence qui les distingue des contrats ordinaires de fermage est que nous y voyons des personnes affermer en commun un champ, exécuter ou faire exécuter en commun les travaux, faire des frais en commun² et, après avoir acquitté ensemble le prix du fermage et les autres dépenses, partager les bénéfices à parts égales. Si un sociétaire a fait une dépense supérieure à celle des autres, il participe proportionnellement aux revenus.

1. *Contrat de Sippar*³.

« Ibi-Ellil, le scribe, Warad-kubi, fils de Ibni-Sin, Èa-sharri-ilî, fils de Sizzatum, Adad-lû-zêr, fils d'Ibnatum, « Warad-Iluli, fils de Ibnatum, et Akhuni, fils de Warad-kubi ont constitué une société pour la gérance d'un champ « dans toute son étendue⁴, au canton de Tukhamu, au mi-

1. *Sha kharrani u libbi alim.*

2. *Awilum kima awilim mânakhtam ishakanû.*

3. Temps de Samsu ditana. R 112.

4. *Ma-la ba-zu-u.*

« lieu du bois et de la plaine¹ pour la culture des céréales.

« A la moisson, ils moissonneront, battront le grain.

« Après qu'ils auront ensemené, une part reviendra à Ibi-

« Ellil, le scribe, une part à Warad-kubi, fils d'Ibni-Sin.

« une à Èa-sharri-ili, à Adad-lû-zer, à Warad-Iluli, et une

« à Akhuni, fils de Warad-kubi.

« Par devant... (Suivent les noms de trois témoins, plus celui de l'archiviste).

« Le 10 du mois Simanum, année de Samsu-ditana qui suivit » etc....

(Deux sceaux apposés sur la tablette).

2. Autre contrat de Sippar².

« Après avoir constitué une société commerciale, Erîb-

« Sin et Nûr-Shamash sont entrés au temple de Shamash

« et ont conclu leur affaire. Ils ont divisé, à parts égales,

« l'argent, les créances, les esclaves hommes et femmes,

« les négoce locaux et étrangers.

« Ils ont fait serment par les dieux Shamash, Aya, Mar-

« duk, et par Hammurabi.

Par devant... » (Suivent les noms de 17 témoins).

HÉRITAGES.

Le principe de succession contenu *implicitement* dans le Code est le suivant : *Les enfants nés d'une femme libre héritent « ab intestato » à parts égales ; les personnes étrangères et les enfants des femmes esclaves ne sont aptes à succéder que par adoption.*

Les actes nombreux de partage entre héritiers offrent d'importantes particularités, soit qu'elles illustrent l'application pratique des articles du Code, soit qu'elles révèlent des cas non prévus dans le Code.

1. *Libba khi-il-bi u tsî-ri.*

2. CT II, 28.

Dans les textes de la Babylonie septentrionale — Sippar. Dilbat — la part de chaque héritier est portée sur une tablette spéciale; dans ceux du Sud — Nippur, Ereš — les parts de tous les héritiers sont mentionnées sur une même tablette qui était probablement conservée dans les archives de la famille.

Les objets du partage sont des maisons, des fonds de terre, des jardins, des esclaves, des animaux domestiques (bœufs, vaches, porcs), des chariots, le mobilier (lits, chaises), des pierres de moulin, des battants de porte, des céréales, de l'huile, des créances. Certains demeurent indivis, tels un bassin, une source. Quand il s'agit de maisons ou de terrains, quelquefois un héritier achète la part de l'autre. On peut posséder en commun le mur mitoyen de deux maisons, ou de deux moitiés d'une maison unique, à la suite du partage entre héritiers.

Les héritiers légaux que nous rencontrons dans nos contrats sont des fils, filles, fils et filles, mère et fils, fils et neveux, fils et fils adoptifs, père et fils une fois.

Le partage se fait à parts égales¹. Le *droit d'ainesse* n'est pas mentionné dans le Code, ni dans les documents de la Babylonie du Nord; mais à Nippur l'aîné a régulièrement une part de préciput², « la puissance de son aïnesse³ »; à Ereš, on distingue aussi entre l'aîné et les autres frères.

Quelquefois le père donne, de son vivant, à un de ses enfants sa part d'héritage⁴.

1. *Contrat de Sippar*⁵.

« Part d'héritage d'Erištum, la hiérodoule⁶, fille de

1. *Ur-a-si-ga*.

2. *Sib-ta*.

3. *Mu-nam-shesh-gal-la-shú*.

4. TD n° 196.

5. CT VI, 42^b.

6. *Qadishum*.

« Ribam-î-li, qui lui est échue à la suite du partage fait
 « avec sa sœur Amat-Shamash, recluse de Shamash ; 1 *sar*
 « de maison bâtie, près de la maison de Bélaqum et près de
 « Awil-Nannar.

« Elles ont partagé ; c'est fini. De la paille jusqu'à l'or¹,
 « elles ne feront pas de réclamation l'une contre l'autre.

« Son héritière est Amat-Shamash, sa sœur. Elles ont fait
 « serment par les dieux Shamash et Marduk, par le roi Sin-
 « muballit et par la ville de Sippar.

« Par devant... (Suivent les noms de 18 témoins).

2. *Contrat de Nippur*² : « droit d'aînesse. »

« Part d'Apil-Amurrim, le frère aîné : onze *gin* de mai-
 « son bâtie à côté de la maison de Lugal-amaru, une
 « *écuelle*³, part de *préciput* comme frère aîné ; 1/3 de *sar*
 « 6 *gin* de maison bâtie près de la maison de son *préciput*.

« Part de Lippit-Ellil, son frère : 3 *sar* 6 *gin* de mai-
 « son bâtie près de la maison d'Apil-amur-rim, son frère.

« Part de Lipit-Amurrim, fils d'Apil-Shamash : 3 *sar*
 6 *gin* de maison bâtie près de la maison de Lipit-Ellil, son
 « frère.

« Part d'Amurrim-mâlik : 1/3 *sar* 6 *gin* de maison
 « bâtie près de la maison d'Ëa-idinnam, l'oiseleur, fils d'Ëa-
 « tukullî.

« C'est l'héritage d'Erissumatum qu'ils ont partagé après
 « un accord mutuel⁴.

« A l'avenir, aucun ne fera contre les autres de réclama-
 « tion. Ils ont fait serment par le roi.

« Par devant... » (Suivent les noms de 7 témoins, plus
 ceux du *bur-gul* et du scribe).

1. Formule consacrée, dans ces contrats, pour signifier « en quoi que ce
 soit. »

2. P 32.

3. (*gish*) *banshur zag-gu-la*.

4. *She-ga-ne-ne-ta*.

DONS FAITS AUX DIEUX¹.

« Nûr-ilishu, fils d'Ellil-nâda a bâti un sanctuaire² au dieu
« Sharrum et à sa parèdre Shullat; il y a adjoint 1 *sar* de
« fonds bâti³ pour sa vie⁴.

« Gimil-Shamash sera seul prêtre du sanctuaire. Nûr-ili-
« shu — le fondateur — ne fera aucune réclamation contre
« le prêtre⁵. Ennemi de Shamash et de Shuma-ilum qui-
« conque élèverait une contestation!

« Par devant... » (Suivent les noms de 7 témoins).

ACTE DE PROCÉDURE⁶.

« Au sujet de 10 *gan* 10 *sar* de champ de Bit-Agargina à
« côté de Ibku-Adad, et 6 *gan* 25 *sar* de champ, canton de
« Gula, à côté d'Iluni, que Apil-ilishu, fils d'Ur-kiddâ, par
« un acte de partage postérieur avait pris, vendus et échan-
« gés.

« Shumum-libshi, fils de Nanna(r)-iddin, frère aîné, ap-
« porta un acte de partage antérieur et en instruisit les
« juges;

« Et contre Inurta-mushalim, prêtre, fils de Sish-ki-tum,
« de ce qu'il avait acheté le champ de Bit-Agargina des
« mains d'Apil-ilishu, et contre Rîsh-Nin-qazzu, fils d'Ili-
« awili, de ce qu'Apil-ilishu lui avait donné par échange le
« champ du canton de Gula, il réclama.

« Ils lurent cet acte de partage antérieur.

« Et Inurta-mushalim parla ainsi : Après cet acte de par-

1. CT VI, 36^a.

2. *Bil ilu Sharrum*.

3. 1 *sar bîtim*.

4. *Ana na-bi-ish-ti-shû*; on pourrait traduire aussi par : pour son âme. Il est plus probable que le sens est, ici, qu'il a fait ce don aux deux divinités afin d'obtenir ou de conserver une bonne santé.

5. Littér. : contre le sacerdoce : *ana shagûtim*.

6. P n° 49; nous citons la trad. SCHEIL in RA VII (1910), 74-76.

« tage antérieur que tu apportes, un acte de partage posté-
 « rieur a été confectionné, comme quoi le champ de Bit-
 « Agargina et le champ du canton de Gula sont pour Apili-
 « lishu. Des témoins existent qui connaissent le partage
 « postérieur. « Appelle-les, dit-il, et écoute leur dire! »

« Ce sont Rîsh-Nin-qazzu, fils d'Ili-awili, Amil-ilu-En-
 « ki-ga, fils de Nanna(r)-nirâri, Ellitum, fils de Inurta-me-
 « dim, et Idin-Ishtar, fils de Shar-isinni.

« Les témoins qui connaissent le partage postérieur
 « vinrent donc, et les juges entendirent comme quoi un
 « partage postérieur existait effectivement.

« Les juges leur ordonnèrent de répéter leur témoignage
 « devant le dieu Sin.

« Shumum-libshi dit alors de son plein gré : « Je ne
 « pousserai pas les témoins jusqu'au dieu Sin. »

« Puisqu'on n'a pas poussé les témoins jusqu'au dieu
 « Sin, du plein gré de Shumum-libshi 1 1/2 Inurta-musha-
 « lim a donné à Shumum-lib-shi 1 1/2 sicle d'argent.

« Jamais Shumum-libshi ne contestera au sujet du champ
 « de Bit-Agargina contre Inurta-mushalim, au sujet du
 « champ du canton de Gula, contre Rîsh-nin-qazzu, ne
 « contestera; ni Inurta-mushalim ne contestera au sujet
 « de 1 1/2 d'argent contre Shumum-libshi.

« Ensemble ils ont invoqué le nom du roi.

« Par devant Idin-Enlil, prêtre, fils de Sin-irbam, Ur-azag-
 « dimga, prêtre, fils de Idin-Enlil, Ibi-Enlil, fonctionnaire *x*
 « d'Enlil, fils de Nanna(r)-asharidu, Ilima fils de Sin-idin-
 « nam, Shamash-irbam, officier, fils de Shamash-galzu,
 « Nusku-r, fils de Damqu, Abum-waqar, graveur (?), Ana-
 « darish-liblut, scribe.

« Mois d'Ulul, 27^e jour; année où Samsu-iluna, roi,
 « fabriqua les trônes en or du sanctuaire, au nombre de
 « deux, des divinités Marduk et Zarpanit.

(Sur l'enveloppe on lit :)

« Tablette comme quoi Shumun-libshi, fils de Nanna(r)-

« iddin, ne réclamera pas au sujet du champ, canton Bit-
 « Agargina, et du champ du canton de Gula, contre Inurta-
 « mushalim, fils de Shish-ki-tum et contre Rish-Nin-qazzu,
 « fils d'Ili-awilim. »

UN JUGEMENT SOUS AMMI DITANA¹.

Cet acte est rédigé d'après les notes de l'audience. Toutes les phases de la procédure y sont mentionnées : les déclarations des deux parties, les décisions des juges au cours de l'instance, la lecture des pièces, l'interrogatoire et les réponses des témoins, le jugement. L'acte se termine par la mention de deux personnes qui ont contrôlé la copie sur l'original, et, parmi elles, le greffier archiviste du tribunal.

L'acte est authentiqué par les noms et les sceaux des juges qui ont siégé, et le sceau de la défenderesse qui a été condamnée². Car il s'agit d'une femme, d'une hiérodoule. Elle avait vendu à une prêtresse du dieu Marduk une maison qu'elle-même avait achetée, sous le règne d'Abi-eshu', à une prêtresse de Ilbaba. Elle se plaint de n'avoir pas touché le prix. D'où le procès qui fut terminé par le jugement suivant :

Face. — Addi-liblut vint trouver les juges et leur exposa
 « ce qui suit : « 1 *sar* de maison, faisant partie des 2 *sar* de
 « maison que Ilusha-khegal, la hiérodoule, fille d'Èa-ellassu,
 « à Belissunu, prêtresse de Ilbaba³, fille de... (*lacune*) dans
 « l'année où Abi-eshu', le roi, consacra sa statue, avait
 « achetés.

1. Texte publié par F. THUREAU-DANGIN dans ses *Lettres et contrats de l'époque de la I^{re} dynastie babyl.*, n° 157, transcrit et traduit par le même dans RA VII (1910) 121-127, et commenté par EDOUARD CUGO, *ibid.*, 129-138. Nous donnons la trad. de TH-D.

2. Rappelons que c'est dans quelques siècles seulement que paraîtra le législateur des Hébreux.

3. C'est un dieu de la guerre, patron spécial de la ville de Kish.

« Ce *sar* de maison situé à côté de la maison d'Ili-
 « iqîsha, fils d'Iddin-Shamash, et à côté de la maison d'Ili-
 « iqîsha, fils d'Itti-Marduk-balātu, devant lequel est la mai-
 « son d'Ili-iqîsha, fils d'Iddin-Shamash, et derrière lequel
 « est la maison de Nabi-ilishu, à Ilusha-khegal, la hiérodoule,
 « fille d'Èa-ellassu, pour 15 sicles d'argent, Belissunu, la
 « prêtresse¹ de Marduk, ma femme, fille de... (*lacune*),
 « dans l'année où Ammi-ditana, le roi consacra... (*lacune*).
 « l'a acheté.

« J'ai reçu l'acte de vente, et même à Ili-iqîsha, son fils²,
 « qui avait reçu en partage 2 *sar* de maison. j'ai fait apposer
 « son sceau comme témoin.

« Or maintenant Ilusha-khegal, la hiérodoule, fille d'Èa-
 « ellassu, qui a cependant scellé (signé) l'acte de vente, me
 « réclame ce *sar* de maison. »

« C'est ainsi qu'il s'exprima.

« Voici ce que Ilusha-khegal, la hiérodoule, fille d'Èa-
 « ellassu, répondit : « 1 *sar* « de maison, faisant partie des
 « 2 *sar* de maison qu'à Belissunu, la prêtresse de Ilbaba,
 « j'avais achetés, pour 15 sicles d'argent à Belissunu, la pré-
 « tresse de Marduk, femme d'Addi-liblut, j'ai vendu. Les
 « 15 sicles d'argent ils ne me les ont pas remis. »

C'est ainsi qu'elle répondit.

« Les juges mirent Ilusha-khegal en demeure de produire
 « soit témoins qui certifiassent que Belissunu ne lui avait
 « pas remis l'argent, soit une reconnaissance³ de dette
 « qu'elle lui aurait laissée pour le reliquat⁴ de l'argent.
 « Mais il n'en existe pas, aussi n'en peut-elle produire. Lui,
 « Addi-liblut, produisit l'acte de vente de 1 *sar* de maison :
 « les juges en entendirent la lecture. Les témoins, dont les
 « noms sont inscrits sur l'acte, ils les interrogèrent :

1. SAL-NE.

2. Fils d'Ilusha-khegal.

3. *Khi-sha-am* : reconnaissance de dette.

4. *IB-TAT*.

Revers : « que les 15 sicles d'argent, prix du *sar* de maison, Ilusha-khegal, les avait bien reçus, devant les juges, « à la face d'Ilusha-khegal, ils attestèrent.

« Ilusha-khegal l'avoua.

« Les juges, ayant examiné leur affaire, à Ilusha-khegal, « la hiérodoule, fille d'Éa-ellassu, *pour avoir contesté son sceau*, infligèrent une peine. En outre, la présente tablette « qui ne peut être contestée, ils la contraignirent à déli- « vrer.

« Que dans l'avenir, 1 *sar* de maison situé à côté de la « maison d'Iddin-Shamash, et à côté de la maison d'Ili- « iqîsha, fils d'Itti-Marduk-balātu, devant lequel est la mai- « son d'Ili-iqîsha, fils d'Iddin-Shamash, et derrière lequel « est la maison de Nabi-ilishu, achat de Belissunu, prêtresse « de Marduk, femme d'Addi-liblut, Ilusha-khegal, ses en- « fants, ses frères et sa famille à Belissunu et à Addi-liblut, « son mari, ne les contesteront pas, par Marduk et Ammi- « ditana, le roi, ils le jurèrent.

« Par devant (suivent 9 noms de témoins, dont le maire, « 8 juges). » Contrôle de Gibil-Marduk, le greffier¹, et de « Bélshunu, le barbier du... (Manque la date).

b. — *Poésie.*

Nous avons constaté, dès la période précédente, que les Babyloniens écrivirent des vers pour célébrer, ou mieux pour prier leurs dieux et pour raconter les légendes historico-religieuses — plus tard, au VII^e s. au moins², des textes historiques de grand style seront aussi écrits en vers.

Les textes poétiques sont souvent divisés en *strophes* :

Dans le poème d'Agushaya, que nous allons citer, la plu-

1. Littér. : « le fils du panier à tablettes », qui est la formule courante.

2. On l'a constaté dans l'Inscription L d'Ashurbanipal publiée par LEHMANN *Shamash shum ukîn*. Leipzig, 1892. Cf. ZIMMERN, ZA VIII (1893). 123. — Voir déjà p. 11 suiv. (Gudea).

part¹ des strophes comprennent *quatre* vers avec quatre $\dot{\zeta}\dot{\rho}\pi\dot{\zeta}$ ou *ictus*. Parfois un demi-vers à deux *ictus* occupe une ligne entière²; dans ce cas, la strophe de quatre vers se développe sur huit lignes³ que le scribe a séparées de la strophe suivante par une ligne horizontale.

Dans le Poème d'Agushaya, chaque chant comprend de 6 à 8 strophes environ, ainsi que l'a noté le scribe : 1^{er} chant⁴, 2^e chant, etc.

La strophe ne se compose quelquefois que de *deux* vers parallèles⁵, ou 2+2 vers⁶; quelquefois elle a *cinq*⁷ vers, ou bien 2+2, 2+2, 2+2, 2+2, soit *huit* vers, par exemple dans l'Hymne au dieu Lune d'Ur⁸; parfois elle a *onze* vers⁹.

Les Assyro-Babyloniens écrivaient quelquefois leurs vers en *acrostiche*¹⁰, c'est-à-dire que chaque vers d'une strophe commençait par la même syllabe. Ainsi, dans Sp II, les 11 vers de la strophe VI commencent par *gi*, les 11 de la strophe XV par *ma*, les 11 de la strophe XXIV par *shar*¹¹.

On a étudié en particulier le Poème de la Création¹², et Sp. II, 263^a¹³, et voici les faits que l'on a constatés :

1. Cette tablette est mutilée par endroits, de sorte que l'on ne peut pas toujours compter le nombre de vers de chaque strophe.

2. Quelquefois, entre deux demi-vers le scribe a laissé un intervalle, de sorte que l'œil reconnaît tout de suite les deux membres.

3. Plus tard, on n'écrira plus ainsi.

4. Chant = KI. SUCB. GU. = *shuru*; cf. $\pi\dot{\zeta}$. Voir ZIMMENS, *Ishtar und Saltu I*, 3-9 (Leipzig, 1916).

5. S P II, 265^a.

6. Créat.

7. Par ex. : DT, 83, étudié par SROONG dans PSBA XVII (1895), 133-137.

8. IV R² 9; texte bilingue copié pour la Bibliothèque d'Ashurbanipal.

9. Sp. II 265^a.

10. Par ex., le texte DT 83 déjà cité; de même Sp II, 265^a.

11. Les passages de plusieurs cases sont mutilés de sorte qu'on ne peut savoir quel *mot* ou quelle formule donnaient les syllabes initiales. Les dernières donnent *ma + ash + ma + shu + ka + sha + ili + sharri*. — L'autre acrostiche DT 83, (étudié par SROONG, *l. c.*) est divisé par 5 vers. Les morceaux qui nous restent donnent *na + ar + ba + zi + kir + shu*.

12. Cr. IV, 82-9-18, 3, 737 (DELITZSCH, *Das bab. Welterschöpf.-Epos*. Leipzig, 1896; p. 60-114).

13. Ce document est une copie néo-babylonienne dont nous avons les

1. Chaque vers occupe une ligne et se divise en deux demi-vers.

2. Le second demi-vers est mieux rythmé que le premier¹.

3. Le second demi-vers n'a que deux *ictus* qui peuvent être sur une syllabe ouverte ou sur une syllabe fermée.

4. On unit au mot suivant, sans *ictus*, le pronom relatif *sha*, les prépositions *ultu*, *ana*, *ina*, *kîma*, la copule *u*, les négations *lâ* et *ul*, la particule optative *lû*.

5. Deux mots en état construit, comme plus tard en Copte par exemple, n'ont qu'un *ictus*, à moins que le second n'ait un suffixe (dans ce cas, il y a deux $\check{\alpha}\rho\sigma\iota\varsigma$.)

6. Deux particules devant un mot, ou une particule devant un état construit, n'ont qu'un *ictus*.

7. Deux mots étroitement unis par la copule n'ont qu'un *ictus*.

8. Un vocatif peut être uni à un vers sans recevoir aucune $\check{\alpha}\rho\sigma\iota\varsigma$ ².

1. Poésie épique.

Ce « genre littéraire » eut une très grande importance à l'époque hammurabienne.

Poème de la Création³.

Voici un poème — d'un millier de lignes en *sept* sections écrites sur sept tablettes — qui exerça une particulière

duplicata KK 3452, 8463, 8491, 9290), qui sont en écriture continue, tandis que dans Sp II, 265^a le texte est divisé par des lignes en 4 demi-lignes.

1. V. SCHUHL a fait remarquer, au sujet de la tablette de Constantinople (*Sippar* 9), qui contient 51 vers — dont 7 seulement rompent le rythme — que « le vers se balance en deux hémistiches dont le *second* est subdivisé en deux temps. Il y a une sorte de césure (1. 1. 3 et 8) entre le « premier hémistiche et la première partie du second; plus souvent, elle « est entre les deux parties du second ». ZA, X, (1895), 291, 298.

2. Pour ces quatre derniers faits, voir H. ZIMMERN, ZA, X (1895) 17-18, où est étudiée la tablette de Londres Sp II, 265^a.

3. On l'appelle aussi *Enuma elish* parce qu'il commence par ces deux mots. Texte dans CT XIII; ANT. DEIMEL, *Enuma elish*, in-8, Rome, 1912.

influence sur l'activité intellectuelle des Babyloniens et des Assyriens. Il fut lu et relu, copié, recopié¹, commenté², donné comme thème d'exercices³ aux écoliers, utilisé dans la littérature religieuse⁴.

Il a pour objet un problème qui a toujours préoccupé l'humanité, sous une forme ou sous une autre : les origines de l'univers. Nous y lisons les croyances des Babyloniens sur l'origine des dieux, comment les forces désordonnées, représentées par Apsû et Tiamat, furent soumises par les dieux Èa et Marduk, et comment ce dernier, achevant le triomphe des dieux sur le chaos, créa le monde et l'homme.

Notre poème fut copié au VII^e siècle avant J.-C., pour la Bibliothèque d'Ashurbanipal, à Ninive : mais ce n'est pas à cette époque qu'il fut composé, car, tel qu'il se présente à nous, il a manifestement pour but de glorifier, non pas le dieu de Ninive, mais Marduk, le dieu particulier de Babylone. Il est donc bien clair que les scribes ninivites firent simplement des copies de vieilles tablettes babyloniennes.

1. Nous avons de la I^{re} tablette *cinq* copies assyriennes et *quatre* copies néo-babyloniennes ; de la II^e tabl., *cinq* copies assyriennes et *trois* néo-babyl. ; de la III^e, *cinq* copies assyr. et *deux* néo-babyl. ; de la IV^e, *quatre* copies assyr. et *une* néo-babyl. ; de la V^e, *quatre* copies assyr. dont une en deux fragments ; de la VI^e, *une* copie ass., *une* copie néo-babyl. ; de la VII^e, *quatre* copies assyr., dont une en deux fragments.

2. Nous avons des spécimens de 3 sortes de commentaires : commentaires de chaque ligne (V. g. : S 11 + S 960 + S 1.416 ; K 4.406 ; R 365 + 80-7-19, 293 ; K 2.053 ; K 8.299) ; commentaires de passages choisis, non pas directement dans les sept tablettes, mais en d'autres tablettes de la série *Création* (S 747 appartient à cette classe.) ; enfin commentaires ou explications d'un certain nombre d'attributs de Marduk dont plusieurs se trouvent sur la partie de la VII^e tablette qui nous a été conservée (K 2.107 + K 6.086.)

3. Nous avons six fragments néo-babyloniens de ces exercices : *deux* relatifs à la I^{re} tablette ; *trois* relatifs à la III^e ; *un* relatif à la IV^e. (On trouvera des détails sur ces *copies* et ces commentaires dans L. W. KING, *The Seven tablets of Creation*, 2 vol., in-8 London 1902, au t. I, p. XCVII-CXVI, et Appendices, p. 157-203. Voir aussi E. EBELING, *Das babyl. Weltsoepfungslid*, Breslau, 1921.

4. Par exemple dans la littérature astrologique (tabl. n^{os} 32.574 ; surtout 55.466 + 55.486 + 55.627 ; texte cunéif. dans KING, *l. c.*, t. II. Pl. LXVII-LXXII.

Mais puisque ce poème est une glorification de Marduk, pourquoi le héros des premiers épisodes est-il Êa¹? Pourquoi Êa est-il le seul dieu dont on nous dise les attributs? pourquoi nous raconte-t-on l'activité qu'il déploya pour découvrir et mater la rébellion des dieux primordiaux? Une étude attentive permet de constater qu'en réalité notre poème, tel qu'il se présente à nous, est composé de quatre morceaux bien distincts qui durent exister² d'abord séparément, pour eux-mêmes, et furent incorporés plus tard par le rédacteur final : 1. La légende sur l'origine des dieux; 2. le mythe d'Êa et Apsû; 3. le mythe de Tiamat; 4. l'hymne à Marduk.

Le *Mythe de Tiamat* exista d'abord séparément, car nous le lisons dans un fragment³ qui n'est pas une simple copie de l'original puisque Marduk n'y est pas le héros de la lutte et que, d'autre part, les hommes et même les villes existent déjà au moment de la lutte entre Marduk et Tiamat; tandis que, dans *Création*, la mort de Tiamat est un préliminaire nécessaire de la création du monde.

Sur un colophon⁴ d'un texte assyrien, nous lisons : *cela n'est pas tout et... de cinquante et un noms de... qui sont dans la composition Asari...* « Or ce texte est le commentaire de l'*Hymne à Marduk* qui se trouve actuellement dans *Création*. Il paraît donc évident qu'à une certaine époque cet hymne formait un tout indépendant⁵. Peut-être même fut-il écrit d'abord en shumérien : un fragment de commentaire⁶ tendrait à le prouver.

Notre poème a pour *but* de justifier la prétention de Marduk à la première place parmi les dieux, et de son temple à la primauté sur les autres temples; il est donc natu-

1. Nudimmud.

2. Quelques-uns certainement; les autres, probablement.

3. CT XIII, Pl. 33-34 = Rm 282.

4. R. 366 + 80-7-19, 288 + 293, l. 35-37.

5. KING, l. c. t. I, Appendix I, p. 169.

6. K. 5.233.

rel que l'on donne plus de relief aux épisodes dont le dieu de Babylone est le héros et qu'on lui attribue la création. C'est ce que fait le « poète » : il introduit le récit de l'origine des anciens dieux et de l'opposition qu'ils firent aux puissances désordonnées pour montrer comment Marduk fut choisi pour champion des dieux, et la légende d'Êa et Apsû pour faire ressortir la nature épouvantable de Tiamat contre laquelle Êa fut impuissant, mais qui fut abattue par le futur dieu de Babylone. La puissance de ce dieu, seul, parmi les autres dieux, capable de vaincre le monstre, ressort, par le fait de l'introduction du *Mythe de Tiamat*, en un relief d'autant plus saisissant qu'un procédé de répétitions frappantes¹ ramène plusieurs fois l'attention sur les préparatifs de Tiamat pour la bataille contre les dieux et sur le mandat confié aux dieux par le vieux dieu Anshar de conférer à leur champion, Marduk, le pouvoir nécessaire pour la lutte.

La création² est la conséquence de la victoire du dieu de Babylone sur Tiamat.

*L'Hymne à Marduk*³, sorte d'éloge ou de litanie de ses cinquante attributs, a été incorporé comme une conclusion toute naturelle du Poème à laquelle on ajouta un Épilogue⁴.

A quelle époque *Enuma elish* fut-il composé? Il est difficile de donner à cette question une réponse ferme. KING⁵

1. I, 109-142 sont répétées dans II, 15-48; II, 11-48 dans III, 15-52; III, 15-66 dans III, 73-124.

2. Nous avons un fragment (CT XIII Pl. 35, 36, 37), écrit en shumérien et en babylonien dont le point capital est l'*origine des temples* : celui de Marduk, l'Êsagil, est sorti de l'océan primitif, et tous les autres furent créés par le dieu de Babylone. Le but des prêtres qui remanièrent les données plus ou moins traditionnelles était sans doute de gagner les faveurs de Marduk, car notre document servait d'introduction à une incantation. Marduk est seul créateur, avec la déesse Aruru. — Dans une autre recension (CT VIII, 34) ce sont *les dieux* qui figurent comme créateurs du ciel et de la terre, du bétail et des bêtes de la campagne.

3. VII, 1-124.

4. VII, 125-140 si cette ligne était réellement la dernière.

5. L. c., p. LXXX.

estime qu'il faut probablement en faire remonter *le fond*¹ jusque vers 2000 avant Jésus-Christ.

I

Nous sommes à l'origine des choses; rien n'existe encore, pas même les dieux. Dans ce néant apparaissent *les principes cosmiques* : *Apsû* (= l'océan) et *Tiamat* (= la mer), d'où sortent tous les êtres, y compris les dieux :

1. Lorsqu'en haut² le ciel n'était pas nommé
2. et qu'en bas la terre n'avait pas de nom,
3. du primordial Apsû³, leur père,
4. et de la tumultueuse Tiamat⁴, leur mère à tous,
5. les eaux se confondaient en un.
6. Les jonchères n'étaient pas fixées, les fourrés de roseaux n'é-
7. Alors qu'aucun des dieux n'était créé, [étaient pas vus.
8. qu'aucun nom n'était nommé, qu'aucun destin n'était fixé⁵,
9. les dieux y furent créés;

d'abord Mummu, le premier-né d'Apsû et de Tiamat : c'est la triade primitive.

Les dieux se multiplient. D'abord Lakhmu et Lakhamu qui engendrent Anshar et Kishar. Anu paraît ensuite, dont il est écrit qu'il est égal (*sha-ni-nu*) à ses pères; il donne naissance à Nudimmud (Ēa), dont la puissance dépasse celle de tous les dieux.

Alors — débuts de l'Histoire mythologique — ils commencent à se mutiner et à troubler la triade primitive :

34. Ils échangeèrent des vues au sujet des dieux leurs enfants.
35. Apsû ouvrit sa bouche et lui dit,

1. Par suite, dans l'Histoire du développement des idées, on ne peut tabler, pour la période, que sur *le fond* de ce Poème comme tel.

2. Nous suivrons de très près la traduction de P. DIORME (TR, 1-81), corrigéant ou complétant quelquefois, d'après les nouveaux fragments de Berlin (dans VAT, III). Voir la traduction de E. EBELING, in *All. T. U.*, II, n° 4.

3. L'abîme initial.

4. C'est le אֲפְסֻס des Hébreux.

5. *Shi-i-mu* (texte de Berlin).

36. à Tiamat la splendide il dit une parole :
 37. « leurs menées¹ contre moi!
 38. Durant le jour, je n'ai point de repos, et la nuit je ne puis
 39. « Je détruirai leurs menées, je les disperserai! [dormir!
 40. « Que la clameur s'apaise et que nous puissions dormir²!

Apsû et *Mummu* doivent commencer l'attaque; mais le sage Èa triomphe, grâce à ses opérations magiques. Il prononce³ sur les eaux — l'élément d'*Apsû* — ses incantations efficaces, et endort son aïeul. Il tranche à *Mummu* sa virilité (?) et le met ainsi dans l'impossibilité de combattre. Alors il abat *Apsû*, enchaîne *Mummu* et, dans la demeure qui s'appelle maintenant *apsû*, se repose.

79. Dans la chambre des destins, dans la maison des sorts,
 80. le sage des sages, le guide⁴ des dieux, Anshar, il conçut.
 81. Au milieu de l'*apsû* fut créé Anshar ;
 82. au milieu du saint *apsû* fut créé Anshar.
 83. Ce fut Èa qui le conçut, (Èa) son père,
 84. ce fut Lakhamu, sa mère, qui l'enfanta :
 85. il suçà des mamelles divines.
 89. Quand Èa le vit, son procréateur, son père,
 90. il se réjouit, son cœur exulta, plein d'allégresse.
 91. Il ajouta à ses qualités, d'une double divinité⁵ il le dota.
 92. Il est très élevé au-dessus d'eux, beaucoup plus qu'aucun
 93. ineffablement belles sont ses proportions, [d'eux ;
 94. impossibles à comprendre, difficiles à considérer.
 95. Quatre sont ses yeux, quatre ses oreilles.
 96. Quand il remue ses lèvres, du feu étincelle.
 97. Quatre fois grande est son intelligence ;
 98. et ses yeux, étant ainsi, voient tout.
 101. Revêtu de la majesté de dix dieux, il est hautement puissant.

Tiamat en fureur veut venger les vaincus :

114.⁶ Elle enfanta d'énormes serpents ;
 116. de venin au lieu de sang elle emplit leurs corps.

1. *Alkat-shunu*.

2. Avec JENSEN, DHOUME, et EBELING.

3. Texte de Berlin, l. 60 et suiv.

4. *Abkal*.

5. *Shu-un-na-at ili* (EBELING : *Doppelgottesgestalt*, et en note, p. 90 : *Jannsgestalt*).

6. Nous assistons à la lutte de l'intelligence contre le désordre, c'est-à-

117. Elle revêtit d'épouvante les terribles dragons,
 118. d'éclat elle les remplit, elle leur donna une haute apparence.
 120. Leur corps se dresse, nul ne peut repousser leur attaque.
 121. Elle fit surgir les serpents, les monstrueux reptiles¹ et les
 [Lakhamu,
 122. les monstres-tempêtes, les chiens furieux, les hommes-scor-
 126. En tout, onze monstres de cette sorte elle créa².]pions.

Tiamat fait de Quingu son époux et le chef de son armée,
 et lui confie les tablettes du destin.

140. Parmi les dieux ses premiers-nés³ il fixa les destins.
 Il donna à ses soldats ce signe de leur puissance
 141. « La parole de votre bouche apaisera le feu ! »

II

Èa, devinant ces plans, va tout raconter au vieil Anshar
 — père de la célèbre triade Anu, Bêl, Èa — Et il répète
 textuellement le récit de la première tablette,

50. (Anshar ému) se frappa la cuisse⁴, il se mordit la lèvre
 51. son cœur⁵ n'a plus de repos.

Il envoie Anu, puis Èa qui, à la seule vue de Tiamat,
 s'enfuient épouvantés. Alors se leva le vengeur des dieux,
 Marduk :

115. Anshar le vit et son cœur fut rempli de joie⁶
 116. Il baisa sa lèvre, sa crainte s'évanouit :
 117. « O mon père, la parole de tes lèvres n'est pas transgressée⁷ ;
 118. « que j'aïlle et que j'accomplisse tous les désirs de ton cœur !

dire des dieux contre Tiamat, puissance monstrueuse et désordonnée, le chaos.

1. *Mush-rush*.

2. Tel est du moins le sens le plus probable de cette ligne.

3. Texte de Berlin, l. 145 : *bu-uk-ri-shu*.

4. Avec DELITZSCH, *Bab. W.-epos*.

5. *Ka-ras-su* = son ventre.

6. *Libshu tu-ub-ba-ti im-la*, cf. 𒌦 𒌦 I Reg. VIII, 66.

7. *Ad litt.* : elle n'est pas fermée l'ouverture de tes lèvres.

122. « ... Tiamat me provoque¹ ; elle l'attaquera en armes,
 123. « [Mon père], procréateur², réjouis-toi et sois joyeux !
 124. Le cou de Tiamat promptement tu le fouleras aux pieds...

Marduk reçoit donc la direction suprême. Afin de lui confier le pouvoir de fixer les destins, les dieux doivent s'assembler dans une salle (l'Ubshukina) du temple de Marduk, à Babylone.

III

La première invitation à l'assemblée doit être faite aux plus anciens des dieux, Lakhmu et Lakhamu.

11. « Va, Gaga, tiens-toi devant eux
 12. « et tout ce que je te dis répète-leur :
 13. « Anshar votre enfant m'a envoyé ;
 14. « l'ordre de son cœur il me l'a fait connaître,
 15. « à savoir : Tiamat, notre mère, nous a pris en haine.....

Et le vieil Anshar répète *textuellement* le récit que lui a fait Èa de la coalition de Tiamat.

53. « Or, j'ai envoyé Anu, et il n'a pas eu la force de l'aborder ;
 54. « Èa fut effrayé et retourna en arrière,
 55. « Il s'est levé Marduk, le sage³ parmi les dieux, votre enfant,
 56. « à marcher contre Tiamat son cœur l'a poussé.
 57. « Il me dit la parole de sa bouche⁴ :
 58. « Si moi, votre vengeur,
 59. « je dois enchaîner Tiamat et vous faire vivre....

et il poursuit, répétant *textuellement* le récit de Marduk.

Gaga, le messenger d'Anshar, se présente devant Lakhmu et Lakhamu, et leur répète à *la lettre* le discours d'Anshar.

125. Ils entendirent Lakhmu et Lakhamu, ils crièrent à haute voix ;
 126. les Igi, tous, pleurèrent amèrement.

1. Avec DORME, au lieu de *sha-si-in-ni-sha-tum* = qui est femme (KING; EBELING).

2. Texte Berlin, l. 112.

3. *Apkallu* = sage (DORME), leader (KING). Voir I, 80.

4. *Ip-shu pi-i-shu* (cf. *pi epshu* = faire bouche, ouvrir la bouche).

Les dieux assemblés se donnèrent le baiser de paix et prirent place à un banquet :

134. Ils mangèrent le pain, ils préparèrent le vin ;
la douce boisson changea leurs craintes¹
A boire ils s'enivrent ; les corps sont joyeux².
Ils crièrent³ beaucoup, leur cœur s'exalta ;
pour Marduk leur vengeur ils fixèrent le destin.

IV

Le Panthéon babylonien, s'adresse à Marduk, avant de lui décerner les insignes de la suprématie :

3. « Toi, tu es considérable parmi les dieux grands,
4. « ton destin est sans égal, ta parole est comme celle d'Anu.
5. « Marduk, tu es considérable parmi les dieux grands,
6. « ton destin est sans égal, ta parole est comme celle d'Anu.
7. « Désormais ta parole ne fléchira plus ;
8. « *exalter et abaisser, telle sera ta puissance* ⁴ !
9. « Elle sera stable la parole de ta bouche, *ton verbe ne changera*
10. « Nul parmi les dieux ne franchira ta limite ; [pas !
11. « l'abondance est le désir du temple des dieux ;
12. « le lieu de leur sanctuaire, qu'il soit établi pour ton lieu !
13. « Marduk, c'est toi qui es notre vengeur !
14. « *Nous l'avons donné la royauté sur la totalité du monde en-*
15. « tu siégeras et dans l'assemblée ta parole sera élevée ; [tier :
16. « que tes armes ne soient pas affrontées⁵, qu'elles mettent en
[pièces tes ennemis
17. « *Seigneur, celui qui se confie en toi, conserve sa vie!*
18. « Mais le dieu qui a conçu le mal, répands sa vie ! »

On propose à Marduk un prodige qui doit manifester sa puissance... Et le prodige est opéré : par le seul effet de sa parole, le dieu *détruisit, puis reconstitua un vêtement.*

1. *Nu-ra-di-shu-nu* (?) dans le texte de Berlin.

2. Avec *DUORME*, au lieu de leurs corps sont pleins (DELITZSCH, KING) enflés (JENSEN) en prenant *khabatsu* comme synonyme de *rêshu* : se réjouir (K B VI, 1 p. 323).

3. *E-gu-u*, de *ga'u*? cf. MUSS-ARNOLT; 𐎶𐎵 I Sam. VI, 12.

4. Littér. : ta main, ton pouvoir.

5. *Ip-pal-tu-u* de *nabaltû* = aller (?) Cf. Br 10679; 10689.

Et les dieux lui rendirent hommage :

29. Ils lui accordèrent le sceptre, le trône et le *palû*¹.
30. Ils lui donnèrent l'arme sans rivale qui repousse les ennemis
31. « Va, et de Tiamat tranche la vie!
32. « Que les vents emportent son sang vers des endroits secrets! »

Alors Marduk se prépare à la lutte :

41. Il fit un filet pour y enlacer² Tiamat.
42. il fit prendre les quatre vents pour que rien d'elle ne pût échapper;
44. il les fit approcher du filet, présent de son père Anu. [per;

La tablette précédente finissait probablement sur l'intervention des dieux partisans de Marduk, demandant grâce pour les vaincus.

1. Lorsque Marduk a entendu la parole des dieux.
2. son cœur le pousse à faire des choses magnifiques.
3. Il [dit] à Èa la parole de sa bouche:
4. [ce que] dans son cœur il a médité, il en donne le conseil.
5. « Mon sang, je le pétrirai³ et des os⁴ je produirai.
6. Je susciterai Lili-a⁵: « homme » soit son nom!
7. Je créerai Lili-a, l'homme.
8. Que soit érigé le culte des dieux; qu'ils soient apaisés!
9. En outre, que les voies des dieux soient faites magnifiquement!
10. Ensemble qu'ils soient honorés⁶, (bien) qu'ils soient divisés [en deux!

Sur l'avis d'Èa, Marduk convoque les dieux. Èa propose de faire périr⁷ celui-là seul qui a été le chef du combat, et de laisser en paix tous les autres coupables.

Les dieux sont convoqués, et Marduk fait le serment de

1. Un des insignes royaux dont on ignore la nature exacte.
2. Cette interprétation de l'expression *kirbish-tiamat*, proposée par DHORME, paraît la plus naturelle. On trouvera dans MUSS-ARNSOLT AAW une petite bibliographie de la question.
3. *Qatsâru*: réunir, lier.
4. *I-si-im-tu* = os (?) Cf. HOLMA, *Koerperteile*, p. 4, note 9.
5. On pourrait lire aussi *Lû-gal-lu-a*, au lieu de *Lili-a*. Cf. EBELING, note p. 99.
6. Ou: réunis, si l'on préfère *kapâtu* à *kabâtu*.
7. *Li-a-bit-ma*.

ne punir que celui « qui a fait le combat¹. » Les Igigi ayant répondu que c'est Qingu, le coupable est conduit devant Èa, qui le tue, et

27. de son sang pétrit(?) les hommes;

28. il (leur) confie le culte des dieux et congédie les dieux.

Dans un passage mutilé, Marduk, « roi des dieux », paraît diviser les Anunnaki en deux groupes, ceux du ciel et ceux de la terre, mais ces derniers sont mécontents; ils demandent à Marduk de se bâtir un lieu de repos :

38. Or ça! nous bâtirons un sanctuaire dont le nom soit célèbre²!

39. un lieu *nubattu*³ pour nous reposer.

Ce projet réjouit Marduk.

Les Anunnaki travaillèrent un an. La seconde année, « ils élevèrent le faite de l'Èsagil, en face de l'*apsû* »; ils bâtirent la *ziggurat* de l'*apsû*;

48. à Marduk, Enlil, Èa ils fondèrent une demeure.

Tous les autres dieux prirent place à côté de Marduk, et le dieu créateur mit la Babylone céleste à leur disposition, pour leurs fêtes. Un festin leur fut servi, puis l'arc et le trône de Marduk furent fixés dans le ciel.

On établit les rapports qui doivent exister entre Marduk et les autres dieux, entre ceux-ci et les hommes.

83. Que Marduk soit élevé! puisse-t-il...

84. Que sa seigneurie soit prééminente; son joug....!

85. Qu'il exerce le pastorat sur les « noirs de tête »....!

94. Que des oblations ils apportent; leur dieu, leurs déesses,

95. qu'ils n'oublient pas; de leur dieu qu'ils aient soin!

96. Leur voie qu'ils fassent belle; leur sanctuaire qu'ils bâtissent!

Ici, commence un hymne, mutilé, en l'honneur de Marduk.

1. *Sha ib-nu-u tu-ku-un-tu*. l., 19.

2. *Sha na-bu-u zi-kir-shu*.

3. [*N*]u-bat-tu-ni.

A la fin, Anshar, Lakhmu et Lakhamu convoquent les dieux pour célébrer les cinquante noms (attributs) de Marduk. On attribue à chaque dieu son rôle.

Il créa les mauvais vents *pour jeter le trouble à l'intérieur de Tiamat*¹.

- 50. Il monta, comme char, la tempête sans rivale, effrayante;
- 51. il lui attela quatre attelages, il les y attacha,
- 52. destructeurs, impitoyables, ravageurs, rapides.

Et le voilà en présence de Tiamat :

- 63. Alors ils le regardèrent les dieux, ils le regardèrent,
- 64. les dieux ses pères le regardèrent, les dieux le regardèrent.
- 65. Le dieu s'approcha, il considéra Tiamat au milieu;
- 66. de Qingu, son époux, il vit le dessein.
- 67. Il regarde et sa pensée se trouble.

Marduk provoque Tiamat à un combat singulier; et celle-ci, en l'entendant :

- 88. devint comme hors d'elle-même², elle perdit sa raison,
- 89. elle cria, Tiamat, au paroxysme de la fureur;
- 90. jusqu'au fond tremblèrent à la fois ses fondements.
- 91. Elle récite une incantation, elle prononce sa formule magique.
- 92. et les dieux du combat interrogent leurs armes.

Et la lutte commence :

- 95. Le Seigneur étendit son filet, il l'en enveloppa;
- 96. le vent mauvais qui se trouvait derrière lui, à sa face il le lâcha;
- 97. elle ouvrit sa bouche Tiamat, tant qu'elle put;
- 98. il y fit pénétrer le vent mauvais, en sorte qu'elle ne put fermer
- 99. les terribles vents emplirent son ventre, [ses lèvres :
- 100. son cœur fut saisi, elle tint sa bouche grande ouverte.
- 101. Il lança une flèche³, il perça son ventre,
- 102. ses parties internes il les trancha, il fendit le cœur;
- 103. il la réduisit à l'impuissance et détruisit sa vie.

1. Ne pas oublier que Tiamat représente la *mer primitive*, 𐎲𐎠𐎺𐎠.

2. *Makhhku* (d'où sans doute 𐎠𐎲𐎠𐎺𐎠) : *devin*; *makhhkūtu* = *extase* (c'est-à-dire : *état du devin*). De là, l'expression que nous avons ici : *makhhkūtish itenu* = elle devint comme à l'état de devineresse, e-à-d. : comme en extase, comme hors d'elle-même.

3. *Mulmulla*.

L'armée de Tiamat est battue; Marduk prend à Qingu les tablettes du destin que lui avait données Tiamat :

122. Avec un sceau il les scella, à sa poitrine il les mit¹.

Puis il trancha *comme un poisson* le corps de Tiamat; d'une partie il fit le ciel :

139. Il tira le verrou, il posta des portiers,

140. il leur enjoignit de ne pas laisser sortir ses eaux.

V

L'auteur nous présente Marduk qui installe les astres dans le ciel. (Cette tablette était *la plus importante* pour les *prêtres-mages-astrologues*, qui lisaient dans le ciel les événements que les dieux y avaient écrits avant de les réaliser sur la terre.)

VI

L'homme paraît (pétri dans le sang de Marduk); il a pour *fin de maintenir le culte*, destiné à apaiser les dieux, après leur lutte épique.

VII

Interprétation des *cinquante* noms de Marduk, c'est-à-dire de ses attributs divins².

1. Verbe *tamákhū* = prendre, placer, mettre.

2. Cette *tradition épique* de la création rappelle certaines *images* des poètes bibliques qui représentent Yâhwéh triomphant, à l'origine, du chaos primitif et des puissances ténébreuses qui voulaient faire obstacle à son œuvre.

Ps. LXXIV, 13-17 : C'est toi qui as *divisé la mer* par ta puissance,
 toi qui as *brisé la tête des monstres dans les eaux*;
 c'est toi qui as *écrasé les têtes de Léiathan*,
 et l'as donné en pâture au peuple du désert.
 C'est toi qui as fait jaillir la source et le torrent.
 toi qui as mis à sec des fleuves qui ne tarissent pas.

Le Déluge.

(FRAGMENT SCHEIL.)

Ce texte, fragmentaire, — copie d'un autre texte déjà mutilé à cette époque, comme le fait remarquer le scribe¹, — est signé : *Ellit-Aya, scribe apprenti*²; le 28^e jour du mois Shebat, de l'année où Ammizaduga, roi, construisit le mur d'Ammizaduga, à l'embouchure de l'Euphrate³.

A toi est le jour, à toi est la nuit ;
c'est toi qui as créé la lune et le soleil.
C'est toi qui as fixé toutes les limites de la terre

Ailleurs (Ps. LXXXIX, 9-13) :

Yahwéh tsebhàòth, qui est comme toi ?
Tu es puissant Yahwéh, et ta fidélité t'environne.
C'est toi qui domptes l'orgueil de la mer ;
quand ses flots se soulèvent, c'est toi qui les apaises.
C'est toi qui écrases Rahab comme un cadavre,
qui disperses tes ennemis par la force de ton bras.
A toi sont les cieux, à toi aussi la terre ;
le monde et ce qu'il contient, c'est toi qui l'as fondé.
Tu as créé le Nord et le Midi.

Au livre de Job (XXXVIII, 8-12) :

Qui a fermé la mer avec des portes,
lorsqu'elle sortit impétueuse du sein maternel,
quand je lui donnai les nuages pour vêtements
et pour langes d'épais brouillards ;
quand je lui imposai ma loi
que je lui mis des portes et des verrous,
et que je lui dis : « Tu viendras jusqu'ici, non au delà ;
« ici se brisera l'orgueil de tes flots ! »
As-tu, depuis que tu existes, commandé au matin ?
As-tu indiqué sa place à l'aurore ?

Job *ibid.* 31, 32 : Est-ce toi qui serres les liens des Pléiades,
ou pourrais-tu relâcher les chaînes d'Orion ?
Est-ce toi qui fais lever les constellations en leur temps,
qui conduis l'Ourse avec ses petits ? (Cf. Ps. CIV, 5-8) ;

Job IX, 13 (avec LXX) ; XXVI, 12-14 : Ps. LI, 9.

1. I, 12.

2. *Tsikhru*.

3. Ce document fut probablement copié à Sippar, comme la plupart des textes d'Ammizaduga, d'autant que l'élément divin, *Aya*, du nom du scribe représente la déesse parèdre de Shamash, dieu spécial de Sippar.

L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH.

Gilgamesh, dont le nom est inexpliqué¹, réalise tous les exploits que rêvait l'imagination des peuples antiques² : luttés contre les bêtes féroces, expéditions héroïques dans des jardins divins gardés par des monstres, courses lointaines au delà des confins du monde, épreuve suprême d'une communication avec les ombres.

En face de Gilgamesh, qui paraît être la bravoure intelligente et résolue, ENKIDU incarne la force brutale; sorte de paysan chaldéen, attiré à la ville par l'attrait des plaisirs, il s'y livre aux pires dévergondages de la sensualité; puis, quand il a perdu le bonheur, il entre, à la suite de son roi, dans la carrière des entreprises héroïques.

Les deux héros sont souvent représentés sur les cylindres³ des plus anciens Empires de la Basse Chaldée, mais nous ignorons s'il s'agit là d'une représentation plastique de *notre poème* ou de la *tradition* qui le précéda⁴.

TABLETTE DE PENNSYLVANIE⁵.

Une tablette de l'Université de Pennsylvanie, de six colonnes presque entières qui contenaient, d'après le scribe,

1. On lisait autrefois *Izdubar* les signes (AN) IZ-RU-BAR. Une syllabaire (*Tab. and Or. Rec.* IV, 264) donne la lecture (*ilu*) *Gi-il-ga-mesh* qui est une abréviation de *Gi-bil-aga-mish* et *Gi(sh)-bil-ga-mish*. On trouve (CT XII. Pl. 50 = K. 4359, l. 17) l'équation *Gish-tu-mash-shi* = *Gishbil-ga-mesh*. Dans nos deux fragments, nous avons AN-GISU ou (*ilu*) *Gish*. Ce sont là des variantes du nom de notre héros qu'on lit explicitement *Gilgamesh* dans une inscription de Sin-gâmil d'Uruk, un peu avant Hammurabi (tablette B, l. 6, dans ISA, p. 317).

2. C'est sans doute parce qu'il était gigantesque que le mur d'Uruk dont parle une inscription de Sin-gâmil (l. c. 5-7) est appelé *ouvrage ancien de Gilgamesh*, un peu comme lorsqu'on parle de « murs cyclopéens ».

3. Cf. WARD, *Seal Cyl.*, ch. X.

4. ALLOTTE DE LA FUYE, RA XVII (1920), 25-26.

5. Publiée et traduite par ST. LANGDON (*The Epic of Gilgamesh*, in-4, Philadelphia 1917 — t. X, n° 3 de *The University Museum. Public. of the*

240 lignes, nous donne le deuxième chant de l'épopée telle qu'elle existait à l'époque hammurabienne¹.

COL. I².

En deux songes successifs, Gilgamesh voit symbolisé un héros d'une force extraordinaire :

7. Une sorte de taureau(?) céleste tomba devant moi ;
8. je voulus le soulever, mais il était trop lourd pour moi !
9. je voulus l'ébranler, mais je ne pus pas l'ébranler.
10. J'appelai donc les gens³, ils s'attroupèrent auprès ;
11. les princes baisent ses pieds ;
12. je m'accolai (contre lui),
13. (les gens) m'appuyèrent,
14. je le soulevai et l'apportai devant moi.

La mère de Gilgamesh explique le songe :

17. En vérité, Gilgamesh, ton pair
18. est né dans le désert,
19. la montagne l'a nourri ;
20. tu le verras, tu seras dans l'étonnement,
21. les princes baiseronr ses pieds,
22. tu lui seras bienveillant....
24. (Gilgamesh) se coucha et vit un autre
25. songe qu'il raconta à sa mère :
26. Ma mère, j'ai vu un autre
27. songe. J'ai vu que près de moi, sur la voie,
28. dans Uruk aux carrefours,
29. une hache tombait.
30. On s'attroupa autour.
31. La hache était à double tranchant :
32. je la vis et je fus dans l'étonnement.

Babyl. section, p. 208-227, avec 6 pl. en autogr. et 2 pl. en héliogr. De nouveau publiée, traduite et étudiée par MORRIS JASTROW JR and A. T. CLAY, *An old babylonian version of the Gilgamesh epic*. In-8, New-Haven, 1920.

1. Pour plus de détails, voir notre *Littérature des Babyloniens et des Assyriens*.

2. Pour cette colonne, nous reproduisons la traduction du R. P. V. SCHEIL, RA XVI (1919), 114-115.

3. Lecture JASTROW-CLAY : *Uruk* (ki) *matum*... = le pays d'Erek (s'attroupa auprès.)

33. Je me mis à l'aimer comme une épouse,
34. je me penchai sur elle,
35. je la saisis et la mis
36. à mon côté.

Et la mère de Gilgamesh explique ce songe¹.

COL. II.

6. Six jours et six nuits,
7. ENKIDU² vint
8. et connut la fille de joie.
9. La prostituée ouvrit la bouche
10. et dit à ENKIDU :
11. « Je te regarde, ENKIDU, tu es comme un dieu.
12. « Pourquoi avec les animaux
13. « erres-tu dans la campagne ?
14. « Allons ! je vais te conduire
15. « dans l'intérieur d'Erek
16. « à la maison sainte, demeure d'Anu....
24. Il entendit ses paroles et accueillit avec faveur son langage.
25. Le conseil de la femme
26. frappa son cœur.
27. Elle arracha un vêtement
28. et l'en revêtit.
29. D'un autre vêtement
30. elle se couvrit.
31. Elle lui prit la main
32. et le guida comme...
33. devant le berger.

COL. III.

1. Du lait de bétail
2. il but
3. De la nourriture on plaça devant lui.
4. Il coupa du pain,
5. regardant et considérant.

1. Le passage est mutilé dans notre tablette. Dans la recension assyrienne on lira :

« La hache que tu as vue est un personnage (en figure).

« c'est ENKIDU, le brave, le compagnon, le sauveur de l'ami ! » (JEREMIAS, *Izdubar*, Pl. III; cf. JENSEN, *Epen*. Col. VI, 30 suiv.).

2. Mot shumérien = *Enki* (ou *Ea*) est créateur. A la vérité, ce mot est écrit, ici et dans le fragment MEISSNER que nous citons plus loin : AN-EN-KI-DU (DU = KHI, et non pas *signe* DU = KAK).

6. Mais ENKIDU ne comprit pas.
7. A manger du pain
8. et à boire de la bière
9. on ne lui avait pas appris.
10. La prostituée ouvrit la bouche
11. et dit à ENKIDU :
12. « Mange du pain, ENKIDU ;
13. « c'est la vie¹ !
14. « Bois de la bière ; c'est l'usage de la terre ! »
15. ENKIDU mangea du pain
16. jusqu'à satiété.
17. Il but de la bière
18. sept fois(?)².
19. Son esprit se délia et il s'exclama ;
20. son cœur fut rempli de joie
21. et sa face s'illumina.
23. Son corps
24. il oignit d'huile.
25. Il devint semblable à un homme.
26. Il mit des vêtements
27. comme fait un époux³.
28. Il prit son arme,
29. le lion il attaqua
30. de sorte que, la nuit, les bergers pouvaient reposer⁴.

Verso. COL. I.

La prostituée poursuit :

14. (Habiter) une maison avec une famille
15. c'est le sort des hommes....

COL. II.

ENKIDU entre à Erek.

4. Les gens s'assemblèrent autour de lui
5. Comme il était dans la rue
6. d'Erek aux carrefours,
7. le peuple s'assembla
8. discutant autour de lui :

1. *Zi-ma-at ba-la-ti-im.*

2. *Attsammim.*

3. *Muti.*

4. 21-22: *la-bi ú-gi-ir-ri ush-sa-ak-pu re⁴úti mu-shi-a-tim* (JASTROW-CLAY).

9. « Comment est-il devenu soudain semblable à Gilgamesh ? »¹...
 14. « Du lait de bétail
 15. « il boit.

Il devient le compagnon de Gilgamesh.

COL. III.

.

Cette colonne finit sur ces mots :

32. Le pouvoir royal sur le temple
 33. le dieu Enlil a décrété pour toi.
 Deuxième tablette...
 deux cent quarante lignes².

FRAGMENT MEISSNER³.

Comme le texte n'est pas entier, il est difficile de préciser son objet. Il est clair, du moins, que Gilgamesh est à la recherche du secret de la vie, et, par suite, ce fragment

1. Il semble que le poète ait voulu décrire, à la manière des romanciers, les premiers effets de l'amour dans le cœur du jeune homme : un monde nouveau se dévoile à ses yeux, il dédaigne les jeux de son enfance ; le mobile de ses actes est désormais le désir du plaisir et des grandes choses. L'épisode de la courtisane d'Ishtar peut être un artifice littéraire ; rien ne prouve que, d'après l'épopée, l'homme ait été réellement créé au milieu des bêtes, ni que les fonctions de la virilité aient été le point de départ de la vie et du progrès intellectuel. Rien, non plus, ne prouve qu'il s'agisse ici de la chute originelle.

2. Une tablette récemment acquise par le Musée de Yale paraît être la suite du texte que nous venons d'étudier. Voir notre *Littérature des Babyloniens*.

3. Trouvé à Bagdad, dans un lot important de tablettes de Sippar (Abu Habba), et publié par B. MEISSNER, avec trad. et comment., dans MDVG, 1902, I. La fin des col. I et II et le début de III et IV sont brisés. Ce fragment remonte à la 1^{re} dynastie de Babylone ; preuve : la calligraphie et l'orthographe (v. g. : orthogr. : I, 2 *i-ik-ka-al* ; I, 13 *natálu* pour *nathálu* ; II, 4 *i-il-li-ik*, etc.) est celle des contrats de la 1^{re} dyn. babyl. L. W. KING, (*The seven tabl. of Cr.*, t. I, p. LXXVIII avec note 1), le reporterait même volontiers à l'époque de la dynastie d'Ur. Ce texte a été traduit par P. DHORME, TR 298-303.

paraît devoir précéder ce que nous fait connaître la tab. XI de l'Épopée ninivite.

- Col. I, 6. (Shamash) dit à Gilgamesh¹ :
7. « Gilgamesh, pourquoi erres-tu de tous côtés ?
 8. « la vie que tu cherches çà et là, tu ne la trouveras pas. »
 9. Gilgamesh lui dit, au guerrier Shamash : [dalû,
 10. « Depuis que je vais (?) dans la campagne, comme l'oiseau
 11. « sur la terre, les étoiles sont-elles moins brillantes² ?
 12. « Je me suis couché des années entières³ :
 13. « Puissent mes yeux voir le soleil ! puisse-je me rassasier
 14. « Loin est l'obscurité lorsque abonde la clarté. [de clarté.
 15. « Puisse le mort⁴ voir l'éclat du soleil ! »
- Col. II, 1. « Celui qui avec moi affrontait toutes les difficultés,
2. « ENKIDU que j'aimais fortement....
 3. « qui, avec moi, affrontait toutes les difficultés,
 4. « il s'en est allé à la destinée de l'humanité⁵.
 5. « Jour et nuit, j'ai pleuré sur lui,
 6. « je ne l'ai pas livré au tombeau.
 7. « Un dieu vit cela et vint à mon cri.
 8. « Sept jours et sept nuits,
 9. « comme un ver, il tomba sur sa face :
 10. « depuis sa mort, il n'a plus trouvé la vie.
 11. « Je me suis élancé comme un chasseur⁶, au milieu du
 12. « A présent, Sabîtu⁷, je vois ta face : [désert.
 13. « La mort que je crains, que je ne la voie pas !
 14. Sabîtu lui dit, à Gilgamesh :
- Col. III, 1. « Gilgamesh, pourquoi erres-tu de tous côtés ?
2. « La vie que tu cherches çà et là, tu ne la trouveras pas !
 3. « Lors que les dieux créèrent l'humanité,
 4. « ils destinèrent la mort à l'humanité⁸ ;
 5. « ils retinrent la vie entre leurs mains⁹.
 6. « Toi, Gilgamesh, remplis ton ventre ;

1. Dans le texte il y a toujours *Gish*.

2. *Matû* ; peut-être est-ce un autre verbe qu'il faut lire ici.

3. *Ka-lu sha-na-tu* pourrait se traduire : *tous les ans*.

4. *Matî mi-tum* ; littér. : *le mort de mort* ; cf. : מֵת מֵת מוֹת מוֹתֵרִים (*morte morieris*, (Gen. II, 17).

5. Pour : *est mort* ; expression fréquente dans le Code de Hammurabi.

6. Avec *DIORME*.

7. Nom d'une déesse sans doute, à identifier, probablement, avec Siduri.

8. D'après cette tradition, l'homme devait donc mourir. Le mot *shakânu* que nous traduisons, ici, par *destiner*, a un sens très large : *placer, poser, mettre, faire, créer, déterminer*.

9. Seuls, les dieux devaient être immortels.

7. « jour et nuit, réjouis-toi, toi!
8. « Chaque jour, fais la fête,
9. « jour et nuit, sois gai et joyeux!
10. « Que tes vêtements soient éclatants!
11. « Que ta tête soit pure! Lave-toi avec de l'eau!..., etc.

Au commencement de la IV^e et dernière colonne, Gilgamesh est en face de Sursunabu qui lui demande :

- Col. IV, 5. « Quel est ton nom? dis-le-moi!
6. « Moi, je suis Sur-sunabu¹, celui d'Uta-naishtim² l'éloi-
 7. Gilgamesh lui dit, à Sur-sunabu : [gné! »
 8. « Gilgamesh est mon nom, moi,
 9. « qui suis venu de... maison des dieux,
 10. « qui... de la montagne,
 11. « route lointaine au lever du soleil,
 12. « à présent, Sur-sunabu, je vois ta face :
 13. « Indique-moi Uta-naishtim l'éloigné! ».....

POÈME D'AGUSHAYA³.

Afin de réaliser l'*unité religieuse* dans les pays qu'il venait de soumettre à son autorité et auxquels il avait imposé un *code unique*, Hammurabi voulut montrer que les dieux adorés dans ses diverses provinces n'étaient pas hostiles les uns aux autres. Suivant notre poème, dont le roi fut au moins l'inspirateur sinon l'auteur, les trois déesses du combat : Ishtar d'Uruk, Saltu et Agushaya se sont accordées entre elles; au sujet des dieux, aucune incompatibilité ne les oppose l'une à l'autre⁴.

1. « Serviteur du dieu Sunabu », nom du nautonnier d'Uta-napishtim.

2. Il s'agit évidemment d'Uta-napishtim, le héros du déluge. Ce nom propre signifie probablement : « il a trouvé la vie » (voir le verbe *atû* employé en ce sens dans le grand Poème (*Gilgam.* XI, 207) *uta* serait pour *utta*. On a proposé aussi le sens : « *Uta* est ma vie; » (*Uta = Shamash*).

3. *Agushéa, Gushéa*, déesse guerrière (BA, III, 123 = K 2801 et CRAIG, *Rel. texts* I, 15, 18 = K 2001, 3), Ishtar de quelque groupe ethnique nouveau venu dans le monde babylonien, peut-être araméen ou arabe. Cf. V. SCHEIL, RA, XV (1918), 177 n. 2.

4. Des textes plus récents représentent Ishtar, Anunitu et Gushéa comme une *seule* et même divinité.

Notre texte est un poème en *diš* chants¹, numérotés, et terminés le plus souvent par un *motif* qui résumait en quelques lignes le fond de chaque chant.

Les trois premiers chants font l'éloge d'Ishtar².

I

- I. 1. Je veux chanter la très grande
vailleuse entre tous les dieux,...
9. Ses prouesses sont éclatantes,
10. Ses voies sont insondables!...
- Motif.* Elle est transcendante entre les déesses.
Je veux chanter la gloire d'Ishtar.

II

- Motif.* Elle est, elle seule, une vaillante,
la majestueuse Ishtar, experte à vaincre.

III

Dans ce chant se dessine le sujet du Poème. Le créateur d'Ishtar lui recommande, mais assez timidement, de ne pas abuser de ses avantages redoutables, surtout dans le domaine d'Èa qui est un dieu pacifique.

- IV. 1. Sceptre de royauté, trône et couronne,
Anu lui départit, à elle dispensatrice de (tout),
et lui conféra la noblesse,
grandeur et puissance,
de foudre et d'éclairs
il l'enceignit de surcroît!...
10. Elle rêva d'exploits.
- II. 1. Le fond de son cœur est de bondir à l'attaque!

1. Conservés partiellement sur deux tablettes publiées, l'une en 1913 (VAT 5946, Musée de Berlin, éditée par H. ZIMMERS, *Kultlied* n° 214), l'autre par V. SCHEN (RA XV, 168-182).

2. Nous citons la traduction SCHEN.

IV

Les dieux du cycle d'Èa décident la création d'une rivale, et c'est Èa qui est chargé de réaliser ce prodige qui s'appellera *Saltu* (« Combat ».)

- V. 6. « Celle-là qu'elle soit hardie,
 « que rusé soit son esprit!
 « œuvre surpassant les futaies,
 « que sa forme soit vigoureuse....

V

Èa indique à *Saltu* comment elle doit se comporter en face d'Ishtar.

- VI. 17. « Vois et prête l'oreille,
 « observe mes volontés,
 « écoute mes propos
 « et fais ce que je t'ordonne.
 « Il est une unique déesse valeureuse
 « sur toutes les déesses :
 « ses exploits sont transcendants,
 « celle dont le regard est farouche.
 25. « Son nom est Irina....
 29. « Pour lui tenir tête
 « je t'ai créée,
 « vaillance, force
 « avec art j'ai prodigué.
 « C'est ma stature, mon allure que la tienne!
 « Et maintenant, va donc
 « jusqu'à même son flanc!
 « Revêts-toi d'épouvante,
 « c'est cela que je lui mande.
 « Elle, elle foncera sur toi
 « et formulera une question
 « en te demandant : « De qui es-tu la servante?
 « Déclare ta voie! »
 « Pour toi, dùt-elle se courroucer,
 « ne lui cède pas;
 « pour l'apaisement de son cœur
 « ne lui réponds mot.
 « Quand te ravirait-elle quoi que ce soit,

« ô toi, la créature de ma main?
 « Impérieuse dans la mesure de ta bouche,
 « même ment parle en face d'elle.

VI

Suprême initiation de Saltu, avant sa rencontre avec Ishtar.

VII¹

Avant de se mesurer avec Saltu, Ishtar envoie son messager, Nin-Shubur, se renseigner sur la nature du secret de sa rivale.

VIII et IX

On revient sur les prérogatives d'Ishtar. La déesse paraît juger peu digne d'elle de lutter en personne contre Saltu, Agushaya surgit, nouvelle déesse ishtaréenne; mais, au lieu d'engager le combat, il semble qu'elle préfère négocier.

X

Sur la demande d'Agushaya, Êa consent à mettre fin aux provocations de Saltu, à condition *que l'univers sache le prodige de sa création, qu'elle ait des temples et des offrandes parmi les hommes et que la postérité en garde la mémoire.*

ÉPILOGUE.

VII. 23. Et le roi qui cet hymne,
 les signes de ta vaillance,
 ta gloire a redit,
 Hammurabi qui cet hymne,
 sous son règne, ta gloire a chanté(?)
 ce qui a été fait en sa faveur
 lui soit dévolu pour jamais.

1. Ici commence la tablette SCHEIL.

DOXOLOGIE.

En l'honneur des trois déesses guerrières que nul sentiment ne peut jamais diviser :

- VIII. 1. Et ta grandeur
par ton verbe
tu communiquas à Agushaya,
le jour où Saltu
5. guettait à ta sortie.
Avec tes volontés augustes
quelqu'un veut-il composer?
Tu confies la chose à sa main ;
toi-même, l'insulte faite à elle
10. tu rejettes en arrière.
Je chante donc Ishtar,
la reine des déesses ;
Agushaya, sa puissance
selon sa sublimité j'exalte !
15. La belliqueuse Saltu
qu'à cause d'elle créa
Éa le prince ;
les signes de sa puissance
je veux faire entendre à tous les hommes
et leur manifester ses grandeurs.

2. *Poésie lyrique.*GLOIRE AU DIEU MARDUK¹.

Inscription bilingue — shumérien et sémitique — trouvée à Bagdad, sur un gros bloc de pierre cylindrique qui, probablement, faisait partie du torse d'une grande statue.

Les dieux, à commencer par Enlil ou Bêl, qui était si puissant aux temps shumériens, ont collaboré à la suzeraineté de Marduk, et ils la proclament.

1. Texte dans KING, *Letters and Inscr.* t. II Pl. 109, et dans RA II (1888), p. 5-7; trad. de KING, l. c. III, p. 175-176, et d'AMIAUD, RA l. c. 175-176 (un peu vieillie).

I

.¹
 le dieu Bêl t'a donné la suzeraineté :
 de qui as-tu besoin ?
 Le dieu Sin t'a donné la primauté :
 de qui as-tu besoin ?
 Le dieu In-urta t'a donné de nobles armes :
 de qui as-tu besoin ?
 La déesse Ishtar t'a assuré l'issue du combat et de la bataille :
 de qui as-tu besoin ?
 Les dieux Shamash et Adad sont tes protecteurs :
 de qui as-tu besoin ?

II

Aux quatre régions du monde...
 que ton nom soit proclamé !
 Que les peuples nombreux
 t'adressent leurs supplications !
 Qu'ils prosternent leur face
 devant toi !
 Qu'ils exaltent
 ta grande gloire !
 Qu'ils chantent
 tes louanges sublimes !

IV²

La grandeur de sa puissance
 pour les jours à venir il a rendu éclatante,
 Hammurabi, le roi
 le destructeur de l'ennemi,
 Dragon dans l'attaque,
 il domine le pays ennemi,
 il rompt le choc,
 il détruit l'insurrection,
 il brise comme statue d'argile les combattants,
 [il franchit] les barrières infranchissables des monts...

1. On peut être sûr que le nom du dieu Marduk figurait à cette ligne.

2. De la col. III, il ne reste que quelques mots.

c. — *Littérature des « Voyants ».*

Les Babyloniens étaient toujours désireux de percer le voile qui cache l'avenir, car ils ne voulaient engager qu'à bon escient leur personne ou leurs intérêts, non seulement dans les conjonctures particulièrement graves, telles que les expéditions guerrières, mais encore dans les circonstances les plus ordinaires. Par exemple, sous Ammiditana, 3^e successeur d'Hammurabi, « les hommes de la province¹ » de Shagga ayant écrit au roi qu'ils avaient besoin de 57 *gur* et 184 *qa* et demi de blé pour la pitance des hommes de la citadelle², Ammiditana répondit : « Que les *Voyants*³ qui sont auprès de vous⁴ scrutent⁵ l'avenir, et si le présage est favorable, portez ce blé à Shagga⁶ ».

Citons quelques passages d'un texte⁷ relatif à l'*astrologie*⁸ : il doit remonter à la première dynastie babylonienne, car les pays dont il parle reflètent l'état politique de cette époque.

Le *bârû* voit annoncés par une éclipse les maux les plus désolants : ravages, destruction, mort, meurtres, soulèvements, renversement de dynastie, échec dans les batailles, inondation, mauvaises récoltes, avortements. Le 3^e mois, ces maux menacent Tilmun; le 4^e, Guti; le 5^e, Dupliash — près des Hittites —; le 6^e, Akkad; le 7^e, l'Élam; le 10^e, Anshan; le 11^e Amurru; le 12^e Ur.

« S'il y a éclipse, le 14 Siwan, commençant en Orient et

1. *Amêlê bi-kha-a-tim.*

2. *Bi-ir-ti.* Voir dans les documents récents de la Bible, נְזַרְזַר (Neh. I, 1; II, 8; VII, 2; *Esth.*, *passim*; II *Chron.* XVII, 12; XXVII, 4. Cf. I *Chron.*, XXIX, 1, 19).

3. *Ba-ru-ti.*

4. Littér. : *devant vous.*

5. *Ip-ru-su-ma* = *décident, pronostiquent.*

6. Bu. 91-5-9, 340, dans KING, *Letters...* Pl. 95.

7. III R 60-61, dans VIROLLEAUD, *Sin* n^{os} XXXIII-XXXV.

8. Sur l'Astrologie, cf. *infra* : Temps assyriens p. 270 s.; et t. III, *Idées relig.*

« finissant en Occident, commençant la veille du milieu et
 « finissant la dernière veille, avec obscurcissement visible
 « devant toi, le présage est pour le roi de Tilmun. Le roi de
 « Tilmun sera tué dans une émeute; un inconnu s'emparera
 « du trône.

« S'il y a éclipse le 16, le roi sera tué dans une expédi-
 « tion, et un inconnu s'emparera du trône.

« S'il y a éclipse le 20, pluie du ciel, hautes eaux dans
 « les canaux.

« S'il y a éclipse le 21, lamentation et deuil dans le pays;
 « il mourra beaucoup de monde dans le pays.

« S'il y a éclipse le 14 Du'uzu, commençant à l'Ouest et
 « finissant au Sud ou au Nord, commençant la 1^{re} veille et
 « finissant la veille du milieu, avec obscurcissement visible
 « devant toi, présage pour le roi de Gutî; le roi de Gutî sera
 « renversé par les armes. Le pays et ses biens¹ seront
 « ruinés.

« ... S'il y a éclipse le 14 Shebat, commençant au Nord
 « et finissant à l'Ouest, commençant la veille du milieu et
 « finissant la dernière, visible au Nord devant toi, présage
 « pour le roi d'Amurru; défaite du roi d'Amurru, etc.

Nous pourrions citer d'autres textes appartenant à la Littérature des « Voyants ». Par exemple, on connaît des *documents magiques* ou de *divination* qui doivent remonter à cette période, car, d'une part, la suprématie du dieu Marduk, qui y est partout exprimée, paraît nous obliger à ne pas les reculer au delà de l'époque où Hammurabi réalisa la cohésion des États babyloniens, et, d'autre part, des indices de langage paraissent démontrer que leur rédaction définitive ne doit guère être postérieure à 2000 av. J.-C.². Cependant nous ne citerons ces textes qu'à l'époque assy-

1. Sens élucidé par le passage parallèle II R, 47 Recto 21^a : *mātu ina kisir-sha innadi*.

2. Cf. JASTROW, *Religion*, t. II, 276.

rienne, puisque les transcriptions qui nous les font connaître sont de ce temps et que les scribes ont pu faire au texte des retouches dont nous ne pouvons apprécier avec une rigoureuse exactitude l'importance.

d. — *Histoire.*

Les textes « historiques » diffèrent peu, par leur caractère, de ceux de la période précédente. Ils sont écrits quelquefois en sémitique, quelquefois en shumérien et sémitique.

1. HAMMURABI.

a. — *Travaux exécutés à Sippar*¹.

« Hammurabi, le roi grand, le roi de Babylone, le roi
« des quatre régions, celui qui a fait le pays, *le roi dont*
« *les actions sont agréables au cœur*² *des dieux Shamash*
« *et Marduk, c'est moi!*

« Le mur³ de Sippar, en terre⁴, comme une grande mon-
« tagne j'ai élevé son sommet; je l'ai entouré d'un marais⁵.
« A Sippar j'ai creusé l'Euphrate et j'ai élevé un mur⁶ de
« défense.

« Hammurabi, celui qui a fait le pays, *le roi dont les*
« *actions sont agréables au cœur*⁷ *des dieux Shamash et*
« *Marduk, c'est moi!*

« J'ai fait habiter Sippar et Babylone dans une demeure
paisible⁸ pour les siècles.

1. KING, *Letters and Inscr. Ham.*; texte sémitique, Pl. 97; texte shumérien, Pl. 102.

2. *Shûru*, littér. : *chair, corps*.

3. *Dûru*.

4. SAKHAR-TA = *ina e-pi-ri*.

5. SUG-RA KHU-MU-NI-NIGIN.

6. *Kâr*.

7. Ici encore, *shûru*.

8. *Nîkhtu*.

« Hammurabi, *le favori du dieu Shamash, le chéri du dieu Marduk, c'est moi!*

« Ce que, au temps passé, aucun roi n'avait bâti pour le roi de la ville, *Shamash mon seigneur, moi je l'ai magnifiquement réalisé.*

b. — Érection d'un temple de Shamash à Larsa¹.

Au dieu Shamash, *le seigneur du ciel et de la terre, son roi, Hammurabi, ministre² du dieu Anu, serviteur du dieu Enlil, aimé de Shamash, pasteur chéri du dieu Marduk, roi puissant, roi de Babylone, roi de Shumer et d'Akkad, roi des quatre régions, roi qui a rebâti les sanctuaires des dieux.*

« Lorsque le dieu Shamash lui donna Shumer et Akkad à gouverner, et qu'à ses mains il en confia le sceptre Hammurabi au dieu Shamash qui protège sa vie bâtit le temple È-babbar, le temple qu'il aime, à Larsa, la ville de sa seigneurie³.

II. SAMSU-ILUNA.

Ses constructions⁴.

I, 1. « Lorsque le dieu Anu et le dieu Enlil, *roi du ciel et de la terre*, regardèrent avec joie le dieu Marduk, le premier né du dieu Èa, et lui donnèrent le gouvernement des quatre régions, et lui donnèrent un nom auguste parmi les Anunnaki, et qu'ils établirent les fondements de Babylone comme ciel et terre, alors le seigneur de ce pays, *le dieu Marduk*, plein de sagesse, me donna à moi, Samsu-iluna, roi de son abondance, *la totalité du*

1. KING, l. c. : texte shumérien, Pl. 121.

2. GU-DE-A.

3. NAM-EN.

4. KING, l. c. : texte sémitique, Pl. 191 ; texte shumérien Pl. 199.

« *pays à régir*¹, et il m'ordonna solennellement d'établir
 « *son pays en sécurité et de donner aux vastes peuples la*
 « *prospérité à jamais.*

« Samsu-iluna, le roi puissant, le roi de Babylone, le
 « roi qui a soumis les quatre régions, c'est moi!

II, 40. « Avec ma puissance personnelle et ma grande
 « sagesse. (je restaurai) Dûr-zakar, à Nippur, pour *la déesse*
 « *Nin-makh, la mère qui m'a conçu*²; Dûr-Padda pour le
 « dieu Rammân, *mon soutien*; Dûr-Lagaba pour *Sin, le*
 « *dieu qui m'a engendré*³; Dûr-Iabugani pour *le dieu*
 « *Lugal-diritugab*⁴, *qui a agrandi mon royaume*; Dûr-
 « Gula-duru et Dûr-utsi-ana-Urra pour Nergal qui a abattu
 « mes ennemis. Ces six puissants *dûr* que Sumu-la-ilu, mon
 « auguste père, le cinquième père de mon père⁵, avaient
 « bâtis jadis, étaient tombés en ruines. En deux mois, je
 « rebâtis leurs ouvrages en briques⁶, j'élevai leur faite
 « comme une montagne.

« J'ai établi solidement les fondements de tous les pays;
 « j'ai exalté le nom de Babylone, je l'ai fait grand dans les
 « quatre régions. La terreur de la majesté de ma royauté à
 « couvert les limites des cieux et de la terre. Cela les dieux
 « l'ont regardé de leur clair regard⁷ et il m'ont accordé ce
 « don⁸ : *de (vivre) une vie qui, comme le dieu-Lune, chaque*
 « *mois se renouvelle; d'exercer un pastoral pacifique sur*
 « *les quatre régions, éternellement; de réaliser le désir de*
 « *mon cœur, comme un dieu; de passer chaque jour, la tête*
 « *haute, la joie et l'allégresse au cœur* ».

1. Ré^u = pascere.

2. Ba-ni-ti-ia.

3. Ba-ni-ia.

4. Nous ne connaissons pas d'autre document où soit nommé ce dieu.

5. Samsu-iluna était fils de Hammurabi, et Sumu-la-ilu était le père de l'arrière-grand-père du célèbre législateur.

6. Libittashunu.

7. Ina bu-ni-shu-nu na-me-ru-tim.

8. Ils m'ont fait présent de ce présent : ana she-ri-ig-tim lu ish-ru-ku-nim.

e. — Genre épistolaire.

Notre mot « lettre » correspond à l'assyrien *egirtu* (*egirtu sha N... N... = lettre de N... N...*) ou à *duppu*, terme qui désigne la *lettre écrite* (*duppu N... N... ana X... = écrit de N... N... à X...*)

Le texte des lettres était gravé ou poinçonné sur des tablettes d'argile que l'on faisait cuire au four ou même sécher au soleil; on enfermait ensuite la missive dans une mince enveloppe d'argile sur laquelle on mettait le nom du destinataire; et l'on soumettait le tout à une nouvelle cuisson. A l'arrivée du courrier, le destinataire brisait la légère enveloppe et lisait sa lettre¹.

Nous avons un grand nombre de lettres de la I^{re} dynastie²; une bonne partie représente la correspondance de Hammurabi à Sin-idinnam³: ce sont *lettres d'administration*, relatives au calendrier, à la religion, aux affaires militaires, aux bateaux, aux fonctionnaires, aux ouvriers, à la justice, aux finances et aux impôts, aux canaux, à des travaux divers.

Nous avons aussi une quantité de lettres privées.

Ordre de rapporter les déesses élamites dans leur *naos*⁴.

« A Sin-Idinnam : Hammurabi.

1. Il existe au British Museum, une lettre particulière (n° 93018) qui dut n'arriver jamais à destination, car elle a été découverte avec son enveloppe encore intacte. Quelquefois, les lettres n'avaient pas d'enveloppe du tout; par ex. VATh 809, 574, 575, 793, publiées par MEISSNER in BA, II, 557-564 et 573-580).

2. 270 ont été retraduites et groupées par A. UNGNAD. *Babylonische Briefe aus der Zeit der Hammurabi-dynastie*. Leipzig, 1914 (Bibliographie, p. XXXVIII-XXXIX).

3. La plupart ont été éditées et traduites par L. W. KING. *Letters and Inscriptions of Hammurabi*, 3 vol. in-8, London, 1898-1900; trad. franç. par CHARLES-F. JEAN, *Lettres de Hammurabi à Sinidinnam*, in-8, Paris, 1913. Il y en a encore trois en assez mauvais état, dans THIUREAU-DANGIN, *Lettres et contrats*, Paris, 1910.

4. Ch.-F. JEAN n° 3; KING, Pl. 79; UNGNAD n° 4.

« Les déesses d'Emuthbal¹ qui sont confiées à ton autorité
 « les troupes qui sont sous le commandement d'Inukhsa-
 « mar² te les livreront saines et sauvées. Quand elles t'auront
 « rejoint, détruis leurs gens³ avec les troupes qui sont en
 « ta main. Quant aux déesses, qu'on les remette saines et
 « sauvées dans leur demeure.

Ordre de régler les affaires d'un officier⁴.

A Sin-Idinnam : Hammurabi.

« Parmi les officiers de la porte du Palais, sous l'autorité
 « d'Erisha, il y a des hommes à qui on a fait du tort.
 « Erisha viendra vers toi. Règle leur affaire; compense
 « leur dommage, et qu'ils ne se plaignent plus.

Ordre de curer un canal⁵.

« A Sin-Idinnam : Hammurabi.

« Les hommes qui sur le bord du canal Damanum pos-
 « sèdent des champs, requiers-les de curer le canal Dama-
 « num. Durant le cours de ce mois que l'on achève de
 « curer le canal Damanum.

Citons encore deux lettres de la même époque :

Du roi Samsu-iluna.

« A Sin-ilu, Bîtu-rabi et Niq-Sin : Samsu-iluna⁶.

Le blé pour le magasin du temple de Shamash, à Sippar, que vous êtes obligés de verser, il faut le verser. C'est pour-quoi avec le blé qui est en vos mains il faut vous procurer

1. Situé entre l'Élam et la Babylonie, « pomme de discorde » entre ces deux pays.

2. Nom qu'on a lu, à une époque, *Kudurlagamar* (Chodorlahomor).

3. On ne voit pas ce que le roi veut dire par ces trois mots.

4. Ch.-F. JEAN n° 31; KING, Pl. 1; UNGNAD, n° 13.

5. Ch.-F. JEAN n° 51; KING, Pl. 137; UNGNAD, n° 42.

6. KING, l. c. Pl. 151.

et verser le blé pour approvisionner le temple de Shamash qui n'est pas encore fourni.

Voici maintenant une lettre dont le contenu diffère fort de la teneur des autres missives du même temps.

Admission d'un esclave au service liturgique¹.

Mâr-irtsitim envoie à Awilum, de Larsa, un esclave qu'il donne au temple du Soleil, priant qu'on l'admette — après avis du Conseil — aux fonctions sacerdotales.

« A Awilum, que les dieux Nin-tu et Pap-nigin-garra
« font vivre, dis : Mâr-irtsitim.

« Qu'à jamais les dieux Nin-tur et Pap-nigin-garra te
« fassent vivre!

« Ibi-Nin-shubur, l'esclave que j'ai donné à Shamash,
« avec...(?), à Ana-pan-Sin-tadini, dans... je l'ai remis et
« adressé. Quand Sheb-Sin, l'oïnt de Shamash, l'Ancien,
« te l'aura présenté, assemble les prêtres de Shamash et les
« oints dans la Cour de Shamash. Et Ibi-Nin-shubur, l'es-
« clave que j'ai donné à Shamash, confie-le aux mains de
« Sheb-Sin, l'oïnt de Shamash, afin que les offrandes qu'à
« Shamash il apportera de ma part il présente et, au temple
« È-bbar, en fasse l'oblation! et qu'il récite les prières.

« Dans le cloître on ne le repoussera pas. Si tu aimes le
« parti de la justice, à cause de moi il entrera dans la mai-
« son de Shamash, et alors que Shamash lui-même ordonne
« que tu vives!

1. La tablette, provenant de Larsa, fait partie de la Collection de l'École des Hautes Études. Elle est cotée par SCHÉL H E 107 et traduite in RA XV (1918), 61-64.

ARTICLE II

En Égypte.

A. — *Sous l'Ancien Empire.*

Dès l'époque archaïque de la dynastie Tinite — de 3300 à 2900 environ — les formes essentielles de la civilisation égyptienne ont revêtu l'aspect qui ne changera guère à travers les transformations de l'Histoire.

Cette civilisation est prodigieuse déjà sous la V^e dynastie ; dans toutes ses manifestations, elle respire la sécurité d'une vie agréable et confortable. Et cette vie reçoit l'impulsion du roi, « dieu homme » : vers le roi, vers son tombeau, « demeure d'éternité », et vers le temple convergent toutes les énergies du pays : architecture, sculpture, gravure, peinture, littérature sont au service du culte — culte des morts, culte des dieux, spéculations de la V^e dynastie sur l'unité de la puissance divine manifestée par la force créatrice du soleil.

La langue égyptienne a vécu plus de 4000 ans. Pendant vingt siècles (*de 4000 environ à 2000 av. J.-C.*, époque du Moyen Empire), la langue des documents écrits si nombreux que nous connaissons demeura sensiblement la même. Mais des dialectes¹ se formèrent, naturellement, qui amenèrent la séparation de la langue populaire de l'ancien égyptien ; aussi, si nous embrassons d'un vaste regard la longue période qui s'étend *de 2000 av. J.-C. jusqu'à l'invasion musulmane*, constatons-nous, dans les documents écrits, les trois faits suivants : 1^o l'ancien égyptien — écrit en caractères hiéroglyphiques ou en hiératiques — demeure la *langue*

1. Principaux dialectes égyptiens, en allant du Sud vers le Nord : Sahidique, Akhmimique, Fayumique, Memphitique, Bohairique.

savante, celle des textes religieux et des textes officiels; 2° vers 500 av. J.-C., le *démotique* marque un état particulier dans l'évolution de la langue — qui correspond à un changement dans l'écriture; 3° un autre état est celui que nous révèle l'existence du *copte*, dernier aboutissant de la vie de la langue égyptienne, tuée, au VII^e siècle, par l'invasion musulmane.

Les Égyptiens croyaient que leur écriture avait été inventée par le dieu Thot, et, parce qu'ils pensaient que ce dieu était une forme de l'esprit et de la sagesse du dieu créateur du ciel et de la terre, les caractères de l'écriture étaient tenus pour divins et sacrés. On croyait que les *copies de chapitres* ou de sections de livres attribués à Thot, avaient un pouvoir spécial dont bénéficiait le mort si l'on en pourvoyait son cercueil.

Thot avait aussi inventé la science des nombres, fixé le cours du soleil, de la lune et des étoiles, et réglé les saisons.

Il était le seigneur de la sagesse, et aussi de toute science divine et humaine. Il était le clerc des dieux et gardait les livres où étaient écrits les destins des hommes; c'est lui qui présidait au grand jugement.

On croyait que tous les livres religieux importants avaient été composés par lui, ou par lui inspirés à quelque scribe sacré; on les regardait comme des sources de la plus profonde sagesse et bien supérieurs aux livres de tous les autres peuples. En eux résidait l'esprit de Thot; aussi les scribes qui les copiaient et les étudiaient étaient-ils particulièrement honorés.

La Littérature de l'Égypte — comme son art — est presque exclusivement religieuse. Parmi les textes qui nous sont parvenus gravés sur pierre ou écrits sur papyrus, le plus grand nombre : légendes divines, hymnes, prières, rituels se confinent dans une zone sacrée. Les pièces même à thème profane : stèles triomphales, contes, romans, poèmes

historiques, par leur inspiration et leur allure générale sont tributaires de l'idée religieuse.

a. — *Les Textes des Pyramides.*

On donne aujourd'hui le nom de *Textes des Pyramides* aux longues inscriptions¹ gravées en splendides hiéroglyphes dans les chambres de pierre de cinq pyramides de Saqqarah. où devaient reposer, sous un plafond étoilé, au centre de leurs tombes géantes, Unis, pharaon de la V^e dynastie, Teti I^{er}, Pepi I^{er}, Merenra et Pepi II, de la VI^e dynastie.

Ces textes représentent un des premiers produits littéraires de l'esprit humain. C'est un « recueil » de pièces disjointes, formules rituelles pour les diverses phases des funérailles, prières, incantations, se suivant sans liaison, de caractère impersonnel, que l'on pouvait appliquer à n'importe quel roi défunt à condition d'y mettre seulement son nom propre².

Il y a, dans cette littérature primitive, une beauté sauvage faite de *réalisme sordide*³, d'*images fantastiques*, d'allitérations bruyantes, de visions mythiques, une *poésie âpre et rude* qui devait plaire à ces enfants de la nature⁴.

Le but de ces textes était d'*opérer la résurrection glorieuse du roi et de lui assurer le bonheur dans l'autre*

1. 4000 lignes environ de textes religieux, parfois en 2, 3, 4, 5 exemplaires.

2. L'art d'écrire était encore ignoré, probablement, lorsque les prêtres funéraires composèrent les plus archaïques de ces morceaux, que l'on devait répéter à la mort de chaque pharaon. On les apprenait par cœur, et ce fut ainsi qu'ils passèrent de génération en génération jusqu'au jour où, plusieurs siècles plus tard, ils furent enfin écrits.

3. On peut se rapporter à tels passages des pyramides de Teti (SETHE, *Aeg. Pyramid.*, 650-651) sur un traitement honteux infligé aux prisonniers de guerre; ou encore de Pepi II (*ibid.*, 632), à un Hymne à Osiris de Pepi II (*l. c.*, 2065), ou à un autre Hymne à Osiris de la pyramide d'Unis (*l. c.*, 507-510).

4. Cf. A. MALLON, *Rel. des Ég.* (Christus éd. 1916, p. 609); G., MASPERO *Études de mythol. et d'Archéol. égypt.*, t. II, 236, et BUDGE, *Liter.* p. 9.

monde (le *Dwat*), *et une vie éternelle*. Pour cela, deux rites principaux étaient nécessaires :

1° pourvoir aux *oblations journalières* qui étaient offertes dans le temple funéraire de la pyramide par un prêtre spécial¹;

2° faire « *l'ouverture de la bouche* » du mort, c'est-à-dire lui rendre la faculté de manger, boire, parler, sentir, marcher. Pour cela, on lui présentait les divers objets dont il aurait besoin pour l'autre vie.

Mais dans l'au delà le défunt devait rencontrer des ennemis : animaux, serpents et autres reptiles. Pour le mettre à l'abri de leurs attaques, on récitait des incantations qui avaient souvent la forme de prières.

L'ouverture de la bouche se faisait, à l'époque des premières dynasties, sur une statue du défunt. On pratiquait sur elle des purifications par l'eau et l'encens. La cérémonie principale consistait alors à appliquer aux lèvres de la statue un instrument étrange, appelé *pesh kef* : on supposait qu'il coupait les bandelettes qui couvraient la bouche du pharaon défunt et qu'ainsi la bouche royale était libre.

Plus tard, la Liturgie de l'ouverture de la bouche sera plus développée².

HYMNE AU SOLEIL, R⁴³.

Le phénomène historique et religieux le plus intéressant⁴, à l'époque des Pyramides (2500), est le développement du

1. Dans les textes des pyramides on trouve déjà les éléments essentiels de la religion égyptienne « classique », et, en particulier, la forme la plus ancienne de la *Liturgie des oblations funéraires*; ce qui prouve que, dès les 1^{res} dynasties, la croyance à l'efficacité des sacrifices et oblations était considérée comme un dogme fondamental. On commençait par purifier le défunt au moyen d'une eau dans laquelle on avait fait dissoudre au préalable des substances purifiantes. On brûlait de l'encens.

2. Elle est exposée dans le *Livre de l'ouverture de la bouche*.

3. Pyramide de Pépi II; texte dans SETHE, *Pyram. texte*, 1587-1590.

4. Voir J. H. BRESTEAD : *Ancient records of Egypt*, t. II, 187-215.

culte du Soleil qui transforme toute l'Égypte; il se manifeste dans les noms des rois et par les monuments, nous voulons dire qu'à partir de la VI^e dynastie les rois commencent à s'appeler « fils du Soleil », et à introduire dans leur cartouche le disque solaire; et, d'autre part, à la même époque s'élèvent, en l'honneur de R'a, les Pyramides¹ et les temples solaires. Aussi le culte de ce dieu R'a occupe-t-il une place prépondérante dans les textes des Pyramides.

(*Le créateur*).

Salut à toi, Tum²!

Salut à toi, *Devenir*³, qui *deviens* toi-même⁴!

Tu es *élevé* en ton nom d'*Élevé*⁵;

tu *deviens* en ton nom de *Devenir*.

(*La créature*).

Salut à toi, créature⁶ d'Horus,

que de ses mains il a parée!

Il ne t'a pas soumise à l'homme de l'Occident;

il ne t'a pas soumise à l'homme de l'Orient;

il ne t'a pas soumise à l'homme du Midi;

il ne t'a pas soumise à l'homme du Nord;

il ne t'a pas soumise à ceux qui sont au Milieu des quatre

mais tu obéis à Horus! [terres⁷;

1. On sait que l'obélisque était la stylisation du rayon solaire. Or, dans les pyramides, la pyramidion (obélisque en raccourci) était la partie la plus importante.

2. Le soleil considéré comme démiurge et contenant en soi les principes de toute choses.

3. Littér. : *Scarabée* (*kh p r r*); la racine *kh p r* signifie *devenir*. Nous traduisons par *Devenir* pour faire mieux ressortir le jeu de mots égyptien. — Jeux de mots analogues dans tout ce passage.

4. Auto-générateur, générateur de toi-même.

5. Q'a.

6. *Créature* (=œil + le signe du féminin). L'œil signifie à la fois l'idée de *voir* et aussi l'idée de *faire*, de *créer*. Ce que Dieu *fait* c'est aussi ce qu'il voit, de même que (comme on le voit en d'autres textes) ce qu'il *fait* est aussi ce qu'il *nomme* ou *exprime*. En Mésopotamie, le sumérien PAD — dans lequel entre précisément l'image de l'œil — suggère la même idée : il signifie *voir* et *nommer*). L'œil d'Horus, c'est la *créature* d'Horus : les larmes de l'œil d'Horus, ce sont les *hommes* : ici, c'est de l'Égypte qu'il s'agit.

7. L'Occident, l'Orient, le Sud, le Nord constituent quatre *maisons*,

C'est lui qui te munit,
 C'est lui qui te bâtit,
 C'est lui qui te fonde.
 [En retour], pour lui tu fais ce qu'il dit partout où il va.
 Pour lui tu portes l'eau giboyeuse¹ qui est en toi;
 Pour lui tu portes l'eau giboyeuse qui deviendra en toi.
 Pour lui tu portes tout bois qui est en toi;
 Pour lui tu portes tout bois qui deviendra en toi.
 Pour lui tu portes tous les vivres² qui sont en toi;
 Pour lui tu portes tous les vivres qui deviendront en toi.
 Pour lui tu portes toute offrande qui est en toi;
 Pour lui tu portes toute offrande qui deviendra en toi.
 Pour lui tu portes toute chose qui est en toi;
 Pour lui tu portes toute chose qui deviendra en toi.

PRIÈRE A R' A³.

Ne méconnais pas Téli, ô dieu, car il te connaît;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît;
 dis : « Voici ! »

Ne méconnais pas Téli, ô R'a, car il te connaît;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît;
 dis : « Combien grande est ton abondance⁴ ! »

Ne méconnais pas Téli, ô Thot, car il te connaît;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît;
 dis : « Qu'il repose seul ! »

Ne méconnais pas Téli, toi qui es dans le Dw'at⁵, car il te connaît;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît;
 dis : « Veille⁶ en bonne santé ! »

quatre régions. Au Milieu, au cœur (c'est le mot du texte hiéroglyphique), il y a aussi des habitants.

1. L'eau *giboyeuse*; c'est ce que paraît exprimer le signe du nid d'oiseau qui accompagne le signe de l'eau. On doit faire allusion, ici, aux nids d'oiseaux qui sont nombreux dans les marécages du Nil.

2. Signes : *Pain long* + *pain ovale* + *vase d'eau*, c'est la ration *ordinaire* de vivres.

3. Texte et trad. dans G. MASPERO, *Pyramides de Saqqarah*, 110.

4. Cette ligne est obscure. MASPERO fait observer que sa traduction est incertaine.

5. Écrit ici  (= l'autre monde).

6. *Rs.*

Ne méconnaiss pas Téli, Hor Sepdw¹, car il te connaît ;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît ;
 dis : « Malheur ! »

Ne méconnaiss pas Téli, Taureau du ciel, car il te connaît ;
 ne fais pas que Téli soit méconnu, car il te connaît ;
 dis : « C'est l'astre Neheb de Nwt ! »

DANS L'AU-DELA :

LA PARTICIPATION DU ROI AUX PROPRIÉTÉS DIVINES².

Voici comment on se représentait, aux jours les plus lointains de la préhistoire, la manière dont le roi, en arrivant dans le ciel, s'assimilait la puissance des dieux et leurs autres propriétés.

D'abord, l'arrivée terrifiante du roi au ciel :

Le ciel pleut
 les étoiles pleuvent
 les sagittaires³ s'enfuient
 les os des Akeru⁴ tremblent,
 leurs bouches se taisent
 leurs pas sont défailants,

.....
 quand ils ont vu Unis se levant en qualité d'âme,
 en qualité de dieu vivant de ses pères
 se nourrissant de ses mères.

Le roi Unis est seigneur de la sagesse,
 dont la mère ne sait pas le nom⁵.

1. *Sepdw* : une forme d'Horus.

2. Pyr. 273. Ce texte est très difficile; on ne peut répondre, évidemment, de rendre exactement les nuances, ni même certains détails du texte hiéroglyphique.

3. Astres.

4. Transcription usuelle en France; d'autres transcrivent *Igeru*. Ce mot désigne les dieux de l'horizon (MORET).

5. C'est ainsi que MASPERO traduisit cette phrase. On pourrait proposer aussi :

Cet Unis (est) un maître coureur
 dont la mère ignore le nom (c'est-à-dire sa nature nouvelle d'âme ou *ba*, de dieu)

ou bien, au second stique :

dont le nom est (= signifie) : *Celui qui ignore sa mère*,
 tant sa nature est, désormais, différente de celle des hommes!

Comme un cannibale assoiffé de sang, aux jours de la barbarie, il va à la chasse des dieux, puis il fait cuire le divin gibier, et, dans un festin de sauvage, il absorbe avec les membres des dieux, leur sagesse, leur puissance, leurs vertus magiques.

C'est Unis qui mange les hommes et *se nourrit des dieux*,
le maître des tributs qui délivre les expéditions (pour ses sujets) !
C'est l'empoigneur des boucles de cheveux,
celui qui réside dans Kehaw,
qui les prend au lasso pour Unis.

.
C'est Khensw, l'égorgeur des seigneurs dieux
qui leur fend la gorge pour Unis ;
qui extrait leurs entrailles ;
c'est le messenger qu'Unis envoie les punir ?
C'est Shesmu¹ qui les dépèce pour Unis ;
il fait cuire pour Unis ce qui est en eux²
dans ses chaudières du soir.

C'est Unis qui dévore leurs vertus magiques
et qui mange leurs esprits *takhu*
Les grands d'entre eux sont pour son repas du matin ;
les moyens d'entre eux sont pour son repas du soir ;
les petits d'entre eux sont pour son repas de la nuit ;
les vieux et les vieilles d'entre eux sont pour son brûle-parfums !
C'est « le Grand du Nord du ciel » qui pour lui jette la flamme
contre les chaudières remplies des cuisses de leurs héritiers.
Les habitants du ciel tournent (curieux) autour d'Unis ;
les chaudières sont pleines des jambes de leurs femmes.

Il a couru autour des deux cieux³ ;
il a fait le tour des deux pays⁴.

.
Ce qu'il trouve sur son chemin il le dévore.

.
Unis a renouvelé son lever au ciel,
brillant comme seigneur de l'horizon.
.

1. Shesmu ou le dieu du Pressoir est le meurtrier d'Osiris.

2. Il s'agit de la magie, que l'on considèrerait comme étant dans le ventre des dieux. Voir un peu plus loin.

3. Correspondant aux « deux terres; » = l'Égypte du Nord et l'Égypte du sud.

4. Les deux Égyptes.

Il a pris les cœurs des dieux,
 il a dévoré le « rouge »,
 il a mangé « le vert ».

.
 Le roi Unis se nourrit d'organes repus.

Il se rassasie, se nourrissant de leurs cœurs et de leurs charmes magi-
 [ques

Il a avalé la sagesse de tout dieu.
 La durée de sa vie, c'est l'éternité!
 Son période est l'éternité dans cette forme
 (de :) « S'il lui plaît il le fait, »
 « S'il ne lui plaît pas il ne le fait pas! »
 Il habite aux confins de l'horizon, à toujours, à jamais!
 Oh! leurs âmes sont dans le ventre d'Unis!
 Oh! leurs âmes sont avec Unis¹!

b. — Le Livre des Morts.

On a appelé le « Livre des Morts » une sorte de *psautier* ou de *vade-mecum* du défunt², parce que à peu près tous les hymnes ou prières qu'il contient étaient supposés dits ou chantés par le mort et dans son propre intérêt. On attribuait à ce « livre » une origine divine : on croyait qu'il avait été écrit par le dieu Thot.

Ces textes³ ne remontent pas tous à la même époque, puisque plusieurs font allusion à la *dissection* et à la *crémation* du mort, pratiques qui, après l'établissement des dynasties royales en Égypte, furent bientôt abandonnées. Il est probable que plusieurs « chapitres » existaient, sous une

1. Inutile d'insister sur la différence qui existe entre l'anthropomorphisme de ce texte archaïque et celui des plus vieux textes bibliques.

2. Expression du R. P. MALLON. *S. J., l. c.*, 609.

3. J. FRANÇOIS CHAMPOLLION fut le premier à étudier ces sortes de compositions; il en reconnut le caractère religieux et les appela « Rituel funéraire. » En 1842, R. LEPSIUS donna pour titre à son édition du Papyrus de Turin (en 165 chapitres) *Todtenbuch* = *Livre des Morts*, titre plus exact puisque toute la compilation qu'il désigne fut écrite pour le mort et qu'elle ne s'occupe que du mort.

forme ou sous une autre, dès les temps pré-dynastiques¹; mais nous n'en avons aucune copie.

Il est certain que l'on connaissait un « Livre des Morts » dès la I^{re} dynastie et qu'une de ses recensions sera encore en usage quand le Christianisme commencera à s'établir en Égypte².

Dès les III^e et IV^e dynasties, le Livre des Morts était divisé en « chapitres » puisque les « textes des Pyramides y parlent du « Chapitre de ceux qui sortent », du « Chap. de ceux qui montent », du « Chap. de l'encens *bedu* ». On est porté à croire que ces chapitres *appartenaient* à un Livre des Morts *antérieur aux Textes des Pyramides*.

Certains chapitres furent écrits dans la ville de Thot ou *Khemenu*, d'autres à *Inu*³, d'autres à Busiris et en d'autres villes du Delta. C'est la *Recension héliopolitaine*.

c. — Littérature historique.

C'est bien au « genre historique » qu'il convient de rattacher les deux textes que nous allons citer, mais à condition de ne pas oublier que, dans l'antiquité, les Égyptiens, comme les autres Orientaux, n'ont jamais connu cette manière d'écrire l'histoire qui commencera avec les Grecs et qui n'atteindra d'ailleurs sa perfection relative que de nos jours. Mais il n'en demeure pas moins surprenant et intéressant de constater que, dès l'ancien Empire, les riverains du Nil ont écrit des Annales officielles.

LA PIERRE DE PALERME⁴.

C'est sur ce petit monument en diorite que nous ont été

1. Cf. MASPERO, *Hist.* I, 398 note 3, et *Biblioth. égyptol.* t. I, 24.

2. BUDGE, *Papyr. Ani*, I, p. 19-20.

3. On de Bible יִנּוּ *Gen.* XLI, 45; יִנּוּ *Gen.* XLI, 50; יִנּוּ *Ezech.* XXX, 17; יִנּוּ יִנּוּ *Jer.* XLIII, 13; Ἰνουπόλις *Strab.* XVII, I, §§ 27 et 28; *Herodot.* II, 3; *Diod.* I, 57, 4. Nous transcrivons par *i* (Inu) l'hiéroglyphe qui est un panoncule de roseau. Beaucoup le transcrivent encore par un *a* pointé; d'autres par un *i* surmonté de l'esprit doux; d'autres, par *y*.

4. Dimensions 6, 5 × 0.435 × 0.25. Elle fut publiée par PELLEGRINI dans

conservées les Annales dont nous venons de parler. Cette *Pierre de Palerme* est une sorte de stèle portant, sur ses deux faces, une sorte de résumé très succinct de l'histoire égyptienne à partir des rois pré-dynastiques, antérieurs à l'union des deux Égyptes du Nord et du Sud, jusqu'au milieu de la V^e dynastie.

On y lit les noms des rois, les principaux événements de l'année¹, l'étiage en coudées, emfans et doigts des eaux du Nil. Avec la III^e, et surtout avec les IV^e et V^e dynasties, les événements rapportés sont plus nombreux.

Donnons quelques extraits² :

Pour la I^{re} dynastie : « Roi³... Année *x* : Culte d'Horus⁴.
« Naissance d'Anubis⁴.

« Roi... Année *x*, 4^e mois, 30^e jour : le roi (« monte sur
« le trône ») ; union des deux pays, etc.

« Année 3 : naissance des deux enfants du roi de la Basse
« Egypte. »

Pour la III^e dynastie « : Roi Snefru... Année *x* + 2 :
« Construction de 100 coudées de barques *Dw'-t' wy* en
« bois *mr*, et de 60 « barques-seize » du roi. Destruction du
« pays des Nègres. Apport de 7.000 prisonniers vivants et
« de 200.000 têtes de bétail grand et petit », etc.

Pour les années des IV^e et V^e dynasties, les détails — un peu plus nombreux — se rapportent presque exclusivement à la fondation d'oblations en l'honneur de dieux divers.

Nous allons citer maintenant une inscription privée de la

l'Archivio storico Siciliano, N. S. XX, 297-316. Parmi les traductions, citons celles de MASPERO (*Revue critique*, 1899, I, 1 et 1901, I, 383) et de BREASTED (*Anc. Rec.*, I, 57-72). — On a découvert, plus récemment, divers fragments du texte qui est gravé sur le monument qui nous occupe.

1. A la manière des scribes de la Basse Mésopotamie; par ex. : *Année de la bataille de X...*; ou bien encore : *Année du 2^e dénombrement du grand et du petit bétail du Nord et du Sud; Année du 7^e dénombrement de l'or des pays*; etc.

2. D'après la trad. BREASTED.

3. Son nom est perdu

4. Il s'agit d'une fête

VI^e dynastie. Parfois les textes de cette nature, gravés sur les tombes de grands personnages, constituent pour certaines périodes l'unique source de nos informations d'ordre historique.

AUTOBIOGRAPHIE D'HERKHUF¹.

Cette inscription hiéroglyphique est gravée sur une dalle de pierre² et sur les murs de la tombe d'Herkhuf à Assouan.

Herkhuf était, peut-être sous Unis mais plus probablement sous Pépi I^{er}, le guide de caravanes le plus énergique et le plus célèbre.

On lisait, sur la porte du tombeau, d'abord les titres du défunt : « Duc, *smer w'at*³, prêtre *kher-heb*, juge, seigneur de *Nekheb*, porteur du sceau royal, *sheik* des caravanes, administrateur de très haut rang dans le Sud. » — Puis : « ... Le roi me loua... Je suis aimé de mon père, loué par ma mère, aimé de mes frères. *Je donnai à manger à ceux qui avaient faim, je vêtis ceux qui étaient nus, et ceux qui n'avaient pas de barque, je les passai sur l'autre rive. O vous, hommes et femmes qui vivez sur la terre et qui passez devant cette tombe, en montant ou en descendant le fleuve, et qui dites : « Mille gâteaux et mille cruches de bière au maître de cette tombe ! » je les offrirai pour vous dans l'autre monde.*

« Je suis un parfait esprit, *muni de charmes magiques*, prêtre *kher-heb*, dont la bouche a la science. *Si un jeune homme pénètre dans cette tombe comme si elle lui appartenait, je le saisirai comme un oison, et le grand dieu le jugera pour ce fait.* »

Herkhuf fut chargé de plusieurs missions qui furent couronnées de succès.

1. J. H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. I, 150-154, Cf. BUDGE, *Liter.*, 131; MASPERO, *Hist.*, I, 430-431.

2. Aujourd'hui, au Musée du Caire.

3. Titre dont le sens est « ami unique (du roi). »

Premier voyage. — « Il dit : La Majesté de *Mr-n-R'a*, mon seigneur, m'envoya avec mon père et le prêtre *Iri* à *I'm*, avec mission d'explorer le chemin de ce pays. Je le fis en sept mois à peine, et j'en rapportai des cadeaux de toute sorte. Je fus très grandement loué pour cela.

Deuxième voyage. — « La Majesté de mon seigneur m'envoya une seconde fois seul. J'allai par la voie d'Éléphantine visiter *Irtt*, *M'khr*, *Trrs*; ce fut l'affaire de huit mois. De ces pays j'apportai une très grande quantité de présents. Jamais personne n'avait fait pareil exploit. De la demeure du chef *Stw* et de *Irtt* je descendis après avoir exploré ces pays. Jamais compagnon ou chef de caravane n'avait fait pareille chose.

d. — *Littérature morale.*

Dès l'époque lointaine où les ancêtres d'Israël étaient encore au delà de l'Euphrate (dont par conséquent nous ne pouvons connaître la vie morale par aucun document contemporain, puisque les premiers livres mosaïques sont postérieurs de plusieurs siècles), il est incontestable qu'en Égypte des esprits d'élite avaient, même au sein d'un polythéisme fort grossier, des idées morales élevées. On l'aura noté en lisant les premières lignes de l'Autobiographie de Herkhuf; on va le constater encore dans le petit texte que nous allons citer.

UN « JUSTE » DE LA V^e DYNASTIE (VERS 3500 AV. J.-C.).

Un grand fonctionnaire de la V^e dynastie disait : « Ayant vu les choses, je suis sorti de ce monde où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre : « C'est le bien qu'il a fait; puissions-nous agir de même en ce monde! » Qu'ainsi disent ceux qui viendront après. Jamais je n'ai soulevé de plaintes; jamais je n'ai mis à mort. O seigneur du ciel puissant... Maître universel! Je

« suis qui passa en paix, pratiquant le dévouement, aimant
 « son père, aimant sa mère, dévoué à quiconque était avec
 « lui; la joie de ses frères; l'amour de ses serviteurs; qui
 « n'a jamais soulevé de plaintes¹.

B. — *Sous le Moyen Empire.*

Au moment où commence cette période, *les Abrahmites* sont encore en Mésopotamie.

Les pharaons, à la fois soldats, ingénieurs, protecteurs de l'agriculture, amis des arts, font l'Égypte très prospère et très heureuse. La réorganisation de l'exploitation des mines du Sinaï, le développement des relations commerciales avec l'Orient et la culture plus intense du sol augmentent beaucoup la richesse générale. Plus que par le passé, *l'Égypte est un centre d'attraction pour les asiatiques*, surtout sous les Hyksôs. Étrangers eux-mêmes, ces guerriers rudes et grossiers avaient profité des divisions du pays, sous la XIV^e dynastie, pour s'emparer du trône. Leur domination fut marquée par des qualités militaires incontestables; mais leur culture intellectuelle était à peu près nulle.

Notre période finit avec l'expulsion de ces asiatiques usurpateurs. — dure épreuve pour les enfants de Jacob, car à partir de ce jour cessent les faveurs² dont ils ont joui sous la dynastie qui s'écroule.

A partir du Moyen Empire. La Littérature s'enrichit de genres nouveaux : contes ou romans, mémoires, chants lyriques, proverbes. Certaines inscriptions prennent des airs d'épopée.

On peut appeler cette période l'âge classique de la Littérature, mais l'appellation convient aussi bien aux débuts du Nouvel Empire.

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 81., trad. par G. MASPERO dans *Bibliothèque égyptolog.* t. II p. 469.

2. Cf. *Gen.*, XLVII, 5 suiv.

a. — *Campagne de Sesostris en Canaan*¹
(XII^e dynastie).

Un officier du grand pharaon, nommé Sebek-khu, prit part à plusieurs expéditions militaires. En tête de sa stèle, il raconte celle de Canaan. Ce texte est fort important, car il est l'unique, jusqu'à ce jour, qui mentionne une campagne de Sesostris au pays des Retenu.

Sa Majesté marcha vers le Nord pour abattre les Asiatiques².
Sa Majesté arriva à un canton dont le nom était Sekmem.

Sa Majesté fit bon chemin en allant au Palais de « Vie, prospérité,
quand Sekmem fut tombée avec Retenu le misérable, [santé³ ! »
tandis que j'agissais comme arrière-garde.

Alors, les *'nku* de l'armée furent engagés
pour combattre les Asiatiques⁴,
Alors, je capturai un Asiatique
et ses armes furent prises par deux *'nku* de l'armée.
On ne fit pas revenir du combat :
ma face était vers le front,
je ne tournai pas le dos aux Asiatiques.

Comme Sésostri⁵ est vivant, j'ai parlé en vérité.

Alors il me mit en main un bâton en *electrum*
et un poignard en *electrum* travaillé, et ses armes.

b. — *Littérature populaire* :

CONTES OU ROMANS⁶.

Un premier conte ou roman égyptien a été découvert en

1. Stèle découverte à Abydos par J. GARSBANG (*El Arâbah*, London, 1901, Pl. IV-V; trad. de NEWBERRY, p. 32-33). M. MÛLLER, *OLZ*, VI 448-449. Autre trad. BREASTED, *Anc. Rec.*, que nous suivrons.

2. *Mudjiw-Sdjt* = *Mendjw* : Sinaï + *Sdjt* : Asie.

3. Il est possible que le fait qu'on va raconter ait eu lieu tandis que le pharaon revenait vers son Palais.

4. Ici, et deux fois encore, plus loin : *'Amu*.

5. *Senusret*. Ici, il s'agit de Sésostri³.

6. Cf. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4^e éd. Introd. p. V-LXXVI.

1852 par A. DE ROUGÉ; nous en possédons maintenant une bonne quinzaine, sans compter les petits fragments; ils s'échelonnent le long de l'histoire d'Égypte, depuis la XII^e dynastie jusque vers le I^{er} siècle après J.-C. Ils reflètent d'une manière frappante la civilisation, les mœurs et les croyances égyptiennes¹.

On s'est demandé de quelle manière ont été composés ces romans, si chacun a été inventé entièrement par son auteur, ou bien si celui-ci s'est servi d'œuvres préexistantes. MASPERO regarde comme venus d'un seul jet et constituant des pièces originales, sous la XII^e dynastie, les mémoires de *Sinhwe* et le conte du *Naufragé*; sous la XX^e dynastie, la *ruse de Thoutyi contre Joppé*, et le conte du *Prince prédestiné*. D'autres, au contraire, se divisent presque naturellement en deux ou trois morceaux, bien distincts, que l'auteur a unis par un lien souvent artificiel afin de le faire entrer dans le même cadre; tels, peu avant la XVIII^e dynastie, le *Roman du roi Khufui et des magiciens*; sous la XVIII^e dynastie, le roman des *Deux frères*; sous les Ptolémées, les aventures du cycle *Sâtni Khâmoïs*.

ROMANS HISTORIQUES.

Nous entendons désigner par ce mot « Romans historiques » des chroniques populaires, amusantes, écrites comme en marge des Annales officielles et qui transforment parfois des périodes entières en épopées romanesques. Citons, comme exemple le roman du roi *Khufui et des Magiciens* :

Les monuments nous apprennent que le pharaon *Khufui* (Chéops) fut *guerrier* : il sut contenir les nomades qui menaçaient les établissements miniers du *Sinaï*; *constructeur* : sans nuire à la prospérité du pays, il éleva, en peu de

1. Voir, dans MASPERO, p. XLII et suiv. la discussion de quelques détails qui paraissent témoigner en sens contraire.

temps, la plus haute et la plus massive des pyramides; *religieux* : il enrichit les dieux de statues en or et en matières précieuses, il restaura les temples anciens et en bâtit de nouveaux.

Notre roman nous présente le grand pharaon memphite sous un jour bien différent. Au lieu d'être religieusement soumis à la volonté des dieux, lorsque R'a se déclare contre lui et suscite les trois princes qui détrôneront sa famille, Khufui se ligue avec un magicien pour déjouer les projets du dieu.

KHUFUI ET LES MAGICIENS¹.

Ce roman nous a été conservé par le *papyrus* WESTCAR, écrit aux dernières années de la domination des Hyksôs au plus tôt, aux premières de la XVIII^e dynastie au plus tard; mais le roman lui-même fut rédigé peut-être dès la XII^e dynastie, d'après ERMAN².

A ce que nous avons dit plus haut ajoutons que, dans cet écrit, on lit des prodiges qui nous intéressent à plus d'un titre. Citons quelques passages.

« ... Le fils royal de Kkâfriya³ se leva pour parler et dit :
 « Je vais faire connaître à ta Majesté un prodige qui arriva
 « au temps de ton père, le roi Nabka⁴, à la voix juste⁵, une
 « fois qu'il s'était rendu au temple de Ptah, maître d'An-
 « khutani⁶.

« Or un jour que Sa Majesté était allée au temple de
 « Ptah, maître d'Ankhutani, et que Sa Majesté faisait visite

1. Nous citons la traduction de G. MASPERO, *Contes*, 24-44, dont nous omettrons ou résumerons les passages moins utiles à notre dessein.

2. *Die Märchen des Papyrus Westcar*, in-4, Berlin, 1890.

3. Nous ne modifions pas la transcription de MASPERO.

4. Ce roi n'est pas le père réel de Khufui; il est appelé *père* cependant, parce que tous les pharaons étaient censés ne former qu'une seule famille.

5. *M'a'a kherw*; nous expliquons ailleurs cette expression.

6. Un des quartiers de Memphis.

« à la maison du scribe, premier lecteur¹, Ubau-anir avec sa
 « suite, la femme du premier lecteur Ubau-anir vit un vassal²
 « de ceux qui étaient derrière le roi : dès qu'elle l'aperçut,
 « elle ne sut plus l'endroit du monde où elle était.

Elle lui fit proposer d'aller la voir dans un kiosque, au bord du lac du premier lecteur. Là, elle lui proposa le mal.

Quand son mari apprit ce qui s'était passé, il dit au Majordome : « Apporte-moi ma cassette en bois d'ébène
 « incrusté de vermeil qui contient mon grimoire. » Quand
 « le majordome l'eut apportée, il modela un crocodile de
 « cire, long de sept pouces, il récita sur lui ce qu'il récita de
 « son grimoire ; il lui dit : Quand ce vassal viendra pour se
 « baigner dans mon lac, alors entraîne-le au fond de l'eau.
 « Il donna le crocodile au majordome et il lui dit : « Dès
 « que le vassal, sera descendu dans le lac, selon sa coutume
 « de chaque jour, jetez-y le crocodile de cire derrière lui. »

... Le majordome exécuta l'ordre de son maître : « il
 « jeta le crocodile de cire à l'eau derrière lui ; le crocodile
 « se changea en un crocodile de sept coudées ; il saisit le
 « vassal, il l'emporta sous l'eau.

« Or le premier lecteur, Ubau-anir, demeura sept jours avec
 « la Majesté du roi de la haute et de la basse Égypte, Nabka.
 « à la voix juste, tandis que le vassal était dans l'eau sans
 « respirer. Mais après que les sept jours furent révolus,
 « quand le roi de la haute et de la basse Égypte, Nabka,
 « à la voix juste, alla et qu'il se rendit au temple ; le premier
 « lecteur Ubau-anir se présenta devant lui et lui dit :
 « Plaise ta Majesté venir et voir le prodige qui s'est produit
 « au temps de ta Majesté au sujet d'un vassal. » Sa Majesté
 « alla donc avec le premier lecteur Ubau-anir. Ubau-anir dit
 « au crocodile : « Apporte le vassal hors de l'eau. » Le pre-

1. *L'homme au rouleau*, sorte de maître des cérémonies qui, non seulement indiquait aux fidèles ce qu'ils avaient à faire, mais au besoin récitait même les prières pour eux.

2. Le mot égyptien désigne un *petit*, un homme de basse condition.

« mier lecteur Ubau-anir dit : « Qu'il s'arrête! » et il le
 « conjura, il le fit s'arrêter devant le roi. Lors, la Majesté du
 « roi de la haute et de la basse Égypte, Nabka, à la voix juste,
 « dit : « De grâce, ce crocodile est terrifiant! » Ubau-anir
 « se baissa il saisit le crocodile, et ce ne fut plus dans ses
 « mains qu'un crocodile de cire. Le premier lecteur Ubau-
 « anir raconta à la Majesté du roi de la haute et de la basse
 « Égypte, Nabka, à la voix juste, ce que le vassal avait fait
 « ... Sa Majesté dit au crocodile : « Prends, toi, ce qui est
 « tien! » le crocodile plongea au fond du lac, et l'on n'a
 « plus su ce qu'il advint du vassal et de lui. »

Le roi fit brûler la femme coupable et jeter au fleuve ses
 cendres. « Voici, c'est là le prodige qui arriva au temps de
 « ton père, le roi de la haute et de la basse Égypte, Nabka.
 ... « Lors, le fils du roi, Dadufhoru¹, se leva pour parler
 « et il dit : « Jusqu'à présent ta Majesté a entendu le
 « récit des prodiges que les gens d'autrefois seuls ont
 « connu, mais dont on ne peut garantir la vérité. Je puis
 « faire voir à ta Majesté un sorcier qui est de ton temps et
 « que ta Majesté ne connaît pas. » Sa Majesté dit : »
 « Qu'est-ce là, Dadufhoru? » Le fils du roi, Dadufhoru
 « dit : « Il y a un vassal qui s'appelle Didi, et qui demeure
 « à Didusanafri². C'est un vassal de cent dix³ ans, qui
 « mange encore ses cinq cents miches de pain avec une
 « cuisse de bœuf entière, et qui boit jusqu'à ce jour ses cent
 « cruches de bière. Il sait remettre en place une tête cou-
 « pée; il sait se faire suivre d'un lion sans laisse, il connaît
 « le nombre des écrins à livres dans la crypte de Thot⁴ »

1. Fils ou petit-fils du pharaon *Khufui* (Chéops).

2. L'emplacement de cette localité n'est pas connu.

3. Terme extrême de la vie égyptienne. Aux gens qu'on aime ou que l'on respecte, ou souhaite de vivre cent dix ans.

4. Les Égyptiens serraient leurs livres dans des boîtes en bois ou en pierre; Thot était le secrétaire des dieux, chargé de noter les noms, la hiérarchie, les qualités des choses et des êtres, les formules qui obligeaient les hommes et les dieux. Les magiciens qui connaissaient les livres de

« Or, voici ! la Majesté du roi Khufui, à la voix juste¹, avait
 « employé beaucoup de temps à chercher ces écrins à
 « livres de la crypte de Thot, afin de s'en faire une copie
 « pour sa pyramide. Sa Majesté dit donc : « Toi-même,
 « Daduforu, mon fils, amène-le-moi ! »

Dadufhoru mit à la voile et alla prendre Didi. De retour à la Cour, il dit au roi :

« Sire, v. s. f.², mon maître, j'ai amené Didi. » Sa
 « Majesté dit : » Vite, amène-le-moi », et quand Sa Majesté
 « se fut rendue à la salle d'audience de pharaon, v. s. f.,
 « on lui présenta Didi. Sa Majesté dit : « Qu'est cela, Didi,
 « que je ne t'aie pas encore vu ? Didi lui dit : « Qui est ap-
 « pelé il vient ; le souverain, v. s. f., m'appelle, me voici,
 « je suis venu. » Sa Majesté dit : « Est-ce vrai ce qu'on dit,
 « que tu sais remettre en place une tête coupée ? » Didi
 « lui dit : « Oui, je le sais, Sire, v. s. f., mon maître. »
 « Sa Majesté dit : « Qu'on m'amène un prisonnier de ceux
 « qui sont en prison, et dont la condamnation est pro-
 « noncée. » Didi lui dit : « Non, non, pas d'homme, Sire,
 « v. s. f., mon maître : qu'on n'ordonne pas de faire rien
 « de tel au bétail noble. » On lui apporta une oie à qui l'on
 « trancha la tête, et l'oie fut mise à main droite de la salle
 « et la tête de l'oie à main gauche de la salle : Didi récita
 « ce qu'il récita de son grimoire, l'oie se dressa, sautilla,
 « la tête fit de même, et quand l'une eut rejoint l'autre,
 « l'oie se mit à glousser. Il se fit apporter un pélican(?);
 « autant lui en advint. Sa Majesté lui fit amener un taureau
 « dont on abattit la tête à terre, et Didi récita ce qu'il
 « récita de son grimoire ; le taureau se mit debout derrière
 « lui, mais son licou resta à terre. Le roi Khufui, à la voix

cette bibliothèque et les possédaient tous étaient aussi forts que Thot lui-même, aussi cherchaient-ils à les comprendre et à les recopier.

1. Voir l'explication de cette expression à l'Index-lexique, au mot *m'a'a khern*.

2. C'est-à-dire : *vie, santé, force* ! formule qui accompagne le plus souvent le nom du roi.

« juste, dit : « Qu'est-ce qu'on dit que tu connais le nombre
 « des écrins à livres de la crypte de Thot? » Didi lui
 « dit : « Pardon, si j'en sais le nombre, Sire, v.s.f., mon
 « maître, mais je connais l'endroit où ils sont ». Sa Majesté
 « dit : Cet endroit où est-il? » Ce Didi lui dit : Il y a un
 « bloc de grès dans ce qu'on appelle la Chambre des rôles
 « à Inu¹ et les écrins à livres de la crypte de Thot sont
 « dans le bloc. » Le roi dit : « Apporte-moi les écrins
 « qui sont dans ce bloc! » Didi lui dit : « Sire, v.s.f.,
 « mon maître, voici ! ce n'est point moi qui te les appor-
 « terai. » Sa Majesté dit : « Qui donc me les appor-
 « tera? » Didi lui dit : « L'aîné des trois enfants qui sont
 « dans le sein de Ruditdidit, il te les apportera. » Sa
 « Majesté dit : Parbleu ! celle-là, dont tu parles, qui est-
 « elle, la Ruditdidit? Didi lui dit : « C'est la femme d'un
 « prêtre de R'a, seigneur de Sakhibu. Elle est enceinte
 « de trois enfants de R'a, seigneur de Sakhibu, et le dieu
 « lui a dit qu'ils rempliraient cette fonction bienfaisante
 « en cette Terre « entière², et que l'aîné d'entre eux
 « serait grand pontife à Inu. » Sa Majesté, son cœur en
 « fut troublé, mais Didi lui dit : « Qu'est-ce que ces pen-
 « sers, Sire v.s.f., mon maître? Est-ce que c'est à cause
 « de ces trois enfants? Je te dis : Ton fils, son fils et un de
 « celle-ci³. »

Les sages-femmes qui prêtent leur aide à Ruditdidit donnent à chacun des enfants un nom qui est un jeu de mots ; par exemple : *Wser-raf*, « celui dont la bouche est forte », en disant : « O enfant, ne fais pas le fort en son sein, en ton nom d'*Wser-raf* ! »

1. Héliopolis.

2. L'Égypte.

3. Style d'oracle. Cette phrase paraît vouloir dire que son fils et son petit-fils régneront avant l'avènement des enfants de R'a. Les listes royales donnent quatre successeurs à Khufu avant l'avènement de la V^e dynastie.

MÉMOIRES DE SINUHE¹.

Ce roman, — fort intéressant pour nous, — eut de la vogue dans les cercles littéraires de l'Égypte ancienne, car il fut recopié assez souvent, et nous possédons les restes de trois manuscrits qui le contenaient en entier². Il paraît avoir été écrit sous la XII^e dynastie ou sous la XIII^e.

« Le prince héréditaire, le comte, l'Ami unique³, le cha-
 « cal, l'administrateur des domaines du Souverain et son
 « lieutenant chez les Bédouins, le confident du roi en vérité.
 « son aimé, le serviteur Sinuhe dit :

« Moi, je suis le suivant qui suis son maître, le serviteur
 « du harem royal de la princesse héréditaire, la favorite
 « suprême....

Le roi Amenemhat I^{er} « monta au ciel, se joignit au soleil. »

Et le palais était en silence, les cœurs endeuillés; « la
 « double Grande Porte était close, les courtisans restaient
 « assis dans l'affliction, et le peuple était accroupi en
 « silence. Or Sa Majesté, v. s. f., avait dépêché une armée
 « nombreuse au pays des Timihu⁴, son fils aîné, le dieu
 « bon, Sensusret, v. s. f., en était le chef.

« Il avait été envoyé pour frapper les pays étrangers et
 « pour réduire les Tihonu en esclavage, et maintenant il
 « revenait, il amenait des prisonniers vivants faits chez les
 « Timihu et toute sorte de bestiaux sans nombre. Les amis

1. Voir BREASTED, *Anc. rec.*, t. I, 233-239, et la paraphrase de G. MASPERO, (*Contes*, 79-103). Pour la géographie de ce texte, voir KUETHMANN, *Die Ostgrenze Aegyptens* (cité d'après GARDINER dans *Journal of aegyptian Archaeology*, t. I (1914), 105.

2. La meilleure édition est celle de G. MASPERO. *Les Mémoires de Sinuhit*, in-4 LI-184 p. Le Caire, 1906.

3. Les amis occupaient les postes les plus élevés à la cour du pharaon. Il y avait les amis uniques, les amis du sérail, les amis dorés, les jeunes. Le protocole de Sinhue renferme les dignités égyptiennes ordinaires.

4. Tribus berbères qui habitaient le désert libyen.

« du sérail, v. s. f., mandèrent des gens du côté de l'Occident pour informer le roi du plan qu'ils avaient conçu dans la salle du Cabinet ».

Sinuhe surprend, par hasard, un secret du nouveau roi. Craignant pour sa vie, il prend la fuite.

« J'atteignis l'île de Snefru et m'arrêtai dans un champ¹, puis vint l'aube et je partis. Je rencontrai un homme qui se tenait (à l'orée) du chemin; il me salua tout effrayé. Vers le temps du souper, j'approchai de la ville de Nagau, je traversai l'eau sur un chaland sans gouvernail, grâce au vent d'Ouest, et je passai à l'Orient des Carrières, passé la montagne dite « déesse Haruit-nabit-dun-doshir »; puis, faisant route à pied vers le Nord, je gagnai la Muraille du prince, qui a été construite pour repousser les Saatiu² et pour écraser les Nomiu-Shàiu. Je me tins courbé dans les buissons de peur d'être vu par les sentinelles qui guettaient sur le fort, ce jour-là! Je me mis en route à la nuit, et, le lendemain, à l'aube, j'atteignis Peten. Lorsque j'arrivai au lac Kem-wr³, la soif m'assaillit; mon gosier était brûlant, et je disais : « C'est le goût de la mort! » Je relevais mon cœur et rassemblais mes membres, quand j'entendis le bruit du beuglement d'un troupeau. J'aperçus des « Archers⁴. » Un de leurs sheiks qui était là me reconnut : c'était un Égyptien! voici qu'il me donna de l'eau et me fit cuire du lait; alors, j'allai avec lui dans sa tribu; et ils me firent du bien. Une contrée me passait à une autre. »

Le roi de Tenu⁵ le mande et lui demande la raison de sa

1. ¹ d = une étendue de champ.

2. Les Bédouins.

3. *Kem-wr* (= le grand noir), le pays au nord du golfe de Suez.

4. *Archers*, nom des Asiatiques.

5. *Tenu* pour *Retenu*, terme par lequel les Égyptiens désignaient le pays de Canaan. L'auteur du récit paraît peu familier avec ce mot *Retenu* qui sera d'un usage fréquent, plus tard, et qui était d'ailleurs employé déjà au Moy.-Emp. Cf. BREASTED, n° 489.

présence dans le pays, et s'il avait participé à quelque conspiration contre le pharaon. Sinuhe explique le motif de sa fuite :

« Je n'avais pas été blâmé; personne ne m'avait craché à la face; je n'avais entendu aucune vilénie et mon nom n'avait pas été entendu dans la bouche du Héraut. Je ne sais pas ce qui m'amena en ce pays; ce fut comme un dessein de dieu! ».

— « Qu'en sera-t-il de cette terre d'Égypte sans ce dieu bienfaisant dont la terreur se répand chez les nations étrangères comme Sokhit¹, en une année de peste? »

Je lui dis ma pensée et je lui répondis : « Dieu² nous délivre! son fils est entré au palais et il a appris l'héritage de son père. Il est un dieu qui, certes, n'a pas de second : aucun n'est devant lui. Il est un maître de sagesse, prudent en ses desseins, bienfaisant en ses décrets, sur l'ordre de qui l'on va et l'on vient.... »

Et il continue à louer la puissance et la vaillance de son roi; puis il affirme qu'en même temps « il est le bien-aimé, le très charmant qui a conquis l'amour, et sa cité l'aime plus que soi-même; elle se réjouit en lui plus qu'en son propre dieu, et homme et femme s'en vont exultant à son sujet; il est le roi qui a gouverné dès l'œuf³, et il a porté des diadèmes depuis sa naissance; il est celui qui a fait multiplier ses contemporains et il est l'un que le dieu nous a donné et par qui cette terre se réjouit d'être gouvernée.... »

Le roi de Tenu invita Sinuhe à rester chez lui.

« Il me mit avant ses enfants, il me maria avec sa fille aînée, et il accorda que je choisisse pour moi, dans son pays, parmi le meilleur de ce qu'il possédait sur la fron-

1. Une des principales déesses du panthéon égyptien.

2. Il s'agit du pharaon, comme on va le voir un peu plus loin.

3. Expression égyptienne signifiant que le pouvoir royal appartenait au roi dès sa conception.

« tière d'un pays voisin. *C'est une terre excellente*, Iaa¹ de
 « son nom. *Il y a des figues et des raisins; le vin y est en*
 « *plus grande quantité que l'eau; abondant y est le miel,*
 « *l'huile à plentée, et toute sorte de fruits y sont sur ses*
 « *arbres : on y a de l'orge et du froment sans limites, et*
 « *toute espèce de bestiaux.* Et de grands privilèges me
 « furent conférés quand le prince vint en mon intention
 « et qu'il m'installa sheik d'une tribu du meilleur de son
 « pays. *J'eus du pain pour ordinaire et du vin pour chaque*
 « *jour, de la viande bouillie, de la volaille pour rôti, plus*
 « *le gibier du pays, car on le chassait pour moi et on me*
 « le présentait en outre de ce que me rapportaient mes
 « propres chiens de chasse. On me faisait beaucoup de
 « gâteaux et du lait cuit de toute manière.

« Je passai des années nombreuses; mes enfants² de-
 « vinrent des forts, chacun maîtrisant sa tribu. Le messager
 « qui descendait au Nord ou qui remontait au Sud vers
 « l'Égypte s'arrêtait chez moi, car *j'accueillais bien tout le*
 « *monde; je donnais de l'eau à l'altéré, je remettais en*
 « *route le voyageur égaré, je sauvais le pillé.* Les Bédouins³
 « qui s'enhardissaient jusqu'à résister aux princes des pays,
 « je dirigeais leurs mouvements, car ce prince de Tenu, il
 « accorda que je fusse pendant de longues années le général
 « de ses soldats. Tout pays contre lequel je marchais, quand
 « je me précipitais sur lui, on tremblait dans les pâturages
 « aux bords de ses puits; je prenais ses bestiaux, j'emme-
 « nais ses vassaux, j'enlevais leurs esclaves et je tuais ses
 « hommes....

1. On a rapproché ce pays du *'Ayyâh* de *Gen. XXXVI, 24* qui nous conduirait vers le Sinaï; mais il y a quelque raison de situer ce pays plus au Nord, en Canaan; cf. MASPERO, *l. c.* p. 78. En lisant la description de ce pays, on songera à celle que l'on esquissera plus tard de la *Terre promise*, *Num. XIII, 24-25, 28.*

2. L'intérêt des détails de mœurs contenus dans le passage qui suit n'échappera à personne.

3. Pour ce qui suit, nous suivons la paraphrase de MASPERO.

Un fort de Tenu vint; il me défia¹ dans ma tente : c'était un héros qui n'avait point de second, car il avait vaincu Tenu tout entier. Il disait qu'il lutterait avec moi; il se proposait de me dépouiller; il déclarait hautement qu'il prendrait mes bestiaux à l'instigation de sa tribu....

Sinuhe paraît penser que la cause d'une telle provocation est son origine étrangère; il l'accepte et s'en remet au jugement de dieu.

« Je passai la nuit à bander mon arc, à dégager mes
 « flèches, à donner du jen à mon poignard, à fourbir mes
 « armes. A l'aube, le pays de Tenu accourut; il avait réuni
 « ses tribus, convoqué tous les pays voisins, car il avait
 « prévu le combat. Quand le fort vint, je me dressai, je me
 « mis en face de lui : tous les cœurs brûlaient pour moi,
 « hommes et femmes poussaient des cris, tout cœur était
 « anxieux à mon sujet, et on disait : « Y a-t-il véritablement
 « un autre champion assez fort pour pouvoir lutter contre
 « lui? » Voici, il prit son bouclier, sa lance, sa brassée de
 « javelines. Quand je lui eus fait user en vain ses armes et
 « que j'eus écarté de moi ses traits si bien qu'ils frappèrent
 « la terre sans qu'aucun d'entre eux tombât près de l'autre,
 « il fondit sur moi : alors je déchargeai mon arc contre lui,
 « et quand mon trait s'enfonça dans son cou, il poussa des
 « cris, et il s'abattit sur le nez. Je l'achevai avec sa propre
 « hache; je poussai mon cri de victoire sur son dos, et tous
 « les Asiatiques crièrent de joie. Je rendis des actions de
 « grâces à Montu², tandis que ses gens se lamentaient sur
 « lui. Et le prince Ammuianashi me serra dans ses bras.
 « Voici donc! J'emportai les biens du vaincu, je saisis ses
 « bestiaux; ce qu'il avait désiré me faire à moi je le fis à

1. Premier récit connu de ces joutes, que raconteront les annales anecdotiques de peuples divers, dans lesquelles le champion le plus fort sera battu par celui qui paraissait le plus faible. Cf., dans un millier d'années, David et Goliath.

2. Dieu de la guerre, à Thèbes.

« lui : je pris ce qu'il y avait dans sa tente, je pillai son
 « douar et je m'enrichis ; j'arrondis mon trésor et j'accrus
 « le nombre de mes bestiaux.

« Ainsi donc le dieu s'est montré gracieux pour celui à
 « qui l'on avait reproché d'avoir fui en terre étrangère, si
 « bien qu'aujourd'hui son cœur est joyeux. »

Sinuhe demande aux dieux de pouvoir entrer en Égypte afin d'y être enseveli, — c'est qu'il pensait, comme tous ses compatriotes, que pour jouir de la vie d'outre-tombe il fallait que son corps reposât dans la terre d'Égypte.

... Suit la copie de son ordre de rappel délivré par le pharaon.... Désormais, il n'aura plus à craindre pour sa vie dans l'au-delà : « on t'a assigné des nuits parmi les huiles
 « d'embaumement et les bandelettes, par la main de la
 « déesse Taït'. On² t'a fait ton convoi au jour de l'enterre-
 « ment : gaine dorée, tête peinte en bleu, baldaquin au des-
 « sus de toi ; mais dans le corbillard, des bœufs te tireront.
 « des chanteurs iront devant toi ; on exécutera pour toi les
 « danses des bateleurs à la porte de ta syringe ; on récitera
 « pour toi les invocations des tables d'offrande, on tuera des
 « victimes pour toi auprès de tes stèles funéraires, et ta
 « pyramide sera bâtie en pierre blanche dans le cercle des
 « Enfants royaux. Il ne sera pas que tu meures sur la terre
 « étrangère, ni que des Asiatiques te conduisent au tombeau
 « et que tu sois mis dans une peau de mouton quand on fera
 « ton caveau, mais il y aura compensation pour l'oppression
 « que tu as subie sur ton corps quand tu seras revenu ici. »

« Quand cet ordre m'arriva, je me tenais au milieu de ma
 « tribu. Dès qu'il me fut lu, m'étant jeté à plat ventre, je
 « me traînai dans la poussière, je la répandis sur ma che-
 « velure ; je fis le tour de mon douar, me réjouissant et
 « disant : « Comment se peut-il que pareille chose soit faite

1. Le nom de cette déesse signifie *linge, bandelette* ; c'est la déesse qui présidait à l'embaillottement du nouveau-né et du nouveau-mort. (M.).

2. Ce qui suit est la description exacte des funérailles égyptiennes.

« au serviteur ici présent, que son cœur a conduit aux pays
« étrangers, barbares?... »

Puis on nous cite l'accusé réception de cet ordre.

Et enfin : « Quand on fut venu me chercher, moi, le ser-
« viteur ici présent, je célébrai un jour de fête dans Iaa
« pour remettre mes biens à mes enfants. Mon fils aîné fut
« chef de ma tribu, si bien que ma tribu et tous mes biens
« furent à lui, mes serfs, tous mes bestiaux, toutes mes plan-
« tation, tous mes dattiers. Moi donc, ce serviteur ici pré-
« sent, je m'acheminai vers le Sud, et quand j'arrivai aux
« Hariu-Horu¹, le général qui est là avec les garde-frontières
« manda un message au Palais pour en donner avis. Sa
« Majesté envoya un excellent directeur des paysans de la
« maison du roi, et avec lui, des navires de charge pleins
« de cadeaux de la part du roi pour les Bédouins qui étaient
« venus à ma suite, afin de me conduire à Hariu-Horu. Je
« leur dis adieu à chacun par son nom; puis, comme il y
« avait là des artisans de toute sorte appliqués chacun à
« son travail, je démarrai, je mis à la voile; et on brassa,
« on passa la bière² pour moi jusqu'à ce que j'arrivai à la
« ville royale....

On arriva en Égypte.

« Je touchai la terre du front, entre les sphinx³; puis, les
« Enfants royaux qui se tenaient debout dans le corps de
« garde me vinrent à l'encontre; les Amis qui ont charge de
« mener au salon hypostyle me conduisirent au logis du
« roi. Je trouvai Sa Majesté sur la grande estrade dans l'Em-
« brasure de Vermeil, et je me jetai sur le ventre; et je
« perdis connaissance devant lui. Ce dieu m'adressa des

1. Hariu-Horu = les chemins d'Horus. Aux temps ptolémaïques, on donna ce nom à la marche orientale du Delta. ERMAN, *AZ*, XVIII, 72-73.

2. MASPERO note que l'on préparait la bière au jour le jour, en même temps que le pain qu'on employait en guise de levure pour faire fermenter le brassin.

3. Il s'agit des colosses qui, selon l'usage, étaient érigés de chaque côté des portes d'un palais ou d'un temple.

« paroles aimables ; mais je fus comme un individu qui est
 « pris dans le crépuscule : mon âme défaillit, mes membres
 « se dérobèrent, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine.... »

Le roi lui fit grand accueil....

« Éloignant les années de mes membres, je me peignai la
 « chevelure, je laissai la crasse aux pays étrangers et leurs
 « vêtements aux Nomiu-shâû¹ ; puis, je m'habillai de fin
 « lin, je me parfumai d'essences fines, je couchai dans
 « un lit ; et je laissai le sable à ceux qui y vivent, l'huile
 « d'arbre² à ceux qui s'en frottent. On me donna la maison
 « qui convient à un propriétaire foncier et qui avait appar-
 « tenu à un Ami ; beaucoup de briquetiers travaillèrent à la
 « bâtir, toutes les charpentes en furent refaites à neuf, et
 « l'on m'apporta des friandises du palais, trois fois, quatre
 « fois par jour, en plus de ce que les Enfants me don-
 « naient sans jamais un instant de cesse.

« On me fonda³ une pyramide en pierre, au milieu des
 « pyramides funéraires. Le chef des carriers de Sa Majesté
 « en choisit le terrain, le chef des gens au collier en dessina
 « la décoration, le chef des sculpteurs la sculpta ; les chefs
 « des travaux qu'on exécute dans la nécropole parcoururent
 « la terre d'Égypte à cette intention. Toute sorte de mobi-
 « lier fut placé dans les magasins, et on y mit tout ce qu'il
 « fallait. On m'institua des prêtres de *k'a* ; on m'y fit un
 « appareil funèbre. Je donnai le mobilier, faisant les agence-
 « ments nécessaires dans la pyramide même ; puis, je donnai
 « des terres et j'y instituai un domaine funéraire, avec des
 « terres en avant de la ville, comme on fait aux Amis de
 « premier rang. Ma statue fut lamée d'or avec une jupe de
 « vermeil, et ce fut Sa Majesté qui la fit faire.

1. Une des peuplades nomades qui habitaient le désert, à l'orient de l'Égypte.

2. L'huile d'olive, qu'on fabriquait en Asie, par opposition à l'huile de ricin.

3. Passage fort intéressant au point de vue des institutions funéraires, à cette époque.

« Ce n'est pas un homme du commun à qui on en eût fait
 « autant; mais je fus dans la faveur du roi jusqu'à ce que
 « vint pour moi le jour du trépas.

— « C'est fini du commencement jusqu'à la fin, comme
 « ç'a été trouvé dans le livre. »

c. — Genre « prophétique ».

Aux yeux des Égyptiens — et aussi de tous les anciens Orientaux — chaque nouveau roi devait être un sauveur, un père. Avant lui régnaient l'impiété, l'anarchie, la misère: dès qu'il monte sur le trône, c'est la paix, la prospérité, la religion¹. Cette conviction — qui prend racine, sans doute, dans un désir *instinctif*, pour ainsi dire — suggéra un procédé littéraire que l'on peut appeler *genre prophétique*²,

1. C'est l'observation que faisait récemment, après d'autres, le R. P. MALLON, S. J., professeur à l'Institut biblique de Rome (*Les Hébreux en Égypte*, in-4, Rome 1921) p. 53. On lira avec intérêt (et avec le discernement qui convient) R. WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, in-8. Paris, 1910-1917, p. 22-68. Nous ne citerons qu'un texte, à titre d'illustration. Il s'agit de Set-Nakht, prédécesseur de Ramsès III (XIX^e dyn. — temps mosaïques): « *Le pays d'Égypte était aux mains des grands et des princes des villes, chacun tuait son prochain parmi les grands et les petits. D'autres temps vinrent ensuite, des années de détresse où se fit chef (ou roi) un Syrien, parmi eux, comme prince; le pays en entier payait le tribut devant lui. Chacun s'unissait à son voisin, et pillait ses biens. Ils agissaient avec les dieux comme avec les hommes. Il n'y avait plus d'offrandes dans les temples.*

Mais lorsque les dieux tournèrent leur esprit vers la paix, pour remettre le pays en sa situation, conformément à ses justes destinées, ils établirent leur fils sorti de leurs chairs, comme prince de la Terre-Entière (l'Égypte du nord et l'Égypte du sud), sur leur grand trône, le roi Set-Nakht.

On trouvera d'autres textes dans WEILL, l. c., 37, 42, 46 (stèle de Thutankh-Amon), etc., jusqu'à l'époque romaine.

2. Mais il ne faut pas confondre *prophétie* avec *prédiction de l'avenir*. Chez les Hébreux, dont la Littérature sacrée est la plus riche en *prophéties*, nous constatons que les *nabi*, « Voyants ou Prophètes », s'adressaient au peuple — en un langage poétique le plus souvent, et quelquefois très imagé — pour lui représenter l'état déplorable dans lequel il vivait, et l'exciter à mieux observer le code de Yahvéh, son roi réel et son Dieu. Bien des paradoxes (dans la « haute classe », la pensée de la civilisation brillante et de la gloire des peuples du dieu Marduk, du dieu Ashur, du dieu Amon, etc.; dans la « basse classe », la vue de la félicité des grands bien repus et écrasant le peuple, et de la misère des petits réduits à la

manière de donner plus de piquant au style et à la pensée, et flatterie aussi plus délicate à l'adresse du pharaon.

Il est *possible* que ce genre littéraire ait commencé avant la présente période, et il est sûr qu'il sera plus ou moins cultivé jusqu'à l'époque romaine.

Le thème est toujours le même, pour le fond : A l'occasion de tel ou tel événement déterminé, un sage vient dépeindre au pharaon une catastrophe au cours de laquelle des peuples étrangers dévasteront l'Égypte, pilleront les temples des dieux et accableront de maux les habitants. Mais, ensuite, surgira un souverain aimé des dieux qui vaincra les barbares, restaurera le culte et l'ordre social pendant un long règne de prospérité.

« PROPHÉTIE » DE NEFER-ROHU¹.

On a appelé cette composition littéraire « une sorte de traité d'économie politique. » Elle eut une vogue réelle². La composition originale est du Moyen Empire; la copie principale remonte au Nouvel Empire.

Le colophon du scribe porte : *C'est arrivé à une heureuse fin, fidèlement, comme il a été trouvé en écrit, copié par le scribe Khamwése pour lui-même, le fidèlement silencieux.*

pauvreté, à l'humilité) bien des paradoxes ébranlaient Israël. Pour ramener à la pratique de la Loi, les prophètes proféraient des menaces; mais ils faisaient aussi des promesses : un « jour » viendrait où l'Oint de Yahwéh fonderait ou rétablirait le *Royaume de Yahwéh*. Et dans les tableaux, qu'ils brosaient *sans perspectives*, de ce « jour », du triomphe de Yahwéh par son Oint et de cet Oint lui-même, il y avait des *prédications d'avenir*. Ainsi, même en Israël, les *prédications de l'avenir* ne sont qu'une partie, relativement peu étendue, des *Prophéties*.

1. Papyrus de Pétrograd — publié par GOLENISCHEFF (*Les papyrus hiéroglyphiques 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial de S. Pétersbourg*, 1913.) Trad. anglaise de ALAN H. GARDINER in *Journal of Egyptian Archaeology* I (1914) 100-106; voir 20-21.

2. Il fut copié plusieurs fois; outre le texte que nous citons, des passages se trouvent sur : 1° un ostracon de Liverpool, 2° un plaque de calcaire de FLINDERS PETRIE, 3° une tablette du Caire, 4° une tablette du *British Museum* 5647.

bien disposé, aimable et bon pour les autres, qui ne s'est pas tenu sous le regard d'un autre, qui n'était pas querelleur, le serviteur de son seigneur, le scribe qui rendait compte (?), habile dans l'art du dieu Thot, le scribe Khamwése, et pour son frère, son bien aimé, le fidèlement silencieux, habile dans l'art du dieu Thot, le scribe Mahu, fils de... (lacune).

Assis dans son Palais, le pharaon¹ a demandé qu'on lui trouve un sage pour lui tenir de beaux discours, et ses conseillers — peut-être les princes royaux, ou bien seulement la reine — lui ont indiqué Nefer-rohu, « un homme au bras vaillant, un scribe habile de ses doigts, un homme riche qui a de grandes possessions parmi ses égaux ».

Le scribe est introduit. Il demande *s'il doit dire « des choses passées ou des choses futures »*. Et le pharaon répond : « *des choses futures* » : puis il prend un papyrus et un roseau pour écrire.

Titre. — « Ce qui fut dit par le Lecteur Nefer-rohu, cet homme sage de l'Est qui appartient à Bast à son lever, ce natif du nome héliopolitain, lorsqu'il méditait sur ce qui arriverait et conjurait la condition de l'Est quand les Asiatiques approchent dans leur puissance et que leurs cœurs ragent contre ceux qui récoltent dans la moisson et qu'ils enlèvent leurs vaches du labour ».

On peut distinguer deux parties :

1^o *la désolation* : état déplorable du pays, anarchie, pillage;

2^o *la restauration* : l'ordre est rétabli; les ennemis sont chassés; la justice règne.

Citons quelques passages.

1. *Désolation*, 20-37 : — « Il dit : En haut, mon cœur, et pleure ce pays d'où tu es sorti².

1. Notre texte l'appelle *Ameni (Imni)* = Amenemhat I^{er}, fondateur de la XII^e dynastie. Voir MEYER, *Hist.* t. II, § 280.

2. *m l.*

« Vois! Cela existe dont les hommes parlaient comme
 « d'une chose à redouter. Vois! le grand est tombé dans le
 « pays¹ d'où tu es sorti. Ne sois pas fatigué. Vois! Ces choses
 « sont devant toi; lève-toi contre ce qui est en ta présence.
 « Voici! Des princes tirent l'épée dans le pays... Le pays
 « est perdu et rien ne reste...

« Perdu est le pays, et personne qui médite là dessus!
 « personne ne parle, personne n'agit... Le soleil est voilé et
 « ne brille pas aux yeux des hommes...

« Je parlerai de ce qui est devant moi. Je ne prophétiserai
 « pas ce qui n'est pas encore arrivé².

« La rivière est à sec, (oui, même celle) d'Égypte. Les
 « hommes passent l'eau à pied. Les hommes manquent
 « d'eau pour leurs bateaux et pour les appareillages...

« Toutes les bonnes choses ont disparu. La terre est tom-
 « bée dans la misère à cause de cette nourriture des Bé-
 « douins qui envahissent le pays, car des ennemis sont dans
 « l'Est et des Asiatiques descendent en Égypte... Le som-
 « meil est interdit (?) à mes paupières; je passe la nuit dans
 « l'insomnie. Les bêtes du désert viennent boire aux rivières
 « d'Égypte et prennent leurs ébats sur leurs bancs de sable,
 « parce qu'il n'a personne pour les tenir à l'écart (?)

« Je te montrerai ce pays sens dessus dessous (je te mon-
 « trerai) arrivé ce qui n'était jamais arrivé. Les hommes
 « prennent les armes de guerre, le pays vit dans le boulever-
 « sement... Je te montrerai le fils comme ennemi, le frère
 « comme adversaire, un homme tuant son père... Aucune
 « parole de la bouche n'est tolérée. Le pays est diminué,
 « ses chefs se multiplient. Peu abondant est le grain, grande
 « la mesure à grain, il est mesuré à (mesure) comble...
 « (Celui qui recevait des ordres en donne maintenant).

1. *m t.*

2. L. 14-15 : le pharaon a positivement demandé à Neferrohu de lui dire des choses futures (voir *supra*; d'ailleurs, voir 2 : la Restauration.) Le sage s'exprime ici, à la manière des « prophètes », comme s'il voyait l'avenir présent à son esprit et à son imagination.

2. *La restauration messianique*, 57^b-71 : « Un roi vien-
« dra du sud dont le nom est Ameni, fils d'une femme
« nubienne, un enfant de Hn-khon¹. Il recevra la couronne
« blanche², il prendra la couronne rouge³, il unira la Puis-
« sante Double unité⁴. Il offrira l'expiation aux dieux
« Horus et Set avec ce qu'ils aiment...

« Le peuple de ce temps-là se réjouira. Cet homme de
« noble naissance se fera un renom éternel; ceux qui ru-
« minent le mal, qui méditent la rébellion soumettront leurs
« machinations par crainte de lui⁵.

« Les Asiatiques tomberont sous son glaive; les Libyens
« tomberont devant sa flamme⁶ et les rebelles devant sa
« colère⁷, et les indociles devant sa majesté. L'Uraeus qui
« réside sur son front pacifiera pour lui les insoumis.

« Alors sera construite la *Muraille du Prince*⁸ pour
« empêcher les Asiatiques de descendre en Égypte pour
« mendier de l'eau, à leur manière habituelle, afin de don-
« ner à boire à leur bétail.

« Et la justice recouvrera sa place, et l'iniquité sera expul-
« sée (?).

« Celui qui verra et servira le roi sera dans la joie.

« Et celui qui est prudent fera pour moi une libation
« quand il verra accompli ce que j'ai dit. »

(Fin. Copié par le scribe Mahu.)

1. *Hn-khon* = la Haute-Égypte.

2. Celle de la Haute-Égypte.

3. Celle de la Basse-Égypte.

4. GARDINER. *Shemti* (sa graphie contient le *casse-tête*, sceptre ou sistre et la *double couronne*) est une épithète de Buto et Nekhebt déesses, celle-ci du sud et de la couronne du sud, celle-là du nord et de la couronne du nord. C'est ce mot précédé de l'article égyptien (*pa'skhemti*) que les Grecs ont transcrit $\psi\chi\sigma\tau$ et qui désigne la double couronne.

5. Cf. Ps. 11.

6. Trad. de la variante *dnda* (tablette du Caire), au lieu de *ndjdndjd* : conseil.

7. *Flamme*, peut-être dans le sens de *zèle*, comme dans *Admonitions*, X.

8. Voir *Mémoires de Sinuhe*, p. 137.

« ADMONITIONS » D'UN SAGE¹.

La langue et le style de ce texte paraissent révéler une rédaction du Moyen Empire; la rédaction n'est pas antérieure au Nouvel Empire.

L'accord ne s'est pas fait sur l'interprétation générale à donner à ces Admonitions². Suivant les uns (GARDINER), c'est un écrit historique dont *la copie* seule est postérieure aux événements; suivant d'autres (ERMAN), nous aurions là de l'histoire, mais présentée dans le cadre d'un apologue oriental: un roi vieilli, retiré dans son palais, a conscience de ses devoirs, mais ignore ce qui se passe; un sage vient au Palais et lui fait connaître la situation réelle du pays.

Il est difficile de se prononcer d'une manière absolue.

Quoi qu'il en soit, il paraît bien que tous les malheurs du pays soient causés par une sorte de « révolution sociale » et par les Étrangers — sans que l'on puisse dire quelle est l'origine de ces étrangers; Pasteurs, Libyens, Nubiens? tous *Archers* — qui au lieu de servir l'Égypte se seraient révoltés.

Il n'est pas téméraire d'admettre que l'auteur a adopté la manière « prophétique » (bien que les verbes ne soient pas précisément au *futur*) par raconter des faits qui paraissent convenir à l'époque de la XII^e dynastie.

(*Désolation*).

I. « Des officiers civils³ disent : « Allons! faisons du « butin!... Les blanchisseurs refusent de porter leurs fardeaux⁴; les chasseurs préparent la bataille; les habitants

1. Elles ont été étudiées particulièrement par H. O. LANGE (*Prophezeiungen eines aegyptischen Weisen*; Ber. Berl. Akad., 1903, 601 s.) et par A. GARDINER (*The Admonitions of an Egyptian Sage*), in-4 Leipzig, 1909.

2. Le nom de ce sage est assez généralement lu *Ipw-wer*.

3. Littér. : les préposés à la porte.

4. « Point, disent les blanchisseurs, porter leur fardeaux! »

« des marais¹ portent des boucliers... Un homme regarde
 « son fils comme un ennemi. L'honnête homme est² dans le
 « deuil à cause de ce qui est arrivé... Les étrangers sont
 « devenus hommes de bien³ en tout lieu.

II. « L'homme va au labour avec son bouclier... L'ar-
 « cher est maître de la situation⁴; la violence est par-
 « tout. L'homme du passé n'existe plus⁵... Le serviteur
 « fait cause commune avec le ravisseur..... On ne dis-
 « tingue pas le fils de l'épouse de celui de la concubine⁶
 « (qui était esclave).

III. « Le désert s'étend⁷ à toute la terre; les nomes sont
 « dévastés. Les archers immigrants sont venus en Égypte.
 « L'or, le lapis lazuli, l'argent, la turquoise, la cornaline, le
 « bronze, l'obsidienne sont au cou des femmes esclaves...
 « Quand aux femmes nobles, leurs chairs sont tristes à cause
 « de leurs vieux vêtements...

IV. «... Les étrangers sont habiles dans les travaux du
 « Delta.

VI. Les archives sont au pillage...; « les bureaux sont
 « ouverts, les déclarations (de domaines) sont enlevées, les
 « serfs deviennent des maîtres de serfs;... les scribes du
 « cadastre, leurs écrits sont détruits....

VII. «... Voyez! Depuis longtemps, dans le passé,
 « n'étaient point advenues choses pareilles⁸. Voyez! Celui

1. « La région des marécages porte... »

2. « Il y a que le maître (=propriétaire) de qualités circule dans le deuil. »

3. Les étrangers supplantent les Égyptiens. On ne dit pas quels étrangers.

4. Litt. : l'homme de l'arc possède.

5. « Il n'y a pas d'homme d'hier », c'est-à-dire sans doute qu'il n'y a plus que des hommes nouveaux.

6. « Le fils d'un homme (= le fils de bonne condition = celui qui a un père = *generosus*) est devenu l'enfant de sa femme en fils de sa ser-vante. »

7. « Le désert parcourt la terre... »

8. *Ad verbum* : « sont faites des choses, point cela advenu depuis longtemps ».

« qui était enterré comme un Horus, maintenant on le met
« dans un cercueil¹; on viole les tombeaux.

VIII. Celui qui ne possédait rien est maintenant maître de richesses à monceaux... Les plébéiens du pays sont devenus riches, et le riche est devenu quelqu'un qui n'a rien.
« *Ceux qui servaient à boire possèdent maintenant des*
« *échansons.* Celle qui ne possédait pas sa boîte est propriétaire d'une armoire; celle qui regardait sa face dans l'eau
« possède maintenant un miroir.

(*Restauration* par le roi « messianique », c'est-à-dire le roi particulièrement fidèle à ses obligations.)

X. 11 : « Il amène la fraîcheur sur ce qui était chaud.
« On dit de lui : *C'est le Pasteur de tout le monde.* Point
« de mal en son cœur. Ses troupeaux sont-ils peu nombreux,
« il passe sa journée à les rassembler. Le zèle² est en son
« cœur...

d. — *Poésie lyrique.*

La poésie lyrique est représentée par quelques chants d'amour et surtout par des hymnes, prières ou psaumes religieux. Les dates de leur composition s'échelonnent entre la XII^e dynastie et 900 environ avant J.-C. — sans compter les morceaux qui remontent jusqu'à l'époque des Pyramides. et dont nous avons donné quelques spécimens.

Pour la présente période, nous n'avons à citer que des hymnes religieux. Il est à peu près impossible d'y distinguer ce qui est dû à la libre inspiration de ce qui est pure formule liturgique.

HYMNE A OSIRIS.

Il fut gravé sur une stèle³ (aujourd'hui à la Bibliothèque

1. Autrefois, il était momifié.

2. Littér. : la flamme.

3. Publiée par CHABAS, avec trad. et comment. dans *Revue archéol.*, 1^{re} série, t. XIV (1857) 65-81 et 193-212 (reproduits dans *Bibl. égyptol.* t. IX (1899) p. 95-139

nationale), pour le compte d'un directeur des troupeaux, Amenemhat. Dans ce nom, l'élément *Amen* a été martelé à l'époque où Khunaton faisait anéantir sur tous les monuments le nom d'Amon¹. Il est donc *antérieur* à *Amenophis IV*, mais nous ne pouvons pas mieux fixer la date de sa composition.

Osiris y est adoré comme le *premier des dieux*, comme le créateur de tout ce qui existe : terre, eaux, plantes, animaux, hommes et dieux, comme l'*Être bon*, la providence dont les soins s'étendent à toute les créatures et sur toutes les parties de l'univers².

Salut à toi, Osiris, seigneur de la longueur des temps,
roi des dieux, aux noms multiples, aux saintes transformations....
De lui le Nil céleste tire ses eaux, de lui provient le vent,
et l'air respirable est dans ses narines.....
Ceux qui sont parmi les augustes l'aperçoivent dans son autorité,
et la terre entière lui rend gloire lorsque sa sainteté combat ;
c'est un élu, illustre parmi les « élus »,
grand de dignités, permanent d'empire.
C'est le maître excellent des dieux, beau et aimable.
Celui qui le voit lui accorde le respect,
avec amour, dans toutes les contrées.
Tous ceux qui ont été exaucés par lui
exaltent son nom au premier rang.
Il est maître de commander au ciel et à la terre....
Il est l'aîné, le premier de ses frères, le chef des dieux ;
c'est lui qui maintient la justice dans les deux mondes,
et qui place le fils sur le siège de son père ;
il est la louange de son père Geb, de sa mère Nu ;
très vaillant, il renverse l'impur ;
invincible, il massacre son ennemi :
il impose sa crainte à celui qui le hait :
il emporte les boulevards du méchant :
intrépide, ses pieds sont vigilants.
C'est le fils de Geb, régissant les deux mondes.
Geb a vu ses vertus
et il lui a commandé de conduire les nations par la main
vers une prospérité multiple.

1. Amon ou Amen (ce mot signifie *caché*).

2. Cf. A. MORET, *Rois et dieux d'Égypte*, in-12 Paris 1911 p. 66-67.

Il a fait ce monde de sa main :

ses eaux, son atmosphère, sa végétation,

tous ses troupeaux, tous ses volatiles,

tous ses poissons, tous ses reptiles et ses quadrupèdes.

La terre rend justice au fils de Nu,

et le monde se délecte encore quand il monte sur le siège de son [père.

Semblable au soleil, il brille à l'horizon, il donne la clarté à la face
il irradie la lumière par sa double plume.... [des ténèbres;

Il est bon de volonté et de parole;

il est la louange des grands dieux et l'amour des petits dieux....

Il a pris la royauté des deux mondes :

la couronne de la région supérieure est fixée sur sa tête.

Par lui est jugé le monde dans ce qu'il contient;

le ciel et la terre sont sous le lieu de sa face.

Il commande aux humains, aux purs,

à la race des habitants de l'Égypte et aux nations étrangères¹.

Le soleil fait sa révolution selon ses plans,

ainsi que le vent, le fleuve, les fluides,

le bois des plantes vivantes et de tous les végétaux.

*Dieu des semences, il donne toute sa végétation et le « kufi » pré-
réalise l'abondance et la donne à toute la terre. [cieux;*

L'universalité des hommes est dans le ravissement,

les entrailles dans les délices, les cœurs dans la joie,

à cause du Seigneur miséricordieux

Chacun adore ses bontés;

doux est son amour en nous!

Sa tendresse environne les cœurs!

Grand est son amour dans toutes les entrailles!

.

HYMNE AU NIL².

Il remonte au M. E. (XII^e dyn.), peut-être même à l'Ancien Empire (VI^e dyn.³).

1. Littér. : *le nord tout entier*. « Tout entier » est désigné par la *corbeille* répétée trois fois. Dans d'autres exemples, elle n'est répétée que deux fois, v. g. : dans l'inscription de Rosette, où ce groupe désignera les Grecs. Pour les Égyptiens, les nations septentrionales étaient le type de la barbarie.

2. Texte : Ed. MASPERO (dans la *Bibliothèque d'Etude*, t. V, in-4). Paris 1912. C'est cette édition que nous suivons. Cet hymne nous est parvenu complet dans deux manuscrits différents, le *Papyrus Sallier II* et le *Papyrus*

I

Salut¹ à toi, ô Nil,
 qui parais en cette terre,
 qui viens donner la vie à l'Égypte!
 Mystérieuse est ta sortie² des ténèbres
 en (ce) jour, ô toi, célébré pour ta sortie³
⁴

II

Seigneur⁵ des poissons,
 chef de file⁶ des vols d'oiseaux⁷,
 aucun oiseau ne s'abat sur les récoltes.
 O toi qui produis l'orge,
 qui donnes l'être à l'épeautre
 qui mets les temples en fête!
 Est-il paresseux⁸ ? on ne respire plus⁸
 tous les êtres⁹ sont dans le malheur.

Anastasi VII, tous deux au Bristish Museum. L'hymne lui-même est plus ancien que les manuscrits; il remonte au I^{er} Empire thébain. G. MASPERO l'avait traduit dès 1868; PAUL GUIEYSSE en publia une autre version RT XIII, 1-26. Aucune de ces 2 trad. n'est au point, actuellement.

3. MASPERO, *Bibl. étude*, p. XLIX.

1. Littér. : *frottement*, ou : *caresse de la face*; c'est que, primitivement, pour se saluer deux personnes frottaient leur nez l'un contre l'autre.

2. *Sshem*.

3. *Sshem*.

4. Nous omettons les vers moins intéressants et qui, pour la plupart, ne font guère que développer les idées contenues dans les parties que nous citons.

5. P. 1, l. 6.

6. *Mkhntjti* (Rac. *khnti* = remonter le fleuve en barque) : celui qui tient la tête du triangle du vol d'oiseaux migrateurs. MASPERO (l. c. 59) fait observer que ce verbe a été choisi de préférence aux autres verbes de mouvement, parce que le passage des vols d'oiseaux s'observe surtout aux débuts de l'hiver, pendant le temps qu'ils remontent vers le Sud. Comme c'est de là que vient le Nil, on peut dire qu'il est le chef de file des oiseaux migrateurs.

7. *Qbhw* : pays de l'eau fraîche; mares sur lesquelles vivent les oiseaux; vols d'oiseaux.

8. Littér. : (s') *il est paresseux* ou (s') *il chôme*, alors *le nez se bouche*. On notera le passage, sans transition, d'une personne à une autre, bien que le sujet soit le même. On constate le même fait dans la poésie shumérienne.

9. Littér. : *toutes les faces*.

Si l'on retranche aux dieux¹ des pains de proposition,
des millions d'hommes périssent.

III

Qu'il brille²,
et la terre exulte,
tout ventre³ est en joie,
toute échine en allégresse,
toute machoire broie !

XI

Un hymne s'élève pour toi sur la harpe,
avec accompagnement des mains.
Tes jeunes gens et tes enfants t'acclament⁴,
on te fait des offrandes⁵,
Que l'Auguste vienne avec ses richesses augustes,
et la terre se pare,
les bateaux prospèrent devant les hommes,
le cœur revit aux femmes enceintes ;
et tu aimes la multitude de tes troupeaux

XII

Brilles⁶-tu dans la capitale ?
le riche⁷ est rassasié,
le pauvre⁸ s'exclame
car tout est dans l'ordre sur la terre....
La nourriture vient-elle à manquer ?
le bien-être s'enfuit des quartiers de la ville ;
le pays court à la ruine

1. Littér. : *s'il y a retranchement aux pains d'offrande des dieux.*

2. *Whn.* Ce terme s'emploie généralement en parlant du soleil.

3. Littér. : *Les avec ventre.*

4. *Nehm* : se réjouissent en battant du tambourin (Sens primitif).

5. Littérat. : *des déclarations de revenus*, c'est-à-dire : bien que le Nil, en retour des bienfaits de l'inondation, n'exige pas d'impôts, on lui fait cependant des oblations volontaires ; cf. *éd. MASPERO*, p. 2, l. 16.

6. Nous avons fait remarquer, p. 12 n° 6, à propos d'une expression shu-mérienne toute semblable (dans le *Songe de Gudea*) que le miroitement des grandes eaux est particulièrement frappant aux pays du soleil.

7. Littér. : *le directeur des bonnes choses = le propriétaire foncier, le riche.*

8. Un individu de petits revenus.

XIII

Quand tu montes, ô Nil,
 on te fait des oblations¹,
 on t'immole des bœufs,
 on t'offre de grands sacrifices²,
 on engraisse pour toi des oiseaux,
 on te prend au piège des lions³ du désert

LE CHANT DU HARPISSE.

Le morceau que nous allons citer représente une des cantilènes que des chanteurs exécutaient au son des instruments, pendant la cérémonie des funérailles, tandis que les convives étaient occupés à manger le repas funèbre — auquel, invisible, assistait le défunt — et que danseurs et baladins faisaient leurs exercices.

De ce morceau, dont la *composition* peut remonter à la XI^e dynastie (avant 2.000 av. J.-C.), il nous est parvenu deux recensions⁴.

Ce chant nous montre que les gens cultivés sont tombés dans le pessimisme et le matérialisme parce qu'ils ont perdu la foi dans l'Osirianisme. Leur pessimisme se remarque sur-

1. *Wdhw* : il s'agit de l'oblation des fleurs et de la libation.

2. *'A'abt* : oblation de pains, de gâteaux et de boissons. Ici, le mot est déterminé par le *pain long*. Dans une note (p. 33) de son édition de l'*Hymne au Nil*, MASPERO a fait remarquer que cette offrande constituait peut-être le banquet auquel prenaient part les assistants.

3. *M'a'iw* : lions, d'après MASPERO, *l. c.*, p. 52.

4. L'une gravée sur les parois de la tombe de Nefer-hotep, de la XVIII^e dynastie (dans BENEDITE, *Mémoires de la mission française au Caire*, Anc. série, t. V); l'autre est dans le *papyrus* HARRIS n^o 500, du Nouvel Empire. Elles ont été éditées et traduites par MULLER dans sa *Liebespoesie* (mais ce n'est pas du tout une « Liebespoesie »); la 1^{re}, Pl. I, et la 2^e, Pl. XII-XV. MASPERO avait étudié ce texte dans *Etude égyptol.* t. I (1879) 160-177 et *Hist.* t. II, 523-525. Autre version anglaise, dans BREASTEAD, *Relig.* 182-183. Dans notre traduction nous tenons compte de ces divers travaux et aussi des explications de M. MONET dans son cours de 1920-1921 (aux Hautes-Études.)

tout en ceci : les gens cultivés constatent avec une certaine amertume que tout ce qu'ont fait les rois pour sauver leur corps et leur âme est vain. Personne ne sait ce qui se passe dans l'autre monde; mieux vaut donc profiter des joies de la vie présente¹.

C'est un décret de ce grand Bienveillant² :
la bonne destinée (qu'on avait pendant la vie) dépérit ;
une génération passe, d'autres restent,
depuis le temps des ancêtres.
Les dieux qui existaient autrefois
qui reposent dans leur pyramide,
que fait-on d'eux !

J'ai entendu les paroles d'Im-hotep³ et d'Her-didif⁴
très⁵ proclamées dans leur proclamation.
Où est l'emplacement de leurs tombeaux⁶?
Leurs murs sont disjoints ;
leurs places sont comme si elles n'existaient pas.

De là personne ne revient
qui nous dise leur forme⁷,
qui nous dise leur sort,
qui réjouisse⁸ notre cœur,
jusqu'à ce que nous gagnions le lieu où ils sont allés.

Encourage⁹ ton cœur à oublier cela.
Ce qui est utile pour toi, c'est de suivre ton cœur¹⁰
tandis que tu es en vie.
Mets de l'encens sur ta tête,
des étoffes sur toi,
du byssus décoré avec les merveilles authentiques des choses
[divines.

1. Dans la recension de Nefer-Hotep, il y a des variantes assez marquées.

2. Litt. : *Bon*, c'est-à-dire Osiris, probablement ; peut-être R'a.

3. Sous la III^e dynastie.

4. Fils de Chéops (*Khufu*), IV^e dyn.

5. Très : *r-si* = fréquemment.

6. Litt. : Qu'est-ce la place à eux ?

7. Des rois défunts.

8. *Stm* (causatif de *tm*) : faire complet.

9. Littér. : assainis, contente ton cœur (*wdj'a-k ib-k*) = sois de bonne humeur pour oublier toutes ces préoccupations.

10. Dans le sens de : les désirs de ton cœur.

Accrois tes biens!
 Ne désole pas ton cœur!
 Suis ton cœur et ton bien-être!

Fais tes affaires sur la terre, selon ton cœur¹,
 jusqu'à ce que vienne pour toi le jour des funérailles.
 (Si) le dieu Osiris² n'entend pas leurs lamentations,
 (alors) leurs cérémonies funèbres ne sauvent point le cœur
 [des hommes dans la nécropole.

Refrain : Fais un jour heureux,
 ne t'affaiblis pas en lui!
 Il n'est point donné à l'homme de prendre ses biens avec lui.
 Aucun revenant parmi ceux qui s'en sont allés!

e. — Poème satirique.

LES GENS DE MÉTIER³.

Je n'ai jamais vu forgeron en ambassade,
 ni fondeur en mission;
 mais ce que j'ai vu c'est l'ouvrier en métal à ses travaux,
 à la gueule du four de sa forge.
 les doigts rugueux comme crocodiles
 et puant plus que frai de poisson.

L'artisan de toute sorte qui manie le ciseau
 ne se donne pas autant de mouvement que celui qui manie la [houe;
 mais ses champs à lui c'est le bois, son affaire c'est le métal,
 et, la nuit, quand l'autre est libre,
 lui, il fait œuvre de ses mains par dessus ce qu'il a déjà fait,
 car, la nuit, il travaille chez lui à la lampe.

Le tailleur de pierre qui cherche de la besogne en toute espèce de
 quand il a fini par gagner quelque chose [pierre durable,
 et que ses bras sont usés, il s'arrête;
 mais s'il demeure assis, au lever du soleil,
 on lui lie les jambes au dos.

1. Littér. : d'après ce que ton cœur ordonne.

2. Littér. : le dieu dont le cœur ne bat plus.

3. D'après le *Papyrus Sallier n° II*, écrit sous la XVIII^e ou la XIX^e dyn.
 La composition remonte à la XI^e ou la XII^e dyn. Cf. *Hymne à Amon R'a*,
 p. 349, n. 2. Notre texte est emprunté à Maspero, *Hist. t., I, 311-314.*

Le barbier qui rase jusqu'au soir,
 quand il se met à manger, c'est sur le pouce,
 tout en courant de ruelle en ruelle pour chercher ses pratiques;
 s'il est brave (à l'œuvre), ses deux bras remplissent son ventre:
 de même que l'abeille mange selon son labeur.

Te dirai-je le maçon
 combien le mal le goûte?
 Exposé à tous les vents,
 tandis qu'il bâtit, sans vêtements qu'une ceinture,
 et que le bouquet de lotus (qu'on attache) aux maisons (termi-
 est encore loin de sa portée, [nées])
 ses deux bras s'usent au travail,
 ses provisions sont pêle-mêle avec toutes ses ordures.
 Il se mange lui-même, car il n'a de pains que ses doigts,
 et il se lasse tout à la fois.
 Il s'épuise beaucoup et fort,
 car il y a (sans cesse) un bloc (à traîner) dans cet édifice-ci où
 un bloc de dix coudées sur six; [dans celui-là,
 il y a (sans cesse) un bloc (à traîner) dans ce mois-ci ou dans
 [celui-là,
 (jusqu'aux) mâts (où l'on attache) les lotus des maisons (termi-
 Quand le travail est tout achevé, [nées]).
 s'il a du pain, il retourne à la maison,
 et ses enfants ont été roués de coups (pendant son absence).

Le tisserand dans les maisons,
 y est mal plus que sa femme;
 accroupi les genoux à l'estomac,
 il ne respire pas.
 Si, pendant le jour, il ralentit le tissage,
 il est lié comme les lotus de l'étang,
 et c'est en donnant du pain au gardien des portes
 que celui-ci lui permet de voir la lumière.

Le teinturier, ses doigts puent,
 et leur odeur est celle du frai de poisson;
 ses deux yeux sont battus de fatigue,
 sa main n'arrête pas,
 et, comme il passe son temps à tailler des loques,
 il a les vêtements en horreur.

Le cordonnier est très malheureux;
 il geint éternellement,
 sa santé est la santé du poisson qui fraie,
 et il ronge les cuirs.

Le boulanger pétrit,
 met les pains au feu :
 tandis que sa tête est dans l'intérieur du four,
 son fils le tient par les jambes ;
 s'il échappe aux mains de son fils,
 il tombe là dans les flammes¹.

f. — Littérature morale.

PRÉCEPTES DE PTAH-HOTEP.

Ils sont contenus en divers papyrus plus ou moins complets et, en particulier, dans le *Papyrus PRISSE*, qu'on a appelé « le plus ancien livre du monde ». Il est probable que cet ouvrage fut transcrit sous la XVIII^e dynastie (*temps mosaïques*), mais il remontait aux premières dynasties².

Ptah-hotep était un personnage assez célèbre³ pour qu'on pût lui attribuer, sans choquer les vraisemblances, la rédaction d'un recueil de Maximes politiques et morales qui témoignaient d'une connaissance approfondie des hommes et des Cours.

On suppose que, sur le déclin de sa vie⁴, il s'est présenté au pharaon Assi et lui a demandé l'autorisation de faire profiter la postérité des trésors de sagesse qu'il a amassés ou qu'il a reçus des anciens⁵.

Les analyses savantes, les discussions raffinées, les abstractions métaphysiques n'étaient pas de mode, à l'époque de Ptah-hotep. On négligeait les idées spéculatives pour

1. Au point de vue du *genre littéraire*, on pourrait rapprocher de ce poème satirique *ISam. VIII, 11-18*. On n'oublie pas *Eccli. XXXVIII, 24-31*.

2. Il contenait les œuvres de deux auteurs classiques, dont l'un passait pour avoir vécu sous la III^e et l'autre sous la V^e dynastie. Les 1^{ers} feuillets manquent, et la partie conservée débute par la fin d'un traité de morale. Venait ensuite un ouvrage aujourd'hui perdu; les 15 dernières pages sont remplies par les *préceptes de Ptah-hotep*.

3. Il se dit lui-même *fils du roi*. Pl. V, l. 6-7.

4. A l'âge de 110 ans.

5. Il choisit son fils pour auditeur; mais sa doctrine s'adresse à tous les hommes.

les faits positifs : on observait l'homme, ses passions, ses habitudes, ses tentations, ses défaillances, non pas afin de construire un système, mais dans l'espoir de réformer ce que sa nature a d'imparfait, et de lui montrer le chemin de la fortune. Aussi Ptah-hotep ne se met-il pas en frais d'invention et de déductions. Il note les réflexions qui lui reviennent à l'esprit, *sans les grouper* et sans en tirer la moindre conclusion d'ensemble. (Cela fait songer à plus d'une page du livre biblique des *Proverbes*.) La science est utile pour arriver à une bonne place : il recommande la science¹. La douceur envers les subalternes est bien vue : il fait l'éloge de la douceur². Il entremêle le tout de conseils sur la conduite à tenir dans les diverses circonstances de la vie³.

II⁴. Ne sois pas hautain à cause de ce que tu sais; entretiens-toi avec l'ignorant comme avec le savant.

X. Si tu l'abaisSES en obéissant à un supérieur, ta conduite est entièrement bonne devant Dieu. Sachant qui doit obéir et qui doit commander, n'élève pas ton cœur contre celui-ci. Comme tu sais qu'en lui est l'autorité, sois respectueux pour lui comme il lui appartient. La fortune ne vient qu'à sa volonté et n'a de loi que son caprice; quant à celui qui [... *lacune*], Dieu qui a fait sa supériorité se détourne de lui, et il est abattu.

XI. L'activité produit la richesse, et la richesse ne dure pas quand l'activité se relâche.

XII. Si tu es sage, forme un fils qui soit agréable à Dieu.

1. PRISSE, Pl. XV, l. 8; Pl. XVI, l. 1; V; VIREY, p. 91-95.

2. PRISSE, Pl. VI, l. 3; Pl. VII, l. 5-7; VIREY, p. 39-41; 47-49.

3. Cf. MASPERO, *Hist.* I. 399-401.

4. *Bibliogr.* : PRISSE D'AVESNES, *Fac-simile d'un Papyrus égyptien en caractères hiéroglyphiques trouvé à Thèbes*. Paris, 1847, analysé par CHABAS in *Revue archéologique*, 1^{re} série. t. XIV, p. 25. LAUTH, *Sitzungsberichte der Königl. Bayer-Akad. der Wissenschaften zu München*, 1869, 1870. Pn. VIREY, *Etudes sur le Papyrus Prisse*, 1887. Texte et transcrip. dans E. A. WALLIS BUDGE, *Egyptian reading Book*, London, 1896, 244-274. Nous suivons VIREY.

S'il ajuste son régime à ta manière et s'occupe de tes affaires comme il convient, fais-lui tout le bien que tu pourras; c'est ton fils, un (être) attaché (à toi), qu'a engendré ta personne. Ne sépare pas ton cœur de lui.... (Mais) s'il se conduit mal et transgresse ta volonté, s'il rebute toute parole, si sa bouche marche en parole mauvaise, *frappe droit*¹.

XVI. Si tu es en qualité de directeur ayant le pouvoir d'exécuter ce que tu décides², fais des choses parfaites dont se souvienne la postérité.

XVII. Si tu es en qualité d'arbitre³, écoute le discours du requérant. Ne le maltraite pas, cela le découragerait. Ne lui dis pas: « Tu as déjà raconté cela! ». L'indulgence l'encouragera à faire ce pour quoi il est venu. Quant à maltraiter le plaignant parce qu'il raconte ce qui se passait au moment où fut fait ce tort, au lieu de se plaindre du tort lui-même, que cela ne soit pas! Le moyen d'obtenir une explication sincère, c'est d'écouter avec bienveillance.

XX. Ne sois pas d'humeur difficile pour ce qui se passe à côté de toi; ne gronde que pour tes propres affaires. Ne sois pas d'humeur difficile à l'égard de tes voisins; mieux vaut un compliment à ce qui déplaît que de la rudesse.

XXII. Traite bien tes gens, autant qu'il t'appartient. Cela appartient à ceux que Dieu a favorisés.

XXIV. Si tu es un homme sage, siégeant dans le conseil, dirige ta pensée vers ce qui est sage. Tais-toi, plutôt que de répandre tes paroles. Quand tu parles, sache ce que l'on peut objecter⁴.

XXV. *Si tu es puissant*, donne ton respect à la science et à la parole sereine⁵. *Ne commande que pour diriger*; être absolu, c'est aller au mal⁶. Que ton cœur ne s'élève pas,

1. Trad. libre.

2. *Ad litter.* : faisant marcher les plans à ta volonté.

3. D'arbitre, *ad litt.* : d'amenant la paix.

4. *Ad litter.* : ta contradiction, ton objection.

5. Ce chapitre est consacré à l'éloge de la *modération*.

6. *Ad litter.* : étant l'absolu il entre au vice.

qu'il ne s'abaisse pas. Ose ordonner¹, mais parle sans chaleur.

L'homme doux pénètre les obstacles.

Il faut être modéré et savoir se borner en tout; l'excès du travail ne vaut rien; l'excès du plaisir ne vaut rien².

XXVIII. Si tu es gardien délégué à la tranquillité publique, exécute ta consigne sans comprendre, et parle fermement. Ne remplace pas ce que l'instructeur a dit par (ce que tu crois être) son intention; les grands emploient la parole comme il convient. Ton rôle est de transmettre plutôt que d'apprécier.

XXX. *Si tu es grand après avoir été petit, si tu es riche après avoir été gêné, (lorsque tu es) à la tête de la ville, sache ne pas te faire avantage (de ce que) tu es parvenu au premier rang; n'endurcis (?), pas ton cœur, à cause de ton élévation; tu (n')es devenu (que) l'intendant des biens de Dieu. Ne mets pas après toi le prochain qui est ton semblable. Sois pour lui comme un compagnon.*

XXXIII. Si tu vises aux manières polies, n'interpelle pas celui que tu abordes. Entretiens-toi avec lui en particulier, de manière à ne pas le gêner. Ne discute avec lui qu'après lui avoir laissé le temps d'imprégner son esprit du sujet de l'entretien. *S'il laisse échapper son ignorance et s'il te donne occasion de lui faire honte, traite-le avec égards plutôt.*

XXXVIII. Si tu écoutes ces choses que je t'ai dites, ta sagesse sera tout à fait en progrès.

Après l'exposition de ses préceptes, Ptah-hotep revient plus directement à son auditeur : s'il écoute ce qu'il vient d'entendre, il arrivera au « *ma³* ». *Et puisque ces vieux préceptes sont bons, il faut s'y tenir et l'on ne doit point enseigner d'idées nouvelles!* « Que nul n'innove dans les préceptes

1. *Ad litter.* Ne tais pas les instructions.

2. C'est le sens de la fin du chap.

3. C'est-à-dire : le vrai, le beau, le bien.

de son père ; que les mêmes préceptes fassent ses leçons à ses enfants¹ ». Sans doute, il peut arriver que des hommes se fassent écouter de la foule ignorante et, pour un moment, inspirent confiance au public, mais leur gloire ne durera pas autant qu'il leur plairait².

Il faut donc ne rien ôter, rien ajouter, rien changer³ à l'enseignement établi ; et, si l'on sent germer en soi des idées contraires, se bien garder de les découvrir⁴.

Cette horreur des idées nouvelles est intéressante à noter dans « le plus ancien livre du monde ». Toutefois Ptah-hotep n'est pas absolument hostile à toute espèce de progrès : seul l'enseignement de la morale a été parfait dès le premier jour, parce qu'il est d'origine divine, aussi doit-il rester immuable⁵.

D'ailleurs il n'est pas défendu de commenter ces préceptes, mais il n'en faut pas fausser l'esprit ; pour cela, la science est nécessaire acquise par l'application et par la docilité à la parole des anciens⁶.

INSTRUCTION DU ROI AKHTOÏ A SON FILS MÉRİKÉRÉ⁷.

Cette *Instruction* est du Moyen-Empire, ainsi que le montre la comparaison avec les autres comparaisons littéraires du même « genre ».

L'auteur l'attribue à Akhtoï⁸, pharaon hérakléopolitain de

1. VIREY, II, p. 101.

2. *Id.* XLII, p. 102.

3. *Id.* XLII, p. 103 : « N'ôte pas une parole ; n'en ajoute pas une ; ne mets pas une chose à la place d'une autre ».

4. « Garde-toi de découvrir ce qui germe en toi ; enseigne d'après la parole des savants ». *Id.* XLII, p. 103.

5. *Id.* V, p. 40.

6. *Id.* XXXIX, p. 96. — Cf. VIREY, p. 8.

7. Papyrus 1116 A de Pétersbourg. On connaît aussi des fragments qui sont les uns à Moscou et les autres sur une planchette du Caire. Le texte a été édité par GOLENISCHIEFF, *Les papyr. hiérat.* n^{os} 115, 116 A et 116 B.

8. Ecrivit *K'hti* (*Manéthon* : *Achtoès*). C'est le fondateur de la IX^e dynastie. Voir MEYER, *Hist.* t. II, § 273.

la IX^e dynastie (Ancien Emp.), peut-être parce qu'il avait entre les mains un bref recueil des conseils de ce pharaon.

Le texte est malheureusement très mutilé, aussi est-il difficile d'en discerner l'unité. L'Instruction est mise sur les lèvres du roi.

VIII, 32¹. « Sois habile dans (ton) *langage*, afin de pré-
« valoir. Le langage est plus puissant que tout combat.

IX, 35-38. « *Imite tes pères* qui t'ont précédé... Voici,
« leurs paroles sont rapportées par écrit. Ouvre, lis, et
« imite ce que tu apprends (?)... Ne sois pas méchant.

X et XI, 38^b-46. « Aie de la *considération pour les nobles*
« et fais prospérer ton peuple. Affermis tes frontières...
« C'est une bonne chose que de *travailler pour l'avenir*...
« Exalte tes nobles afin qu'ils exécutent tes décrets. Celui
« qui est riche chez soi ne traite pas avec partialité...
« L'homme pauvre ne parle pas conformément à (ce qui
« est) pour lui la vérité. Celui qui dit : « *Je désire* » n'est
« pas impartial...

XII, 46-53. « Pratique la justice afin que tu puisses durer
« la terre. Apaise celui qui pleure. N'opprime pas la veuve.
« Ne chasse pas l'homme des possessions de son père. Ne
« destitue pas les magistrats. « Prends garde de ne pas
« punir injustement. N'égorge pas, à moins que cela ne
« soit profitable; mais punis de prison et de coups, car ainsi
« ton pays prospérera. Ne tue pas un homme dont tu con-
« nais les bonnes qualités, avec qui autrefois tu répétais² tes
« lettres.

XIII, 53^b 57. « Éternelle est l'existence au delà. Fol est
celui qui l'a traitée légèrement...

XIV... (Recrute des troupes).

XV, 61^b-66^a. « Ne distingue pas entre le fils d'un noble et

1. Le texte a été étudié et traduit par GARDINER (*Journal of Egyptian Archaeology*, I (1914) 22-36.) Notre premier chiffre correspond au § de GARDINER; le second renvoie à la ligne du texte.

2. A l'école.

« celui qui est d'humble naissance. Choisis-toi des hommes
 « d'après leur capacité... Exécute de beaux monuments pour
 « le dieu ; cela fait vivre le nom de celui qui a agi ainsi.
 « L'homme fait ce qui est profitable à son âme (même) le
 « service mensuel du prêtre, même le port des sandales
 « blanches... Sois discret sur les mystères, entre dans le
 « sanctuaire. Mange le pain dans le Temple.

XVI, 66^b-68. Remplis la salle d'offrandes. augmente les
 pains. « Ajoute aux sacrifices journaliers, car cela est
 « profitable à celui qui le fait ». Construis des monuments
 à proportion de ta richesse.

XVII-XX. (Défendre la patrie au N.-E. et N.-O.).

Description du Canaan :

XXI, 91^b-98. « Voici le malheureux Iamu! Pénible est
 « le pays où il est, coupé de (cours d')eau, rendu difficile
 « par beaucoup d'arbres. Ses chemins sont pénibles à cause
 « des montagnes¹. Il n'habite pas à la même place, mais
 « ses jambes sont toujours en marche(?) Il guerroie (cons-
 « tamment) depuis le temps d'Horus. Il ne conquiert pas,
 « ni n'est conquis.... Abomination est l'Iamu pour(?) l'É-
 « gypte ; ne t'inquiète pas à son sujet.... Il pille un poste(?)
 « séparé, mais il n'attaque pas une ville populeuse. »

PRÉCEPTES D'AMENEMHAT².

Nous avons cinq exemplaires de ces Préceptes : le papyrus
 MILLINGEN, les papyrus SALLIER I et SALLIER II et les *ostraca*
 5692 et 5638 du British Museum.

Le texte du papyrus MILLINGEN a été écrit longtemps
 avant les autres.

Les Préceptes d'Amenemhat ne ressemblent presque en
 rien aux autres œuvres de morale qui nous sont parvenues :

1. Cf. *Deut.* XI, 11.

2. E. AMÉLINEAU, *Etude sur les préceptes d'Amenemhat* (texte, trad. et
 commentaire) in RT X (1888) 99-121 et XI (1889) 101-116.

celles-ci étaient composées par de simples particuliers pour de simples particuliers; ceux-là furent écrits par un roi pour un roi.

Amenemhat veut enseigner à son fils la manière dont il doit se conduire sur son trône, et, pour cela, il ne trouve rien de mieux que de parler d'après sa propre expérience. Aussi, après avoir donné quelques conseils généraux, commence-t-il le récit de sa vie.

Elle fut assez mouvementée, cette vie. Amenemhat, avant d'asseoir solidement son autorité, dut supplanter le dernier représentant de la XI^e dynastie. Quand il se crut à l'abri de tout danger, une révolte terrible éclata soudain; il fut délaissé de tous, alors que son fils n'était pas encore en âge de combattre avec lui. Il lui fallut d'abord rallier ses propres soldats, puis résister à ses ennemis et les abattre.

Il prit soin de l'administration intérieure de son royaume, de l'agriculture et de l'irrigation.

Il fit preuve d'habileté politique.

Le roi exhorte son fils à marcher sur ses traces. Au fond, l'œuvre entière n'est que *le récit de la vie du pharaon encadré de réflexions morales*¹.

II

Le vieux roi paraît conseiller à son fils d'être tout d'abord souverain absolu, de ne point se laisser dicter ses actions par ses sujets, sinon ceux-là même qui lui sont le plus fidèles auraient des appréhensions. Poursuivant sa pensée, il recommande à son fils de paraître seul, au milieu de ses sujets quand il se montre parmi eux, de ne point se faire accompagner des courtisans qui ont toujours intérêt à se tenir aux côtés du roi. Il lui conseille surtout de ne point avoir de favori, car tôt ou tard on perdrait le respect qu'on lui doit.

1. E. AMÉLINEAU, in RT X (1888) p. 99-102.

Pour le même motif, qu'il ne fasse pas la fortune de ceux qui approchent le plus près de sa personne, car sa propre expérience lui a enseigné à lui-même qu'il ne faut jamais faire fond sur l'amitié humaine.

*Ne te laisse pas diriger par tes sujets, car l'élite des gens livreraient
[leur cœur à la crainte, à cause de cela.*

Ne t'approche pas d'eux sans être seul de ta personne!

*Ne remplis pas ton cœur d'un ami, si tu connais le respect qu'on te
[doit!*

*Ne fais pas la fortune de ceux qui ont accès près de toi, car pour moi
[l'amitié n'a pas duré¹.*

III

*J'ai fait mes efforts pour te faire garder ton cœur toi-même,
parce qu'il n'y a point de gens attachés pour l'homme, au jour de sa
J'ai rendu celui qui me suppliait misérable pour moi, [gêne.
et j'ai atteint (ainsi) ce qu'il n'était pas, comme ce que je suis.*

La première partie de ce paragraphe est la suite du précédent. La seconde partie pousse plus loin encore les conseils égoïstes d'un homme qui a réussi et qui veut faire réussir son fils. Se garder d'être sensible aux supplications! Lui-même, il s'est bien trouvé de cette conduite. C'est parce qu'il a rendu plus misérable le misérable qui le suppliait, qu'il est parvenu à s'emparer d'un pouvoir que l'autre n'avait pas².

IX

*Étant que le gynécée se rangea parmi ceux qui me combattaient,
étant que je fus chassé du palais par les révoltés,
étant que furent détruites pour moi les ouvertures des sources,*

1. *Ibid.*, p. 105.

2. On se souvient qu'à la mort de Salomon, le peuple fatigué (I *Reg.* XII, 4) des corvées et impôts dont ce roi les avait grevés, fit des représentations à son successeur Roboam. Celui-ci suivit le conseil de *jeunes gens* qui lui parlèrent (*ibid.*, 8-11) à peu près comme fait ici le vieil Égyptien. Leur sagesse était bien mal avisée; elle détacha presque tout le peuple (10 tribus sur 12) du successeur de Salomon.

*étant que ceux qui agissaient ainsi tenaient compte de ta jeunesse ;
comme jamais je ne reculai depuis ma naissance,
jamais il n'y eut chose semblable à cela parmi les exploits des héros.*

XI

Cette strophe exprime clairement ce que le roi fit pour l'agriculture. Népri récompensa sa dévotion par d'abondantes récoltes; Hapi (le Nil) par d'abondantes inondations :

*Je fis produire du blé, étant l'ami de Népri ;
je fis des adorations et Hapi couvrit toute la terre :
il n'y eut point d'affamé, grâce à moi,
personne n'eut soif, grâce à moi,
car on était constant à agir pour moi, selon les ordres que je
et je donnai toujours des ordres parfaits. donnais;*

CHAPITRE II

DEPUIS LES TEMPS MOSAÏQUES JUSQU'A LA CHUTE DES ROYAUMES D'ISRAËL ET DE JUDA

Canaan est sous la mouvance de l'Égypte, mais il subit aussi l'influence de Babylone où règnent les Cassites. Comme par le passé, des caravanes chargées de marchandises parcourent les *routes commerciales*, et des courriers transmettent les dépêches, écrites *en babylonien* sur tablettes d'argile, que les rois de l'Orient échangent entre eux; courriers et caravanes ont à subir plus d'une fois des avanies de la part des Hittites. C'est qu'ils commencent à parler haut, ces Hittites; leur puissance a grandi; elle finit par s'imposer même aux pharaons.

Moïse fait sortir d'Égypte les enfants d'Israël; dans « le désert », il en fait *un peuple*. Ce peuple marche vers Canaan et l'occupe; mais, séduit par la civilisation du pays, il en adopte d'abord les usages; puis, avec la monarchie, il cherche, sans y réussir entièrement, à se suffire à lui-même.

Tandis que l'Égypte décline, au point de devoir faire appel à des mercenaires étrangers pour recruter son armée, là-bas, sur le Tigre, l'Assyrie se rend toute puissante. Les pharaons se ressaisissent et se dressent contre leur superbe rivale, mais ils doivent mordre la poussière, aussi bien que les princes de l'Urartu et les rois du vieil Élam.

Avec Ashurbanipal, l'Assyrie est à son apogée. Et pourtant l'heure va sonner où des envahisseurs venus de l'Est pourront imposer au monde des destinées nouvelles.

On serait presque tenté d'appeler notre période « l'âge d'or » de la littérature extra-biblique, dans le milieu qui

nous occupe et cependant « âge d'or » est un mot trop pompeux, surtout pour l'Assyro-Babylonie, car sans doute les documents les plus nombreux que nous possédions actuellement datent de cette époque, mais n'oublions pas que ce ne sont que transcriptions ou compilations de textes anciens. La période *d'invention* remonte beaucoup plus haut, jusqu'aux temps shuméro-akkadiens.

ARTICLE PREMIER

En Canaan.

Canaan est soumis à la suzeraineté des pharaons.

L'Égypte tolère l'autonomie relative des roitelets du pays et leurs rivalités jalouses, car elles sont une des garanties les plus sûres pour sa domination, au moment où se dessine, au pays d'Amurru entre le Liban et l'Anti-Liban, un mouvement d'indépendance prêt à faire cause commune avec les mécontents de Canaan, dans l'espoir de délivrer le pays de l'ingérence égyptienne.

Sous cette domination des pharaons, Canaan adopte un syncrétisme religieux plus ou moins profond, fait d'éléments cananéobabyloniens et égyptiens; mais, en retour, le pays impose à l'Égypte l'obligation de lui écrire en babylonien qui est la langue adoptée par les principicules pour leurs dépêches officielles et même quelquefois pour leur correspondance privée. Le peuple, lui, parle un idiome — le cananéen — qui tient le milieu entre le babylonien et l'hébreu.

Littérature épistolaire.

LES LETTRES D'EL-AMARNA.

En 1887, on découvrit à El-Amarna, à 300 kilomètres au sud du Caire, 358 tablettes-lettres — entières ou frag-

mentaires — la plupart écrites en langue assyro-babylonienne¹, avec des gloses en cananéen. C'est la correspondance des rois de Chypre, du Mitanni ou Mésopotamie supérieure, des Hittites, de Babylonie, d'Assyrie, et de divers roitelets ou chefs cananéens avec le pharaon d'Égypte ou ses officiers; et, d'autre part, la correspondance expédiée, à la même époque, d'Égypte en Asie: les pharaons étaient alors Amenophis III, puis Amenophis IV; nos lettres remontent donc à la période 1410-1360 environ av. J.-C.

Ces documents sont d'une importance capitale pour la connaissance de l'état politique de l'Asie Antérieure et spécialement de Canaan. Elle nous font constater, en particulier, qu'*au XV^e-XIV^e s. av. J.-C., après deux siècles de domination égyptienne en « Syrie », le babylonien était la langue officielle pour la correspondance entre les princes vassaux de l'Égypte et leur suzerain.* (Les découvertes faites à Ta'annak ont montré que l'on se servait aussi de cette langue pour la correspondance privée.) Les gloses cananéennes dont ces lettres sont émaillées nous révèlent qu'à cette époque la langue en usage en Canaan était, nous l'avons dit, intermédiaire entre le babylonien et notre hébreu².

1. *Lettres de Canaan.*

En lisant ces lettres, on est frappé par le servilisme, la platitude des roitelets de Canaan. Ils écrivent au pharaon. par exemple : Je suis la boue de tes pieds³; la poussière au dessous de la sandale du roi⁴; *l'escabeau de tes pieds*⁵. Un autre écrira : « Même si le roi m'avait écrit : mets un

1. Deux en langue *arzawa*, et une en langue du *Mitanni*.

2. Cf. t. I, *Hist. et Civilis.*, p. 258; Böhl., *Spr. Am.*: Drouxv., *Langue Can.*

3. *Caire*, 5752, 60; *Amarna-Berl.* 1584, 4; etc.

4. *Amarna-Lond.* 29812, 4, suiv.

5. *Amarna-B.* 1633, 4; 344, 6; *Am.-Lond.* 29809, 4; etc.

poignard de bronze dans ton cœur et meurs! est-ce que je n'aurais pas accompli l'ordre du roi¹?

Quand on s'adresse au pharaon Amenophis III, le grand restaurateur du culte du Soleil sous forme d'un disque *âten* — d'où le nom qu'il voulut prendre Khunaten² — on l'appelle constamment : « mon soleil »³; mon seigneur est le soleil qui se lève chaque jour sur les pays, suivant la destinée du Soleil, son père splendide⁴.

Le pharaon est véritablement un dieu; aussi l'appelle-t-on « mon dieu », ou « mes dieux⁵ ».

On écrira encore : Vers toi sont mes deux yeux! *Si nous montons aux cieus, si nous descendons aux enfers*⁶, notre tête est dans tes mains⁷.

MILKILI AU ROI⁸.

« Au roi, mon seigneur, *mes dieux, mon soleil*. dis : Ainsi parle Milkili, ton serviteur, *poussière de tes pieds* :

« Aux pieds du roi, mon seigneur, *mes dieux, mon Soleil*, « sept fois et sept fois je me prosternerai.

« Le roi, mon seigneur, voit qu'il y a de fortes hostilités « contre moi et contre Shuwardata. Qu'il sauve, le roi, mon « seigneur, son pays de la main de la gent SA-GAZ⁹. Sinon, « que le roi, mon seigneur, envoie au moins des chars pour « nous prendre afin que nos serfs ne nous tuent pas. En « outre, que le roi, mon seigneur, demande à Yankhamu, « son serviteur, ce que l'on a fait dans son pays.

1. *Am.-Berl.* 335, 40-46.

2. Ou *Khunaton*. Cf. *Hist. et Civilis.* p. 277.

3. « Soleil des pays » (*Am.-Berl.* 1633; 868) « fils du soleil » (*Am.-Lond.* 29820; etc.).

4. *Am.-Lond.* 29812.

5. *Am.-Lond.* 29809, 10; *Am.-Berl.* 323, 2; *Am.-London.* 29813.

6. Littér. : *en terre, dans la terre.*

7. *Amarna-Lond.* 29853.

8. *Amarna-Lond.*, 29863.

9. Cf. *Hist. et Civil.*, p. 308, et *infra*, p. 175, note 1.

LABAIA AU ROI¹.

« Au roi, mon seigneur, *mon Soleil*, dis : Ainsi parle
« Labaia, ton serviteur et *poussière des sandales de tes pieds*.

« Aux pieds du roi, mon seigneur et *mon soleil*, sept fois
« et sept² fois je me prosternai. J'entendis les paroles que le
« roi m'écrivit. Et qui suis-je, moi, pour que le roi perde
« sa terre à cause de moi ?

« Vois; je suis un serviteur fidèle du roi, et je n'ai pas
« transgressé, et je n'ai pas péché, et je ne refuse pas mes
« tributs et je ne refuse pas le désir de mon Préfet. Vois;
« on me calomnie, on me fait du mal; et le roi, mon sei-
« gneur, ne m'a pas manifesté ma transgression.

« En outre, ceci est ma transgression : lorsque j'entraï à
« Gezer³ et dis : Absolument⁴, le roi a pris ce qui m'appar-

1. *Amarna-B.*, 335.

2. Les Orientaux, et en particulier les Assyro-Babyloniens, avaient ce chiffre 7. Voir par ex., dans le poème de la *Création* IV, 46, 47. Les textes parlent aussi de *lumîshi* ou séries de 7 étoiles que l'on regardait comme des images des dieux. On admettait aussi l'existence d'esprits mauvais, les *utukku*, divisés en 7 catégories terrestres et 7 catégories célestes qui avaient pour mission de répandre dans le monde les fléaux des maladies; de 7 *Igigi* ou esprits célestes (*Mythe d'Etana*, cf. fragm. SCHENI, I, 10; ou fragm. K 2607, l. 17). Dans un passage relatif à la création, on nous parle « de 7 et 7 mères : 7 construisirent les mâles et 7 construisirent les femmes. (*Èa et Atarkhasis*, IV, 9 et 10). Le déluge avait duré 7 jours; le 7^e jour après qu'il eut cessé, le héros lâche une colombe, puis d'autres oiseaux (*Gilgam.* XI, 128, 146). Le prêtre *ashipu* devra disposer 7 cassolettes, remplir 7 vases de vin, dresser 7 autels, préparer 7 vases de miel, d'huile, de beurre, etc. (K 3245, I, 31-32; II, 10; IV, 27, dans MARTIN, TR, 253 et 263). Et l'on pourrait citer bien d'autres textes.

3. *Gazri*, aujourd'hui *tell Djezer* à 51 kilomètres de Lydda, sur le chemin — un peu à droite — qui mène de Jaffa à Jérusalem. Elle appartiendra aux Hébreux sous le règne de Salomon (*I Reg.* IX, 16; *Jos.* XVI, 10; *Jud.* I, 20). De 1902-1905, R. A. STEWART MACALISTER dirigea fouilles qui furent faites au nom du *Palestina Exploration Fund*. Il constata, entre autres choses, à la partie inférieure du *tell*, des cavernes — avec des ustensiles en silex — où habitaient des hommes du 3^e millénaire av. J.-C.; au-dessus, la ville cananéenne — la nôtre —; plus haut encore, une ville antérieure à la Captivité, et enfin la ville postérieure à la Captivité des Israélites. Voir t. I, 264.

4. *Pu-ukh-ri-ish* (!)-*mi*.

« tient; et où est ce qui appartient à Milkili¹. Je connais
« l'action de Milkili contre moi.

« En outre le roi m'a écrit au sujet de Dumuia, Je ne sache
« pas que Dumuia soit allé avec la gent SA-GAZ². Je l'ai livré
« aux mains d'Addaia.

« En outre, même si le roi avait écrit au sujet de ma

1. Ce passage n'est pas clair. Quoi qu'il en soit, Labaia se plaint de Milkili. On avait accusé Dumuia d'avoir prêté la main aux SA-GAZ, et Labaia de l'avoir livré à Addaia. On comprend que les roitelets et même les chefs indigènes fussent tentés de participer aux perpétuelles rébellions et aux razzias des SA-GAZ.

2. Dans la correspondance d'El-Amarna, les SA-GAZ sont souvent unis aux *Shutu* et aux *Khabiru* et, par conséquent, ils doivent être eux aussi des bandes nomades de pillards toujours prêts à faire quelque razzia ou quelque incursion contre les villes soumises à l'Égypte; quelquefois, au contraire, ils s'unissaient aux gens du pharaon, s'ils estimaient plus opportune et profitable cette pratique.

On a agité assez vivement la question de savoir si les *Khabiru* étaient identiques aux SA-GAZ ou bien s'ils constituaient des bandes spéciales.

SA-GAZ est un idéogramme : GAZ = *daku* = tuer (Br. 4619). SA-GAZ, précédé du déterminatif *amêlu* = homme, signifie *khabbatu* = pillard (Br. 3123). Dans une lettre (*Am.-L* 29832), nous avons (*amêlu*) SA-GAZ (*mesh*) (*tum*). *Mesh* est le déterminatif qui indique un pluriel; *tum* déterminatif phonétique; ce qui suppose une lecture (*amêlu*) *khabbatum*.

Nous rencontrons ces *khabbatu* non seulement en Canaan, mais aussi au pays d'Amurru. Dans nos lettres, nous les voyons, à l'appel des chefs, accourir, assiéger les villes, y pénétrer quelquefois sans combat à la suite d'un accord préalable avec les habitants.

Les *Khabiru* exercent, dans le voisinage de Jérusalem, la même action que les SA-GAZ = *khabbatu* au Nord et le long du rivage de la mer. Ce qui aurait amené la conclusion naturelle que ces *Khabiru* furent un *clan* spécial des *khabbatu* s'il n'y avait eu homonymie, au moins apparente, entre *Khabiru* et *'iberiyu* (= Hébreux).

Les *Khabiru* seraient-ils donc des Hébreux ?

Philologiquement, rien n'empêche d'identifier *Khabiru* à *'iberiyu*, car dans nos Lettres *kh* correspond à l'hébreu *'*.

Historiquement, nous n'avons aucun argument, aucun fait qui puisse servir de fondement solide à l'hypothèse de l'identification. Tous ces SA-GAZ, *Khabiru*, *Shutu* sont donc des nomades qui volontiers résistent à l'influence des étrangers dans le pays (cf. B. D. EERDMANS : *Alt. Stud.* II, 65), dont l'amour pour l'indépendance était peut-être excité par le roi de Babylone qui n'osait pas encore rompre ouvertement avec l'Égypte, mais qui s'appliquait à affaiblir son autorité. Cette dernière hypothèse est de M.-J. LAGRANGE, dans RB VIII (1899), 127 suiv. Sur les SA-GAZ, voir KNÜDTZON, l. c., 45-53; P. DUORME in RB (nouv. sér.) VI (1909) 67-73. WINCKLER, KAT², 196-198.

« femme, est-ce que je refuserais? Même si le roi m'avait
 « écrit : mets un poignard de bronze dans ton cœur et
 « meurs! est-ce que je n'aurais pas accompli l'ordre du
 « roi? »

Correspondance privée.

Dans les ruines d'un monument qui pouvait être un temple ou le palais du prince Ishtar-washshur, à tell *Ta'annak*¹ — au sud-est de Megiddo, — on a découvert une véritable petite bibliothèque de tablettes de notre période, parmi lesquelles des lettres privées². Nous en citerons deux.

AKHI-IAMI³ A ISHTAR-WASHSHUR⁴.

« A Ishtar-washshur Akhi-Iami.

« Que le seigneur des dieux te conserve la vie, car tu es
 « un frère, et l'amour est en tes entrailles⁵ et en ton cœur.

« Comme j'étais à Gurra⁶, en embuscade⁷ quelqu'un m'a
 « donné deux couteaux⁸, une lance⁹ et deux massues¹⁰(?) Et
 « quand la lance était détériorée, cet homme¹¹ me la répa-
 « rait et me l'envoyait par intermédiaire de Buritpi.

« Maintenant : Pleure-t-on encore au sujet de tes villes?
 « ou t'en es-tu de nouveau rendu maître?... »

1. E. SELLIN, *Tell Ta'annek*, in-4, Wien, 1904

2. *Ibid.*; elles sont éditées et traduites par HROZNY.

3. Il n'est pas sûr qu'A-khi-ia-mi = A-khi-ia-wi et que l'on puisse le comparer à אֲחִי־יָמִי (I *Reg.*, XIV, 4). Peut-être est-il plus sage de le traduire simplement par אֲחִי־יָמִי.

4. SELLIN, l. c., n° 2.

5. *Ina ashri ma-à-at*. Cf. hébr. : אֲשֶׁר־בְּקִרְבִּי.

6. Cf. *Gur* (?), non loin de Ibleam, II *Reg.* IX, 27.

7. *Arbaku* אַרְבָּקָה : guetter, épier, tendre des embûches.

8. (*Is*) magari.

9. (*Is*) be-lit (bêlu = arme).

10. Ou boîtes (?) אֲבָקָה = courber, ployer; plutôt *massue*, ou quelque arme analogue, à cause du contexte.

11. Il s'agit de celui qui a donné ces armes.

AMANKHASHIR A ISHTAR-I-SHUR¹.

« A Ishtar-i-shur Amankhashir.

« Le dieu Adad te conserve la vie!

« Envoie tes frères avec leurs chars; envoie aussi un cheval, ton tribut, et les présents, et tous les prisonniers² qui sont auprès de toi; envoie-les demain³, à Megiddo⁴.

2. *Lettres de pays voisins de Canaan.**Chypre.*

Nous avons huit lettres écrites de Chypre, sept⁵ par le roi au roi d'Égypte et une par le préfet⁶ au préfet d'Égypte.

LE ROI DE CHYPRE AU ROI D'ÉGYPTE.

« Au roi d'Égypte mon frère, dis : « Ainsi parle le roi d'Alashia⁷, ton frère. Je me porte bien. Mes maisons, ma femme, mes enfants, mes princes, mes chevaux, mes chars, mes pays vont vraiment très bien.

« Que mon frère se porte bien! que tes maisons, tes femmes, tes enfants, tes princes, tes chevaux, tes chars, tes pays se portent parfaitement bien!

« Voici, mon frère, que j'ai envoyé mon messenger avec ton messenger en Égypte. Lorsque je t'ai envoyé cinq cents

1. SELLIN, n° 5.

2. (*Amēlūti*) *ashiri*; cf. hébr. : אֲשִׁירִי.

3. *Umi ma-kha-ri*; cf. *Prov.*, XXVII, 1 : אֲנִי אֶשְׁלַח אֶת אֲנִי.

4. *Ta'annah* est à peu de distance de Megiddo. — Voir d'autres fragments de correspondance du même, dans SELLIN, *Eine nachlese auf dem Tell Ta'annek*, Wien, 1905, 36 suiv., et Taf. I-III.

5. *Amarna-Ber.* 1654; 153; *Amarna-Lo.* 29789; 28788; 29790; *Caire*, 4748; 4750.

6. *Caire*, 4749.

7. Chypre (Cf. W. M. MÜLLER in *ZA*, X, 257-264).

« (talents?) de cuivre¹, je te l'ai envoyé comme présent. Mon
 « frère, parce que c'est peu de cuivre, ne te fais pas de cha-
 « grin : en mon pays, *la main du dieu Nergal*² a tué tous
 « les hommes de mon pays, et il n'y a personne pour pré-
 « parer le cuivre. Mais³, mon frère, ne te chagrine pas.
 « Envoie avec mon messenger ton messenger, rapidement, et
 « tout le cuivre que tu as demandé, mon frère, je te l'en-
 « verrai.

« Tu es mon frère, envoie-moi de l'argent en plus grande
 « quantité⁴. Donne-moi de l'argent des dieux. Et moi aussi,
 « à toi mon frère tout ce que tu as demandé je te l'enverrai,
 « ô mon frère.

« En outre, mon frère, le bœuf⁵ que mon messenger a de-
 « mandé, envoie-le-moi, mon frère. Et l'huile — de la
 « bonne —, mon frère, envoie-m'en deux mesures.

« Et un conjurateur d'aigles envoie-moi.

« En outre, mon frère, les gens de mon pays me parlent
 « de mon bois que le roi d'Égypte (désire?) recevoir de
 « moi⁶....

« En outre, un homme d'Alashia est mort en Égypte et
 « ses affaires⁷ » sont restées en ton pays, mais son enfant et
 « sa femme sont chez moi. Mon frère, fais prendre les
 « affaires » des gens⁸ d'Alashia et remets-les entre les
 « mains de mon messenger, ô mon frère.

« Mon frère, ne te fais pas de chagrin parce que ton mes-
 « sager est resté trois ans en mon pays, car *la main du*
 « *dieu Nergal est sur mon pays et sur ma maison*; ma

1. Il est question d'envois de cuivre presque dans chacune de nos lettres d'Alashia.

2. Dieu des enfers : c'est à lui de peupler son royaume par les maladies, la peste, la guerre, etc.

3. Nous ne conservons pas strictement le $u = \text{ }^{\circ}$, traduit par *et*.

4. *Ma-ad dan-nesh*.

5. Peut-être est-ce un singulier à prendre *collectivement*.

6. La lecture de la demi-ligne qui suit n'est pas sûre.

7. *U-nu-tu*.

8. C'est bien un pluriel que nous avons ici.

« femme avait un enfant qui est mort maintenant, ô mon
« frère.

« Ton messager avec mon messager envoie vite : j'en-
« verrai un présent pour toi, mon frère.

« En outre, mon frère, l'argent que je t'ai demandé envoie
« en plus grande quantité, ô mon frère; et les « affaires »
« que je t'ai demandées, mon frère les enverra, et tout ce
« dont il est question, mon frère le fera, et tout ce dont tu
« pourras me parler, je le ferai.

« Avec le roi des Khatti et avec le roi de Shamkhar ne
« fais pas alliance. Et moi, tout ce que mon frère a pu m'en-
« voyer de présents, je t'en ai envoyé deux fois autant¹. »

2. *Lettres du Mitanni*².

Le pays, du Mitanni dont le peuple est apparenté aux Hittites, comprenait le nord de la Syrie et de l'Assyrie au-dessus de Ninive.

TUSHRATTA A AMENOPHIS III³.

Gilukhepa, sœur de Tushratta, était à la cour d'Amenophis III⁴. Le pharaon demande en mariage au roi du Mitanni sa fille Tatumkhepa.

Tushratta est enchanté de cette proposition.

« A Nimmuria⁵, le grand roi d'Égypte, mon frère, mon
« gendre, qui m'aime et que j'aime, dis : « Ainsi parle
« Tushratta, le grand roi, ton beau-père qui t'aime, roi du
« Mitanni, ton frère :

« Je me porte bien. Toi, porte-toi bien ! Que ta maison,

1. Le sens des deux dernières lignes est obscur.

2. Nous avons sept de ces lettres; une est écrite en idiome mitannien.

3. Amarna-Lond. 29791. — On pourra noter la répétition du *et* par lequel nous traduisons le *u*, correspondant du \aleph hébreu qui est souvent, on le sait, un signe de séparation des phrases plutôt qu'une conjonction.

4. Amarna-Lond. 29792.

5. On trouve encore *Mimmuria*, *Nimutria*, *Nibmuria*, etc., équivalents de *Neb-ma't-R'a*, nom égyptien d'Aménophis III.

« ma sœur¹ et tes autres femmes, tes enfants, tes chars, les
 « chevaux, tes troupes, ton pays, et tout ce qui t'appartient
 « se portent parfaitement bien!

« En leur temps, tes pères furent avec mes pères en
 « solide relation d'amitié: tu as enchéri de beaucoup, et
 « avec mon père tu as été en très solide relation d'amitié.
 « Maintenant, toi et moi, nous sommes en relation de
 « mutuelle amitié. Cette amitié, tu l'as faite dix fois plus
 « solide qu'avec mon père. Puissent les dieux conduire ces
 « choses de sorte que nous demeurions en relation d'amitié.
 « Puissent Teshub², mon seigneur, et Amon, pour l'éter-
 « nité, comme cela est maintenant, le proclamer³.

« Et lorsque Mane, mon frère, envoya son messenger, ainsi
 « parla mon frère : « Mène-moi ta fille pour femme, pour
 « souveraine d'Égypte! »

« Je ne remplis pas de douleur le cœur de mon frère, mais
 « je lui accordai cela. Et celle que mon frère me demanda,
 « je la montrai à Mane; et il la vit, et, lorsqu'il l'eut vue,
 « il la préféra⁴ de beaucoup aux autres (?) Puisse-t-elle être
 « reçue saine et sauve au pays de mon frère! Puissent Ishtar
 « et Amon la rendre conforme au désir⁵ de mon frère!

« Gilia, mon messenger, m'a apporté les paroles de mon
 « frère. Lorsque je les entendis, elles me furent très
 « agréables, et je m'en réjouis certes très grandement. Je
 « dis ainsi : « Que ce soit chose sacrée, qu'entre nous nous
 « soyons pour toujours en relations de mutuelle amitié! »

« Voilà! Sur ces paroles établissons pour toujours des
 « relations d'amitié.

« Lorsque j'écrivis à mon frère et que je lui parlai, en
 « vérité, je dis ainsi : « Soyons en très solides relations

1. C'est-à-dire la femme du pharaon.

2. Dieu de l'orage chez les Hittites.

3. Verbe *nabû*, cf. 𐎒𐎠𐎢𐎺.

4. De *atû* (?), *atlu* = regarder quelqu'un de préférence aux autres.

5. Littér. : au cœur.

« d'amitié, et entre nous soyons en bons termes. » Et à « mon frère je dis ainsi : « Que mon frère m'accorde dix « fois plus abondamment qu'à mon père! »

« Et de mon frère j'obtins beaucoup d'or, avec ces mots : « Beaucoup plus qu'à mon père puisse-t-il m'échoir et « puisse mon frère m'envoyer! » et à mon père tu envoyas « beaucoup d'or, de grands récipients à sacrifice en or. et « tu lui envoyas de grands vases(?) en or. Un plateau en or « semblable à cuivre pur¹ tu lui envoyas. Quand, moi, j'en- « voyai Gilia à mon frère et que je demandai instamment « l'or, en vérité je dis ainsi : « Puisse mon frère dix fois « plus qu'à mon père me faire donner, et beaucoup d'or que « l'on ne puisse compter puisse-t-il m'envoyer! que mon « frère m'envoie beaucoup plus qu'à mon père! » Et alors « je parlai ainsi à mon frère : « *Le karashku* de mon grand- « père puissé-je faire! » Ensuite, en vérité, je dis ainsi : « Comme un fidèle... je ferai l'attirail. »

(L'or n'a pas encore été envoyé, car Thushratta le demande avec insistance. Il demande aussi que l'on renvoie le plus tôt possible son messenger, et enfin il fait une énumération des cadeaux qu'il envoie au pharaon : *grand objet en or avec des lapis lazuli, des morceaux d'or, deux belles pierres khulalu serties en or, 10 attelages de chevaux, 10 chars en bois, et 30 femmes*).

ARTICLE II

Chez les Hittites.

C'est au XIV^e s. av. J.-C. que les Hittites ont atteint l'apogée de leur puissance².

1. *Pur* pour *ma-a-zu* qui veut dire : *exprimer, macérer*; par conséquent : dont on a extrait toutes les matières impures.

2. Cf. t. I, 270.

Les principales sources de leur Littérature sont des *inscriptions*¹ *hiéroglyphiques* tantôt en *relief*, tantôt *incisées*, et des *tablettes cunéiformes* dont plusieurs milliers ont été découverts à Boghaz-keui², en 1906. Ces tablettes cunéiformes sont écrites, les unes en hittite, les autres en sémitique babylonien; elles contiennent des vocabulaires hittites-babyloniens qui ont donné la traduction d'une centaine de termes.

Il est admis aujourd'hui, que la *langue* n'est pas sémitique; divers indices portent à croire qu'elle est indo-européenne³.

On a réussi à identifier, jusqu'à ce jour, 200 hiéroglyphes⁴. On estimera peut-être que c'est peu; mais il ne faut pas oublier que l'on n'a pour s'aider dans le déchiffrement qu'un seul texte bilingue: l'empreinte du petit sceau de Tarkondemos⁵ (et le sceau d'Indilimma, si toutefois ces soi-disant hiéroglyphes ne sont pas de simples symboles⁶).

Les textes des tablettes cunéiformes ont fourni des résultats bien plus appréciables; nous citerons ici les deux documents les plus importants: le *Code de Lois hittites* et le *Traité entre Khattusil et Ramsès II*.

1. Le Code hittite⁷.

Ce Code est écrit, sur tablettes d'argile, en caractères cunéiformes et en langue hittite. On ignore quel roi le fit rédiger; on suppose que ce fut l'un de ces trois: Shub-

1. *Index* de ces inscriptions dans GASTRANG, *Hittites*, 395-401.

2. Cf. t. 1, 242.

3. L. c. 236: *Argens*.

4. CONTENEAU, *Bibliographie hitt.*, p. 17.

5. Citons, ici, les études que publie C. AUTRAN (chez GEUTHNER) sous le titre *Tarkondemos*.

6. Résumé de ces questions dans CONTENEAU, l. c. 7-16.

7. Découvert par H. WINCKLER, en Asie Mineure, dans la vieille capitale des Hittites appelée *Khattushash* (aujourd'hui *Boghaz-keui*). Il a été traduit par H. ZIMMERN, avec la collaboration de J. FRIEDRICH (*Heethitische Gesetze um 1300 v. Chr.*) in-8, Leipzig 1922 et par F. HROZNY sous le titre

biluliuma (1390-1350 environ), Murshil II (1347-1310 environ), Khattushil (1300-1270 environ).

Nous citerons de larges extraits de ce Code à cause du jour qu'il projette sur la vie de ce peuple dont le nom se rencontre si souvent, sous la forme *Khittiym* (*Hethaei*, *Héthéens*), dans les premiers « livres historiques » de la Bible.

Groupons, d'abord, quelques-unes des données principales qu'il nous fournit¹.

Au-dessous du *roi*, il y a des *hommes d'armes* et des *vassaux* (« hommes de fief². ») On distingue, dans la plupart des articles, entre hommes *libres* et *esclaves*.

Le terme *hommes d'armes*, est assez vague. Un article³ nomme les guerriers, les archers, les pages d'écurie, les écuycrs.

Il est question *d'associés* des hommes libres⁴.

On distingue entre hommes et femmes *instruits* et non instruits;⁵ et il s'agit sans doute de gens du peuple, puisqu'on les lône.

Le législateur s'occupe des médecins⁶, des marchands⁷, des *mêleurs d'onguents* (pharmaciens?⁸), des barbiers⁹, des ouvriers en métaux¹⁰, des forgerons¹¹, des charpentiers¹².

Code hittite 1^{re} partie (transcription, traduction française, 26 planches) in-8 Paris 1922. Nous citerons d'après la numérotation des paragraphes de cette traduction française.

1. Nous regrettons que le 2^d vol de Hroz. (*Commentaire*) n'ait pas encore paru au moment où nous terminons ce rapide résumé (rapide, afin de ne pas ajouter de nouveaux retards à l'impression du présent ouvrage).

2. *Passim*.

3. 54.

4. 50.

5. 147 et 177.

6. 10.

7. 5.

8. 175 l. 17 et 35 l. 25.

9. 144.

10. 56.

11. 176 B l. 24 et 200 B l. 29.

12. l. c.

des potiers¹, des tisserands, des tailleurs, des cordonniers, des fabricants de lacets², des bergers³, des jardiniers⁴, des oiseleurs⁵, des éleveurs de chiens⁶ et d'autres animaux⁷ : porcs, chevaux, bœufs.

Un article⁸ nous fait connaître toute une série de vêtements : vêtement de dessous⁹ (de 30 sicles d'argent), et habit de dessous (de 3 sicles d'argent), culotte, habit de dessus, vêtement fendu (de 3 sicles d'argent), vêtement de laine azurée (de 20 sicles d'argent), bandeau (précédé du déterminatif des vêtements : *túg*), vêtement IM-KI.

Dans le même article¹⁰, il est question de drap et de toile; un peu plus loin¹¹ de peaux d'agneau, de chevreau, de mouton, de chèvre, de veau, de bœuf. Et ailleurs on parle de souliers de cuir¹².

1. L. C.

2. Le mot *lacet* est précédé du déterminatif *drap* : *túg* § 176 B l. 24.

3. *Passim*.

4. 56.

5. 177 l. 27.

6. 88.

7. 77 suiv.; 81 suiv.

8. 182.

9. Cf. 144, l. 11.

10. 182 Col III, Rev. 1 et 2.

11. 185 A.

12. 22. — Dans une des plus récentes études sur les Hittites (*La Glyptique syro-hittite*, in-8, P., 1922) M. G. CONTENEAU, s'appuyant sur les monuments archéologiques, signale comme :

A. *Costume masculin* : un sous-vêtement qui consiste en un *pagne strié*, sorte de « vêtement de pudeur, » et un *caleçon collant* ou maillot dont le pagne paraît faire partie quelquefois, avec une ceinture large qui serre et amincit la taille. Par-dessus, *le manteau* bordé d'un galon à rayures couvrant l'épaule et l'avant-bras gauches et laissant à découvert l'épaule et l'avant-bras droits, et fixé par des fibules. — La coiffure consiste en une calotte ou turban; plus tard en un haut bonnet légèrement incurvé soit en avant, soit en arrière.

B. *Costume féminin* : longue robe, soit unie, soit plissée verticalement, serrée à la taille par une ceinture; quelquefois une robe à volants, c'est-à-dire à stries horizontales « étagées », donnant l'impression de bandes superposées soit en fourrure, soit en étoffe. — La coiffure féminine est une haute tiare cylindrique d'où part un grand voile qui encadre le visage et descend jusqu'aux pieds, souple, et assez large pour envelopper tout le corps.

Le soulier à pointe relevée, enfin, est bien connu. Cf. l. c. 15-31.

On mentionne plusieurs fois le *palais* royal, les maisons¹, les granges², les greniers³; et les briques et les pierres de fondement pour les bâtir⁴.

A la porte du palais, il y avait un (peut-être plusieurs) emblème ou étendard en bois⁵.

Divers articles du Code se rapportent aux portes⁶, lits⁷, chariots⁸, charrues⁹ plats¹⁰, couteaux et rasoirs¹¹, lances¹², colliers pour les animaux¹³, harnachements dont certaines parties sont, quelquefois du moins, en bronze¹⁴, et les autres en cuir¹⁵.

Dans les écuries ou les basses-cours, on élève des chevaux¹⁶, des mulets¹⁷, des ânes¹⁸, des bœufs¹⁹, des porcs²⁰, des moutons²¹, des chiens : chiens de berger²² et chiens de garde(?)²³. On élève les abeilles, dans des ruches²⁴.

L'agriculture est développée. Des canaux d'irrigation

1. On parle (49, l. 57) de la *cellule* ou prison *royale* pour les *détenus* (elle a comme déterminatif l'idéogramme du bois). Il semble (cf. Hnoz. 37 note 32) que les durs travaux des routes, des forges, etc., fussent confiés, du moins en partie, aux détenus : 49.

2. 100.

3. 96-97.

4. 128.

5. 126.

6. *Passim*; v. g. : 171, l. 5.

7. *Ibid.*

8. 122.

9. 166.

10. 157, l. 1.

11. 143 (144 : « couteau de barbier ».).

12. 126, l. 12.

13. 125 l. 9.

14. 129 l. 27.

15. 125 l. 9.

16. 58.

17. 70.

18. 76.

19. 57 suiv.

20. 81 suiv.

21. 62 (bœliers : 59; brebis : 65; boucs : 65).

22. 87-88.

23. Chiens *d'avant cour* : 89. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse de chiens de garde puisque ailleurs (82) il est question de *porcs d'avant cour*.

24. 91 suiv.

sont creusés à travers le pays¹, qui permettent d'arroser les champs (le terme *arroseur* est même employé, dans ce Code, à peu près comme synonyme de *cultivateur*²). Nous constatons que l'on cultive les oignons³, des arbres fruitiers⁴ : grenadiers, poiriers, pommiers⁵, la vigne⁶, l'orge⁷.

Un article⁸ nous apprend qu'il y a des *corporations* d'agriculteurs.

Du fait de la possession, du louage ou de l'administration des champs résultent des impôts, contributions, travaux, etc., au profit du roi, du temple ou de la communauté⁹.

On loue des locaux (étables¹⁰, maisons¹¹, villages même¹²), des objets (plats et plateaux en métal¹³), des animaux (bœufs¹⁴, chevaux¹⁵), des personnes¹⁶.

Signalons, parmi les *comestibles* et les *boissons* : le pain¹⁷ la viande de bœuf, de chevreau, d'agneau, de mouton¹⁸, de porc¹⁹, le beurre et le fromage, le miel²⁰ ; — on a du vin²¹ et de la bière²².

1. 162.

2. 48-49 et n° I, A § 40-41. Voir Hroz. 42 note 1.

3. 101 l. 4.

4. 109.

5. 104-105.

6. 101 ; 113.

7. 161, etc.

8. 49 l. 54.

9. Hroz. 31 note 14.

10. 145.

11. 146.

12. 146.

13. 157.

14. 78.

15. 152.

16. 42 ; 147 ; 150 ; 158 ; 176 B, l. 23^c suiv. ; 167.

17. Levain 181, l. 47 ; blé (orge) 161, etc.

18. 186.

19. 181 l. 45 (son prix). Citons l'art. 90 qui ne manque pas de saveur : *Si un chien dévore du saindoux, le maître du saindoux le prend et le tue, ensuite il prend le saindoux de son ventre. Il n'y a pas de compensation.*

20. Cf. 181.

21. 164 ; 183, l. 4.

22. 167.

On utilise les *métaux*. D'abord, les amendes, les salaires, les prix des animaux, des denrées, etc., sont indiqués surtout en sicles (ou même en *mines*¹) d'*argent*². On a des lances dont la pointe³ est en *bronze*; le bronze est, quelquefois du moins, un ornement du harnachement des chevaux ou des mulets⁴. On fait usage de plats ou de plateaux en bronze aussi⁵ et d'autres en cuivre⁶, de récipients en cuivre⁷, de *figures*(?) de cuivre⁸, de couteaux et de rasoirs en cuivre⁹.

Au point de vue *religieux*, nous apprenons peu de chose. On mentionne le dieu¹⁰ Soleil et le dieu Teshup¹¹. Il est question de prêtres¹² et aussi de sacrificateurs¹³, semble-t-il: de vêtements pour le sacrifice¹⁴. Avant de partir pour une expédition — guerrière, sans doute — on fait un oblation de fine farine ou une libation de vin¹⁵; et, afin de trouver sa maison intacte quand on reviendra, on la « consacre » par l'oblation d'un mouton, de 10 pains, d'une mesure de bière¹⁶. On fait aussi une oblation de fine farine pour consacrer la limite d'un champ que l'on acquiert¹⁷. Il est un autre¹⁸ cas pour lequel on offre en sacrifice 5 moutons, 30 pains, 3 mesures de bière : « si sur une semence une

1. 5.

2. Par ex. : 180 l. 39; 182 III Rev. 1.

3. 126 l. 12 (*its*) SHI-KAK. — D'après les monuments, cette pointe était triangulaire.

4. 129. l. 26-27.

5. 157, l. 1-4.

6. 160-161, l. 14 et 16.

7. 160 (*erû*) PISAN.

8. 126 l. 13.

9. 143-144.

10. HROZ. : *déesse*.

11. J69.

12. 200 A l. 25.

13. 168.

14. 182.

15. 164.

16. 168.

17. 169.

18. 166-167.

(autre) semence quelqu'un sème » et qu'il y passe la charrue.

Dans ce Code, il n'est pas question de *contrat* de mariage. Ce sont les parents qui disposent de leur fille, moyennant « le prix d'achat » de la femme. Le mariage peut être (s'il ne l'est pas toujours), précédé de fiançailles par lesquelles « la fille est liée à l'homme¹. »

Il est difficile de voir à qui est confiée l'administration de la justice: il n'est guère question du tribunal qu'une fois².

LES ARTICLES DU CODE³.

Tels qu'ils se présentent actuellement, les articles ne paraissent pas groupés autour de *titres* nettement divisés: mais il n'est pas hors de doute que les scribes⁴ de nos tablettes aient respecté⁵ l'ordre qui existait peut-être dans le *Codex* original. On pourrait cependant proposer trois *rubriques*, à condition que ce soit d'une manière tout à fait générale: I. Des Personnes; II. Des Animaux; III. Des Choses (puis, quelques articles, intéressants d'ailleurs, relatifs aux Personnes et aux Animaux).

Les articles les plus nombreux ont pour objet le vol, le louage, l'homicide, les coups et les blessures.

Souvent le législateur fait observer que la Justice n'est pas aussi sévère qu'autrefois: les sanctions sont adoucies; bien

1. Cf. 29.

2. 38.

3. Nous utiliserons les deux traductions citées ci-dessus quand elles ne diffèrent pas profondément. Nous suivrons de plus près Hvozny qui a une compétence spéciale; mais naturellement des réserves s'imposent toujours sur l'exactitude rigoureuse de la traduction de textes écrits en une langue encore mal connue. Nous ne prétendons pas nous faire juge de cette exactitude.

4. Ceux de la tablette I étaient *Khanima-ilim-ish*, avec l'assistance de ses élèves, les petits-fils de *Karunuvash*, et un autre *Khanima-ilim-ish*. Hvoz. p. 99 l. 1-4 du Bord gauche.

5. Cf. Hvoz. p. 100-101, note 1.

des fois, il indique quelle était jadis la peine précise (amende ou autre) infligée à tel ou tel délit.

1. « Si quelqu'un tue, avec préméditation, un homme —
« ou une femme — il doit rendre le cadavre; il doit aussi
« donner 4 personnes, hommes ou femmes. Il acquitte ainsi
« sa dette.

2. « Si quelqu'un tue, avec préméditation, un — ou une —
« esclave, il doit rendre le cadavre, il doit aussi donner
« 2 personnes, hommes ou femmes. Il acquitte ainsi sa
« dette.

3. « Si quelqu'un blesse grièvement un homme — ou
« une femme — libre, et qu'il en meure, si sa main seule
« pêche¹, il doit rendre le cadavre, il doit aussi donner deux
« personnes. Il acquitte ainsi sa dette².

4. « S'il s'agit d'un — ou d'une esclave, le meurtrier
« devra rendre le cadavre et donner une personne³.

5. « Si⁴ quelqu'un tue un marchand de la ville de Khatti
« à cause de son savoir, il donne... mines d'argent; il doit
« aussi donner une indemnité égale à 3 fois l'avoir. Que si
« quelqu'un n'a pas pris l'avoir, mais qu'il ait tué cepen-
« dant avec préméditation (c'est-à-dire : si ce sont des
« motifs personnels, et non pas le vol qui ont déterminé
« l'homicide) il ne donne que 6 mines d'argent. Si sa main
« seule a péché, il ne donne que 2 mines d'argent.

6. « Si une personne, un homme ou une femme, meurt
« dans une ville quelconque (l'héritier coupe et prend
« 100 *gibeshshar*⁵ du champ du *circuit* où elle meurt⁶.

7. « Si quelqu'un blesse une personne libre ou fait

1. C'est-à-dire : si c'est par hasard, sans préméditation.

2. *Ex.* XXI, 12-13... S'il n'a pas eu cet homme en vue, mais que Dieu l'ait présenté à sa main, je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier.

3. Cf. *Ex.* XXI, 20.

4. Cet art. est emprunté au n° 4 qui est plus clair, et d'après ZIMMERN, p. 5, n. 4.

5. Mesure de longueur et de surface Hroz. p. 7, n. 23.

6. Code Hammur. 207.

« tomber ses dents, autrefois on donnait 1 mine d'argent,
 « mais maintenant il donne 20 sicles d'argent. Il acquitte
 « ainsi sa dette.

8. « S'il s'agit d'un esclave, l'amende et de 10 sicles¹.

9. « Si quelqu'un frappe une personne à la tête, autre-
 « fois on donnait 6 sicles d'argent — dont 3 sicles d'argent
 « pour le blessé et 3 sicles d'argent pour le Palais, — mais,
 « maintenant, le roi a aboli (l'amende) pour le Palais; c'est
 « pourquoi il n'y a plus que le blessé à recevoir 3 sicles
 « d'argent.

10. « Si quelqu'un frappe une personne, la met à mal
 « et dans l'impuissance de travailler, il doit en échange
 « fournir une (autre) personne; et dans sa maison elle tra-
 « vaille, pendant que celle-là guérit. Puis lorsque celle-là
 « guérit, alors il donne 6 sicles d'argent. De même, il
 « donne au médecin² son salaire³.

11 et 12. Pour un bras ou une jambe cassés, amende de
 20 sicles d'argent s'il s'agit d'un homme libre; — 10 sicles,
 s'il s'agit d'un — ou d'une — esclave⁴.

17. « Si quelqu'un fait avorter une femme enceinte de
 « 10 mois, il doit payer 10 sicles d'argent⁵; si c'est le 6^e
 « mois, il doit payer 5 sicles d'argent. Il acquitte ainsi sa
 « dette⁶.

18. Pour une esclave enceinte de 10 mois, 5 sicles d'ar-
 gent⁷.

1. *Ex.* XXI, 27.

2. Hammurabi (Code, 215-227) fixe le salaire des médecins ou chirurgiens, en divers cas.

3. *Ex.* XXI, 19.

4. Pour un nez brisé, une mine d'argent : 13 cf. Hammu. 197; s'il s'agit d'un esclave, 3 sicles : 14; pour l'oreille fendue, 12 ou 3 sicles d'argent, suivant qu'il s'agit d'un homme libre ou d'un esclave : 15 et 16.

5. C'est l'amende fixée par les Codes shumérien (*CLAY Miscell.* Pl. XVI, 1-5) et de Hammur. 209, sans rien préciser pour le temps de la grossesse.

6. Ham. 209; *Ex.* XXI, 22-25.

7. Sans rien déterminer pour la date de la grossesse, le Code shumér. impose 1/3 de mine (l. c., l. 6-10) et celui de Hammur. art. 213, 2 sicles.

19^a. « Si un Lûyen a volé un — ou une — Hittite et l'a
« emmené au pays de Lûya¹ et que son maître (réussisse)
« à s'en emparer, (le voleur) doit livrer sa maison.

19^b. « Si, au contraire un Hittite en pays hittite a volé
« un Lûyen et l'a emmené au pays de Lûya — autrefois,
« il devait donner 12 personnes; — maintenant, il ne doit
« plus donner que 6 personnes. Il acquitte ainsi sa dette².

27. « Si un homme prend sa femme³ et l'emmène dans
sa maison, » il verse la dot aux parents de sa femme. Si
celle-ci meurt, les parents rendent à l'homme son bien, et
lui, il prend la dot. « Mais si la femme meurt dans la mai-
son de son père, » le mari ne prend pas la dot pour ses
enfants.

28^a. Si une fille était promise à un homme et qu'un autre
l'épouse, elle doit rendre au premier ce qu'il lui avait donné,
mais ses parents n'ont rien à rendre.

28^b. Si ce sont les parents qui la donnent à un autre, en
ce cas, ils doivent rendre ce qu'ils avaient reçu.

29. « Si une fille est liée (fiancée) à un homme et qu'il
« lui ait donné le prix d'achat (de la femme), mais qu'en-
« suite les parents combattent cela et l'ôtent à l'homme,
« alors ils restituent 2 fois le prix d'achat (de la femme⁴.)

30. Si l'homme refuse la jeune fille avant de l'avoir épou-
sée, il perd le prix qu'il a versé⁵.

31. « Si un homme libre s'éprend d'une esclave et qu'ils
« aillent ensemble, qu'il la prenne pour femme et qu'ils
« fassent une maison et des enfants, mais qu'ensuite ils se
« fassent du mal l'un à l'autre ou se brouillent, alors ils

1. Lûya serait Arzawa. Hroz. 14 n. 7.

2. Autres cas relatifs aux esclaves que l'on volerait ou qui se seraient
enfuis.

3. Ni dans cet art. ni dans un aucun autre, il n'est question de contrat
de mariage. Dans le Code de Hammurabi, art. 128 : « Si quelqu'un a épousé
une femme sans contrat, cette femme n'est pas épousée. »

4. Code Ham. 160.

5. Id. 159.

« partagent la maison ; l'homme prend les enfants, mais la
« femme en prend un.

32-33. Même droit si un esclave épouse soit une femme libre, soit une esclave.

35. « Si un mêleur d'onguents ou un pasteur épouse une
« femme libre, il ne lui donne pas le prix d'achat (de la
« femme), et elle devient esclave pour 3 ans¹.

40. « Si un homme d'armes périt et qu'un vassal vienne
« et dise : « ceci sera mon service², et ceci mon fief! » —
« alors, il pourvoit au champ de l'homme d'armes, et il
« prend (aussi) et fait son service³. S'il refuse le service, il
« perd aussi le champ vacant de l'homme d'armes, et les
« gens de la ville le cultivent. Si le roi donne un prisonnier
« de guerre, on lui donne le champ, et il devient homme
« d'armes.

41. Mêmes dispositions si c'est le vassal qui meure et que l'homme d'armes se comporte comme le vassal de l'article 40.

42. « Si quelqu'un loue une personne et qu'elle aille dans
« le camp et meure, si le prix du louage est donné, alors il
« ne compense pas ; si son prix de louage n'est pas donné,
« il donne une personne. Comme prix de louage, il donne
« 12 sicles d'argent, et comme prix de louage d'une femme
« il donne 6 sicles d'argent.

46 « Si, dans une ville, quelqu'un reçoit comme présent
« des terres, un fief, il fait le service (du champ, du fief).
« Si peu de champ lui est donné, il ne fait pas le service
« (du champ), mais (ceux) de sa maison paternelle le font.
« S'il prend les terres du maître du présent comme il
« prend le service d'armes, ou que les hommes de la ville

1. Art. 36 (interprét. Hnoz.) Si un esclave donne le cadeau conjugal à un fils libre et prend celui-ci (comme époux de sa fille), en ce cas, personne ne le fait sortir (de son nouveau milieu social?)

2. Charge ou service d'armes.

3. Cf. *supra* p. 4, les charges qui étaient inhérentes à l'exploitation des champs.

« lui donnent des terres, alors il fait le service des terres¹.

49. « Si un *arroseur*² vole, il n'y a pas de compensation
« (à lui imposer). S'il (fait partie) d'une corporation, alors
« sa corporation restitue. Quand on les a tous pris (comme)
« voleurs, on les a tous maltraités ou bien on les a mis en
« détention. Aussitôt qu'on a saisi celui-ci, aussitôt qu'on
« a saisi celui-là, on les a mis dans la cellule royale.

51. « Autrefois, qui était devenu tisserand dans la ville
« d'Arinna, sa maison était libre, ses associés et sa parenté
« étaient libres; mais, maintenant, sa maison est libre; ses
« associés et sa parenté s'acquittent du service (des terres,
« etc.).

« Pareillement, dans la ville de Zippalanda. »

53. « Si un homme d'armes et son associé sont ensemble
« et se font du mal, » ils partagent leur maison (gens et
bétail.) La majeure partie est pour le premier.

54. « Autrefois les guerriers Manda, les guerriers Shâla,
« les guerriers de la ville de Tamalki, les guerriers de la
« ville de Khatrâ, ceux de la ville de Zalpa, ceux de la ville
« de Tashkhinia et ceux de la ville de Khemuva, les archers,
« les ouvriers en bois, les pages d'écurie et les écuyers ne
« faisaient pas le service (du champ, etc.), ils n'exécutaient
« pas la charge du (champ, etc.).

56. (Interprét. *mroz.*). De l'obligation d'aller dans un
camp fortifié pendant une expédition du roi, et de cueil-
lir des raisins dans la vigne des ouvriers en métaux per-
sonne n'est libre. Les jardiniers font tout le service (du
champ, etc.).

57. « Si³ quelqu'un vole un grand bœuf — si ce bœuf
« n'a pas un an, ce n'est pas (encore) un grand bœuf; si
« c'est un bœuf de deux ans. (en ce cas) c'est un grand

1. A l'art. 47 A, il s'agit de champs reçus comme présent du *roi*. Ils sont exempts d'impôts (*service*).

2. Cf. *supra*, p. 186.

3. Pour 57-60, cf. *Ex.* XXII, 1-4.

« bœuf, — autrefois, on devait donner 30 bœufs; aujourd'hui, il n'est tenu de donner que 15 bœufs (à savoir) : 5 bœufs de deux ans, 5 bœufs d'un an, 5 bœufs au-dessous d'un an. Il acquitte ainsi sa dette. »

58. « Si quelqu'un vole un grand cheval — s'il n'a pas un an, ce n'est pas (encore) un grand cheval, s'il a un an, ce n'est pas encore un grand cheval; s'il a deux ans, (en ce cas) c'est un grand cheval — autrefois, on devait donner 30 chevaux; aujourd'hui, il n'est (plus) tenu de donner que 15 chevaux (à savoir) : 5 chevaux de deux ans, 5 chevaux d'un an, 5 chevaux de moins d'un an. C'est ainsi qu'il acquitte sa dette. »

59. « Si quelqu'un vole un bélier, autrefois on devait donner 30 moutons; aujourd'hui, il ne doit (plus) donner que 15 moutons (à savoir) : 5 brebis de laine, 5 béliers, 5 agneaux. Il acquitte ainsi sa dette. »

63 « Si quelqu'un prend un bœuf de labour, autrefois on devait donner 15 bœufs; aujourd'hui, il ne doit (plus) donner que 10 bœufs (à savoir) : 3 bœufs de deux ans, 3 bœufs d'un an, 4 au-dessous d'un an. Il acquitte ainsi sa dette.

64. Sanction analogue s'il s'agit d'un cheval d'attelage.

67 « Si quelqu'un vole une vache, autrefois on devait donner 12 bœufs; aujourd'hui il ne doit (plus) donner que 6 bœufs (à savoir) : 2 bœufs de deux ans, 2 bœufs d'un an, 2 bœufs au-dessous un an. Il acquitte ainsi sa dette »

68 Sanction analogue s'il s'agit d'une jument de trait.

74 « Si quelqu'un casse la corne d'un bœuf ou le pied d'un bœuf, il prend pour soi ce bœuf, mais il doit donner au propriétaire du bœuf un bon bœuf, mais si le propriétaire du bœuf dit : « Je prends plutôt mon bœuf » il peut prendre son bœuf, mais (le voleur) doit lui payer 2 sicles d'argent. »

75. « Si quelqu'un attelle un bœuf, un cheval, un mulet, un âne et que l' (animal) meure, ou que le loup le dévore,

« ou qu'il périsse (n'importe de quelle autre manière), il doit lui (au propriétaire) donner l'équivalent; mais s'il dit : « C'est plutôt par la main de Dieu¹ (ou : *du dieu*) qu'il est mort! » il est obligé de jurer cela.

77^a. « Si quelqu'un frappe une vache pleine et la fait avorter, il doit payer 2 sicles d'argent; si quelqu'un frappe une jument pleine et la fait avorter, il doit payer 2 sicles d'argent (Var. : 3 sicles).

77^b. « Si quelqu'un crève l'œil d'un bœuf ou d'un cheval, il doit payer 6 sicles d'argent. Il acquitte ainsi sa dette. »

79. « Si des bœufs vont dans un champ, le propriétaire du champ peut les prendre et les atteler un jour; mais quand les étoiles paraissent, il doit les rendre à leur propriétaire. »

81. « Si quelqu'un vole un porc d'engrais, autrefois on devait donner une mine d'argent; aujourd'hui il n'a (plus) à donner que 12 sicles d'argent. Il acquitte ainsi sa dette².

86. « Si un porc va dans une prairie, un champ ou un jardin, et si le propriétaire de la prairie, du champ ou du jardin le blesse et qu'il meure, il doit rendre le (cadavre) à son propriétaire. S'il ne le rend pas, on le met en détention.

87-88. Pour avoir causé la mort d'un chien on est frappé d'une amende de 20 ou de 12 sicles d'argent, suivant qu'il s'agit d'un chien de berger ou d'un chien d'éleveur de chiens.

91. « Si quelqu'un vole des abeilles dans une ruche — autrefois, on donnait 1 mine d'argent, — mais, maintenant, il donne 5 sicles d'argent. Il acquitte ainsi sa dette³.

1. Cf. pour cette expression, p. 189, n. 2.

2. Suivent 5 articles relatifs aux porcs (vol, blessures, etc.).

3. Pour le vol d'« une ruche, de 2 ruches », autrefois le voleur était fait proie des abeilles; maintenant il paye 6 sicles (3 sicles, s'il n'y a pas d'abeilles dans la ruche.)

94. « Si un homme libre vole dans une maison, il doit
 « donner tout ce qu'il a volé; autrefois, les voleurs devaient
 « donner, en outre, 1 mine d'argent; aujourd'hui, ils ne
 « doivent plus donner que 12 sicles d'argent. S'il a volé
 « beaucoup, on lui impose beaucoup; s'il a volé peu, on lui
 « impose peu. Il acquitte ainsi sa dette.

95. « Si un esclave, pille une maison, il doit donner tout
 « ce qu'il a volé. (En outre), le voleur doit payer 6 sicles
 « d'argent; on coupe à l'esclave son nez et ses oreilles, et
 « on le rend à son maître. S'il a volé beaucoup, on lui
 « impose beaucoup; s'il a volé peu, on lui impose peu. Si
 « son maître dit : « Pour lui je restituerai! » alors, il resti-
 « tuera; mais s'il refuse, il livrera l'esclave lui-même.

96-97. Pour du grain volé au grenier, le voleur doit
 rendre le grain et payer 12 sicles d'argent s'il est homme
 libre; s'il est esclave 6 sicles.

98. « Si un homme libre met le feu à une maison, il
 « doit rebâtir la maison; quant à ce qui périt qui était dans
 « la maison, soit homme, soit bœuf, il ne le restitue pas.

100. Si l'incendie est le fait d'un esclave, on coupe les
 « oreilles et le nez du coupable (même si son maître offre
 « les indemnités), et on le rend alors à son maître. Si celui-
 « ci ne paye pas les indemnités, c'est à l'esclave de les
 « acquitter.

101-104. Amendes pour vol d'arbres.

105-118. Incendie (et autres dommages) de jardins ou de
 champs.

119-144. Autres vols : portes (127), briques (128).

145-152. Location de locaux — (puis *lacune*).

157. Prix de *location* d'un *plat de bronze* du poids d'une
 mine : 1 sicle d'argent par mois; — pour un *plat de cuivre*
 du poids de 1/2 mine : 1/2 sicle par mois; — pour un pla-
 teau du poids d'une mine : 1/2 sicle par mois.

158. Salaire du travailleur qui lie les gerbes et les charge
 sur un chariot; salaire de la cuisinière(?)

159-161. Salaires de charretiers et de forgerons.

162. Sur la dérivation des eaux d'un canal.

164-165. « Si quelqu'un va pour aller à cheval (en guerre?), alors il fait ce choix : il met dans le vaisseau du sacrifice de la fine farine ou du vin. Alors, il donne 1 mouton, 10 pains, 1 *pikhu* de bière; alors il consacre sa maison : lorsqu'une année s'écoule, alors il atteint (il retrouve en bon état) le front de sa maison.

166-167. « Si quelqu'un sème une semence sur une (autre) semence, qu'on y mette la charrue, qu'on attelle des bœufs d'attelage, et qu'on dirige de ceux-ci la face par ci, de ceux-là la face par là : les hommes meurent et les bœufs meurent, et celui qui antérieurement ensemencait le champ (le) prend. Autrefois on faisait cela.

« Mais maintenant, on donne 1 mouton comme remplaçant de l'homme, 2 moutons comme remplaçants des bœufs, 30 pains, 3 *pikhu* de bière, et on les sacrifie (*consacre*). Et qui ensemencait le champ antérieurement le cultive (*arrose*).

168. « Si quelqu'un consacre la limite d'un champ, il amène 1 sacrificateur. Le maître du champ coupe une mesure de champ et le (prêtre) le prend. Et qui consacre la limite donne 1 mouton, 10 pains, 1 *pikhu* de bière : alors il consacre le champ.

169. « Si quelqu'un acquiert un champ, alors il consacre la limite ; il prend de la farine, il la sacrifie à la déesse¹ du Soleil et il dit : « Mon plant dans la terre tu as planté ! » Il dit cela. La déesse du Soleil ou Dieu Teshup, il n'y a pas de choix².

172. « Si quelqu'un met en liberté un homme libre, au nouvel an, alors il donne son remplaçant : mais si c'est un esclave, il donne 10 sicles d'argent.

1. HROZ.; ZIMMERN : *Sonnengott* (p. 27, 54).

2. C'est-à-dire : On ne doit sacrifier, en ce cas, qu'à la déesse du soleil ? (Note de Hroz. p. 131, n. 34.)

173. « Si quelqu'un combat la justice du roi, sa maison
« devient (= sera réduite à) un amas de morts. Si quelqu'un
« combat la justice d'un dignitaire, on lui coupe la tête. Si
« un esclave s'élève contre son maître, il va dans le grand
« pot¹.

174. « Si parmi des hommes qui se battent un tel meurt.
« le (coupable) donne 1 personne.

175. « Si un berger ou un mêleur d'onguents prend une
« femme libre, elle est esclave pour 2 ans ou pour 4 ans.
« On ceint² ses enfants et personne ne prend les ceintures.

176^a-177. Articles divers, intéressants d'ailleurs.

178-186. Prix d'animaux, boisson, comestibles, etc.

187. « Si quelqu'un a commerce avec une vache, puni-
« tion : il meurt³. On l'amène dans la cellule du roi, et le
« roi le tue et le roi le fait vivre. Mais au roi il ne vient pas
« (pour demander sa grâce) ?

189. « Si un homme a commerce avec sa propre mère,
« punition : il meurt⁴. Si un homme a commerce avec la
« fille, punition. Si un homme a commerce avec le fils,
« punition.

190. Mais si, homme ou femme, ils viennent librement,
« il n'y a pas de punition, Si un homme a commerce avec
« la belle-mère, il n'y a pas de punition : mais si son père
« est vivant, punition.

191. Point de punition pour un homme libre cohabitant
avec une femme libre.

192. « Si l'homme d'une femme meurt, son épouse prend
« la part du conjoint.

193. « Si un homme prend une femme⁵ et que l'homme

1. C'est-à-dire, probablement : il est tué (échaudé? noyé?) dans un grand vaisseau (v. g. : chaudron) Huoz. p. 133 n. 21.

2. Marque des esclaves temporaires?

3. In 187, 188, 199, voir *Ex.* XXII, 19; *Lev.* XVIII, 23 et XX, 15-16.

4. Voir Code Hamm. 154, et *Lev.* XVIII, 6-7.

5. Loi du lévirat; on ne mentionne pas, comme condition, l'absence d'enfant (Cf. *Deut.* XXV, 5-10; *Gen.* XXXVIII, 8.

« meure, sa femme prend son frère ; ensuite, son père la
 « prend. Si la deuxième fois aussi son père meurt, alors
 « un frère de l' (homme décédé), quelque femme qu'il
 « ait prise, la prend. Pas de punition.

194. « Si un homme libre a commerce avec des esclaves,
 « avec celles-ci et celles-là, pas de punition¹. Si des parents
 « ont commerce avec une femme libre, pas de punition. Si
 « un père et son fils ont commerce avec une esclave ou une
 « prostituée, pas de punition.

195. « Si un homme a commerce avec la femme de son
 « frère², tandis que son frère est vivant, punition.

« Si un homme épouse une femme libre, puis a commerce
 « avec sa fille, puis avec sa mère ou la sœur (de cette fille),
 « punition.

197. — 198. « Si un homme saisit³ une femme dans les
 « monts, c'est un crime de l'homme et il meurt. Mais s'il la
 « saisit dans la maison, la femme a péché aussi ; la femme
 « meurt. Si le mari de la femme les surprend, il peut les tuer :
 « il n'y a pas de punition pour lui.

« S'il les amène à la porte du Palais et dit : « Que ma
 « femme ne meure pas ! » et qu'il fasse (ainsi) vivre sa
 « femme, il fait vivre de même l'homme adultère. S'il dit :
 « Que tous deux meurent ! » alors ils reçoivent la punition.
 « Le roi les tue et le roi les fait vivre. »

Avec l'art. 200 finit la 2^{me} tablette⁴ (KBo VI n° 13). Le
 duplicatum de cette tablette porte ce *colophon* : Tablette 2
 (Série) : « *Si des vignes* ». Elle est finie⁵. »

1. Lev. XIX, 20.

2. Lev. XX, 21.

3. Pour 197-198, cf. Code Hamm. 629, et Lev. XX, 10.

4. Elle commence par ces mots : *Si des vignes*, art. 101 de la numér.
Hroz.

5. La 1^{re} tablette finit ainsi : « Khanima-ilim-ish, le scribe, fils du jar-
 « dinier, petit-fils du chef des scribes, et les petits-fils de Karunuvash,
 « homme *khalipish* du pays supérieur. et les petits-fils de Khanima-ilim-
 « ish, chef des bergers. (A la fin de la ligne quelques mots grattés ; peut-
 « être : « *il a écrit.* »

2. *Traité de paix et d'alliance*¹
entre Khattusil, roi des Hittites, et Ramsès II, vers 1270.

Les épisodes de la lutte entre l'Égypte et les Hittites et le traité qui y mit fin étaient déjà connus grâce aux inscriptions égyptiennes du temple de Karnak.

Une version *babylonienne* du traité a été découverte récemment à Boghaz-keui et publiée en 1918. Voici quelques-unes des conclusions qui paraissent résulter de l'étude comparée des deux textes (égyptien et babylonien) du traité.

1. Le traité primitif aurait été élaboré à Boghaz-keui en babylonien, entre plénipotentiaires égyptiens et hittites, au nom de Khattusil, puis gravé sur une plaque d'argent et envoyé à la cour d'Égypte.

2. Le pharaon, après avoir approuvé, aurait fait dresser, à son nom, par ses scribes babyloniens une *réplique* en cunéiformes qu'il aurait expédiée, gravée sur plaque d'argent, à Khattusil.

3. Les fragments de Boghaz-keui nous donneraient la copie de ce texte expédié par Ramsès II.

Et cela expliquerait l'accord général des deux textes, de Karnak et de Boghaz-keui, et les différences et les traits caractéristiques de la forme.

Ainsi, nous aurions à constater qu'au XIII^e siècle encore, comme à l'époque d'El-Amarna, le babylonien était employé comme langue diplomatique.

Notre traité — le plus ancien que l'on connaisse — n'a pas l'allure impersonnelle des traités modernes, on va le voir : il tient à la fois du contrat et de la lettre.

1. Publié en 1916 (H. H. FIGULLA et C. F. WEIDNER. *Keilschrifttexte aus Boghazköi.*) Etude du texte Égyptien et du texte babylonien par A. GARDINER et ST. LANGDON, in *The Journal of Egyptian Archaeology*, VI (1920) 179-205.

« Il en est ainsi ! Riamashesha-mai-Amana¹, le grand roi,
 « roi d'Égypte, le plus puissant, avec Khattushili², le grand
 « roi du pays Khatti, son frère, en vue de donner une bonne
 « paix, une bonne fraternité et d'obtenir un puissant
 « royaume (?), entre eux, tant qu'ils vivront et à jamais, ont
 « fait un traité.

« Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, le roi d'Égypte,
 « le puissant dans tous les pays, fils de Minmuaria, le grand
 « roi, roi d'Égypte, le puissant, fils du fils de Minpakhiri-
 « taria, le grand roi, roi d'Égypte, le puissant, à Khattus-
 « hili, le grand roi, roi du pays Khatti, le puissant, le fils
 « de Murshili, le grand roi, roi du pays Khatti, le puissant,
 « fils du fils de Shubbiluliamas, le grand roi, roi du pays
 « Khatti, le puissant, voici ! je donne bonne fraternité par
 « un traité (?) de l'Égypte avec Khatti, à jamais. Ainsi en
 « est-il.

« Voici ! (En ce qui concerne) les desseins du grand roi,
 « roi d'Égypte, et du grand roi, roi de Khatti depuis l'éter-
 « nité, au moyen d'un traité le dieu³ ne permettra pas
 « qu'ils se fassent la guerre entre eux, à jamais.

« Voici ! Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi
 « d'Égypte, en vue de réaliser les desseins que le dieu Sha-
 « mash et le dieu Teshup font pour l'Égypte avec le pays
 « Khatti, à cause de leurs desseins qui sont pour l'éternité,
 « de ne pas devenir méchamment (?) ennemis au point de se
 « faire la guerre, éternellement et de tout (temps).

« Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi d'Égypte,
 « en un traité (écrit) sur une tablette d'argent, avec Khat-
 « tushili, le grand roi, roi du pays Khatti, s'est fait son

1. Ramsès-meri-Amon = Ramsès II. Dans le texte hiéroglyphique : *R⁴a-
 messe-mi-Amwn.*

2. Khattusil.

3. *AN-lim.*

« frère, à partir de ce jour, pour donner bonne paix et bonne
« fraternité entre eux. à jamais.

« Et nous avons fait fraternité, paix et bienveillance
« mieux que (n'étaient) la fraternité et la paix du temps
« précédent, qui étaient entre Égypte et Khatti.

« Voici! Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi
« d'Égypte, est en bonne paix et bonne fraternité avec
« Khattushili, le grand roi, roi du pays Khatti. Voici!
« Les fils de Riamashesha-mai-Amana, le roi d'Égypte,
« sont en paix (et) sont frères les fils de Khattushili. le
« le grand roi, le roi du pays Khatti, pour jamais; et ils
« sont en accord avec nos desseins de (notre) fraternité et
« de ne (notre) paix.

« Et l'Égypte avec le pays de Khatti — ils sont en paix,
« ils sont frères comme nous, pour jamais.

« Et Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi d'Égypte,
« ne passera pas au pays Khatti pour en emporter quoi
« que ce soit à jamais; et Khattushili, le grand roi, roi de
« Khatti, ne passera pas en Égypte pour en emporter quoi
« que ce soit à jamais.

« Voici le décret d'éternité que le dieu Shamash et le
« dieu Teshup ont fait pour l'Égypte et le pays Khatti,
« pour faire paix et fraternité en vue de ne plus donner¹
« d'hostilité entre eux.

« Et voici! Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi
« d'Égypte, s'engage à faire la paix à partir de ce jour.

« Voici! Égypte et Khatti sont en paix, et ils sont frères
« à jamais.

« Et si un autre ennemi marche contre le pays Khatti,

1. *La-a na-da-a-ni.*

« et que Khattushili, le grand roi du pays Khatti envoie me
 « dire : « Viens à moi, à mon secours contre lui! » Alors,
 « Riamashesha-mai-Amana, le grand roi, roi d'Égypte,
 « enverra ses troupes et ses chars et il battra¹ ses ennemis,
 « et il rendra confiance(?)² au pays Khatti.

« Et si Khattushili, le grand roi, roi du pays Khatti,
 « devient irrité contre les serviteurs et qu'ils pèchent contre
 « lui, alors toi, envoie à Riamashesha, le grand roi, roi
 « d'Égypte, à ce sujet; aussitôt, Riamashesha-mai-Amana
 « enverra ses troupes et ses chars, et ils détruiront tous
 « ceux contre qui tu es devenu irrité. »

Clauses réciproques, et en termes identiques (correspondant à celles des deux derniers paragraphes) en faveur du pharaon.

Le texte de la clause suivante est en très mauvais, aussi bien dans l'instrument égyptien que dans l'instrument hittite.

La suite ne nous est connue que par le texte hiéroglyphique. Il y était question de l'extradition des émigrés de marque et des fuyards de moindre importance réfugiés soit d'Égypte en pays khatti, soit de pays khatti en Égypte. On y prenait à témoin « un millier » de dieux et de déesses (mais on ne donnait le nom propre que de quelques-uns, par ex. : Astarté, Iskhara (*I-s-*kh-r**)).

Puis, on promet des bénédictions ou des malédictions de la part d' « un millier de dieux du pays de Khatti et « d'un millier de dieux du pays d'Égypte », suivant que l'on gardera ou que l'on violera les clauses du traité.

On promet l'amnistie aux extradés, et, finalement, on décrit la plaque d'argent sur laquelle est gravé le traité.

1. *I-da-ak-ku*.

2. *Ti-il-la-ta*.

ARTICLE III

En Babylonie.*A. — Sous les rois Cassites.*

De rudes montagnards du Zagros, les Cassites, venaient de loin en loin *razzier* les grasses campagnes de l'« eden » babylonien. Vers la fin du xviii^e siècle, ils finirent par fonder une dynastie à Babylone. Ils étaient encore à demi barbares mais, par leur commerce journalier avec les gens du pays, ils ne tardèrent pas à se civiliser.

D'épaisses ténèbres couvrent la Babylonie entre les xvii^e et xii^e siècles.

Lorsque le jour reparait, le babylonien est devenu une langue mondiale; l'Égypte elle-même (nous l'avons vu) s'en sert pour sa correspondance officielle, non seulement avec l'Assyro-Babylonie, mais même avec ses suzerains de Canaan. Et ce fait en dit long sur ce que dut être l'activité des rois Cassites.

Rappelons ici les efforts qu'ils firent pour conserver libres les routes commerciales vers la Syrie et le Nord; ils en écrivaient aux pharaons d'Égypte; mais l'action des uns et des autres était paralysée par la poussée des Hittites — au grand avantage d'Ashshur dont l'activité inquiète commençait précisément à préoccuper Babylone.

La Littérature de cette période est riche surtout en « papiers d'affaires »; mais nous avons aussi de cette époque quantité de tablettes scolaires, exercices de lecture et modèles d'écriture, état des bergeries royales et sacerdotales, pièces historiques, mathématiques, médicales.

a. — *Kudurrus*¹.

Les *kudurru*² sont des *duplicata* de titres de propriété; le vrai titre de propriété était constitué par un acte scellé³. On connaît deux sortes de *kudurru* : les uns sont des pierres dures roulées, ou godets ovoïdes, et les autres des stèles taillées.

Les *kudurru* en pierre dure polie sont couverts de *textes* et de *bas-reliefs*; les *textes* énumèrent les conditions, les garanties, les noms des témoins et les divinités protectrices et les malédictions; les *bas-reliefs* représentent une série de figures bizarres : monstres, animaux, personnages, armes, qui, comme nous l'apprennent les *kudurru* eux-mêmes, ne sont autres que les représentations des dieux, de leurs armes, de leurs attributs.

Une bonne partie de ces petits monuments sont des *stèles taillées*, de formes et de dimensions assez différentes; elles tendent à se transformer en simples plaques rectangulaires ou en tablettes sans bas-reliefs.

Les actes royaux dont les *kudurru* sont des *duplicata* sont de trois sortes : 1° le plus souvent, il s'agit de donation faite par le roi à son enfant, au prêtre, au temple ou à des personnages de marque; 2° quelquefois, le document royal a pour objet d'affirmer, de confirmer ou de restaurer un droit de propriété préexistant, mais insuffisamment établi, ou contesté, ou tombé en désuétude; 3° quelquefois, il s'agit non pas précisément du droit de propriété, mais seulement de la concession de certains privilèges :

1. Voir DE MORGAN, *Déleg. en Perse*, I, 165; THUREAU-DANGIN RA XVI (1919), 117-120.

2. *Kudurru*, « pierre bornale »; plus souvent *narû* : shumer. : *na-ru-a* « pierre levée, stèle », ce qui ne veut pas dire que ces petits monuments aient jamais servi effectivement de bornes; ils n'avaient à cet égard qu'une valeur purement symbolique. RA I. c., 117.

3. Voir les textes cités par F. THUREAU-DANGIN, *l. c.*, 118-119.

exemptions de taxes, prestations, corvées. Ajoutons que quelques *kudurru* représentent des actes passés entre simples particuliers.

Le titre de propriété, ou tablette scellée, devait rester entre les mains de l'intéressé. *La stèle était placée probablement¹ dans un temple, afin d'assurer la publicité à l'acte sans doute, mais aussi afin de lui donner un caractère religieux.*

Tous les *kudurru* connus jusqu'à ce jour sont de provenance babylonienne².

KUDURRU DE L'ÉPOQUE DE MARDUK-APAL-IDDIN, 1129-1117³.

Le roi Meli-Shipak avait fait octroi d'une belle propriété à l'un de ses serviteurs. Après la mort du donateur, un des voisins du fief éleva une contestation sur un dixième de la propriété. Le différend fut réglé au profit du favori royal⁴.

« Le roi Meli-Shipak a octroyé à son serviteur Munna-
« bitta, fils de Dugga-melû, 30 *gurs* d'emblavure évaluée à
« 30 *qa* la grande aune. champ de la ville de Shaknanâ, au
« bord du canal Mè-kal-kal.

« Dans la bienveillance de son cœur et faveur, il a ainsi
« mandé : De ce champ le bord inférieur, sur le Nord, donne
« sur.... Akhuniêa, fils de Daian-Marduk; le bord supé-
« rieur, sur le Sud, sur la maison de... et la maison de

1. Pour certains cas, le fait est certain. Cf. *Textes élam. sémit.* I, 86 suiv.; I, 99 suiv., III, 47 suiv.; V, 2 suiv., 24 suiv.

2. Avant les Cassites, on mettait quelquefois sous la protection des dieux, des édifices ou des propriétés; mais, dans les textes connus jusqu'à ce jour, il ne s'agit pas de propriétés *privées*. Ainsi, on peut citer le Cône de fondation shumérien d'Entemena, mais il y est question de la *frontière du pays*; quant aux *pierres du seuil*, leurs textes se rapportent aux temples. L'obélisque de Manishtusu (vers 2700 av. J.-C.), ne peut être appelé *kudurru* que dans un sens large.

3. V. SCHEIL, *Délag. Perse*, t. III, 32 suiv.

4. On notera que le roi, pour constituer la *grande propriété*, achète comme un simple particulier à ses sujets, qui vendent de gré ou de force.

« Nan..., le pâtre, le jeune... Pour II... front supérieur, à
 « l'Ouest, le champ confine à la maison de Khimagu; quant
 « à quatre(?), front inférieur, à l'Est, il confine au verger
 « de la ville de Shakananà jusqu'au bord du canal Mè-kal-
 « kal. Quant à 15 *gurs* d'emblavure, face au désert, le bord
 « supérieur, au Nord, il confine à la ville d'AN-ZA-QAR, la
 « maison du pacage des ânes, et au ban de Bagdad; le bord
 « inférieur, au Sud, confine à la ville de Shubat-sharri, ban
 « de Bagdad, et aux plantations des Nakhassi... pan; le front
 « supérieur, à l'Ouest, au bord du canal Ararra, ban de
 « Bagdad; le front inférieur, à l'Est, confine au domaine
 « d'Izkur-Nabû, fils d'Arad-Ëa.

« Le roi Meli-Shipak délégua Kidin-Inurta, fils de Namri,
 « préfet de Bagdad, et Nabu-shum-iddin, fils de Shuzib-
 « Marduk, fils d'Arad-Ëa, scribe du roi; ils mesurèrent ce
 « champ et l'attribuèrent à Munnabitti. Cependant le roi
 « Meli-Shipak n'avait pas scellé l'acte. En la première année
 « du roi Marduk-apal-iddin, Akhuniëa, fils de Daian-Mar-
 « duk, éleva une contestation au sujet du verger. pour 3 *gurs*
 « 20 *ga* d'emblavure : « C'est là, dit-il, l'entrée de mon
 « champ! »

« Le roi Marduk-apal-iddin avisa Munnabittum et Kidin-
 « Inurta, préfet de Bagdad, l'ancien, le vendeur du champ;
 « Sir-shum-iddin, fils d'Akhu-bani, préfet de Bagdad, le
 « successeur, et les édiles anciens de Bagdad s'en vinrent.
 « Le roi Marduk-apal-iddin les interrogea. « Ce n'est pas
 « là, dirent-ils, l'entrée du champ d'Akhuniëa, c'est le
 « champ de Munnabitti! »

« Et le roi Marduk-apal-iddin délégua Sir-shum-iddin,
 « fils d'Akhu-bani, préfet de Bagdad, et Bêl-bashmé, fils
 « d'Arad-Ëa, le scribe; et ils levèrent la capacité de ce
 « champ; ils mesurèrent 30 *gurs* d'emblavure et l'adju-
 « gèrent à Munnabittum, fils de Dugga-melu. Le roi scella
 « avec le sceau de justice et octroya à Munnabittum l'aune
 « et le titre du champ.

« Assistèrent au scellé de l'aune et du titre du champ
 « avec le sceau de ce jugement. Libur-zauin-Èkur, officier,
 « Khashardu, *sukkal* du... Marduk-Kudurri-utsur, major-
 « dome, Uzib-Bêl, *sukkal*. et *Iqisha-Bau*, fils d'Arad-Èa,
 « préfet.

« Onques, dans l'avenir, dans le vieillissement des temps,
 « soit un fonctionnaire, soit un chef, soit un intendant, soit
 « un conseiller, soit un préfet, soit un gouverneur, soit un
 « *patesi*, soit un capitaine, soit un voisin, soit un lieutenant
 « qui, dans la préfecture de Bagdad serait établi, soit de la
 « tribu d'Akhuniêa, fils de Daian-Marduk, un quelconque
 « qui se lèverait, et au sujet de ce champ contesterait ou
 « ferait contester, réclamerait ou ferait réclamer, établirait
 « prélèvement, décimation, reculerait rigole, limite, chan-
 « gerait la borne, dirait : « ce champ n'est pas un don des
 « rois », si cet homme par peur des malédictions — celles-
 « ci même — instruirait un autre individu, en chargerait
 « un sot, sourd, aveugle, idiot, et cette pierre ferait enlever
 « et dans l'eau et le feu le jetterait, dans le sol cacherait,
 « dans un lieu obscur placerait, avec une pierre dégraderait,
 « l'inscription effacerait, ou encore, avec de la poussière
 « pour remplir la porte et le lieu boucherait son canal,
 « emporterait son arrosage, ou tramerait toute action mau-
 « vaise.

« Cet individu, que les dieux Anum, Bêl, Èa, Nin-khar-
 « sag, Sin, Nin-gal, Shamash, Aya, Bunênê, Malku-tsirû,
 « Sheru-Shish, Kittu, Mesharu, Marduk, Zarpanitum, Nabû,
 « Tashmetum, Inurta, Nin-karrak, Ilbaba, Bau, Damu,
 « Geshtinnam, Ishtar, Nanâ, Anunnitum, Adad, Shala,
 « Misharru, Nêr-urugal, Laz, Ishum et Shubula, Lugal-
 « girra, Meshlamtaê, Lugal-(gish)-a-tu-gab-lish, Ma'metum,
 « Lil, Nin-bat, Tishpak, Gû-silim, Nusku, Sadarnunna, Ib,
 « Nin-ê-gal, Shuqamuna, Shumaliya le dieu du roi et le génie
 « protecteur du roi, les grands dieux, tous ceux dont les
 « noms sont cités sur cette pierre-ci le regardent en colère

« et qu'ils le retirent de ciel et terre...; d'une malédiction
 « implacable de maladie qu'ils le maudissent! D'une lèpre
 « de mort, d'un état (?) grave que son corps soit revêtu, et
 « que, captif, il soit chassé des portes de la ville! Aux portes
 « de la ville qu'ils le fassent blottir! Tant qu'il vivra, qu'il
 « se presse aux portes du pays et qu'il ne puisse approcher
 « de ses habitants! Qu'ils l'affligent d'une hydropisie? Que
 « son corps ne soit pas enseveli en terre! Que son âme auprès
 « d'une âme ne puisse presser sa main... (*manque un mot*)
 « une drogue de vie une drogue de non vie qu'ils lui dé-
 « crètent, *qu'ils anéantissent son nom!* Qu'ils arrachent son
 « fondement! Qu'ils perdent sa progéniture et qu'ils ne mul-
 « tiplient pas ses enfants. »

ACTE DE DONATION AU PROFIT DU DIEU MARDUK¹.

En ce *kudurru*, il s'agit d'une propriété donnée au temple de Marduk, à Babylone. Le texte est gravé sur un galet de calcaire bitumineux.

« Nazi-Maruttash, roi des pays, fils de Kurigalzu, descen-
 « dant de Burnaburiash, le roi sans pareil, a donné à Mar-
 « duk, son seigneur, les champs en face de Babylone. Il a
 « donné à Marduk la ville de TUR-ZAGIN, de la tribu de
 « Muqqut GISU KIT, avec 4 localités et une emblavure de
 « 700 *gurs*. Là dessus, les gouverneurs ont dédommagé la
 « tribu de Muqqut GISH-KIT. 70 *gurs* d'emblavure, canton
 « de Risni, au bord du canal de Suri-GAL; 30 *gurs* d'em-
 « blavure, canton de Tiriqan, au bord du canal Daban, en
 « tout 100 *gurs* d'emblavure, évalués à 30 *qa* la grande
 « aune, au district de Bit Sin magir; 70 *gurs* d'emblavure,
 « canton de Shasaiki, au bord du Daban, etc., etc.

« Oncques à l'avenir des temps, parmi les chefs du pays,

1. V. SCHEIL, *Mémoires Délég. Perse*, t. II, p. 86-92, cf. t. I, p. 170-172.

« les gouverneurs, les directeurs ou gardiens de ces sols-ci,
 « quiconque au sujet de ces champs-ci ferait une réclama-
 « tion, leur imposerait une dîme, un prélèvement, tous les
 « grands dieux dont les noms sont commémorés sur cette
 « pierre-ci. les armes manifestées, les sièges représentés,
 « qu'ils le maudissent d'une malédiction funeste! Son
 « nom, qu'ils le perdent! Sa postérité qu'elle n'ait pas de
 « repos sur flanc, parmi les ruines (?). Que Marduk, le
 « puissant, répande comme l'eau la vie de ce champ-ci, etc.
 « Autrefois Kashakti-Shugab, fils de Nushku-na'id, sur
 « une stèle d'argile inscrivit ce document, et devant son
 « dieu le plaça. Sous le règne de Marduk-apal-iddin, roi des
 « légions, fils de Melishipak, roi de Babylone, sur cette
 « stèle le mur tomba et l'écrasa. Shukhuli-Shugab, fils de
 « Nibi-Shigu, sur une stèle de pierre nouvelle, une copie de
 « l'ancien texte écrivit et aux dieux voua. »

b. POÉSIE ÉPIQUE.

1. *Mythe d'Adapa*¹.

Adapa est à la pêche. Le vent du Sud le fait chavirer: alors il menace ce vent de lui briser les ailes²; et, par ses seules paroles, les ailes sont brisées; aussi, pendant *sept* jours, le vent du Sud ne souffle-t-il plus. Anu s'en inquiète et mande au ciel le mutilé.

Mais Èa, craignant un faux rapport, résout d'y envoyer

1. Amarna-Berl. 240 et VAS XII (1915) Pl. 5-7. St. LANGDON pense que cette rédaction d'El-Amarna est *cananéenne*, et non pas babylonienne, ni assyrienne. (*Le poème sumérien...* 94 note). Parmi les traductions, citons celles de P. DUORME (TR. 151 s.), de JENSEN (KB, VI 1, 94 s.) et de KNUDSON, *El-Am.* n° 356 Nous avons de ce Mythe 3 autres fragments, assez courts, de la Bibliothèque d'Ashurbanipal; l'un d'eux a été publié et traduit par V. SCHEIL (RT XX, 127 s.), le deuxième par A. STRONG (PSBA, 1894, 274 s.), et traduit aussi par V. SCHEIL (RT XX, 132 suiv.), et par P. DUORME (*l. c.*, 159 s.); enfin, le troisième se trouve dans JENSEN (KB VI, 1, p. XVII, s., il est parallèle au *Recto* du fragment d'El-Amarna.

2. Cf. t. 1, *Histoire...* : Jérusalem, p. 116.

Adapa lui-même. Il lui *révèle le mot de passe* et lui fait revêtir des habits de deuil. A la porte d'Anu, Tammuz et Gishzida¹ lui demanderont : « Pourquoi ce vêtement de deuil ? » Adapa répondra : « Parce que deux dieux ont disparu de notre pays. » — « Quels dieux ? » — « Tammuz et Gishzida. » Ceux-ci émerveillés, intercéderont auprès d'Anu qui deviendra favorable. Alors :

Recto 29. « Un aliment de mort on te présentera,
 30. « tu n'en mangeras pas. Des eaux de mort on t'offrira,
 31. « tu n'en boiras pas. Un vêtement on t'offrira,
 32. « revêts-le. De l'huile on t'offrira, oins-toi.
 33. « L'ordre que je t'ai donné n'oublie pas : la parole
 34. « que je t'ai dite retiens-la ! »

Tout se passa d'abord comme avait dit Èa. Anu était bien mécontent que ce dieu eût révélé à un mortel « les choses du ciel et de la terre, » mais le mal était fait; mieux valait donc garder Adapa au ciel :

Verso 24. « Nous, que lui ferons-nous? La nourriture de vie,
 25^a. « offrez-lui; et qu'il mange ! »

Mais docile aux paroles d'Èa, Adapa n'accepta que le vêtement et l'huile.

25^b. La nourriture de vie
 26. ils lui offrirent, et il ne mangea pas! Les eaux de vie
 27. ils lui offrirent et il ne but pas!

Et Anu, émerveillé, le renvoya à la terre.

La lutte d'Adapa contre le vent du Sud aura été sans doute pour le héros l'occasion de manifester son pouvoir surnaturel et de pénétrer les secrets du ciel².

Dans un des documents postérieurs³, — qui appartient

1. Dieux de la végétation.

2. Dans le fragment STRONG, l. 17, apparaît Nin-karrak, déesse de la guérison. Peut-être le Mythe se terminait-il par une conjuration contre les maladies.

3. Document SCHEIL.

sans doute à la première partie du cycle Adapa, — on lira :

3. Une intelligence vaste¹ il lui parfit pour révéler les destins de la
[contrée,
4. à lui la sagesse il lui donna, une vie éternelle il ne lui donna pas...
6. Pour gouverner² l'humanité Èa le créa.
7. Le sage dont nul n'enfreint l'ordre,
8. l'intelligent, le très prudent, dont les Anunnaki le nom
9. proclamèrent, le pur quant aux mains, l'oïnt³, l'observateur des
[ordres sacrés...

Adapa est-il simplement un roi divinisé, comme furent divinisés plusieurs rois des temps archaïques? Ou bien est-il l'homme tel que l'a voulu Èa, créateur et bienfaiteur de l'humanité, c'est-à-dire l'homme doué d'intelligence et de science, mais sujet à la mort? Dans cette hypothèse, Èa ne voudrait pas qu'il obtienne l'immortalité de peur qu'il ne devienne comme les dieux et que, par suite, n'étant plus homme, il ne puisse accomplir sur la terre les desseins d'Èa.

Il sera difficile de se prononcer catégoriquement tant que nous n'aurons pas de texte complet de ce Mythe.

2. Mythe de Nergal et Ereshkigal⁴.

Les dieux vont faire un festin dans le ciel. Les voilà assemblés! Seule, Ereshkigal est absente. « elle ne peut pas

1. La tradition conserva le souvenir qu'Adapa fut doué d'une sagesse remarquable; ainsi Sennachérib dit qu'Èa lui a octroyé « une vaste intelligence et la ressemblance du sage Adapa » (LAY., 38, 4.); Sargon affirme qu'il est un roi « ayant la ressemblance du sage Adapa » (Sarg., Cyl. 38). D'après une lettre (HARPER, 923, 8), « sage, et (véritable) Adapa » sont des titres d'un roi. (Citations empruntées à CLAY, *Paradise*, p. 64 note 1, et : *Le poème sumérien...* p. 128, note.)

2. DUORME : Comme un chef (?) parmi l'humanité, Èa... JESSEN : comme la sagesse....

3. Le mot est le même que l'hébreu *m-sh-kh* מִשְׁכַּח (oint, messie).

4. Cf. I. III. *Idées religieuses*. Le texte fragmentaire de ce Mythe fut trouvé parmi les tablettes d'El-Amarna. (Texte dans WINCKLER-ABEL, *Thontaf.* 164 et VAS XII (1915) Pl. 8 et 9; traduit. KNUDZON, *El-Am.* n° 357. — Sur cet exemplaire comme sur celui du Mythe précédent, des points rouges, bien marqués, séparent les mots ou les groupes de mots.

quitter son poste » — les enfers¹. Les dieux lui envoient un messenger, afin qu'elle fasse prendre sa part. Elle leur envoie son messenger Namtaru, qui se présente devant les divins convives, ²....; mais, à son arrivée, Nergal³ ne prend pas même la peine de se lever pour le saluer. Furieux de l'injure qui lui est faite, Namtaru va s'en plaindre à Ereshkigal⁴. Celle-ci, regardant comme un outrage personnel le manque d'égards dont son messenger a été l'objet, renvoie Namtaru au ciel avec ce message :

Le dieu qui ne s'est pas levé devant mon messenger,
amène-le-moi, que je le tue!

Les dieux, dissimulant, l'invitent à chercher le coupable et à l'amener à sa souveraine⁵

... Il semble que les recherches de Namtaru, au ciel, aient été vaines. Il semble aussi que les dieux soient d'avis de ne pas s'exposer à indisposer souvent Ereshkigal et qu'ils engagent Nergal à se présenter spontanément à la souveraine irritée.

Des mois se sont écoulés ... Nergal reçoit, comme gardes de corps, quatorze démons. Et le voici aux portes des enfers! Il demande à entrer. Le portier va trouver Namtaru et lui demande de voir s'il faut laisser passer. Namtaru reconnaît tout de suite le dieu qui ne s'était pas levé pour le saluer; et il en réfère à Ereshkigal.

La déesse ordonne de le laisser entrer. Et Namtaru, dissimulant :

Entrez, Seigneur, chez votre sœur!
Que votre cœur se réjouisse!...

... Nergal poste aux quatorze portes des « enfers » ses quatorze gardes et s'empare de Namtaru, puis pénètre dans

1. *Kigallu* = grande terre, enfers.

2. Grande lacune dans le texte.

3. Nergal, ou *Ne-unu-gal* = « seigneur de la grande terre ».

4. Ereshkigal = dame de la grande terre ».

5. Autre lacune dans le texte.

le palais d'Ereshkigal, empoigne la déesse par les cheveux et la précipite à bas de son trône afin de lui couper la tête. La déesse, tout en larmes, demande grâce :

Ne me frappe pas, mon frère, j'ai un mot à te dire!

Nergal la lâche. Pleurant et beuglant, elle lui dit :

Sois mon mari; je serai ta femme!
 Je te donnerai la souveraineté de « la grande terre! »
 Je mettrai en ta main la tablette de la science!
 Sois mon seigneur, je serai ta dame.

Nergal se met à rire; il la prend, l'embrasse, essuie ses larmes et lui promet d'accomplir ce qu'elle a désiré depuis des mois.....

c. — *Poésie lyrique.*

Il est probable que l'on peut faire remonter à cette époque un certain nombre de Psaumes ou Hymnes¹, écrits en une langue appelée EME-SAL caractéristique des chants du *kalû*. Bien qu'il s'agisse de textes liturgiques, la graphie est peu soignée, ou plutôt elle est très *cursive*.

Comme ces compositions sont semblables à celles dont nous avons parlé à l'époque shuméro-akkadienne, nous n'en citerons aucune ici.

d. — *Lettres.*

Kadashman-Kharbe² à Amenophis III.

« A Nibmu`waria, roi d'Égypte, mon père, dis : Ainsi
 « parle Kadashman-Kharbe, roi de Karduniash³, ton frère :
 « Je me porte bien. A toi, à ta maison, à tes femmes, et à

1. On les trouvera dans St. LANGDON, *Liturgies*.

2. Roi cassite de Babylone. (Cette lettre fait partie de la Correspondance d'El-Amarna. Cf. *supra*).

3. Mot cassite dont le sens est inconnu; au temps de la dynastie cassite, il désigne toute la Babylonie.

« tout ton peuple, à tes chars, à tes chevaux, à tes princes,
« bonne santé!

« En ce qui concerne la jeune fille, ma fille, que tu
« m'écrivis vouloir épouser, elle est devenue femme, en
« état de prendre mari; envoie quelqu'un la prendre.

« Autrefois, mon père t'envoya un messenger, et tu ne le
« retins pas de long jours, en hâte tu le renvoyas; un pré-
« sent splendide tu fis à mon père. Maintenant, quand je
« t'envoyai un messenger, tu le retins six ans; tu m'envoyas
« comme présent trente mines d'or qui est comme de l'ar-
« gent....

B. — AU TEMPS DES ASSYRIENS.

Les succès des Hittites, en paralysant l'action de Babylone, avaient favorisé les ambitions des Assyriens; exhubérants de vie, les farouches guerriers d'Ashshur purent dépenser contre l'Empire du Sud leur jeunesse belliqueuse : la dynastie cassite était trop vieille pour les arrêter. Ils détruisirent systématiquement ou annexèrent progressivement les tribus à demi barbares ou les petits royaumes incapables de leur résister; et, en 728, Téglat-phalasar III se fit proclamer roi de Babylone. Ce fut sous son règne que commença, à Jérusalem, l'activité religieuse du prophète *Isaïe*; une dizaine d'années avant lui, avec moins d'éclat sans doute, mais d'une manière singulièrement frappante cependant, *Amos* et *Osée* avaient fait entendre de graves avertissements au royaume d'Israël. *Michée* jouera un rôle analogue, à Jérusalem, du temps de Salmanazar IV.

L'Assyrie est à son apogée. Elle se trouve maintenant en face d'États solidement organisés et assez vigoureux pour lui résister et même pour la battre : l'Égypte, l'Urartu et le vieil Empire d'Élam. Sargon et ses successeurs bataillent plus d'un demi-siècle contre ces trois royaumes et finissent par en triompher; ils y installent alors leur système d'oc-

cupation à main armée et de vasselage. Et Ashurbanipal devient le monarque le plus puissant du monde oriental. Il dépasse ses prédécesseurs en énergie et en cruauté. Et cependant il a le goût des Lettres; il s'applique à développer la culture intellectuelle et le goût artistique de ses sujets. Il collectionne, à Ninive, les documents les plus importants de la littérature de la Babylonie et de l'Assyrie.

Ninive est à son apogée. Et pourtant la décadence est toute proche; en 607, la ville tombe sous les coups que lui portent les Mèdes. *Jérémie*, *Sophonie* et *Nahum* sont contemporains de ces tragiques événements.

C'est à cette époque, vii^e siècle avant J.-C., que remonte la plus ancienne école philosophique connue, l'École Ionienne.

Sargon, Sennaacherib, Asaraddon — de 722 à 668 — avaient déjà constitué, à Ninive¹, une sorte de « Bibliothèque »; Ashurpanipal donna de tels développements à cette institution qu'il peut en être appelé le fondateur.

La *Bibliothèque d'Ashurpanipal*² contenait toute une *littérature historique*, et nous pouvons faire observer dès maintenant³ que quelquefois les scribes⁴ copiaient textuel-

1. Plus exactement à *Koyundjik* — de là le sigle K (ou K K, quand on cite plusieurs documents).

2. Les documents en sont conservés au *British Museum*.

3. Nous y reviendrons plus loin.

4. On avait choisi soigneusement la matière des tablettes et veillé particulièrement à leur cuisson, car à ce double point de vue les tablettes de cette bibliothèque l'emportent sur les autres. *Peu sont intactes* (le fait s'explique par les pillages de Ninive), et plusieurs ont subi l'action de l'incendie.

Le scribe a tracé des lignes verticales pour diviser son texte en colonnes, et des lignes horizontales soit pour marquer des divisions dans le texte, soit pour guider la main. Pour séparer les mots, pour indiquer une omission ou pour diviser une colonne en deux parties, on se servait parfois du signe \angle , ou de \perp .

Dans nombre de tablettes, on a mis en marge, à chaque dixième ligne, le signe qui veut dire *dir*.

Certains textes sont accompagnés de figures géométriques; souvent il y a des gloses.

lement leurs documents¹; quelquefois ils ajoutaient une traduction, des notes explicatives en assyrien à tel texte shuméro-akkadien²; des « *épigraphes* », c'est-à-dire de petites inscriptions³ sur tablettes d'argile destinées aux sculpteurs ou autres artistes qui devaient les graver sur les bas-reliefs, les statues, les chars, etc.; des textes relatifs à la *chronographie* et à la *chronologie*, tels que la *Chronique des premiers rois de Babylone*⁴, l'*Histoire synchronologique* des événements qui se passèrent entre 1600 et 800 avant J.-C.; le *Canon des Éponymes* ou liste des officiers royaux dont on attachait le nom à chaque année où ils remplissaient leur office à Ninive, avec indication de leur titre et mention des principaux événements de leur « éponymat »⁵.

A la suite de ces textes, citons les *lettres*, *dépêches*, *rapports* écrits soit par le roi lui-même, soit par ses officiers⁶; des *contrats*⁷ relatifs à des achats d'esclaves — hommes ou femmes —, de maisons, de champs, de produits agricoles, d'animaux.

La majeure partie des documents de notre bibliothèque se rapportent à l'*astrologie*, à la *médecine*, à la *religion* — qui

1. Par ex. K K 11596; 10888.

2. Par ex. : K K 2657; 9901; Sm 2034.

3. Les sujets auxquels elles se rapportent sont de diverses sortes; cf. K K 3096; 6806; 7862; etc.

4. K 8532.

5. Ce document et le Canon de Ptolémée ont permis de dater avec exactitude les événements qui eurent lieu entre 900 et 640 av. J.-C.

6. Un certain nombre de ces documents sont adressés à la mère du roi, à son fils, à sa fille, à de grands officiers; ils ont souvent pour objet les affaires militaires ou les affaires publiques. Signalons les lettres qui rapportent une conquête de l'Égypte (K 2701), la révolte du roi d'Élam (80-7-19, 16), des éclipses de soleil et de lune (D T, 98), un songe envoyé par le dieu Bêl (K 4785), etc; celles qui ont pour objet un transport de chevaux (K 12045), des articles de vêtement (K 11468), l'appel d'un médecin pour soigner une jeune fille de la maison royale (82-5-22, 174), etc.

7. Ces documents sont scellés. Quelquefois on imprimait l'*ongle*, et cette marque tenait lieu de sceau. Cf Rm 2, 19. Cet usage remontait d'ailleurs à la plus haute antiquité.

étaient si étroitement unies — et surtout aux *omina*. Ces *omina* étaient tirés de certains caractères et de certains actes des animaux (chevaux, ânes, lions, bœufs, chiens, veaux, etc.), des oiseaux (hirondelles, aigles, etc.), des serpents, des scorpions, des sauterelles, etc.; ils étaient tirés aussi des naissances des hommes et des animaux, des « monstres »; de l'état des villes et de leur rues, des champs, des rivières; de l'état de la bouche, du nez, des lèvres, des yeux, des cheveux, des pieds, des mains, du cœur, du sang; des songes.

Signalons encore les *présages astrologiques*, dont on connaît deux grandes séries¹, et les textes écrits sur les astrolabes. D'autres présages étaient fondés sur l'observation des météores, des étoiles filantes, de la forme, de la couleur, des mouvements des nuages, des éclairs et de la foudre².

Pour guérir leurs malades, les *médecins* se servaient d'herbes, de certaines parties du corps des animaux, de pierres que l'on supposait efficaces pour éloigner les influences astrales; mais les prêtres insistaient surtout sur l'efficacité des prières et des incantations que l'on devait réciter en même temps que l'on administrait au malade le remède prescrit. Les documents de Ninive nous font connaître tout cela.

On a trouvé aussi, dans la même Bibliothèque, des *prières* à Ishtar, à Sin et Tashmîtu, à Shamash, à Anu, Bau, Nusku, et à d'autres divinités; des *Hymnes*, des textes de *Rites* et de *Cérémonies* à exécuter aux fêtes des dieux et du nouvel an, dans l'oblation des sacrifices, etc.

Les scribes royaux de Ninive nous ont conservé encore

1. La première, qui daterait du temps de Sargon I^{er}, entre 2700 et 2600 av. J.-C., contenait au moins 66 tablettes. Son titre était : *Inma kakkab Bêl* = quand l'étoile Bêl; la seconde *Inma Sin ina tamartishu* = lorsque la lune à son lever.

2. Par ex. : K K 68; 760; 2913; etc.

des textes *épiques* très importants (Épopée de Gilgamesh, Récit de la Création, Descente d'Ishtar aux Enfers), des Légendes et des Mythes, et des copies, fragmentaires, du Code de Hammurabi¹.

Enfin, nous devons à la même source des *Listes* de caractères avec indication de leur usage et de leur valeur dans les diverses branches de la Littérature; des *Listes* de mots ou *Vocabulaires*; des *Listes d'idéogrammes* avec leur valeur.

L'étude de ces tablettes montre que beaucoup furent copiées sur les originaux conservés dans les anciennes villes d'Akhad, d'Ashshur, Babylone, Kutha, Nippur.

a. — *Littérature juridique.*

RECUEIL DES LOIS ASSYRIENNES².

Antérieurement à 900 av. J.-C. (entre 1400 et 1200, d'après SCHEIL), un roi assyrien, probablement de la puissante dynastie d'Ashur-uballit, promulga les ordonnances légales dont nous allons nous occuper³. Elles constituent une sorte de Recueil (non pas un Code) formé, semble-t-il, à l'aide de jugements rendus par le roi ou ses délégués, et qui ont reçu force de loi. Ce Recueil paraît ne contenir qu'une faible partie du droit assyrien; ainsi, on n'y trouve

1. Ces fragments ont été reproduits par UNGNAD, *Keils. Ges. Ham.* p. 36-42.

2. Le texte cunéiforme se trouve dans E. SCHROEDER, *Keilschrifttexte aus Assur verschiedenen Inhalts*. In-fol. Leipzig, 1920. Les trois tablettes sur lesquelles se trouve ce texte ont été trouvées dans les fouilles pratiquées à Qalat Shergat, de 1903-1914, par la *Deutsche Orientgesellschaft*. La 1^{re} tablette est la mieux conservée et la plus étendue; elle contient une soixantaine d'articles (un cinquième environ du Code de Hammurabi.) Une dizaine d'articles seulement, sur 21, sont bien conservés par la 2^e tablette. La 3^e est la plus mutilée; 11 articles sont lisibles.

3. Ces textes ont été traduits par V. SCHEIL dès 1921: *Recueil de lois assyriennes*. Nos citations seront empruntées à cette traduction.

Dans notre exposé, nous suivrons l'étude de E. CUGO, *Un recueil de lois assyriennes*, dans RA XIX (1922) 46-69.

point les règles sur les contrats tels que la vente, le louage, les sociétés, le prêt à intérêt.

La justice *publique* est exercée par le roi ou par ses délégués, assistés quelquefois du maire de la ville et de trois ou cinq notables. Le chef de famille est le *magistrat domestique*; il a le *droit d'exercer la justice privée* à l'égard des membres de la famille, en certains cas.

Le Code admet le système des *peines légales* et surtout celui des peines morales. A défaut de preuves, le défendeur se dispense par un serment : *en cas de parjure, il s'expose à la colère divine, et on estime qu'il n'oserait pas l'encourir*; si le dieu ne le punit pas, c'est qu'il reconnaît la sincérité de son affirmation.

L'ordalie (immersion dans le dieu Fleuve) assure, par une sorte de miracle, le triomphe du droit.

Peines. — 1. La peine est *égale pour tous*, sauf pour les esclaves. Par ex. : le mari ne peut pas absoudre sa femme et punir son complice.

2. En général, la peine est *déterminée par la loi*; en quelques cas, la détermination est abandonnée à la volonté du roi ou du magistrat domestique : mari, père. Et la peine *légale* est *fixe*.

3. La peine est *personnelle*. Par ex. : le mari n'est pas responsable du délit de sa femme, ni les frères du crime commis par leur frère, etc.

Les peines établies sont *corporelles* (bastonnade, asphalte versée sur la tête, castration, mutilation de la face, corvée royale), ou *pécuniaires*.

La compensation est admise dans quelques cas : vol, viol de jeune fille, avortement.

ANALYSE.

Notre Recueil a pour objet le mariage, la propriété, le

gage, les crimes et délits. Les matières ne sont pas envisagées dans leur ensemble : la loi se borne à considérer des cas particuliers où l'intervention du législateur a paru nécessaire. Quant au reste, on suivait sans doute le *droit coutumier*.

I. LE MARIAGE. — Il est précédé de la cérémonie des fiançailles. Le fiancé verse de l'huile parfumée sur la tête de la jeune fille¹ et lui offre des gâteaux(?). Il lui remet des parures et une valeur appelée *tirkatu*², et fait des cadeaux au père de la fiancée.

En principe, le mariage exige la rédaction d'un écrit qui détermine les obligations de la femme. La cohabitation tient lieu d'écrit pour la veuve qui demeure deux ans dans la maison de son nouveau mari³.

Signalons cette particularité que la femme n'est pas obligée d'habiter chez son mari; elle peut rester chez son père, où elle reçoit son mari.

Lorsqu'elle doit habiter chez son mari, elle apporte les biens que son père lui a donnés pour subvenir aux charges du mariage. Ces biens sont garantis à ses fils; les frères de son mari n'y ont pas droit.

Lorsqu'elle habite chez son père, le mari peut lui faire une donation (*nudunnu*) dont l'acceptation la rend responsable des dettes du mari.

Qu'une femme habite chez son père, ou que son mari l'ait fait demeurer dans une maison séparée, le mari doit, s'il part en campagne, pourvoir à son entretien. Nous citerons cet article intéressant⁴; il envisage diverses hypothèses.

1. Art. 43.

2. Art. 39.

3. Art. 35. Dans le droit babylonien (Code Ham. §128), le *contrat écrit* était nécessaire. (Le contrat de mariage *écrit* paraît avoir été inconnu des anciens Hébreux; il n'est mentionné que pour le mariage de Tobie et de Sara (Tob. vii, 13); le mariage de Booz et de Ruth se fait par *engagement oral devant témoins* (Ruth, iv, 10 suiv.)

4. Art. 37 et 46.

La femme qui habite la maison conjugale y reste au décès de son mari. Ses fils doivent pourvoir à sa nourriture et à son entretien.

Si une veuve va habiter chez son nouveau mari et y amène un fils du premier lit, cet enfant, bien qu'il soit élevé à la maison de son beau-père, est traité comme un étranger, à moins qu'il ne soit adopté¹.

La loi impose à la femme le devoir de la fidélité. La sanction est la peine de mort pour elle et pour son complice.

Lévirat. La veuve doit épouser son beau-frère, même si, durant le mariage, elle habitait chez son père. Si le beau-frère est fiancé au moment du décès de son frère, il n'en est pas moins tenu d'épouser la veuve; mais ses fiançailles ne sont pas rompues, le père du fiancé peut exiger le mariage: son fils aura deux femmes et la fiancée ne sera que la seconde, alors qu'elle pensait être la première.

Remarquons que la loi assyrienne du *lévirat*, comme celle des Hittites², n'impose pas comme condition ou motif l'absence d'enfant issu du mariage.

La fiancée, comme la veuve, en cas de décès ou de disparition du futur, est obligée d'épouser un frère de son fiancé qui ait au moins dix ans³. A défaut de frère, elle épousera le père du fiancé. S'il est lui-même décédé, elle épousera le fils de son futur, s'il y en a un d'au moins dix ans: sinon, le père de la fiancée recouvre le droit de la marier à son gré, après avoir rendu l'équivalent de ce qu'il a reçu.

Les femmes mariées doivent toujours être *voilées*, quand elles circulent sur la voie publique; c'est un *signe de la propriété du mari*. L'hérodule mariée, la femme de second rang accompagnant l'épouse légitime, doivent être voilées⁴.

II. LA PROPRIÉTÉ. — Les champs, appartenant à des pro-

1. Art. 29.

2. Art. 193; cf. p. 198-199.

3. Art. 44.

4. Art. 41.

priétaires différents, sont séparés par des bornes ou des fossés.

Quiconque est convaincu d'avoir réduit la superficie du champ voisin en déplaçant les bornes doit *rendre trois fois autant de terrain qu'il en a usurpé*; en outre, il encourt une triple peine : *x... coups de bâton*, un mois de *corvée royale*, un *doigt coupé*¹. — La peine est moindre si l'on a déplacé un fossé².

D'autres cas d'empiètement et d'autres peines sont prévus³.

En cas de conflit au sujet de l'utilisation des eaux d'irrigation⁴, les juges attribueront à celui des deux voisins de canal qui fait preuve de bonne volonté, le droit exclusif de se servir de l'eau. Même règle quand il s'agit des eaux fluviales; mais, ici, la loi (*mutilée*) signale l'intervention du maire de la ville et de cinq notables.

Le patrimoine du chef de famille reste souvent indivis à son décès. Les fils peuvent le partager entre eux; mais, s'ils ne le font pas, la loi a édicté des règles afin de prévenir des contestations.

Le transfert de la propriété des immeubles précieux, tels que champ ou maison, est soumis à des conditions de publicité. L'acheteur doit, à trois reprises pendant un mois, faire annoncer par le crieur public sa volonté d'acquérir. Sommation est faite à tous ayants droit de produire leurs titres au tribunal compétent; passé le mois ils sont forclos⁵.

III. LE GAGE. — Le créancier a pour gage la personne du débiteur. Il a le droit d'emmener chez lui son débiteur et de le faire travailler à son profit. Il n'a pas le droit de le vendre.

1. Art. VIII.

2. Art. IX.

3. Art. X.

4. Art. XVII et XVIII.

5. Art. VI.

Le créancier qui a reçu en gage un enfant du débiteur a droit aux services de cet enfant jusqu'à ce qu'il ait, par son travail, acquitté la dette paternelle. Le créancier n'a pas le droit de vendre l'enfant.

Le créancier qui a reçu en gage la fille de son débiteur a le droit de la marier : il renonce à son gage au profit du futur mari, moyennant un prix convenu. L'exercice de ce droit étant subordonné au consentement du père, qui pourrait se libérer par là et soustraire sa fille à la servitude.

IV. LES CRIMES ET DÉLITS : vol, maléfice, diffamation, adultère, viol, attentat aux mœurs, avortement et meurtre.

De huit articles sur le vol, cinq supposent le vol commis par une femme.

Le maléfice est puni lorsque le délit est flagrant. L'objet doit être surpris dans la main de la personne qui fait l'envoûtement.

Le crime est puni de mort.

L'homme qui surprend sa femme en flagrant délit d'*adultère* peut se faire justice ou conduire les coupables devant le roi. Dans le premier cas, il peut choisir entre trois partis : tuer la femme et le complice ; — couper le nez de la femme, rendre le complice eunuque et lui mutiler la face ; — pardonner.

Le *viol* d'une femme mariée est puni de mort¹.

L'*avortement* provoqué par des coups portés sur la femme d'autrui est puni de cinquante coups de bâton, d'un mois de corvée royale et d'une amende de 2 talents de plomb. S'il s'agit d'une prostituée, on inflige seulement autant de coups qu'il en a donné. Si la femme est à sa première grossesse, le coupable paie seulement une amende de 2 talents de plomb.

1. Art. 56-57.

LES ARTICLES¹.

1. « Si une femme, femme d'homme libre ou fille
« d'homme libre, pénètre dans le temple, dans le temple
« dérobe du lieu saint (?) quoi que ce soit qui est pris dans
« sa main, on la convaincra... la rasure du... on lui fera.

3. « Si d'un homme soit malade, soit mort, la femme
« dérobe quelque chose de sa maison ou à tout autre le
« vend, la femme de cet homme et les acheteurs on tuera.
« Et si la femme mariée dont le mari est bien portant dérobe
« quelque chose de la maison de son mari, et si à un
« homme, à une femme ou à tout autre le vend, l'homme
« en prouvera à sa femme et lui imposera la peine, et l'ache-
« teur qui des mains de la femme mariée a reçu l'objet
« restituera le vol; — et la peine pareille à celle que
« l'homme imposera à sa femme on imposera à l'acheteur. »

4. L'esclave, homme ou femme, qui reçoit d'une femme mariée un objet volé à son mari, doit le remplacer. On lui coupe les oreilles, — à moins que le mari ne juge utile de punir sa femme en lui coupant les oreilles.

5. Si une femme mariée vole dans la maison d'autrui un objet d'une valeur supérieure à 5 mines de plomb, le propriétaire a le droit de l'arrêter. Le mari peut entrer en arrangement et délivrer sa femme, mais il doit lui couper les oreilles et restituer l'objet volé.

6. Celui qui achète un objet déposé à la campagne par une femme mariée est assimilé à un voleur.

8. Si dans une rixe avec un homme, une femme lui broie les parties, on lui coupe un doigt ou les deux (mains?) suivant la gravité de la blessure².

12. Le viol d'une femme mariée est puni de mort.

1. Quand nous *résumons* les articles, nous suivons le plus souvent Ceg (1. c.).

2. Cf. *Deut.* XXV, 11.

13. Si une femme mariée se rend au domicile d'un homme qui sait qu'elle est mariée, on la tuera avec son complice.

14. Dans le cas d'infidélité, si la femme habite chez son mari, celui-ci peut se contenter de la mutiler ainsi que son complice, ou pardonner.

15. « Si quelqu'un surprend un homme avec sa femme, « lui fait la preuve, le convainc (sommairement) et les tue « tous deux, il n'y a pas de faute. S'il l'a arrêté, et soit chez « le roi, soit chez les juges, l'a conduit, on lui fera la « preuve, on le convaincra. Si le mari tue sa femme, il tuera « aussi « *le mâle* » ; s'il coupe le nez de sa femme, il rendra « l'homme eunuque, et on lui mutilera toute la face. Mais « si (le mari) absout sa femme, il absoudra aussi l'homme ».

16. Si une femme mariée a une intrigue avec un homme qu'elle a sollicité, le mari la punira à son gré ; l'homme n'est pas en faute. Mais, si en pareil cas, l'homme a pris de force la femme, tous deux sont en faute.

18-19. Lorsqu'on impute, sans en faire la preuve, à une femme mariée un adultère, à un homme un acte contre nature, le diffamateur est puni de 50 coups de bâton et d'un mois de corvée royale, d'une amende d'un talent de plomb et de la castration.

21. L'avortement provoqué par des coups portés sur la femme d'autrui est puni de 50 coups de bâton, d'un mois de corvée royale et d'une amende de 2 talents de plomb.

22-23. Celui qui, sans être le père, le frère ou le fils d'une femme mariée, l'emmène dans un voyage d'affaires, ignorant qu'elle est mariée, n'en est pas moins tenu de payer 2 talents de plomb au mari, qui a été privé de ses services. Il doit en outre, se soumettre à une ordalie pour établir sa bonne foi, alors même qu'il n'aurait pas eu commerce avec elle. Il ira au fleuve sans liens, s'il revient du fleuve, on le traitera comme le mari traitera sa femme.

26. Chacun des frères est autorisé, lors de son mariage,

à prélever sur les biens communs les parures qu'il est d'usage d'offrir à la fiancée. Si le donateur est mort avant que l'indivision ait pris fin, ces objets ne feront retour à la masse commune qu'à défaut d'enfants issus du mariage.

30. « Si une femme entre (se marie) chez son mari, son « *shirku* (dot?) et tout ce que de chez son père elle a apporté et aussi ce que son beau-père, à son entrée, lui a donné « est garanti à ses fils; les beaux-frères n'y toucheront pas, « et si le mari la répudie (?), il le donnera à ses fils comme « il voudra ».

32. Si la fiancée meurt après que son père a reçu les cadeaux (consistant en argent, blé, mouton) du futur, celui-ci peut les reprendre (sauf les objets d'alimentation¹), *ou épouser une sœur de sa fiancée s'il y en a. Le mariage avec la future belle-sœur est facultatif et subordonné au consentement du père de la jeune fille.*

33. L'acceptation du *nudunnu* (donation facultative du mari à sa femme *quand elle habite chez son père*) par la femme la rend responsable des dettes du mari.

35. Cas où la cohabitation tient lieu de *contrat écrit* de mariage².

37. « Si une femme est mariée chez son père et si son « mari dans une maison isolée (?) la fait demeurer, et si son « mari part aux champs sans que huile, laine, vêtement, « nourriture et rien ne lui ait laissé, ni rien du produit du « champ ne lui envoie, cette femme sera fidèle à son mari, « pendant cinq ans, et ne se remariera pas; — si elle a des « fils qui se louent et mangent du pain, (cette) femme « attendra son mari et ne se remariera pas. Si elle n'a pas « de fils, elle attendra son mari pendant cinq ans; au seuil « de 6 ans, elle demeurera avec le mari de son choix.

« Son premier mari au retour, ne la touchera pas; elle est « garantie à son dernier mari.

1. *Blé, mouton et tout ce qui est aliment on ne lui rendra pas.*

2. Cf. *supra*, p. 221.

« Si au delà de 5 années il a tardé, parce qu'il n'a pu
 « se rapprocher librement, soit qu'un despote l'ait pris
 « et qu'il se soit enfui, soit que comme rebelle il ait été
 « pris et ainsi ait tardé, il en justifiera au retour, une
 « remplaçante de sa femme il procurera (au nouveau
 « mari) et il reprendra sa femme. Et si le roi en pays
 « étranger l'a envoyé, et s'il tarde jusqu'à 5 années, sa
 « femme l'attendra; près d'un autre mari elle ne demeu-
 « rera pas. Mais si avant les 5 ans révolus elle se remarie
 « et a des enfants, le (premier) mari au retour la pren-
 « dra, elle et ses enfants, parce qu'elle n'a pas attendu,
 « selon la loi, et qu'elle s'est éloignée.

40. « Si quelqu'un une fille qui n'est pas à lui a donné
 « à un mari, alors que d'abord le père (de la fille la lui
 « avait donnée en gage parce qu'il) était endetté, et que
 « comme gage elle restait là (chez cet homme), — si un
 « *ummiānu* antérieur s'en vient et si, le prix de la fille
 « étant entièrement soldé, il ne reste rien à donner au li-
 « vreur, (l'*ummiānu*?) prendra le livreur.

« Si elle a vécu dans le gêne, elle est libre envers celui
 « qui l'a nourrie.

« Et si à celui qui a épousé la fille on veut faire signer
 « une tablette (de reconnaissance) ou si un réclamant se
 « présente contre lui, on lui restituera le prix de la femme,
 « et le livreur la reprendra.

41. « Les femmes mariées doivent être voilées¹. . . « L'hié-
 « rodule qu'un mari a épousée, (elle aussi) dans la rue sera
 « voilée; celle qu'un mari n'a pas épousée, dans la rue sera
 « tête découverte, et ne sera pas voilée; la prostituée ne sera
 « pas voilée, sa tête sera découverte.

« Celui qui verrait une prostituée *voilée* la saisira, se pro-
 « curera des témoins, devant le Palais l'amènera, il ne pren-
 « dra pas ses ornements. Celui qui l'a arrêtée recevra son

1. Cf. *supra* p. 222.

« vêtement. On la frappera de 50 coups de bâton, on versera
« de l'asphalte sur sa tête.

« Et si quelqu'un voit une prostituée *voilée* et la laisse
« aller, ne l'amène pas devant le Palais, celui-là on le frap-
« pera de 50 coups de bâton, (on) prendra son *khanjar* et
« son vêtement, on fendra ses oreilles, avec un cordon (?) on
« tirera en arrière, on attachera; un mois de corvée royale
« il fera.

« Les servantes ne se voileront pas. Celui qui verrait une
« servante *voilée*, la saisira, devant le Palais emmènera;
« ses oreilles on coupera. Celui qui l'a arrêtée recevra son
« habit.

« Si quelqu'un voit une servante *voilée* et la laisse aller
« sans l'arrêter et devant le Palais ne l'amène pas, on lui fera
« la preuve, on le convaincra, de 50 coups de bâton on le
« frappera, ses oreilles on fendra, avec un cordon on tirera,
« derrière lui on attachera, son *khandjar* et ses vêtements
« on lui prendra, un mois de corvée royale il fera ».

42. Celui qui veut épouser sa concubine doit en faire la
déclaration devant 5 ou 6 amis *et lui imposer le voile* sur
la tête.

43. Lorsque la dette est inférieure à la *valeur vénale du débiteur*, et que le créancier, *pour tirer de son débiteur une somme supérieure*, lui rase la tête (pour essayer de le vendre comme esclave), on percera et l'on fendra les oreilles du créancier.

46. « Si une femme a été livrée (épousée), et si l'ennemi
« prend son mari, si elle n'a ni beau-père, ni enfant, elle
« attendra son mari pendant deux ans. Si, pendant ces deux
« ans, elle n'a pas à manger, elle s'en ira et (le) déclarera.
« Si elle est une *ekallaitu* du Palais (c'est-à-dire au service
« du Palais), son... la nourrira; le travail du temple elle
« fera.

Si elle sait travailler la terre, les juges inviteront les notables de la ville à lui attribuer une maison et un champ

qu'elle cultivera pendant 2 ans. Les conditions de cette attribution seront fixées par écrit. Au bout de 2 ans, on délivrera à cette femme une tablette de veuve. Dès lors, elle sera libre de se remarier et d'habiter chez son nouveau mari.

49. « S'il est quelqu'un dont la fille de son débiteur, pour dette, demeure dans sa maison et qu'il demande au père de la fille pour la donner en mariage, si le père ne consent pas, il ne la donnera pas. Si le père de la fille est mort, il demandera à l'un des frères de la fille, et celui-là en référera à ses (autres) frères. Si le frère dit : *dans un mois je libérerai ma sœur!* si dans un mois il ne l'a pas libérée, le créancier, s'il veut, l'affranchira et la donnera à un mari... » (*Lacune.*)

51-57. De l'avortement et du viol.

Art. I. Est assimilé à un voleur le dépositaire qui a facilité le vol de l'objet confié à sa garde en négligeant de fermer sa maison.

Art. II et III. Les membres de la famille ne sont *pas solidaires* les uns des autres *devant la loi*.

Art. XII. Celui qui sous les yeux du propriétaire plante un verger ou des arbres, creuse une fosse dans le champ d'autrui, devient propriétaire du terrain qu'il a mis en valeur; mais il doit rendre au propriétaire dépossédé un terrain d'égale étendue.

Art. XIV. *Si le champ usurpé contient de la terre à brique, l'usurpateur rendra le triple du terrain, sera frappé de 50 coups de bâton. et fera un mois de corvée royale. Les briques qu'il a moulées seront confisquées.*

Art. XVII. Si dans les champs se trouvent des eaux qui coulent à employer pour l'irrigation, les propriétaires des

« champs s'entrepageront; chacun sur son champ cultivera, arrosera.

« Mais si entre eux il n'y a pas entente, celui qui est de bonne volonté, parmi eux, demandera aux juges et il fera sa culture; ces eaux pour lui il prendra et arrosera son champ; aucun autre n'arrosera ».

b. — Poésie épique.

LA LÉGENDE DU VER DU MAL DE DENTS¹.

Cette composition débute sur le ton des grandes épopées. Comme en tant d'autres cas, le mal de dents est expliqué, non pas par les causes secondes, mais par la cause première et ultime.

- | | | |
|-----|---|--|
| 1. | Lorsque le dieu Anu eut
le ciel
la terre
les fleuves | créé le ciel
créé la terre,
créé les fleuves
créé les canaux |
| 5. | les canaux
le limon
le ver se présenta
devant Èa | créé le limon,
créé le ver,
tout en larmes ² devant Shamash
il vint. |
| 10. | Que me donneras-tu
Que me donneras-tu | pour ma nourriture?
pour ma pitance? |

On lui offre la sève du palmier et de l'arbre *shashshur*; mais le ver est mécontent: il demande de loger dans l'enceinte des dents et dans la pulpe des dents afin de pouvoir sucer le sang et ronger la machoire.

Le passage suivant est une transition destinée à introduire une Incantation pour guérir le mal de dents.

On le voit, la science des causes n'embarrassait pas les « savants » de Babylone; ils trouvaient toujours une généa-

1. BM 55, 547 in CT, XVII, 50. Cf. THOMPSON, *The Devils*; II, 160; Pl. I. — Ce texte avait été copié pour la Bibliothèque d'Ashurbanipal.

2. *Illaka dimasha*.

logie qui portait jusqu'à la création du monde la chose à expliquer.

POÈME DE GILGAMESH.

Dès la période hammurabienne, il existait un poème de Gilgamesh dont nous avons quelques fragments; nous les avons déjà étudiés.

D'un poème de Gilgamesh, rythmé, en douze tablettes¹ qui, d'après les indications fournies par le texte lui-même, est une copie faite au VII^e s. av. J.-C., pour la bibliothèque d'Ashurbanipal, nous avons plusieurs exemplaires² très fragmentaires.

Dans toute la littérature assyro-babylonienne, il n'y a pas de document où les dieux fassent plus piètre figure : ils tremblent « comme des chiens », au moment du danger³; ils s'assemblent « comme des mouches⁴ » autour du sacrifice. Ishtar surtout est une ignoble courtisane sans vergogne.

Et pourtant les psaumes et les hymnes manifestent un sentiment religieux si réel⁵!

Le problème agité dans notre poème paraît être de savoir comment Gilgamesh est devenu juge des morts sans avoir obtenu les honneurs divins.

1. Les fragments nos 51 et 54 (*in* BA, I, 49, 50 et 57-65), portent en effet « tablette XII ». A la fin de chaque tablette, on lit la première ligne de la tablette suivante.

2. Tous sont en écriture assyrienne, sauf SP II 960 = NE 60; Rm 907 = NE 49, SP 297? cf. BA II (1890) 151, en écriture néo-babylonienne. Ils ont été publiés par PAUL HAUPT, *D. babyl. Nimrodepos*. Leipzig, 1884 et (la tablette XII) dans BA, I. Citons, en français, les trad. de SAUVEPLANE dans la *Revue des Religions*, 1892 et de P. DIORME dans TR. Nous suivrons de très près cette dernière traduction.

Signalons dans cette épopée : 1^o le grand rôle des songes. 2^o Comme dans *Enuma elish*, les récits d'un personnage, quand ils doivent être répétés par un autre, sont reproduits *textuellement*.

3. XI, 116.

4. XI, 162.

5. D'après M.-J. LAGRANGE (ERS² 342-347), le fait s'expliquerait en admettant que le Poème avait peut-être pour but principal d'intéresser la curiosité.

I

Gilgamesh fatigue par ses vexations les gens d'Erek dont les lamentations montent jusqu'à l'oreille des dieux. La déesse *Aruru*, co-créatrice de l'humanité, est chargée de former, *avec un peu de boue*, un rival du tyran : c'est ENKIDU.

Celui-ci est élevé au milieu des animaux sauvages, prend part à leur vie, et joue de mauvais tours aux bergers du voisinage. Pour s'en débarrasser, un chasseur conçoit l'idée de l'arracher à la vie sauvage; une courtisane sera l'instrument de ce dessein : ENKIDU ne résiste pas à ses séductions (le récit en est brutal). Quand pendant six jours et sept nuits, il a satisfait sa passion bestiale, les gazelles s'enfuient, le bétail du désert s'éloigne de lui :

Col. IV, 26 : Il eut honte ENKIDU, son corps était paralysé.

29 Et il comprend, il sent grandir l'entendement.

Alors il retourne à la prostituée qui lui propose de venir dans Erek :

34. « Tu es beau, ENKIDU, tu es comme un dieu!

35. « Pourquoi avec les troupeaux cours-tu par le désert?

36. « Allons! Je vais te conduire dans Erek aux enclos,

37. « à la maison pure, demeure d'Anu et d'Ishtar,

38. « lieu où Gilgamesh est parfait en force

39. » et, comme un bœuf sauvage, s'est affermi sur les gens! »

ENKIDU et la prostituée arrivent à Erek en pleine fête.

Gilgamesh, lui, a deux songes que sa mère lui explique : ce qu'il a vu c'est l'image d'ENKIDU, le héros à la force prodigieuse qui va devenir son compagnon¹.

II — IV

Ces tablettes son bien mutilées.

II. — ENKIDU maudit la courtisane d'Erek. Elle est seule

1. Cf. *Période hammurabienne* : *Epopée de Gilgamesh*, p. 96.

punie; vêtue d'une peau de chien, elle doit errer dans la campagne.

... En songe, ENKIDU est descendu au Sheol, qu'il décrit dans le style de la *Descente d'Ishtar aux enfers*¹ :

- Col. IV. 30. A la maison d'où l'entrant ne sort pas,
 31. à la route dont l'aller n'a pas de retour,
 32. à la maison dont l'habitant est privé de lumière,
 33. où la poussière est leur nourriture et leur aliment la boue,
 34. ils sont vêtus, comme l'oiseau, d'un vêtement d'ailes.
 35. Ils ne voient pas la lumière et dans l'obscurité ils de-
 [meurent

ENKIDU va emmener au loin Gilgamesh : les habitants d'Erek seront donc délivrés de leur tyran, et les chasseurs du désert sont exaucés puisque ENKIDU ne sera plus là.

Les deux amis s'entretiennent de leur prochaine expédition contre Khumbaba.

III. — Ils viennent consulter la mère de Gilgamesh, prêtresse de Nin-Sun. Elle se pare des ornements sacrés, répand l'eau lustrale et monte sur la terrasse du temple pour offrir à Shamash le sacrifice de l'encens². Elle recommande son fils à Aya, l'amante du dieu.

IV. — Les obstacles s'accroissent contre l'entreprise de Gilgamesh.... Enfin voici nos deux héros en présence de la fameuse montagne de Khumbaba.

V

Les deux amis sont en extase devant le *bois sacré*, « demeure des dieux, sanctuaire d'Irmini³. » Ils appellent le gardien; mais Khumbaba ne veut pas entendre. ENKIDU a une vision nocturne. Gilgamesh est fils d'une voyante; il interprète le songe :

Mon ami, ton rêve est beau... Nous prendrons Khum-

1. Cf. *infra*, p.

2. Cf. *Jer.*, XIX, 13 et XXXII, 29.

3. Un des noms d'Ishtar.

baba! Auparavant, ils rendent leurs devoirs aux morts : nourriture funèbre, chant de deuil.

Pendant la nuit, ENKIDU a un autre songe que lui ont obtenu les prières de Gilgamesh :

- Col. III, 40. « Mon ami, ne m'as-tu pas appelé? Pourquoi suis-je [éveillé?
 11. « Ne m'as-tu pas touché? Pourquoi suis-je trouble?
 12. « Un dieu n'a-t-il pas passé? Pourquoi ma chair est-elle
 13. « Mon ami, j'ai vu un troisième songe. [abattue

Songe effroyable! Les cieux retentissent, la terre mugit. Une profonde obscurité; et, soudain, des éclairs et des flammes! Puis, tout s'éteint.

(La tablette est de nouveau mutilée).

VI

Les deux héros ont triomphé de Khumbaba. Gilgamesh se purifie des souillures de la lutte, se coiffe de sa couronne et revêt son justaucorps. Ishtar l'aperçoit dans tout l'éclat de sa beauté guerrière et s'éprend de lui.

Allons! Gilgamesh, sois mon amant!

Elle lui promet honneurs et richesses s'il répond à son amour. Mais le héros, au lieu de céder aux avances de la déesse, lui reproche ses brutales et inconstantes amours, sa cruauté.

Devant ce refus et ces insultes, Ishtar en fureur exige de son père Anu un vengeance. Et Anu envoie le *veau céleste* contre Gilgamesh : ENKIDU met en pièces l'animal et en jette un quartier à la face d'Ishtar².

1. Col. II, 38 et 41.

2. Le culte primitif d'Erek était celui de la voluptueuse Ishtar; or, c'est Lugal-banda qui est mentionné comme dieu spécial de Gilgamesh; d'autre part, dans les inscriptions de la dynastie d'Erek (KB III, I p. 82 suiv.), c'est ce dieu et sa parèdre qui reçoivent tous les honneurs; enfin Ishtar est ici très maltraitée. De ces faits on peut conclure, avec P. DHORME, que *notre épopée appartient à un courant de réaction contre le culte éhonté de l'Ishtar d'Erek*, réaction qui doit remonter à l'époque de la dynastie d'Erek (3^e millénaire av. J.-C.).

La déesse, environnée du chœur des courtisanes sacrées, gémit sur la victime, tandis que Gilgamesh *offre* pour le culte de son dieu, Lugal-Banda, *les deux cornes* du taureau : elles contiendront de *l'huile des onctions rituelles*.

De nouveaux songes troublent le sommeil d'ENKIDU.

VII — IX

VII. — Très mutilée. ENKIDU est gravement malade.

VIII. — ENKIDU est mort. Et Gilgamesh :

- Col. II, 11. « ENKIDU, mon ami, mon petit frère, panthère du désert.
 12. « avec qui nous avons descendu partout et avons gravi
 [les montagnes¹,
 13. « nous avons pris et frappé le taureau céleste,
 14. « nous avons exterminé Khumbaba qui habitait dans la
 [forêt de cèdre ;
 15. « maintenant, quel est le sommeil qui t'a saisi ?
 16. « tu es assombri, tu ne m'entends pas ! »
 17. Mais lui ne lève pas les yeux.
 18. Il toucha son cœur et il ne battait plus...!
 19. Il couvrit l'ami comme une fiancée....

Durant six jours et six nuits, Gilgamesh fait entendre des lamentations ; puis, pris d'une véritable panique, il erre à travers la campagne, et, quand on lui en demande la raison : « J'ai eu peur de la mort et j'ai fui à travers le désert.... Mon ami, celui que je chérissais est devenu semblable à la boue ! Et moi n'aurai-je pas à me coucher, un jour, pour ne plus me relever ? »

IX. — Il résout alors d'aller demander à un de ses ancêtres, Uta-napisthim, *le secret de la vie*.

La première étape est au mont *Mashu*, en Arabie, où il rencontre des hommes-scorpions ; puis, il devra suivre « *la route du soleil* », c'est-à-dire le chemin que le soleil parcourt la nuit pour revenir à l'Est. L'obscurité règne en effet sur le parcours... Mais voici une oasis ; et la lumière brille

1. Le texte de cette ligne est assez douteux.

de nouveau; « *l'arbre des dieux* », aux rameaux de lapis lazuli, porte des fruits magnifiques... Il y a une profusion de pierres précieuses.

X

Nous sommes chez la nymphe Siduri. Effrayée par l'aspect de Gilgamesh, elle s'enferme chez elle. Le héros approche, menace d'enfoncer la porte. La nymphe lui fait les questions d'usage; et le héros répond par le récit *stéréotypé* de la mort de son ami, du deuil.... Il la supplie de lui indiquer comment il pourra se rendre chez Uta-napishtim: comment franchir la mer qui lui ferme le passage. Siduri lui répond que Shamash (le soleil) seul peut la franchir. Et puis, il y a les eaux de la mort! Qu'il aille dans la forêt chercher le pilote d'Uta-napishtim: il aura là un guide sûr.... Nouveau dialogue *stéréotypé*, qui se répète encore quand enfin Gilgamesh arrive en vue de son ancêtre.... Uta-napishtim fait des considérations philosophiques peu rassurantes: *la mort comme la vie est réglée par la destinée, mais nul ne connaît le jour de la mort.*

Col. VI, 26. Est-ce pour toujours que nous faisons une maison? Est-ce
[que nous scellons pour toujours?

27. Est-ce pour toujours que les frères se séparent?

28. Est-ce pour toujours que la haine existe dans....?

36. Les Anunnaki, les dieux grands, se rassemblent;

37. Mammitu, qui crée la destinée, avec eux fixe les destins,

38. ils déterminent la mort et la vie,

39. ils ne font pas connaître les jours de la mort!

XI

Gilgamesh demande avec insistance à Uta-napishtim comment il a pu pénétrer dans l'assemblée des dieux et trouver la vie.

Et l'aïeul raconte l'histoire du déluge¹.

1. Cf. *infra*.

A la suite de cette aventure fameuse, un dieu l'a conduit à l'embouchure des fleuves et lui a fait trouver la vie. Mais Gilgamesh, lui, n'a pas de protecteur divin. Que faire?

Uta-napishtim prouve à Gilgamesh, par l'expérience de sa faiblesse, qu'il ne mérite pas d'échapper au destin commun. Mais la femme de l'aïeul est émue de pitié; elle intervient deux fois. Le héros du déluge se laisse attendrir et communique à Gilgamesh un merveilleux secret : qu'il aille pêcher, au fond de l'eau, *la plante épineuse qui rend la jeunesse*.

Notre héros réussit, malgré les difficultés, à cueillir la plante; il peut donc retourner chez lui.

Cependant, arrivé près d'une fontaine, Gilgamesh veut se baigner : survient alors un serpent qui dérobe la plante.

Et le héros se lamente :

310. Pour qui, ô Ur-shanabi¹, mes bras se sont-ils fatigués?

311. Pour qui donc est anéanti le sang de mon cœur?

312. Je n'ai pas fait une belle œuvre pour moi-même.

Cependant le bateau arrive en face d'Erek. Gilgamesh fait part à son nocher de son dessein de travailler à de nouvelles constructions.

XII

Gilgamesh a l'intention d'évoquer l'ombre de son ami, ENKIDU, pour se renseigner sur le sort qui attend l'homme après la vie.

.... Grâce à l'intervention des divinités Nin-Sun, Bêl, Sin et Èa, Nergal roi du Sheol consent à en ouvrir la trappe, et ENKIDU en sort. Gilgamesh l'accable de questions :

Col. IV, 1. « Dis, mon ami, dis, mon ami!

« Dis la loi de la terre que tu as vue!

— « Je ne te dirai pas, mon ami, je ne te dirai pas!

« Si je te dis la loi de la terre que j'ai vue,

«.....assieds-toi; pleure! —

1. Shanabi = Èa.

Tout ce qu'on a aimé tombe en poussière. Cependant les sorts ne sont pas absolument égaux :

- Col. VI, 4. « Sur un lit il est couché et il boit de l'eau pure¹ !
 « Celui qui est tombé dans le combat, l'as-tu vu? — Je l'ai
 [vu :
 « Son père et sa mère élèvent sa tête, et sa femme sur
 [lui....
 « Celui dont le cadavre gît dans la campagne, l'as-tu vu?
 [— Je l'ai vu :
 « Son ombre ne repose pas dans la terre! —
 « Celui dont l'ombre n'a pas quelqu'un qui s'en occupe,
 [l'as-tu vu? — Je l'ai vu :
 « Les rogatons du pot, les restes de la nourriture qui
 [gisent dans la rue, il mange! »

C'est sur ces paroles que s'achève l'épopée.

Le dernier mot du poète est l'expression des opinions communes : *ne pas redouter, et même rechercher la mort dans la bataille, ensevelir ses morts et s'acquitter pieusement des offices qui leur sont dus.*

L'existence aux Enfers n'est pas riante ; encore, la meilleure part est-elle acquise aux héros tombés sur le champ de bataille et pieusement honorés par leurs descendants. La destinée de Gilgamesh était en définitive la plus belle que pussent souhaiter ceux qui naissaient au bord des deux fleuves ; il en était le héros : homme pour un tiers, dieu pour les deux autres. S'il n'a pas atteint la divinité, c'est qu'elle est inaccessible : il a du moins conquis tout ce qui dépend des efforts de l'homme, *un rang presque divin*².

LE DÉLUGE.

*Tablette XI^e de l'Épopée de Gilgamesh*³.

Gilgamesh a offensé Ishtar⁴, et son ami ENKIDU est mort⁵.

1. On ne sait à qui s'applique cette condition privilégiée. ERS² 365, n. 1.
2. Cf. ERS² 342-347 ; 365-366.
3. Cf. p. 237. Nous reproduisons la traduction de P. DHORME.
4. Cf. p. 235, tabl. VI.
5. Cf. tabl. VII et VIII.

Craignant le même sort, le héros va trouver Uta-Napishtim afin de connaître « le secret de la vie ». Interrogé sur la manière qui lui a permis de pénétrer dans l'assemblée des dieux et de trouver la vie, l'aïeul est amené à conter la catastrophe du déluge.

A Shuripak — sur les bords de l'Euphrate — les dieux ont décidé le déluge. Le dieu Èa révèle à son protégé, Uta-Napishtim, le dessein des immortels, et lui suggère de construire un vaisseau pour fuir sur l'Océan :

24. « Construis un vaisseau,
25. « laisse les richesses, cherche la vie,
26. « déteste les biens et conserve la vie,
27. « Fais monter la semence de vie de toute sorte dans le vaisseau.
28. « Qu'elles soient mesurées ses dimensions !
29. « Le vaisseau que tu construiras, toi,
30. « qu'elles se correspondent sa largeur et sa longueur !

On nous dit les dimensions et les matériaux du vaisseau.

58. Quant à son *enceinte*¹, ses *murs* étaient hauts de 120 coudées.
59. Le pourtour de son toit mesurait également 120 coudées.
60. Je traçai ses contours², je les dessinai ;
61. je le recouvris six fois.
62. Je partageai son... en sept ;
63. son intérieur, je le partageai en neuf,
64. j'enfonçai en son milieu des chevilles³ contre les eaux,
65. j'avisai une rame et je plaçai le nécessaire ;
66. six *shar* d'asphalte je versai à l'intérieur ;
67. trois *shar* de bitume à l'intérieur.

Un sacrifice fut offert et une fête célébrée ; puis :

81. (Tout ce que j'avais) je le chargeai,
82. tout ce que j'avais d'argent, je le chargeai,
83. tout ce que j'avais d'or, je le chargeai ;
84. tout ce que j'avais je le chargeai ; toute semence de vie
85. je fis monter à l'intérieur du vaisseau ; toute ma famille et ma
[parenté.
86. Le bétail de la campagne, les animaux de la campagne, les arti-
[sans, eux tous, je les fis monter.

1. KAN *khi-sha* (de *khittu*, *khîtu*). Le sens de KAN n'est pas absolument sûr.

2. *Lân pâni*, ad litt. : *forme de la face*, du visage.

3. Des chevilles dans les trous pour empêcher l'eau de s'infiltrer.

87. Shamash avait fixé le moment :
 88. « Le chef des ténèbres, au soir, fera pleuvoir une pluie de saleté.
 89. « Entre dans le vaisseau et ferme ta porte ¹ »,
 90. Cet instant arriva :
 91. Le chef des ténèbres, au soir, pleut une pluie de saleté.
 92. Du jour je regardai l'aspect,
 93. à considérer le temps j'eus peur ;
 94. j'entrai dans le vaisseau et je fermai ma porte ;
 95. pour la direction du vaisseau à Puzur-kur-gal², le bâtelier,
 96. je confiai le bâtiment³ avec son contenu⁴.

L'allure du passage qui suit indique bien qu'il s'agit d'une catastrophe extraordinaire. Les dieux déchainent l'orage et l'incendie⁵ :

97. Lorsque brilla un peu du matin,
 98. du fondement des cieux monta une nuée noire.
 99. Adad⁶ en elle rugissait.
 100. Nabû⁷ et le Roi⁸ marchent en avant ;
 101. ils vont les hérauts, par la montagne et le pays ;
 102. Nergal⁹ arrache le mât.
 103. Il va, Inurta¹⁰, il presse l'attaque ;
 104. les Anunnaki¹¹ ont porté les torches :
 105. par leur éclat ils embrasent le pays ;
 106. le tumulte d'Adad atteint les cieux.
 107. Tout ce qui est brillant se transforme en ténèbres.

Les dieux eux-mêmes sont effrayés :

114. Les dieux eurent peur du déluge ;

1. Variante : *ton vaisseau*.

2. Puzur-kur-gal (kur-gal = Amurru.)

3. *ekallu*, littér. : *grande maison, palais*.

4. *Bushê* = possessions, biens.

5. Dans tous les événements, même les plus futiles, les Orientaux voyaient l'action des dieux ; à plus forte raison devaient-ils faire intervenir la divinité dans un cataclysme comme celui qui est décrit ici. (Cf. *Deux caractères du style assyro-babyl.*, dans CHARLES-F. JEAN, *Lettres de Hammurapi à Sin-idinnam*, p. 1-56).

6. Adad, dieu de l'orage.

7. Nabû, « héraut ».

8. Ce Roi dieu est Marduk.

9. Nergal, dieu du *Sheol*.

10. Inurta, dieu de la guerre et de la chasse.

11. Anunnaki, esprits de la terre et du monde inférieur.

115. ils s'enfuirent, ils montèrent aux cieux d'Anu.

116. Les dieux s'accroupissent comme le chien ; sur la muraille ils sont
[couchés.]

Survient Ishtar : c'est elle qui a occasionné le déluge : mais elle ne l'avait pas voulu si épouvantable.

Le septième jour, le déluge s'apaise. Uta-Napishtim regarde : il voit toute l'humanité « changée en boue » ; et il pleure. Une île apparaît à l'horizon, c'est le sommet du mont Nitsir, où le vaisseau vient aborder. Alors :

147. Je fis sortir une colombe, je la lâchai ;

148. elle alla la colombe, elle revint :

149. comme il n'y avait pas d'endroit, elle revint.

150. Je fis sortir une hirondelle, je la lâchai ;

151. elle alla l'hirondelle, elle revint :

152. comme il n'y avait pas d'endroit, elle revint.

153. Je fis sortir un corbeau, je le lâchai ;

154. il alla le corbeau, et vit le tarissement des eaux :

155. il mange, il patauge, il croasse. il ne revient pas.

156. J'en fis sortir aux quatre vents.

Uta-Napishtim sort du bateau et offre un sacrifice d'actions de grâces :

156. Je répandis une libation¹,

157. je plaçai une offrande² sur le sommet de la montagne.

159. Je répandis du roseau, du cèdre et du myrte.

160. Les dieux flairèrent l'odeur,

161. les dieux flairèrent la bonne odeur.

162. Les dieux, comme des mouches, se rassemblèrent au dessus du
[sacrificateur³]

Le dieu Bél arrive aussi : Ishtar et Èa lui reprochent d'avoir fait le déluge. Èa :

182. « O toi, le sage parmi les dieux, le héros !

183. « Comment, comment n'as-tu pas réfléchi et as-tu fait le déluge ?

184. Le pécheur, place sur lui son péché ;

185. le coupable, place sur lui sa faute !

1. Littér. : je *libai* une libation.

2. *Sharqînu*, de *sharâqu* = verser ; il s'agit d'une *offrande répandue*.

3. 159^b — 162.

186. Mais délivre, avant qu'il soit anéanti ! Retire ! qu'il ne (...)
 187. Pourquoi as-tu fait le déluge ?

Bél répare sa faute par l'apothéose d'Uta-Napishtim et de sa femme.

MYTHE SUR L'ENFER.

La descente d'Ishtar aux Enfers².

Ce document nous intéresse surtout par les données qu'il nous fournit sur les conceptions babyloniennes de « l'au-delà. »

Ishtar a décidé de descendre au royaume des ombres :

- Recto*, 1. Vers la terre sans retour le sol (.....)
 2. Ishtar, fille de Sin, (résolue d'aller),
 3. Elle le résolu, la fille de Sin (.....)
 4. Vers la maison de ténèbres, demeure de Nergal³
 5. vers la maison d'où l'entrant ne sort pas,
 6. vers le chemin dont l'aller n'a pas de retour,
 7. vers la demeure où qui y pénètre est privé de lumière,
 8. où la poussière est leur nourriture et leur aliment de la boue!
 9. Ils ne voient pas la lumière, dans l'obscurité ils demeurent,
 10. ils sont vêtus, comme l'oiseau d'un vêtement d'ailes.
 11. Sur la porte et le verrou est répandue de la poussière.

Arrivée à la porte, elle fait une scène au portier :

14. « Ah ça ! portier ouvre ta porte !
 15. « Ouvre ta porte pour que j'entre moi !
 16. « Si tu n'ouvres pas ta porte et que je ne puisse entrer,
 17. « j'enfoncerai la porte, je briserai le verrou,
 18. « je démolirai le seuil, je romprai les battants,
 19. « je ferai remonter les morts et ils mangeront les vivants⁴ :
 20. « Les morts deviendront plus nombreux que les vivants.

1. 182-187.

2. CT XV, 45-48; P. Du. TR 326-341. Notre recension faisait partie de la Bibliothèque d'Ashurbanipal.

3. Nous soulignons quelques passages intéressants.

4. Sens adopté par МАСПЕРО, *Hist.* I, 694; c'est la trad. de P. ДЮРИЕ, l. c. p. 329.

Le royaume infernal est gouverné par le couple divin, Nergal et Ereshkigal. C'est celle-ci, « souveraine de la grande terre », qui impose les lois au monde des ombres, dont la première est que *quiconque pénètre dans l'Hadès doit être absolument nu*. C'est pourquoi, à chacune des *sept portes* qui précèdent l'Enfer, Ishtar elle-même doit, « selon les lois antiques¹ » se dépouiller d'un vêtement ou d'un ornement.

Lorsqu'elle fut descendue dans le « pays sans retour² », sa sœur, Ereshkigal, troublée, la fit emprisonner et lâcha contre elle soixante maladies.

- 70. « La maladies des yeux sur ses yeux,
- 71. « la maladie du côté sur son côté,
- 72. « la maladie des pieds sur ses pieds,
- 73. « la maladie du cœur sur son cœur,
- 74. « la maladie de la tête dans sa tête,
- 75. « sur elle ensemble (....).

Ishtar était la déesse de la volupté et de l'amour; le résultat de son emprisonnement fut que les êtres ne se multipliaient plus.

Le messager divin, Papsukal, se plaignit auprès des dieux de cet état de choses. Shamash intervint, et Èa prêta l'oreille. Celui-ci créa un *efféminé*, Atsushunamir, qu'il envoya vers Ereshkigal, sans doute pour la séduire et dérober l'outre mystérieuse :

- Verso*, 13. « Va, Atsushunamir; à la porte du pays sans retour place
[ta face.
14. « que les 7 portes du pays sans retour s'ouvrent devant
[toi!
15. « Qu'Ereshkigal te voie et qu'en ta présence elle se ré-
[jouisse!
16. « Lorsque son cœur se sera calmé et que son âme se sera
[éclaircie.
17. conjure-la de te donner l'outre mystérieuse pour y boire
[de son eau.

1. *Recto*, 38.

2. 63.

Cette demande met Ereshkigal en courroux, et elle « enchante par un grand enchantement » *l'efféminé*.

24. Les aliments des ruisseaux de la ville, qu'ils soient ta
[nourriture!
25. Les conduits de la ville qu'ils servent à ta boisson !
26. L'ombre des murs, qu'elle soit ta demeure !
27. Les seuils des portes, qu'ils soient ton habitation !

Mais la reine des Enfers doit subir les volontés de Èa (mage divin qui a trouvé les paroles secrètes dont l'efficacité est irrésistible), et délivrer Ishtar. Namturu, messenger d'Ereshkigal, est chargé d'exécuter les ordres d'Èa.

31. « Va, Namturu, frappe au palais de justice,
32. « fais du tapage sur le seuil qui est en pierres brillantes.
33. « fais sortir les Anunnaki, sur le trône d'or fais-les asseoir !
34. « Quant à Ishtar, asperge-la des eaux de la vie et emmène-
[la de devant moi !

MYTHE D'ETANA.

Dans un fragment archaïque¹, qui doit appartenir à la première partie du *Cycle d'Etana*², on nous dit qu'à l'origine il n'y avait pas de roi, sur la terre, et que les insignes de la royauté étaient au ciel.

Nous retrouvons une suite de la Légende en des textes plus récents³.

Pour obtenir que sa femme enceinte eût une heureuse délivrance, Etana offre à Shamash ses prières et son sacrifice. Et le dieu l'envoie vers une montagne célèbre par l'épisode de l'aigle et du serpent :

1. Cf. *supra*, p. 35.

2. Onze tablettes, actuellement connues, se rapportent à ce Cycle. On peut les classer en 3 groupes :

1° K 2606, et le texte SCHEIL : Pas de roi sur la terre ! Les insignes royaux sont au ciel.

2° K 2527 et K 1547, plus Rm 79, 7-8, 43 et K 8578 : Histoire du serpent et de l'aigle, et prière d'Etana pour son fils.

3° Rm 2454 + 79, 7-8, 180, plus K 3651, K 8563 et Rm 522 : Ascension d'Etana enlevé par l'aigle, Cf. BA II (1892), 391-392.

3. Publiés dans BA II, 439 s., et BA III, 379 s.

Un aigle et un serpent vivaient de compagnie, élevant chacun sa progéniture. Mais voici qu'une mauvaise pensée surgit au cœur de l'aigle :

7. « Les petits de ce serpent, je les mangerais, moi ! ce serpent...
son cœur ! »

Le plus jeune — et le plus rusé — de ses petits cherche à le détourner de ce crime :

11. « Ne les mange pas, ô mon père, le filet de Shamash te saisirait :
« le filet, le charme de Shamash passeraient sur toi et te saisi-
[raient.... »

L'aigle n'écoute pas ; il dévore la famille du serpent. Celui-ci, dans une touchante prière, crie vengeance au juge suprême, Shamash. Le dieu lui enseigne, pour punir son ennemi, un stratagème grâce auquel l'aigle est en effet à moitié broyé. Or, c'est vers cet aigle que Shamash envoie Etana chercher *l'herbe d'enfancement*. Etana prépare au blessé quelques bonnes bouchées d'oisillons ; et l'oiseau royal sent ses forces revenir....

L'homme et l'aigle sont maintenant de bons amis... L'aigle raconte ce qu'il a vu au ciel d'Anu où il est allé chercher *l'herbe d'enfancement*, et il propose à Etana de lui faire contempler ce spectacle :

- III, 17 : » Sur ma poitrine place ton dos,
« sur les plumes de mes ailes place tes mains,
« sur mes flancs place tes flancs ! »
Sur sa poitrine il plaça son dos,
sur les plumes de ses ailes il plaça ses mains.
sur ses flancs il plaça ses flancs.

Après deux heures d'ascension, l'aigle dit à Etana :

25. « Regarde, mon ami, la terre ! Comment est-elle ?
« Considère la mer, les rivages de l'océan ! »

Toutes les deux heures, même demande ; et Etana de répondre que tout devient de plus en plus petit :

33. « La mer s'est changée en une petite rigole de jardinier ! »

Les voici devant Anu ! Mais ils doivent monter encore plus haut, jusqu'au trône d'Ishtar (la planète Vénus) ; et le dialogue reprend¹ :

18. — « Mon ami, vois la terre ! comment est-elle ?

21. — « La terre s'est changée en jardin...

« et la vaste mer est comme une corbeille !

Mais la terre disparaît ; elle s'efface dans le lointain. Etana a le vertige ; il tombe, entraînant l'aigle dans sa chute...

Le héros est mort... Il apparaît à sa femme ; il a le titre de roi.

Etana a-t-il, dans la première partie de son ascension, mis la main sur les insignes royaux qui étaient devant Anu ? Dans ce cas, la chute serait le châtement de son audace.

Quoi qu'il en soit, dans le poème de Gilgamesh. Etana est au fond de l'enfer avec le dieu Gira.

LE JUSTE SOUFFRANT².

Ce petit poème — que l'on peut très naturellement diviser en strophes — nous met en présence d'un Job³ babylonien, abandonné de tous, même des dieux, et en proie aux plus atroces souffrances.

Et pourtant il a conscience de son innocence !

Il ne peut comprendre les desseins des dieux.

1. TR 180.

2. Notre texte est une recension assyrienne ; nous en avons plusieurs exemplaires : IV R 60, texte B (avec explications assyriennes dans V R 47 ; DT 358 et Sm 1745 — cf. BEZOLD, *Catalog.* p. 480 —, auxquels il faut ajouter celui qu'a découvert V. SCHEIL à Sippar (*Une saison de fouilles...* p. 105). *Ce dernier document, le contenu du texte et le commentaire assyrien montrent que ce petit poème remonte à une haute antiquité.*

3. Le nom de Job (𐎠𐎫𐎢𐎴) se trouve dans les Lettres d'El-Amarna (El-Am. Berl. n° 256 et AO 7904) sous la forme *Aiab*, roitelet de Bikhishi (qui peut se lire *Bikhilim*) en Palestine. Sur l'emplacement de cette ville les avis sont partagés. Voir THUREAU-DANGIN in RA XIX (1922) 95-96.

I

(*Mon mal est rebelle à tous les remèdes*).

- Recto* :
- | | |
|--|---|
| 1. A peine arrivé à la vie, | j'avais dépassé le temps fixé. |
| 2. J'avais beau me retourner, | c'était le mal, encore le mal! |
| 3. Mon oppression croissait, | je ne trouvais pas mon droit! |
| 4. J'invoquai mon dieu, | il ne me montra point sa face; |
| 5. je priai ma déesse, | sa tête ne se leva même pas! |
| 6. Le voyant dans une vision ¹ | ne fixa pas mon avenir, |
| 7. et l'interprète des songes par un sacrifice n'établit pas mon | [jugement |
| 8. Je consultai le nécromant, | il ne me fit rien connaître; |
| 9. le magicien avec ses rites | ne m'ôta pas mon sort ² . |
| 10. Quels événements divers | dans le monde! |
| 11. J'ai regardé en arrière : | le malheur ³ était à ma pour-
[suite! |

II

(*Je paraissais frappé comme un impie*).

- | | |
|--|--|
| 12. Comme si à mon dieu | le sacrifice n'était pas
[offert, |
| 13. comme si dans le repas (sacré) | ma déesse n'était pas
[commémorée. |
| 14. comme si ma face ne s'inclinait pas, ni mon adoration ne | [paraissait; |
| 15. comme celui sur les lèvres duquel | ont cessé les prières les
[supplications. |
| 16. pour qui a cessé le « jour de dieu ⁴ », | est morte la néoménie, |
| 17. qui s'est montré négligent ⁵ , | a méprisé leurs images, |
| 18. qui n'a pas appris à ses gens | la crainte et le respect, |
| 19. qui n'a pas invoqué son dieu, | a mangé sa nourriture ⁶ , |

1. *Bârû ina bi-ir*.

2. *Kimilti* = *ma colère*, c'est-à-dire : celle dont je suis la victime.

3. *Ippiru* : le commentaire assyrien V R 47 donne comme explication, (1.41) de ce mot : *manakhtu*, au sens de *malheur*, *misère*, sans doute comme dans cette invocation à Tammuz (dans RA XIII (1916) p. 110) : (*itu*) *Dumu-zi khar-ma-ki ma-nu-akh-ti lit-bal* : que Tammuz, ton époux, éloigne mon malheur!

4. « Jour de dieu » = fête religieuse.

5. Littér. : qui couche son flanc (expression couraute).

6. C'est-à-dire : le repas sacré du dieu.

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| 20. qui a délaissé sa déesse, | n'a pas apporté l'écrit : |
| 21. à celui qui fut oppresseur | qui a oublié son maître. |
| 22. qui a prononcé à la légère | la prière de son dieu, |
| tel je paraissais ! | |

III

(Pourtant je fus toujours fidèle aux dieux et au roi.)

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 23. Pour moi, je m'occupais | de supplications, de
[prières : |
| 24. la prière était mon souci, | le sacrifice ma loi ! |
| 25. Le jour du culte des dieux | faisait la joie de mon
[coeur ; |
| 26. le jour où l'on suivait la déesse, | c'était mon gain, ma ri-
[chesse ! |
| 27. La prière du roi, | c'était ma joie, |
| 28. et sa musique | un plaisir pour moi. |
| 29. J'ai appris à mon pays | à garder le nom du dieu : |
| 30. à honorer le nom de la déesse | j'ai instruit mes gens. |
| 31. La majesté du roi | j'ai exalté bien haut ¹ |
| 32. et la crainte du palais | j'ai appris au peuple. |
| 33. Je sais que pour un dieu | cela est agréable. |

IV

(Les desseins des dieux sont obscurs.)

- | | |
|--|----------------------------------|
| 34. Ce qui est bon en soi, | pour le dieu c'est
[un mal ; |
| 35. ce que l'on retient en son cœur ² | pour son dieu
[c'est bon ! |
| 36. Qui connaît le dessein | des dieux qui sont
[au ciel ? |
| 37. Le conseil du dieu, | qui... le compren-
[dra ? |
| 38. Comment les humains apprendraient-ils | la voie d'un dieu ? |

(L'homme est si changeant !)

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| 39. L'homme vivant le soir | est mort le lendemain : |
| 40. vite il est abattu, | soudain il est brisé. |

1. Littér : J'ai fait égale à ce qui est haut.
2. C'est-à-dire : ce qui est honteux.

- | | |
|--|---|
| 16. et le devin n'a pas mis fin | à mon infirmité. |
| 17. Mon dieu ne m'a pas secouru, | il ne m'a pas tendu
[la main; |
| 18. ma déesse n'a pas eu pitié de moi, | elle n'a pas marché
[à mon côté. |
| 19. La tombe est ouverte.... ¹ | |
| 20. Avant que je sois mort, | la lamentation est
[finie. |
| 21. Tout mon pays a dit : | Il est perdu ! |
| 22. Mon ennemi l'a entendu | et son visage a brillé ; |
| 23. on lui a annoncé la joyeuse nouvelle : | son cœur s'est illu-
[miné. |
| 24. Je sais le jour | où ma famille en-
[tière, |
| 25. au milieu des dieux protecteurs | était aimée de leur
[divinité ² . |

Le commentaire assyrien nous fournit le nom du Job babylonien : *Tabi-utul-Bél*³, habitant Nippur⁴. Or, on connaît une liste, dans laquelle sont expliqués les noms de certains anciens souverains de Babylone et où se lit ce nom⁵ : on en conclut que le *Tabi-utul-Bél* de notre poème est le même que le *Tabi-utul-Bél* roi de Babylone, d'autant que, dans sa forme actuelle, la *copie* assyrienne d'une *composition* de Nippur a été faite sur une *recension* babylonienne — ce dernier point serait prouvé par le fait que le nom du dieu de Babylone, Marduk, est mentionné plusieurs fois⁶.

Notre Juste souffrant aurait donc été *roi* ; nous aurions donc un *Messie souffrant babylonien* !

Mais les lignes 27 et 31 nous paraissent exclure catégori-

1. Le second demi-vers est obscur, à cause du mot *shukānu*. P. DHORME propose : habitation. (On aurait : on a pris possession de mon *habitation*) comme en arabe *سكنى* = *habitation, séjour*.

2. On peut aussi traduire ce vers : ... dont la divinité est au milieu des génies protecteurs, eile (ma famille) aura pitié.

3. V R 47, verso 5.

4. V R 44, Col. 11, 17 (*a-shib En-lil-ki*, emprunté aux chronographes babyloniens).

5. V R, 44, Col. 11, 17 ; cf. le *duplicatum* H R 65 n° 2.

6. Deux fois dans le texte (V R 47 verso 40 et 42) et dans la souscription.

quement cette hypothèse ; ce juste n'était pas roi — et nous pouvons ajouter qu'il ne souffrait pas avec résignation, ni en vue d'expier les crimes des autres.

Stèle cultuelle¹.

L'Assyrie se couvrait de gloire avec Atshur-nasir-apal, elle élargissait ses frontières et étendait son influence. La Babylonie, au contraire, ne savait pas contenir les bandes du désert, les peuplades voisines qui convoitaient ses richesses : Sutéens, Araméens, etc. Le roi de Babylone, Nabû-apla-iddina, comprenant que la lutte contre son puissant voisin était inutile, préféra entretenir avec lui des relations pacifiques : cela lui permit de restaurer le temple de Shamash, à Sippar, et de rétablir somptueusement son culte.

C'est de ce temple que parle notre texte, et c'est sous Nabû-apla-iddina qu'il fut rédigé. Nous en citons quelques passages intéressants :

- Col. I, 1. Shamash, le Seigneur grand,
 2. habitant de l'É-barra²
 3. qui est à Sippar,
 4. que, dans les désordres
 5. et les troubles d'Akkad
 6. les Sutéens, ennemi méchant,
 7. avaient ruiné
 8. en avaient détruit les images....
- Col. II, 18. Nabû-apla-iddina,
 19. roi de Babylone,
 20. appelé par le dieu Marduk,
 21. chéri des dieux Anu et Bél,
 22. réjouissant le cœur de Sarpanit³
 23. homme⁴ fort,

1. V R, 60-61. Trad. BA III, 268 suiv.; K B III, I, 175 suiv.; P. DUORME, T R 383 suiv.

2. Nom du temple du soleil (*Shamash*); on disait aussi *É-habbara*.

3. Déesse parèdre de Marduk.

4. *Zikru*; hébreu. : זִכְרִי = mâle.

24. qui pour la royauté est bien¹,
 25. portant l'arc terrible,
 26. abattant l'ennemi méchant,
 27. les Sutéens dont *sont grands*
 28. *les péchés*²,
 29. auquel, *pour venger Akkad*,
 30. *pour faire habiter les villes*,
 Col. III, 1. *pour fonder des sanctuaires*,
 2. *tracer des images*,
 3. *garder intacts les rites*³
 4. *et les préceptes divins*⁴
 5. *fixer les offrandes régulières*,
 6. *rendre somptueuses les offrandes facultatives*,
 7. *le Seigneur grand, Marduk*,
 8. *d'un sceptre d'équité*⁵
 9. *pour exercer le pastorat sur les gens*
 10. a « rempli sa main »⁶
 11. Shamash, le Seigneur grand, qui, depuis des jours
 12. nombreux,
 13. *contre Akkad était irrité*,
 14. *avait détourné son cou*⁷,
 15. *sous le règne de Nabû-apla-iddina*,
 16. *roi de Babylone*,
 17. *il eut de la bienveillance*,
 18. *il retourna sa face*....
 Col. IV, 17. *1 qa de nourriture, 1 qa de vin*.
 18. *l'ancienne offrande fixe à Shamash*,
 19. *avec le jardin*
 20. *que le roi Ê-ul-mash-shakin-shum*
 21. *à Êkur-shum-ushabshi*,
 22. *prêtre de Sippar, devin*⁸
 23. *avait accordé*⁹

1. Littér. : *est beau, asmu*.

2. *Khitu*, cf. שׁוּטָה. Ces péchés sont décrits aux premières lignes de la Col. I.

3. *Partsé*.

4. *Billudé*

5. *Équité* : *i-shar-ta*. C'est un mot dérivé de la même racine que nous avons dans Ps. XLV, 7 *virga aequitatis* (צִדְקָה), *virga regni tui*.

6. On connaît, en hébreu, l'expression מָלַא יָדַי = *remplir la main* (philologiquement identique à celle-ci). au sens de *consacrer* (*Ex.* XXII, 29 et de *installer un prêtre* (*Ex.* XXVIII, 41; *Lev.*, VIII, 33; *Jud.* XVII, 5; *1 Reg.*, XIII 33).

7. Sous l'empire de la colère. Le verbe *shabâsu*, que nous avons ici, signifie *s'irriter, être en colère*.

8. *Bârû*.

9. *I-ri-mu*. On emploie ce verbe dans le sens d'*établir, fixer son domicile*,

54. en nourriture, en vin,
 55. nourriture à l'huile, libation, viande de bœuf;
- Col. V. 9. viande de mouton, poissons,
 2. légumes verts, que, de nouveau,
 3. Nabû-apla-iddina,
 4. roi de Babylone,
 5. pour Samash, Aya¹,
 6. et Bunene²
 7. a fixé : la part du roi,
 8. la pitance du prêtre en moutons³
 9. les sacrifices du roi pour toute l'année,
 10. les reins, la peau,
 11. les cuisses, les jointures⁴
 12. la moitié des viscères du ventre,
 13. la moitié des viscères du *qirbu*⁵
 14. 2 pattes de quadrupède⁶
 15. 1 pot de jus de viande⁷
 16. sur les sacrifices des bœufs et des moutons
 17. de l'offrant,
 18. dans la proportion suivante :
 19. sur 5 parts
 20. la corporation des « entrants dans le temple⁸ »,
 21. 2 parts de nourriture,
 22. vin, nourriture à l'huile, libation,
 23. viande de bœuf, viande de mouton,
 24. poissons, légumes verts;
 25. la corporation de ceux qui portent le poignard
 26. et les ustensiles de l'intérieur :
 27. dans la proportion de 2, les « entrants dans le temple ».
 28. Sur toute offrande fixe, faible
 29. ou copieuse,

1. Parèdre du dieu Shamash.

2. Ce dieu avait pour attribution d'atteler et de conduire le char du soleil (*Shamash*).

3. Pour ce qui suit on pourra comparer *Lev. I-IV*; et, pour la part des prêtres dans les sacrifices, *Lev. VI*, 8-38.

4. Jointures = *buâné*. Cf. HOLMA, *Korp. teile*, p. 5. Les cuisses = *arkatu*; hébr. : אֲרָקָה; arab. : أركاء

5. En hébr. : קֶרֶב *qéréb*, comme matière du sacrifice, désigne les entrailles (*Ex. XII*, 9; *Lev. I*, 13 : III, 3, etc. A cause de la ligne 12, faut-il traduire par *viscères de la poitrine*? (HAUPT l'a pensé, J B L XIX, 76 *rm* 99). Ce n'est pas sûr. Voir HOLMA, *Koerperteile*, 179.

6. *Kursinnu*.

7. Jus de viande; littér. : *eaux de viande*.

8. Avec DNORME.

30. selon le statut de la ville, l'*upuntu*¹
 31. de l'offrant, et tout ce qui est
 32. du produit
 33. de l'È-barra.
 34. tout ce qu'il y a :
 35. la part du roi,
 36. la pitance du prêtre,
 37. et 2 parts
 38. dans la proportion de 2, les « entrants dans le temple »
 39. de beaux vêtements² de toute espèce
 40. pour Shamash, Aya
 41. et Bunene :
 42. vêtement *pulkhu*,
 43. vêtement *karbit*,
 44. vêtement du matin,
 45. vêtement *khullanu*,
 46. vêtement *nibikhu*,
 47. de la laine écarlate,
 48. de la laine pourpre violette³
 49. un grand vêtement *karbit*,
 50. et la taxe de l'offrant.
 51. Au mois de Nisan, le 7^e jour :
 52. le vêtement du matin ;
 53. au mois d'Aiar, le 10^e jour :
 54. le vêtement du matin ;
 55. au mois d'Ulul, le 3^e jour : le vêtement *karbit* ;
- Col. VI. 1. au mois de Tashrit, le 7^e jour : le vêtement *karbit* ;
2. au mois de Arakl-samma, le 15^e jour :
 3. le vêtement du matin ;
 4. au mois d'Adar, le 17^e jour ; le vêtement *karbit*.
 5. Total : 6 beaux vêtements pour toute l'année,

1. Dans *Maqlû* I, 10, TALLQVIST, à la suite de JENSEN (Z K II, p. 31 s.), pense que l'*upuntu* est une herbe (le pois, d'après HALÉVY, *Docum. relig.*, p. 138; d'après JENSEN, K B VII, I, 447 in 48 : sorte de farine ZIMMERN, *Shurpu*, V-VI, 123, 130, 141 : grains, céréales, et *Rit. taf.*, n° 27, 15 : fine(?) farine. P. DHORME h. l. et *Gilgam.*, V, Col. II, 48 : graine, ainsi traduit parce que, dans *Rit. taf.* n° 27, 15, ce mot est intercalé entre le mot *céréales* et le mot *semence*.

2. Les vêtements des prêtres hébreux sont décrits. *Ex.* XXVIII et XXIX.

3. Pourpre violette : *takiltu*. La 𐎲𐎵𐎲𐎠 = *tekéléth* était au nombre des offrandes que les Israélites feraient à Moïse (*Ex.* XXV, 4; XXXV, 6, etc.); de l'étoffe *tekéléth* devait servir, avec d'autres, pour les tentures du tabernacle (*Ex.* XXVII, 16), pour les vêtements des prêtres (*Ex.* XXVIII, 5, 6, 8, etc.). Plus de 30 fois, il est question de *tekéléth*, dans l'*Exode*.

6. don du roi,
7. pour Shamash, Aya
8. et Bunene,
9. Nabû-apla-iddina,
10. roi de Babylone,
11. à Nabû-nadin-shum,
12. prêtre de Sippar, devin¹
13. son serviteur, a accordé
14. et, pour n'avoir pas de réclamation,
15. il a scellé et
16. pour jamais il a donné.
17. *Pour sceller cette tablette,*
18. Marduk-shum-ukîn,
19. fils de Khabban, mage²,
20. Ushabshi-ilu
21. fils d'Èa-rimanni, ministre³,
22. Marduk-tabik-zêr
23. fils de Tubalat-Ishtar, officier⁴,
24. et Marduk-balatsu-iqbi,
25. fils d'Arad-Èa,
26. gouverneur⁵, sont témoins.
27. *Babylone — mois de Nisan, le 20^e jour,*
28. *année 31^e de Nabû-apla-iddina,*
29. *roi de Babylone.*
30. *Duplicatum⁶ du sceau royal*
31. *des travaux,*
32. *Onques à l'avenir.*
33. *dans le palais, en maître*
34. *se placera et*
35. *la donation du roi*
36. Nabû-apla-iddina
37. *contestera et*
38. *à un autre accordera⁷*
39. *sur les aliments un prélèvement⁸*
40. *fera et pour le gouverneur comptera*
41. *ou bien pour lui-même détournera,*

1. Bârû.

2. Ka-lu.

3. Sukallu.

4. Shaku.

5. Bêl-pakhâti

6. Gabrû.

7. Littér. : fera cadeau.

8. Prélèvement : *nu-shur-ra*, PEISER (KAS, 70, 5) rappelle מנשׁר, *munus*, donné de I Sam. IX, 7, et Isa. LVII, 9.

42. ou, par n'importe quelle œuvre de mal,
 43. cette stèle
 44. détruira,
 45. cet homme,
 46. par la parole de Shamash, d'Aya,
 47. et de Bunene,
 48. seigneurs de la décision ¹
 49. des dieux grands,
 50. que son nom périsse!
 51. que soit exterminée sa postérité!
 52. dans le besoin et la faim,
 53. que sa vie s'évanouisse!
 54. que son cadavre tombe et
 55. n'obtienne pas de tombeau²!

c. — *Poésie lyrique.*

Lamentations et Psaumes de Pénitence.

On doit grouper, sous ce titre, deux classes de textes : ceux de la série ER-SHEM-MA³ et autres de même caractère qui sont des *lamentations pour la timbale*, et ceux de la série ER-SHA-KU-MAL ou *lamentations pour l'apaisement du cœur*. Les unes et les autres se lamentent sur des adversités et malheurs divers.

Les textes de la première série ont un caractère plus général; les autres sont plus personnels. Dans les premiers, il s'agit d'événements malheureux qui affligeaient toute une ville, tout le pays : les autres ont pour objet les revers, la douleur d'un individu, la conscience de son péché personnel. et le sentiment religieux qu'ils expriment sont plus intimes, plus élevés. Les uns et les autres commencent par un hymne :

1. Shamash et Aya avaient engendré Kittu (*le Droit* dans toute son ampleur) et Mesharu (*l'équité*).

2. Cette malédiction était une des plus redoutées des Babyloniens comme des autres Sémites, parce que si le corps n'était pas enseveli « l'âme était empêchée de descendre aux enfers et se trouvait condamnée à errer sur la terre, dans un domaine qui n'était plus le sien », et où elle pouvait tourmenter les vivants, ERS², 330-331.

3. Nous avons cité, à la période shuméro-akkadienne, quelques Psaumes de cette série.

vient ensuite la description de l'adversité, de la douleur ; le morceau finit par une demande du secours divin. La *structure* de ces textes est donc la même, et, quand le titre est absent, il est souvent difficile, ou même impossible, de dire à quelle série ils appartiennent.

Même quand il ne se propose pas directement d'exprimer la conscience de son péché parce qu'il s'agit surtout de souffrances et de misères physiques, corporelles, l'orant, persuadé que ce sont ses fautes qui ont irrité les dieux, cherche à apaiser leur colère en confessant ses péchés¹. C'est à ces textes que se rattachent les « Prières de la main levée. »

LAMENTATIONS ER-SHA-KU-MAL²

OU

LAMENTATIONS DE L'APAISEMENT DU CŒUR.

(Motif).

- | | | |
|-----|---|-----------------------------|
| 4. | Que la colère du cœur de mon Seigneur | s'apaise ³ ! |
| | Que le dieu que je ne connais pas | s'apaise! |
| 6. | Que la déesse que je ne connais pas | s'apaise! |
| | Que le dieu que je connais ou que je ne connais pas | s'apaise! |
| | Que la déesse que je connais ou que je ne connais pas | s'apaise! |
| 10. | Que le cœur de mon dieu | s'apaise! |
| | Que le cœur de ma déesse | s'apaise! |
| | Que la colère de mon dieu et de ma déesse | s'apaise! |
| 16. | Le dieu qui est irrité contre moi, | puisse sa colère s'apaiser! |
| | La déesse qui est irritée contre moi, | puisse sa colère s'apaiser! |

Dans le passage très mutilé, qui suit, il s'agit de l'aveu des fautes inconnues de l'orant.

36. Seigneur, mes transgressions sont nombreuses, graves mes péchés!

1. On peut relire en hébreu le Psaume VI, par exemple. (Les Commentateurs font remarquer que, bien qu'il soit placé parmi les psaumes de Pénitence, il ne renferme aucune accusation personnelle, ni aucune expression de repentir).

2. Ou ER-SHA-KHUB-GA. IV R² 10 — texte bilingue. — Cf. ZIMMERN, *Bab. Busspsalm*, 61 s.

3. Littér. : retourne en son lieu : *ana ashrihu litira*.

O ma déesse, mes transgressions sont nombreuses, et graves mes [péchés!
 O dieu, connu ou inconnu, mes fautes sont nombreuses, graves [mes péchés!
 O déesse, connue ou inconnue, mes fautes sont nombreuses, [graves mes péchés!

42. Les fautes que j'ai commises, je ne les connais pas ;
 les péchés que j'ai commis, je ne les connais pas ;
 La chose impure que j'ai mangée, je ne la connais pas ;
 la chose impure que j'ai touchée, je ne la connais pas.

48. Le Seigneur dans le courroux de son cœur, m'a regardé défavora-
 [blement
 Le dieu, dans le courroux de son cœur, m'a frappé comme un [ennemi.
 La déesse s'est irritée contre moi, elle m'a rendu sem-
 [blable à un malade.

56. Le dieu connu ou inconnu, m'a tourmenté,
 la déesse, connue ou inconnue, m'a plongé dans la douleur.
 Je cherche du secours, et personne ne me donne la main ;
 je pleure, et personne ne vient à mon aide :

Verso 1. je pousse des cris, et personne ne m'entend ;
 plein de chagrin, je suis confondu, personne ne me regarde.

Vers mon dieu miséricordieux, je me tourne, je l'implore¹
 [chaudement ;

je baise les pieds de ma déesse, je les touche !
 le dieu connu ou inconnu j'implore chaudement ;
 12. la déesse connue ou inconnue j'implore chaudement...

36. Seigneur, ton serviteur ne le renverse pas ;
 tombé dans les eaux fangeuses² saisis-le de ta main.
 Les péchés que j'ai faits convertis-les en bien :
 l'infraction que je commets que le vent l'emporte !
 mes nombreuses méchancetés déchire-les comme un vê-
 [tement

Mon dieu, mes péchés sont-ils 7 fois 7, annule mes péchés !
 ma déesse, mes péchés sont-ils 7 fois 7, annule mes péchés !
 O dieu connu ou inconnu, annule mes péchés !
 déesse connue ou inconnue, annule mes péchés !

1. *Utnennu*, cf. 𐎠𐎢𐎩𐎠𐎫 (Rac. 𐎠𐎢𐎩) *implorer grâce, miséricorde*.

2. D'après la 2^e éd. de IV R (10 b 37, 38) il faut lire *ru-shum-ti*.

AU DIEU SHAMASH¹

1. O Shamash....
Fais-moi vivre; aux mains pures de mon dieu et de ma déesse
pour le salut et la vie, confie-moi²
Incantation. — O Shamash, tu es le roi du ciel et de la terre,
tu gouvernes les choses d'en haut et d'en bas.
5. O Shamash, il est en ton pouvoir de rendre la vie au mort,
[de délivrer le captif,
Tu es un juge incorruptible³, tu gouvernes l'humanité.
Rejeton illustre du seigneur d'illustre origine,
fils puissant, brillante lumière des contrées,
tu éclaires la totalité du ciel et de la terre, ô toi, Shamash.
10. O Shamash, parce que le charme qui, depuis de longs jours,
s'est attaché à moi ne s'est pas rompu,
la dévastation, la corruption et le mauvais état de la chair
[sont en moi;
par l'homme, les animaux des champs, tout ce qui porte un
[nom, il me brise;
de maladie, de faiblesse incurable, il m'a rempli,
- 15, par le brisement du cœur et le mauvais état de la chair, je
[suis anéanti.
- Et moi, jour et nuit⁴, je suis sans repos;
je suis dans les ténèbres, je suis affaîssé, je suis plein d'an-
[goisse;
par la douleur et la lamentation je suis affaibli.
- Ma petitesse, je ne la connais pas; le crime que j'ai commis,
[je ne sais pas.
20. Quand j'étais petit, j'ai péché;
j'ai transgressé les défenses de mon dieu⁵.

1. Texte dans CRAIG, *Assyrian and Babylonian religious Texts*, t. 1, Pl. III. Nous citons la traduction de F. MARTIN, *Textes religieux assyriens et babyloniens*, in-8 Paris 1900, p. 15.

2. Cf. Ps. XXXI, 6 : Entre tes mains je remets mon esprit,
tu me délivreras Yahwéh, Dieu de vérité.

3. Cf. Ps. IX, 9 : Il juge le monde avec justice;
il juge les peuples avec droiture.

4. Cf. Ps. XXII, 3 : Mon Dieu, je crie pendant le jour, et tu ne réponds
la nuit, et je n'ai point de repos. [pas;

5. Cf. Ps. XXV, 7 : Ne te souviens pas des péchés de ma jeunesse, ni
[de mes transgressions.

Prières de « la main levée¹. »

Parmi les textes copiés² par les scribes d'Ashurbanipal pour sa bibliothèque, les prières de « la main levée³ », constituent une classe spéciale⁴ caractérisée par la forme et la qualité des tablettes, par l'écriture, la disposition du texte et la répétition de certaines expressions.

La forme et la structure des tablettes est presque toujours la même. Il y a d'abord une sorte d'introduction dans laquelle on nomme la divinité, on célèbre sa puissance et sa miséricorde, on énumère ses attributs et ses fonctions. Dans une deuxième partie, l'orant se replie sur lui-même, dit sa détresse, demande secours et délivrance. La troisième partie est une doxologie.

Toutes ces prières faisaient partie des Incantations. Elles représentent des formules communes, c'est-à-dire que chacun choisissait dans la Collection la prière qui correspondait à ses besoins et la faisait réciter par l'exorciste. En général⁵, le nom du fidèle n'est pas écrit, c'était à l'exorciste qu'il appartenait de l'exprimer oralement.

1. Ces textes font partie de la Collection de Kuyundjik, conservée au British Museum. L. W. KING en a édité, traduit et commenté soixante-deux (*Babylonian Magic and Sorcery*. London 1896, in-8 XXXI-199 p. et 76 Pl.).

2. Cf. KING p. XV suiv.

3. *Amât nish qâti sha (ilu) N. N.* = Parole de la main levée vers le dieu N. N.

4. De même que les textes *Labartu*, ils ne forment pas de série numérotée. Cependant, à l'origine, ils étaient classés suivant un ordre fixe, puisque la dernière ligne d'une tablette représente la première ligne de la tablette qui devait suivre. Quelques textes appartiennent pourtant à des séries; par ex. : K 155 à la série *Bil rim-ki*, la tablette K 816 représente la 8^e partie de la série *Bil sha la-mi-i*.

5. Sauf sur un *duplicatum*, c'est-à-dire qu'une prière qui se présente une fois sans le nom du fidèle, se retrouve une seconde fois avec le nom du roi Ashurbanipal : *Moi, ton serviteur Ashurbanipal, le fils de son dieu dont le dieu est Ashur*, etc. Duplic. de K 222, 1. 26.

A Inurta¹.

Le fidèle célèbre les louanges de Inurta²; puis il énumère les sacrifices qu'il a offerts et demande d'être purifié de son péché, d'être consolé et fortifié dans son chagrin et de recouvrer la faveur du dieu et de la déesse.

La tablette conserve des traces d'une autre prière.

11. Incantation. Fils puissant, premier né d'Enlil,
12. grand, parfait, rejeton de l'Ésharra³
13. qui es revêtu de terreur, plein de colère!
14. O Inurta⁴, au combat duquel on ne résiste pas,
15. sublime est ta place parmi les grands dieux!
16. Dans l'É-kur⁵, maison de délices⁶, sont exaltés tes chefs
17. et Enlil, ton père, t'a accordé
18. que ta main prenne l'oracle⁷ de tous les dieux!
19. Tu juges le jugement de l'humanité;
- 20⁸. *tu conduis qui n'a pas de guide, le nécessaire qui est dans le*
[besoin!]
21. *tu prends la main du faible, tu soutiens celui qui n'est pas fort!*
22. *Celui qui est descendu dans l'Arallu⁹, tu ramènes son corps!*

1. K K 2487, 2502, 2591, King n° 2 Pl. 4. (Le n° 3 en est un duplicatum fragmentaire). Les 8 premières lignes contenaient une prière à Tashmītu; les lignes 9 et 10, des indications de cérémonies.

2. Inurta fut, dès les origines, dieu de la guerre et des armes. Il était « le javelot fort, le grand, l'enfant d'Enlil; avec sa flèche pointue il enleva la vie de mes ennemis » dit Ashurbanipal. (Cyl. Rm. IX, 84, 85.) Il était aussi dieu de la chasse.

3. Temple d'Enlil à Nippur; on l'appelait plus habituellement *Ékur* L'idéogramme É. SHAR. RA veut dire *maison de la totalité*.

4. *Ud-gishgal-lu* = *Inurta* (quelquefois Shamash). Voir DEIMEL, *Pantheon*, 123.

5. Littér. : *Maison de la montagne*.

6. King, p. 22, propose « *decree, decisions(?)* » pour *ta-shi-la-a-ti*. Ce serait un substantif de la forme **تَعْلَلَة** ou peut-être **تَعْلَلَة** comme *tanittu* de תַּנִּיטּוּ. DELITZSCH, AHW 634, propose, au contraire, *voluptas, deliciae* de שִׂשׂוֹן. C'est le sens admis par MUSS-ARNOLT, AHW.

7. *Te-rit*. C'est la *têrtu* (cf. תִּירָה), c'est-à-dire la réponse du dieu, son oracle, sa révélation.

8. Les lignes 20-23 représentent Inurta sous un aspect de bonté et de mansuétude, bien qu'il soit dieu de la guerre : il est le guide des égarés, le soutien du faible; il guérit le malade et purifie le pécheur.

9. *L'Arallu* est l'équivalent du אַרְלָל des Hébreux, c'est le monde inférieur, le royaume des morts.

23. *Celui qui a quelque péché, tu fais disparaître son péché!*
 24. A celui contre qui son dieu est irrité, tu te montres promptement
 25. O Inurta, prince des dieux, tu es vaillant. [favorable.
 26. Moi, N. N., fils de N. N. dont les dieux N. N. et la déesse N. N.,
 27¹. j'ai lié pour toi une corde². je t'ai offert;
 28. je t'ai offert l'encens d'agréable odeur.
 29. Je t'ai fait une libation d'hydromel, de bière³.
 30. Qu'avec toi soient les dieux d'Enlil!
 31. Qu'avec toi soient les dieux de l'Èkur!
 32. Aie pitié de moi, fidèlement; écoute mes cris!
 33. Accueille mes soupirs, accepte mes supplications!
 34. Que ma voix soit agréée par toi!
 35. Sois-moi favorable: je te crains.
 36. J'ai contemplé ta face: sois-moi favorable.
 37. Tu es plein de pitié: aie pitié de moi, fidèlement.
 38. Fais disparaître mon péché⁴; libère-moi de mon iniquité.
 39. Eloigne ma disgrâce; dissipe mon offense.
 40. Que mon dieu et ma déesse me prennent en considération et qu'ils
 [ordonnent la bonne fortune!
 41. Puissé-je glorifier ta grandeur, me prosterner humblement devant
 [toi!

Parole de la prière à Inurta.

PRIÈRE A BA'U⁵.

71. Incantation. O Ba'u⁶, puissante, *souveraine, mère miséricordieuse*,
 [qui habites dans les cieux brillants,

1. A partir de 26, il s'agit des cérémonies et des sacrifices faits par le suppliant au dieu Inurta.

2. Cette corde doit faire allusion à quelque pratique magique, analogue à celle des *noeuds*. Mahomet mettra ses fidèles en garde contre « les sorcières qui soufflent sur les noeuds ». Voir CARRA DE VAUX, *La doctrine de l'Islam*. Paris, 1909, p. 70.

3. *Shikaru*; cf. le شِكر arabe, fait avec le raisin sec, et le שִׁכָר des Hébreux, sorte de breuvage composé, distinct du vin, et fait avec du raisin ou avec des grains d'orge pressés et mêlés au miel, etc. Ce breuvage devait ressembler au *vin de riz* d'Extrême-Orient, dont certains « erus » sont excellents et même capiteux.

4. Cf. l. 23. C'est le même mot *patāru* (cf. פָּתַר et ar. فطر) : *perrum-pere, liberum esse, liberam se reddere; dissoudre, rompre* une alliance par exemple.

5. KING, Pl. 10-14. Ce texte a été reconstitué par KING au moyen de 12 fragments de la Collection K, en se basant sur le style et les caractères de l'écriture, en s'aidant aussi des duplicata. — La tablette contenait

72. je t'ai appelée; ô ma souveraine, sois attentive; écoute-moi!
 73. Je t'ai cherchée, je suis revenu vers toi; comme l'*ulinnu*¹ et de ma
 [déesse, ton *ulinnu* j'ai saisi
 74. parce que juger le jugement, rendre la décision,
 75. parce que faire vivre et rendre prospère est en toi;
 76. parce que tu sais protéger, accorder des bienfaits et sauver.
 77. O Ba'u, puissante, souveraine, mère miséricordieuse
 78. parmi la multitude des étoiles des cieux,
 79. ô souveraine, ton... est dans ton esprit;
 80. accepte l'*upuntu*², accueille mes soupirs.
 81. Puissé-je t'envoyer à mon dieu irrité, à ma déesse irritée,
 82. au dieu de ma ville qui est courroucé, furieux contre moi.
 83-84 ... (lacune)
 85. O Ba'u, puissante, souveraine, à la parole de ton puissant com-
 [mandement qui est dans l'Ékur...
 86. et ta fidèle miséricorde qui n'est point violée,
 87. que mon dieu irrité revienne, que ma déesse courroucée...
 88. que le dieu de ma ville qui est irrité, dont le cœur est furieux contre
 89. qui est en colère, qu'il se calme, lui qui est en fureur... [moi.
 90. O Ba'u, déesse puissante, qui prend...
 91. O Marduk, roi des dieux, mon souverain miséricordieux...
 92. ta protection est grande, ta compassion puissante...
 93. le don de la faveur et de la vie...
 94. que je glorifie ta grandeur, que je me prosterne en humilité devant
 [toi!

Prière de la main levée à Ba'u.

PRIÈRE A ISHTAR³.

1. ... bonne est ta supplication lorsque est favorable le *kirbû* de ton
2. Ton regard est prospérité, ton commandement lumière! [nom!
3. Aie⁴ pitié de moi, ô Ishtar; commande l'abondance;
13. Que ce qui est à ta droite augmente la prospérité; qu'il obtienne
 [la faveur ce qui est à ta gauche!

3 prières aux divinités Anu, Sin, Ba'u et Shamash probablement. Les prières à Ba'u et à Shamash seules nous donnent un texte suivi.

6. Déesse de l'enfantement, qui donnait la vie et l'abondance, bienveillante aux princes et au peuple de Lagash.

1. C'est un vêtement.

2. Cf. *Tablette cultuelle*, Col. V, 30 note, *supra*, p. 255.

3. K K 2396 et 3893; KING, Pl. 18.

4. La répétition, fréquente dans les *Prières de la main levée*, de *râmu rînnu rînnu* rappelle presque involontairement la formule stéréotypée par laquelle commence chaque sourate du Coran : Au nom d'Allah

الرَّحِيمِ الرَّحْمَنِ.

14. Parle, et que ta parole soit entendue !
 4. fidèlement sois-moi pitoyable ; fais¹ cesser mes soupirs !
 6. Puissé-je trouver le bien du cœur !
 7. J'ai porté ton joug : console-moi !
 8. ... la tête : accorde-moi bonheur et bienfaits !
 9. J'ai maintenu ta splendeur accorde-moi prospérité et faveurs !
 10. J'ai cherché ta lumière : fais resplendir mon visage !
 11. Je suis retourné vers ta seigneurie : qu'il y ait vie et paix !
 12. Que soit favorable le *shédu*² propice qui est devant toi ;
 - le *lamassu* qui va derrière toi, qu'il soit favorable !
 15. La parole que je dis, quand je parle, qu'elle soit accueillie favorablement !
 16. Le bien du corps et la joie du cœur qu'on me l'apporte chaque jour !
 17. Prolonge mes jours ; donne-moi vie ; fais-moi vivre, fais-moi prospérer, fais-moi révéler ta divinité !
 18. Quand je fais un dessein, fais-le-moi réaliser : que le ciel soit ta joie, l'*apsû*³ ton salut !
 19. Que les dieux de l'univers⁴ te soient favorables ; que les grands dieux réjouissent ton cœur !

Prière de la main levée à Ishtar. Devant Ishtar place le *brûle-parfums*⁵ de l'encens, fais la libation, l'élévation des mains répète trois fois.

AU DIEU TSALEAT-ANU⁶.

Le psaume suivant⁷ — qui se trouve dans une Incantation — est du temps de Shamash-shum-ukin, frère aîné

1. *Ad. litt.* : ôte !

2. Les *shédu* étaient des animaux divins, ou mieux les génies symbolisés par les taureaux ailés, à face humaine ; mais, ici comme en d'autres textes, employé parallèlement à *lamassu*, le mot a le sens de *dieu protecteur*. Le *shédu* se trouve quelquefois aussi dans la série des êtres malfaisants ; le *lamassu*, au contraire, est toujours un être bon, un génie protecteur.

3. L'*apsû* représentait une sorte de ceinture d'eau douce qui encerclait le globe terrestre. De l'*apsû* étaient sortis les dieux, d'après *Creat.* (I, 29). Dans les incantations et la divination, l'eau de l'*apsû* jouait un rôle important, et c'est pourquoi, sans doute, à l'*apsû* était unie l'idée de science et de sagesse. Èa, roi de l'*apsû*, était le dieu de la sagesse.

4. *Littér.* : de la *totalité*.

5. *SHA-NA* désigne, non pas une mesure, mais une sorte de *brûle-parfums, encensoir, trépied ou brasero*.

6. Dieu de la planète Mars.

7. Texte n° 2 dans V. SCHEIL, *Une saison de fouilles...* Pl. II. Nous citons la trad. SCHEIL.

d'Ashurbanipal. à qui son père Asaraddon donna la vice-royauté de la Babylonie.

Incantation. O dieu Tsalbat-ann, grand seigneur, dieu miséricordieux, secourable¹, noble, qui rompt les charmes, auguste, vivifiant l'homme,

moi, Shamash-shum-ukin, serviteur de son dieu,
*ton esclave est dolent, gémissant, soupirant,
 un chagrin violent, un feu, l'empoignement d'un dieu,
 une mauvaise maladie, un utukku², fièvre de mon corps,
 un mal funeste est sur moi.*

*Sur ma couche de désolation je m'étends, et je t'invoque,
 contre dieu connu et inconnu.*

J'ai commis le péché et étendu la rébellion!

J'ai craint et révééré l'aspect de ta face divine, ta grandeur!
 Que les pleurs de mon gémissément t'atteignent et que la
 « colère de ton cœur s'apaise!

Ta faveur rendue est douce, ton apaisement est solide,
 tes retours immenses!

Qu'ils soient donc acquis à ton serviteur Shamash-shum-
 et qu'il célèbre la gloire de ta divinité! [ukin,

Incantation. Main levée à Tsalbat-ann.

d. — Littérature des « Voyants. »

Nous avons vu que, dès la plus haute antiquité, les *Voyants* avaient joué un rôle considérable dans la vie des Babyloniens. Le roi principalement, les princes, et aussi, naturellement, les simples particuliers³, venaient les interroger dans les circonstances les plus diverses⁴. Afin de pouvoir répondre plus facilement, eux et leurs successeurs, aux questions qu'on leur posait, les *bârû* constituèrent peu à peu des Collections dans lesquelles ils consignaient le plus grand

1. *Tsabit galâ*.

2. Les *utukku* étaient des êtres méchants qui causaient les maladies, les fléaux, etc.

3. Cependant nous n'avons aucun document direct qui se rapporte aux particuliers.

4. On se souviendra (Cf. I *Sam.*, IX, 3-20) que Saül ne pouvant retrouver les ânesses de son père, alla consulter le « Voyant » (vv. 9, 11, 19) de Yahweh pour savoir où elles étaient et comment il les retrouverait.

nombre possible de phénomènes observés ou observables, avec leur signification, utilisant pour cela non seulement leurs expériences personnelles et celles de leurs devanciers dans la ville où ils résidaient, mais encore les matériaux recueillis par leurs collègues dans les autres centres de culte¹. De là vient que la Littérature que nous appelons « des Voyants » est énorme².

ORACLES.

Nous ne connaissons encore aucune Collection d'oracles antérieure à Asarhaddon, ce qui ne veut pas dire évidemment que l'on n'en eût pas sollicité des dieux dans les temps antérieurs. C'étaient encore les Voyants qui rendaient ces oracles au nom de la divinité; toutefois, dans la Collection dont nous allons parler, nous constatons que six prêtresses d'Ishtar eurent à communiquer au roi le message divin.

Pour les règnes d'Asaraddon et d'Ashurbanipal seulement, nous connaissons plus de cent cinquante demandes

1. Citons, par exemple, K 6237 (CT XX Pl. 14-15), K 2235 (Pl. 39-42) où sont exposés, d'une manière plus ou moins systématique, tous les phénomènes possibles avec leur signification, en vue de l'enseignement scolaire des apprentis-*bâru*.

A côté du phénomène, on mettait quelquefois simplement : *favorable* ou *défavorable* (*damqât*, ou *là damqât*, *shalmat*), CT XX Pl. 28 *Verso*; ou bien une brève explication, v. g. : *bonne santé* (*shulum napshti* V R Pl. 63, Col. II, 12) ou : *joie du cœur* (*tub libbi*, *ibid.* l. 15); *santé du roi* (Thompson, *Reports* n° 272, verso XI); *mort de l'ennemi* (*sad nakri*, CT XX, Pl. 39, Col. III, 12). L'usage que l'on faisait des Collections pour interpréter les présages explique les ressemblances — et pour la forme et pour la signification donnée — entre ces Collections et les récits historiques des présages.

2. La seule collection de Kuyundjik contient 4000 pièces qui sont des présages; ils se rapportent à 6 chefs : 1° phénomènes célestes, soleil, lune, étoiles et planètes, nuages, vents; 2° calendrier avec la signification des phénomènes de la nature, chaque jour du mois, ou pour tel jour donné; 3° observation des animaux pour des buts divers; 4° signification de phénomènes de diverse sorte chez les animaux et les hommes, y compris les malformations natives et les monstres; 5° phénomènes dans le règne végétal; 6° maladies et accidents divers dans la vie publique et dans la vie privée. Cf. BEZOLD, *Catalogue*.

d'*oracles* publiées¹ : elles se rapportent presque toutes aux événements politiques dont il est question dans les Annales de ces deux monarques ; quelques unes se rapportent à leur personne ou aux gens de leur maison ; par exemple : on demande si la maladie du roi, de sa mère ou d'autres membres de sa famille aura une heureuse issue, si l'association du prince royal au gouvernement sera approuvée.

La forme dans laquelle était rédigée la demande² pouvait influencer beaucoup sur la qualité de l'oracle, aussi ne l'abandonnait-on pas à l'improvisation, on écrivait au contraire avec soin et en entier la question. et l'on plaçait la tablette aux pieds du dieu que l'on interrogeait ; si elle était suivie d'un oracle favorable, elle devenait un *modèle* que l'on imitait pour des demandes subséquentes.

ON CONSULTE LE DIEU SHAMASH, A NINIVE

« O Shamash, grand seigneur, à ma demande daigne
« rendre une réponse fidèle !

« Depuis ce jour, le troisième jour de ce mois, du mois
« de Airu, jusqu'au onzième jour du mois de Abu de cette
« année, dans ces cent jours et ces cent nuits, espace de
« temps fixé pour limite à l'oracle du prêtre divin ; dans
« cet espace de temps fixé *est-ce que Kashtariti avec ses*
« *troupes ou les troupes des Gimirrécens*". ou les troupes
« des Mèdes, ou les troupes des Mannéens, ou tout autre
« ennemi, réussiront dans leurs projets ? Soit d'assaut,
« soit par force, soit par les armes et la bataille, soit par

1. KNUDZON, *Geb. Sonn.* — Parmi les peuples dont il est question dans ces demandes, citons les Cimmériens, les Mannéens, les Mèdes, les *Ishkuzai*, les Égyptiens, les Éthiopiens.

2. KNUDZON a publié 154 demandes au dieu Shamash seulement, et il y en a bien d'autres encore inédites, au British Museum. La conclusion qui paraît résulter de ces nombreuses rédactions de demandes sans réponses est que l'on tenait pour *essentiel d'écrire* la question faite au dieu, et de la bien écrire, afin d'obtenir une réponse.

1. Gimirrécens = Cimmériens.

« une brèche, une mine, ou à l'aide des machines de
 « siège.... soit par la famine, soit en vertu des noms du
 « dieu et de la déesse, soit par des pourparlers et des
 « transactions amicales, soit par tout autre moyen et
 « stratagème usité pour la prise des villes, prendront-ils
 « la ville de Kishassu? S'empareront-ils de cette ville de
 « Kishassu? Tombera-t-elle entre leurs mains? Ta grande
 « divinité le sait.

« La prise de cette ville de Kishassu par quelque
 « ennemi que ce soit, depuis ce jour jusqu'au dernier
 « jour du temps fixé, est-elle ordonnée, résolue, par
 « l'ordre et les arrêts de ta grande divinité, ô Shamash,
 « grand seigneur? Est-ce qu'on le verra? Est-ce qu'on
 « l'entendra dire? etc.¹.

ASARADDON VAINCRA LES GIMIRRAI ET LES KHARKHARÉENS².

1. Je livrerai les Gimirrèens entre ses mains,
2. je mettrai le feu au pays d'Ellipi!
3. Le dieu Ashur lui donnera les quatre coins du globe,
4. il se lèvera de sa maison;
5. il grandira sa maison!
6. Il n'est pas de roi pareil à lui,
7. il brillera comme le soleil levant,
8. (C'est l'oracle favorable qui avait été placé devant Bêl-
9. Shassuri, devant les dieux.)
10. Voici que les Kharkharéens
11. se ruent contre toi, t'attaquent,
12. t'assaillent! Toi, tu ouvres
13. la bouche : « Grâce, ô dieu Ashur! —
14. *Et j'ai entendu ton cri,*
15. *et, de la porte des cieux,*
16. *je les couvre de honte!*
17. Dans le bûcher, je les décime.
18. Toi, tu occupes leur forteresse.

1. J. A. KNUDTZON, *Ass. Gebete... zeit Asarhaddons u. Asurbanipal* n° 1 (Trad. A. CONDAMIN dans *Etudes, Revue...* XCIV (1903), 799. — (Cf. I *Sam.*, XXIII, 9-12).

2. Trad. V. SCHEIL, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1897; F. MARTIN TR, Première série, p. 88-91.

19. Je les fais lever devant toi
20. et gagner la montagne ;
21. je fais pleuvoir sur eux des pierres de malheur¹ !
22. je brise tes ennemis,
23. et de leur sang je remplis le fleuve !
24. Qu'ils voient et qu'ils soient jetés par terre ;
25. Comme Ashur, maître des dieux, je les renverserai²

26. C'est l'oracle favorable trouvé devant la statue.
27. Cette tablette des volontés du dieu Ashur
28. est portée sur..., devant le roi.
29. On l'arrose de bonne huile ;
30. on y sacrifie des victimes,
31. on la parfume de parfums,
32. on en fait lecture devant le roi.

PHÉNOMÈNES CÉLESTES

On était persuadé que, les dieux habitant au ciel et dans les astres, il devait y avoir une relation intime entre les événements qui se succèdent sur la terre et ce qui se passe aux cieux, que ceci présage cela, et que, par suite, quiconque peut voir la vie du ciel, les phénomènes célestes, est en mesure de soulever le voile qui cache les mystères de l'avenir. C'est cette croyance qui explique l'extraordinaire importance que, dès les siècles les plus lointains, les Babyloniens attachèrent à l'observation des astres. Et, comme des dieux furent identifiés aux astres, la *science des choses divines* ne se distingua guère de la *science astrologique* ; bien plus, l'exposition des faits historiques fut influencée de telle façon par l'astrologie qu'il est souvent bien difficile de discerner la ligne de démarcation entre les légendes historiques et les mythes astraux.

La lune. — Sous leur ciel merveilleux, les Orientaux ne pouvaient pas ne pas être frappés, plus que d'autres, —

1. Cf. *Jos.* X, 11. Voir *supra* p. 39 avec la n. 3.

2. Ligne traduite par A. CONDOMIN dans *Etudes*, Revue... XCIV (1903), 800.

même dès l'époque de la vie nomade — par la splendeur majestueuse de la lune et par les phénomènes qui la concernent : nouvelle lune, pleine lune, halo, obscurcissement dû à des circonstances atmosphériques diverses, éclipse. Ils observèrent aussi les autres astres, particulièrement Vénus, l'étoile du matin et l'étoile du soir; Jupiter, dont l'éclat attire spécialement l'attention, et encore Mars, Saturne et plus tard Mercure. Du soleil ils observèrent les périhélies et l'obscurcissement dû à des phénomènes atmosphériques divers.

En fait, la lune occupa une place particulièrement importante¹ dans la vie religieuse des Assyro-Babyloniens, comme dans celle de tous les Sémites. Les *Collections astrologiques* montrent que l'on attachait une très grande importance aux observations de cette planète, et les *Rapports officiels des Voyants aux rois* confirment le fait. Ces *Rapports* sont très courts quelquefois; par exemple :

« Si la lune est visible le 1^{er} jour² : ordre, bien-être³ dans
« le pays.

« Si la durée du 1^{er} jour est anormale : long règne. —

« Signé : *Bullutu*⁴.

Citons cinq ou six autres de ces *Rapports* :

« La nuit dernière un halo entourait la lune, et les Gé-
« meaux y étaient⁵.

« Le présage ne change pas. J'envoie l'observation royale
« au roi, mon seigneur. — Signé : *Zakir*⁶.

1. Elle est nommée avant *Shamash* = le soleil : I R 9, 5-8; III R 7, 1; RT I, 14, 41.

2. Il était de bon augure que, le 1^{er} mois, la lune ne fût pas voilée.

3. Ordre, bien-être dans le pays (*KA-GI-NA lib-bi mâti itâb*) est une formule stéréotypée, donc une manière conventionnelle d'indiquer l'état prospère du pays.

4. THOMPSON, *Reports of the Magicians*, n° 1. Dans cette Collection, il y a 9 autres rapports de *Bullutu*.

5. THOMPSON, *Reports* n° 114.

6. *Ibid.* n° 108.

« Quand un halo entoure la lune et que Regulus y est, les
« femmes porteront des enfants mâles. — Signé : Nergal-
« étir¹.

« Quand un halo entoure la lune et que Saturne y est,
« justice dans le pays. Le père parlera justice avec son fils.
« Bien-être des multitudes. Etc.².

« Si la lune est visible le 1^{er} jour : ordre, bien-être dans
« le pays. Si la lune est pleine à son lever, le roi aura la
« suprématie.

« Lorsque la lune paraît, si sa corne droite est longue et
« sa corne gauche courte, la main du roi conquerra un pays
« autre que celui-ci.

« Si la lune, quand elle paraît, est très brillante, les
« récoltes prospéreront.

« Lorsque le jour est long selon le calcul, il y aura long
« règne.

« Le 30^e jour complète le mois³. Au mois d'Ulul, éclipse
« d'Élam. — Signé : Nêrgal-étir⁴.

Le soleil. — Le soleil est presque toujours mentionné après la lune. Dans les Rapports officiels, comme dans les recueils d'oracles, on ne s'occupe que d'un nombre relativement limité de phénomènes concernant le soleil, tels que périhélie, obscurcissement, éclipse, positions du soleil par rapport à la lune et aux planètes.

Voici deux exemples :

« Si le soleil est entouré d'un halo incomplet⁵ vers le
« Sud, le vent du Sud⁶ s'arrêtera⁷ ».

Au lever du soleil, apercevait-on des rayons lumineux

1. N° 97.

2. N° 100.

3. Cela veut dire que le mois a 30 jours pleins.

4. N° 30.

5. Littér. : avec une porte.

6. Le terrible vent du Sud, le démon du midi.

7. *Izzaz.* — THOMPSON, n° 179.

s'étendant à droite et à gauche, on en tirait des conclusions. Par exemple :

« Si les rayons lumineux vont vers le Sud, les dieux décideront du bien pour le pays. S'il y a quatre rayons : destruction des bœufs et du gros bétail. Si les rayons se dirigent vers l'Orient : pluie et hautes eaux. Si, au lever du soleil, les rayons se dirigent vers le chemin du soleil¹, les maîtres (?) du pays seront abattus. — Signé : Rashi-ilu, serviteur du roi, l'ancien² ».

Les éclipses de soleil, comme celles de lune, présagent toujours des malheurs. Nous avons des textes qui indiquent, pour chaque jour de chaque mois de l'année où l'on croit une éclipse possible, quels malheurs fondront sur le pays si l'éclipse a lieu ce jour-là³.

L'importance pratique de ces Collections de présages relatifs aux éclipses ou à l'obscurcissement est mise en relief par les données ou allusions de la Littérature épistolaire.

Ainsi, au sujet d'une éclipse que l'on appréhendait, mais qui heureusement n'eut pas lieu, Adad-shum-utsur écrit au roi⁴ : « Au roi, mon seigneur : ton serviteur, Adad-shum-utsur. Salut au roi ! Que Nabû et Marduk bénissent le roi, mon seigneur ! Relativement au *pukhu* royal, au sujet duquel le roi a demandé combien de temps il doit durer, nous attendions une éclipse de soleil, mais elle n'a pas eu lieu. Comme, le 15, les dieux (c'est-à-dire la lune et le soleil) furent visibles ensemble, on peut observer le 16, et faire un rapport au roi, mon seigneur ».

1. C'est l'écliptique.

2. THOMPSON, n° 182.

3. Cf. VIROLLEAUD, *Skamash* n° 10 (mois de Nisan); n° 8, 1-24 (mois d'Aïru) n°s, 8, 25-58 et 10, 40-68 (mois de Siwan et de Du'uzu); n°s 8, 59-69 et 10, 69-83 (mois d'Ab); n° 10, 84-103 (mois d'Ulul); n° 11 (mois de Tashrit); n° 9 (mois d'Arakhshamna et de Kislew); n°s 11, 31-44 et 9, 25-41 (mois de Tebet); n° 31 (mois de Shebat); n° 9, 59-84 (mois d'Adar).

4. Harper, *Letters*, 359.

Si les conditions atmosphériques donnaient lieu à un parhélie frappant, on lui attribuait une signification spéciale; aussi avons-nous un certain nombre de tablettes relatives à ce point¹.

Au sujet des nuages, qui enveloppent quelquefois le soleil, nous lisons, par exemple² : « Si le soleil, le 1^{er} Du'uzu, au commencement, est obscur et entouré d'un halo : expiation dans le pays³... Si, le 1^{er} Arakh-shamna, au commencement, le soleil paraît dans les nuages, le jour sera sombre; Adad⁴ fera retentir puissamment sa voix, mais il ne pleuvra pas⁵... Si le soleil, le 1^{er} Arakhshamna, paraît dans un nuage jaune, au coucher comme au lever du soleil, il ne pleuvra pas beaucoup, cette année. Vent d'Ouest. Froid et neige ».

Les nuages à côté du soleil jouaient un grand rôle, comme il appert des exemples cités. Dans un texte⁶, les nuages sont noirs, ou clairs, rouge sombre, verts, bigarrés; et le sens change suivant qu'ils ont été vus, dans le ciel, au lever du soleil, ou que le soleil se lève dans les nuages, ou encore suivant qu'il est couvert de nuages depuis son lever jusqu'au milieu du jour, ou durant toute la journée.

L'apparition simultanée de la lune et du soleil, à certains jours, ont un sens spécial : « Si, le 13, la lune et le soleil sont visibles en même temps : perturbation et malheurs dans le pays; le pied de l'ennemi sera dans le pays⁷... »

Le 14, l'apparition simultanée de la lune et du soleil étaient toujours de bon augure⁸.

La planète Vénus. — Cette planète, qui s'appelait Dilbat,

1. VIROLLEAUD n° 2, par exemple.

2. *Id.*, n° 1.

3. Ligne 13.

4. Dieu de l'orage.

5. L. 35-39.

6. VIROLLEAUD, n° 18.

7. THOMPSON, n° 123.

8. Cf. VIROLLEAUD, *Sin*, IV, 15 (THOMPSON, n° 125); THOMPSON, n° 48; etc.

étoile du matin et étoile du soir, a joué un rôle spécial, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en parcourant les tablettes de la série *Anu-Entil* et les *Rapports des bârû*. Ainsi Akhêsha, rapporteur d'Uruk, écrit¹ :

« Si, au mois de Nisan, du 1^{er} au 30, Vénus disparaît au lever du soleil : désolation. Si la lune est entourée d'un halo et qu'elle soit avec Sibzianna, le roi de Subartu exercera la suprématie et son pays sera dans l'abondance. »

Dans la Collection des présages de Vénus, nous lisons par exemple² : « Si le 12 Kislew, au lever du soleil, Vénus disparaît et, pendant deux mois et quatre jours, est dérobée au ciel pour reparaître le 16 Shebat, au lever du soleil : riche récolte.

« Si le 28 Tashrit, au lever du soleil, Vénus disparaît et, pendant trois jours est dérobée au ciel pour reparaître le 1^{er} Arakhshamna, au lever du soleil : disette de céréales et de foin dans le pays; ruine.

« Si le 25 Du'uzu, au lever du soleil, Vénus disparaît et pendant trois jours est dérobée au ciel pour reparaître le 2 Ab, au lever du soleil : pluie dans le pays.

« Si le 25 Adar, au lever du soleil, Vénus disparaît : trêve des armes et or en abondance, etc.³.

PRÉSAGES TIRÉS DES ANIMAUX.

Nous n'en citerons que quelques-uns en vue de donner simplement une idée de ce qu'ils étaient.

Serpents. — « Si un serpent est furieux contre un homme et siffle et que sa langue sorte, cet homme deviendra

1. THOMPSON, n° 203 : cf. 207, 208, 211, etc.

2. VIROLLEAUD, *Ishlar*, 12.

3. Ce texte compte 43 lignes; le suivant, qui a le même objet, 48 lignes. — On sait le mépris et le ridicule dont Isaïe couvre « ceux qui mesurent le ciel, qui observent les astres et qui font connaître, à chaque nouvelle lune, ce qui doit arriver », dans un chapitre où il invective contre Babylone. (*Isa.* XLVII, 12.)

« vieux et sera tué. — Si un serpent devant un homme à droite tombe : chute de son (?) il s'en ira, le non bien-être dans son corps. — Si un serpent devant l'homme à gauche tombe : réalisation du désir. — Si un serpent tombe sur l'épaule d'un homme : malheur; l'homme mourra. — Si un serpent tombe dans le sein d'un homme, ses fils mourront¹.

Moutons. — « Si un bélier ses cornes devant lui sont placées, cette cour sera diminuée ».

Il y a quelquefois des cas qui paraissent particulièrement étranges; il ne faut pas imaginer que les Assyro-Babyloniens les aient regardés comme possibles, mais ils les avaient vus en songe, et ils leur attribuaient un sens tout de même. On voudra bien se souvenir de cette observation en quelques présages que nous citerons plus loin.

« Si un petit (un jeune mouton) ses cornes à la place de ses oreilles à droite et à gauche se trouvent, le roi sera maître du monde².

Chiens. — « Si un chien dans la maison de l'homme éteint le feu qui y est, dans cette maison il y aura révélation³. — Si un chien blanc sur un homme *mingit*, cet homme l'épreuve s'emparera de lui⁴. — Si un chien est de consubstitution mâle et femelle, ce pays prendra de l'extension⁵. — Si un chien entre dans un palais, se couche sur un trône, ce palais sera bouleversé⁶. — Si un chien blanc entre dans un temple, son fondement sera stable⁷. — Si des chiennes mettent bas un être humain, cette ville exercera la domination, la farine du pays sera altérée⁸.

1. K 2128 + 4098, BOISSIER, 1-2 ll. 14-19. — On regarde comme de mauvais augure la rencontre d'un serpent sur son chemin.

2. 80, 7-19, 60, BOISSIER, 11, ll. 1-2, 4-5.

3. K 217 et 4046, BOISSIER, 31, l. 9.

4. *Ibid.*, l. 10. Diverses sont les *hypothèses* rêvées analogues à celle-là.

5. *Ibid.*, l. 20.

6. L. 30.

7. L. 33.

8. L. 42.

Il y a des choses bien plus étranges encore sur ce sujet. Passons.

Le feu. On observait les diverses couleurs de la flamme et de la fumée, on écoutait le crépitement du feu. etc.

« Si du feu, ses flammes sont noirâtres, dans trois jours
« le malade...

« Si du feu, ses flammes sont vertes, le maître de la mai-
« son et la dame de la maison dans le deuil...

« Si la flamme, qui est sur un flambeau qu'on porte,
« brille, cette maison...

« Si la flamme — *idem* — est amassée : souffrance...

« Si la flamme — *idem* — est épaisse : destruction (?)....¹.

PRÉSAGES TIRÉS DES NAISSANCES.

De tous les présages assyro-babyloniens les plus étranges sont ceux que l'on tirait des naissances. On peut appeler naïf, mais non pas absolument invraisemblable, le point de départ de l'hépatoscopie et de l'astrologie, à savoir, pour l'une, l'examen du foie en tant que siège de la vie, et, pour l'autre, la persuasion qu'il y a une relation entre les phénomènes du ciel considéré comme séjour des dieux, et les phénomènes de la terre considérée comme champ d'action de ces dieux. Il est un peu plus difficile de trouver une raison d'être plausible aux présages tirés des animaux; mais où l'imagination paraît dépasser toute limite c'est dans les présages tirés des naissances. Que l'on ait pensé devoir attribuer à un phénomène extraordinaire, à la naissance d'un « monstre », une signification, c'est-à-dire une cause particulière, on peut le concevoir; mais il est difficile d'admettre que ce fait eût une signification pour l'avenir; c'est pourtant ce que pensèrent les Assyro-Babyloniens; et, en outre, au lieu de chercher la cause du phénomène, on cherchait en se

1. BOISSIER, *Choix de textes relatifs à la divination* (Genève 1905), p. 170-181, l. 1-9. Nous citons textuellement sa traduction.

basant sur l'examen du « monstre », sur certains cas fortuits, sur l'association d'images ou d'idées, à découvrir ce qu'il pouvait pronostiquer pour l'avenir. Et afin de ne se trouver jamais à court, l'imagination des « barû » réva toutes sortes de « monstres » ou de naissances « monstrueuses », soit pour les hommes, soit pour les animaux ; à chaque cas elle attribua un sens, et avec tout cela on forma des répertoires ou longues listes dont nous avons de copieux échantillons.

Citons quelques extraits, à titre d'illustration.

A¹.

4. « Si une femme enfante un lion, cette ville sera prise.
« ce roi sera enchaîné.

5. « Si une femme enfante un chien, le maître de la mai-
« son mourra, et cette maison sera détruite, le pays perdra
« la raison, un dieu ravagera.

Et l'imagination poursuit ses étranges hypothèses.....
Notons encore :

81. « Si une femme enfante deux garçons, il y aura un
« désastre dans le pays et le pays connaîtra l'affliction ; le
« malheur se mettra dans la maison de leur père.

84. « Si une femme enfante deux enfants, un garçon et
« une fille, il n'y aura pas d'entente dans le pays ; cette
« maison sera diminuée.

90. « Si une femme enfante des jumeaux et qu'ils se
« tiennent par les côtes, le pays qu'un seul gouverne, deux
« le gouverneront.

Le texte fait une dizaine d'hypothèses sur des « jumeaux
qui se tiennent par les côtes » à leur naissance....

141. « Si une femme enfante, et que l'enfant ait une tête

1. Textes nombreux dans CT XXVIII. Nous citons la trad. de C. Fossey, *Babyloniaca*, V (1912), 2 suiv.

« de chien. la ville changera de place; il y aura des mas-
« sacres dans le pays¹ ».

B².

« Si le petit a huit pieds, deux queues, le prince s'empa-
« rera de la royauté, de l'hégémonie.

Le boucher qui a nom Uddanu annonce : « Une truie,
« quand elle mit bas, le petit avait huit pieds et deux queues.
« Je l'ai mis dans le sel et déposé dans la maison. »

« Signé : Nergal-étir »

Ces quelques exemples suffiront, ici, pour donner quelque
idée de ces présages dont nous n'avons pas choisi, certes,
les plus étranges.

AUTRES PRÉSAGES.

Citons enfin quelques textes relatifs aux fleuves et aux
eaux, pour n'avoir pas à y revenir :

« Si dans le mois d'Adar, les eaux stationnaires dans
« elles des flammes de feu s'élèvent, un cyclone de violence
« qui provoque l'inondation s'élèvera et ravagera le pays
« tout entier.

« Si une rivière de l'eau constante entraîne et que de
« son milieu les flammes d'un feu s'élèvent, cette rivière
« sera obstruée et la ville dans son milieu (?) le malheur sai-
« sira.

« Si la rivière des eaux constantes entraîne et que de son
« milieu les flammes d'un feu vers le bord s'élèvent, ce
« fleuve d'eau manquera³.

« Si dans le mois de Nisan, une crue a lieu et *que le*

1. Si... il a une tête d'oiseau, le pays sera détruit (147); s'il n'a pas de
main droite, les êtres vivants iront à leur perte; invasion puissante (151);
etc., etc.

2. K 749; FOSSEY, *ibid.* (1913), 129.

3. BOISSIER, *ibid.*, 237-238, *ll.* 22-27.

« *fleuve ait la couleur du sang*, [dans le pays la mort sera.]
 « *Si le fleuve comme du sang brun, des maladies dans le*
 « *pays seront.*

« Si le fleuve comme du sang noir est épais et comprimé,
 « la [récolte] du pays ne prospérera pas¹.

Les Élamites de Suse avaient aussi leur littérature divinatoire; elle était toute semblable à celle des Babyloniens.

Nous connaissons une sorte de « choix varié² » de présages dans lequel les faits divinatoires, en grande partie sinon tous, semblent relever de l'Oniromantique, c'est-à-dire que les éventualités indicatives sont supposées avoir été accomplies en songe.

Si un homme vole en l'air, tout ce qu'il possède périra³

Si un homme porte du sel, le dieu enrichira cet homme⁴.

Si un homme, dans son rêve⁵, descend sous terre...⁶

Si un homme descend sous terre, et si les morts l'acclament, cet homme
 [mourra, et dans la terre où il est né il ne sera pas enseveli⁷.

Si un homme descend sous terre et que les morts l'insultent, celui-là
 [est béni de la part des dieux⁸.

LES INCANTATIONS.

Les Assyro-Babyloniens étaient persuadés que tous les maux qui désolent l'humanité étaient causés par des esprits mauvais et par des personnes — sortes de sorciers et de sor-

1. *Ibid.*, 239, ll. 1-3. — On connaît la prohibition du *Deut.* XVIII, 10-12 : « Qu'on ne trouve chez toi personne qui s'adonne à la divination « et à la magie, qui pratique l'art des augures et des enchantements, qui « ait recours aux charmes, qui consulte les évocateurs divins, et qui « interroge les morts; car tout homme qui fait ces choses est en abomination à Yahwéh. » Cf. *Ex.* XX, 10.

2. Tablette éditée, traduite et commentée par V. SCHENL, *Mémoires*, t. XIV, p. 49-59.

3. *Rev.* I, 13.

4. *Ibid.*, 24-25.

5. [*Ina*] *shut-ti-shu*.

6. *Rev.* II, 9.

7. *Ibid.*, II, 11-12.

8. *Ibid.*, 15-16.

cières — qui frappaient du « mauvais œil, de la mauvaise langue », etc¹. Il importait souverainement de conjurer ces dangers; on eut l'idée de mettre la parole humaine au service des malheureux, et, puisque par la parole humaine s'exerçaient l'autorité des dieux et celle des hommes, on pourrait bien, de la même manière, commander et imposer l'obéissance aux êtres mauvais. On eut des formules qui, peu à peu, se cristallisèrent — les *incantations* — qui avaient, pensait-on, la vertu de conjurer l'être méchant et, par suite, le mal qu'il causait, à condition qu'elles fussent *dites d'une manière déterminée*. En outre, de même que les chefs seuls peuvent obtenir obéissance à leur parole, de même les incantations devaient-elles être dites par qui de droit, par le prêtre, puisque le prêtre, parce qu'il représente et qu'il incarne même la divinité, a seul l'autorité suffisante; c'était à lui de diriger le fidèle, de l'assister devant la divinité, d'appuyer ses prières par ses propres prières, d'accomplir les rites convenables.

Ces convictions ont donné naissance à des textes nombreux qui sont désignés par des titres indiquant soit leur *groupe général*, soit leur *contenu particulier*; ainsi un groupe de seize tablettes s'appelle « les mauvais démons² »; un autre groupe « mal de tête³ »; deux autres groupes portent les titres *Maqlû* et *Shurpu*⁴.

CONTRE DIVERSES MALADIES⁵.

Col. I, 1 s. « Conjuraton : dieu méchant, mauvais *utukku*.
« *utukku* du désert, *utukku* de la montagne, *utukku* de
« la mer, *utukku* de la tombe; méchant *shedu*, *alû* bril-

1. Voir le texte cité un peu plus loin.

2. C T XVI; XVII.

3. C T XVII, 3; 6; 8: 9; etc.

4. Voir un peu plus loin.

5. II R 17-18; cf. HAUPT, *Akkad. u. Sum Keil. texte*, p. 82 s.

« lant (?), vent méchant qui ne craint pas, peau velue du
 « corps, assailli par le mauvais *utukku*, au nom du ciel
 « sois conjuré, au nom de la terre sois conjuré »....

CONTRE LES SORCIERS¹.

« Sorcier, qui que tu sois, dont le cœur a conçu mon
 « malheur, dont la langue a prononcé des sorts contre moi,
 « dont les lèvres m'empoisonnent et sur les traces de qui
 « est la mort, je maudis ta bouche, je maudis ta langue, je
 « maudis tes yeux brillants, je maudis tes pieds agiles, je
 « maudis tes genoux, je maudis tes mains, je lie tes mains
 « derrière ton dos. Puisse le dieu Sin détruire ton corps,
 « puisse-t-il te précipiter dans un lac d'eau et de feu!

CONTRE LES MAUVAIS ESPRITS².

Incantation :

Ce sont orages destructeurs et vents méchants,
 méchant coup de vent qui annonce orage funeste,
 méchant coup de vent précurseur d'orage funeste.
 Ce sont enfants puissants³, fils puissants,
 hérauts de pestilence,
 porte-trônes d'Eresh-Ki-gal
 ils sont l'inondation⁴ qui fond sur le pays,
 sept dieux du vaste ciel,
 sept dieux de la vaste terre,
 sept dieux brigands⁵
 sept dieux puissants,
 sept dieux méchants ;
 sept méchants démons oppresseurs

1. K 2728 + Sm 1768 + Sm 1776, texte bilingue, assyrien et shumérien, cité par BUDGE et KING dans *A Guide to the Babylonian and Assyrian Antiquities — British Museum*, London, 1908, p. 71 n° 3.

2. CT XVI Pl. 13, Col. III, 11. Texte bilingue. D'après KING (note en tête de CT XVI), ce texte aurait été écrit en shumérien.

3. *Gitmalutum*.

4. *Abubu*.

5. *Massi'ûti*.

25. sept au ciel et sept sur la terre.
Esprit mauvais, mauvais démon, mauvais génie,
mauvais diable, ami mauvais,
par le ciel sois exorcisé!
Par la terre sois exorcisé!
30. Par Bêl, Seigneur du monde, sois exorcisé!
Par Bêlit, dame du monde, sois exorcisé!
Par In-urta, fils d'Èsharra, sois exorcisé!
35. Par Ishtar, maîtresse du monde,
qui éclaire la nuit, sois exorcisé!
Jusqu'à ce que tu sois écarté,
jusqu'à ce que tu sois parti
du corps de l'homme, *filz de son dieu*,
tu ne trouveras pas de nourriture à manger,
tu ne trouveras pas de boisson à boire.

Notons cette intéressante prière d'Ashurbanipal¹.

« O dieu Adad, prince du ciel et de la terre, dont la parole crée l'humanité, dis un mot et que les dieux soient à côté de toi! Plaide ma cause et assure-moi un jugement favorable.

« Car moi, Ashurbanipal, je suis ton serviteur et le fils de mon dieu Ashur et de ma déesse Ashuritu. Je te fais ma demande et je te donne des louanges, *parce que le mal qui accompagna l'éclipse de la lune, et l'hostilité des puissances du ciel et de la terre, et les mauvais présages sont en mon palais et en mon pays; et parce qu'un mauvais charme et une impure maladie et la transgression et l'iniquité et le péché sont en mon corps, et parce qu'un spectre méchant est attaché à moi.*

« Accepte l'élévation de ma main, prête l'oreille à ma prière, *libère-moi du sort qui me lie, chasse mon péché et fais que soit écarté tout mal, quel qu'il soit, qui menace ma vie. Fais qu'un esprit bon soit toujours à ma tête!*

« Puissent le dieu et la déesse de l'humanité (Ashur et

1. K 2808 + 9490, l. c., p. 73, n° 29.

« Ashuritu) m'ètre propices ! Fais-moi vivre par ta parole !
« Fais-moi m'abaisser et exalter ta grandeur ! »

INCANTATIONS SHURPU ET MAQLU.

Nous désignons ainsi deux séries d'incantations dont les titres, *shurpu* et *maqlû*, sont synonymes étymologiquement — respectivement : *embrasement* et *combustion* ; — mais qui étaient ainsi nommées, la première parce que, en récitant les formules, on jetait au feu des objets qui représentaient le sorcier ou la sorcière, et la seconde parce qu'on brûlait l'image du sorcier ou de la sorcière. Ces textes furent copiés pour la bibliothèque d'Ashurbanipal¹, mais ils remontent bien plus haut.

Citons quelques passages de la deuxième tablette *Shurpu*². On remarquera l'intérêt qu'elle présente au point de vue des idées morales que l'on avait à l'époque où elle fut composée.

1. Incantation. [Je vous invoque,] grands dieux,
... [dieu et] déesse, seigneurs de la délivrance.
[Pour un tel, fils d'un] tel, dont le dieu est un tel, la déesse une
qui est malade, inquiet, troublé, affligé. [telle,
5. A-t-il offensé son dieu, offensé sa déesse?
6. A-t-il donné un refus au lieu d'une promesse, une promesse au
20. A-t-il séparé du père le fils, [lieu d'un refus?
a-t-il séparé du fils le père?
A-t-il séparé de la mère la fille,
a-t-il séparé de la fille la mère?
A-t-il séparé de la belle-mère la belle-fille,
25. a-t-il séparé de la belle-fille la belle-mère?
A-t-il séparé le frère de son frère?
A-t-il séparé de l'ami son ami,
a-t-il séparé du compagnon le compagnon?
Le prisonnier, ne l'a-t-il pas délivré? l'enchaîné, ne l'a-t-il pas
[délié?
30. Celui qui est en prison, ne lui a-t-il pas fait voir la lumière?
Au prisonnier a-t-il dit : qu'on le prenne ! à l'enchaîné qu'on l'en-
[chaîne!

1. Cf. BEZOLD, *Catalogue*, V, Introd.

2. ZIMMERS, *Shurpu*, II.

33. A-t-il affligé un dieu, méprisé une déesse?
 Son péché est-il contre un dieu. sa faute contre une déesse?
35. Y a-t-il violence contre son aïeul, haine contre son frère aîné?
 A-t-il méprisé père et mère, offensé sa sœur aînée?
 donné au petit, refusé au grand,
 dit *oui* pour *non*,
 39. dit *non* pour *oui*.
42. A-t-il employé une balance fausse?
 S'est-il servi d'argent faux, pas servi d'argent vrai?
 A-t-il dépassé la borne¹ juste, a-t-il placé une borne fausse?
45. A-t-il installé un *kudurru* faux, non installé un *kudurru* juste?
 A-t-il enlevé une limite, une frontière, un *kudurru*?
 Est-il entré dans la maison de son prochain?
 S'est-il approché de la femme de son prochain?
 A-t-il versé le sang de son prochain?
50. A-t-il volé l'habit de son prochain?
54. S'est-il élevé contre son supérieur?
55. A-t-il eu la franchise en sa bouche et la fausseté dans son cœur?
65. A-t-il enseigné des choses ténébreuses, a-t-il fait savoir ce qu'il ne
69. A-t-il mis les mains à la magie et à la sorcellerie? [faut pas?
70. Est-ce pour une faute grave qu'il aurait faite,
 pour les péchés nombreux qu'il aurait commis,
 pour une société qu'il aurait dispersée,
 pour une famille bien unie qu'il aurait désunie?
 Est-ce pour tous les mépris qu'il a pu avoir pour son dieu et sa
 [déesse?
75. Aurait-il promis du cœur et de la bouche sans tenir sa promesse?
 Aurait-il, dans une offrande, méprisé le nom de son dieu?
 Aurait-il retenu ce qu'il aurait consacré?

On énumère maintenant diverses façons de tomber dans un sortilège :

89. Soit que par l'image de son père ou de sa mère il ait été ensorcelé:
 90. que par l'image de son frère aîné ou de sa sœur aînée il ait été
 99. soit qu'il ait rencontré un ensorcelé, [ensorcelé;
 100. soit qu'un ensorcelé l'ait rencontré,
 qu'il ait dormi dans le lit d'un ensorcelé,
 qu'il se soit assis sur le siège d'un ensorcelé,
 qu'il ait mangé dans le plat d'un ensorcelé,
 qu'il ait bu dans la coupe d'un ensorcelé.

1. *Aplu* au sens de *kudurru*, avec P. DORME, *Relig.*, 228 (qui renvoie à V R, 55, 5 et à V. SCHEIL, *Déleg. Perse*, : *Texte. Etam. sém.*, I, 109 — *kudurru* de Melishipak).

Le conjurateur cherche par quel objet s'est transmis le sortilège :

- 103. il cherche, il cherche
il cherche dans le lit,
il cherche sur le siège,
il cherche dans le plat...
- 111. il cherche au flambeau,
il cherche au soufflet,
- 113. il cherche à la tablette et au roseau pour écrire...
- 124. il cherche à la sortie de la ville et à l'entrée de la ville...

D. — *Genre historique.*

Rien ne nous permet d'affirmer que les Assyro-Babyloniens aient jamais écrit d'Histoire Générale, même à la manière assez primitive des Hébreux. En revanche, leur littérature « historique » embrasse toute la série des plus importantes formes de l'Historiographie : légendes historiques, annales et autres documents officiels.

Ces documents « historiques » ont des *caractères étranges*, ou, si l'on préfère, très différents de ceux qui spécifient notre littérature historique moderne. Il est indispensable de les connaître, si l'on veut *bien comprendre* les données qu'ils nous fournissent sur les origines et l'évolution d'une civilisation *particulièrement intéressante pour nous*.

Nous avons fait observer ailleurs que les textes assyro-babyloniens — sauf quelques rares exceptions — ne portent pas de nom d'auteur : cela n'avait pas d'importance parce que l'écrit valait par lui-même¹.

1. Cette remarque s'applique, d'ailleurs, même aux temps postérieurs : Au nombre des 600 compagnons de Mahomet qui furent tués à Akaba, quelques années après la mort du prophète, il y avait des *lecteurs* du Coran et des *porteurs* du Coran qui en savaient par cœur les sourates. Dans la crainte que le *livre* ne se perdît, une Commission fut nommée des *lecteurs* et des *porteurs* les plus instruits : ils recueillirent tous les fragments et en formèrent un ensemble, notre Coran, œuvre compositive, sans ordre chronologique. Ce mode de composition ne diminua jamais en rien, aux yeux des Musulmans, la valeur du Livre. Voir l'Introd. à la trad. du Coran de M. KASIMIRSKI (*Le Koran*, in-8, Paris, 1902) p. XXIX.

Notons encore que les annalistes officiels n'écrivaient guère que les actions *glorieuses* de leurs monarques et que souvent ils les exagéraient¹. Ainsi le nombre des ennemis tués par Salmanazar II, à la bataille de Qarqar, en 854, passe de 14.000 dans les inscriptions de Kurkh à 20.000 dans l'Obélisque, 25.000 dans l'inscription des Taureaux, 29.000 dans une inscription trouvée à Ashshur. Dans une autre circonstance, l'inscription de Balawat fait tuer par Salmanazar 300 ennemis, celle du Monolithe 3.400. Aussi ce principe fondamental de la Critique moderne en vertu duquel, quand on veut déterminer la valeur respective des sources, il faut prendre pour *base d'étude* d'un ouvrage *la dernière édition publiée du vivant de l'auteur* ne peut pas être appliqué normalement aux textes cunéiformes; en Assyrie, *le récit le plus fidèle, le plus complet, est, en général, pour chaque événement, le premier, le plus proche des faits*. Dans le recul des années, les scribes enflaient, démesurément quelquefois, l'importance des victoires du roi; ils se permettaient de lui attribuer celles de ses généraux; ils décuplaient, centuplaient même, le nombre des prisonniers faits à l'ennemi, des villes prises ou détruites.

En outre les scribes se mettaient volontiers *au large en matière de chronologie particulière des événements d'un règne*². Ils pouvaient *condenser en une seule* plusieurs campagnes, ou *en omettre quelqu'une* surtout si elle avait été moins glorieuse, ou pour toute autre raison que nous ignorons. Quelquefois, ce qu'un scribe avait condensé ainsi, un autre l'exposait en détail. On peut admettre qu'en général lorsqu'un fait nouveau amenait les scribes à *reprandre* l'histoire du souverain *pour la mettre à jour*, ils

1. Cette remarque s'applique même au récit de la 8^e campagne de Sargon, publié par THUREAU-DANGIN, *Une relation de la huitième campagne de Sargon*, in-4, Paris, 1912. Voir ce que dit l'éditeur, p. XIX et XX.

2. Cf. V. SCHEIL, *Le prisme S d'Asaraddon* (in-8, Paris, 1914), Appendice I, p. 43.

résumaient de plus en plus brièvement les documents où ils trouvaient le récit des faits antérieurs et ne racontaient en détail que les faits les plus récents. Cependant il y a des exceptions : la *plaque* de Nimrud¹, par exemple, la plus ancienne inscription de Tiglat-Pileser III, est inférieure en étendue à une tablette plus récente².

Relevons en outre dans nos textes historiques, comme dans toutes les littératures sémitiques antiques, *le manque total de critique des sources* et d'élaboration des matériaux : on se bornait à copier, à mettre bout à bout des morceaux tirés des histoires plus anciennes, *sans avertir le lecteur de la différence de leur origine*. Même en des temps moins éloignés du nôtre, chez les Arabes, l'Histoire sera souvent, à l'origine, l'expression des partis ennemis ; la tradition historique de la Syrie, par exemple, sera tout à fait opposée à celle de l'Iraq ; et pourtant elles seront mises à profit *de la même manière, sans distinction de leur origine, par les historiens postérieurs* qui sauront les réunir et les remanier si habilement que *leurs ouvrages auront l'apparence d'être originaux et composés entièrement* par les auteurs à qui on les attribue³.

Les Assyro-Babyloniens introduisaient aussi, sans en avertir, dans leurs récits ou dans les longues inscriptions, des narrations ou des légendes plus anciennes, et, si les découvertes n'étaient venues nous le révéler, nous n'aurions pu deviner qu'elles étaient antérieures à tel document dans lequel nous le lisons aujourd'hui⁴.

Un autre trait distinctif des textes historiques est ce que

1. LAYARD, 17 s.

2. Voir PAUL ROST, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileser III*, Leipzig, 1893, p. II-III ; et cf. KB II, 3 n. 2 et 9 n. 8.

3. On pourra voir les textes cités et étudiés par I. GUMI dans RB (nouv. sér. III (1906) 509-519. On pourrait faire des constatations analogues au sujet du Prologue du roman arabe des *Mille et une nuits*. Cf. EMM. COSQUIN, *ibid.*, VI (1909), 7-49 et 161-197.

4. Il ne serait donc pas étonnant que l'on puisse constater quelque chose d'analogue dans la Bible dont les *auteurs humains* étaient sémites.

nous appellerons le *caractère religieux* : religieux en ce sens que longtemps on ne raconta guère que des faits relatifs à la religion et au culte, religieux encore parce que, dès l'origine et jusqu'aux derniers temps, on *écrivait* — sans préoccupation des causes secondes¹, — que par la divinité étaient *causés tous les événements, même les plus anodins*, comme l'heureux coup de lance qui, à la chasse, avait abattu une belle bête. Écoutons, par exemple. Tiglath-Pileser : « Les dieux In-Urta et Nergal ont mis entre mes
« mains de souverain leurs puissantes armes et leurs arcs
« augustes : au service d'In-Urta qui m'aime, j'ai tué
« quatre bœufs sauvages, robustes, puissants, dans le
« désert, » au pays de Mitanni²... « Ailleurs » : *Aidé de
« l'auguste puissance du dieu Ashur, mon Seigneur. je
« marchai contre le pays appelé Kharia et les troupes du
« vaste Qurti. Le dieu Ashur, mon Seigneur, m'enjoignit
« de parcourir les montagnes qu'aucun roi n'avait foulées »*. Le texte raconte cette expédition, qui fut une série de victoires. « ... Dans les taillis des hautes montagnes ils
« s'envolèrent comme des oiseaux. *L'éclat du dieu Ashur,
« mon seigneur, les terrassa*³... » Ashurbanipal entreprend sa huitième campagne sur l'ordre des divinités Ashur et Ishtar... « *Avec la force du dieu Ashur et de la déesse
« Ishtar, je partis*... Mes troupes virent Ididi, semblable
« à une impétueuse marée : son approche les jeta dans
« l'épouvante. *La déesse Ishtar qui demeure à Arbèle.
« envoya un songe à mes troupes, vers la fin de la nuit, et
« elle leur dit : Je marche devant Ashurbanipal que mes
« mains ont créé »*. Ce songe inspira confiance à mes
« troupes. » Et la victoire fut assurée⁴...

Il est clair que ce qu'il y a à retenir au point de vue de la

1. Tout le monde sait que ce caractère est très fréquent dans la Bible.

2. Prisme, VI 58-67.

3. Prisme III, 39-44; cf. 73-76.

4. Cyl. RASSAM, V, 63 et 90-104.

politique extérieure de ces monarques et d'autres dont les textes parlent de même façon, c'est que, dans telle ou telle circonstance, ils ont fait la guerre à tel ou tel roi parce qu'il avait secoué le joug et refusé de payer le tribut, ou bien parce qu'il avait songé lui-même à faire des conquêtes.

Ces façons de parler nous manifestent des convictions profondes, incarnées en quelque sorte dans l'âme orientale, et c'est pourquoi nous les rencontrons partout chez les Sémites; par exemple en Moab : « *Kamosh, mon dieu, m'a sauvé de tous les agresseurs et m'a fait voir tous nos ennemis vaincus... Et Kamosh me dit : » Va! prends Nébo sur Israël!... »*

Signalons enfin l'usage des formules stéréotypées, pour ainsi dire, à partir d'une certaine époque, résultat d'une tradition littéraire qui transmettait aux scribes, de génération en génération, des formules toutes faites dans lesquelles ils encadraient les gestes royaux et quelques narrations un peu plus vivantes².

A l'exemple des Shuméro-Akkadiens, les Assyriens commémoraient la dédicace de leurs temples. Citons, comme exemple, cette inscription d'Irishum : « Irishum, vicaire « du dieu Ashur, fils d'Ilushuma, vicaire du dieu Ashur, au « dieu Ashur, son Seigneur, pour sa vie et pour la vie de « son fils a dédié³. »

Ce genre d'inscriptions, gravées sur des briques ou sur des dalles qui ornaient les palais ou les temples, ne nous fournit que de maigres données historiques⁴. Sur des dalles qui servaient aussi d'ornement architectural sont gravés les Fastes dont la forme ressemble à celle de nos Annales. Leur

1. *Inscript. de Mésa*, II, 4, 14-17 (éd. M. LIDZBARSKI *Altsem, Texte* Giessen, 1907. Voir la traduction, Ch. iii, Art. III.

2. Pour plus de détails, cf. CHARLES-F. JEAN, *Lettres de Hammurapi à Sinidinnam*, p. 1-40.

3. JOHNS, *Am. Journ. Sem. Lang.*, XVIII, 176.

4. Ex. : *Inscript. d'Adad-nirari I*, in BUDGE-KING, 4 s. : Après ses titres et une brève indication de ses campagnes.

valeur est mince quand les Annales d'où les Fastes sont extraits ont été conservées; mais, quelquefois, ils constituent la seule source de nos informations — par exemple, pour le règne d'Adad-nirari (812-785 av. J.-C.) —; de là, leur valeur relative : il faut alors se souvenir, en les lisant, que ces Fastes n'entendaient pas faire *l'histoire chronologique* du règne, et aussi qu'ils suivent généralement, au point de vue géographique, la marche Est Ouest.

Les Annales ont une certaine chronologie qui, malgré quelques erreurs, intentionnelles ou non, est généralement exacte; cela ne veut pas dire d'ailleurs que ces documents soient toujours absolument dignes de foi : en maints passages, au langage grandiloquent des monarques viennent mettre une sourdine quantité de matériaux découverts en ces derniers temps, tels que oracles, documents commerciaux, lettres de généraux en campagne, de gouverneurs de province ou d'autres officiers royaux, sans oublier les sources hébraïques ni les babyloniennes.

Plusieurs documents peuvent raconter les mêmes faits; ils n'ont pas tous la même valeur. Quelquefois, il s'agit simplement de recensions différentes d'un même texte. Ainsi, pour les Annales d'Ashur-natsir-apal, nous connaissons dix-sept *duplicata* de la Colonne I, sept de la Col. II, cinq de la Col. III¹. Quelquefois, il s'agit de documents réellement distincts. Par exemple pour le règne d'Ashur-natsir-apal, nous avons les Annales², le Monolithe de Kurkh³ et des dalles avec des textes peu étendus⁴. Or, l'étude de ces documents divers montre que le texte du Monolithe est généralement meilleur que celui des Annales⁵ et que les

1. Voir l'édition de LE GAC, *Les inscriptions d'Ashur-nasir-aplu* (Paris, 1907), Introd.

2. BUDGE-KING, 254 suiv.

3. *Ibid.*, 22 suiv.

4. *Ibid.*, 254-255, en note.

5. Le texte du Monolithe est de 880 av. J.-C., il est donc antérieur à celui des Annales qui poursuit son récit jusqu'en 867 av. J.-C., et qui constitue un document *contemporain* pour cette année 867 seulement.

petits textes sont généralement d'accord avec le Monolithe contre les Annales¹. Parfois, les textes racontent les mêmes événements d'une manière divergente. Ainsi, nous avons trois récits relatifs au sort de Merodach-Baladan : d'après l'un, il fut pris²; d'après un autre, il implora la paix³; d'après le troisième — et la suite de l'Histoire montre que c'est le vrai — il s'échappa⁴.

Le mode de composition des scribes orientaux — dont nous avons déjà parlé — nous met plus d'une fois dans l'impossibilité de déterminer la valeur respective des sources. Ainsi les Prismes A et B de Sargon ont même caractère; si l'on étudie le récit qu'ils font de l'expédition contre Ashdod, on conclura qu'un de ces Prismes dépend de l'autre, ou l'un et l'autre d'une troisième et même source; mais il est impossible de discerner quel est celui des deux qui est antérieur à l'autre⁵.

Le Prisme brisé B de Sargon est un résumé de la tablette THUREAU-DANGIN⁶. Trente six lignes des Annales paraissent copiées sur cette tablette; mais elle peuvent tout aussi bien dériver du Prisme B; peut-être même est-il préférable d'admettre que Prisme et Annales dépendent d'une troisième source, autre que la tablette, parce qu'ils ont en commun un passage⁷ qui n'est pas sur la tablette.

1. *Tukulti-Inurta*.

EXTRAIT⁸ DE L'ITINÉRAIRE DE SA SIXIÈME CAMPAGNE (865).

« Pendant 4 jours, je descendis le long du Tartar. Sur

1. Cf. KING, 255 suiv., notes *passim*.
2. *Fastes de Sargon*, 133.
3. *Annales de Sargon*, V.
4. *Annales*, 349.
5. Pour l'épisode de Dalta, ils dépendent de sources différentes : leurs divergences le prouvent.
6. *Relation de la 8^e campagne de Sargon*, déjà citée.
7. *Annal.*, 125 s., Prisme B, cf. *8^e campagne*, 76.
8. V. SCHEIL et J.-ET. GAUTIER, *Annales de Tukulti-Ninip III*, in-8, Paris, 1909, II. 45-52.

« mon chemin, le long du Tartar, je tuai 9 buffles. Sur les
« bouches du fleuve Tartar je campai; on puisa de l'eau.

« De sur les bouches du Tartar¹ je partis, et descendis
« en plein Khamate, lieux difficiles; dans les champs de
« Margani je découvris des canaux; sur les deux côtés, je
« détruisis des..., nourritures abondantes, je campai; tout
« un jour et la nuit, on puisa de l'eau.

« J'approchai du Tigre, et les villages du pays d'Utu'ate,
« la ville de leurs tombes, sise sur le Tigre, je conquis; je
« leur tuai du monde et pillai force butin. Dans Atsutsi je
« campai.

« D'Atsutsi je partis. Au troisième jour, je m'avançais
« à l'aventure, sans savoir les chemins, par les fourrés;
« j'approchai de Dûr Kurigalzu et campai.....

2. Stèle de Bêl-kharrân-bêl-utsur².

Ce monument, très intéressant à divers points de vue et que nous utiliserons ailleurs, provient de Tell-Abta, à seize lieues au sud-ouest de Mossul, où était probablement la ville de Bêl-kharrân-bêl-utsur fondée et érigée en municipe par le *nagîr êkalli* de ce nom, sous Teglatphalasar III. La stèle peut remonter à l'an 727.

1. A *Marduk*, seigneur grand, roi des dieux, qui tient les pôles des
[cieux et de la terre,
qui établit les villes, fonde les cités, surveille les temples de tous
[les dieux;
à *Nabû*, l'écrivain des dieux, qui tient le calame auguste, porte
[tablette des destins divins,
Prince des Igigi et des Anunnaki, dispensateur des aliments, dona-
[teur de la vie;
5. à *Shamash*, la lumière des pays, l'arbitre de l'ensemble des villes,
[dieu qui s'éploie sur les régions,

1. Fleuve que les Arabes appellent encore *Tharthar*, *Thirtar*, *Sarsar*; il prend sa source aux monts Sindjar et va se perdre dans les déserts marécageux, direction de Hit. (Scheil l. c. p. 34.)

2. Publiée et trad. par le P. SCHEIL in RT XVI (1894). 176-182.

- à Sin, l'illuminateur des cieux et de la terre, qui porte des cornes
 [augustes, qui se revêt d'éclat;
 à Ishtar des étoiles, splendeur du ciel, vers laquelle toute prière
 [est bonne, qui agrée les supplications;
 à tous les grands dieux qui exaucent ses prières, à ses alliés, à ses
 [seigneurs;
 moi, Bêl-kharrân-bêl-utsur, *nagîr* du palais de Teglathphalasar, roi
 [d'Assyrie, qui révere les grands dieux.
10. Or, *les dieux puissants m'ont mandé*, dans leurs oracles augustes
 [et leurs volontés immuables,
que j'apprêtas une ville dans le désert, dans la campagne. De
 [ses fondements jusqu'à son faite, je l'achevai.
 Je construisis un *é-kur*¹, et j'y plaçai au milieu le tabernacle² des
 [grands dieux :
 son *temen*³, je l'assis comme une butte de montagne, j'affermis
 [ses fondements pour l'éternité,
 et, dans la langue des habitants, j'appelai son nom Dûr-Bêl-khar-
 [ran-bêl-utsur, et je lui traçai une route.
15. J'inscrivis une stèle et je reproduisis l'image des dieux et la plaçai
 [dans la demeure de la divinité :
des revenus, des dotations, des festins sacrés je fondai pour jamais,
 [en l'honneur des dieux.
 Qui que tu sois, à l'avenir, qu'Ashur, Shamash, Marduk et Adad
 [dans leur bonté appelleront et à qui ils confieront le pays,
 si tu ré pares les ruines de cette ville et de ce temple, ne supprime
 [pas les revenus, les offrandes de ces dieux.
 Quant aux franchises que j'ai octroyées à cette ville, qu'on ne lève
 pas ses... ne soient pas... ses moissons(?)
20. Ne coupe pas ses eaux pour un autre canal, ne change pas les
 [limites et les bornes.
 Ne fais pas de prélèvement sur les bœufs et les moutons ; n'impose
 [pas à ses habitants de porter la planche à brique.
 Ne décrète sur eux aucune corvée.
 Ne t'occupe pas de leur administration, et cette stèle ne la ren-
 [verse pas de son lieu ;
 ne la place pas dans un autre lieu, ne la relègue pas dans une mai-
 [son de ténèbres, ne la brise pas :
 ne l'enfouis pas dans la poussière, ne la jette pas dans l'eau.
 [n'écarte pas l'enduit, ne la brûle pas au feu.
 N'efface pas l'écriture et les dieux dont le nom écrit est gravé sur
 [la stèle.

1. « Maison de la montagne ; » c'est le nom du temple de Bêl, à Nippur.

2. *Parak ilâni*.

3. Ce mot désignait les fondations et aussi le *barillet* de fondation.

Dans le choc de la mêlée et de la bataille, à l'approche du jugement.
 [au contact de Girra, dieu de la mort,
 quand tes mains s'élèveront, il écouteront ta prière, t'accourront
 [en aide.

Pour celui qui changera mon inscription et mon nom, Ashur.
 [Shamash, Marduk, Adad,

30. ô grands dieux, qu'il n'y ait point, non, qu'il n'y ait pas de pitié
 [jusqu'à l'anéantissement!

2. Sargon.

EXTRAITS DE LA RELATION DE SA HUITIÈME CAMPAGNE¹.

(714 AV. J.-C.)

a. A travers les montagnes.

« Avec le grand secours des dieux Ashur, Shamash,
 « Nabû, Marduk, pour la troisième fois, je mis mes troupes
 « en ordre de marche vers l'intérieur des montagnes. Vers
 « le pays de Zikirtu et d'Andia je dirigeai le joug du char
 « des dieux Nergal et Adad, les emblèmes qui me précèdent.
 « Entre le Nikippa et l'Upà, monts élevés qui sont cou-
 « verts de toute espèce d'arbres, dont la surface est chaos,
 « dont les défilés sont redoutables, sur la région desquels
 « l'ombre s'étend comme en une forêt de cèdres, où le voya-
 « geur ne voit pas l'éclat du soleil, je passai : le Buia, cours
 « d'eau qui les sépare, jusqu'à 26 fois je traversai ; mes
 « troupes en leur masse, ne s'effrayèrent pas des hautes
 « eaux.

« Le Simirria, grand pic qui, comme un fer de lance, se
 « dresse, qui élève sa tête au dessus des montagnes, séjour
 « de Bélit-ilé, dont en haut la tête soutient le ciel, dont *en*
 « *bas la racine atteint le centre des enfers*, qui, en outre,

1. Tablette d'argile de 0 m. 375 × 0 m. 245, du Louvre, publiée par F. THUREAU-DANGIN. (*Une relation de la huitième campagne de Sagon*; in-4 Paris, 1912.) C'est un rapport, sous forme de lettre, envoyé par Sargon, résident à Kalakh, à son dieu qui, lui, réside à Ashshur. Cette relation, en 139 lignes, est la plus développée que nous possédions d'une campagne des armées assyriennes.

« comme une arête de poisson n'a pas de passage d'un côté
 « à l'autre, dont devant et derrière l'ascension est difficile,
 « sur les flanes duquel des gouffres et des précipices se
 « creusent, dont la vue inspire la crainte, qui pour la mon-
 « tée des chars et la fougue des chevaux n'est pas propice,
 « dont les chemins sont difficiles pour le passage des fau-
 « tassins, avec l'ouverture d'entendement et le souffle inté-
 « rieur que m'ont attribués Èa et Bêlit-ilê qui ont ouvert
 « mes jambes pour aller abattre les pays ennemis, de forts
 « pics de bronze j'avais chargé mes pionniers : les rochers(?)
 « des hautes montagnes ils firent voler en éclats comme de
 « la pierre de taille; ls améliorèrent le chemin¹.

25. « Je pris la tête de mes troupes : les chars, la cavale-
 « rie, les combattants qui vont à mon côté, comme des
 « aigles vaillants, je fis voler au dessus de ce mont. Les
 « hommes de peine, les sapeurs, je fis suivre : les cha-
 « meaux, les ânes de charge, comme des bouquetins élevés
 « dans la montagne, bondirent par dessus sa cime. Aux
 « massives troupes d'Ashshur, je fis heureusement gravir
 « ses pentes difficiles; au sommet de ce mont je retranchai
 « mon camp. Le Sinakhulzi, le Birnatti, *puissants* monts
 « dont l'herbe se compose de *karshu* et de *tsumlalû*, bons
 « arômes, le Turtani, le Sinabir, l'Akhshûru et le Suia, ces
 « sept monts malaisément je franchis². »

b. — Expédition contre Metatti, roi de Zikirtu, et Ursâ, roi d'Urtartu.

« 40. Metatti désirait me rencontrer sur le champ de
 « bataille; il méditait sans merci la défaite de l'*armée du*
 « *dieu Enlil* d'Ashshur. Dans une fente de cette montagne
 « il avait rangé son armée en bataille : il m'envoya un mes-
 « sager me parler de combat et d'engager la bataille³.

1. Cf. *Isa.* XL, 3; *Mal.* III, 1.

2. *Huitième campagne*, I, 13-29.

3. Traduction corrigée, proposée par THUREAU-DANGIN RA XI (1914), 87.

« Moi, Sargon, roi des quatre régions, pasteur du pays
« d'Ashshur, qui observe les lois du dieu Enlil et du dieu
« Marduk, attentif au jugement du dieu Shamash, originaire
« d'Ashshur, la ville de science, dont l'entendement est
« ouvert, qui est *plein de craintive attention pour la parole*
« *des grands dieux*, qui ne s'approche pas de leurs bornes,
« le vrai roi qui parle avec bonté, qui a en horreur le men-
« songe, de la bouche duquel ne sortent jamais l'œuvre
« du mal ni le dommage, le sage d'entre les princes du
« monde, qui en conseil et raison a été créé et soutient en
« ses mains celui qui craint les dieux et déesses, vers le dieu
« Ashur, le roi de la totalité des dieux, le seigneur des pays,
« l'auteur de tout, le roi de l'ensemble des grands dieux,
« qui illumine les régions, tout puissant seigneur de la ville
« d'Ashshur, qui dans le feu de sa grande colère... (*lacune*),
« les princes du monde... (*lacune*), l'auguste, le vaillant, au
« *filet duquel le malfaiteur n'échappe pas, qui déracine le*
« *contempteur du serment, qui à l'égard du contempteur*
« *de sa parole, de celui qui se confie en sa propre force,*
« *méprise la grandeur de sa divinité et tient d'orgueilleux*
« *propos, châtie celui-là avec colère lorsque se livre le*
« *combat, brise ses armes et convertit en vent ses troupes*
« *assemblées*, mais qui, à l'égard de celui qui garde la jus-
« tice des dieux, qui se fie en le bienveillant jugement du
« dieu Shamash, qui du dieu Ashur, l'Enlil des dieux, craint
« la divinité et ne méprise pas les faibles, fait venir celui-
« là à son côté et l'exalte dans la victoire au dessus de ses
« ennemis et adversaires, parce que je n'avais pas franchi
« les bornes d'Ursà, l'Uratéen, ni les limites de son vaste
« pays, que sur le champ de bataille, je n'avais pas versé
« le sang de ses guerriers, je levai mes mains vers le dieu
« Ashur, en le priant de causer sa défaite au milieu du
« combat, de retourner sur lui l'insolence de sa bouche et
« de lui faire porter sa peine. Le dieu Ashur, mon sei-
« gneur, écouta mes paroles d'équité : elles lui plurent. Il

« se tourna vers ma juste prière : il agréa ma requête. Ses
 « armes impétueuses à l'apparition desquelles, du levant
 « au couchant, les rebelles s'enfuient; il les envoya à mon
 « côté : les malheureuses troupes du dieu Ashur qui, ayant
 « fait une longue route, étaient lasses et épuisées, qui, ayant
 « traversé en quantité innombrable de puissantes mon-
 « tagnes, dont la montée et la descente étaient difficiles,
 « avaient changé d'aspect, leur fatigue je ne l'apaisai pas,
 « d'eau pour la soif, je ne les abreuvai pas; je n'établis pas
 « mon camp, je n'en fortifiai pas l'enceinte, je n'envoyai
 « pas mes guerriers en avant¹, je ne rassemblai pas mon
 « armée; ceux qui étaient à droite et à gauche ne revinrent
 « pas à mon côté, je ne fis pas attention en arrière, je ne
 « redoutai pas la masse de ses troupes, je dédaignai ses che-
 « vaux : pour la grande quantité de ses guerriers revêtus
 « d'armures, je n'eus pas un regard. Avec seulement mon
 « char personnel et les cavaliers qui vont à mon côté, qui
 « en pays ennemi et hostile ne me quittent jamais, la troupe,
 « l'escadron de Sin-akh-utsur, comme un javelot impétueux
 « je tombai sur lui, le défis, le mis en déroute.

« Je fis de son armée un immense carnage : les cadavres
 « de ses guerriers comme du malt j'étais : j'en remplis les
 « ravins des montagnes. Leur sang dans les gouffres et les
 « précipices comme un fleuve je fis couler : plaine, cam-
 « pagne et monts j'en teignis comme... (*lacune*). Ses com-
 « battants, soutien de son armée, ceux qui portent l'arc ou
 « la lance, à ses pieds, comme des agneaux je les égorgeai,
 « je tranchai leurs têtes. Ses grands, les conseillers qui se
 « tiennent devant lui, au milieu du champ de bataille je
 « brisai leurs armes, avec leurs chevaux je les pris, 260 des
 « membres de sa famille royale, des préfets, ses fonction-
 « naires, et de ses cavaliers je fis prisonniers : je rompis les
 « lignes ennemies. Quant à lui, dans le rassemblement de

1. C'est-à-dire qu'il partit lui-même avec les troupes qu'il avait sous la main. (Tur.-D.)

« son camp je le cernai : ses chevaux de trait par les flèches
 « et les javelots je décimai sous lui. Pour sauver sa vie il
 « abandonna son char : sur une jument il monta : il s'enfuit
 « en avant de ses troupes.

« Metatti, de Zikirtu, avec les rois ses voisins, je défis
 « leur troupe, je taillai en pièces leur armée. Je mis en
 « déroute les troupes, d'Urartu, le méchant ennemi, et de
 « ses alliés; au milieu du mont Uaush il fit volte-face. Leurs
 « chevaux emplirent les gouffres. les précipices des mon-
 « tagnes. Quant à eux, *comme une fourmi en détresse*, ils
 « se frayèrent des chemins difficiles.

« Dans l'impétuosité de mes puissantes armes, derrière
 « eux je montai : montées et descentes j'emplis des cadavres
 « des combattants. L'espace de 6 lieues depuis l'Uaush jus-
 « qu'au Zimur la montagne du jaspe, à la pointe du javelot
 « je le poursuivis. Le surplus des hommes qui pour avoir
 « la vie sauve s'étaient enfuis, et que j'avais laissés pour
 « qu'ils glorifiasent *la victoire du dieu Ashur, mon sei-*
 « *gneur*, le dieu Adad¹, le fort, le vaillant fils du dieu Anu,
 « *lança sa grande voix au dessus d'eux : par des nuages*
 « *d'averse et par la grêle*², *il acheva le reste.*

« Ursâ, leur prince qui avait franchi les bornes du dieu
 « Shamash et du dieu Marduk, qui d'Ashur, le roi des dieux,
 « ne respectait pas le serment, craignit le bruit de mes puis-
 « santes armes : pareil à un oiseau de nuit qui s'enfuit
 « devant un aigle, son cœur palpita d'effroi.

« Comme un homme qui aurait versé le sang, il quitta
 « Turushpâ sa résidence royale : comme l'animal qui fuit

1. Dieu de l'orage et de la tempête.

2. Mot-à-mot : *Pierre du ciel* (aban shame-e) Cf. Jos. X, 10-11 : « Israël
 « infligea (aux Gabaonites) une grande défaite près de Gabaon, les poursui-
 « vit sur le chemin qui monte à Béthoron, et les battit jusqu'à Azéca et
 « Macéda. Comme ils fuyaient devant Israël, *Yahwéh* fit tomber *du ciel* sur
 « eux *de grosses pierres* jusqu'à Azéca, et ils moururent; ceux qui périrent
 « par les *pierres de grêle* furent plus nombreux que ceux qui furent tués
 « par l'épée des enfants d'Israël. » Voir p. 39, n. 3.

« le chasseur, il gagna le flanc de ses montagnes. Comme
 « une femme en travail il se jeta sur un lit : nourriture et
 « boisson il refusa à sa bouche ; une maladie incurable il
 « s'infligea à lui-même.

« *La victoire du dieu Ashur, mon seigneur, pour l'éter-*
 « *nité sur Urartu j'établis* : sa crainte, inoubliablement, je
 « laissai pour l'avenir. La force de mon immense puissance
 « et la levée de mes grandes armes, qui, dans les quatre
 « régions, sont sans rivales, qu'on ne fait pas retourner en
 « arrière, au milieu d'un violent combat, à Urartu j'ai fait
 « amèrement sentir.

« Les gens de Zikirtu et d'Andia j'ai couverts de la bave
 « de mort. Aux méchants ennemis l'accès du pays des Man-
 « néens je fermai : je contentai le cœur d'Ullusunu leur
 « maître : pour ses malheureux peuples je fis briller la
 « lumière.

« Moi, Sargon, *qui garde la justice, qui ne franchis*
 « *pas les bornes du dieu Ashur et du dieu Shamash, le*
 « *pieux, l'infatigable, qui crains les dieux* Nabû et Mar-
 « duk, avec leur assentiment bienveillant j'atteignis les
 « désirs de mon cœur : *je dominaï mes orgueilleux enne-*
 « *mis dans la victoire*. Sur l'ensemble entier des mon-
 « tagnes je répandis la stupeur : cris et lamentations j'im-
 « posai aux peuples ennemis. Dans la joie du cœur et
 « de l'allégresse, avec des chanteurs, des harpes et des
 « tambourins, je rentrai au milieu de mon camp. Aux
 « dieux Nergal. Adad, Ishtar, les maîtres du combat,
 « aux dieux demeurant dans les cieus et sur la terre et
 « aux dieux demeurant dans le pays d'Ashshur, j'offris
 « de superbes et purs sacrifices : dans les prosternements
 « et les prières devant eux je me tins : j'exaltai leur divi-
 « mité¹. »

1. *Ibid.*, II. 110-161.

3. *Salmanazar II* (860-825.)CAMPAGNE CONTRE HAZAEL, ROI DE DAMAS¹.

« Dans ma dix-huitième année de règne, je franchis l'Euphrate pour la seizième fois. Hazaël de Damas se fia à la masse de ses troupes et il convoqua ses troupes en grand nombre. Il prit pour forteresse le mont Sanir², pic de montagne qui se trouve en face du mont Liban. Je combattis contre lui; je le battis, je renversai par les armes 16.000 soldats de son armée, je lui enlevai 1.121 de ses chars³, 470 de ses chevaux de troupe, ainsi que son camp. Il s'enfuit pour sauver sa vie. Je me mis à sa poursuite; je l'enfermai dans Damas sa ville royale. J'abattis ses jardins. J'allai jusqu'aux montagnes du Hauran. Des villes sans nombre je les détruisis, les dévastai, les brûlai par le feu. Je pillai leur butin sans nombre. Jusqu'aux montagnes de Ba'lira'si, qui sont au dessus de la mer, je me rendis; j'y érigeai ma statue royale. *Alors je reçus le tribut des Tyriens, des Sidoniens et de Jehu⁴, descendant d'Omri.* »

4. *Sennachérib* (705-681.)

Les *Inscriptions des Taureaux* — postérieures au Cylindre BELLINO, au Cyl. B⁵, aux Cyl. K 1674 et 1675 rédigés entre 702 et 697, et au Cyl. 103.000⁶ de 694 av. J.-C. — remontent à 694 environ.

1. III R 5 n° 6; cf. RB (n. sér.) VII, (1910), 73.

2. ܣܢܝܪ (Cf. I Chr. V, 23 et Cant. IV, 8.), montagne au Nord de Damas, aux environs de Baalbek, d'après la tradition arabe. R B L c.

3. Sur les Taureaux, on lit « 1131 chars »; sauf en ce point, l'*Inscr. des Taureaux* et celle de l'*Obélisque* sont d'accord avec le texte que nous citons ici.

4. Cf. II Reg. IX-X.

5. Il est représenté par 13 cylindres, dont 6 complets et 7 fragmentaires.

6. Au British Museum, publié dans C T XXVI; B M 102. 996 et 22.508 sont des duplicata de ce texte.

Le *Prisme Taylor*¹ — dont plusieurs passages sont parallèles au Cyl. 103.000² — est daté de 691 av. J.-C.

Il importe, en étudiant ces textes, de se rappeler le principe que nous avons formulé plus haut.

CAMPAGNE CONTRE EZÉCHIAS³.

« Dans ma troisième campagne, je marchai contre le pays
 « de Khatti. La crainte, à mon approche, saisit Luli, roi de
 « Sidon, et du milieu de la terre d'Akharri il s'enfuit à
 « Yatnan, qui est au milieu de la mer. Je soumis son pays ;
 « je plaçai Tubal sur le trône de son royaume, j'établis sur
 « lui un tribut pour ma majesté.

« Les rois de l'Occident, tous, leur riche tribut comme
 « présent, devant la ville d'Ushu, en ma présence ils appor-
 « tèrent. Et Zidqa, roi d'Ascalon, qui ne s'était pas soumis
 « à mon joug, les dieux de la maison de son père, lui-même
 « avec sa famille je pris et j'emmenai en Assyrie. Sarludari,
 « fils de Rukibti, le précédent roi, je plaçai, sur les peuple
 « d'Ascalon et je lui imposai le tribut dû à ma domination.
 « Dans le cours de mon expédition, j'ai pris et emporté la
 « dépouille de ses cités qui ne s'étaient pas soumises à mon
 « joug.

« Les chefs et le peuple de la ville d'Amgarunna qui, Padi,
 « leur roi, allié de l'Assyrie, de chaînes de fer avaient lié
 « et livré à Ezéchias, roi de Juda, leur cœur fut saisi de
 « crainte. Les rois d'Égypte rassemblèrent les archers, les

1. Trouvé à Nebi Yunus. Voir l'Introd. de KING au C T XXVI, 7-9.

2. Tableau des passages parallèles des premières colonnes, d'après KING (*l. c.*, p. 9) :

Cyl. 103000 Col. 1	=	Cyl. TAYLOR. Col. 1, ll. 1-73 ^a .
— — Col. II	=	— — Col. I 73 ^b — Col. II, 65.
— — Col. III	=	— — Col. II 66 — Col. III, 52 ^a .
— — Col. IV, 1-60	=	— — Col. III, 52 ^b — Col. IV, 20.

3. Ce récit est emprunté à l'*Inscription des Taureaux* (III R 12, 18-32) auquel est parallèle un passage du *Cylindre Taylor*, II, 34, III, 41 Cf. II *Reg.* : XVIII-XIX, et t. I, Hist. et Civil. : p. 139-140.

« chariots et les chevaux du roi de Milukhkhi, une armée
 « sans nombre. Devant Altaqu je combattis avec eux et je
 « les battis. Le chef des archers, les fils des rois d'Égypte
 « avec les chefs des chars des rois de Milukhkhi ma main
 « les prit vivants. Contre Amgarunna j'approchai, et les
 « chefs qui avaient causé la révolte je les fis périr par l'épée ;
 « les habitants de la ville qui s'étaient mal conduits envers
 « moi, je les destinai à la déportation : le reste de ceux qui
 « n'avaient rien fait de mal je les déclarai innocents. Padi,
 « leur roi, je le fis ramener au milieu de Jérusaiem et sur
 « le trône je le plaçai au dessus d'eux, et je lui imposai le
 « tribut dû à ma domination.

« Ézéchiass, roi de Juda, ne se soumit pas à mon joug.
 « J'assiégeai 46 de ses villes, places fortes et cités qui étaient
 « sur son territoire, sans nombre ; j'emmenai leurs habi-
 « tants¹ et je les comptai comme butin. Lui-même, comme
 « un oiseau dans sa cage, au milieu de Jérusalem, la ville
 « de sa royauté, fut enfermé. Il éleva des tours avec des
 « soldats ; ses villes dont j'avais emmené les habitants, de
 « son territoire je séparai et aux rois d'Azot, d'Ascalon,
 « d'Accaron et de Gaza je les donnai et je diminuai son ter-
 « ritoire. En plus des tributs antérieurs, je leur imposai
 « comme tribut un don de leurs propres ressources. Ézé-
 « chias lui-même, la terreur de la majesté de ma puissance
 « le saisit, ainsi que les Urbi et ses propres soldats et les
 « autres soldats qu'il avait fait entrer à Jérusalem, sa cité
 « royale. Il consentit au paiement du tribut de 30 talents
 « d'or et de 800 talents d'argent : des objets de toute espèce,
 « le trésor de son palais, ses filles, les femmes de son palais,
 « les serviteurs et les servantes il fit conduire à Ninive, la
 « ville de ma puissance, et pour le paiement du tribut il
 « envoya son ambassadeur ».

1. Le *Cylindre* TAYLOR (Col. III, 17-19) ajoute : « 200.150 hommes et femmes, grands et petits, des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux, des bœufs et des brebis sans nombre j'emportai.

5. *Asaraddon*¹ (681-668).

TITRES DU ROI.

« Moi, Asaraddon, roi des peuples, roi d'Assyrie, viril
 « guerrier, chef, coryphée des princes, — fils de Sennaché-
 « rib, roi des peuples, roi d'Assyrie, — fils de Sargon, roi
 « des peuples, roi d'Assyrie, — créature des dieux Ashur et
 « Ninlil, chéri des dieux Sin et Shamash, — le préféré des
 « dieux Nabû et Marduk, le favori de la reine déesse Ishtar,
 « — le désiré des grands dieux, le sage, l'habile, l'intelli-
 « gent... *que pour la rénovation des images des grands*
 « *dieux et l'achèvement des sanctuaires de toutes les cités*
 « *des grands dieux, ils ont élevé à la royauté*; le construc-
 « teur du temple du dieu Ashur, l'auteur de l'È-sagil et de
 « Babylone, le rénovateur des dieux et des déesses qui s'y
 « trouvent, celui qui a restitué en leur lieu, loin d'Ashshur,
 « les dieux pris comme butin et les a installés dans une
 « demeure paisible, jusqu'à ce qu'on eût terminé leur
 « temple; qui a fait habiter les dieux dans leur sanctuaire,
 « demeure d'éternité.

« Par leur grâce toute puissante, depuis le Levant jus-
 « qu'au Couchant, en maître je me suis promené et n'eus
 « pas de rival; ils firent plier à mes pieds les princes des
 « quatre régions. *Si un pays avait péché contre le dieu*
 « *Ashur*, ils le mettaient à mes ordres. Ashur, le père des
 « dieux, me confia le soin d'étendre les confins du pays
 « d'Assyrie; le dieu Sin, maître du disque², m'octroya
 « force, vaillance, plénitude de poitrine; Shamash, la
 « lumière des dieux³, exalta ma renommée jusqu'au som-
 « met⁴ ».

1. Prisme S, édité, traduit et commenté par V. SCHULZ, *Le prisme S d'Asarhaddon*. In-8, Paris, 1914.

2. Sin est le dieu Lune.

3. Shamash est le dieu Soleil.

4. Face II, ll. 17-28.

AVÈNEMENT ET GUERRE CIVILE.

« Il interrogea Shamash et Adad, les dieux des révélations, et ils lui rendirent un décret favorable en disant :
 « « C'est celui-là ton associé ! » Il respecta ce grave oracle,
 « et les gens d'Assyrie, petits et grands, mes frères nés dans
 « la maison paternelle, ensemble il réunit; et, devant les
 « dieux Ashur, Sin, Shamash, Nabû, Marduk, les dieux du
 « pays d'Assyrie, les dieux habitants du ciel et de la terre,
 « il les fit jurer de garder mon droit de principat.

« Au mois de Nisan, en un jour propice, selon leur
 « auguste volonté, dans le *bit ridûti*, lieu terrible où sont
 « conservés les « destins » de la royauté, joyeusement je fis
 « mon entrée.

« Un mauvais esprit se répandit sur mes frères; ils abandonnèrent les dieux, pendant que pour leurs desseins monstrueux.... ils préméditaient le mal. Propos pervers, œuvre contraire à la volonté des dieux contre moi ils instiguèrent. en tramant derrière moi trahison et perdition.

« Moi humble, le cœur de mon père, en dépit des dieux, ils voulurent courroucer contre moi; mais à son fils son cœur garda affection, et sur mon principat ses yeux veillaient¹ ».

c. — Événements d'Arabie.

« La ville d'Adumu est une forteresse du pays des Arabes que Sennachérib roi d'Assyrie, le père qui m'a engendré, avait conquise et où il avait pris comme butin et emporté en Assyrie les dieux du roi des Arabes. Khassail, roi des Arabes, avec un gros présent, à Ninive, ville de ma seigneurie, s'en vint donc et baisa mes pieds.
 « Il me supplia de lui rendre ses dieux; j'eus pitié de lui....

1. *Ibid.* Face, I, ll. 10-27.

« le dieu Daia¹, le dieu Nukhaia²... le dieu Ebirillu³, le
 « dieu Athar⁴-qurumaia, je restaurai le dégât de ces idoles,
 « et la vaillance du dieu Ashur, mon seigneur, et la men-
 « tion de mon nom j'y inscrivis et les rendis en don. Je mis
 « Tabûa, femme élevée dans mon palais, à la royauté sur
 « les Arabes et avec ses dieux dans son pays je la retour-
 « nai. J'ajoutai et lui imposai 65 chameaux sur le tribut
 « antérieur. Mais le destin emporta Khazail, et je plaçai
 « sur son trône son fils Yata'. J'ajoutai au tribut de son
 « père et lui imposai 10 mines d'or, 1000 pierres *birûti*,
 « 50 chameaux, 1000 *hungi* d'aromates. Ensuite, Uapu
 « pour exercer la royauté souleva tous les Arabes contre
 « Yata'. Moi, Asaraddou, roi d'Assyrie, roi des quatre
 « régions, qui aime la justice et pour qui la trahison est
 « une abomination, j'envoyai mes combattants au secours
 « de Yata', et ils écrasèrent tous les Arabes. Uapu et ses
 « compagnons d'armes, on les mit aux fers et on les trans-
 « porta à Ninive, et on attacha ces gens au flanc de ma
 « grande porte⁵ ».

DÉDICACE D'UNE CHAPELLE A LA DÉESSE NANA
 DANS L'Ê-ANNA, LE GRAND TEMPLE D'URUK, PAR ASARADDON⁶.

« A Nanâ, la plus aimable des déesses, pleine de grâce et
 « de séduction. remplie de vénusté, — auguste fille aînée

1. *Daia* rappelle le dieu nabattéen 𐤃𐤏, = *t'*, souvent nommé dans CIS, v. g. : nos 506; 1748, etc. On peut en rapprocher le dieu *Atâ*, du pays de Kharran (cf. JOHNS, *Doomsday Book*, p. 51, 7, 3; etc.).

2. De la racine 𐤏𐤃, comme le nom de Noé; on trouve ce nom en vieux babylonien déjà (CT VI, 4, 13.).

3. Il y a trop de racines d'où l'on peut faire dériver *ebiri illu* pour que l'on puisse fixer le sens de ce mot.

4. On songe à *Atarsamain* (G. SMITH, *Assurb.* p. 283, et à la tribu *Atar sa-ma-a-in* (*Ashurb.* Col. VIII, 112). *Quruma* pourrait être le nom d'un lieu ou d'un sanctuaire fameux.

5. V. SCHEIL, *l. c.*, Face IV, ll. 2-29; et cf. les notes, p. 39-41.

6. Barillet du Louvre, provenant de Warka édité, traduit et commenté par F. THUREAU-DANGIN, RA, XI (1914), 96-101.

« d'Anu, dont, entre toutes les déesses, la puissance est
 « grande, sublime épouse, concubine illustre du dieu Nabû,
 « objet d'amour de sa majesté, — Antu miséricordieuse,
 « qui vient à l'aide du roi qui la révère, qui prolonge son
 « règne, — habitante de l'È-khilianna, à l'intérieur de l'È-
 « anna, reine d'Uruk, grande dame, sa dame, — Asarad-
 « don, roi du monde, roi du pays d'Ashshur, lieutenant de
 « Babylone, roi du pays des Shumériens et des Akkadiens,
 « roi pieux, qui recherche les lieux des grands dieux, qui
 « révère le seigneur des seigneurs, constructeur du temple
 « d'Ashshur, bâtisseur de l'È-sagil et de Babylone, conser-
 « vateur de l'È-zida, qui restaure l'È-anna, qui parfait
 « temples et cités, qui y accomplit tout ce qui convient —
 « fils de Sennachérib, roi du monde, roi du pays d'Ashshur,
 « lieutenant de Babylone, roi du pays des Shumériens et
 « des Akkadiens :

« L'È-khilianna, la chapelle de Nanà, ma dame, à l'inté-
 « rieur de l'È-anna, qu'un précédent roi avait construite, et
 « qui étant parvenue à la vétusté tombait en ruines, je
 « recherchai son plan et en brillantes briques de four je
 « consolidai ses ruines; ayant pris les mains de Nanà, la
 « grande dame, je la fis entrer à l'intérieur de cette chapelle,
 « je lui fis habiter une demeure d'éternité; — je lui offris
 « de magnifiques sacrifices, j'embellis son sanctuaire.

« O Nanà, dame sublime, tandis que joyeusement tu habi-
 « teras à l'intérieur de cette chapelle, pour moi Asaraddon,
 « le prince qui te révère, intercède devant le dieu Nabû,
 « ton époux : *vie de longs jours, satiété de descendance,*
 « *bien-être du corps et joie du cœur* attribue-moi pour
 « destin, au fondement de mon trône donne la solidité du
 « roc, *autant que le ciel et la terre rends stable mon règne.*

« A jamais, dans les jours à venir, le prince futur sous le
 « règne duquel cette chapelle menacera ruine, qu'il la res-
 « taure; qu'il inscrive mon nom avec le sien, qu'il oigne
 « d'huile l'inscription où est écrit mon nom, qu'il lui offre

« un sacrifice et la joigne à son inscription. Les dieux enten-
« dront sa prière.

« Mais celui qui artificieusement effacerait mon nom, que
« Nanâ, la grande dame, le regarde avec colère, qu'elle lui
« assigne un mauvais destin, qu'elle anéantisse son nom et
« sa race, qu'elle soit pour lui sans miséricorde!

6 *Ashurbanipal (668-626)*.

RUINE DE THÈBES¹.

« Dans ma seconde campagne, vers l'Égypte et l'Éthio-
« pie je dirigeai ma marche. Urdaman apprit les progrès de
« mon expédition et que j'avais franchi les frontières de
« l'Égypte. Il abandonna Memphis et, pour sauver sa vie,
« il s'enfuit à Ni'u². Les rois, les chefs et les gouverneurs
« que j'avais établis en Égypte vinrent en ma présence et
« embrassèrent mes pieds.

« Je suivis la route qu'avait prise Urdaman, j'allai à Ni'u,
« sa ville forte. Il vit l'approche de ma puissante armée et
« et il abandonna Ni'u, et il s'enfuit à Kipkip. Cette ville
« (Ni'u) tout entière au service du dieu Ashur et de la déesse
« Ishtar mes mains la prirent. L'argent, l'or, les pierres pré-
« cieuses, les meubles de son palais, tout ce qu'il contenait,
« des vêtements de laine et de lin, de grands chevaux, des
« esclaves hommes et des esclaves femmes, deux obélisques
« élevés couverts de belles sculptures, 25.000 talents
« étaient leur poids, dressés devant la porte d'un temple,
« de leur place je les enlevai et les transportai en Assyrie.
« Un butin grand et innombrable je l'emportai de Ni'u.

VINGT-DEUX ROIS RENDENT HOMMAGE A ASHURBANIPAL.

« Le dieu Ashur et la déesse Ishtar vers l'Égypte et

1. *Cyl. Rom.*, II, 28-44. Cf. *Nahum*, III, 7-10.

2. *Ni'u* = Thèbes; Cf. *Nahum*, III, 8 :

« l'Éthiopie dirigèrent ma marche. Dans le cours de mon
 « expédition, 22 rois des bords de la mer, du milieu de la
 « mer et de la terre ferme, mes serviteurs, dépendant de
 « moi, m'apportèrent leurs lourds tributs et baisèrent mes
 « pieds¹.

Et voici les noms de ces rois :

« Ba'al, roi de Tsurru² — Minsê³, roi de Iaudu⁴ — Qaus-
 « gabri, roi de Udumu⁵ — Mutsuri, roi de Ma-'a-ba⁶ —
 « *Tsil-ba'al* (?) roi du pays de Khazitu⁷ — Mitinti roi
 « d'Isqaluna⁸ — Ikausu roi d'Amqaruna⁹ — Milkiashapa,
 « roi de Gublu¹⁰ — Iakinlû, roi d'Arwad — Abi-Ba'al roi
 « de Samsimuruna¹¹ — Amminadab, roi de Bith-Ammana
 « — Ahhi-melek, roi d'Asdod — Ekishtura roi d'Edi'ali —
 « Pilâgurâ, roi de Kitros — Kîsu, roi de Silûa — Itûandar,
 « roi de Pappa¹² — Erisu roi de Sillu — Damasu roi de
 « *Kuri* (?) — *Admisu*, roi de Tamisu — Damûsu, roi de
 « Qartikhadasti — Unasagusu, roi de Lidîr — Putsusu,
 « roi de Nurê — : en tout, 22 rois¹³.

AMBASSADE DU ROI DE LYDIE

« Gygès, roi de Lydie, un pays qui est au delà des mers,
 « une terre lointaine dont les rois, mes pères, n'avaient pas

1. *Cyl. Rm.*, 1, 67-71.

2. Tsurru, 𐎠𐎢𐎽 = Tyr.

3. Minsê = Manassé. Cf. *Chron.* XXXIII, 9-13 : (On peut noter, au sujet du v. 9, qu'à une époque récente les textes cunéiformes disent Assyrie pour Babylonie et *vice versa*. Voir les textes cités par WINCKLER, *Forschungen*, II, 444, 456; etc.).

4. Juda.

5. Edom.

6. Moab.

7. Gaza (𐎠𐎢𐎽).

8. Ascalon.

9. Accaron.

10. Byblos, ou Gebal.

11. Cf. *Jos.* XII, 20 *Shîmerôn-Mer'ôn*.

12. Paphos.

13. *Cyl. Rm.* 3, 1-23.

« entendu prononcer le nom Ashur, mon générateur divin,
 « en un songe lui révéla mon nom en disant : « Ashurba-
 « nipal, le roi d'Assyrie, mets-toi à ses pieds et par son
 « nom tu vaincras tes ennemis. » Le jour même qu'il eut
 « ce songe il envoya ses cavaliers me saluer, et, par l'entre-
 « mise de son messenger, il m'envoya ce songe qu'il avait
 « eu.

« A partir du jour où il se mit à mes pieds, il soumit les
 « Cimmériens, devastateurs de son peuple, qui ne crai-
 « gnaient pas mes pères et ne s'étaient pas mis à mes pieds.
 « Avec l'assistance du dieu Ashur et de la déesse Ishtar, mes
 « seigneurs, il prit deux chefs Cimmériens; avec de fortes
 « chaînes de fer et des liens il les lia, et avec de gros pré-
 « sents il les fit conduire en ma présence.

« Ses cavaliers que pour me saluer il avait constam-
 « ment envoyés, il cessa de les envoyer. Comme la volonté
 « d'Ashur, mon générateur divin, il avait méprisé, à sa
 « propre puissance il se confia et parla(?) à son propre
 « cœur. Il envoya ses forces au secours de Psammétiq¹,
 « roi d'Égypte, qui avait secoué le joug de ma seigneurie.
 « J'entendis cela et je priai le dieu Ashur et la déesse Ishtar
 « en ces termes : « Que devant ses ennemis son cadavre
 « soit jeté, qu'on emporte ses ossements! » Lorsque j'eus
 « prié le dieu Ashur, ma prière se réalisa. Devant ses en-
 « nemis son cadavre fut jeté; on emporta ses ossements. Les
 « Cimmériens que par la gloire de mon nom il avait battus,
 « ils le vainquirent et ravagèrent tout son pays. Après lui,
 « son fils monta sur le trône². »

e. — Genre épistolaire.

Comme celles des temps antiques, les lettres de cette époque étaient enfermées dans une enveloppe d'argile sur

1. Les Assyriens prononçaient *Pishamilku*.

2. *Cyl. Rm.*, II, 95-120.

laquelle était écrit le nom du destinataire et, parfois, celui de l'expéditeur.

LETRE D'ADAD-SHUM-UTSUR¹.

« Le dieu, roi des dieux, a mentionné le nom du roi mon
 « seigneur, pour la royauté sur le pays d'Ashshur. Les
 « dieux Shamash et Adad, dans leur présage véridique ont
 « établi le roi, mon seigneur, pour la royauté sur le pays.
 « *Gouvernement prospère, jours durables, années d'équité,*
 « *pluies abondantes, crues considérables, commerce pros-*
 « *père!* Les dieux sont bien disposés, *la crainte du dieu*
 « *est grande*, les temples sont riches : *les grands dieux des*
 « *cieux et de la terre ont relevé les choses, au temps du roi*
 « *mon seigneur. Les vieillards sautent, les enfants chantent,*
 « *les filles exultent de joie, les femmes conçoivent; elles*
 « *déposent des petits, elles font des garçons et des filles :*
 « *l'enfantement marche bien. Dans leur joie, elles disent*
 « *aux enfants : le roi notre seigneur l'a fait vivre! Ceux*
 « *qui, depuis de nombreuses années, étaient prisonniers, tu*
 « *les délivres! Ceux qui depuis des jours nombreux étaient*
 « *malades vivent! Les affamés sont rassasiés, les maigres*
 « *deviennent gras, les nus sont couverts de vêtements*². »

N'est-ce pas un *règne messianique* que décrit ici le Voyant de Ninive, un siècle environ après Amos et Osée, un demi siècle à peine après Isaïe?

LETRE PRIVÉE : GUÉRISON D'UN MALADE³.

« Au roi du monde, mon seigneur, ton serviteur Kudurru.

1. Ce personnage est un Voyant (*hârû*) qui communique un présage. Ce doit être le même dont nous avons plusieurs autres rapports. Voir CAMPBELL THOMPSON *The Reports...* nos 135; et K K 5470, 1087, 1197, 1428; et encore 81-2-4, 53; 81-2-4, 58.

2. HARPER, Lettres I, n° 1; trad. DHORME, *Religion*, 172.

3. K 81, dans BUDGE *A Guide...* (British Museum). London 1908, p. 67, n° 156.

« Puissent la ville d'Érek et le temple È-anua être propices
 « au roi du monde, mon seigneur. Je prie chaque jour
 « Ishtar, la déesse d'Érek et la déesse Nanâ pour la conser-
 « vation de la vie du roi, mon seigneur.

« Iqisha-aplu, *le médecin que le roi, mon seigneur,*
 « *envoya pour sauver ma vie m'a guéri. Puissent les grands*
 « *dieux du ciel et de la terre être propices au roi, mon sei-*
 « *gneur; puissent-ils établir à jamais le trône du roi mon*
 « *seigneur dans le ciel! Car j'étais mort, et le roi, mon*
 « *seigneur, m'a fait vivre, et la bienveillance du roi, mon*
 « *seigneur, à mon égard, est excessivement grande.*

« Je pars voir le roi, mon seigneur en disant : « J'irai et
 « je verrai la face du roi, mon seigneur; je descendrai
 « et je vivrai cependant. » Mais tandis que j'étais sur la
 « route d'Érek, un officier me fit retourner en disant :
 « Un capitaine a porté pour toi une lettre scellée du palais,
 « et il faut que tu retournes avec moi à Érek. » Il exécuta
 « les ordres du roi, mon seigneur et m'emmena à Érek. Je
 « voulais que le roi, mon seigneur, sût cela ».

LETTRE DE BÊL AU ROI¹ :

UN AGENT DIPLOMATIQUE ENVOYÉ AU PAYS D'ARARAT

« Au roi, mon seigneur, ton serviteur Bêl.

« Salut au roi mon seigneur; salut au fils du roi! Paix aux
 « citadelles! que le cœur du roi, mon seigneur, soit content!

« Au sujet de l'ordre concernant le pays d'Urartu, le
 « messenger est parti; j'ai envoyé le préfet qui était sous
 « mes ordres; il a dû arriver. Suivant la décision du roi,
 « mon seigneur, il y parlera en ces termes : « Nous, nous
 « sommes pacifiques; vous, vous vous emparez de nos
 « citadelles; moi que dois-je faire? Encore si à votre fron-
 « tière, à vos forteresses, j'avais volontairement causé un
 « préjudice! »

1. K 593.

« Ses forces sont réunies. Dans la ville de Kharda il tient garnison. Voilà les nouvelles sur ce point. »

UNE FEMME A LA MÈRE DU ROI¹ :

LE SACRIFICE PRESCRIT A ÉTÉ OFFERT

« A la mère du roi, mon seigneur, ta servante.

« Salut à la mère du roi, mon seigneur; que les dieux Nabû et Marduk bénissent la mère du roi, mon seigneur.

« Au sujet des sacrifices que l'on nous a prescrit de faire, voici qu'en présence du roi nous avons immolé. Le tout a été fait devant la déesse Tashmetum², deux brebis et un taureau gras.

« En résumé : ceci et cela; c'est tout! »

f. — Textes funéraires de Suse.

Dans des tombes de Suse, des derniers temps de l'indépendance élamite, (vii^e s. av. J.-C.) on a découvert quelques inscriptions funéraires³, d'autant plus intéressantes que ce sont les premières de ce pays que l'on possède jusqu'à ce jour.

Citons deux de ces textes⁴.

I

Le mort paraît quitter la vie sans regrets. Sur une *terre de misère*, il avait reçu en partage de son dieu et bon génie un champ aride où tout était pour lui peine et labeur; aussi lui tarde-t-il d'être emporté dans la *maison des ténèbres*. Il veut s'en aller et comparaître devant les Anunnaki — qui sont les juges des enfers, avec la déesse Mamiti. Son âme

1. K 980.

2. Déesse parèdre de Nabû.

3. Rapport de 1914 sur les fouilles de Suse par M. DE MECQUENEM, cité par le P. SCHEIL, RA, XIII (1916), 165-166.

4. D'après V. SCHEIL, *l. c.*, 167-170.

traversera le tombeau sans s'y arrêter, et il paraîtra devant les dieux grands, guidé par son dieu protecteur et intercesseur dont il embrasse les pieds, c'est-à-dire qu'il implore, afin d'obtenir par lui indulgence et grâce à l'heure du jugement.

1. Or sus! que je m'en aille, ô mon dieu, ô mon seigneur,
devant la face des Anunnaki!
Que je franchisse le tom[beau]!
Que je saisisse ta main devant les dieux grands!
5. Que j'entende ma sentence, que j'embrasse
tes pieds!
Tu as tardé! (Enfin) la maison de ténèbres, ô mon dieu,
tu la fais m'emporter.
10. Un marécage de fatigue
et de peine,
sur la terre de misère
tu as eu à me (donner en partage);
tu m'as mesuré précieusement l'eau et l'herbe.
15. dans le champ de la sécheresse!

II

Le mort a pris le sentier fatal. A son arrivée dans les enfers, il est reçu par deux dieux bienveillants¹, et, sous les auspices de ces deux protecteurs des morts, il s'avance avec confiance. L'ordonnateur du régime des ombres, le dieu Shugurnak, dicte ses ordres pour l'entretien et l'alimentation des morts.

1. Ils ont pris le sentier; ils s'en vont leur chemin!
(Les dieux) Ishnikarab et Lagamal viennent au devant!
{Le dieu} Shugurnak, dans la fosse, dicte les ordres;
il se tient près du *mushekil*² et commande.

1. ISHNIKARAB POUR ISHNIKARAB = *celui qui exauce la prière*, et LAGAMAL var. LAGAMAR = *celui qui conserve l'homme et ne l'achève pas*.

2. *Mushekil* = celui qui procure la nourriture. Ce terme revient, en un passage identique dans le texte que V. SENEIL publie et traduit, *ibid.* p. 170-171, sous le n° 3.

ARTICLE IV

En Égypte.

SOUS LE NOUVEL EMPIRE ET LA PREMIÈRE PÉRIODE SAÏTE.

(XVIII^e-XXV^e DYNASTIES.)

L'Égypte, fatiguée de la domination étrangère, venait de chasser enfin les Hyksôs. Cette guerre de l'indépendance et les expéditions qui la suivirent excitèrent très opportunément, chez le peuple l'esprit militaire, et chez les princes l'amour des conquêtes; car, du côté de l'Est, une puissance nouvelle — celles des Hittites — s'agitait qui bientôt devint très menaçante. A la tête¹ de la coalition qui, du Nil à l'Euphrate, souleva les peuples contre cet ennemi commun, Ramsès II remporta de brillants succès; mais, à la fin, il se vit obligé de signer avec les Hittites un traité rédigé en leur propre langue².

Les guerres continuelles épuisèrent à tel point la population indigène qu'à la fin du Nouvel Empire, l'Égypte se vit

1. L'Égypte renouvelée prend l'offensive : Offensive *économique*, car c'est de ce temps que datent la plupart des objets égyptiens rencontrés dans toutes les contrées que baigne l'Égée, objets attestant l'intensification des rapports de la vallée du Nil avec les peuples méditerranéens. Offensive *diplomatique* : voyages d'information en Palestine et dans les Grandes Iles; expulsion des colonies étrangères « indésirables » pour des raisons politiques ou autres; organisation militaire sérieuse due en grande partie à l'incorporation d'importants corps de troupes asiatiques qui ont permis, à leur tour, une offensive *politique* efficace, sinon réellement victorieuse, contre les Cananéens et la confédération hétéenne. Des relations se sont nouées avec le roi de Khéta. Les princes féaux, soumis, demeurent en repos et paient leurs tributs. Mitsraïm, rafraîchie par cet influx d'énergie étrangère, confiante en ses forces, fière de sa richesse accrue, jouit dans toute la mer orientale d'une audience sans précédent; elle s'affirme vigoureusement, avant de sommeiller à nouveau, C. AUBRAN *Tarkondemos*, gr. in-8. Paris, 1922, p. 93.

2. Voir *supra*, p. 200. Sur les Hittites, on peut voir le résumé récent de G. CONTENAR, *Mercur de France*, CLIV (1922) 379-401 : *Les Hittites*.

obligée de recourir aux mercenaires étrangers pour recruter son armée.

Profitant des difficultés intérieures des Hébreux, à la suite du *Schisme des dix tribus*, le pharaon Sheshonq reprit en Canaan la politique de ses prédécesseurs en vue de rétablir le prestige de l'Égypte. Ses successeurs, au contraire, paraissent ne s'être guère souciés de ce qui se passait au delà de leurs frontières; ils ne s'occupèrent que de travaux d'utilité publique. Toutefois, au moment où des hordes aryennes menaçaient les frontières de l'Assyrie, l'Égypte mit tous ses soins à aider, en Syrie, les vassaux de Ninive dans leur effort pour l'indépendance; mais elle ne réussit qu'à attirer chez elle les armées assyriennes. Malgré des tentatives répétées de venger l'affront, malgré l'énergie indomptable de Psammétique, les Égyptiens furent toujours battus.

Au début de cette période, la suprématie de Thèbes avait attiré au temple d'Amon d'abondantes richesses et donné à ses prêtres une influence très grande, trop grande aux yeux d'Amenophis IV; aussi, pour s'y soustraire, ce pharaon fonda-t-il une nouvelle capitale, à El-Amarna, et au « monothéisme » d'Amon opposa-t-il un culte nouveau, celui du « disque solaire » — *Aten* — qui disparut d'ailleurs avec son fondateur.

Au point de vue artistique, le Nouvel Empire fut très brillant. Ramsès II, par exemple, fit bâtir des temples somptueux et des monuments superbes dans les villes principales; citons simplement, pour mémoire, les noms de Luqsor et d'Ibsambul.

La Littérature fut remarquable, plus remarquable même que celle de l'Ancien Empire; il y eut une sorte de Renaissance littéraire, qui d'ailleurs n'eut pas de lendemain.

La Renaissance sous les XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties

NOUVEL EMPIRE THÉBAÏN.

C'est au cours de cette période qu'eut lieu l'exode mosaïque.

A. — HISTOIRE ET LÉGENDES.

a. — *L'histoire.*

Depuis la tentative que représente la Pierre de Palerme — si l'on peut parler ainsi —, les Égyptiens n'ont plus écrit d'*histoire générale* de leur pays¹; jamais il n'ont tenté, même à la manière de la Genèse, une esquisse d'*Histoire universelle*; et la raison en est facile à comprendre.

Chaque pharaon aimait à être regardé comme un grand roi, et c'est pourquoi les courtisans ne perdaient aucune occasion de montrer qu'il était le plus grand en effet de tous ceux qui avaient occupé le trône d'Égypte; célébrer les faits et gestes de ses ancêtres n'était donc ni sage, ni sûr, ni ne pouvait conduire aux honneurs. *Dans aucune inscription des descendants* nous ne trouvons racontés les actes, ni les grandes conquêtes d'Amenemhat III, d'Usirtesen III, de Thutmès III.

Les écrits des chroniqueurs ou « scribes de cour » devaient être conservés dans la « Maison des Livres » ou Bibliothèque de chaque temple local, autrement il eut été impossible aux scribes de la XVIII^e dynastie et de la XIX^e de compiler les listes de rois qui figurent sur la Pierre de Palerme, sur

1. A moins qu'on ne veuille regarder comme Histoire générale l'œuvre de Manéthon au III^e s. av. J.-C., dont nous ne connaissons d'ailleurs que la liste des rois conservée par Atricanus [553 ou 554 rois auraient régné en Égypte, pendant une période de 5380 ans] et par Eusèbe [421 ou 423 rois en 4547 ou 4939 ans], qui ne sont pas absolument concordants. En réalité, la période historique de l'Égypte, c'est-à-dire celle pendant laquelle elle fut gouvernée par des rois, couvre 4400 ans selon les uns, 3300 suivant les autres.

le Papyrus de Turin, sur les Tablettes de Sétî I^{er} et de Ramsès II à Abydos, sur la Table des Ancêtres à Karnak. »

Ainsi, *les sources de nos informations consistent en une série de textes qui furent écrits avec l'intention, non pas de rédiger l'histoire d'une dynastie, ni l'évolution générale de l'Égypte, mais uniquement de glorifier tel ou tel pharaon en particulier.*

Nous avons, en outre, un certain nombre *d'inscriptions funéraires de grands personnages* : parfois, elles constituent nos seules sources relativement à certaines guerres ou aux conditions sociales du pays, à l'époque où ces textes furent gravés ; et souvent on y raconte des faits que le chroniqueur officiel de la Cour a passés prudemment sous silence. En les lisant, il ne faut pas oublier que les rédacteurs sont orientaux, donc pompeux, exagérés à nos yeux ; cependant, quand il s'agit des faits, le style est simple en général et clair, et donne une impression de sincérité réelle.

INSCRIPTION D'AAHMÈS ¹.

Cette inscription est gravée en hiéroglyphes sur les murs du tombeau d'Aahmès à El-Kab, dans la Haute Égypte. C'est la biographie d'un officier de marine qui servit avec distinction sous trois rois successifs : Amasis I^{er}, Amen-hotep et Thutmès I^{er}.

Ce texte est important parce qu'il constitue *l'unique source contemporaine relative à l'expulsion des Hyksôs.*

(Introduction)². « Le capitaine des marins, Aahmès, fils

1. Le texte hiéroglyphique a été publié par CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, I Paris, 1844, p. 655-658 (il a copié 31 lignes sur 40 — moins la 13^e par erreur) ; LEPSIUS, *Denk.* III, Tafel 12 b-d ; SETHE, *Urk. XVIII Dyn.*, I-II ; V. LORET dans le t. IV de la *Bibliothèque d'Étude* (c'est cette édition que nous suivons, tout en nous référant au besoin à SETHE). Cf. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, II 6-9 ; 17-18 ; 33-35. Pour la suite des faits, voir G. MASPERO, *Hist.*, II, 85-90.

2. Nous nous abstenons à dessein de mettre aucun mot de liaison

« d'Ebana¹, triomphant² dit : « Peuples, je veux vous dire,
 « je veux vous faire savoir les honneurs qui me furent faits :
 « sept fois, j'ai reçu l'or³ à la vue de tout le pays, et aussi
 « des esclaves, hommes et femmes. On m'a fait don, égale-
 « ment, de beaucoup de champs! »

« (La jeunesse.) Il dit : « Je naquis en la ville de
 « Nekheb⁴; mon père était officier du roi de la Haute et de la
 « Basse Égypte, Sqny-n-R'a, triomphant. B'b', fils de R'ynt,
 « était son nom. Je servis comme officier en ce lieu, sur le
 « bateau appelé « le Veau⁵ », au temps du roi des deux pays
 « Neb-phty-R'a⁶, triomphant. J'étais jeune; je n'étais pas
 « marié, je dormais encore dans le vêtement *shnw*⁷. Or,
 « après que j'eus fondé un foyer, je fus transféré sur le
 « le navire Septentrion », à cause de ma valeur. Je suivais
 « le roi (vie! santé! force!) à pied quand il voyageait en
 « char.

(*Campagne contre les Hyksôs : Siège d'Avaris.*) « Le roi
 « assiégea *Ht-w'rt*⁸. Je fis preuve de vaillance, à pied,
 « devant le roi. Et je fus attaché, comme officier au navire
 « Lever de Memphis⁹. »

entre les phrases quand il n'existe pas dans le texte parce que, puisqu'il s'agit ici du Milieu biblique, nous pensons aux cas, si fréquents, où le *waw* hébreu (que les LXX ont rendu par *xxi* et les traducteurs latins : Itala, S. Jérôme, par *et* ou une autre particule de liaison) équivalait à un simple signe de séparation entre les phrases.

1. Il y a quelques difficultés au sujet de la filiation d'Aahmès. Cf. MASPERO, *l. c.*, 85, note 4.

2. *M'a khrw* littér. : *juste de voix*, c-à-d. : qui a le ton, la manière, tout ce qui est nécessaire pour que les formules magiques qu'elle prononce soient efficaces. Voir l'Index-lexique.

3. Le texte va expliquer plus loin qu'il s'agit de « l'or de la bravoure ».

4. An-hab ou El-kab, l'ancienne Eileithya.

5. « Le Veau » (MASPERO, BUDGE); « l'Offrande » (BREASTED); texte : *p'a sam*.

6. Amasis I^{er}.

7. Tissé en poils. Le mot se termine par la touffe de cheveux comme *déterminatif*.

8. Avaris.

9. Pour ce mot, nous prenons la traduction de MASPERO, *Hist.*, II, 86.

(2^e bataille d'Avaris). « On se battit sur eau, sur le canal
« P'-djdkw¹ d'Avaris. Je m'engageai dans la bataille², je
« rapportai une main³. Le héraut royal proclama ce fait ;
« je reçus l'or de la bravoure⁴ ».

(3^e bataille d'Avaris). « Le combat fut livré de nouveau
« en cet endroit⁵. Je m'engageai encore dans la bataille ; je
« coupai une main ; je reçus l'or de la bravoure. »

(1^{re} révolte intestine ; interruption du siège⁶). « On com-
« battit en Égypte, au sud de cette cité⁷. Je fis un prisonnier
« blessé⁸ ; je l'emmenai vivant par le chemin de la ville ; je
« passai l'eau le portant sur mon dos⁹. Le héraut royal
« publia le fait. Je reçus de nouveau¹⁰ l'or [de la bravoure.]

(Prise d'Avaris). « On prit Avaris. J'y fis prisonnier un
« homme et trois femmes ; total : quatre têtes. Sa Majesté
« me les donna pour esclaves. On mit le siège¹¹ devant
« Sh'r'h'n'¹², la troisième¹³ année ; sa Majesté s'en empara.

1. Ou p'djkw, c'est-à-dire, d'après MASPERO (ibid.) : le Djdkw, c-à-d. que p' serait l'article simplement.

2. Kh'fa : empoigner, faire des captures de guerre (ZA, 1873, 3). Se dit d'un cheval ramassé sur ses jambes comme pour s'élaner (CHABAS, *Antiq. hist.*, 444).

3. Comme trophée.

4. Probablement sous forme de colliers, de chaînes ou de bracelets (d'après MASPERO, *ibid.*).

5. Avaris.

6. Le paragraphe qui suit n'est pas entendu par tous de la même manière.

7. Demi = ville, village, ferme ; c'est El-kab.

8. Sqr 'ankh ; sqr désigne un ennemi qu'un coup de massue a abattu, mais qui n'est pas mort ; ici, on dit positivement : vivant ('ankh).

9. Littéral. : je passai l'eau sous lui.

10. Hr-sn-mw-si.

11. Les assiégés avaient évacué les derniers postes occupés par eux jusque là, à l'orient du Delta, et s'étaient réfugiés en Syrie, dans les cantons les moins éloignés de l'Égypte.

12. C'est le Shrokhn de Josué, XIX, 6.

13. Cf. SETHE, ZA XLII, 136, BREASTED lit : cinquième. Pour SETHE, le premier III indiquerait le pluriel de renpit, le second III indiquerait l'année.

« J'y pris trois¹ femmes, et une main. Je reçus l'or de la
 « bravoure, et les femmes pour esclaves. Ensuite, après
 « avoir frappé les *Mntyw-Stt*², sa Majesté remonta le Nil,
 « vers la Nubie, afin de détruire les tribus³ du désert de
 « Nubie et de Kush. »

« Suit le récit de cette expédition. Elle fut dure car, après
 « chaque défaite, l'ennemi relevait la tête : « sa Majesté était
 « en fureur comme une panthère⁴. »

« Enfin il fut abattu. « Alors le roi fit une expédition
 « contre les *Rtnw*⁵, pour se venger⁶ sur les pays étrangers.
 « Sa Majesté s'avança jusqu'à Naharina où l'ennemi misé-
 « rable avait disposé ses soldats en bataille rangée. Sa Majesté
 « en fit un grand carnage, et ceux qui furent pris vivants et
 « emmenés par elle ne peuvent être comptés. J'étais capi-
 « taine de nos soldats : sa Majesté vit mes exploits.... »

Aahmès reçut une récompense.

L'inscription se termine en indiquant en quelques mots
 que le vaillant capitaine arriva à un grand âge et qu'il fut
 comblé d'autant d'honneurs qu'aux premiers jours de sa
 vie.

POÈME DE PENTAUR : LA BATAILLE DE QODSHU.

Une révolution avait éclaté chez les Hittites ; elle fut l'occa-
 sion d'un soulèvement contre Ramsès II et les Égyptiens.
 Les Hittites mobilisèrent le ban et l'arrière ban des mer-
 cenaires : le Naharina entier, Khalupu, Karkemish, Arad, les

1. La copie de CHAMPOLLION porte 3 femmes. Ce chiffre ajouté à ceux
 des lignes 14, 18, 28, fait le total de 10 que donne en effet la liste récapitu-
 lative. SETHE, *Urk.*, IV, 11. Ici SETHE a lu 2, peut-être parce que lors-
 qu'il a collationné son texte un trait avait disparu de l'inscription.

2. Tribus du désert oriental.

3. *In knsti* = les populations de Nubie et de Kush.

4. L. 33. Expression toute faite, fréquente.

5. Syrie septentrionale; l. 36 suiv.

6. *Iat ib-ef* : s'en donner à cœur joie (littéral, : *laver son cœur*); expres-
 sion fréquente dans la littérature égyptienne.

bandes de Dardaniens, de Mysiens, de Troyens, de gens de Pédasos et de Girgasha¹, des Lyciens.

Ramsès informé par les généraux et les gouverneurs des places frontières rassembla une armée presque aussi disparate que celle de son ennemi et s'avança jusqu'à Qodshu ou Qadès à proximité des forêts qui couvraient alors les versants du Liban.

La bataille fut terrible; elle dura deux jours. Ramsès triompha glorieusement, après avoir supporté, seul ou peu s'en faut, le poids de la bataille.... Il voulut qu'on retraçât sur les pylônes ou sur les murs des temples les épisodes caractéristiques de la campagne. « Un poème en strophes « rythmées accompagne partout ces tableaux de sa gloire à « Luxor, au Ramesséum, dans le Memnonium d'Abydos, « à Ipsambul. L'auteur avait assisté au combat, ou il en « avait recueilli la description de la bouche même du Sou- « verain, mais *son œuvre n'a rien de la froideur officielle;* « *un souffle puissant la traverse d'un bout à l'autre et la* « *vivifie encore à plus de trente siècles d'intervalle*².

L'exemplaire que nous en avons sur papyrus a été copié par *Pentaur*; de là son nom de *Poème de Pentaur*. Il fut découvert à Aix-en-Provence par CHAMPOLLION³, et édité en 1835 par SALVOLINI⁴. E. DE ROUGÉ en fit une traduction magistrale⁵ d'où dérivent toutes les analyses et traductions successives.

Le choc fut si violent qu'à un moment donné le pharaon se trouva cerné : « Aucun prince n'était avec moi, aucun

1. Girgasha (MASPERO, MÜLLER¹). Mais il est douteux que *Kshksh* soit une corruption de *Q-r'-qi-sh'*. Cf. BREASTED, *Anc. Rec.* t. III, 138 note d.

2. MASPERO, *Hist.* II, 395-396.

3. *Lettres écrites d'Égypte*, 2^e éd., p. 21.

4. *Campagne de Ramsès-le-Grand contre les Schétas*. Paris, 1835.

5. *Le Poème de Pen-ta-our*, 1856. Nous suivons la traduction que MASPERO a introduite dans son *Histoire*.

« chef de guerre, aucun officier des archers, ni gendarme
 « des chars. Mes piétons m'ont déserté, mes charriers ont
 « fui devant eux, et pas un n'a fait ferme pour les com-
 « battre avec moi ! Alors sa Majesté dit :

« *Qui donc es-tu, mon père Amon ? Un père qui oublie*
 « *son fils ! Or, ai-je fait quelque projet à ton insu ? Ai-je*
 « *pas marché et me suis-je pas arrêté à ta parole ?* Lorsqu'il
 « ne viole pas tes ordres, il est bien grand le Seigneur de
 « l'Égypte et il renverse les barbares sur sa route ! Que sont
 « donc ces Asiatiques pour ton cœur ? *Amon humiliera ceux-*
 « *là qui ignorent le dieu ; or, moi, t'ai-je pas consacré*
 « *offrandes innombrables. Remplissant ta demeure sainte*
 « *de mes prisonniers, je te bâtis un temple pour des millions*
 « *d'années, je te prodigue tous mes biens pour tes magasins ;*
 « *je t'offre le monde entier pour enrichir tes domaines...*
 « Certes, un sort misérable soit réservé à qui se bute contre
 « tes desseins ; mais heureux soit, à qui t'apprécie, ce qu'il
 « fait pour toi d'un cœur plein d'amour. Je t'invoque, ô
 « mon père Amon ! Me voici au milieu de peuples si nom-
 « breux qu'on ne sait qui sont les nations conjurées contre
 « moi, et je suis seul de ma personne, aucun autre avec
 « moi. Mes nombreux soldats m'ont déserté ; aucun de
 « mes charriers n'a regardé vers moi quand je les appelais ;
 « pas un d'eux n'a écouté ma voix quand je leurs criais.
 « *Mais je trouve qu'Amon vaut mieux pour moi qu'un*
 « *million de soldats, que cent mille charriers, qu'une*
 « *myriade de frères ou de jeunes fils réunis tous ensemble,*
 « *car le nombre des hommes n'y fait rien, mais Amon*
 « *l'emporte sur eux. Chaque fois que j'ai accompli ces*
 « *choses, ô Amon, par le conseil de ta bouche, comme je ne*
 « *transgresse pas tes ordres, voici que je t'ai rendu gloire*
 « *jusqu'aux extrémités de la terre. »*

Le secours ne se fait pas attendre.

« Tandis que la voix roule dans Hermonthis, Amon surgit
 « à mon injonction, il me tend la main et je pousse un cri

« de joie quand il me hèle par derrière : « Face et face
 « avec toi! face et face avec toi! Ramsès Miamun, je suis
 « avec toi! C'est moi ton père; ma main est avec toi et je
 « vaux mieux pour toi que des centaines de mille. Moi, le
 « fort qui aime la vaillance, j'ai reconnu un cœur coura-
 « geux, et mon cœur est satisfait; *ma volonté va s'accom-*
 « *plir!* »

« Je suis comme Montu; de la droite je darde, de la
 « gauche je saisis les ennemis. Je suis comme *Baal* en son
 « heure, devant eux; j'ai rencontré deux mille cinq cents
 « chars, et, dès que je suis au milieu d'eux, ils se renver-
 « sent devant mes cavales. Pas un de ces gens-là n'a trouvé
 « sa main pour combattre, leur cœur manque dans leurs
 « poitrines, la peur énerve leurs membres; il ne savent
 « plus lancer leurs traits et ils n'ont plus de force pour
 « tenir leur lance. Je les précipite dans l'eau comme y
 « choit le crocodile; ils sont prosternés face en bas, l'un sur
 « l'autre, et je tue au milieu d'eux, car je n'ai pas voulu
 « qu'un seul regardât derrière lui, ni qu'un autre se retour-
 « nât: celui qui tombe ne se relève pas.

Le prince Hittite, frappé lorsqu'il croyait son triomphe certain « recule de terreur. Il lance alors des chefs nombreux
 « suivis de leurs chars et de leurs gens exercés à toutes les
 « armes, le chef d'Arad, celui de Lycie, le chef d'Ilion.... »
 Leur effort échoua : « je me ruai sur eux pareil à Montu,
 « ma main les dévora dans l'espace d'un instant, je taillai
 « et je tuai au milieu d'eux. Ils se disaient l'un à l'autre : *Ce*
 « *n'est pas un homme qui est parmi nous, c'est Seth le*
 « *grand guerrier, c'est Baal incarné! Ce ne sont pas les*
 « *actions d'un homme qu'il accomplit* : seul, tout seul, il
 « repousse des centaines de mille, sans chefs, ni soldats.
 « Hâtons-nous; fuyons devant lui.... »

Lorsque son armée arriva enfin, vers le soir, elle trouva la défaite consommée....

DES ASIATIQUES DESCENDENT EN ÉGYPTÉ
(XVIII^e et XIX^e DYN.).

Un fragment de Vienne¹, malheureusement très mutilé nous apprend que, sous Iknaton ou ses successeurs immédiats, des Asiatiques dont la « ville » a été « attaquée, pillée, incendiée et détruite », mécontents en somme de la situation qui leur était faite en pays syro-cananéen, à l'époque d'El-Amarna, viennent en Égypte demandant d'y habiter.

Inutile d'insister sur l'intérêt de ces textes².

« ... Asiatiques;... ont été détruits, et leur ville dévastée et incendiée.... *Leurs contrées sont dans la disette; eux vivent comme des chèvres sur la montagne; leurs enfants... disant : « Quelques Asiatiques qui ne savent pas comment vivre sont venus mendier une demeure sur le domaine du pharaon, v. s. F., suivant la manière (dont usèrent) les pères de vos pères depuis le commencement.... Maintenant, le pharaon, v. s. F., les confie à vos mains pour protéger leurs frontières. »*

UNE TRIBU D'ÉDOM EN ÉGYPTÉ³
(XIX^e DYNASTIE).

Un officier préposé à la garde de la frontière égyptienne, sous le règne de Mernephta, informe son supérieur hiérarchique que, suivant les instructions reçues sans doute, il a fait passer une tribu d'Édom qui va faire paître ses troupeaux vers Pithom.

«... Autre sujet de satisfaction pour le cœur de mon seigneur :

1. Publié par WIEDEMANN, PSBA XI, 425, et BERGMANN, AZ XXVII, 125-127; trad. de BREASTED, *Anc. Rec.* t. III, 7.

2. Cf. *Gen.* XII, 10-20; et spécialement XLVII, 1-12.

3. *Papyrus* ANASTASI VI, 4, 15. Voir BREASTED, *Anc. Rec.* t. III, 273.

« Nous avons fini de faire passer les tribus des *shasu*
 « d'Édom par la forteresse de *Merneptah-Hetep-hetep-her-*
 « *Maat*, v. s. r., à *Dj-ku*, vers les marais de Pithom de
 « *Merneptah-Hetep-her-Maat*, à *Dj-ku*, afin de faire vivre
 « eux et leurs troupeaux sur le domaine du pharaon...

b. — *Les Légendes divines.*

Les Égyptiens croyaient qu'à l'origine les dieux et les déesses avaient vécu sur la terre et gouverné l'Égypte, à la manière de pharaons avant la lettre. Ces déités éprouvaient les mêmes sentiments, les mêmes passions que les hommes : comme les hommes elles étaient exposées aux accidents de la vie et à toutes les vicissitudes humaines : elles vieillissaient, elles mouraient.

Le plus grand des dieux fut R'a. Son règne dura de longues années ; ce fut un temps de particulière équité et justice, *un âge d'or*, l'idéal que doit se proposer tout pharaon.

On conçoit que ces croyances aient suggéré à l'imagination des Égyptiens bien des légendes. Nous en citerons ici quelques-unes.

LA DESTRUCTION DES HOMMES PAR LES DIEUX ET L'ORIGINE
 DES SACRIFICES.

Cet événement avait été gravé dans deux des tombes royales de Thèbes, celles de Sési I^{er} et de Ramsès III. Les inscriptions ont subi de nombreuses mutilations¹.

« R'a vieillissait, et les hommes échangeaient des propos
 « contre lui : « Voici, sa Majesté vieillit, ses os sont d'ar-

1. Le texte fut découvert par NAVILLE, traduit et commenté dans les *Transactions*, t. IV, et t. VIII. Nous empruntons nos citations à MASPERO, *Hist.* t. I, 164-169.

« gent, ses chairs sont d'or, ses cheveux sont de lapis-
« lazuli¹. »

« Quand elle entendit ces discours, sa Majesté dit :

« Convoquez de ma part mon Œil divin², Shu, Tafnut,
« Geb, Nut, les pères et les mères-dieu qui étaient avec moi.
« quand j'étais dans le Nu, auprès du dieu Nu. Que chacun
« d'eux amène son cycle avec lui; puis, quand tu les auras
« amenés en cachette, tu viendras avec eux au grand châ-
« teau, afin qu'ils me prêtent leur avis et leur assentiment.
« arrivant du Nu à cet endroit où je me suis produit. »

Le conseil de famille se réunit, à savoir les ancêtres de R'a et sa postérité qui attendait encore, au sein des eaux primordiales, l'instant de se manifester. Ils se rangent sur les côtés du trône, et la délibération commence :

« O Nu, dieu aîné en qui j'ai pris l'être, et vous, dieux
« ancêtres, voici que les hommes émanés de mon œil ont
« tenu des propos contre moi. Dites-moi ce que vous feriez
« à cela, car je vous ai mandés avant de les massacrer³, afin
« d'entendre ce que vous diriez à cela. »

Nu réclame la mise en jugement des coupables et leur condamnation selon les formes régulières : « Mon fils, R'a,
« dieu plus grand que le dieu qui l'a fait, plus ancien que
« les dieux qui l'ont créé, siège en ta place, et la terreur
« sera grande quand ton œil pèsera sur ceux qui complotent
« contre toi. »

Mais R'a craint que les hommes, en voyant l'appareil solennel de la justice, se doutent du sort qui les attend et ne « se sauvent au désert. » Le désert était hostile aux divi-

1. Cette façon de décrire la vieillesse du soleil se rencontre *mot pour mot* dans d'autres textes, par ex. au papyrus géographique du Fayum (MARIETTE, *les Papyrus hiéroglyphiques de Boulaq*, t. I, pl. II, n° 6, l. 2-3.)

2. Les hommes furent formés des larmes qui tombaient de l'œil divin. Cf. *Récit de la Création*.

3. On songe au mot de la Vulgate, *Gen. VI, 7* : « J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé... car je me repens (Hébr. : *nikhâm tiy*) de les avoir faits ».

nités protectrices de l'Égypte et offrait un asile presque inviolable à leurs ennemis.

Le Conseil reconnaît que les appréhensions de R'a sont justifiées et se prononce pour une exécution sommaire; l'Œil divin servira de bourreau : « Fais-le marcher, afin
« qu'il frappe ceux qui ont médité contre moi des projets
« funestes, car aucun œil n'est plus redoutable que le tien
« alors qu'il charge en forme d'Hâthor. »

L'Œil prend donc la figure d'Hâthor, fond sur les hommes à l'improviste, les massacre à grands coups de couteau par monts et par vaux.

Au bout de quelques heures, R'a qui veut châtier ses enfants, non les détruire, lui commande de cesser le carnage : mais la déesse a goûté le sang et refuse de lui obéir. Seule la tombée de la nuit arrête sa course aux environs d'Héracléopolis : entre Héliopolis et cette ville, elle n'avait cessé de piétiner dans le sang. Tandis qu'elle sommeillait, R'a prit en hâte les mesures les plus propres à l'empêcher de recommencer le lendemain.

« Il dit : « Qu'on appelle de par moi des messagers agiles,
« rapides, qui filent comme le vent! » Quand on lui eut
« amené ces messagers sur le champ, la Majesté de ce dieu
« dit : « Qu'on eoure à Eléphantine et qu'on m'apporte des
« mandragores¹ en quantité. » Dès qu'on lui eut apporté
« ces mandragores, la Majesté de ce dieu grand, manda le
« meunier qui est dans Héliopolis, afin de les piler. Les ser-
« vantes ayant écrasé le grain pour la bière, on mit les
« mandragores avec le brassin et avec le sang des hommes,
« et l'on fit du tout sept mille cruches de bière.

1. Les mandragores d'Eléphantine servaient à fabriquer une boisson enivrante et soporifique qu'on employait en médecine (Papyrus Ebers, Pl. XXXIX, l. 10) ou en magie. Les anciens, et encore aujourd'hui les Arabes, regardaient les mandragores comme un moyen propre à procurer la fécondité. Rachel (Gen XXX, 14-24) qui désirait avoir des enfants est heureuse que Lia lui cède ses *mandragores* (c'est le sens du mot hébreu *dūdā'iyim*, d'après les anciennes versions. La racine *dūd* veut dire *aimer*, et les fruits de la mandragore sont appelés *pommes d'amour*).

R'a examina lui-même ce breuvage alléchant et, lui ayant reconnu les vertus qu'il en attendait, il dit : « C'est bien ! avec cela je sauverai les hommes de la déesse ! »

Puis s'adressant à ceux de sa suite : « Chargez vos bras de ces cruches et les portez au lieu où elle a sabré les hommes. »

Le roi R'a fit pointer l'aube au milieu de la nuit pour qu'on pût verser ce philtre à terre ; et les champs en furent inondés à la hauteur de quatre palmes, selon qu'il plut aux âmes de Sa Majesté. La déesse vint donc au matin, « afin de se mettre au carnage, mais elle trouva tout inondé et son visage s'adoucit : quand elle eut bu, ce fut son cœur qui s'adoucit ; elle s'en alla ivre, sans plus songer aux hommes ». On pouvait craindre que sa fureur ne lui revînt, passé les fumées de l'ivresse ; pour écarter ce danger, R'a institua un rite destiné, en partie à instruire les générations futures du châtement qu'il avait infligé aux impies, en partie à consoler la déesse de sa déconvenue. Il décréta qu'on « lui brasserait au jour de l'an autant de cruches de philtre qu'il y avait de prêtresses du soleil. »

La paix était rétablie. Mais les hommes revenus de leur terreur, ne reprendraient-ils pas bientôt à comploter contre le dieu ? R'a d'ailleurs n'éprouvait plus que du dégoût pour notre race : l'ingratitude de ses enfants l'avait blessé profondément ; et, d'autre part, il lui répugnait d'avoir à ordonner de nouveaux massacres où l'humanité périrait entière. Il dit aux dieux de son escorte : « Par ma vie, mon cœur « est trop las pour que je reste avec les hommes et que je « les sabre jusqu'au néant : annihiler n'est pas des dons « que j'aime à faire ». Et les dieux de se récrier dans leur surprise : « Ne souffle mot de tes lassitudes au moment où tu remportes la victoire à ton gré ». Mais R'a ne se rend pas à leurs représentations ; il veut quitter un royaume où l'on murmure contre lui, et se tournant vers Nu : « Mes membres sont décrépits pour la première fois,

« je ne veux pas aller à un endroit où l'on puisse m'atteindre. »

Il n'était pas facile de lui procurer une retraite inaccessible dans l'état d'imperfection où le premier effort du démiurge avait laissé l'univers. Nu s'avisa donc de se remettre à l'œuvre et d'achever la création.

La tradition antique avait imaginé la séparation du ciel et de la terre comme un acte de violence exercé par Shu sur Geb et sur Nut. L'histoire présenta les faits d'une manière moins brutale. Shu devint un fils vertueux qui consacrait son temps et ses forces à porter Nut, pour rendre service à son père. Nut de son côté, se montrait la fille dévouée qu'il n'était point nécessaire de rudoyer afin de lui enseigner ses devoirs; elle consentait, d'elle-même, à quitter son mari et à mettre hors d'atteinte son aïeul bien-aimé. « La Majesté de Nu dit : Fils Shu, agis pour ton père R'a selon ses commandements, et toi, fille Nut, place-le sur ton dos et tiens-le suspendu au dessus de la terre ». Nut fit ce que Nu lui ordonnait : elle se transforma en vache et plaça R'a [le soleil], sur son dos.

Quand ceux des hommes qui n'avaient pas été tués vinrent rendre grâces à R'a, voici qu'ils ne le trouvèrent plus dans son palais: mais une vache était debout, et ils l'aperçurent sur le dos de la vache. Pour lui donner une preuve de repentir qui leur assurât le pardon complet de leur crime, ils lui dirent : « Attends jusqu'à demain, ô R'a, notre maître, et nous abattons les ennemis qui ont tenu des propos contre toi ».

Le lendemain, les hommes sortirent avec leurs arcs et leurs flèches, et commencèrent à tirer contre les ennemis. Sur quoi, le dieu leur dit : « Vos crimes vous sont pardonnés, car le sacrifice exclut l'exécution du coupable! » « Et ce fut l'origine des sacrifices sanglants sur la terre. » Nous voyons, plus loin, que le dieu éprouve de la répugnance à accepter ainsi la mort de ses enfants : il substitue

la bête à l'homme; désormais le bœuf, la gazelle, les oiseaux seront les victimes du sacrifice.

Puis il continue d'organiser le monde.

R'À ET ISIS.

Ce texte représente la partie la plus considérable d'un papyrus¹ qui contient une collection de formules magiques ayant pour but de conjurer la morsure des serpents.

L'écriture est de la bonne époque (de la XX^e dynastie, d'après PLEYTE).

Pl. CXXXI, l. 12. 13. Chapitre du dieu divin se créant² lui-même, auteur du ciel, de la terre, de l'air vital, du feu, des dieux, des hommes, des fauves, des trou-des reptiles, des oiseaux, et des poissons, [peaux, le roi des hommes et des dieux réunis

14. dont les siècles sont les années, aux nombreux noms qui ne sont pas connus, et que ne connaissent pas les dieux.

CXXXII, 1. Or Isis était une femme habile en paroles : son cœur était dégoûté du monde des hommes, elle préférait le monde [des dieux,

elle estimait mieux le monde des esprits.

Ne pouvait-elle pas, au ciel et sur la terre, posséder la terre et être déesse. [comme R'À pensait-elle en son cœur,

2. par le moyen du dieu auguste?

Or R'À venait chaque jour

à la tête de ses nochers

installé sur le trône du double horizon

3. Le dieu avait vieilli; la bouche lui gouttait, la salive lui coulait vers la terre

1. Publié par ROSSI et PLEYTE, *Papyrus de Turin*, in-fol. Leide, 1869-1870. Pl. 31, 77 et 131-138. Nous citons la trad. de LEFÉBURE dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1883 p. 27-33, WALLIS BUDGE en a donné une trad. anglaise, dans *The Book of the Dead. Papyrus of Ani*, t. I, 121-125.

2. *Se créant*, avec BUDGE. LEFÉBURE : *existant*.

- et ce qu'il bavait tombait sur le sol.
Isis pétrit cela dans sa main :
avec de la terre et ce qui était dessus,
 4. *elle en composa un serpent sacré ;*
elle le fit en forme de dard.
 Il ne marcha pas dressé devant elle :
 elle le laissa couché sur la route
 par laquelle le dieu grand passait
 5. suivant le désir de son cœur, dans son double
 [royaume.

- Le dieu auguste parut au dehors,
 les dieux compagnons de ce pharaon, *v. s. f.*,
 il se trainait, comme chaque jour. [à sa suite :
 Le serpent sacré le mordit :
 la flamme de vie sortie de lui-même
 6. dompta celui qui réside dans la forêt de cèdres.
 Le dieu divin ouvrit la bouche,
 et le cri de sa Majesté *v. s. f.* monta jusqu'au
 [ciel.

- Son cycle divin de dire : « Qu'est-ce que c'est ? »
 et ses dieux de dire : « Quoi donc ? »
 7. Il ne trouva pas la possibilité de répondre sur
 Ses mâchoires claquaient. [cela.
 tous ses membres frissonnaient ;
 le venin s'emparait de sa chair
 8. comme le Nil s'empare de son domaine.
 Le dieu grand raffermi son cœur ;
 il cria à ses compagnons :
 « Allons ! à moi ! enfants de mes membres.
 « dieux sortis de moi !
 « Expliquez cela à Khepri.
 9. « Quelque chose de douloureux m'a transpercé :
 « mon cœur a perçu cela, et mes yeux ne l'ont
 « ma main ne l'a pas causé ; [pas vu,
 « je n'ai connaissance de personne qui me l'ait
 [fait.
 « Je n'ai pas senti de douleur comme celle-là :
 10. « Il n'y a pas de mal au dessus.
 « Je suis le chef, fils du chef,
 « l'émanation issue de dieu ;
 « je suis le grand, fils du grand ;
 « mon père a médité mon nom ;

- « je suis le myrionyme,
 « le multiforme;
 11. « mon être existe en chaque dieu.
 « Acclamé par Tum et Horus les Nomenclateurs,
 « *mon nom* a été dit par mon père et ma mère,
 « puis il a été caché dans mon sein par qui m'a engendré,
 12. « afin de ne pas laisser être le maître l'enchanteur qui m'enchantait.
 « J'étais sorti pour voir ce que j'ai créé,
 « j'allais par les deux royaumes que j'ai faits,
 13. « quand quelque chose m'a piqué que je ne con-
 « Est-ce du feu? [nais pas.
 « Est-ce de l'eau?
 « Mon cœur est un brasier,
 « mes chairs tremblent;
 14. « tous mes membres éprouvent les effets d'un
 « [frisson terrible
 « Qu'on m'amène les fils des dieux
 « aux paroles bienfaisantes,
 « qui connaissent leur bouche,
 « et dont l'influence atteint le ciel. »

- CXXXIII. 1. Chaque fils divin vint à lui en se lamentant :
 Isis vint avec ses sortilèges,
 sa bouche pleine de souffles de vie,
 ses formules pour détruire les maux,
 2. et ses paroles vivifiant les gosiers morts.
 Elle dit : « Qu'est-ce que c'est, père divin?
 « Quoi donc? Un serpent a répandu les maux
 « [en toi
 « un que tu as créé a dressé sa tête contre toi?
 3. « Oh! il sera renversé par des charmes efficaces;
 « je le ferai reculer, à la vue de tes rayons ».
- Le dieu saint ouvrit la bouche :
 « Moi, je passais sur le chemin :
 « j'allais par les deux royaumes de ma terre,
 4. « selon le désir de mon cœur pour voir ce que
 « [j'ai créé :
 « je fus piqué par un serpent, sans l'avoir vu.
 « Est-ce du feu?
 « Est-ce de l'eau?
 « Je suis plus froid que l'eau,
 « je suis plus brûlant que le feu.

5. « Tous mes membres sont en sueur,
« je suis tremblant, mon œil est sans force,
« je ne distingue plus le ciel,
« l'eau monte à ma face, comme dans la saison
6. Isis dit à R'a : [d'été. »
« Oh! *dis-moi ton nom*, père divin.
« Celui-là vivra, qui sera délivré par son nom. »
« J'ai fait le ciel et la terre, arrangé les mon-
« et créé les êtres qui sont dessus; [tagnes
7. « j'ai fait l'eau, produit le *grand abîme*,
« et fait le Taureau-de-sa-mère,
« auteur de la jouissance;
« j'ai fait le ciel, et voilé les deux horizons;
8. « j'ai placé l'âme des dieux dedans;
« je suis celui qui, s'il ouvre les yeux, produit
[la lumière,
« et qui, s'il ferme les yeux, produit les ténèbres;
« l'eau du Nil monte quand il l'ordonne,
9. « et *les dieux ne connaissent pas son nom* :
« j'ai fait les heures et produit les jours;
« j'envoie les fêtes de l'année, et créé les inonda-
« je produis le feu vivant [tions,
10. « pour purifier les maisons :
« *je suis Khepri* le matin, *R'a* à midi,
« et *Tum* le soir. »
Le venin n'était pas chassé; il progressait,
11. et le dieu grand ne marchait plus.
Isis dit à R'a :
« Ce n'est pas ton nom l'énumération que tu
« Oh! *dis-le-moi*, et le venin sortira. [m'as faite :
« Celui-là vivra dont le nom sera révélé! »
Le venin brûlait comme du feu :
il était plus fort que flamme et que fournaise.
La Majesté de R'a dit :
« Je consens à être fouillé par Isis,
« et à ce que mon nom passe de mon sein à son
13. Le dieu se cacha pour les dieux : [sein
large était la place dans la barque des millions
[d'années.
Quand vint le moment de la sortie du cœur,
elle dit à son fils Horus :
« Qu'il s'engage par un serment divin
14. « à livrer ses deux yeux! »
Le dieu grand, son nom lui fut enlevé,

- et Isis, la grande magicienne, dit :
- « Coulez, poisons; sortez de R'a!
- XXI; LXXVII, 1. « OEil d'Horus, sors du dieu. Resplendis hors
 « Moi, j'agis! [de sa bouche
 « Moi, j'envoie tomber sur la terre le venin
 [dompté,
 « car le nom du dieu grand lui a été enlevé.
 « R'a qu'il vive!
 « Que le venin meure au contraire!
2. Un tel fils d'une telle qu'il vive!
 Que le venin meure au contraire!
 C'est ce qu'a dit Isis, la grande, la régente des
 [dieux,
celle qui connaît R'a par son propre nom.
- Rubrique :* Paroles à dire sur
3. une image de Tum et d'Horus les Nomenclatur
 sur une représentation d'Isis, [teurs,
 et sur une image d'Horus.

« *Écrit à mettre dans une dissolution avalée par la personne. On le fait pareillement sur un morceau de vrai lin mis à son cou. C'est un remède efficace. On fait une potion avec de la bière ou du vin pour être bue par la personne que le mal tient. C'est la destruction du venin parfaitement et pour toujours¹ ».*

Cette légende, remarque LEFÉBURE, reflète les différents aspects du développement religieux en Égypte. Le vieux fond naturaliste s'accuse dans le nom et le rôle de la divinité principale, *R'a*, c'est-à-dire le soleil. De plus, les titres de *R'a* révèlent une tendance prononcée à établir l'unité dans le polythéisme, puisqu'il est représenté comme le créateur des choses et même des dieux; *mais cette unité est panthéistique* : *R'a* existe en chaque dieu.

c. — *Le Livre des Morts.*

Avec la XVIII^e dynastie, le Livre des Morts entre dans

1. MASPERO donne un résumé de la légende dans son *Hist.* t. I, 162-164.

une *nouvelle phase* : on l'écrit sur des rouleaux de papyrus que l'on dépose dans le sarcophage du mort. Comme le plus grand nombre de ces rouleaux a été trouvé dans les tombeaux de Thèbes, la recension qui fut en usage de la XIX^e à la XXI^e dynasties (1600-900 environ av. J.-C.) est appelée communément *Recension thébaine*. Elle est écrite *en noir*, en colonnes verticales d'*hiéroglyphes*. Les titres des « chapitres », les premiers mots de chaque section et les *rubriques* étaient *en rouge*. Vers le milieu de la XXI^e dynastie, on parsemait le texte de vignettes qui, en certains cas, donnent la clef de certaines parties obscures du texte.

Sous la XX^e et la XXI^e dynasties, c'est en *hiéroglyphes* ou cursif qu'on écrit ces textes.

La dernière recension connue est la *Recension saïte*, 600 av. J.-C. A partir des Ptolémées, le Livre des Morts fut remplacé par de courtes compositions qui se basaient sur la grande *compilation traditionnelle*.

Pour beaucoup de scribes, la copie du texte sacré n'était qu'une affaire d'industrie. Tous ne comprenaient pas l'écriture hiéroglyphique dont ils avaient à tracer les signes. Quelques-uns étaient fort habiles à dessiner les vignettes, à faire des illustrations qu'on payait fort cher.... De là des différences considérables dans la valeur des textes¹.

Les Égyptiens imaginaient que l'âme du défunt, en quittant ce monde, avait à traverser une région vaste et difficile appelée le *Duat* — qu'habitaient des démons, diables, esprits mauvais et les âmes des méchants, puis des serpents, des animaux sauvages, des monstres — et qu'après cela seule-

1. G. MASPERO, *Stèles funéraires de la XII^e dynastie*, in *Biblioth. égyptol.* t. I, p. 25; voir aussi *id.* *La religion égyptienne* in *Revue de l'histoire des Religions*, t. XII, 125, et RT IV, 62. On conçoit bien que quelques-unes des remarques que nous venons de faire peuvent s'appliquer à d'autres scribes que ceux d'Égypte.

ment elle pouvait atteindre les Champs Elysées et paraître en présence d'Osiris.

A l'origine, on croyait qu'au Royaume d'Osiris seules pouvaient pénétrer les âmes pourvues d'incantations, de charmes, de prières, de mots de passe et d'amulettes. Les incantations et les charmes étaient nécessaires pour ensorceler les êtres hostiles; les prières, les mots de passe pour déterminer les êtres qui jouissaient de grands pouvoirs à secourir l'âme dans son voyage et à la délivrer de ses ennemis; enfin, les amulettes la revêtaient elle-même de force et de puissance. Or l'objet du Livre des Morts était précisément de doter le défunt de tous ces *charmes, prières, amulettes, etc.*, et de le rendre capable de surmonter tous les obstacles du *Dwat*, de pénétrer à *Sekhet Iaru* et à *Sekhet hetep* (les Champ Elysées), et de prendre place parmi les sujets d'Osiris, *dans les Champs de l'éternelle vie.*

Le temps modifia bien des choses en Égypte; au point de vue religieux, les croyances étaient bien plus affinées sous la XIX^e dynastie, par exemple, que sous la XII^e; cependant c'étaient les mêmes « chapitres » du Livre des Morts que l'on employait, même sous la XXVI^e dynastie.

En religion¹, les Égyptiens n'oublièrent rien, n'abandonnèrent rien; ils furent toujours convaincus que ce qui avait assuré le salut de leurs ancêtres les sauverait eux aussi²; c'est pourquoi on trouve des passages de la pyramide d'Unis — qui est la plus ancienne: V^e dynastie — reproduits sur des cercueils des XI^e, XII^e, XIII^e dynasties, et d'autres textes de la V^e dynastie sur une tombe de la XVIII^e et même sur le papyrus écrit vers 200 av. J.-C. pour la dame Sais³. Toutefois puisque le Livre des Morts est né à Héliopolis, du moins quant à ses parties principales, c'est surtout

1. Nous parlons ici, d'une manière générale, et principalement des rites. Nous précisons au t. III.

2. Cf. BUDGE, *Lit.* ch. IV.

3. BUDGE, *Papyrus Ani*, t. I, 1-2 note.

la doctrine de cette ville et de ses prêtres qu'il représente, et, par suite, il serait *dangereux* d'y chercher des documents pour les appliquer *sans critique à l'ensemble* de la pensée religieuse des Égyptiens¹.

Le *Papyrus Ani* du Livre des Morts remonte à un moment qu'on ne peut préciser mais qui doit être compris entre 1500 et 1300 av.² J.-C. — temps *mosaïques*.

Citons quelques passages du Livre des Morts.

PROTESTATION D'INNOGENCE³.

Aussitôt après sa mort, l'Égyptien subit un jugement devant Osiris. Cette scène est célèbre; elle est reproduite sur presque tous les papyrus funéraires.

Le dieu des morts est assis sur un trône. A droite et à gauche du Maître, quarante-deux jurés, choisis chacun dans une ville d'Égypte, qui reconnaissent son autorité attendent silencieusement qu'on leur adresse la parole. Devant Osiris une balance, avec, dans un plateau, une plume droite symbole de la justice, et dans l'autre plateau, le cœur du défunt. Osiris fait la pesée; Thot en écrit le résultat. En

1. Voir E. NAVILLE dans sa Préface à LE PAGE RENOUF, *The Egyptian Book of the Dead*. Translation and Commentary continued and completed by the Professor E. NAVILLE, London. 1904.

Bien des questions intéressantes relatives à ce Livre, et qui pourraient faire songer à des questions bibliques *analogues*, sont encore insolubles. En voici quelques-unes indiquées par P. LACAU (*Textes religieux* in RT, XXVI (1904) p. 59-81, et 224-236) : Cette masse de textes a-t-elle été composée... dans une même localité? Et, s'il n'y a pas eu de centre unique de production, mais plusieurs, dans quelle mesure chaque nome a-t-il travaillé à se donner des formules spéciales? Quelle est l'origine possible de chaque chapitre?... Comment tel chapitre est-il passé d'un nome dans un nome voisin?...

Tous ces textes semblent très anciens et la production a dû s'arrêter de bonne heure, mais sont-ils tous de la même époque?

2. BUDGE, *Papyr. Ani*, t. I, p. V.

3. Cf. MASPERO. *Hist.* I, 188 suiv.; BUDGE, *Liter.* 51-52; LE PAGE RENOUF, *The Egyptian Book of the Dead*, chap. 125. London, 1914, 212-214; MALLON *Rel.* in *Dict. apologétique* col. 1332-1333. Il y a quelques nuances entre les diverses traductions.

avant, le défunt percevant, maintenant d'une manière bien nette, les cris de sa conscience et les obligations de la vie morale comprend qu'il n'y a qu'un moyen de salut : c'est d'être innocent. Son innocence, on la lui fait proclamer dans cette « *confession négative* » :

Hommage à toi, grand dieu, seigneur de justice!
 Je suis venu à toi, ô mon maître,
 j'arrive pour voir ta beauté.
 Je te connais,
 je connais le nom des quarante-deux dieux
 qui sont avec toi dans la salle de justice,
 qui vivent des artisans du mal,
 qui dévorent leur sang,
 au jour du jugement, devant Un-nefer¹.
 Me voici, j'arrive à toi;
 je t'apporte la justice,
 j'ai écarté toute faute.

Je n'ai pas commis d'iniquité envers les hommes.
 Je n'ai pas tué ma parenté.
 Je n'ai pas dit le mensonge au lieu de la vérité.
 Je n'ai conscience d'aucune trahison.
 Je n'ai rien fait de mal.
 Je n'ai pas exigé, comme prémices de chaque jour,
 plus de travail qu'il n'en était fait pour moi².

Mon nom n'est point venu dans la barque du dieu³
 qui est au gouvernail.
 Je ne suis pas transgresseur des volontés divines.

Je ne suis pas un rapporteur;
 Je ne suis pas un détracteur.

Je n'ai pas fait ce que détestent les dieux.

Je n'ai indisposé personne contre son supérieur.
 Je n'ai fait souffrir personne de la faim.
 Je n'ai pas fait verser de larmes.

1. C'est-à-dire « celui qui est bon », Osiris.

2. « Je n'ai jamais imposé de travail à homme libre quelconque en plus de celui qu'il faisait pour lui-même », (MASPERO. l. c., 189). « I have not tried to make myself over-righteous » (BUDGE, l. c. 52).

3. « I have not put forward my name for exalted positions. » (BUDGE, l. c.).

Je n'ai pas tué.
 Je n'ai pas ordonné de tuer.
 Je n'ai causé de souffrance à personne.

Je n'ai pas volé les offrandes des temples.
 Je n'ai pas diminué le pain des dieux.
 Je n'ai pas ravi les dons des morts.

Je ne suis pas adultère.

Je n'ai rien fait d'impur dans les sanctuaires du dieu local.

Je n'ai pas augmenté, ni amoindri le boisseau de blé;
 je n'ai pas faussé la mesure d'une coudée;
 je n'ai pas raccourci la mesure des champs;
 je n'ai pas pesé sur le fléau de la balance;
 je n'ai pas faussé l'aiguille de la balance.
 Je n'ai pas enlevé le lait de la bouche d'un enfant.
 Je n'ai pas chassé le bétail de son herbage.
 Je n'ai pas pris au filet les oiseaux des dieux;
 je n'ai pas pêché les poissons dans les étangs des dieux.

Je n'ai pas détourné l'eau en son temps;
 je n'ai pas empêché le courant de passer.
 Je n'ai pas éteint le feu en son temps.

Je n'ai pas frustré le Cercle divin de ses offrandes;
 je n'ai pas éloigné les bestiaux des propriétés divines;
 je n'ai pas arrêté un dieu quand il sort.

Je suis pur; je suis pur; je suis pur!

En parcourant ces lignes, on songe, comme malgré soi, à Moïse : quelle impression purent faire sur lui ces idées morales formulées par une élite religieuse (éphémère peut-être¹)!

PRIÈRES.

Les prières du Livre des Morts ont pour but, en général, de demander des oblations funéraires et des objets divers qui concourent au bien-être du mort; d'obtenir la conservation de la momie ou une vie sans fin. Ça et là, on rencontre

1. Cf. E. DROTON, *Confess. négat.* in *Rec. ét. eg.*, p. 545-564.

quelques prières par lesquelles le défunt demande que lui soient remis les péchés qu'il a commis.

1. *Prières pour préserver la momie*¹.

Hommage à toi, ô mon père,
divin Osiris!

Tu vis avec tes membres;
tu ne peux pas dépérir;
tu ne peux pas aller aux vers;
tu ne peux pas te corrompre;
tu ne peux pas tomber en putréfaction.
Je suis le dieu Kheper²!
Mes membres auront une existence éternelle.

Je ne dépérirai pas;
je ne pourrirai pas;
je ne me putréfierai pas;
je n'irai pas aux vers;
je ne verrai pas la corruption devant les yeux du dieu Shw.

Je garderai mon être — je garderai mon être!
Je vivrai — je vivrai!
Je serai florissant — je serai florissant!
Je m'éveillerai en paix;
je ne me putréfierai pas.

Mes parties intérieures ne périront pas;
je ne subirai pas d'outrages.
Mes yeux ne périront pas;
la forme de mon visage ne disparaîtra pas.
Mon oreille ne deviendra pas sourde.
Ma tête ne sera pas séparée de mon cou.
Ma langue ne sera pas emportée.
Mes cheveux ne seront pas coupés.
Mes sourcils ne seront pas rasés.
Aucune injure funeste ne m'atteindra.

Mon corps sera établi;
il ne tombera jamais en poussière,
ni ne sera détruit sur cette terre.

1. Chapitre 154.

2. Étymol., *kheper* = *arriver à l'être, être*.

2. *Pour le pardon des péchés*¹.

Hommage à vous, ô quatre dieux qui siégez sur la barque de R'a,
 qui conduisez fidèlement à Neb-er-djer²,
 qui siégez pour juger ma faiblesse et ma force,
 qui satisfaites les dieux par la flamme de vos bouches,
 qui offrez aux dieux des oblations sacrées
 et aux âmes des repas funéraires;
 qui vivez de vérité,
 qui vous nourrissez de vérité,
 qui êtes sans fraude ni tromperie,
 à qui le mal est en abomination.
Rejetez mes actions mauvaises
et repoussez mon péché qui méritait des coups sur la terre;
détruisez toute chose mauvaise qui s'accrocherait à moi,
et faites qu'il n'y ait aucun obstacle entre moi et vous!
 Faites que je puisse faire mon chemin dans la chambre Amhet³;
 faites-moi entrer dans Restaw⁴.

Les dieux répondent :

Viens, nous avons rejeté ton mal, — nous avons repoussé ton péché qui méritait des coups, que tu avais commis sur la terre; — nous avons détruit la chose mauvaise qui s'accrochait à toi.

Entre donc dans Restaw; franchis les portes d'Ameti⁵.
 On te donnera des gâteaux, de la bière, des douceurs.

Tu pourras, à volonté, entrer et sortir, comme ceux dont les âmes sont louées par les dieux, et ton nom sera proclamé chaque jour à l'horizon.

1. Chap. CXXVI.

2. « Le Seigneur de la plénitude » = Osiris.

3. Chambre du royaume de Seker, où le mort était examiné.

4. C'est-à-dire les corridors du royaume de Seker.

5. « La terre cachée » (*amen* signifie *caché*) = le royaume des morts.

LITANIES D'OSIRIS¹.

Hommage² à vous, étoiles³, dans Inu,
à vous, peuple⁴, dans Kher-⁵Aha⁵,
et à toi, Unti⁶, le plus glorieux⁷ des dieux divers cachés dans Inu!

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!*

Je n'ai pas dit de mensonge volontaire!

Je n'ai pas commis de duplicité!

Hommage à toi, ô In⁸, en Intès⁹?
Grand Her-Khuti¹⁰, qui t'élances puissant
Qui parcours le ciel ton père, ô Her-Khuti¹¹.

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!*

Je n'ai pas dit de mensonge volontaire!

Je n'ai pas commis de duplicité!

Hommage à toi, âme¹² éternelle,
âme divine¹³ qui habite en Dedw¹⁴
Un-nefer, fils de Nut, ton père, Seigneur d'Iqert!

1. *Papyrus Ani*, Pl. XIX, chap. XV (éd. BUGDE, t. II, 491-495). Sur la date de ce papyrus, voir p. 338. La recension Saïte présente quelques variantes. Cf. éd. LEPSIUS, Pl. V.

2. *Inedj her* : incliner la tête en suppliant.

3. *Khabs* = groupe de 36 dieux-étoiles.

4. *Hmemet* = hommes et femmes, peuple.

5. Sur l'emplacement de cette ville s'élève aujourd'hui le vieux Caire.

6. Dieu représenté tenant une étoile et précédant la barque solaire.

7. *Iakhw*.

8. Dieu solaire très archaïque, honoré à Inu = Héliopolis.

9. 

10. Horus des deux horizons; c'est le dieu Harmakhis des Grecs.

11. Cf. Ps. XIX, 6-7^a : (Le soleil) semblable à l'époux qui sort de la chambre nuptiale

s'élance joyeux comme un héros pour fournir sa carrière.

Il part d'une extrémité du ciel

et sa course s'achève à l'autre extrémité.

On n'oubliera pas que c'est une litanie du soleil que nous donnons dans notre texte.

12-13. (B'a) 

14. Busiris.

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!
Je n'ai pas dit de mensonge volontaire!
Je n'ai pas commis de duplicité!*

Hommage à toi en ton gouvernement sur Dedw.
La couronne Urrt¹ est fixée sur ton front.
Tu es l'unique qui as créé² ta propre protection! Tu habites en paix.
[en Dedw.]

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!
Je n'ai pas dit de mensonge volontaire!
Je n'ai pas commis de duplicité!*

Hommage à toi, Seigneur de N'art!
La barque sacrée de Seker est sur un traîneau;
tu refoules le démon, le malfaisant!
Tu fais reposer sur son trône le Puissant³

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!
Je n'ai pas dit de mensonge volontaire!
Je n'ai pas commis de duplicité!*

Hommage à toi, puissant à ton heure,
prince grand, le premier en Na-ired-f⁴;
Seigneur éternel, créateur de l'éternité,
tu es le Seigneur de Khensu⁵.

*Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle!
Je n'ai pas dit de mensonge volontaire;
Je n'ai pas commis de duplicité!*

Hommage à toi, toi qui repose sur la vérité!

1. Symbole antique de la souveraineté. Le mot remonte probablement aux temps prédynastiques.

2. *Ir* = faire, façonner, former, créer.

3. *Wdjat*  c'est l'œil de R'a, d'où vient toute puissance, toute force, toute protection.

4. 

5.  *Isa.*, XXX, 4 (Copte 2NHC; arab. *منامى* Héracléopolis).

Tu es le seigneur d'Abydos qui formes de tes membres Ta-Djesert¹ !
Tu as horreur de la tromperie² et du mal³ !

Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle !

Je n'ai pas dit de mensonge volontaire !
Je n'ai pas commis de duplicité !

Hommage à toi en ta barque !
Tu guides le Nil depuis sa source⁴ !
Brillante lumière est son corps
en Nekhen⁵ !

Donne-moi un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle !

Je n'ai pas dit de mensonge volontaire !
Je n'ai pas commis de duplicité !

Hommage à toi, auteur des dieux,
roi du Sud, roi du Nord, Osiris justifié⁶,
Maître du monde en son temps de gracieuse bonté !
C'est toi qui es le Seigneur d'itebwi⁷ !

Donne à mes pieds un chemin où je puisse passer en paix,
car je suis juste et fidèle !

Je n'ai pas dit de mensonge volontaire !
Je n'ai pas commis de duplicité !

d. — Poésie lyrique.

Il y a dans les morceaux que nous allons citer, des sentiments, un mouvement qui font impression, surtout quand on songe à la très haute antiquité à laquelle ils remontent :

1. Etymolog. : *Terre sainte* = la nécropole.

2. 

3. 

4. Littéral. : *depuis sa caverne*.

5. Hiérakonpolis, ville de la Haute Égypte.

6. *M'a'a kherw*; ad litt. : *juste de voix*. Notons qu'ailleurs, v. g. : dans la grande Inscription d'Abydos I l. 62 et 108, Osiris (*Un-nefer* = l'Être bon) est appelé maître de la justification.

7. Nom des deux bandes de terre à froment qui bordaient le Nil, à droite et à gauche (*iteb* = région, territoire; *wi* indique le duel).

ils datent tous des « temps mosaïques », c'est dire qu'aucun livre poétique de la Bible n'existait encore évidemment, quand ils furent composés.

1 — *Hymne triomphal au Soleil*¹.

On remarquera que, dans cet hymne d'Amenophis IV (Ikhnaten), à El-Amarna, (temps *mosaïques*) on n'aperçoit aucune trace de polythéisme, de thériomorphisme, ni d'anthropomorphisme.

Plusieurs traits rappellent l'hymne à Osiris déjà cité².

Après une introduction nous disant que le roi et la reine adorent Aten, l'hymne commence³ :

Le matin. Ton lever est beau à l'horizon du ciel,
ô Aten vivant, et la vie recommence,
tu brilles à l'horizon de l'Orient,
tu remplis la terre de tes bienfaits.

1. BREASTED, *De hymnis in Solem sub Rege Amenophide IV conceptis*. Berlin, 1894 (Texte et trad. latine); trad. anglaises dans W. M. FLINDERS PETRIE, *History of Egypt*, t. II (4^e éd. 1904), 215-218 (trad. de GRIFFITH), et dans BREASTED, *History of Egypt*, London, 1908, p. 273.

2. Cf. *supra* p. 152.

3. BREASTED met en parallèle avec cet hymne le *Ps. CIV* :

Yahweh, mon Dieu, tu es infiniment grand,
tu es revêtu de majesté et de splendeur!
Il s'enveloppe de lumière comme d'un manteau,
il déploie les cieus comme une tente;
dans les eaux *du ciel* il bâtit sa demeure.
Des nuées il fait son char;
il s'avance sur les ailes du vent.
Des vents il fait ses messagers;
des flammes de feu ses serviteurs. 1^e-4.

Il a fait la lune pour marquer les temps,
et le soleil qui connaît l'heure de son coucher.
Il amène les ténèbres, et il est nuit;
aussitôt se mettent en mouvement toutes les bêtes de la forêt.
Les lionceaux rugissent après la proie
et demandent à Dieu leur nourriture. 19-21.

Le soleil se lève : ils se retirent
et se couchent dans leurs tanières.
L'homme sort alors pour sa tâche
et pour son travail jusqu'au soir. 22-23.

A midi. Tu es vraiment beau, étincelant, élevé au dessus
 [de la terre
 tes rayons enveloppent toutes les terres que tu as
 tu les embrasses de ton amour; [faites,
 tu es éloigné et tes rayons sont sur la terre.
 Tu es dans les hauteurs et le jour est la trace de
 [tes pieds

La nuit. Tu te couches à l'horizon de l'Occident,
 La terre est dans les ténèbres comme la mort.
 Les hommes se couchent dans leurs maisons; leurs
 [têtes sont couvertes,
 leur nez bouché, l'œil ne voit plus personne.
 Ils prennent toutes leurs affaires,
 elles sont sous leur tête.
 Ils sont sans connaissance.
 Le lion sort de son repaire,
 les serpents mordent,
 la terre est en silence :
 leur auteur s'est couché dans son horizon.

Le lever du soleil. La terre s'illumine, tu te lèves à l'horizon,
 Aten brille et ramène le jour;
 il chasse les ténèbres, car tu répands tes rayons;
 chaque jour, l'Égypte est en fête.

Les hommes s'éveillent; ils sont sur pied
 car tu les excites;
 ils lavent leurs membres et revêtent leurs habits;
 ils adorent, à ton lever.
 Sur la terre, tous sont au travail.

Tous les animaux s'installent dans leurs pâturages,
 les arbres et les plantes poussent;
 les oiseaux volent dans leurs fourrés;
 leurs ailes adorent ton « double ».
 Les bestiaux bondissent.
 Les petits oiseaux revivent quand tu te lèves sur
 [eux

Les bateaux descendent et remontent le fleuve¹,
 Car toute voie s'ouvre à ton apparition;

1. *Ps. CIV, 25-26* : Voici la mer, large et vaste :
 là fourmillent sans nombre
 des animaux petits et grands
 là se promènent les navires,
 et le léviathan que tu as formé pour se promener
 [dans les flots.

les poissons du fleuve sautent vers toi.
 Tes rayons pénètrent jusqu'au fond de la mer.

Aten source de vie. C'est toi qui suscites le germe des femmes¹
 et qui créés la semence chez les hommes.
 C'est toi qui fais vivre l'enfant dans le sein de sa
 [mère,
 Toi qui calmes l'enfant pour qu'il ne pleure pas,
 qui le nourris par le sein de sa mère
 qui donnes les souffles pour animer ce que tu créés.
 Quand l'enfant tombe du sein, au jour de sa nais-
 Tu ouvres sa bouche pour les paroles, [sance,
 et satisfais à ses besoins.
 Quand le poussin est dans l'œuf,
 un caquet dans la pierre,
 tu lui donnes les souffles à l'intérieur
 pour le faire vivre.
 Quand tu as fait qu'il se soit développé
 au point de crever l'œuf,
 il sort pour crier son existence.
 Et il marche sur ses pattes dès qu'il sort.

Aten présent partout. Combien nombreuses sont tes œuvres!
 Tu as créé la terre, par ta volonté, toi seul,
 les hommes, les bestiaux grands et petits,
 tout ce qui marche, sur la terre,
 tout ce qui vole dans les airs.

Depuis la Syrie jusqu'à Kush, et en Égypte,
 tu mets chaque homme à sa place²....

1. Cf. réalisme analogue dans *Sap.* VII, 2-4 :

J'ai été formé quant à la chair dans le sein de ma mère,
 pendant dix mois prenant consistance dans le sang
 par le moyen de la semence de l'homme,
 durant le repos du sommeil.

Moi aussi, à ma naissance, j'ai respiré l'air commun à tous,
 je suis tombé sur la même terre,
 et c'est avec des pleurs que j'ai comme tous les autres,
 fait entendre mes premiers sons.

J'ai été élevé dans des langes avec des soins infinis...

2. Restent trois ou quatre strophes, de même ton, qui nous intéressent moins. — On trouvera une trad. complète de l'hymne dans A. MORET, *Rois et dieux d'Égypte*. Paris, 1911, p. 62-65 (sans indication de stiques), et une trad. de la première partie par A. MALLON, dans *Dictionn. apologétique*, col. 1339.

2. — *Hymnes à Amon.*

Après la longue domination des Hyksôs¹, durant laquelle presque tous les monuments antiques avaient été renversés par les barbares envahisseurs, quand les rois nationaux eurent mené à bonne fin la lutte, peut-être séculaire, dans laquelle l'Égypte conquit son indépendance, lorsque les pharaons de la XVIII^e dynastie restèrent maîtres de tout l'Empire, un effort nouveau se fit partout sentir. Alors les temples se relevèrent, des conquêtes lointaines furent entreprises, Babylone et Ninive devinrent tributaires des souverains de Thèbes. Les poètes rivalisèrent pour proclamer les exploits des Thutmès et des Sésostris. Alors furent recherchés et copiés avec soin les monuments de l'ancienne littérature².

A. — *A Amon Ra*³.

Nous ne possédons ni l'original, ni même aucune des premières rédactions de cet hymne. L'écriture de notre texte n'est pas antérieure à la XX^e dynastie (XIII^e siècle av. J.-C.); mais le style montre que la composition remonte jusqu'à la grande époque littéraire. C'est une œuvre de la Renaissance égyptienne, c'est-à-dire de la XVIII^e dynastie, ou du début de la XIX^e (XVII^e-XV^e s. av. J.-C.).

On constatera dans ce morceau, à travers les formules ordinaires de la liturgie, un constant effort pour s'élever au

1. Voir E. MEYER, *Hist.* t. II, § 303-309; et notre t. I, 270.

2. Plusieurs des papyrus de cette époque sont des rééditions d'œuvres remontant à la XII^e dyn., par ex. le papyrus SALLIER n^o 2.

3. Cf. EUG. GRÉBAUT, *Hymne à Amon Ra*, in-8, Paris 1874 (texte et trad.), et, le même, dans *Revue Archéol.* XXV (1873), 384-397 (sans le texte hiéroglyphique). Le texte fut publié par MARIETTE dans le t. II des *Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq.* Pl. XI, p. 8; il était en hiéroglyphique comme la plupart des papyrus (*R. archéol.* 384). Voir dans E. WALLIS BUDGE, *Egypt. reading Book*, 294-305 (texte hiéroglyph., transcr. et trad.).

4. Mais les formules qui y sont compilées sont de beaucoup plus anciennes (on en trouve un grand nombre sur les monuments des XII^e et XIII^e dynasties, et même dans les *textes des Pyramides*).

dessus des lieux communs, sinon en faisant jaillir des idées absolument nouvelles, du moins en donnant aux « dogmes » consacrés des développements nouveaux et parfois poétiques.

I. — « Gloire à Amon R'a, taureau à Inu¹, *chef de tous les dieux*, dieu *bon, aimé*, donnant toute chaleur vitale à « tout bon bétail.

II. — « Salut à toi, Amon R'a, seigneur du trône d'Égypte², maître à Ipt³, mari⁴ de sa mère, maître de son « champ, qui allonge le pas. maître du pays du Sud, seigneur « de M'adjau, prince⁵ de Punt, roi⁶ du ciel, premier né de la « terre, seigneur soutien de toutes choses!

III. — « Un dans son temps⁷, rôle(?) comme parmi les « dieux⁸; taureau bon dans la compagnie des dieux, chef de « tous les dieux, seigneur de la vérité, père des dieux, « auteur des hommes. producteur d'animaux, seigneur qui « fait fleurir les plantes⁹, auteur des pâturages qui font « vivre le bétail.

IV. — « Forme faite par Ptah, bel enfant d'amour! Les « dieux lui rendent hommage. Auteur des choses de la terre « et de celles d'en haut, illuminant l'Égypte¹⁰, naviguant en « paix dans le ciel, roi de la Haute et de la Basse Égypte, « R'a à la parole fidèle, chef de l'Égypte¹¹!

.

1. On *transcrit* aussi An et On = Héliopolis.

2. Littéral : des deux terres, c'-a-d. : de la Haute et de la Basse Égypte.

3. Un quartier de Thèbes.

4. Littéral : taureau.

5. Heq=prince, chef. (C'est le premier élément du mot Ilyksôs=*hiq* ou *heq* Shasu.)

6. Ser.

7. *Sepu*.

8. Sens obscur.

9. Producteur de l'arbre de fleurs.

10. Littér. : les deux terres, cf. note 2.

11. Les deux terres.

X. — « Hommage à toi. R'a, maître de vérité dont le sanctuaire est caché, seigneur des dieux, dieu Kheperi dans sa barque. Il émet son verbe, et les dieux existent! Il est Tum, créateur des humains, distinguant leurs formes, auteur de leurs vies, variant leur teint.

XI. — « Il exauce la prière de qui est opprimé, il est bienveillant, envers qui l'invoque. Il délivre le timide du violent; il est le juge du puissant et du faible.

XII. — « Maître de science, sa loi est un aliment¹, par sa volonté² est venu le Nil; seigneur plein de douceur, grand en amour! Il est venu pour faire vivre les mortels...

XVII. — « Hommage à toi par toute créature³. Acclamation à toi en toute région⁴, depuis le haut du ciel jusqu'à l'extrémité de la terre et aux profondeurs de la mer⁵. Les dieux s'inclinent devant ta Majesté, exaltant la volonté⁶ de leur créateur. Ils tressaillent à l'approche de celui qui les a engendrés. Oh! viens en paix, te crient-ils, Père de tous les Pères divins! »

On ne peut nier qu'il y ait là une idée élevée de la divinité, un sentiment profond de la Providence qui prend soin des hommes.

Les quatre hymnes⁷ qui suivent sont de l'époque des Ramessides (xiv^e et xiii siècles).

1. *Neb sa hu tep-re-f* ad litt. : seigneur du savoir (*sa*), nourriture (*hu*) son décret (loi, ou ordonnance = *tep re*). Il est le maître de l'intelligence (GRÉBAUT); the lord of intelligence, knowledge (?) is the utterance of his mouth (E. WALLIS BUDGE, *Egyptian reading Book*).

2. *Mertu*; c'est le même mot que nous traduisons plus loin par *amour* : la racine *mer* veut dire en effet *aimer* et *vouloir*.

3. C'est le pluriel '*aut-w*, littér. : bêtes, animaux, quadrupèdes.

4. *Set* = désert, pays montagneux, montagne.

5. *U'adj wr*. littér. : la grande verte, c-à-d. : la Méditerranée.

6. *Baiu*; et non pas *biaiu* = merveilles.

7. ALAN H. GARDINER, *Hymns to Amon from Leyden Papyrus* (texte, trad. et notes critiques), in *AZ*, XLII (1905), 12-42.

B. — *Gloire d'Amon.*

Tout pays est plein de ta crainte :
 les gens [sont prosternés] devant ta gloire.
 Ton nom est grand, fort et puissant !
 Les mers *Pkhr-wr* et *Shn-wr* sont pleines de la crainte de ton...
 Les collines s'abaissent en admiration devant toi.
 Tout pays [rebelle] est plein de ta frayeur.

Les gens de Punt viennent à toi ;
 la Terre sainte porte de la verdure, à cause de ton amour.
 Les barques s'avancent chargées d'aromates
 pour réjouir ton temple de leurs parfums de fête.

Les arbres à encens distillent leur résine :
 le parfum aromatique caresse tes narines.
 Les abeilles font leur miel...,
 huile de *mnit* et de *ihmt*
 pour composer les douceurs¹ qui sont sur tes lèvres.

Le cèdre a poussé pour toi... :
 la barque-tabernacle est construite.
 Les montagnes te portent des blocs de pierre
 pour faire les grandes portes de ton Temple.

Pour lui, les vaisseaux voguent sur les mers ; le Nil coule ;
 le vent du Nord souffle afin d'amener à Thèbes les vais-
 seaux chargés d'offrandes².

c. — *A mon magicien, médecin et bienfaiteur*³.

Dans cet hymne, les idées sont par instants très élevées.

Il chasse les esprits, il guérit les maladies.
 Médecin qui guérit les yeux, qui empêche de loucher [...] Amon !
 Il guérit qui il veut, même qui est dans l'au-delà.

.

1. Douceurs, ou mieux *onguent* si ce mot sonnait mieux en français.

2. ALAN H. GARDINER, l. c. II, p. 14-16. — On pourrait « *magna com-ponere parvis* », et citer plusieurs passages d'Isaïe ; bornons-à celui-ci :

La gloire du Liban, le cyprès, le platane et le buis
 tous ensemble viendront à toi,

pour orner le lieu de mon sanctuaire. *Is.* LX, 13.

3. *Ibid.* XI, 28-30.

*Il entend les supplications de celui qui crie vers lui.
Il vient de loin, à l'instant, vers celui qui l'appelle.
Il allonge la vie, et il l'abrège.*

*.....
Il vaut plus que des millions d'hommes
pour celui qui le place dans son cœur.
Par son nom, l'homme est plus fort que des centaines de mille...*

d. — Attributs d'Amon R'a¹.

Mystérieuses sont ses formes, brillants sont ses aspects.
Merveilleusement bon, multiple de formes.
Tous les dieux sont fiers de lui :
ils se magnifient eux-mêmes de sa beauté.
R'a lui-même est uni à son corps.
Il est ce grand, unique, qui est en Héliopolis :
il s'appelle Tanen, Amon qui sort de Nun ;
il dirige l'humanité.

L'ogdade est aussi une de ses formes.
Père des dieux primordiaux, auteur de R'a,
il se complète lui-même comme Tum....
*Il est le Seigneur universel,
principe de tout ce qui existe.*
Il est, dit-on, l'âme qui est au ciel.
C'est lui qui est aux « enfers »,
son âme est au ciel, son corps est à l'Ouest.

*.....
.....
Il est trop mystérieux pour que sa gloire soit révélée,
trop grand pour qu'on puisse poser des questions à son sujet,
trop puissant pour qu'on puisse le connaître.
quiconque prononce son nom mystérieux et inconnu
à l'instant périt de mort violente².*

e. — La triade².

Cet hymne est très intéressant au point de vue « théologique » : les *trois dieux* de l'époque Ramesside sont repré-

1. *Ibid.* XV, 33-35.

2. Nous nous bornons à souligner ce passage.

3. ALAN H. GARDINER, *l. c.* XVI, 35-36.

sentés comme une triade en une unité, et, comme tels, leur volonté est une. On cherche à montrer comment cette volonté est exécutée : le message part du ciel.... C'est à Thèbes, siège du pouvoir, que la question est décidée et exécutée.

Il n'y a que trois dieux : Amon R'a, et Ptah ;
et ils n'ont pas leur semblable.

*Cachant son nom en tant qu'Amon¹
sa face est R'a, son corps est Ptah.*

Leurs villes sont établies à jamais :
Thèbes, Héliopolis et Memphis pour l'éternité.

Le message divin vient du ciel :
il est *entendu* à Héliopolis et *répété* à Memphis.

Il est *envoyé* à Thèbes en une lettre de *Thot*²
il est *solutionné* à Thèbes : « Bon » ! dit le dieu.

CHANTS D'AMOUR.

Deux papyrus, l'un au Musée de Turin³, l'autre au British Museum⁴, nous ont conservé des Chants d'amour. On remarque de réelles ressemblances entre ces Chants et le *Cantique des Cantiques* : même façon de désigner l'héroïne sous le nom de *sœur*, mêmes images poétiques empruntées par exemple à la voix de la colombe, de la tourterelle, mêmes comparaisons ; mais on n'est pas obligé pour cela d'admettre des emprunts. Pour expliquer les faits littéraires sur lesquels nous attirons l'attention, il suffit de se rappeler que l'hébreu et l'égyptien avaient à peu près la même

1. Amon veut dire *caché*.

2. Thot était le *secrétaire* des dieux.

3. PLEYTE-ROSSI, *Les papyrus hiéroglyphiques de Turin*, Pl. LXXIX-LXXXII ; G. MASPERO, *Etudes égyptiennes*, Paris, 1879, t. I, 217-239.

4. C. W. GOODWIN, *On four Songs contained in an Egyptian Papyrus in Transactions of Society of Biblical Archaeology*, III (1874) p. 380-388, G. MASPERO, *ibid.* 230-259 (texte, trad. et commentaire).

conception de l'amour; et c'est pourquoi ils ont parlé à peu près la même langue¹.

D. — *Littérature gnominique.*

MAXIMES DU SCRIBE ANI.

Le texte de ces maximes se lit sur le Papyrus n° 4 de Boulaq², de la XVIII^e dynastie³.

C'est un recueil de maximes concernant la religion, la sagesse, la prudence, le savoir-vivre, adressées par le scribe Ani à son fils Honshotep.

1. « Prends femme pendant que tu es jeune⁴....

2. « Fais la fête de ton dieu, renouvelle-la en sa saison :
« sa transgression irriterait le dieu. Dès que tu lui as rendu
« une première fois le devoir religieux, le fait d'avoir agi
« ainsi porte jugement.

6. « Si quelqu'un est ivre⁵, n'entre pas devant lui, quand
« même ce serait un honneur pour toi d'être introduit.

1. Nous ne citerons aucun de ces passages : en français, ils paraîtraient trop crus, aussi bien ceux du *Cantiq. des Cant.* (même dans la traduction CRAMPON) que les autres. Nous nous bornerons aux quelques indications suivantes pour ceux des lecteurs qui désireraient étudier de plus près les ressemblances. C'est des Chants du Papyrus HARRIS 500, de la XI^e dynastie (texte et trad. dans MASPERO, *l. c.*, t. II, 230-239) que nous rapprochons certains textes du *Cantiq. des Cantiq.* :

Chant, p. 232-233 et *Cantiq.* VII, 2-4. — *Chant*, p. 238-239 et *Cantiq.* VII, 8-9; II, 5; IV, 2-5; V, 14. *Chant*, 242-244 et *Cantiq.* IV, 10; VII, 11-13. — *Chant*, 246-248 et *Cantiq.*, III, 1, 2; V, 2; VI, 8; cf. II, 14, II, 8-9. — *Chant*, 254-255 et *Cantiq.* I, 13-14 et II, 1-5. — *Chant* 253-254 et *Cantique* I, 4 et 12-14.

2. Aujourd'hui au Musée de Gizéh.

3. D'après E. AMÉLINEAU, *La Morale Égyptienne, quinze siècles avant notre ère*. Paris 1892, p. XII. Peut-être de la XX^e dyn. d'après CHABAS, *L'Égyptologie* t. I, p. 10-12. Le papyrus avait été découvert et publié pour la première fois par MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, t. I, Pl. 15-23. Il fut traduit en français par E. DE ROUGÉ, *Étude sur le papyrus du Musée de Boulaq*, in *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettr.* t. VII (1872) 340-351, par CHABAS (cf. *supra*) et par AMÉLINEAU (cf. *supra*).

4. Cf. *Prov.* V, 18^b : Mets ta joie dans la femme de ta jeunesse.

5. Cf. *Prov.* XXIII, 20-21.

8. « Garde-toi de la femme qui sort sans qu'on le sache
 « en sa ville; ne la suis pas elle ou sa pareille, ne t'expose
 « pas à savoir ce qu'il en coûte à l'homme qui affronte un
 « Océan dont on ne connaît point le tour. La femme qui a
 « son mari au loin t'envoie des billets et t'appelle à elle
 « chaque jour, sitôt qu'elle n'a pas de témoins¹ : si elle vient
 « à l'empêtrer dans son filet, c'est un crime qui entraîne la
 « peine de mort, dès qu'on l'apprend, quand même elle ne
 « l'aurait pas consommé jusqu'au bout, car les hommes
 « commettent toutes sortes de forfaits, rien que pour ce seul
 « appât.

11. « *Ce que déteste le sanctuaire du dieu, ce sont les fêtes
 « bruyantes. Si tu l'implores avec un cœur aimant, dont
 « toutes les paroles sont dites en secret, il te protégera
 « dans tes affaires, il écouterà tes paroles, il acceptera tes
 « offrandes.*

12. « Verse une libation à ton père et à ta mère qui
 « reposent dans la vallée funéraire : il est convenable pour
 « toi d'agir ainsi, et l'on dit que les dieux l'acceptent (avec
 « joie); ne néglige pas de le faire pour les parents, afin que
 « ton fils le fasse pour toi.

13. « Ne te montre point querelleur dans les brasseries,
 « de peur qu'on ne dénonce ensuite des paroles qui sont
 « issues de ta bouche et que tu n'as plus conscience d'avoir
 « prononcées. Tu choisis, les membres rompus, et personne
 « ne te tend la main, mais tes compagnons de beuverie sont
 « là qui disent : « Au large, l'ivrogne² ! » On vient te quérir

1. Prov. VII, 7, 10, 16-19 cf. 1-27 et V, 18-23.

2. Prov. XXIII, 29-35 : Pour qui les ah? pour qui les hélas?
 Pour qui les disputes, pour qui les murmures
 Pour ceux qui s'attardent auprès du vin, [res?...
 pour ceux qui vont boire du vin aromatisé.
 Ne regarde pas le vin : comme il brille!
 comme il fait des perles dans la coupe!
 Il finit par mordre comme un serpent...
 et ton cœur tiendra des discours pervers...

« pour traiter affaire avec toi, et l'on te trouve vautré à
« terre comme un petit enfant.

15. « Place devant toi, comme but à atteindre, une vieillesse dont on puisse témoigner, afin que tu sois trouvé
« ayant parfait ta maison qui est dans la vallée funéraire.
« au matin de cacher ton corps. Place cela devant toi, dans
« toutes les fonctions que tu as à considérer de ton œil.
« Lorsque tu seras ainsi un grand vieillard, tu te coucheras
« au milieu d'eux : *il n'y a point de surprise pour celui*
« *qui agit bien, il est préparé.* Ainsi, quand viendra pour
« toi ton messenger (de mort) pour te prendre, *qu'il trouve*
« *quelqu'un qui est prêt.* Certes, tu n'auras pas le temps de
« parler, car en venant il se précipitera au devant de toi.
« Ne dis pas : Je suis un jeune homme, saisis-toi (de moi) !
« car tu ne connais pas ta mort. *La mort vient, elle, s'em-*
« *pare du nourrisson qui est dans les bras de sa mère,*
« *comme de celui qui est devenu vieux.* Vois ! j'ai dit ces
« choses excellentes que (tu dois) considérer en ton cœur :
« fais-les ! *tu deviendras un homme bon, et tous les maux*
« *seront éloignés de toi.*

16. « *Garde-toi de pécher en paroles ; qu'elles ne soient*
« *point blessantes* : condamnable est en l'homme le malicieux bavardage qui ne se repose jamais. Tiens-toi loin
« de l'homme qui a failli ; ne le laisse pas devenir ton compagnon.

20. « C'est une vie que la discipline dans la maison : la réprimande est salutaire à ton état à venir.

24. « Ne remplis pas ton cœur du bien d'autrui, garde t'en : agissant dans ton intérêt, n'approche pas les choses
« d'un autre, s'il ne les monte pas dans ta maison.

25. « Bâtis-toi une maison, si tu te trouves haïr la rési-

« on m'a frappé.... Je n'ai point de mal !...

« on m'a battu... Je ne sens rien !

« quand me réveillerai-je?... Il m'en faut en-
[core.

« dence en commun. Ne dis pas : C'est une part de maison
 « qui m'est venue en héritage de mon père et de ma mère,
 « qui sont dans la tombe! car si tu viens à partager avec
 « ton frère. ta part, ce sont les greniers.

27. « Ne reste pas assis, quand un autre est debout, s'il est
 « plus âgé que toi, même si tu es plus grand que lui dans
 « les fonctions.

28. « On ne produit pas des choses bonnes quand on dit
 « des choses mauvaises.

30. « De quoi parle-t-on chaque jour? Que les professions
 « parlent de leurs devoirs; que la conversation de la femme
 « prenne son mari (pour sujet), et que la conversation de
 « tout homme soit sur sa profession.

32. « Si tu te trouves vaillant au jour de ta prospérité,
 « l'adversité venue, tu la supporteras.

34. « Si tu es bon, tu seras regardé; que tu sois dans un
 « cercle nombreux ou que tu sois solitaire, tu trouves tes
 « gens, et on exécute ce que tu dis.

38. « Celui qui a été opprimé par le menteur accuse à son
 « tour, ensuite le dieu proclame la vérité, et, le trépas étant
 « venu, enlève le premier accusateur.

40. « Je t'ai donné ta mère. Lorsqu'elle t'a porté comme
 « on doit porter, elle s'est donné en toi un lourd fardeau
 « sans pouvoir s'en décharger sur moi. Quand tu naquis,
 « après tes mois révolus, elle s'est assujettie au joug vrai-
 « ment, son sein a été dans ta bouche trois années; bien
 « que l'horreur de tes ordures allât croissant, elle n'a point
 « dégoûté son cœur jusqu'à dire : « Qu'est-ce que je fais
 « là ? » Lorsque tu te rendais à l'école pour t'instruire aux
 « écritures, elle était après toi, chaque jour, avec les pains
 « la bière de ta maison. Maintenant, te voilà et homme
 « fait, tu as pris une femme, tu t'es monté un ménage :
 « aie toujours l'œil sur les douleurs de ton enfantement
 « et sur les soins d'éducation que ta mère t'a prodi-
 « gués, afin qu'elle ne s'indigne pas contre toi et qu'elle

« ne lève pas ses mains vers le dieu, car il écouterait sa
« plainte. »

E. — Les romans historiques¹.

On a regardé longtemps les Égyptiens comme des gens routiniers, casaniers, entichés de la supériorité de leur civilisation et amoureux de leur pays au point de n'en sortir que par force. Cela sera peut-être vrai aux temps gréco-romains; à coup sûr cela ne l'était pas aux époques anciennes. L'exode des employés, des marchands et brocanteurs² qui, presque chaque année, quittaient l'Égypte pour suivre les armées des pharaons, rendit si familière l'idée du voyage qu'elle devint un thème pour les exercices des scribes³.

Les héros des romans voyagent beaucoup. Un fils du pharaon, s'ennuyant chez lui, court l'aventure au Naharanna, dans la Syrie du Nord⁴. C'est dans la même région, à Joppé, que Thwtiwi déploie ses qualités de soldat rusé. Le roman maritime de Wn-Amon est le périple d'un officier que le grand prêtre d'Amon envoie acheter du bois sur la côte syrienne, au XII^e siècle av. J.-C.

Déjà sous le Moyen Empire — XII^e ou XIII^e dynastie — les contes du *Naufragé* et de *Sinuhe* nous avaient menés loin de l'Égypte.

PRISE DE JOPPÉ PAR THWTIWI⁵.

Ce roman remonte à la XX^e dynastie.

Le roitelet de Joppé s'est révolté contre Thutmès III.

1. Voir ce que nous avons dit sur ce sujet au Moyen Empire, p. 141.

2. On pourra s'en souvenir en lisant *Ex.* XII, 38 : *En outre une grande multitude de gens de toute sorte monta avec eux* (les enfants d'Israël, à leur sortie d'Égypte).

3. Cf. *Papyrus* ANASTASI n^o 1, Pl. XVIII, l. 3-Pl. XXVIII, l. 6, et CHABAS, *Le voyage d'un Égyptien*, in-4; Paris, 1866.

4. Conte du *Prince prédestiné*.

5. *Papyrus* HARRIS n^o 500.

Thwtiyyi l'attire au camp égyptien et, sous prétexte de lui montrer la grande canne du pharaon, il le tue. Mais il s'agit de réduire la ville. Thwtiyyi met cinquante soldats en des cruches énormes; il les transporte jusque sous les murs de Joppé, et, là, il contraint l'écuyer du roi égorgé à déclarer que les Égyptiens ont été battus et qu'on ramène leur général prisonnier. Les portes s'ouvrent; les soldats sortent de leurs cruches et enlèvent la place.

Il y a là un fond de vrai. Joppé figure réellement sur la liste des conquêtes de Thutmès III; mais elle conservait ses lois propres et son roitelet héréditaire. D'autre part, on connaît un officier Thwtiyyi qui vivait sous Thutmès et qui exerça de grands commandements en Syrie et en Phénicie¹.

Ce qui paraît invention purement romanesque, ce n'est pas précisément la ruse de Thwtiyyi², mais d'avoir imaginé qu'il avait écrasé ses hommes sous le poids de vastes jarres en terre, contenant chacune un soldat armé ou des chaînes, au lieu de les charger simplement de vases ordinaires renfermant des armes bien affilées.

« Thwtiyyi³ connaissait toutes les ruses qu'on emploie à la guerre, et il recevait chaque jour l'*or de la vaillance*, car c'était un excellent général d'infanterie, et il n'avait point son pareil sur la Terre-entière⁴: voilà ce qu'il faisait.

« Et beaucoup de jours après cela, un messager vint du pays de Kh'-rw⁵, et on le conduisit en présence de Sa Majesté v. s. f., et sa Majesté lui dit: « Qui t'a envoyé vers Ma Majesté? Pourquoi t'es-tu mis en chemin? » Le messager répondit à Sa Majesté v. s. f.: « C'est le gouverneur du pays du Nord qui m'a envoyé vers toi disant: Le

1. Voir dans BREASTED, *Anc. Rec.* t. II, 153-158.

2. On racontera des faits analogues, ailleurs, plus tard. Cf. Polyen, *Strat.* V, XI.

3. Nous citons la traduction de G. MASPERO, *Les Contes*, 116-122.

4. C'est-à-dire toute l'Égypte, la Haute et la Basse.

5. La Syrie.

« vaincu¹ de Japu s'est révolté contre Sa Majesté, v. s. f.,
 « et il a massacré les fantassins de Sa Majesté v. s. f., aussi
 « ses gens de char, et personne ne peut tenir contre lui. »

Le pharaon en colère résolut de détruire Joppé. « Il
 « appela ses nobles, ses chefs de guerre, aussi ses scribes
 « magiciens, et il leur répéta le message que le gouverneur
 « du pays du Nord lui avait envoyé. Voici ! ils se turent d'une
 « seule bouche et ils ne surent que répondre ni en bien ni
 « en mal. »

Alors Thwtiyyi proposa de faire lui-même cette expédi-
 tion, à condition qu'on lui donnât « de la fleur des braves »
 et « la grande canne du roi ». Le pharaon lui accorda ce
 qu'il demandait ; et le chef partit pour le pays de Kh'-rw.
 « Là, il fit préparer un grand sac de peau où l'on pouvait
 « enfermer un homme ; il fit forger des fers pour les pieds
 « et pour les mains ; il fit fabriquer une grande paire de
 « fers de quatre anneaux, et beaucoup d'entraves et de col-
 « liers en bois, et quatre cents grandes jarres. Quand tout
 « fut terminé, il envoya dire au vaincu de Japu : « Je suis
 « Thwtiyyi, le général d'infanterie du pays d'Égypte, et j'ai
 « suivi Sa Majesté, v. s. f., dans toutes ses marches vers les
 « pays du Nord et les pays du Sud. Alors, voici le roi Men-
 « kheper-R'a, v. s. f., a été jaloux de moi parce que j'étais
 « brave, et il a voulu me tuer ; mais moi, je me suis sauvé
 « devant lui, et j'ai emporté la grande canne du roi Men-
 « kheper-R'a, v. s. f., et je l'ai cachée² dans les mannes du
 « fourrage de mes chevaux, et, si tu veux, je te la donnerai.
 « et je serai avec toi, moi et les gens qui sont avec moi de la
 « fleur des braves de l'armée d'Égypte. » Quand le vaincu
 « de Japu l'entendit, il se réjouit beaucoup, beaucoup, des
 « paroles que Thwtiyyi avait dites, car il savait que Thwtiyyi

1. Tous les étrangers sont appelés, dans le langage de la chancellerie égyptienne : *le tombant, le renversé, ou le vaincu.*

2. On pensera peut-être à la coupe de Joseph cachée dans le sac de Benjamin ; le rapprochement est assez vain.

« était un brave qui n'avait point son pareil dans la terre
« entière.

« Il envoya à Thwtiyyi disant : « Viens avec moi, et je serai
« pour toi comme un frère, et je te donnerai un territoire
« choisi dans ce qu'il y a de meilleur au pays de Japu. »

« Le vaincu de Japu sortit de sa ville avec son écuyer et
« avec les femmes et les enfants de sa cité, et il vint au
« devant de Thwtiyyi. Il le prit par la main et il l'embrassa,
« et il le fit entrer dans son camp; mais il ne fit pas entrer
« les compagnons de Thwtiyyi et leurs chevaux avec lui. Il
« lui donna du pain, il mangea et il but avec lui, et il lui
« dit en manière de conversation : « La grande canne du roi
« Men-kheper-R'a, comment est-elle? » Or, Thwtiyyi, avant
« d'entrer dans le camp de la ville de Japu, avait pris la
« grande canne du roi Men-kheper-R'a, v. s. f. : il l'avait
« cachée dans le fourrage et il avait mis le fourrage dans les
« mannes, et il les avait disposées comme l'on fait les mannes
« de fourrage de la charrerie de l'Égypte. Or, tandis que le
« vaincu de Japu buvait avec Thwtiyyi, les gens qui étaient
« avec lui s'entretenaient avec les fantassins du pharaon,
« v. s. f., et ils buvaient avec eux. Et après qu'ils eurent
« passé leur heure à boire, Thwtiyyi dit au vaincu de Japu :
« S'il te plaît, tandis que je demeure avec les femmes et les
« enfants de ta cité à toi, qu'on fasse entrer mes compa-
« gnons avec leurs chevaux pour leur donner la provende,
« ou bien qu'un Apuru¹ coure à l'endroit où ils sont! » On
« les fit entrer, on entrava les chevaux, on leur donna la
« provende, on trouva la grande canne du roi Men-kheper-
« R'a, v. s. f., on l'alla dire à Thwtiyyi. »

Le roi de Japu demanda à voir cette grande canne. Thwtiyyi l'apporta. « Il saisit le vaincu de Japu par son vêtement
« et il se dressa tout debout, en disant : « Regarde ici, ô
« vaincu de Japu, la grande canne du roi Men-kheper-R'a,

1. On avait pensé que *Apuru* était pour *Ahuru* = Hébreu. C'est peu probable.

« v. s. f., le lion redoutable, le fils de Sokhât¹, à qui donne
 « Amon, son père, la force et la puissance! Il leva sa main,
 « il frappa à la tempe le vaincu de Japu, et celui-ci tomba
 « sans connaissance devant lui. Il le mit dans le grand sac
 « qu'il avait fait préparer avec des peaux. Il saisit les gens
 « qui étaient avec lui, il fit apporter la paire de fers qu'il
 « avait préparée, il en serra les mains du vaincu de Japu,
 « et on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux.
 « Il fit apporter les quatre cents jarres qu'il avait fait fabri-
 « quer, il y introduisit deux cents soldats; puis on remplit
 « la panse des trois cents autres de cordes et d'entraves en
 « bois; on les scella du sceau, on les revêtit de leur manne
 « et de l'appareil de cordes nécessaires à les porter; on les
 « chargea sur autant de forts soldats, en tout cinq cents
 « hommes, et on leur dit : « Quand vous entrerez dans la
 « ville, vous ouvrirez les jarres de vos compagnons; vous
 « vous emparerez de tous les habitants qui sont dans la
 « ville, et vous leur mettrez les liens sur le champ. »

Le stratagème réussit: la ville fut prise.

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN SUR LA CÔTE CANANÉO-PHÉNICIENNE².

Le but³ de l'auteur paraît avoir été de donner de la vogue à une modalité du dieu Amon R'a : *Amon du Chemin*. Le texte se présente sous la forme d'une relation de voyage adressée par le héros, Wn-Amon, à celui qui l'avait envoyé, Herhor, prêtre d'Amon et dans laquelle il lui raconte comment il a été protégé par Amon du Chemin.

Ce document offre un réel intérêt, par exemple au point

1. Une des principales déesses du panthéon égyptien; c'était une lionne ou une déesse à tête de lionne.

2. *Papyrus* GOLÉNISCHEFF. Voir R T, XXI (1899), 74-104; citons les trad. de G. MASPERO. *Contes*, 217-230 et de BREASTED, *Anc. Rec.*, t. IV, 274-287.

3. D'après ERMAN (*ZA* XXXVIII, 2) et BREASTED (*Anc. Records*, t. IV, 274 note b), nous aurions à faire à un rapport historique et non pas à une fiction.

de vue religieux, quand Wn-Amon s'efforce d'inspirer au roi de Byblos de la dévotion pour le dieu égyptien. En outre, les négociations dont on nous y parle font songer à celles de David et de Salomon en vue d'obtenir le bois nécessaire pour la construction des palais et du Temple de Jérusalem. On remarquera aussi ce qui est dit des Zakkala¹; et encore le fait que l'Égyptien paraît compris, du moins par les personnages de haut rang, sur la côte cananéo-phénicienne².

« Je descendis dans la grande Syrie, le quatrième mois
« de la 3^e saison, le 1^{er} jour. J'arrivai à Dor³, ville de
« Zakkala, et Bedel⁴, son prince, me fit apporter beaucoup de
« pain, une amphore de vin, une cuisse de bœuf. Un homme
« de mon navire déserta, dérobant un vase d'or du poids de
« cinq *deben*⁵, quatre vases d'argent de vingt *deben*, et un
« sac d'argent de onze *deben*; ce qui fait un total de cinq
« *deben* d'or et de trente et un *deben* d'argent.

« Je me levai de bon matin, j'allai à l'endroit où le prince
« était; je lui dis : On m'a volé, dans ton port. Or, c'est toi
« le prince de ce pays, c'est toi son inquisiteur; cherche
« mon argent.... »

Il ajoute que cet argent ne lui appartient pas; il appartient à Amon-R'a, le roi des dieux, à Herhor son grand-prêtre, à d'autres princes égyptiens et syriens⁶.

« Il me dit : «... Vois, je ne sais rien de cette histoire que
« que tu me dis. Si donc le voleur est de mon pays, celui qui
« est descendu dans ton navire et qui t'a volé ton argent, je te
« le rembourserai de mon trésor, jusqu'à ce qu'on retrouve

1. *Dj'-k'-r'* Cf. *Hist. et Civil.* p. 330.

2. On remarquera aussi ce fait que, pendant deux générations, les princes de Babylos ont conservé le journal ou livre (*r*) de leurs comptes: — et encore que parmi les objets envoyés par le pharaon au roi de Byblos il y a 500 rouleaux de papyrus.

3. Au-dessus du Nahr-*ez-Zerqa*

4. *B'-di-r'*.

5. Le *deben* pesait de 0,89 à 0,91 grammes en moyenne.

6. Par ex. à *Dj'-k'-rw-B'-r'* = זכר-בא'אל *Zākār-Ba'al*.

« le voleur lui-même ; mais le voleur qui t'a volé il appartient à ton navire. Demeure quelques jours auprès de moi que je le cherche ! »

« Je fus neuf jours abordé dans son port ; puis, j'allai près de lui, et je lui dis : « Voici tu n'as pas trouvé mon argent. Je partirai donc ainsi que le capitaine du navire.... J'arrivai au port de Tyr, je contai mon histoire au prince du pays de Tyr et je me plaignis du prince de Dor qui n'avait pas trouvé les voleurs et qui ne m'avait pas rendu mon argent ; mais le prince de Tyr était l'ami de celui de Dor. Il me dit : Tais-toi, ou il t'arrivera malheur ! »

« Je sortis de Tyr dès le matin.... J'arrivai au port de Byblos. Je fis un lieu secret j'y cachai *Amon*, le dieu du Chemin ; j'y mis à l'intérieur le matériel du dieu.

« Le prince de Byblos me fit dire : « Va-t-en de mon port ! » Je lui envoyai dire : « [Pourquoi me chasses-tu?]... »

« Je passai dix-neuf jours dans son port, et continuellement il envoyait me dire chaque jour : « Va-t-en de mon port ! »

« Or,¹ comme il sacrifiait à ses dieux, le dieu saisit un de ses nobles pages², et il le fit tomber en convulsions, il dit : « Apporte le dieu ici. Amène le messenger d'Amon qui le possède.... Renvoie-le ; fais-le partir ! » Tandis que le convulsionnaire était en convulsions, cette nuit-là, j'avais trouvé un navire à destination de l'Égypte, j'y avais chargé tout ce qui était à moi, et j'attendais l'obscurité, disant : « Quand elle descendra, j'embarquerai le dieu, afin qu'aucun autre œil ne l'aperçoive ! Le Maître du port vint à moi et me dit : « Reste jusqu'à demain au gré du prince ! » Je lui dis : « N'es-tu pas celui qui continuellement venait à moi chaque jour, disant : « Va-t-en de mon port ! » Ne me dis-tu pas maintenant : Reste ici ! » afin de laisser

1. On soulignera le passage qui suit.

2. Un de ses nobles jeunes gens (*d d*).

« partir le navire que j'ai trouvé? Après quoi tu pourras
 « venir et me dire de nouveau : « Sauve-toi vite! » Il tourna
 « le dos; il alla dire cela au prince et le prince envoya dire
 « au capitaine du navire : « Reste jusqu'à demain matin, au
 « gré du prince! »

« Quand vint le matin, il m'envoya prendre en haut, tandis
 « que le sacrifice avait lieu, dans le château où il réside au
 « bord de la mer. Je le trouvai assis dans une chambre haute,
 « le dos appuyé à une fenêtre.... Je lui dis : « A la grâce
 « d'Amon! » Il me dit : « Combien y a-t-il, jusqu'aujourd-
 « d'hui, que tu es venu du lieu où demeure Amon? » Je lui
 « répondis : « Cinq mois et un jour jusqu'aujourd'hui! » Il
 « me dit¹ : « Si tu dis vrai, où sont les rescrits d'Amon qui
 « devraient être dans ta main? Où est-elle la lettre de ce
 « grand prêtre d'Amon qui devrait être dans ta main? »

Je lui dis : « Je les ai donnés à Smendès² et à Tentamon. »
 « Il se mit fort en colère; il me dit : « Ainsi donc il n'y a
 « ni rescrits, ni lettres en ta main? Et où est-il ce navire
 « en bois de cèdre que t'avait donné Smendès? Où est-il
 « son équipage de Syriens? Ne serait-ce pas qu'il t'avait
 « remis à ce capitaine de vaisseau, (lors du départ), pour
 « qu'il te fit tuer et qu'on te jetât à la mer? S'il en est ainsi,
 « de la part de qui chercherait-on le dieu, et toi aussi, de la
 « part de qui te chercherait-on....

... Il reprit : « Pour quelle affaire es-tu venu ici? »

« Je lui dis : « Je suis venu pour la charpente de la barque
 « grande et anguste d'Amon-R'a, le roi des dieux. Ce que
 « fit ton père, ce que fit le père de ton père, fais-le aussi! »
 Ainsi lui parlé-je.

1. Le prince de Byblos, apprenant qu'Wn-Amon n'a pas de lettres de créance le soupçonne d'être un aventurier et pense qu'on peut le traiter comme tel : s'il lui arrive quelque mésaventure, qui s'intéressera à lui et à sa statue d'Amon? — Plus loin, Wn-Amon dira que, s'il venait à disparaître, on le chercherait jusqu'à la consommation des temps pour venger sa mort.

2. *Ns-sw-b'-nb-dd* = Smendès.

« Il me dit : « Eux l'ont fait; c'est vrai! Si tu me donnes
 « (quelque chose) pour que je le fasse, je le ferai. En vérité,
 « mes agents firent les affaires; le pharaon, v. s. f. envoya
 « six navires chargés de produits d'Égypte qu'on déchar-
 « geait dans leurs entrepôts. Toi donc, fais m'en amener
 « aussi! »

« Il avait apporté le journal de ses pères et il l'avait lu
 « en ma présence. On trouva qu'en tout mille *deben*¹ d'ar-
 « gent étaient inscrits sur son registre.

« Il me dit : « Si le souverain d'Égypte était mon maître
 « et que je fusse moi, son serviteur, il n'aurait pas à faire
 « apporter de l'argent et de l'or, disant : « Exécute l'ordre
 « d'Amon. » Ce n'était pas le paiement d'un (tribut) qu'on
 « exigeait de mon père. Or moi, certes, je ne suis, moi, en
 « aucune façon, ton serviteur; ni je ne suis, moi, le servi-
 « teur de celui qui t'a envoyé. *Si je crie à voix forte au*
 « *Liban, le ciel s'ouvre, et les arbres demeurent étendus sur*
 « *le sol, au bord de la mer. »*

Et il lui représente que son navire, mal gréé, sombrera, car, après tout, il ne fait pas toujours beau temps : Amon fait gronder le tonnerre et se déchaîner l'orage. Or Amon, s'il veille sur tous les pays, veille principalement sur l'Égypte et il lui a donné la sagesse plus qu'aux autres nations. Comment donc se fait-il que le souverain d'un pays si sage ait commendé à Wn-Amon un tel voyage, en de telles conditions.

« Je lui dis : « Il n'y a point de course folle pour ceux à
 « qui j'appartiens! *Il n'y a navires sur le Nil qui ne soient*
 « *d'Amon; à lui*² *la mer, et à lui*³ *ce Liban dont tu dis :*
 « *Il est mien!*⁴ » Il pousse pour *Userhet*, (la barque)

1. Par conséquent 92 kilogrammes d'argent.

2. 

3. Id.

4. 

« d'Amon qui est le maître de toutes les barques. Las! il
 « a parlé Amon-R'a, *le roi des dieux*, disant à Herhor,
 « mon maître : « Envoie-moi! » Et il m'a envoyé avec ce
 « dieu grand¹. Or, vois, tu as fait attendre ce dieu grand
 « pendant vingt-neuf jours depuis qu'il a abordé à ton
 « port, bien que tu pusses savoir qu'il était là. Lui, il
 « demeure ce qu'il était, tandis que tu marchandes du
 « Liban, avec Amon, son maître?

Les pharaons antérieurs ont envoyé des présents matériels; mais qu'était cela en comparaison de la vie et de la santé! Or, « Amon-R'a, *le roi des dieux*, il est, lui, le maître
 « de la vie et de la santé. Il était, lui, le maître de tes pères,
 « qui passaient leur temps de vie à sacrifier à Amon....
 « Toi-même si tu exécutes son ordre, tu vivras, tu seras
 « heureux, tu seras en santé, tu seras agréable à ton pays
 « tout entier et à ton peuple..., » mais donne gratuitement
 le bois à Amon; ne demande pas qu'il te paie.

Le roi envoie en Égypte un messager qui revient avec de quoi payer le bois : quatre cruches et un bassin d'or,
 « cinq cruches d'argent, dix vêtements, dix manteaux(?),
 « cinq cents rouleaux de papyrus, cinq cents peaux de
 « bœufs, cinq cents câbles, vingt mesures de lentilles, trente
 « couffes de poisson sec, et (Tentamon) m'expédia à moi
 « cinq pièces de lin royal pour cinq vêtements, une mesure
 « sac de lentilles, cinq couffes de poisson sec.

« Le prince se réjouit; il leva trois cents hommes, trois
 « cents bœufs, et il mit des officiers à leur tête, pour faire
 « abattre les arbres. »

Ils les abattirent, et les bois passèrent l'hiver gisant sur le sol; puis, le troisième mois de *la Moisson*, on les traîna au rivage de la mer.

... Le prince fait observer à Wn-Amon qu'il lui a accordé

1. L'ambassadeur humain, Wn-Amon, est parti en compagnie de l'ambassadeur divin, la statue d'*Amon du Chemin*, en laquelle résidait — pensait-on — comme une vertu du dieu. Cf. *infra*.

plus vite qu'à d'autres ambassadeurs égyptiens ce qu'il demandait. Et Wn-Amon lui réplique qu'il y a ambassadeurs et ambassadeurs. « ... Voyons n'es-tu pas content? Que ne
 « te fais-tu une tablette sur laquelle tu dirais: « *Amon-R'a,*
 « *le roi des dieux m'envoya l'Amon du Chemin comme son*
 « *ambassadeur divin, avec Wn-Amon comme son ambas-*
 « *sadeur humain pour le bois de la barque grande et*
 « *auguste d'Amon-R'a, le roi des dieux? Je le coupai, je*
 « *le chargeai, je lui fournis des navires et mes équipages*
 « *et je l'expédiai en Égypte, afin d'obtenir d'Amon dix*
 « *mille années de vie en plus de ce qui m'était destiné : qu'il*
 « *en soit ainsi! Quand, dans l'avenir, un messager viendra*
 « *de la terre d'Égypte, qui connaîtra l'écriture et qu'il lira*
 « *ton nom sur la stèle, tu recevras l'eau de l'Amenti¹,*
 « *comme les dieux qui y demeurent! »*

« Il me dit : « C'est un grand témoignage ce que tu me dis! »

« Je lui dis : « Les nombreuses choses que tu m'as dites, quand je serai arrivé à l'endroit où est le grand prêtre d'Amon, et qu'il aura vu comme tu as exécuté son ordre(?), il te fera amener des dons. »

« J'allai au bord de la mer à l'endroit où les bois restaient, et j'aperçus onze navires qui venaient du large et qui appartenaient au Zakkala, disant : « Arrêtez-le, et qu'il n'y ait pas bateau de lui qui aille au pays d'Égypte! » Je m'assis et je pleurai; le secrétaire du prince vint vers moi, et il me dit : « Qu'as-tu? » Je lui dis : « Tu vois, certainement, ces oiseaux qui redescendent vers l'Égypte. Vois-les! Ils reviennent à l'étang; mais las! jusques à quand resterai-je abandonné! Car tu vois certainement ceux-là qui viennent pour m'emprisonner encore!... »

Le prince est attristé; et aux Zakkala qui lui disent : « Nous sommes venus briser ces navires que tu expédies en

1. --- Libations d'eau fraîche faites en faveur des défunts.

« Égypte avec nos [...] camarades! », il répond : « Je ne
 « puis pas arrêter le messager d'Amon dans mon pays.
 « Laissez que je l'expédie, et puis vous courrez après lui
 « pour l'arrêter. »

Il « m'embarqua, il m'expédia. Je m'éloignai du port de
 « la mer et le vent me jeta au pays d'Alasia¹. Ceux de la
 « ville sortirent contre moi pour me tuer. Je fus traîné au
 « milieu d'eux, à l'endroit où était Heteb², la reine de la
 « ville. Je la trouvai qui sortait d'une de ses habitations
 « et qui entraît dans l'autre. Je la saluai; je demandai
 « aux gens qui se tenaient auprès d'elle : « Il y a, sûre-
 « ment, quelqu'un d'entre vous qui entende la langue de
 « l'Égypte? » — L'un d'eux dit : « Je l'entends! » — Je lui
 « dis : « Dis à ma dame : « J'ai entendu dire, jusque dans
 « la ville de Thèbes et dans l'endroit où est Amon : « On
 « agit injustement en toute ville; mais on agit justement au
 « pays d'Alasia!... »

« Si la mer était en furie et que le vent me poussât au
 « pays où je suis, tu ne leur permettrais pas de me tuer,
 « moi qui suis messager du dieu Amon. Je suis quelqu'un
 « que l'on recherche sans cesse.... »

... (Le texte est incomplet).

LE PRINCE PRÉDESTINE³.

D'après HOELLER⁴, ce texte aurait été copié au début de la
 XIX^e dynastie; mais, puisqu'il présente un certain nombre
 de caractères semblables à ceux des papyrus thébains des
 derniers Ramsès (forme des lettres, usage de certaines liga-
 tures, tournures grammaticales nouvelles) on peut, avec
 MASPERO⁵, placer sinon la rédaction première, du moins la

1. Chypre ('-r'-s'.

2. H'-ty-b'.

3. C'est un des ouvrages que contient le *Papyrus HARRIS n° 500*.

4. *Hierat. Lesest.* II, 81.

5. G. MASPERO, *Contes*, p. 196-197.

recension que nous donne le *Papyrus* HARRIS, vers la fin ou vers le milieu de la XX^e dynastie au plus tôt.

Un roi — un roi d'Égypte¹ — se voyant sans enfant mâle en demanda un aux dieux : « et ils décrétèrent de lui en faire naître un. » Quand l'enfant fut né, les déesses Hathors lui fixèrent ce destin : « qu'il meure par le crocodile, « ou par le serpent, voire par le chien ! »

Le jeune prince² fut élevé dans un palais que son père lui avait fait bâtir sur la montagne. Quand il fut devenu grand, il fit dire au roi : « Pourquoi être comme les fainéants ? « Puisque je suis destiné à trois destinées fâcheuses, quand « même j'agis selon ma volonté, dieu n'en ferait pas moins « ce qui lui tient au cœur ! » On écouta tout ce qu'il disait ; on lui donna toutes sortes d'armes ; on lui donna aussi son lévrier pour le suivre ; on le transporta à la côte orientale³. On lui dit : « Ah ! va où tu désires ! Son lévrier était avec « lui. Il s'en alla donc, selon son caprice, à travers le pays, « vivant des prémices de tout le gibier du pays. »

Or le prince de Naharina⁴ n'avait pas d'enfant mâle, mais seulement une fille. Pour celle-ci il bâtit une maison « dont les soixantes-dix fenêtres étaient éloignées du sol de « soixante-dix coudées. Il se fit amener tous les enfants des « princes du pays de Kharu et il leur dit : « Celui qui attein- « dra la fenêtre de ma fille, elle lui sera donnée pour « femme. »

« Or, beaucoup de jours après que ces événements furent « accomplis, tandis que les princes de Syrie étaient à leurs « occupations de chaque jour, le prince d'Égypte étant venu « à passer à l'endroit où ils étaient, ils conduisirent le prince « à leur maison ; ils le mirent au bain, ils donnèrent la pro-

1 et 2. *Ibid.* 197-207.

3. Dans le pays que nous appelons la Syrie, comme le montre la suite du récit.

4. Syrie septentrionale.

« vende à ses chevaux, ils firent toutes sortes de choses
 « pour le prince : ils le parfumèrent; ils lui oignirent les
 « pieds; ils lui donnèrent de leurs pains; ils lui dirent en
 « manière de conversation : « D'où viens-tu, bon jeune
 « homme? » Il leur dit : « Moi, je suis fils d'un soldat des
 « chars du pays d'Égypte. Ma mère mourut; mon père
 « prit une autre femme. Quand survinrent des enfants,
 « elle se mit à me haïr; et je me suis enfui devant elle. »
 « Ils le serrèrent dans leurs bras, ils le couvrirent de
 « baisers.

« Or, après que beaucoup de jours eurent passé là-dessus,
 « il dit aux princes : « Que faites-vous donc ici? » Ils lui
 « dirent : « Nous passons notre temps à faire ceci : nous
 « nous envolons, et celui qui atteindra la fenêtre de la fille
 « du prince de Naharanna, on la lui donnera pour femme.
 « Il leur dit : « S'il vous plaît, je conjurerai¹ mes jambes, et
 « j'irai m'envoler avec vous. »

Le prince atteint la fenêtre, et malgré les premières répu-
 gnances du roitelet de Naharanna à prendre pour gendre le
 fils d'un simple soldat des chars, le mariage a lieu. Il lui
 donna sa fille pour femme; il lui donna une maison, des
 vassaux, des champs, aussi des bestiaux et toutes sortes de
 bonnes choses.

« Or, après que les jours eurent passé là-dessus, le jeune
 « homme dit à sa femme : Je suis prédestiné à trois des-
 « tins : le crocodile, le serpent, le chien. » Elle lui dit :
 « Qu'on tue le chien qui court devant toi! » Il lui dit : S'il
 « te plaît, je ne tuerai pas mon chien que j'ai élevé quand
 « il était petit! » Elle craignit pour son mari beaucoup,
 « beaucoup, et elle ne le laissa plus sortir seul. Or il arriva
 « qu'on désira voyager. On conduisit le prince vers la terre
 « d'Égypte pour s'y promener à travers le pays. Or voici,
 « le crocodile fleuve sortit du fleuve, et il vint au milieu du

1. Par des procédés magiques.

« bourg où était le prince. » Mais un géant se chargea de
« maîtriser le crocodile.

« Un soir, tandis que le prince venait de s'endormir, chez
« lui, sa femme emplit un vase de lait et le plaça à côté
« d'elle. Quand un serpent sortit de son trou pour mordre
« le prince, voici, sa femme se mit à veiller sur son mari
« minutieusement. Alors les servantes donnèrent du lait au
« serpent. Il en but, il s'enivra, il resta couché le ventre
« en l'air; et la femme le mit en pièces avec des coups de
« sa hache. On éveilla le mari qui fut saisi d'étonnement;
« et elle lui dit : « Vois! ton dieu t'a donné un de tes sorts
« entre tes mains; il te donnera les autres. » Il présenta des
« offrandes au dieu, il l'adora, il exalta sa puissance, tous
« les jours de sa vie.

Un jour qu'il se promenait « dans le voisinage de son
domaine », le prince arriva au fleuve : il fut sauvé du cro-
codile par le géant.

Le monstre demanda plusieurs fois au prince de tuer son
sauveur et, après plusieurs refus, lui posa cet *ultimatum* :
si, au coucher du soleil, tu ne m'as pas juré de tuer le
géant, « tu verras la mort. » Mais le chien avait entendu;
il courut à la maison. Sa maîtresse était tout en larmes; « il
« l'attira vers la porte, comme pour l'inviter à sortir. Elle se
« leva; elle prit la hache avec laquelle elle avait tué le ser-
« pent, et elle suivit le chien jusqu'à l'endroit de la rive où
« se tenait le géant. » Elle entendit la dernière recomman-
dation du crocodile: « elle le frappa de sa hache, et le
« géant se jeta sur lui et l'acheva. » Alors elle embrassa le
« prince et lui dit : « Vois! ton dieu t'a donné le second
« de tes sorts entre tes mains; il te donnera le troisième.
« Il présenta des offrandes au dieu, il l'adora, et il exalta sa
puissance tous les jours de sa vie. »

Cependant les princes du pays de Kharu, furieux de voir
la princesse aux mains d'un aventurier, avaient rassemblé
leurs fantassins et leurs chars, ils avaient anéanti l'armée du

chef de Naharinna, et ils avaient fait le chef prisonnier. « Comme ils ne trouvaient pas la princesse et son mari, « ils dirent au vieux chef : « Où est ta fille et ce fils d'un soldat des chars du pays d'Égypte à qui tu l'as donnée pour femme? » Il répondit : « Il est parti avec elle pour chasser les bêtes du pays; comment saurais-je où ils sont? » Alors « ils délibérèrent, et ils se dirent les uns aux autres : « Partageons-nous en petites bandes et allons de ça et de là « par le monde entier, et celui qui les trouvera, qu'il tue le « jeune homme et qu'il fasse de la femme ce qui lui plaira. »

Avertis par le géant, le prince et sa femme se cachèrent avec leur chien dans une caverne; mais les aboiements du lévrier révélèrent leur présence.... Frappés par les lances de leurs ennemis, les infortunés tombèrent à terre sans connaissance.

« Et voici, quand le dernier des princes se fut retiré, le « jeune homme ouvrit les yeux, et il vit sa femme étendue « par terre, à côté de lui, comme morte, et le cadavre de son « chien. Alors il gémit et dit : « *En vérité, les dieux accomplissent immuablement ce qu'ils ont décrété d'avance. Les Hathors avaient décidé, dès mon enfance, que je périrais par le chien, et voici, leur arrêt a été exécuté, car c'est le chien qui m'a livré à mes ennemis. Je suis prêt à mourir car, sans ces deux êtres qui gisent à côté de moi, la vie m'est insupportable.* » Et il leva les mains au ciel et « s'écria : « Je n'ai point péché contre vous, ô dieux ! *C'est pourquoi accordez-moi une sépulture heureuse en ce monde et la voix juste¹ devant les juges de l'Amentit.* » Il retomba comme mort. Mais les dieux avaient entendu sa voix, et l'Ennéade des dieux vint vers lui, et R'a-Harmakhis dit à ses compagnons : « Le destin s'est accompli; « maintenant donnons une vie nouvelle à ces deux époux, « car il convient de récompenser dignement le dévouement

1. Nous avons expliqué cette expression, p. 279; et voir l'Index.

« dont ils ont fait preuve l'un pour l'autre. » Et la mère des dieux approuva de la tête les paroles de R'a-Harmakhis... les autres dieux approuvèrent aussi. Puis, les sept Hathors dirent : « Le destin est accompli : maintenant qu'ils reviennent à la vie ! » Et ils revinrent à la vie.

ROMAN DES DEUX FRÈRES¹

Ce récit est fait, en réalité, de deux ou trois contes soudés bout à bout au moyen de simples incidents destinés à faciliter le contact.

Deux frères, l'un marié, l'autre célibataire, habitent ensemble et s'occupent aux mêmes travaux. La femme de l'aîné s'éprend du cadet au vu de sa force : elle voudrait, profitant de l'absence du mari, satisfaire un accès de passion. Bitiu refuse. Pour se venger, elle l'accuse de l'action honteuse qu'elle-même avait proposée et le charge avec tant d'adresse que le mari, persuadé et exaspéré, se décide à tuer son frère. Mais celui-ci, averti par le bœuf qu'il ramenait, s'enfuit, échappe à la poursuite, se mutile, se disculpe, mais refuse de revenir à la maison commune. Il s'exile au Val de de l'arbre *ash*. Anpu, le frère aîné, rentre chez lui désespéré ; il égorge la calomniatrice et « demeure en deuil de son petit frère. »

C'est un premier conte.

Il est suivi d'une série de prodiges extraordinaires qui occupent tout le reste du roman. Par exemple, Bitiu, retiré au Val pour y vivre dans la solitude, dépose son cœur sur une fleur² de l'arbre *ash* ; mais les dieux, visitant la terre,

1. *Papyrus ORBINEY*, du British Museum. Ce texte a été reproduit, traduit et analysé bien des fois. Citons les deux reproductions manuelles : WILL. N. GROFF, *Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, Paris, 1888, et BUDGE, *Égyptian reading Book*, p. 1-40, et la traduction de G. MASPERO dans *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*. 4^e éd., p. 3-21.

2. L'idée d'enchanter son cœur, de le placer en lieu sûr, par exemple au sommet d'un arbre, afin qu'aucune puissance ne puisse prévaloir contre le

prennent Bitiu en pitié et lui font une femme. Comme il l'aime éperdument, il lui confie son secret et lui ordonne de ne pas quitter la maison, car le Nil, est épris de sa beauté et ne manquerait pas à vouloir l'enlever. Mais un jour que Bitiu est à la chasse, sa femme sort. Le Nil est sur le point de s'emparer d'elle, lorsque l'arbre *ash* la sauve en jetant au fleuve une boucle de ses cheveux. Cette épave, charriée jusqu'en Égypte, est remise au pharaon qui, conseillé par ses magiciens, envoie à la recherche de la fille des dieux. Les envoyés usent de force et échouent ; ils réussissent par la ruse : ils coupent l'*ash*, et aussitôt Bitiu meurt. Au bout de quatre ans, il est ressuscité, grâce à Anpu, et songe à se venger. C'est désormais, entre l'épouse infidèle et le mari outragé, une lutte d'adresse magique et de méchanceté. Bitiu se change en taureau ; la fille des dieux fait égorger le taureau. Son sang, touchant le sol, en fait jaillir deux perséas, qui dénoncent la perfidie : la fille des dieux fait abattre les perséas, dont elle ordonne de façonner des meubles en sa présence. Un copeau, envolé sous l'herminette des menuisiers lui entre dans la bouche ; elle l'avale, elle conçoit, elle met au monde un fils qui succède au pharaon, et qui est Bitiu réincarné. A peine monté sur le trône, il assemble ses conseillers, leur expose ses griefs et envoie au supplice celle qui, après avoir été sa femme, était devenue sa mère malgré elle.

Citons une partie du premier récit incorporé dans le roman.

« Il y avait une fois deux frères d'une seule mère et d'un
« seul père : Anpu¹ était le nom du grand et Bitiu² le nom du

corps qu'il anime quand même, est fréquent dans les littératures populaires. LEPAGE-RENOUF en a cité, jadis un certain nombre d'exemples dans *ÄZ*, 1873, 136 s, et *PSBA*, XI, 177 s.

1. *Inpw*, nom primitif du dieu que les Grecs appelleront *Anubis*.

2. Bitiu, Baiti, Bëti, Buti, nom d'un dieu très ancien à double tête de taureau.

« petit. Or Anpu, lui, avait une maison et une femme, mais
 « son petit frère¹ était avec lui comme un serviteur. C'était
 « lui qui faisait les vêtements, tout en allant derrière ses
 « bestiaux aux champs. C'était lui qui faisait les labours,
 « battait le grain (?), lui qui exécutait tous les travaux des
 « champs; car ce petit frère était un ouvrier excellent, et
 « il n'y avait point son pareil dans la Terre-entière², mais
 « le germe de tout dieu était en lui. Bien des jours après cela,
 « lorsque le petit frère était derrière ses bestiaux, selon sa
 « coutume de tous les jours, il venait à sa maison chaque
 « soir chargé de toutes sortes d'herbes des champs : il les
 « déposait devant son grand frère qui était assis avec sa
 « femme. Il buvait, il mangeait, il dormait dans son étable,
 « avec ses bestiaux, chaque jour. Et quand la terre s'éclair-
 « rait et qu'un second jour était, dès que les pains étaient
 « cuits, il les déposait devant son grand frère, et celui-ci
 « donnait des pains pour les champs. Il poussait³ ses bes-
 « tiaux pour les faire manger aux champs, et tandis qu'il
 « allait derrière ses bœufs, ils lui disaient⁴ : « Elle est bonne
 « l'herbe en tel endroit! » Or, lui, il écoutait tout ce qu'ils
 « disaient et les menait au bon herbage qu'ils désiraient.
 « Eux, donc, les bœufs, qui étaient avec lui, ils devenaient
 « beaux, beaucoup, beaucoup, ils augmentaient beaucoup,
 « beaucoup, beaucoup.

« A la saison du labourage, son frère lui dit un jour :
 « Prenons nos attelages pour nous mettre à labourer, car
 « les champs sont sortis de l'eau, et ils sont bons à labou-
 « rer. Toi, donc, va-t-en aux champs avec les semences, car
 « nous nous mettrons à labourer demain matin....

1. Frère cadet.

2. La *Terre-entière* désigne la terre de l'Égypte du Nord et de l'Égypte du Sud.

3. Littér. : il excitait.

4. Un récit (Papyr. de Berlin n° 3, 1. 156-191), antérieur à la XVIII^e dyn., montre que le bon berger devait être un peu magicien pour protéger son bétail.

« Bien des jours après cela, tandis qu'ils étaient aux
 « champs et qu'ils houaient (?), le grand frère dépêcha son
 « petit frère, disant : « Cours, apporte-nous des semences
 « du village! » Le petit frère trouva la femme de son grand
 « frère assise a sa coiffure. Il lui dit : « Debout! donne-
 « moi des semences que je coure aux champs, car mon
 « grand frère (a dit) en m'envoyant : « Point de retard! »
 « Elle lui dit : « Va, ouvre le grenier, toi, emporte ce que
 « désire ton cœur, de peur que ma coiffure ne tombe en
 « allant. »¹. » Le jeune homme entra dans son étable, il
 « emporta une grande jarre, car son intention était de
 « prendre beaucoup de grain; il se chargea de blé et d'orge
 « et il sortit sous le faix. Elle lui dit : « Quelle est la quan-
 « tité qui est sur ton épaule? » Il lui dit : « Orge, trois
 « mesures; froment, deux mesures; en tout : cinq mesures.
 « Voilà ce qu'il y a sur mon épaule. » Ainsi lui dit-il. Mais
 « elle, elle lui adressa la parole en disant : « Il y a grande
 « vigueur en toi, et j'observe tes forces chaque jour.... »

Et, entraînée par la passion, elle lui proposa le mal....

« Le jeune homme devint comme une bête sauvage² du
 « sud en rage grande, à cause des vilains propos qu'elle lui
 « disait et elle eut peur beaucoup, beaucoup. Il lui adressa
 « la parole en disant : « Mais tu es pour moi comme une
 « mère! mais ton mari est avec moi comme un père, car il
 « est mon aîné et il me fait vivre! Ah! cette grande infamie
 « que tu as dite, ne me la dis pas de nouveau, et moi je ne
 « la dirai à personne, et je ne la laisserai échapper de ma
 « bouche pour personne. »

... Le soir, au moment où les deux frères avaient coutume
 de rentrer des champs, la femme qui craignait la suite des
 propos qu'elle avait tenus « s'accoutra comme qui aurait été

1. La coiffure des Égyptiennes était compliquée, elle exigeait plusieurs heures; mais on ne la renouvelait qu'après un intervalle de plusieurs jours, ou même de plusieurs semaines.

2. ERMAN-GRAPOW, *Acg. HW*: *Böckchen* (chevreau, cabri).

« roué de coups par un malfaiteur¹ », afin d'accuser le jeune frère de ces mauvais traitements.

Quand donc le mari rentra, « il trouva sa femme gisante
« et se mourant par suite comme de violence; elle ne lui
« versa point de l'eau sur les mains selon son habitude de
« chaque jour, elle fit pas de lumière devant lui, sa maison
« était dans les ténèbres.... Son mari lui dit : « Qui donc a
« parlé avec toi? » Voilà qu'elle lui dit : « Nul n'a parlé
« avec moi si ce n'est ton petit frère. Lorsqu'il est venu
« prendre pour toi des semences, me trouvant toute seule »,
il m'a proposé une chose criminelle. Je ne l'écoutai point :
« Mais, ne suis-je pas, moi, ta mère? ton grand frère n'est-il
« point pour toi comme un père? » Ainsi lui dis-je. Il eut
« peur; il me battit pour que je ne te fisse point de rapport.
« Si donc tu le laisses vivre, je me tuerai; car, vois, quand
« il reviendra, le soir, comme je me suis plainte de ces
« vilaines paroles, ce qu'il fera est évident. »

« Le grand frère devint comme une bête sauvage du sud²;
« il donna du fil à son couteau, il le prit dans sa main.
« L'aîné se tint derrière la porte de son étable afin de tuer
« son petit frère, lorsque celui-ci viendrait, au soir, pour
« faire entrer ses bestiaux à l'étable.... »

Mais la vache de tête, au moment d'entrer à l'étable fit connaître au cadet le sort que son aîné lui réservait. Le
« petit frère » invoqua alors le dieu soleil, R'a; et celui-ci
« fit paraître une eau immense entre lui et son grand frère,
« et elle était pleine de crocodiles. »

Le frère cadet cria à son aîné, sur l'autre rive, que le lendemain matin, au lever du soleil, il se justifierait de l'accusation calomnieuse. Et c'est ce qui eut lieu : « Pourquoi,
« dit-il au frère aîné, viens-tu derrière moi afin de me tuer
« en fraude, sans avoir entendu ce que ma bouche avait
« à te dire? Mais moi je suis réellement ton petit frère! Mais

1. 'dj'w.

2. Expression consacrée pour dire que quelqu'un se met en colère.

« toi, tu m'es comme un père! Mais ta femme m'est comme une mère. » Et il lui raconta le détail de ce qui s'était passé... « puis, il prit un couteau », se mutila, s'affaissa « et s'évanouit. Le grand frère en maudit son cœur beau-
« coup, beaucoup; et il resta là à pleurer haut; il ne pou-
« vait pas passer sur la rive où était son petit frère, à cause
« des crocodiles. »

Nous avons résumé, plus haut, la suite du récit.

Cette aventure fait songer au récit biblique de Putiphar¹; ce que l'on rapporte dans les deux documents est un morceau d'histoire trop humaine pour que l'on soit autorisé à admettre la dépendance littéraire d'une narration par rapport à l'autre².

Période saïte.

La marche de la civilisation, le contact quotidien, inévitable, avec le monde hellénique et avec d'autres peuples, la nécessité d'entrer avec eux en relation écrite, surtout pour les affaires, amena à créer pour la langue *populaire* une écriture spéciale, plus cursive que le hiéroglyphique. Ce fut l'écriture *démotique*, inventée par on ne sait qui, peut-être par quelqu'un (ou par quelques uns) des écrivains publics qui, dans les marchés, assis par terre, écrivait pour les gens leurs lettres d'affaires. C'était un progrès; ce n'était pas l'idéal, car l'écriture démotique offrait surtout pour des étrangers, de très réelles difficultés.

Avec la XXI^e dynastie (1^{re} période saïte), commence,

1. *Pa-di-pa-R'a* = *Celui que donne le dieu R'a*; en Copte **πετεφρι**.

2. D'ailleurs, on a signalé la même analogie entre le conte égyptien et telle légende grecque (*Illiade*, Z. 155-210), et telle autre des *Mille et une nuits*, 221-249.

pour la littérature égyptienne, la décadence qui finira dans l'Hellénisme.

(C'est au cours de première moitié de la 1^{re} période saïte que David règne à Jérusalem).

Nous n'avons aucun document intéressant à citer de cette période.

On continue d'écrire des chroniques amusantes (romans historiques). Le petit peuple, dépouillé ou battu, y prend sa revanche quelquefois sur le pharaon qui l'écrase, en le représentant dans des situations qui contrastent avec celles de l'imagerie religieuse. C'est ainsi que, dans l'*Histoire d'un Matelot*¹, par exemple, le pharaon s'enivre sans vergogne, sous les yeux de ses intimes.

1. Aux temps ptolémaïques. Le texte a été publié, étudié et traduit par E. REVILLOUT dans la *Rev. Égyptol.*, 1 (1880), 49-82, IX (1900), 2-3; XII (1908), 113-116.

CHAPITRE III

DEPUIS LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE JUSQU'A JÉSUS-CHRIST

Les Assyriens avaient usé leurs ennemis, mais ils s'étaient usés aussi; à la fin, il furent sans nerfs et sans ressort contre l'irruption de peuples nouveaux. Nabopolassar, roi de Babylone, se déclara indépendant de son suzerain d'Ashshur, Saracos, et appela à son aide les Mèdes : Cyaxare s'empara de Ninive, en 607, et fit de l'Assyrie une province de ses États, tandis que Nabopolassar s'attribuait la suzeraineté de la Mésopotamie, de la Syro-Palestine, de l'Élam et même de l'Égypte.

Ce dernier pays se ressaisit avec Néchao. Battu par Nabuchodonosor, à Karkemish, en 604, le pharaon refit sa flotte et son armée en silence, tandis qu'à son instigation, *Jérusalem* prenait son parti, *malgré l'opposition de Jérémie, et se soulevait* contre le grand ennemi de l'Est. Mais Juda fut broyé; et l'Égypte enregistra une défaite de plus.

Là-bas, à Babylone, dont Nabuchodonosor avait fait une des plus belles villes du monde, les Juifs exilés ne pouvaient oublier Sion, dont les oracles d'Ezéchiel, puis ceux de Daniel, ravivaient le souvenir. Mais... encore un peu de temps, et l'orgueilleuse Babylone tombera, à son tour, au pouvoir de l'étranger. Cyrus le Perse devenu le maître du monde oriental, les Juifs pourront rentrer dans leur patrie et relever leur temple et leur capitale. C'est le temps des prophètes Aggée, Abdias, Zacharie, Malachie, Joël; le temps où Néhémie et Esdras déploient leur activité.

Rien d'intéressant, à notre point de vue, que nous ayons à citer dans la littérature de l'Égypte.

ARTICLE PREMIER

En Assyro-Babylonie.

A. — Pour la science.

Des scribes ou des dévots du dieu Nabû¹ copiaient ou faisaient copier des documents dans les écoles de Borsippa ou d'Uruk en l'honneur du dieu des sciences et pour le salut de leur vie². Ces tablettes, déposées dans les temples devaient servir aux apprentis scribes³.

1. Sur la copie d'un vocabulaire.⁴.

« ... En l'honneur de la déesse Ninni⁵, sa dame, pour le salut de sa vie, la prolongation de ses jours, la conservation de sa prostérité, pour qu'il n'ait pas de maladie, a fait écrire cette copie et l'a placée dans le temple Èanna.

« Le savant qui n'écartera pas le document, mais en son portoir replacera, que la déesse Ninni le voit avec contentement ! Celui qui le ferait sortir d'Èanna, qu'elle le dénonce en colère ! »

2. Sur une autre copie⁶.

On met encore en garde contre les détournements et les détériorations :

« Cette copie, Nabû-Kusurshu a écrite et contrôlée. Le clerc qui craint les dieux Bêl et Nabû, hors de l'Archive

1. Dieu des sciences et de la littérature.

2. Ils notaient cela dans un *post-scriptum*. Cf. texte ci-dessus.

3. Cela leur épargnait des frais ou du temps. Cf. Eccl, XXXVII, 24 : *La sagesse du scribe s'acquiert à la faveur du loisir*. Voir XXXIX, 1-11.

4. Transcrit et traduit par V. SCHEIL, RA XV (1918), 143, notule LV, A.

5. Nom sumérien de la déesse Ishtar.

6. Transcrit et traduit par V. SCHEIL, *ibid.*, 144, E. — Ces deux documents sont du temps d'Artaxerxès I^{er} (465-425).

« ne l'emportera pas, et, dans son contenu, n'endommagera
« pas! »

B. — *Rituels.*

EXTRAIT D'UN RITUEL DU *kalû*.

Le *kalû* était un prêtre babylonien dont la principale fonction était d'« *apaiser le cœur des dieux* ». Pour cela, il chantait des hymnes lyriques écrits en *eme-sal*, en s'accompagnant d'un instrument à percussion : timbale, *tympanum* ou tambourin.

Le principal de ces instruments de musique était la timbale (*lilissu*), qui était faite partie en métal, partie en peau, et qui avait la forme d'une timbale¹.

Citons un texte de l'*époque séleucide*, où sont décrits les rites à observer pour couvrir de sa peau la timbale sacrée².

« Lorsque [tu te proposeras] de couvrir le *lilissu* d'airain,
« un bœuf sans défaut, noir, dont les cornes et les sabots
« sont intacts, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue
« un connaisseur idoine l'examinera : si son corps est noir
« comme du bitume, pour les rites et observances il sera
« pris. S'il est tacheté de sept (touffes de) poils blancs
« en forme d'étoiles, si du bâton il a été frappé, ou du
« fouet il a été touché, pour les rites et observances il ne
« sera pas pris.

« Lorsque tu introduiras le bœuf dans *la maison de science*,
« en un jour favorable, tu iras te placer debout à côté du
« bœuf, tu balayeras (?) le sol, tu feras une aspersion d'eau
« pure..... Deux briques, à droite et à gauche de *la maison*
« *de science*, tu poseras. Tu feras une effusion (d'aromes
« pour les dieux du ciel, les dieux du ciel et de la terre et
« les grands dieux. Tu répandra de la bière de première

1. RA XVI (1919) 145 : reproduction du dessin du *lilissu* qui se trouve sur un fragment de Rituel conservé au Musée de Bruxelles (O 175).

2. THUREAU-DANGIN, *Rituels accadiens* (In-4, Paris, 1921) 11 suiv.

« qualité. Le bœuf dans *la maison de science* tu l'introduiras.

« Tu placeras une natte : sous la natte du sable tu [verse] ras, et de sable tu entoureras les côtés de la natte. Ce bœuf, sur la natte tu le feras se tenir; puis, avec une corde en poil de chèvre [par le jar]ret tu l'attacheras. De la bière... dans une timbale d'airain, en face du bœuf tu placeras. Deux bénitiers pour les dieux Azag-sug et Nin-a-kha-kud-du tu installeras. Deux tables d'offrande tu installeras : sur chacune, *7 pains d'orge, 7 pains de blé*, de la confiserie de miel et crème, des dattes et de la farine *shashqu* tu placeras, de la bière, du vin, du lait, tu y installeras; un vase *adagurru* tu y installeras... (*Dans la partie mutilée, il est question de* : cyprés, vase à boire, laine blanche, poil de chèvre, tamaris, huile de cèdre, brûle-parfums, torche, (cuisse) droite, reins, viandes rôties.

« *12 briques* tu poseras : *12 linges* par-dessus tu poseras; les *12 dieux* par-dessus tu les feras siéger.

« De l'eau du bénitier de Nin-a-kha-kud-du tu offriras; puis tu purifieras les apprêts de sacrifice, tu installeras *12 tables d'offrandes, 12 sacrifices* tu offriras : la (cuisse) droite, les reins, des viandes rôties tu présenteras. Tu répandras de la bière de première qualité, du vin, du lait. tu verseras des graines (aromatiques); tu installeras le *lilissu*.

« Une brique pour le dieu Lumkha¹ tu poseras; une table à offrandes tu installeras; un sacrifice tu offriras; la (cuisse) droite, les reins et des viandes rôties tu présenteras; tu répandras de la bière de première qualité, du vin, du lait. Tu installeras de l'eau devant ces (dieux); tu tendras des toiles. A ce bœuf tu feras le lavage de la bouche.

« L'incantation (intitulée) *Gu-gal gu-makh u ki ush*

1. Son nom était écrit D. BALAG; dieu du tympanum (*balaggu*), le patron du *kalû*. L. c. p. 48, n. 13.

« *azag-ga*, au moyen d'un chalumeau en roseau aroma-
 « tique, à l'intérieur de son oreille droite tu murmureras.
 « L'incantation *Alpu i-lit-tum Zi-i at-la-ma*, au moyen d'un
 « chalumeau en roseau aromatique, à l'intérieur de son
 « oreille gauche, tu murmureras. Avec de l'essence de cèdre
 « tu l'aspergeras; au moyen du brûle-parfums et de la
 « torche tu le purifieras; de *shizurru* tu l'entoureras ». (*On*
indique ensuite un morceau à chanter et un autre à réci-
ter; ensuite) « ce bœuf tu l'immoleras; puis, tu allumeras
 « [un feu] de cèdre, et son cœur avec du cèdre, du cyprès,
 « de la poudre (aromatique) *matskhatu*, devant le *lilissu*
 « tu le brûleras. Le tendon de son épaule gauche tu pren-
 « dras, puis tu enterreras dans une étoffe rouge le corps de
 « ce bœuf : de l'huile de *gunnu* par-dessus tu jetteras; sa
 « face vers l'occident tu placeras.

« La peau de ce bœuf, tu la prendras; puis, dans de la
 « farine pilée de pure Nisaba, dans de l'eau, de la bière de
 « première qualité, du vin, tu la tremperas; dans de la
 « graisse fine d'un bœuf pur et des aromates (pris) du cœur
 « de leurs plantes avec 4 *qa* de farine de malt, 4 *qa* de farine
 « *bitqa*, 1 (*qa* de farine) *kur-ru* tu la placeras; avec la noix
 « de galle et de l'alun du pays des Hittites tu le presse-
 « ras; tu (en) couvriras le *lilissu* d'airain. Une corde de lin
 « par-dessus tu tendras. Des baguettes en bois de *musu-*
 « *kannu*, en buis, en cèdre, en *uskû* et le reste de toutes
 « les baguettes en bois dur pour le *lilissu* d'airain avec du
 « vernis pur (tu teindras).

« Avec le tendon de son épaule gauche tu consolideras (?)
 « (la fermeture de) la porte du *lilissu*. La corde tu la dénoue-
 « ras, puis un *napdû* tu poseras sur (le *lilissu*).

« Le contenu de la panse du l'enterreras.

« Tu feras les apprêts d'un sacrifice pour le dieu Lum-
 « kha; (ce) sacrifice, tu l'offriras : la cuisse droite, les reins.
 « des viandes rôties, tu présenteras; tu répandra de la
 « bière de première qualité, du vin et du lait.

« Anu, Enlil et Èa, les grands dieux, Lugal-girra et Mes-
 « lam-ta-è-a, Zi-sum-mu¹ qui est dans Nippur, Bigirkhush
 « = Shuzianna de l'abîme. (*Suivent les noms de quelques*
 « *autres dieux.*)

« Au quinzième jour, le *lilissu* d'airain vers la face de
 « Shamash tu le feras sortir. Les apprêts de *cinq sacrifices*
 « *pour les dieux* Èa, Shamash, Marduk, Lumkha *et le divin*
 « *lilissu* tu feras; (ces) sacrifices tu les offriras : (la cuisse)
 « droite, les reins, des viandes rôties tu présenteras; tu
 « répandras de la bière de première qualité, du vin, du lait,
 « au moyen du brûle-parfums et de la torche tu purifieras,
 « avec l'eau du bënëtier tu sanctifieras.

« *Enki Utu... za-de-de* trois fois tu réciteras. Le lavage de
 « bouche... au (*lilissu*) tu feras. Avec de la graisse fine et
 « l'huile *bar-ge* tu l'oindras.... Les apprêts (des sacrifices)
 « tu les rompras. Au moyen du brûle-parfums et de la
 « torche tu les purifieras. Tu prendras la main du *lilissu* (et
 « tu le conduiras) en face des dieux; puis tu l'installeras
 « parmi des graines (aromatiques). La lamentation (intitulée)
 « *Lugal-e-dim-me-ir an-ki-a* tu la feras.

« Ces rites que tu feras, le novice les verra; l'étranger,
 « l'intrus, ne doit pas les voir, (sinon) ses jours seront rac-
 « courcis. Que l'initié à l'initié les montre! Le profane ne
 « doit pas les voir. C'est parmi les choses interdites d'Anu,
 « Enlil et Èa, les grands dieux. »

LES FÊTES DU SECOND NOUVEL AN A ÈREK

OU L'AKITU DU MOIS DE TISHRIT².

L'usage paraît avoir été très général, et dès les plus hautes époques, en Babylonie et en Assyrie, d'honorer le dieu par une fête dont le rite essentiel était la marche processionnelle

1. *Zi-sum-mu* = *Nin-sig*.

2. Dans THUREAU-DANGIN, *Rituels accadiens* In-4. Paris, 1921; texte cunéif. p. 66-67; transcription et traduction, p. 89-96.

de ce dieu de son temple ou palais principal de la ville à une sorte de temple de plaisance qui se trouvait à la campagne : ce dernier temple et la fête dont nous parlons s'appelaient *akitu*.

Cette fête *akitu* était, semble-t-il, pour chaque dieu, la principale fête de l'année. A Babylone, l'*akitu* du dieu Marduk ouvrait l'année au printemps; à Érek, l'*akitu* d'Anu et à Ur l'*akitu* de Nannar se dédoublaient en fête du printemps et en fête de l'automne¹.

Cependant, l'*akitu* n'avait peut-être pas partout le caractère d'une fête du nouvel an.

Le texte que nous allons citer a pour objet l'*akitu* d'automne à Érek, ou *akitu* du second nouvel an, au mois de Teshrît, le 7^e mois².

Ce texte est de l'époque des Séleucides. Les cérémonies y sont énumérées sommairement parce qu'elles étaient les mêmes qu'au mois de Nisan.

« Qu'en la parole d'Anu et d'Antu ceci reste intact!

« Mois de Tishrît, *premier jour* : Enlil, Èa et les (dieux)
« d'Uruk seront vêtus.

« Le char d'Anu en argent, le char d'Anu en or, une fois
« par jour jusqu'au 8^e jour, avec le petit (repos) du matin, à
« la haute *akitu* d'Anu iront : les chantres devant eux iront.

« Les rites... dans l'È-khi-li-azag-ga l'*é-nir* de l'È-ki-li-
« an-na, le temple de Nanâ seront réglés.

« 6^e jour : Adad, Shamash, Lugal-marda et Nin-sun
« seront vêtus. Dans la première veille de la nuit le béni-
« tier sera installé.

1. Voir la preuve, l. c. 87-88.

2. Les fêtes duraient une semaine. C'était le 7^e jour que l'on fêtait avec le plus de solennité et que la procession du grand temple à l'*akitu* était la plus grandiose; mais il y avait une procession chaque jour de la semaine.

« 7^e jour : réveil du temple par les « kalû » et les « chantres; les boulangers, pains et chants de joie; les « viandes rôties, chair de bœuf et mouton, « kalû » d'of-
« frande régulière; l'ensemble des bières de première qua-
« lité avec le « vin pressé » et le lait; les dattes, le mélange
« fermenté de bonne qualité et le mélange fermenté
« labku »; les « tirnât », jarres et récipients; l'entrée (?)
« de Pap-sukkal et Gushkin-azag-banda dans le sanctuaire;
« la vêtue d'Anu et Antu et la vêtue d'Ishtar; la mise
« en place du bœuf entre les toiles¹; les chants des chantres
« et des « kalû »; les « guqganû » qui suivent la vêtue et
« l'offrande de fleur de farine (?); la purification du
« temple; la procession par les rues et en barques et le
« (temple d') akitu; les apprêts et l'enlèvement des repas
« du matin et du soir, comme au 7^e jour de Nisan, idem.

« 8^e jour : la porte devant Anu et Antu sera ouverte; puis
« Papsukkal se lèvera; ensuite, à la sublime porte il des-
« cendra; puis, dans la maison... sa station, il se placera
« dans la direction d'Anu. Nusku, Sha et Azag-sug se lève-
« ront, puis s'arrêteront à côté de Pap-sukkal. Le tallu
« d'or du temple à Anu sera remis. Les armes² (divines),
« les soleils³ et les chars se lèveront, puis dans la sublime-
« cour se placeront dans la direction d'Anu. Adad, Shala,
« Sin, Palil, Lugal-marda et Nin-sun de leurs temples se
« lèveront, puis à la sublime cour descendront, puis dans
« la direction d'Anu se placeront.

« L'eau des mains à Anu et Antu (le prêtre) présentera,
« puis il en touchera le roi et le peuple, Il fera une libation
« avec un vase d'or, puis le repas et les viandes rôties brû-

1. *Birit shiddi*; cette expression paraît désigner une sorte de tente, un reposoir fait de pièces d'étoffes tendues. Voir ce qui est dit, un peu plus loin, d'Anu qui arrive dans les toiles et s'assied sur un trône d'or. Cf. l. c. p. 50, n. 14.

2. Les « armes », c'est-à-dire les emblèmes (*shurinnu*) des dieux. L. c. 95, n. 2.

3. Même remarque.

« lantes sur des plats d'or à Anu il présentera; les plats d'or
 « présentés à Anu, il les fera passer devant les dieux qui
 « sont dans la sublime-cour.

« Pap-sukkal ira, puis sur l-È-ka-bi-dug-ga il s'arrêtera.
 « Le prêtre avec un vase d'or fera un libation, puis Pap-
 « sukkal et les incantateurs prendront la main d'Anu, puis
 « en compagnie des incantateurs (Anu) sortira, puis un
 « prêtre ceint de la *nibittu* portera devant lui le sceptre
 « royal; puis, comme Anu arrivera dans les toiles, il s'as-
 « siéra sur un siège d'or entre les toiles. (Le prêtre présen-
 « tera l'eau des mains. Sur le lieu des offrandes il fera une
 « effusion (d'aromes), puis un sacrifice de bœuf et de mou-
 « ton devant devant Anu il offrira : le cœur du bœuf et la
 « tête du mouton il placera devant (Anu). Il renversera sur
 « le cœur une écuelle d'or (pleine) de poudre (aromatique)
 « *matskhatu*. Avec un vase de vin il fera une libation sur la
 « tête du mouton. Il présentera l'eau des mains à Anu, puis
 « [il en touchera le roi et le peuple]. Il fera une libation
 « avec un vase d'or; puis, Pap-sukkal et Nusku..... (*la-*
 « *cune*).

C. — Littérature historique.

Nabopolassar (625-604),

fondateur de la dynastie néo-babylonienne.

RECONSTRUCTION DU TEMPLE DE IN-URTA¹.

Après ses campagnes contre les Assyriens, Nabopolassar reconstruisit le temple du dieu des armées, In-urta :

« ... Alors l'Èpatutila², temple de In-urta, à Babylone,
 « que, avant moi, un roi précédent avait fait faire, mais

1. ST. LANGDON, *Neubabyl. K.-Inscr.* : Nabopolassar, n° 4, 22-30. On lit le même texte sur le cylindre de fondation de l'Èpatutila. R. KOLDEWEY, *l. c.*, p. 226, avec une trad. de MEISSNER, p. 225.

2. *È-pa-tu-ti-la* = *bit khat-tu-balâti* = maison du sceptre de vie.

« n'avait pas achevé sa bâtisse, ma résolution fut de rebâ-
 « tir à nouveau ce temple; je levai donc les foules des dieux
 « Enlil, Shamash et Marduk, je leur fis porter la pioche¹, je
 « leur fis imposer le *coussinet*²(?), j'achevai sans interrup-
 « tion le travail du temple; je fis disposer pour sa toiture
 « de nombreuses poutres, je consolidai à ses portes de
 « hauts battants; je fis briller ce temple comme le soleil et,
 « pour mon seigneur In-urta, je le rendis éclatant comme
 « le jour. »

Nabuchodonosor II (604-561).

Il est célèbre, dans l'histoire babylonienne, par ses campagnes en Syrie et en Palestine, et par les travaux somptueux qu'il fit exécuter pour embellir Babylone. *Ce fut ce monarque qui, après avoir incendié Jérusalem, emmena en captivité les soldats, les prêtres, les scribes et toute la classe influente.*

1. TRAVAUX D'EMBELLISSMENT³.

« Lorsque le dieu Marduk, le grand Seigneur, m'eut créé
 « légitimement, il me commanda solennellement de mainte-
 « nir l'ordre dans le pays, de garder⁴ le peuple, d'élever les
 « villes, de rebâtir les temples. Moi, j'obéis⁵, plein de
 « crainte.

« J'achevai Babylone, la ville sublime, la ville de sa sei-
 « gneurie, et ses grandes murailles l'Imgur-Enlil⁶ et le Nimit-
 « ti-Enlil⁷. *Au seuil de ses portes, je plaçai d'énormes tau-*

1. *Allu*.

2. *Dupshikku*.

3. V R 34 in BA III, 542-544, Col. I, 11-II, 2.

4. Littér. : *pascere*.

5. *U-ta-qu*; cf. arab. : *waki'a*.

6. C'est le *dûru* de Babylone, c-à-d. *la muraille avancée*.

7. C'est le *shalkhu* de Babylone, c-à-d. *la muraille interne*.

« *reaux et des cérastes*¹. Ce qu'aucun roi antérieur n'avait
 « fait, mon père avait entouré la ville de ses murailles² en
 « asphalte et en briques cuites; et moi j'élevai, en asphalte
 « et en brique cuites, une puissante muraille, la troisième,
 « longeant les autres, et je les unis et réunis aux murailles
 « de mon père. J'assis leur fondement sur le seuil même
 « des enfers³ et j'élevai leur faite aussi haut qu'une mon-
 « tagne. D'un mur⁴ de briques cuites, dans la direction
 « de l'Occident, j'entourai la muraille avancée⁵ de Baby-
 « lone. Le mur de canalisation de l'Arakhtu en asphalte
 « et briques cuites mon père avait bâti; il avait construit
 « au delà de l'Euphrate un quai en briques cuites, mais il
 « n'avait pas achevé. Moi, son premier né, le chéri de son
 « cœur, je bâtis le mur de canalisation de l'Arakhtu en
 « asphalte et brique cuites, et avec le mur que mon père
 « avait bâti, je le fortifiai⁶.

« Dans l'Ësagil, sanctuaire⁷ terrible⁸, grande maison du
 « ciel et de la terre, de meurede délices, je fis recouvrir d'or
 « brillant l'Ëkur, chapelle du dieu Marduk, seigneur des
 « dieux, Kaduglisug demeure de la déesse Zarpanit⁹, l'Ëzida
 « demeure du roi du ciel et de la terre, et je le fis briller
 « comme le jour. Je rebâtis l'Ëtemen-anki¹⁰, la *ziggurat* de
 « Babylone. Je rebâtis à Borsippa l'Ëzida, le temple nor-

1. *Mush-rushshê* = animaux fantastiques avec une tête et un corps de serpent à quatre pattes, les deux de devant armées de griffes et celles de derrière de serres.

2. *Ka-a-ri khi-ri-ti-shu* = mur de son fossé.

3. *Ina irat kegalli*.

4. *K-a-ari*.

5. *Dûri*.

6. Voir, sur ce point, le résultat des découvertes récentes de R. KOLDEWEY (*D. wied. Babylon.* §§ 21 et 22).

7. *Kissu*.

8. Expression qui rappelle le texte biblique : *Quam terribilis locus iste! hic domus Dei est et porta coeli*.

9. Parèdre du dieu Marduk.

10. C'est-à-dire : maison qui est le fondement du ciel et de la terre. Sur ce monument, voir R. KOLDEWEY : l. c. § 30 et 34.

« mal¹, le temple chéri de Nabû; sous l'or et les pierres
« précieuses je le fis resplendir comme le firmament². »

2. RECONSTRUCTION DES TEMPLES³.

« L'Êmakh⁴, temple de la déesse Nin-makh⁵, l'Ê-nigpa-
« kalamasumma, temple de Nabû de Khariri, l'Ê-gishshir-
« gal, temple de Sin, l'Êkharsagila, temple de Ninkarrak⁶,
« l'Ênamkhe, temple de Rammân, au quartier de Kumari,
« l'Êsakudkalama, temple de Shamash, l'Ê-kidurininim, tem-
« ple de Nin-êanna⁷, qui habite à l'intérieur des murs de
« Babylone, je les rebâtis et les élevai jusqu'à leur faite⁸.
« Les grands dieux qui y habitent, je les y introduisis. »

Nabonide (555-538).

Ce qui préoccupe Nabonide ce ne sont pas tant la politique et la guerre que la restauration des temples ou le culte des dieux étrangers, ceux d'Ur et de Sippar surtout. Citons, sur ce sujet, un texte parmi tant d'autres.

a. CONSTRUCTION D'UN TEMPLE A SHAMASH⁹.

« Au dieu Shamash, *le juge du ciel et de la terre*, Nabu-

1. *Ki-i-nim*.

2. *Shikhirtu* : le firmament semé d'étoiles; cf. *Job*, XXXVIII, 33 : משטר.

3. Cyl. du B M, A H 82, 7-14, 1042, Col. I, 43-53; (texte : BA, III, 534-539).

4. KOLDEWEY, § 9.

5. « Grande dame, *domina excelsa* »; parèdre du dieu Enlil.

6. Déesse de la médecine.

7. On ne peut pas préciser sa nature. Il est encore question de cette divinité dans *Shurpu* II, 168; et cf. Br. 13604.

8. Parlant de la *tour* à étages de *Babel* (*ziggurat Babil*), Nabuchodonosor II dira qu'il a mis la main « à élever son faite pour le faire rivaliser avec les cieux ». (Dans LANGDON, *Neubabyl. Kön.* n° 17, II, 8-11). Ailleurs, Nabopolassar dit en parlant de la même tour que son dieu lui ordonne de la rebâtir et « de faire rivaliser son faite avec les cieux ». (L. c. n° 1, I, 36-39).

9. *Grand cyl. de Sippar*, II, 41 — III, 21.

« chodonosor, un roi antérieur, avait bâti à Sippar son
 « temple, l'È-barra; il avait cherché le *temen* antique mais
 « il ne l'avait pas trouvé. Ce temple il l'avait bâti en qua-
 « rante cinq ans. Le mur d'enceinte¹ de ce temple était
 « tombé. Je me tourmentai; je fus hésitant; mon visage fut
 « frappé de terreur et troublé tant que je n'en eus pas fait
 « sortir le dieu Shamash et que je ne l'eus pas fait habiter
 « dans un autre temple². Ce temple je le démolis, et je
 « cherchai l'antique *temen*.

« Dix-huit coudées de terre³ (?) en profondeur je creusai.
 « Le *temen* de Narâm-Sin, fils de Sargon, *que, pendant*
 « 3.200 ans, aucun roi avant moi n'avait vu, le dieu Sha-
 « mash, le grand seigneur de l'È-barra, temple⁴, demeure
 « agréable à son cœur, *il me le fit découvrir*.

« Au mois de Teshrit, mois propice, à un jour faste que
 « les dieux Shamash et Rammân m'avaient fait connaître
 « dans une vision, avec de l'or, de l'argent, de riches pierres
 « précieuses, du bois de la forêt, du parfum de cèdre, avec
 « joie et allégresse j'établis solidement ses murs; les pierres
 « ne faisaient saillie, ni ne rentraient même d'un pouce.

« De 5.000 puissants troncs de cèdre je fis couvrir son
 « toit; j'amenaï⁵ aux portes de hauts cèdres pour les bat-
 « tants, les linteaux⁶, les gonds⁷.

« L'È-barra, et l'È-idib-an-azagga sa *ziggurat*, je rebâtis,
 « et j'en achevai le travail⁸.

« Je pris la main du dieu Shamash, mon seigneur, et
 « avec joie et allégresse je le fis habiter dans la demeure
 « qu'aime son cœur. La légende du nom de Narâm-Sin, fils

1. *Ijaru*.

2. *Bitu*.

3. *Qaqgaru*.

4. *Bû*, hébr. בית = maison (*domus Dei*).

5. *Ratû*.

6. *As-kup-pu*.

7. *Nu-ku-she-e*.

8. *Shi-bi-ir-shu*.

« de Sargon, que j'avais vue, je ne la changeai pas; j'y fis
 « des onctions d'huile; j'y offris des sacrifices, et, avec
 « mes tablettes, je les rapportai à leur place.

« O dieu Shamash, grand seigneur du ciel et de la terre,
 « lumière des dieux ses pères, rejeton du dieu Sin et de la
 « déesse Ningal, lorsque tu entres dans IË'-barra, le temple
 « que tu aimes, lorsque tu viens occuper ton sanctuaire
 « éternel, moi, Nabonide, roi de Babylone, prince, ton con-
 « servateur¹, celui qui réjouit ton cœur, constructeur de tes
 « sanctuaires² augustes, regarde avec bienveillance mes
 « actes pieux! Chaque jour, au lever du soleil et à son cou-
 « cher, au ciel et sur la terre, rends propices mes présages;
 « accueille mes prières, exauce mes supplications. Le scep-
 « tre et le solide bâton de commandement que tu m'as mis
 « entre les mains, puissé-je les porter dans les siècles des
 « siècles!

b. — UN DIEU RÉVÈLE A NABONIDE QUE CYRUS DOIT CHÂTIER ASTYAGE³.

« Au commencement de ma royauté éternelle, *j'eus une*
 « *vision en songe*. Le dieu Marduk, le grand seigneur, et le
 « dieu Sin, flambeau du ciel et de la terre, se rencontrèrent.
 « Le dieu Marduk me dit : « Nabonide, roi de Babylone,
 « avec tes chevaux et tes chars charrie des briques crues;
 « bâtis l'Ëkhulkhul et fais que le dieu Sin, le grand sei-
 « gneur, y établisse son domicile. »

« Rempli de crainte, je dis à Marduk, seigneur des dieux :
 « Ce temple que tu me dis de bâtir, les Mèdes l'ont entouré,
 « et leurs forces sont puissantes. »

« Marduk me dit : « Les Mèdes dont tu parles, eux, leur
 « pays et leurs rois qui se tenaient à leurs côtés, ils n'exis-
 « tent plus. Au bout de la troisième année, surgit Cyrus,

1. *Za-ni-in-ka*.

2. *Ku-un-mi-ka*.

3. *Grand Cyl. de Sippar*, I, 16-35.

« roi d'Anzan, le jeune serviteur du dieu Marduk ; avec le
 « petit nombre de ses troupes il détruisit les nombreuses
 « troupes des Mèdes. Il prit Astyage, roi des Mèdes, et
 « l'emmena en son pays, prisonnier de guerre. »

« Telles furent les paroles du dieu Marduk, le grand sei-
 « gneur des dieux, et du dieu Sin, flambeau du ciel et de
 « la terre, dont l'ordre ne peut être éludé.

c. — DESTRUCTION DE BABYLONE PAR SENNACHERIB¹ EN 689².

« Oracles de malheur ; son cœur maudit le pays.... il n'y
 « eut pas de merci, il vint à Babylone, il détruisit les tem-
 « ples, enleva le sol, brisa les reliefs et les statuts³, prit les
 « mains du seigneur Marduk et le fit entrer à Ashshur. Il
 « traita le pays selon la colère du dieu. Le seigneur Mardukne
 « tempéra pas son courroux. Pendant vingt et un ans, il
 « demeura à Ashshur. Enfin le temps vint, et la colère du
 « roi des seigneurs-dieux s'apaisa, et il se souvint d'Èsaggil
 « et de Babylone, siège de sa seigneurie.

d. — LA DESTRUCTION DE NINIVE PAR LES UMMAN-MANDA⁴.

« Le roi des Umman-manda qui n'avait point de rival, il
 « le soumit et le fit marcher comme allié sous ses ordres. En
 « haut, en bas, à droite, à gauche, il ravagea, pareil à un ou-
 « ragan ; il vengea Babylone. Iriba-Tukté, roi des Umman-
 « manda, l'intrépide, détruisit tous les temples des dieux
 « d'Assyrie ; et les villes des confins d'Akkad, qui avaient
 « fait opposition au roi d'Akkad et n'avaient point marché
 « avec lui comme alliées, il détruisit leurs sanctuaires. Nul

1. *Stèle de Nabonide*, Col. I, 1-34. — Cette stèle, demi-circulaire, en basalte, porte sept lignes de texte. Elle fut trouvée près de Hilleh ; publiée et traduite par V. SCHEIL, dans RT, XVIII (1896), 15-26.

2. Cf. t. I Hist. et Civilis., p. 140.

3. *Billudé* : ordonnances gravées sur la pierre ou sur le mur (SCHEIL, l. c., 27).

4. Cf. *Histoire* p. 150.

« n'échappa; il ruina leurs villes. Comme un ouragan, le
 « roi de Babylone accomplit amplement l'œuvre des malé-
 « dictions expiatrices de Marduk. Il ne se compromet pas
 « envers les statuts¹ d'aucun dieu². »

Cyrus le Grand (538-529).

IL SE PRÉSENTE COMME L'ÉLU DU DIEU DE BABYLONE
 ET LE LIBÉRATEUR DE LA VILLE SAINTE³.

« Le dieu Marduk considéra la totalité des pays. Il les
 « vit et *chercha un roi juste, un roi selon son cœur qu'il*
 « *amènerait par la main. Il appela son nom : Cyrus, roi*
 « Anshan! et *il désigna son nom pour la royauté sur toutes*
 « *choses. Il courba à ses pieds le pays des Guti, tous les*
 « *Mèdes. Les hommes à tête noire, qu'il amena à prendre*
 « *ses mains, il en prit soin*⁴, suivant le droit et l'équité.

« *Le dieu Marduk, le grand seigneur, le protecteur de*
 « *ses gens, regarda avec joie ses actes pieux et son cœur*
 « *juste; il lui ordonna d'aller à sa*⁵ *ville de Babylone. Il*
 « *lui fit prendre le chemin de Babylone et, comme un ami*
 « *et un compagnon, il marcha à son côté. Ses troupes im-*
 « *menses, dont le nombre comme celui des eaux du fleuve*
 « *n'est pas connu, marchaient*⁶. *Sans bataille, ni combat,*
 « *il le fit entrer dans Babylone, sa ville. Il épargna à*
 « *Babylone la souffrance.*

« *Nabonide, le roi qui n'honorait pas le dieu Marduk,*
 « *Marduk le livra aux mains de Cyrus. Les gens de Baby-*
 « *lone, tous, tout le pays de Shumer et d'Akkad, les grands*

1. *Billudé* cf. *supra*, note 3.

2. *Stèle*, Col. II, 3-38; traduction V. SCHEIL.

3. Cyl. Cyrus (V R 35), ll. 11-25.

4. *Ish-te-ni-'e-shi-na-a-tim*.

5. Du dieu Marduk.

6. *Shadākhu*. Ce mot rappelle une marche pacifique et religieuse, celle des processions; procession se disait (V R 8, 98) *sha-da-khu*, ou, plus souvent : *mashakhu* (I R 52, 4 verso 7; II R 33, 13 c. d. : etc.) dérivé du verbe de notre texte.

« et les *shakkanak* se prosternèrent devant lui, baisèrent ses
 « pieds, se réjouirent de sa royauté; leur visage fut radieux¹.
 « Le seigneur, qui *par sa puissance a fait vivre ce qui était*
 « *mort*, qui a épargné à tous la ruine et les rigueurs², ils le
 « bénissaient joyeusement et honoraient son nom³.

« Je suis Cyrus, roi de tout, roi grand, roi puissant, roi
 « de Babylone, roi du pays de Shumer et d'Akkad, roi des
 « quatre régions, fils de Cambyse, roi grand, roi de la ville
 « d'Anshan, arrière petit-fils de Teispes, roi grand, roi de la
 « ville d'Anshan, rejeton éternel de la royauté, dont les
 « dieux Bél et Nabû aimaient la dynastie dont ils désiraient
 « le règne pour la joie de leur cœur.

« Lorsque je fus entré dans Babylone, pacifiquement, et
 « que dans le palais des princes j'eus occupé la place de la
 « seigneurie, au milieu de la joie et de l'allégresse, le dieu
 « Marduk inclina vers moi le large cœur des Babyloniens
 « (...), et moi, chaque jour, j'avais soin de l'honorer. Mes
 « troupes immenses passèrent⁴ en paix dans Babylone; dans
 « tout le pays de Shumer et d'Akkad, je ne laissai subsister
 « aucun ennemi⁵.

« 28-34 : La totalité des rois habitant des « palais⁶ », de
 « toutes les régions depuis la mer supérieure jusqu'à la mer
 « inférieure, qui (...) habitent, les rois de l'Occident habi-
 « tant des tentes, tous apportèrent de lourds tributs et bai-
 « sèrent mes pieds, à Babylone.

« Depuis (...) jusqu'à la ville d'Ashshur et Suse, Agade,
 « Eshnunak, Zamban, Me-Turnu, Dêr, près des frontières
 « du pays de Gutî, les villes de l'autre côté de l'Euphrate
 « qui avaient été fondées depuis les temps antiques, je rame-

1. *Namâru*.

2. Le sens de ces deux derniers mots (*bu-ta-qu, pa-ki-e*) n'est pas sûr.

3. Ou bien : prenaient en considération sa parole.

4. *Is-sha-ad-di-kha*; voir, *supra*, la note sur *shadâkhu*.

5. *Mugallitu*.

6. *Ashîb parakkê* (MESU), par opposition à *ashîb kushtârê* = habitant des tentes, qui suit (l. 29).

« *nai en leurs lieux les dieux qui y habitaient et je les installai dans une demeure éternelle. Je rassemblai la totalité des gens et je les rétablis dans leurs domiciles*; et les dieux de Shumer et d'Akkad que Nabonide, à la grande colère du seigneur des dieux, avait apportés à Babylone, *sur l'ordre du dieu Marduk, le grand seigneur, sans être importuné je leur fis occuper dans leurs sanctuaires la demeure que leur cœur aime.* »

Les dix rois préhistoriques.

Bérose¹ rapporte une tradition d'après laquelle, avant les temps historiques, auraient régné sur la terre dix personnages, rois ou demi-dieux, qui aidèrent l'humanité à demi-barbare à se civiliser; et puisque plusieurs légendes citées par le prêtre chaldéen, telles celles de la Création et du Déluge, existaient dès les époques les plus anciennes, on peut tenir pour vraisemblable que cette tradition remontait également très haut dans l'antiquité, — et peut-être en retrouvera-t-on un jour quelque copie archaïque, sinon le texte primitif.

Voici la liste de ces rois², avec la durée de leur règne.

1. Ἄλωρος	<i>Alorus</i> ³	10 Sar ⁴ ἐκ βαβυλωνος Χαλδαῖος.
2. Ἄλαπαρος	<i>Alaparus</i> (<i>Alaporus</i>)	3 Sar <i>filius Alori.</i>
3. Ἀμηλων (Ἀμιλλαρος)	<i>Almelon</i>	13 Sar ὁ ἐκ Παυτιβίλων (ἐκ πόλεως Παυτιβίλιας. <i>ex Chaldaeis e civitate Pautibiblon.</i>
4. Ἀμμενων	<i>Ammenon</i>	12 Sar ὁ Χαλδαῖος. <i>ex Chaldaeis e Parmibiblon (Pautibiblon).</i>

1. Prêtre chaldéen qui vivait en 300, avant J.-C. Voir l'*Index-Lexique*.

2. Dans EUSÈBE, *Chronic.*, lib. prior (ed SCHOENE), p. 7 suiv.

3. Les noms latins correspondent à la traduction arménienne d'Eusèbe.

4. Le Sar équivaut à 36.000.

5. Μεγαλαρος (Μεγαλανος)	<i>Amegalarus</i>	18 Sar	ἐκ Παυτιβιθλων προλεως.
6. Δαωνος (Δαως)	<i>Davonus</i>	10 Sar	Ποιμῆν ἐκ Παυτιβιθλων.
7. Εὐεδωραχος (Εὐεδωρεσχος)	<i>Edoranchus</i> (<i>Edoreschus</i>)	18 Sar	ἐκ Παυτιβιθλων.
8. Ἀμεμφινος	<i>Amemphsinus</i>	10 Sar	Χαλδαῖος ἐκ Λαραγγων. <i>Chaldaeus e Lancharis</i> (<i>Chancharis</i>).
9. Ὀτιαρτης	<i>Otiartes</i>	8 Sar	Χαλδαῖος ἐκ Λαραγγων. <i>Chaldaeus e Lancharis</i> .
10. Ξισουθρος (Σισουθρος) (Σισιθρος)	<i>Xisuthrus</i>	18 Sar	ὕός Ὀτιαρτου.

Total : 10 rois; 120 Sar.

Ces dix rois auraient donc régné 432.000, d'après la tradition.

Quelques remarques sur cette liste.

Ἄλαπαρος, si l'on supprime la finale ρος, peut correspondre à *Adapa*, dont nous connaissons un mythe très ancien.

Ἀμηλων est l'équivalent de l'assyrien *amêlu* : homme¹.

Ἀμμενων peut être rapproché de l'assyrien *ummānu* : artisan.

Εὐεδωραχος, qui correspond peut-être à *En-meduranki*, au sujet duquel nous lisons dans un texte² de la Bibliothèque d'Ashurbanipal :

« En-meduranki, roi de Sippar, chéri d'Anu, Bêl, Êa, « Shamash Il lui accordèrent de voir l'huile sur l'eau³, « le mystère d'Anu, Bêl et Êa; ils lui mirent en main la « tablette des dieux, la tablette des *omina*, du mystère du « ciel et de la terre, le bâton de cèdre Le sage, le

1. Dans la liste *Gen. V*, le 3^e patriarche antédiluvien s'appelle aussi *Homme* (En hébreu : *Enōsh*).

2. ZIMMERN, *Rit. Taf.*, n^o 24.

3. Observer l'huile sur l'eau était un des moyens de connaître l'avenir. C'est de la science de l'avenir qu'il est question dans ce passage.

« maître, celui qui garde le mystère des grands dieux, fit
« jurer son fils, qu'il aime, sur la tablette et le calame
« devant Shamash et Adad et lui fit apprendre le *enuma*
« *mâr* (*amél*) *bâré*¹ ».

« Parfait en sa prestance et ses dimensions², il peut s'ap-
« procher, devant les dieux Shamash et Adad³, du lieu de
« la vision⁴ et de la décision⁵ ».

'Αμειψινοσ est peut-être l'équivalent du nom propre *Amél-*
Sin, c'est-à-dire *homme du dieux Sin*⁶.

'Ωτιαρτης est une mauvaise lecture de Bérose; c'est 'Ωπάρτης
qu'il faut lire, et nous avons là le nom shumérien *Ubar-*
*Tutu*⁷, du père d'Atra-khasis ou Xisuthros, héros du dé-
luge⁸.

Εισουθροσ est le héros du Déluge : *Atra-khasis*⁹.

D. — Littérature poétique.

a. — Poésie lyrique.

Les caractères de la poésie lyrique shumérienne que
nous avons fixés plus haut¹⁰ s'appliquent aux psaumes dont
nous avons à parler ici. Nous n'y reviendrons pas. Nous
signalerons seulement les faits littéraires qui conviennent

1. C'est le titre de la tablette de divination, ou mieux de la grande série
d'*omina* astrologiques.

2. Le Voyant devait avoir un corps parfait.

3. Shamash et Adad étaient patrons de l'art divinatoire.

4. *Birû*.

5. *Purussu*.

6. Le huitième patriarche biblique antédiluvien a aussi un nom composé :
Methû-Shalakh (Gen V, 21, 22, 25, 26.), que la Vulgate transcrit Mathusala
(LXX Μαθουσαλά.)

7. *Ubar-Tutu* = *protégé du dieu Tutu* (*ubar* ou *ubara* = *kidinu* = pro-
tégé, et *Tutu* est quelquefois un des noms de Marduk, à l'époque assy-
rienne. *Créat.* VII, 9. Mais à l'époque où nous fait remonter la tradition,
c'est-à-dire aux temps préhistoriques, le syncrétisme n'était évidem-
ment pas réalisé de *Tutu* = *Marduk*. Cf. LANGDON, *l. c.*, 132 note 2.

8. Cf. *Gilgam.* IX, 1, 6.

9. C'est-à-dire *le très sage*; par interversion *Khasis-atra*.

10. Période shuméro-akkadienne.

particulièrement aux compositions qui font l'objet du présent paragraphe; elles sont de la période grecque¹.

Plusieurs de nos Hymnes sont des invocations, des sortes de litanies où se pressent les noms et les épithètes divines.

Ainsi, dans une louange au dieu Lune, nous lisons :

Seigneur ^d Nannar,	seigneur d'Ëkishshirgal;
Père ^d Nannar,	seigneur d'Ëtendug;
Seigneur ^d Nannar,	seigneur d'Ë...anna;
Père ^d Nannar,	seigneur d'Ëgalanna;

et la litanie continue avec, au début, les deux mots qui alternent en douze lignes *père* et *seigneur*².

Ailleurs, bien qu'il ne s'agisse pas d'invocation, le développement procède en *manière de litanie*. Par exemple :

Le verbe de Gula,	comme l'esprit il est immuable ;
le verbe d'Enlil,	comme l'esprit il est immuable ;
le verbe d'Ëa,	comme l'esprit il est immuable ;
le verbe de Marduck,	comme l'esprit il est immuable ;

puis, en quelques lignes, au lieu du nom de la divinité, un attribut du verbe; et la litanie reprend sous une autre forme :

le verbe de Gula,	est un verbe de majesté ;
le verbe d'Enlil,	est un verbe de majesté ;
le verbe d'Ëa,	est un verbe de majesté ³ ;

ou encore :

Lorsque Enlil seigneur des pays	élève la voix, au coucher du [soleil,
lorsque Ninlil, la grande mère,	élève la voix, au coucher du [soleil,

1. Ces textes ont été publiés par GEORGE REISNER, *Sumer-babyl. Hymnen*. Berlin, 1896.

2. SBII, n° 24 *verso*, 4 suiv. Voir aussi n°s 8-10; 13; 14 *verso*, l. 4-14 (les 3 premières lignes manquent); 15, *recto* l. 15-26; 18-19 (de la série « Auguste héros de la terre »; 22 *recto et verso*. Et encore 48, *recto et verso* jusqu'à l. 38, puis de l. l. 39-62, c'est-à-dire qu'à la suite d'une longue litanie viennent 23 lignes qui ne diffèrent l'une de l'autre que par le mot final (le nom d'un temple).

3. SBII n° 1.

lorsque la grande déesse, mère d'Adad, élève la voix, au cou-
[cher du soleil,
lorsque la dame, déesse du ciel, élève la voix, au cou-
[cher du soleil¹;...

Dans telle lamentation², *douze* fois de suite les vers commencent par le mot *malheur* et finissent par le mot *parole* :

Malheur à ta ville de Nippur,	à ta parole!
Malheur aux murs de briques d'Ékur,	à ta parole!
Malheur aux murs de briques de Sippar,	à ta parole!

Dans une lamentation au verbe d'Anu et d'Enlil, *quatorze* fois de suite le vers commence par ce mot *e-ne-em-ma-a-ni*³ :

Son verbe, quand il est porté au Voyant.	le Voyant hésite!
Son verbe, quand il est porté au Prophète,	le Prophète hé- [site!... ⁴

ailleurs⁵, les *vingt* dernières lignes d'un psaume finissent par cette sorte de refrain *dug-ga-an-na-ab*; dans un autre morceau⁶, *une dizaine* de lignes finissent par *ils pillent* :

Le temple et la ville	ils pillent;
ma propriété et mes biens	ils pillent;
ma couche de porphyre	ils pillent; etc.

suivis d'*une dizaine* de lignes dont chacune ne diffère guère de la précédente que par un mot :

Ceux qui outragent mon époux	ce sont eux;
ceux qui outragent le seigneur de Nippur	ce sont eux;
ceux qui outragent le seigneur de Shirpurla	ce sont eux ⁷ ...

Mode de composition.

Quand on étudie le mode de composition de ces psaumes sumériens par la comparaison des diverses recensions que

1. SBH n° 65, (Cf. SBH n° 68) recto 70 — verso 46. De même II. RADAU, SHP (dans BE, XXX, I), n° 1, Col. II, 3-22.

2. SBH 3.

3. « Son verbe. ».

4. Cf. aussi SBH 6 recto 5-13, et verso; 24; 7 et 8-10 *passim*.

5. SBH n° 25, verso.

6. SRH n° 47, verso.

7. De même SBH n° 49, 28-52.

nous en avons quelquefois¹, on remarque que souvent l'on est en présence de morceaux empruntés à des copies différentes et cousus ensemble.

Prenons comme exemple CT XV, 24-25. Les lignes *lisibles* 6-12 sont aussi CT VII, 25-31. Le *verso* est un *duplicatum* de K. 41 *Recto*, Coll. III + *Verso* I. D'autre part l'étude de K. 41 montre que ce morceau est d'un style plus pur que CT XV, 24-25². Enfin K. 41 est une copie, avec traduction sémitique; par conséquent le texte remontait à un *texte différent* de celui de CT XV, 24, et *antérieur*; et donc il existait déjà un autre texte différent de CT XV, 24.

Quelquefois on applique à un dieu ce qui est dit d'un autre; ainsi le texte SBH 1-3 est un Hymne au Verbe d'Enlil. Or K 69, qui est un Hymne au Verbe de Nergal consiste simplement en 27 vers de SBH 1-3³.

Le fond⁴ primitif de la série « Ciel élevé »⁵, en l'honneur de Sin, fut composé pour le culte d'Ur. Une imitation en fut faite, à Sippar semble-t-il, en un hymne à Shamash. Et, plus tard, celui-ci fut inséré dans la série d'Ur, où elle se trouve⁶.

Dans un hymne de la liturgie d'Isin⁷, nous avons un passage en l'honneur d'Enlil⁸ avec une enclave⁹ en l'honneur de Shamash qui dérive des écoles de Sippar ou de Larsa¹⁰.

1. Ainsi de SBH n° 48 (copie néo-babylonienne) nous avons un fragment de *duplicatum* SBH n° 50 et deux copies assyriennes K. 4629 et Rm 132 (*in V R 52*).

2. Cf. les études de PINCHES (*PSBA*, 1895 Febr.) et de ST LANGDON (*Sum. Bab. Psalms*, 1909, p. 1; Cf. *ZA*, XXII, 203.).

3. Exactement K 69 = SBH, I, Recto 49-Verso 18.

4. SBH 5.

5. *An na e-lum-e* (SBH, 5, 23, 24.).

6. SBH 23, Recto 1 — Verso 4.

7. SBH, 46.

8. L. 12-26.

9. L. 17-19.

10. Cf. LANGDON, *Sum. bab. Psalms*, 130-139. — SBH 46 est une copie babylonienne; du même psaume composite nous avons aussi une copie ninivite : IX R 28*.

Quelquefois, bien que l'on soit en présence d'un morceau très certainement *composite* et d'une certaine étendue, il est impossible d'en démêler l'idée primitive¹.

De la série *im-ma-al gù-de-de*, « l'ouragan hurlant », nous avons la deuxième tablette et une partie de la troisième. La deuxième est SBH 66 et 82 fragmentaires. Trois autres² sont des extraits de section de la série « l'ouragan hurlant »; or les auteurs de ces trois morceaux ont suivi deux méthodes de rédaction : leur *verso* correspond à l'*Hymne au verbe*, de SBH 66; mais, pour le *recto*, l'un emploie l'*Hymne au verbe* du *recto* de la deuxième tablette, l'autre la litanie du *verso* de la même tablette. Le *recto* de la troisième³ tablette a entièrement disparu.

Nous avons deux recensions d'un hymne à Enlil de Nippur; l'une est écrite en babylonien archaïque⁴; l'autre est une copie assyrienne récente⁵ faite sur un original babylonien : cette copie est une adaptation : elle diffère du premier texte par l'invocation des dieux, des villes, des temples⁶, mais elle garde inchangée la saveur archaïque.

De ce qui vient d'être dit⁷ il résulte que plusieurs de nos

1. Ainsi en est-il pour SBH 48, bien qu'il en existe plusieurs recensions.

2. SBH 58; BA V, 617 (= K. 2875); BA V, 618 (= K. 2004.)

3. BA V, 617. Cf. LANGDON, *Sum. bab. Psalms*, 16-17.

4. CT XV, 12-13.

5. Reproduite dans IV R 28* 4.

6. Dans le texte babylonien archaïque, l'invocation aux dieux se limite à Enlil (Bêl) qui se présente avec ses « puissants noms » — sept en tout, dans ce texte — et on ne mentionne que les temples ou sanctuaires de Nippur. (Avec cette ville on ne nomme que Ur et Larsa.). Dans la recension postérieure, outre les sept « puissants noms » de Bêl de Nippur, figurent Éa, Marduk, Nebo et Madanu, et les villes de Babylone, Borsippa, Sippar, Isin et Nippur.

7. On pourrait citer d'autres faits littéraires de même genre. En voici encore un où nous constatons que le rédacteur a adapté à une divinité ce qui avait été écrit *pour une autre*, en d'autres temps et en d'autres lieux : Une série (*muten-nu-nunuz-gim* « la déesse de la naissance de l'enfant » = SBH 46; 47; 48; 49) annonce la série qui suit (*uru-khul-a-ge* = « celle dont la ville est détruite, ») dont nous avons quatre tablettes, les 1^{re}, 2^e, 5^e et 6^e (SBH 51; 52; 55; 53.). Les deux 1^{res} de ces quatre sont une lamentation

hymnes ou psaumes, dans leur état actuel, sont des *compilations* dans lesquelles on a adapté ou même simplement *enfilé*, en l'honneur d'une divinité donnée, des séries de vers composés quelquefois en l'honneur d'autres dieux et en des temps déjà lointains peut-être.

Pour apprécier ces psaumes à leur juste valeur, il faudrait pouvoir *avec certitude* séparer les éléments constitutifs de chacun, savoir en quelle circonstance, dans quel but et à l'adresse de quel dieu ils avaient été composés. Or cela est presque toujours malaisé, et quelquefois même absolument impossible.

b. — Poème en babylonien.

LE JUSTE SOUFFRANT.

Un fragment de poème du Juste souffrant, *en babylonien classique* du Nouvel Empire babylonien, si ce n'est du temps des derniers Sargonides, a été trouvé à Suse en 1910. Nous en donnons seulement l'analyse¹.

La face du fragment décrivait, très probablement, les revers immérités du Juste, mis en contraste avec sa prospérité et sa générosité passées. Au temps des beaux jours, le Juste ne gardait pas pour lui, mais dispensait aux indi-

à Bau d'Isin; les deux suivantes, de *même forme littéraire* que les précédentes, sont une lamentation à Nanâ d'Erek.

Deux tablettes — une de chaque série — ont le même contenu littéraire :

1^{re} sér. SBH 48

2^e sér. SBH 52

-
- a. 1-28 : lamentation à Bau d'Isin décrivant ses souffrances.
 b. 29-35 : elle se lamente sur Isin et ses temples, avec le motif : « ils ont [jeté au vent. »
 c. 39-50 : Enlil, cause de la calamité.
 d. 1-9 : Bau continue de se lamenter.
 e. 10-11 : désolation de Bau.
 f. 12-26 : Hymne à Enlil.
 g. 27-fin : ancienne lamentation à Enlil, concernant Nippur, avec inser-
 [tion pour Isin.

1. Elle est empruntée au P. SCHEIL, qui a publié ce fragment dans *Mémoires*, t. XIV (1913), p. 46-48.

gents, troupeaux, richesses, aliments ; depuis sa déchéance, ceux qui possèdent des biens les réservent pour eux-mêmes et le laissent dans les privations ; il invoque sans cesse son dieu, et on le traite d'impie, parce qu'il est malheureux ; on le relègue avec les chiens et les porcs ; les rites lui sont interdits, et les eaux du fleuve qui justifient ou purifient restent hors de sa portée.

Le revers montrait ce Juste rentré en grâce auprès de la Divinité, et les impies confondus. Celui-là est dans la joie : il mange, et ceux-ci sont affamés ; il boit, et ceux-ci restent altérés ; il fréquente le fleuve, et ceux-ci demeurent attachés loin du rivage. Ce qui avait causé le courroux du dieu a cessé, la chaîne de fer est rompue ; tous voient le triomphe du Juste et sa lumière brille à jamais.

ARTICLE II

En Égypte.

Le Livre des Morts à l'époque gréco-romaine.

La matière, quelle qu'elle fut, sur laquelle on copiait le *Livre des Morts*, était fort coûteuse, aussi les riches seuls pouvaient-ils s'assurer la possession d'une copie sacrée.

Vers la fin de la XXVI^e dynastie, on se persuada que seules certaines parties du *Livre des Morts* étaient nécessaires pour la résurrection du corps et le salut de l'âme, et l'on commença d'ensevelir avec le mort la copie des plus importants chapitres seulement, et encore dans une forme abrégée. *Un peu plus tard*, les scribes rédigèrent des ouvrages dans lesquels ils ne mirent que les passages des chapitres principaux regardés comme nécessaires pour la résurrection du corps ; les éléments magiques furent exclus ; on ne retint que les formules et les textes appartenant au culte d'Osiris, le premier homme ressuscité.

1. *Livre des Respirations.*

Un des plus anciens de ces substituts récents du *Livre des Morts* est le *Shai en Sensen* ou *Livre des respirations*¹. Il est de l'époque des Ptolémées². En voici quelques passages :

ô Osiris *un tel!*

Amon est avec toi

pour te rendre la vie.

Ap-heru t'ouvre la bonne route.

Tu vois par les yeux,

tu entends par tes oreilles,

tu parle par ta bouche,

tu marches avec tes jambes.

Ton âme est divinisée dans le ciel inférieur

pour accomplir toutes les transformations à son gré!

Tu accomplis les réjouissances de la perséa sacrée dans An;

tu te réveilles chaque jour,

tu vois les rayons du soleil.

Amon vient vers toi avec les souffles de la vie;

il te fait respirer dans ton cercueil.

Tu montes sur la terre, chaque jour,

le *Livre des respirations* de Thot étant ta sauvegarde,

tu respirez par lui tous les jours.

Tes yeux contemplant les rayons du disque.

La vérité te sera annoncée par *Osiris*.

Les formules de justification sont (écrites) sur ton corps.

Horus, le défenseur de ton père, protège ton corps;

il divinise ton âme ainsi que celle de tous les dieux.

L'âme de R'a fait vivre ton âme;

l'âme de Shu remplit tes organes respiratoires de doux souffles³.

On promet donc au défunt qu'il entrera en possession de toutes les fonctions de la vie terrestre, qu'il aura à son gré la faculté de prendre toutes les formes, de se transporter instantanément d'un lieu dans un autre, de se mêler aux vivants.

1. DE HORRACK. *Le Livre des Respirations* in *Biblioth. égyptol.*, t. VII, (1907), 110-137, et trad., avec commentaire.

2. *Bibl. égyptol. ibi.* p. 99.

3. Page 11, § 6.

Voici maintenant une belle prière qui s'adresse aux divinités infernales. Elle était récitée par l'officiant et avait pour but de rendre le défunt agréable aux dieux. Elle est empreinte d'un sentiment profondément religieux et contient des maximes de morale remarquables.

O dieux qui habitez le ciel inférieur,
 écoutez la voix de l'Osiris *un tel*.
 Il est venu auprès de vous;
 il n'a conservé aucune souillure de péchés;
 il n'y a plus aucun mal en lui:
 aucun délateur ne s'est élevé contre lui;
 il vit dans la vérité,
 il se nourrit de vérité.
 Les dieux sont satisfaits de tout ce qu'il a fait;
il a donné des pains à celui qui avait faim,
de l'eau à celui qui avait soif,
des vêtements à celui qui était nu.
 Il a présenté des offrandes aux dieux,
 des oblations funéraires aux mânes.
 Il n'a pas été fait de rapport contre lui devant aucun dieu.
 Qu'il entre (donc) dans le ciel inférieur,
 sans être repoussé;
 qu'il serve Osiris et les dieux de Kerti,
 (car) il est favorisé par les fidèles
 et divinisé parmi les parfaits.
 Qu'il vive!
 Que son âme vive!
 Que son âme soit admise en tout lieu qu'elle aime.
 Il a reçu son *Livre des respirations*,
 pour qu'il respire avec son âme, (avec) celle du ciel inférieur,
 et pour qu'il accomplisse toutes les transformations à son gré,
 avec les habitants de l'Amenti
 Que son âme aille en tout lieu qu'elle aime,
 et qu'elle vive sur la terre à tout jamais, éternellement et à perpé-
 C'est fini. [tuité!

2. *Le Livre de traverser l'éternité.*

Cet ouvrage, de même genre que le précédent, offre un grand intérêt. L'exemplaire le plus complet est à Vienne.

On décrit la manière par laquelle l'âme du défunt, quand

elle est armée du pouvoir que lui donne le *Livre de traverser l'éternité*, est en état de voyager d'une extrémité à l'autre de l'Égypte, de visiter toutes les *villes saintes*, d'assister aux fêtes, de jouir de la communion non seulement des dieux et des esprits qui s'y rassemblent, mais encore des parents qu'il laisse sur la terre.

Parmi les ouvrages composés pour être récités dans les fêtes d'Osiris et qui avaient une spéciale connexion avec le culte de ce dieu, trois méritent d'être mentionnés à cause de la vogue qu'ils eurent à l'époque gréco-romaine : *Les Lamentations d'Isis et de Nephthys*; — le Chant de fête d'Isis et de Nephthys; — le Livre de magnifier l'esprit d'Osiris. Nous donnerons quelques détails sur la première de ces œuvres.

3. *Lamentations d'Isis et de Nephthys.*

Le papyrus qui nous les a transmises¹ est divisé en deux parties bien distinctes : la 1^{re} contient des chapitres du *Rituel funéraire*, en caractères hiéroglyphiques; la 2^e consiste en cinq pages de belle écriture hiératique de la basse époque (probablement des Ptotémées).

Cette dernière partie se compose d'une série d'évocations et d'invocations, précédées d'un préambule et suivies d'une clause finale. Ce sont des *chants de deuil* où l'on implore *en faveur d'une défunte*, qu'on désire voir appelée à la vie éternelle, *le secours des deux sœurs dont les prières ont ressuscité l'âme d'Osiris*².

1. Papyrus de Berlin n° 1425, provenant des ruines de Thèbes, découvert par PASSALACQUA dans l'intérieur d'une statue d'Osiris. Reprod. DE HORRACK. *Œuvres diverses* dans *Biblioth. égyptol.*, t. XVII (1907), 34-53 et 83-98, texte accompagné d'une double trad. française, et d'une trad. anglaise.

2. Ceci est indiqué dans le préambule.

I

EVOCATION D'ISIS.

Elle dit¹ :

Viens à ta demeure, viens à ta demeure,
 ô dieu AN², viens à ta demeure !
 Tes ennemis ne sont plus !
 O excellent souverain viens à ta demeure !
 Regarde-moi. Je suis ta sœur qui t'aime.
 Ne t'arrête pas loin de moi, ô bel adolescent.
 Viens à ta demeure, *vite, vite*.
 Ne t'aperçois-tu pas ?
 Mon cœur est dans l'amertume à cause de toi :
 mes yeux te cherchent :
 Je te cherche pour te voir.
 Tarderai-je à te voir,
 tarderai-je à te voir,
 ô excellent souverain,
 tarderai-je à te voir ?
 Te voir, c'est le bonheur,
 te voir, c'est le bonheur !
 ô dieu AN, te voir c'est le bonheur !
 Viens à celle qui t'aime,
 Viens à celle qui t'aime,
 ô Unnefer³ justifié !
 Viens à ta sœur, viens à ta femme ;
 viens à ta sœur, viens à ta femme,
 ô Urt-het viens à ton épouse !
 Je suis ta sœur par ta mère ;
 ne te sépare pas de moi !
 Les dieux et les hommes [tournent] leurs faces vers toi
 pour te pleurer, tous, à la fois, quand ils me voient.
 Je t'appelle dans mes lamentations
 jusques au haut du ciel ;
 et tu n'entends pas ma voix.
 Je suis ta sœur qui t'aime sur la terre ;
 personne autre ne t'a aimé plus que moi,
 [ta] sœur, [ta] sœur.

1. Le passage qui suit rappelle le scène de la momie étendue sur son lit funèbre auprès duquel se tiennent, dans l'attitude du deuil, Isis et Nephthys, veillant sur le défunt et se lamentant, *comme elles l'ont fait*, dit la rubrique, *pour leur frère Osiris*.

2. AN, titre d'Osiris ; il se trouve au chap. LXXXIX du *Rituel funéraire*.

3. Surnom d'Osiris.

II

ÉVOCATION DE NEPHTHYS.

Elle dit :

O excellent Souverain, viens à ta demeure!
 Réjouis-toi, tous tes ennemis sont anéantis.
 Tes deux sœurs sont auprès de toi,
 en sauvegarde de ton lit funèbre,
 à t'appeler en pleurant
 toi qui es renversé sur ton lit funèbre.
 Tu vois [nos] tendres sollicitudes;
 parle-nous, ô chef suprême, notre Seigneur!
 Détruis toutes les angoisses qui sont dans notre cœur.
 Tes compagnons, qui sont les dieux et les hommes,
 lorsqu'ils te voient [s'écrient] :
 A nous ta face, ô chef suprême, notre seigneur!
 La vie, pour nous, c'est de voir ta face.
 Que ta face ne se détourne pas de nous!
 La joie de notre cœur est de te contempler;
 ô Souverain, notre cœur est heureux de te voir.
 Je suis Nephthys, ta sœur qui t'aime.
 Ton ennemi a succombé,
 il n'existe plus.
 Je suis avec toi,
 en sauvegarde de tes membres pour toujours éternellement.

V

INVOCATIONS D'ISIS.

Elle dit :

Viens à ta demeure, viens à ta demeure!
 Excellent souverain, viens à ta demeure!
 Viens et vois ton fils Horus
 chef suprême des dieux et des hommes.
 Il a pris possession des villes et des campagnes
 par la grandeur du respect qu'il inspire.
 Le ciel et la terre sont sous sa crainte,
 les barbares sous sa terreur.
 Tes compagnons¹ qui sont les dieux et les hommes
 sont devenus siens, dans les *deux hémisphères*,

1. Ton escorte.

pour accomplir tes cérémonies mystérieuses.
 Tes deux sœurs sont auprès de toi,
 offrant des libations à ta personne ;
 ton fils Horus accomplit pour toi l'oblation funèbre
 de pains, de breuvages, de bœufs et d'oies.
 Thot institue ta panégyrie
 en t'appelant dans ses louanges.
 Les enfants d'Horus sont la sauvegarde de tes membres,
 glorifiant ton âme chaque jour.
 Ton fils Horus salue ton nom,
 dans ta demeure mystérieuse,
 en te présentant les choses [consacrées] à ta personne.
 Les dieux tiennent à la main des vases
 pour faire des libations à ton être.
 Viens à tes compagnons,
 chef suprême, notre Seigneur !
 Ne te sépare plus d'eux.

Ici finissent les invocations¹.

Cette section est un chant triomphal. Osiris, renaissant sous la forme d'Horus vainqueur ou du soleil levant, est devenu le maître du monde entier qui le révère : les dieux et les hommes acceptent et pratiquent son culte, qui est institué partout.

MORCEAUX DIVERS.

1. *Récit de la Création.*

Ce récit est emprunté au *Papyrus n° 10.188*, du British Museum, qui fut écrit vers 305 av. J.-C. Les éléments de la légende sont très anciens, mais on ne peut préciser à quelle date ils remontent. Il faut noter toutefois que les dieux Ptah et Amon, dont la réputation fut si grande à partir d'une certaine date et à l'époque même où fut copié le papyrus, ne figurent pas dans la Légende.

1. Une autre belle édition de cette œuvre est celle de E. A. WALLIS BUDGE (*Fac-similes of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, grand in-folio, London 1910, avec la trad. angl. p. 1-6) elle porte le nom de *Papyrus Nesi-Amsu* ou *Nesi-Min* et diffère un peu du Papyrus de Berlin que nous venons de citer.

Au milieu d'une incantation magique, il y a, dans ce papyrus, deux exemplaires du « Livre de savoir comment R'a commença à exister, et de renverser Apepi », exemplaires qui ne diffèrent d'ailleurs que par des détails¹.

On nous avertit que ce qui va suivre a été dit par le dieu *Neberdjer*² :

« Je suis le créateur de tout ce qui a commencé d'exister. « Je commençai d'être sous la forme *Kheperi*. Je commençai « d'être sous la forme *Pawtti*³. Je me formai moi-même « hors de la matière primordiale; je me fis moi-même hors « de la substance qui existait au temps primordial. »

Rien n'existait alors, si ce n'est la grande masse d'eau primordiale appelée Nu, dans laquelle étaient les germes de tout ce qui devait exister plus tard. Il n'y avait ni ciel ni terre, et le dieu ne trouvait aucune place où se mettre; il dit : « J'étais seul. »

Il se créa lui-même en prononçant son propre nom comme un nom de puissance, et, quand il fut prononcé, sa forme visible parut. Il prononça ensuite une autre parole de puissance qui eut pour résultat de donner l'être à son âme [*ba*].

Pour chaque acte créateur, *Neberdjer* pense la chose à créer, et, quand il a prononcé son nom ! la chose existe dans le ciel et la terre.

De son corps et de son ombre, le dieu produit les deux dieux *Shu* et *Tefnut* qui, avec *Neberdjer*, constituent la première triade, « un dieu devient trois. » La tradition de l'enfantement de *Shu* et de *Tefnut* remonte jusqu'à l'époque des Pyramides, puisqu'il est mentionné dans un texte de Pépi I^{er}.

Vient ensuite le deuxième acte créateur : l'œil de *Neber-*

1. Cf. BUDGE, *Liter.* Chap. VI. (On notera ce fait de la juxtaposition de textes différents dans un même papyrus, et de la *transcription de deux exemplaires presque identiques à la suite l'un de l'autre*).

2. C'est-à-dire : dieu de la plénitude; c'est une appellation d'Osiris.

3. C'est-à-dire : les temps primordiaux.

4. L. 466.

djer (identifié plus tard avec *R'a*), émerge au-dessus de la masse liquide (*Nu*), et la lumière luit au-dessus des eaux. *Shu* et *Tefnut* sont unis : ils donnent naissance à *Geb*, le dieu Terre, et à *Nut*, le dieu Ciel.

Neberdjer eut un accident à l'œil, qui s'obscurcit. Cette période de ténèbres est la nuit. Pour porter remède aux inconvénients du retour fréquent des ténèbres, le dieu créa un second œil, c'est-à-dire la Lune, qu'il plaça dans le Ciel. Le grand œil présidait au jour, et le petit œil à la nuit. Un des résultats de l'obscurité quotidienne fut que, chaque soir, la déesse Ciel revenait s'unir au dieu Terre.

Cinq dieux et cinq déesses furent ensuite créés.

Les hommes et les femmes furent d'abord formés des larmes qui tombaient de l'œil de *Kheperi*¹, sur son corps. Plantes, végétaux, herbes, arbres doivent leur origine à la lumière de la lune tombant sur la terre.

Notre texte ne mentionne pas de création spéciale de « bêtes des champs » mais le dieu dit expressément qu'il créa les enfants de la terre, c'est-à-dire les êtres rampants et, probablement, les quadrupèdes aussi.

Hommes et femmes et tous autres vivants créés par *Neberdjer* se reproduisirent eux-mêmes, dans la suite, chacun suivant sa propre voie.

2. État d'âme de sceptique.

Le doute avait envahi certaines âmes ; la mort leur apparaissait comme une chose terrible. A Philae², une femme défunte s'adresse ainsi à son mari :

« O mon frère, ô mon ami, ô mon mari ! ne cesse pas
« de boire, de manger, de vider la coupe de la joie, de faire

1. Le dieu soleil, le même que *Neberdjer*.

2. Texte dans LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des Aegyptischen Alterthums*, grand in-fol. Leipzig, 1842 Tafeln XVII ; trad. de G. MASPERO dans la *Biblioth. égyptol.* t. II, p. 468-460.

« l'amour, de célébrer des fêtes; suis toujours ton désir et
 « ne laisse jamais entrer le chagrin dans ton cœur, si long-
 « temps que tu es sur la terre.

« Car l'*Amenti* est le pays du lourd sommeil et des
 « ténèbres, une demeure de deuil pour ceux qui y restent.
 « Ils dorment dans leurs forces incorporelles; ils ne
 « s'éveillent pas pour voir leurs frères; ils ne reconnaissent
 « plus ni père, ni mère; leur cœur ne s'émeut plus vers leur
 « femme, ni vers leurs enfants.

« Un chacun se rassasie de l'eau de vie; moi seule j'ai
 « soif. L'eau vient à qui demeure sur la terre; où je suis,
 « l'eau me donne soif. Je ne sais plus où je suis depuis que
 « je suis entrée dans ce pays; je pleure après l'eau qui a
 « jailli de là-haut.

« Je pleure après la brise, au bord du courant, afin qu'elle
 « rafraîchisse mon cœur en son chagrin. Car ici demeure
 « le dieu dont le nom est *Toute mort*. Il appelle tout le
 « monde à lui, et tout le monde vient se soumettre à lui,
 « tremblant devant sa colère. Peu lui importent et les
 « dieux et les hommes; grands et petits sont égaux devant
 « lui. Un chacun tremble de le prier, car il n'écoute pas.
 « Personne ne vient le louer, car il n'est pas bienveillant
 « pour qui l'adore : il ne regarde aucune offrande qu'on lui
 « tend. »

ARTICLE III

Littérature Moabite.

Le texte que nous allons citer est le seul que l'on con-
 naisse. Il contient toutes les particularités de grammaire et
 de style qui caractérisent le dialecte cananéen le mieux
 connu, l'hébreu.

INSCRIPTIONS DU ROI MESA¹.

Cette inscription, gravée sur un stèle monolithe de basalte noir, arrondie ou cintrée à la partie supérieure, rappelle les stèles égyptiennes. Elle représente, pour nous, le plus ancien spécimen de l'écriture alphabétique (IX^e av. J.-C.) et a la plus grande importance au point de vue paléographique, archéologique, historique² et biblique.

« 1³. Je suis Mesa, fils de Kamosh-kn⁴, roi de Mo'ab, le dy-
 « bonite⁵. Mon père a régné sur Mo'ab, trente ans, et moi
 « j'ai régné après mon père. | Et j'ai fait ce *bâmâh*⁶ à Ka-
 « mosh de Qorkhoh⁷ [... (?) en signe⁸ de salut], parce qu'il
 « m'a sauvé de toutes mes chutes (?) et m'a fait triompher
 « de tous mes ennemis.

1. Texte dans LIDZBARSKI, *Altsemitische Texte* 1 Heft (éd. manuelle, sans trad. avec de bonnes notes); M.-J. LAGRANGE, RB X, 522 suiv.; texte et trad. avec comment. philol. et histor.; R. DUSSAUD, *Les monuments palestiniens et judaïques*. In-8, Paris, 1912, p. 4-20 (texte, trad., étude).

Le nom du roi Mésa est écrit, sur la stèle *Msh'*: TM : *Méy'sh'a* II Reg. III, 4. Josèphe, *Antiq.* IX, 29 : μεισάς; μισάς; LXX : μωσά.

2. Cf. *Histoire et civilisation*, p. 130.

3. Les chiffres indiquent les lignes de la stèle; les traits verticaux | reproduisent ceux du monument; le (?) signifie que le sens est douteux; le [...] représente une lacune ou omission probable; les..., une mutilation du texte original et [] une restitution.

4. Le père de Mesa portait, sans doute, un nom théophore composé dont nous ignorons le second élément. Si la lecture *kn* était sûre, on pourrait songer, avec LIDZBARSKI, à קנח.

Kamosh était le dieu national des Moabites.

5. Dybon; aujourd'hui : *Diban*.

6. Donc un lieu de culte où fut érigée, sans doute, la stèle (*mtsb* ou *nsyb* *ntsyb*) sur laquelle se trouve la présente inscription. Cf. I Reg. XI, 7 : « Salomon bâtit un *bâmâh* à Kâmôsh. ».

7. Qrkhh; LIDZ, propose de lire ce nom de lieu Qorkhoh, comme Shiloh, Shokoh. LAGR. : Qorkhâ. Était-ce l'ancienne capitale de Moab, celle qu'Isaïe (XV, 1) appelle *Qiyf Mo'ab* (cf. LAGR. 528-530), ou un faubourg de Dybon, plutôt que sa citadelle, son *acra*? Les avis sont partagés. D'après ce qui est dit aux l. l. 22-23, il est difficile d'admettre qu'il s'agisse d'une forteresse dont l'aire était naturellement assez étroite.

8. *Ns*. Se rappeler l'autel élevé par Moïse et appelé par lui « Yahwih est mon signal : *Yahewéh nissi*. (Ex. XVIII, 15.) Peut-être, au lieu de *ns*, *bmt* état construit) : « *bâmâh* (sanctuaire) de salut; » avec R. DUSSAUD.

« 'Omry, roi d'Israël, fut l'opresseur de Mo'ab pendant
 « de longs jours, parce que Kamosh était irrité contre son
 « pays | . Et son fils lui succéda, et il dit, lui aussi :
 « j'opprimerai Mo'ab! | C'est de mon temps qu'il parla
 « [... ainsi'].

7. « Et j'ai triomphé de lui et de sa maison. | Et Israël a
 « péri pour jamais. Or 'Omry avait pris possession de la
 « terre de Medaba² | et y demeura³ durant ses jours⁴, et le
 « terme⁵ des jours de ses fils, à savoir quarante ans; et Ka-
 « mosh [nous] l'a rendue⁶, de mon temps. | Et j'ai restauré⁷
 « Ba'al-Me'on⁸ et j'y ai fait un bassin⁹, et j'ai restauré
 « Qaryathen¹⁰ | .

« Or les gens de Gad habitaient dans la terre d'Ataroth¹¹,
 « de toute antiquité. Et le roi d'Israël s'était bâti 'Ataroth.
 « | Et je combattis contre la ville¹², et je la pris, | et je
 « tuai tout le peuple de la ville, spectacle¹³ pour Kamoskh
 « et pour Moab. Et j'emportai de là l'autel¹⁴ et son « génie¹⁵.

1. LAGRANGE.

2. *Mhdb'*; TM, passim : *Meydebá'*; aujourd'hui : Mâdebâ.

3. Le sujet est 'Omry; mais il faut entendre : les Israélites, évidemment.
 Demeurer : *Ysb*, au sens de *occuper*.

4. C'est-à-dire : son règne.

5. WINCKLER (*Altor. Forsch.*, III, 1 p. 401 s.) a proposé : *terme, compte* ; voir dans *Ps.* LV, 24; *Is.* XXX, 28; *Neh.* III, 38.

6. LAGRANGE. « Kamosh l'a habité, » (DUSSAUD).

7. Plus probable que *bâti*. C'est le même verbe qui est employé, en babylonien et en assyrien, pour *restaurer* et pour *bâtir*.

8. Voir le même nom propre de ville *Num.* XXXII, 38, *Ez.* XXV, 9; *Chron.* V, 8; cf. *Jos.* XIII, 17; *Jer.* XLVIII, 23. Aujourd'hui *Má'in*.

9. *'shukh*; le même mot se trouve dans l'hébreu d'*Eccl.*, L, 3 (écrit *'shykh*); LXX (B) *χάλας* : bassin, on (A) *λάκκος* : réservoir.

10. Dans la Bible : Qiryât-haym. Sur cette ville et les suivantes, cf. *Num.* XXXII; XXXIV suiv. *Jos.* XIII; XVI; s.; *Jer.* XLVIII.

11. Dans la Bible : 'Atârôth.

12. C'est le mot *qr*; hébr. bibliq. *qyr* = mur, ville dans *Is.* XV, 1 (à propos de Moab.)

13. Dans le sens de spectacle agréable, sans doute.

14. 'rl. Cf. GESENIUS-BUHL : 'aryèl. LIDZBARSKI croit plus probable, ici, le sens de *prêtre*.

15. *Dwd*; d'après le contexte, ce doit être quelque chose comme le dieu local d'Ataroth. On notera, d'ailleurs, avec LAGR., dans *Amos* VIII, 14 :

« et je le traînai¹ devant Kamosh à Qiriyah². | Et j'y fis habiter les gens³. de Saron⁴ et de Maharath.

14. « Et Kamosh me dit : « Va ! Prends Nebo⁵ sur Israël. »
« Et j'allai de nuit et je combattis contre elle depuis la
« pointe de l'aurore⁶ jusqu'à midi | et je la pris. Et je tuai
« tout : sept mille hommes et jeunes garçons⁷ | et femmes
« et jeunes filles et esclaves⁸, car je l'avais faite *kherem*⁹ à
« 'Ashtar-Kamosh¹⁰, et je pris de là les... [=vases? autels?]
« de Yâhwéh et je les traînai devant Kamosh¹¹. |

« Or le roi d'Israël avait bâti Yahats¹², et il y demeurait
« tandis qu'il me faisait la guerre ; | mais Kamosh le chassa
« devant moi, et je pris de Moab deux cents hommes, toute
« son élite¹³ | et je les portai contre Yahats, et je la pris pour
« l'annexer à Dybon. |

21. « C'est moi¹⁴ qui ai bâti Qorkhoh, le mur de Yeharin
« et le mur¹⁵ d'Ophel¹⁶; et c'est moi qui ai bâti ses portes, et
« c'est moi qui ai bâti ses tours, | et c'est moi qui ai bâti le

ὁ θεός; σου ce qui suppose quelque chose comme *doḏka*, au lieu de *derek*.
DUSSAUD : « l'autel de de Dodoh » (Dodoh étant expliquée au sens de *genius* local.).

1. Même verbe *skhb* dans II *Sam.* XVII, 18, avec même sens.
2. Bible : Qeriyôth.
3. 'sh.
4. Probablement celle de I *Chron.*, v, 16, située au delà du Jourdain.
5. Ville située non loin du mont Nebo.
6. Même expression dans *Isa.* LXIII, 8.
7. LAGRANGE; LIDZ : *Yunge* (extension du sens connu de *gûr* : petit d'animal).
8. C'est le mot *rkhm* : esclave de guerre. Le même mot, dans le même sens, *Jud.* V, 30 : « une *rkhm*, deux *rkhm* par homme ».
9. C'est-à-dire : je l'avais consacrée; je l'avais vouée. Sur le *kherem* biblique, voir L. DELAPORTE, *Recherches de science rel.* V (1914), 296-338.
10. Ce mot rappelle tout de suite 'Athr-'Athh (Atergatis.)
11. Le dieu Kamosh peut être satisfait : tout ce que Mesa avait voué à l'anathème est sacrifié à la divinité.
12. Cf. *Num.* XXI, 23 : Yahats, entre Mâdebâ et Dibân (d'après Eusèbe, *Onomasticon*, 264,94), poste avancé pour le roi d'Israël.
13. Littér. : toute sa tête.
14. Mésa fait des travaux pour mettre la ville en état de défense, sans oublier la question de l'eau (cf. travaux analogues entrepris pour une autre ville d'Orient, Jérusalem, par Ezéchias, II *Chron.* XXXII).
15. Il s'agit de deux murs, chacun pour un quartier différent; le premier

« palais¹ royal; et c'est moi qui ai fait le double réservoir²
 « pour l'eau, au milieu | de la ville³. Et il n'y avait pas de
 « citerne⁴ au milieu de la ville, à Qorkhoh. Et j'ai dit à
 « tout le peuple : Faites- | vous chacun⁵ une citerne dans
 « sa maison. Et c'est moi qui ai fait creuser les fossés de
 « Qorkhoh par les prisonniers⁶ d'Israël. | Et c'est moi qui
 « ai bâti 'Aro'er, et moi qui ai fait la route de l'Arnon.

27. « C'est moi qui ai bâti Beth-Ramoth⁷ parce qu'elle
 « était en ruines; c'est moi qui ai bâti Beser, car elle était
 « en ruines⁸ [avec les gens] de Dybon, au nombre de cin-
 « quante — car tout Dybon est enrôlé⁹ | et j'ai placé le
 « [nombre complet de] cent [hommes dans les villes que j'ai
 « annexées au pays. — Et c'est moi qui ai bâti [] Mahdaba'
 « et Beth-Diblaten et Beth-Ba'alme'on, et j'y ai porté les
 « pasteurs... troupeaux du pays. Et Khoronen¹⁰ où habi-
 « tait.... Et Kamosh me dit : Descends, combats contre
 « Khoronen »! | Et je suis descendu.... [nous l'a rendue]
 « Kamosh, de mon temps. Et... année. Et c'est moi.

est le mur des *jardins* (si l'on traduit le mot); et le second, le mur de l'*arrière-ville* (?) (Conjecture LAGR.) ou de l'*acropole* (DUSSAUD).

16. Nous avons dans le texte : 'phl' qui est exactement, comme à Jérusalem, le mot 'Ophel et qui, comme à Jérusalem aussi (cf. note LAGR.) est le quartier entouré d'un mur, au S.-E. du Temple (II Chron. XXVII, 3; etc.).

1. *Bth mlk* : maison du roi.

2. Expression analogue dans Ez. XVI, 22 *shny h'mr*. Réservoir, citerne *h'shwkh*; rac. *shwkh*. Peut-être vaudrait-il mieux traduire, avec DUSSAUD : « le mur de revêtement du réservoir », etc.).

3. *Qr*.

4. *Br*. On ignore la différence qui peut exister entre 'shwkh et *br*.

5. *sw*.

6. Pris par Mesa, dans la campagne de Mahdaba'.

7. Il faut l'identifier, sans doute, avec *Bâmoth* ou *Bâmoth Ba'al* de Num. XXI, 19, et Jos. XVIII, 17, un sanctuaire ou *haut lieu* primitivement, et qu'il faut situer quelque part entre le mont Nébo (*Nebâ'*) et le Zerqâ'. Cf. JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéol. en Arabie*, in-4, Paris, 1909, p. 16-18. Bien que Mesa ne le dise pas, on peut supposer avec vraisemblance que cette ville avait été détruite par les Israélites à cause du lieu de culte.

8. Nous suivons l'interprétation du P. LAGRANGE,

9. *Mshm'th*, au *Pi*. passif : convoquer, grouper autour d'un chef. (Note LAGR.)

10. Dans la Bible, Jer XLVIII, 5 : *Khoronaym*.

ARTICLE IV

Littérature araméenne.

Les anciens désignaient une langue, non pas par ses caractères grammaticaux et philologiques, mais par le nom du peuple qui la parlait de leur temps. C'est ainsi qu'à l'époque de N. S. l'hébreu (עִבְרִית) désignera la langue des « hébreux » du temps. De même, les anciens appelaient « araméen » le dialecte parlé par les habitants de l'Aram, vaste région qui comprenait des populations mélangées et non pas seulement les Araméens proprement dits. Ces derniers eurent-ils, dès le XIII^e siècle, époque à laquelle on reporte leur invasion en Mésopotamie d'abord, puis en Syrie, une langue et une écriture spéciales? L'ancienne philologie l'a pensé; mais il ne paraît pas que l'on puisse admettre cette opinion, car ne serait-il pas vraiment trop étrange que l'on ne retrouve aucun vestige de cette langue entre le XII^e siècle et l'époque de l'inscription de Panammu (VIII^e s.) ou les contrats avec notes marginales (VII^e s.)?

Certains admettent, aujourd'hui, que l'araméen représente un dialecte qui finit par supplanter le cunéiforme dans toute l'étendue de l'Aram. Il est sûr que l'araméen a été précédé par le cunéiforme, en particulier dans le royaume de Samal ou Y'ôdi dont les souverains se donnent comme sujets de Tiglath-Pileser. C'est là qu'ont été trouvées les plus anciennes inscriptions araméennes, celles de Panammu et de Bar-Rekub. Leur ancêtre Kilammu a laissé aussi une inscription, mais celle-ci est en phénicien : Si Kilammu avait eu une langue et une écriture araméennes, pourquoi son inscription serait-elle en phénicien?

Quoi qu'il en soit, à un moment donné, l'araméen devint si général en Mésopotamie qu'il dut y avoir une chancellerie araméenne à côté de la chancellerie assyrienne. Asaraddon

prie quelque part son dieu (Shamash) pour le bonheur de ses scribes assyriens et araméens.

Parmi les documents bilingues, signalons les poids de bronze en forme de lion appartenant à la fin du VIII^e siècle. Ils portaient des inscriptions en cunéiforme assyrien et araméen. L'inscription assyrienne donne la date de l'objet et le nom du roi : cela constitue la partie officielle, la marque royale du poids ; mais sa valeur et le nombre d'unités qu'il représente sont donnés en araméen qui ne mentionne rien d'autre. L'araméen paraît donc être l'écriture populaire, celle que les commerçants, acheteurs et vendeurs, savent lire.

Signalons surtout les tablettes assyriennes avec des notes marginales en araméen. Ces tablettes sont en général des contrats, et les notes donnent en araméen *le nom des personnes intéressées* ainsi qu'un *court résumé* du contenu de la tablette. Une des plus anciennes est du règne de Sennachérib (687 av. J.-C.), les plus récentes vont jusqu'à l'époque perse.

Dans l'état actuel de la documentation, l'araméen apparaît tout à coup avec son écriture constituée ; il est au moins probable qu'avant d'être ainsi employé dans des documents écrits, il avait longtemps vécu à l'état du langage populaire¹.

LES PAPYRUS D'ÉLÉPHANTINE.

Un peu en deçà de la première cataracte du Nil, une ville, appelée Jeb par les Égyptiens, et Éléphantine par les Grecs, avait une importance assez considérable, d'abord au point de vue commercial, parce que sa situation près de la cataracte faisait d'elle et de Syène un entrepôt propice pour le trafic avec les régions du Haut Nil, ensuite au point de vue

1. On peut s'en souvenir, *positis ponendis*, à propos de certains psaumes hébreux dans lesquels les critiques relèvent des mots araméens.

stratégique parce qu'elle permettait de barrer assez aisément aux Éthiopiens le chemin de l'invasion.

En cette ville de Jeb on avait établi une colonie militaire composée d'éléments disparates : au ^{vi}^e s. av. J.-C., un contingent important de Judéo-Araméens en faisait partie ; au ^v^e s., il y a aussi des Perses et de Babyloniens.

Les Judéo-Araméens, comme les autres « colons » sans doute, n'étaient pas occupés exclusivement à des exercices militaires : ils possédaient, à Éléphantine, des biens fonds dont ils disposaient et qu'ils administraient ; ils s'occupaient activement de commerce et d'affaires d'argent. Des détails intéressants se rapportant à la *forme juridique* des contrats, au *droit matrimonial*, et à la *langue* montrent que la communauté judéo-araméenne de Jeb était fortement « babylonisée. »

Dans la ville, antérieurement à la conquête de l'Égypte par Cambyse, en 525, les Judéo-Araméens avaient bâti en l'honneur du Dieu d'Israël, Yahô ou Yahwéh, un temple dans lequel ils offraient des sacrifices¹. Ce temple était érigé en face du temple de Khnub ou Khnum, dieu égyptien de la cataracte.

En plein quartier juif, des Égyptiens (et en particulier un prêtre du dieu Khnub) avaient leurs maisons. Les fidèles de l'un et l'autre culte entretiennent d'abord des relations de tolérance ; mais au ^v^e s., des dispositions hostiles se manifestent contre les adorateurs de Yahô, les haines s'enveniment à l'occasion du zèle avec lequel Égyptiens, Judéo-Araméens et autres, exploitent la vénalité des fonctionnaires perses. Et le temple de Yahô est ruiné, en 410. Nous ignorons s'il a été jamais rebâti.

Ces faits et d'autres encore nous ont été révélés par les

1. Ce qui ne les empêche pas d'admettre, sinon de leur rendre un culte, 'Anath-Yahô, Kharam-Bethel, 'Anath-Bethel. Cf. VAN HOONACKER, *Communauté*, 73 suiv.

*papyrus d'Éléphantine*¹, trouvés dans un même groupe de maisons, à peu près au même endroit. Tous les papyrus de cette provenance sont rédigés en araméen, et non seulement les instruments juridiques et officiels, mais aussi la correspondance privée et les compositions d'ordre littéraire. Parmi ces dernières, citons des fragments d'une version araméenne de l'inscription trilingue de Behistun, qui se rattache au texte assyro-babylonien; citons encore des fragments considérables du *Livre de la sagesse d'Akhiqar* (dont le texte est plus simple que celui des versions postérieures).

LETTRES RELATIVES AU TEMPLE JUIF D'ÉLÉPHANTINE.

1.

« A notre seigneur Bagohi, gouverneur de la Judée, tes
 « serviteurs Yedonya et ses consorts, les prêtres qui se
 « trouvent dans Jeb², la forteresse. Le salut de notre sei-
 « gneur, que le Dieu du ciel s'en assure grandement en
 « tout temps; et qu'il te mette en faveur devant le roi
 « Darius et les fils de la maison (royale), plus que mainte-

1. Ils sont contenus aujourd'hui dans deux grandes Collections :

1^o A. H. SAYCE-A. E. COWLEY, *Aramaic Papyri discovered at Assuan*, London, 1906. Ce sont des documents ou actes légaux relatifs aux biens et intérêts d'une famille judéo-araméenne d'Éléphantine au cours de trois générations. — Au moment de leur découverte, ils étaient en parfait état, encore roulés et entourés de leurs bandelettes scellées.

2^o Ed. SACHAU, *Aramaäische Papyrus und Ostraka aus einer jüdischen Militär-kolonie zu Elephantine, Altorientalische Sprachdenkmäler des 5 Jahrhunderts vor Christ*, Leipzig, 1911. Ici les documents sont partagés en six groupes qui en indiquent l'objet : 1. Messages et lettres de caractère public ou privé; 2. listes des noms de personnes; 3. documents légaux et actes relatifs à des règlements d'affaires (ils sont analogues à ceux de SAYCE-COWLEY); 4. documents d'ordre littéraire comprenant une bonne partie d'une relation araméenne de l'histoire d'Akhiqar, un fragment de récit, et une version araméenne de l'inscription de Darius I^{er} à Behistun; 5. des fragments divers; 6. *ostraka*, inscriptions sur cruches et autres analogues.

2. Nous conservons la transcription *Jeb*, parce qu'elle est la plus connue. En égyptien hiéroglyphique, le mot est = *Ib* (ou *Yb*) ou = *Ibu* = *Elephantine*.

« nant un millier de fois, et qu'il t'accorde longue vie, et
 « sois heureux et plein de santé en tout temps.

« A présent, ton serviteur Yedonya et ses consorts te
 « parlent ainsi :

« Au mois de Tammuz de l'an 14 du roi Darius, alors
 « qu'Arsham était parti et s'était rendu auprès du roi, les
 « prêtres du dieu Khnub demeurant dans Jeb, la forte-
 « resse, de concert avec Widarnag qui était commandant
 « ici “ feraient bien que *le temple de Yahô, qui est dans*
 « *Jeb, la forteresse disparaisse de là!* »

« Après quoi, ce Widarnag maudit envoya une lettre à
 « Naphayan, son fils, qui était chef d'armée dans Syène,
 « la forteresse, disant : *Le temple qui est dans Jeb, la for-*
 « *teresse, qu'on le détruise!*

« Après quoi, Naphayan prit sous sa conduite des Égypt-
 « tiens et d'autres troupes. Ils arrivèrent à la forteresse
 « de Jeb avec leurs engins, entrèrent dans ce temple, le
 « démolirent jusqu'au sol. Et les colonnes de pierre qui
 « étaient là, ils les détruisirent. De même les portes monu-
 « mentales (au nombre de 5), bâties en blocs de pierre
 « équarris, dont ce temple était muni, ils le détruisirent.
 « Et ils mirent leurs battants debout (et les gonds de ces
 « battants étaient d'airain), et la toiture en poutres de
 « cèdre tout entière, ensemble avec le reste de l'installa-
 « tion(?) et les autres choses qui y étaient, ils brûlèrent
 « tout par le feu.

« Et les vases d'aspersion en or et en argent, et les objets
 « qui étaient dans ce temple, le tout ils prirent et s'appro-
 « prièrent.

« Or, depuis les jours des rois d'Égypte, nos pères ont
 « bâti ce temple dans Jeb, la forteresse; et lorsque Cam-
 « byse vint en Égypte, il trouva ce temple bâti; et les
 « temples des dieux d'Égypte on les détruisit tous; mais
 « nul ne détériora quelque chose de ce temple.

« Et après que l'on eut agi de cette sorte, nous et nos

« *femmes et nos enfants nous nous sommes revêtus de sacs,*
 « *nous avons jeûné et adressé nos prières à Yahô, le Dieu*
 « *du ciel, qui nous a donnés en spectacle à ce Widarnag.*
 « *Les chiens ont arraché les cordons de ses pieds et tous les*
 « *trésors qu'il s'était acquis ont péri ; et tous les hommes*
 « *qui avaient tramé du mal contre ce temple, tous ont été*
 « *tués et nous les avons eus en spectacle.*

« Déjà autrefois, au temps où ce mal nous fut causé,
 « nous avons envoyé une lettre (à) notre seigneur et à
 « Yehokhanan, le grand prêtre et ses collègues, les prêtres
 « de Jérusalem, et à Awstan, le frère de 'Anami, et aux
 « notables des Juifs. Ils ne nous ont pas envoyé de lettres.

« Cependant, depuis le mois de Tammuz de l'an 14 du roi
 « Darius jusqu'aujourd'hui, nous sommes vêtus de sacs et
 « nous jeûnons. Nos femmes sont réduites à la condition de
 « veuves. Nous ne nous oignons pas d'huile et nous ne
 « buvons pas de vin.

« Aussi, depuis ce temps-là jusqu'à (ce) jour de l'an 17 du
 « roi Darius, *oblation et encens et holocauste on n'a point*
 « *offert dans ce temple.*

« A présent, tes serviteurs Yedonya et ses consorts et les
 « Juifs, tous les gens de Jeb, parlent ainsi : S'il semble bon
 « à notre seigneur, au sujet de ce temple, qu'on le rebâ-
 « tisse, puisqu'on ne nous permet pas de le rebâtir, eh bien !
 « les favoris de ta bonté et de ta bienveillance ici en Égypte
 « qu'une lettre de ta part leur soit envoyée touchant le
 « temple du Dieu Yahô, pour qu'on le rebâtisse dans Jeb,
 « la forteresse, comme il était bâti autrefois ; et que l'on
 « offre oblation et encens et holocauste sur l'autel du Dieu
 « Yahô, en ton nom, et nous priérons pour toi en tout temps,
 « nous et nos femmes et nos enfants et les Juifs tous qui
 « sont ici.

« Si tu fais ainsi, de sorte que ce temple soit rebâti, une
 « récompense te reviendra devant Yahô, le Dieu du ciel,
 « plus grande qu'à celui qui lui offrirait holocauste et

« *sacrifices équivalents à la valeur d'un millier de talents d'argent.*

« Quant à la question or, là-dessus nous avons instruit notre envoyé.

« En outre, de toutes choses nous avons, dans une lettre fait part en notre nom à Delaya et Shelemya, les fils de Sin-uballit, le gouverneur de Samarie.

« Encore : De toutes ces choses faites entre nous Arsham n'a eu aucune connaissance.

« Le 20 Markheswan de l'an 17 du roi Darius. »

2.

« Mémoire touchant ce que Bagohi et Delaya (m') ont dit à moi, mémorandum ainsi qu'il suit : « Tu pourras, en Égypte, parler, devant Arsham, au sujet du sanctuaire avec autel¹ du Dieu du ciel, qui fut bâti dans Jeb, la forteresse, autrefois, avant Cambyse, que Widarnag, ce maudit, a détruit en l'an 14 du roi Darius. afin qu'il soit rebâti en son lieu comme il était auparavant, et que l'on offre l'oblation et l'encens sur cet autel, conformément à ce qui autrefois était pratiqué. »

HISTOIRE ET SAGESSE D'AKHIQAR L'ASSYRIEN².

Certains manuscrits ont pour titre : *Les maximes et la sagesse d'Akhigar*; d'autres, *Histoire d'Akhigar*, ou *Histoire c'est-à-dire sagesse d'Akhigar*.

L'écrit original aurait été composé en Assyrie, par un Juif babylonien³, antérieurement au v^e siècle av. J.-C., en araméen; on n'en possède que des versions en syriaque, arabe, arménien, grec, etc. La version syriaque est la plus importante, elle fut faite sur l'original⁴.

1. בית מדרש : maison à autel.

2. *Histoire et Sagesse d'Akhikar*, traduction par F. NAU, in-8, Paris, 1909.

3. L. c. p. 13-14.

4. Ibid., : Introd. ch. V, 1.

Akhiqar — qui aurait pris modèle sur les proverbes — aurait été imité par Jésus, fils du Sirach, dans l'Écclésiastique, et les ressemblances textuelles des deux livres proviendraient de ce que Jésus fils de Sirach, qui rédigeait l'Écclésiastique, connaissait les maximes d'Akhiqar¹.

L'ouvrage consiste en une double collection de sentences ou proverbes insérée dans une histoire : Akhiqar, scribe de Sennachérib et de Sarkhédoum, adopte Nadan, le fils de sa sœur, l'élève et lui adresse une première série de sages maximes pour compléter son éducation. Nadan n'en profite pas et, craignant d'être deshérité par son oncle, imagine, à l'aide de lettres écrites en son nom, de le faire passer pour un conspirateur et condamner à mort. Fort heureusement, le bourreau est un ami d'Akhiqar; il n'exécute pas l'ordre donné.

Peu après, le roi d'Égypte demande au roi d'Assyrie de lui envoyer un homme qui puisse répondre à toutes ses questions et bâtir un palais dans les airs.

Akhiqar seul peut suffire à cette tâche. Il va en Égypte, répond aux questions du pharaon et, à son retour, demande que Nadan lui soit livré. Il lui fait donner la bastonnade, afin de faire entrer la sagesse « par les épaules puisqu'elle n'avait pu entrer par les oreilles; » puis il lui adresse une grande série de maximes.

Ces deux séries de maximes² ont autant d'importance que l'histoire : elle constituent la *Sagesse d'Akhiqar*, par analogie avec la *Sagesse de Salomon* et la *Sagesse de Jésus, fils de Sirach*³.

Cette sagesse a exercé une grande influence sur les littératures orientales et, à un degré difficile à préciser, sur certains Livres Saints⁴.

1. Ces ressemblances ne proviendraient pas de ce qu'un auteur Juif, rédacteur d'Akhiqar, aurait utilisé le texte hébreu de l'Écclésiastique. *L. c.*, p. 111.

2. III, 1-15 et XXXIII, 96-142.

3. *NAU*, p. 1.

4. *NAU*, p. 15-74.

Citons quelques extraits :

« Mon fils, ne te hâte pas de répondre et ne mets pas de jactance dans tes réponses et tes discours, comme l'aman-dier qui pousse des feuilles et verdoie avant tous les arbres et ne donne de fruits qu'après tous (les autres); sois comme l'arbre agréable, admirable, doux et plein de saveur, comme le figuier, qui incline ses branches, verdoie et pousse des feuilles à la fin, bien que son fruit soit mangé avant tout autre¹. »

« N'élève pas ta voix avec jactance et tumulte, car s'il suffisait d'une voix puissante pour construire une maison, l'âne en bâtirait deux en un jour, et si la charrue était dirigée par la force, le chameau la conduirait au mieux². »

« Mon fils, ne t'oublie pas avec l'insensé, n'aie pas commerce avec celui qui n'est pas chaste³. »

« Mon fils, reçois chez toi celui qui est au-dessous de toi et celui qui est moins riche que toi; s'il s'en va et ne te rend pas, Dieu te rendra⁴. »

« Mon fils, tel un arbre opulent sous ses fruits, ses feuilles et ses rameaux, ainsi est l'homme avec une femme excellente, et ses fruits (sont) des enfants et des frères. L'homme qui n'a ni femme, ni enfants, ni frères au monde sera dédaigné et méprisé de ses ennemis, (comme) un arbre qui est le long du chemin : tous les passants le frappent du pied et mangent de ses fruits, et l'animal sauvage fait tomber et choir ses feuilles⁵. »

« Mon fils, celui dont la main est pleine est appelé sage et honorable, et celui dont la main est vide est appelé

1. *Hist. et sag. Ahikar*, III, 11.

2. III, 11 b.

3. III, 24.

4. III, 31.

5. III, 39.

« méchant, pauvre, besogneux et indigent, et personne ne
« l'honore¹. »

« Mon fils, j'ai mangé de l'absinthe et j'ai dévoré de la
« myrrhe. mais je n'ai rien vu de plus amer que la pau-
« vreté et l'indigence². »

« Mon fils, la beauté périt, se corrompt et s'évanouit et
« le monde cesse, s'en va et passe, tandis qu'un bon renom
« ne passe pas, ne cesse pas et ne se corrompt pas³. »

« Mon fils, si tu es prêtre de Dieu, prends garde à lui et
« parais devant lui avec pureté⁴. »

« Mon fils, celui qui brille par son vêtement brille aussi
« par son langage, et celui qui est méprisables dans son
« vêtement l'est aussi dans sa parole⁵. »

« Mon fils, la main qui ne se fatigue pas, ne travaille pas
« et ne peine pas sera coupée à cause de sa paresse⁶. »

INSCRIPTION DE HADAD⁷.

Cette inscription, trouvée à Sindjirli, entre Antioche et Marash, est du VIII^e siècle av. J.-C.

« C'est moi Panammu, fils de Qrl, roi de Y'odi, qui ai
« élevé cette statue à Hadad parce que se sont tenus avec
« moi les dieux Hadad et El et Reshef et Rekub-El, et Sha-
« mash, et qu'a donné dans ma main Hadad et El et Rekub-
« El et Shamash et Reshef le sceptre de bénédiction(?) et
« s'est tenu avec moi Reshef, et ce que j'ai pris en main
« [a réussi?], et ce que j'ai demandé aux dieux, ils me l'ont
« donné, et(?) une terre d'orge (?)..., une terre de froment
« et une terre d'ail, et une terre(?).... Même je me suis

1. III, 55.

2. III, 56.

3. III, 65.

4. III, 81.

5. III, 89.

6. XXXIII, 119. Nous avons suivi la traduction NAU.

7. D. H. MÜLLER *Altsemit. Inschr. von Sendschirli*; ERS² 492. Nous re-
produisons la traduction de ERS² 493.

« assis sur le trône de mon père, et Hadad a donné dans
 « ma main le sceptre de bénédiction(?) [j'ai fait dispa-
 « raître] le glaive et la langue (mauvaise) de la maison de
 « mon père, et, de mon temps, Y'odi a soit mangé, soit bu,
 « et, de mon temps, il y eut de l'émulation(?) dans le
 « pays(?) pour établir des cités et pour établir des(?)... et
 « pour bâtir des villages de bénédiction(?).... On prit cha-
 « cun son voisin, et donna en abondance Hadad [et] El et
 « Rekub-El et Shamash et Arq-reshef; et la grandeur il me
 « l'a donnée et il a fait une sûre alliance avec moi.

« De mon temps, la graisse(?) [des sacrifices] je donnai
 « aux dieux, et certes ils prirent de ma main, et ce que je
 « demandai des dieux, certes ils le donnèrent abondam-
 « ment à moi, et ils ont été favorables.

« Et [interrogea mon père(?) Qrl] les dieux certes, et
 « Hadad n'accorda pas certes... il m'a appelé à bâtir, et
 « dans ma majesté il a donné certes Hadad... de bâtir, et
 « j'ai bâti certes, et j'ai dressé cette statue de Hadad et le
 « lieu sacré¹ de Panammu, fils de Qrl, roi de Y'odi, avec
 « la stèle [gravée celle-ci(?)].

« Qui que ce soit parmi mes fils qui saisira le sceptre et
 « qui s'assiéra sur mon trône et qui confirmera sa puis-
 « sance et qui sacrifiera à Hadad... et il sacrifiera... et il
 « sacrifiera à Hadad et il invoquera le nom de Hadad ou
 « bien [lui-même?] et qu'il dise : que mange l'âme de Pa-
 « nammu avec toi et que boive l'âme de Panammu avec toi,
 « pourvu qu'il mentionne l'âme de Panammu avec Hadad...
 « ce sacrifice... qu'il s'y complaise commeun présent(?) à
 « Hadad et à El et à Rekub-El et à Shamash... Panammu...
 « j'ai fait habiter les dieux, et dans sa bénédiction(?) je me
 « suis reposé(?)... et ils m'ont donné une race(?)... [celui
 « de] mes fils qui saisira le sceptre et s'assiéra sur le trône
 « royal sur Y'odi, et qui confirmera sa puissance, et qui

« sacrifiera [à Hadad et qui ne mentionnera pas] le nom
 « de Panammu en disant : que mange l'âme de Panammu
 « avec Hadad et que boive l'âme de Panammu avec Ha-
 « dad... [qu'il n'accepte pas] son sacrifice, et qu'il ne s'y
 « complaise pas, et ce qu'il demande, que Hadad ne le lui
 « donne pas, et que Hadad colère répande sur lui(?)...
 « qu'il ne lui donne pas à manger... et qu'il écarte de lui
 « le sommeil pendant la nuit, et qu'il lui donne la ter-
 « reur...., etc.

INSCRIPTION DE PANAMMU¹.

Cette inscription est gravée sur le bas d'une statue drapée, aujourd'hui au musée de Berlin, qui représentait le roi Panammu et avait été consacrée par son fils Bar-Rekub. Elle date du VIII^e siècle av. J.-C.².

« Cette statue a placé Bar-Rekub à son père Panammu
 « fils de Bar-sur roi de Y'ôdi, en l'an....

« Mon père Panammu [pendant qu'on massacrait] son
 « père, les dieux de Y'ôdi l'ont sauvé de la destruction.
 « Une conjuration eut lieu dans la maison de ses pères, et
 « se leva le dieu Hadad(?)... son siège(?)... destruction...
 « dans la maison de son père, et il tua son père Bar-sur, et
 « il tua soixante-dix frères de son père, le maître de la
 « cavalerie(?)... le maître... de l'armée(?) du roi Panam-
 « mu, et de ce qui restait certes il remplit les prisons, et
 « il rendit les villes ruinées plus nombreuses que les villes
 « habitées... [et X... dit] : Vous avez mis le glaive dans
 « ma maison, et vous avez tué un de mes fils, et même a
 « sévi le glaive dans le pays de Y'ôdi [et il a atteint] le clan
 « de Panammu, fils de Qrl, [le père (?)... de] mon père, a

1. Texte dans D. H. MÜLLER, *l. c.* Nous reproduisons la traduction de ERS², 496-497.

2. Cf. *Syria*, revue d'art oriental et d'archéologie, t. II, 101-104.

« péri... le blé et le grain et le froment et l'orge et une
« demi-mine valait un sicle, *etc.*

« Et il envoya mon père... jusqu'au roi d'Ashshur, et il le
« fit régner sur la maison de mon père, et il tua la pierre de
« scandale de la maison de son père... des trésors [des dieux]
« du pays de Y'ôdi de... et il élargit les prisons et il délivra
« les captifs de Y'ôdi. Et mon père se leva et délivra les
« femmes... la maison des tuées et Qenuel... la maison de
« son père, et il y eut plus de prospérité qu'avant lui et se
« multiplia le froment et l'orge, et le blé et le grain, de son
« temps; et alors on mangea et on but... à bon marché.

« Au temps de mon père Panammu, il établit certes des
« chefs des villages et des chefs de cavalerie, et [était
« compté] mon père Panammu au milieu des rois puis-
« sants... mon père étaient possesseur d'argent, possesseur
« d'or, et cependant dans sa sagesse et son loyalisme, il
« saisit la frange de son seigneur le roi d'Ashshur¹.... »

Quand Panammu meurt, tout le territoire d'Ashshur le
pleure : « et le pleurèrent ses frères, les rois, et le pleura
« le camp tout entier de son seigneur le roi d'Ashshur, et
« son seigneur le roi d'Ashshur prit... son âme, et il lui
« dressa une stèle dans le chemin, et il fit passer son père
« de Damas à [cet] endroit-[ci]....

« Et moi Bar-rekub, fils de Panammu, à cause du loya-
« lisme de mon père et de mon propre loyalisme, mon
« seigneur m'a fait asseoir [sur le trône] de mon père, Pa-
« nammu, fils de Bar-sur, et j'ai placé cette statue à mon
« père, à Panammu fils de Bar-sur... ».

Ce qui suit est obscur. Il est possible que Bar-Rekub
organise une sorte de culte de la statue, et, dans ce cas, on
peut le résumer ainsi avec le P. LAGRANGE² : « D'abord les
lamentations; puis, le roi d'Assyrie fait une cérémonie en

1. Deux lignes plus loin, nous apprenons que ce roi s'appelait Téglat-
phalasar.

2. ERS² p. 428 *in* 21.

l'honneur de l'âme du défunt; il fait élever en route, c'est-à-dire sans doute au lieu de la mort, une stèle commémorative, et il rapporte le corps au pays du défunt. Là, son fils Bar-Rekub lui fait élever une statue, organise une sorte de service divin et écrit une inscription en recommandant la mémoire du défunt aux dieux du pays « Hadad, et El et « Rekub-El et Shamash et tous les dieux de Y'odi », afin qu'elle demeure en bénédiction « devant les dieux et devant les hommes¹ ».

INSCRIPTION DE SIN-ZIR-BAN².

Elle a été trouvée à Neirab et remonte probablement au vi^e s. av. J.-C. On y remarque un véritable syncrétisme. D'abord, le nom *Sin-zir-ban* qui veut dire le dieu *Sin crée une descendance* est purement assyrien. Quatre dieux sont nommés, le premier *Sahar* est araméen, le second *Shamash* a été honoré dans tout l'Orient et les deux autres sont assyro-babyloniens *Nikkal* pour *Nin-gal* épouse de Sin, et *Nusk* pour *Nusku* fils de Sin.

Une autre inscription, de même époque et toute semblable, a été trouvée au même endroit³.

« De Sin-zir-ban, prêtre de Sahar en Neirab, défunt, et
« c'est son image et sa couche.

« Qui que tu sois qui déroberais cette image et couche de
« son lieu, que Sahar et Shamash et Nikkal et Nusk *arrachent*
« ton nom et ton lieu de la vie, et qu'ils te tuent d'une
« mort prématurée et qu'ils détruisent ta race!

« Et si tu gardes (cette) image et cette couche, qu'un
« autre garde ce qui est à toi! »

1. Même formule dans *Eccli.* XXV, 1.

2. CLERMONT. GANNEAU. *Etud. d'Archéol. or.* II, 182 suiv. Nous reproduisons la traduction de ERS², p. 500.

3. Reproduite et traduite dans ERS² p. 501 : n° 14. Une inscription un peu postérieure de Teima porte des traces analogues de syncrétisme. Cf. ERS², 501-503.

INSCRIPTION DE TABA¹.

Sur une stèle de Carpentras représentant, dans sa partie haute, une scène funéraire égyptienne. Ce texte serait du v^e ou du iv^e siècle av. J.-C. Ici, l'araméen est légèrement hébraïsant, mais la « protestation d'innocence » et l'eau bue devant Osiris sont tout à fait égyptiennes. Il semble donc qu'il s'agisse d'une Sémite qui avait adopté la religion égyptienne².

« Bénie soit Taba, fille de Takhapi, parfaite par rapport
« au dieu Osiris.

« Tu n'as rien fait de mal! tu n'as calomnié personne!
« Là-bas, devant Osiris, bénie sois-tu! Prends de l'eau
« devant Osiris. Sois une dévote...? et parmi les pieux.... »

INSCRIPTION DE MADABA³.

Cette inscription, de l'an 37 après J.-C., est gravée sur un bloc de basalte découvert en pays nabatéen, à Madaba. On y lit, à la première ligne, le mot *nepshesh* au féminin. Le sens de ce mot a été révélé par un dessin gravé sur le rocher et surmontant une épitaphe nabatéenne de Pétra. « C'était un cippe de forme *pyramidale*. Quant au rôle symbolique de la *nepshesh*, il me paraît avoir été en relation intime avec la personnalité même du défunt et avoir caractérisé en quelque sorte son individualité, ce que faisait déjà pressentir l'étymologie du mot « souffle, vie » et par suite « personne ». — C'est ce qui me paraît ressortir des faits suivants :

Le tombeau élevé par 'Abd'Obodath était destiné à deux

1. Le texte dans CIS, II, 141, et dans ERS², 504. Nous reproduisons la traduction de ERS² l. c.

2. Cf. ERS² 504.

3. CIS, II n° 196, et ERS² 505. Nous donnons la traduction de ERS² l. c.

individus : un premier Itaïbel, qui était son père ; un second Itaïbel, qui était son fils. Or le tombeau était surmonté de deux *nefesh* ; par conséquent, *une* pour chacun des deux défunts.

Le fameux sépulchre des Machabées qui s'élevait à Modin et qui était destiné à recevoir *sept* personnes (Simon, auteur de la dédicace, ses quatre frères et leurs père et mère) était couronné de *sept pyramides*....

Le superbe mausolée que la reine Hélène d'Adiabène avait fait exécuter aux portes de Jérusalem et qui existe encore (les *K'bür es-salâtîn*) était orné de trois pyramides — ici également il faut comprendre trois *nefesh* ; — or, il était destiné essentiellement à *trois* personnes : les rois Izatès et Monobaze, et la reine elle-même¹ ».

« Ce tombeau et les deux stèles funéraires² qui sont au-dessus de lui (sont) ce qu'a fait 'Abd-'Obodath, stratège, pour Aithi-Bel, stratège, son père, et pour Aithi-Bel, chef du camp qui est à Lukhitu et au passage, fils d' 'Abd-'Obodath, le stratège sus-dit, au siège de leur gouvernement qu'ils ont exercé par deux fois, durant trente-six ans, au temps de Harethath, roi des Nabatéens, Aimant-son-peuple, et l'ouvrage qui est au-dessus a été fait en son année quarante-sixième ».

INSCRIPTIONS DE PALMYRE².

Palmyre fut habitée longtemps avant de prendre place dans l'histoire. Une source abondante au milieu du désert aride constitue une station importante pour les caravanes, un point favorable à l'installation d'un groupement humain. Nous ne savons rien de ses origines³. Son nom n'a pas

1. CERMONT-GANNEAU, *Recueil* II, p. 190 suiv.

2. Publiées par J.-B. CHABOT, *Choix d'Inscriptions de Palmyre*. In-4, Paris. 1922.

3. Son nom ne figure pas dans l'Ancien Testament, car c'est *Tâmâr*

encore été trouvé dans les textes babyloniens, ni dans les assyriens.

Tout autour de la ville se trouvent des tombeaux; il y en a surtout à l'ouest, dans le *Nahr-el-Qebur* = « Vallée des tombeaux ». Les uns sont bâtis en forme de *tours*; les autres sont creusés dans le roc, sur le flanc de la colline.

Ces monuments étaient faits par les grandes familles, sans doute quelque peu par vanité, mais aussi pour s'assurer une « demeure éternelle », comme disent les textes.

Les plus anciennes inscriptions *palmyréniennes* datent de l'an 9 av. J.-C.¹. Elles sont rédigées en un *dialecte sémitique qui s'accorde essentiellement avec l'araméen biblique*; il contient beaucoup de mots empruntés au grec, particulièrement des titres de fonctionnaires et des termes techniques.

L'écriture², appartient aussi à la branche araméenne; elle présente les plus grandes analogies avec l'écriture hébraïque dite *carrée*, qui était en usage aux environs de l'ère chrétienne.

Citons deux inscriptions funéraires.

*Inscription de l'an 9 av. J.-C.*³.

« Ce tombeau est celui de Athe⁴-natan, fils de Kohailu,

תַּדְמוֹר (ville mentionnée dans *Ezech.* XLVII, 19) et non *Tadmor* = Palmyre, qu'il faut lire dans I *Reg.* IX, 18 et II *Chron.*, VIII, 4. (Salomon bâtit donc Tâmar) et non Tadmor.

1. Comme la plupart des Syriens, les Palmyréniens avaient adopté l'ère des Seleucides.

2. On a trois types d'écriture : 1° la *cursive* (dont il n'existe qu'un petit nombre d'exemples) tracée avec le pinceau ou la calame *sur les parois stuquées des monuments*; 2° la *semi-cursive* que l'on trouve à Palmyre et en dehors de Palmyre (à Nazala, à mi-chemin entre Damas et Palmyre; à Rome, en Égypte, en Algérie, en Angleterre, etc.) où elle était portée par des marchands qui suivaient les armées romaines dont ils étaient les fournisseurs; 3° la monumentale, l. c. p. 11-12.

3. Sur une tour, à 4 m. environ au-dessus de la porte. La porte est formée de gros blocs sans décoration. Trad. de ЧАВОТ, l. c. p. 88.

4. Nom théophore : « la déesse Athe a donné » *Athe* est évidemment une abréviation d'Atar-athe (Atargatis). Au texte suivant, nous aurons une

« qu'ont bâti pour lui ses enfants, Kohailu et Hairân,
 « ses fils, qui sont de la tribu de Maita.
 « Au mois de Kanum¹, de l'année 304².

*Inscription de l'an 5 av. J.-C.*³.

« Au mois de Nisan, de l'an 308⁴. Ce tombeau est celui
 « de Jabdibol, fils de... petit-fils d'Atarsuri, des Komaré-
 « niens, qu'il a fait pour lui et pour ses enfants. »

ARTICLE V

Littérature phénicienne.

Le Phénicien est un dialecte cananéen, le plus important après l'hébreu. Le système des consonnes concorde entièrement avec celui de l'hébreu ; mais la syntaxe, autant que l'on peut en juger par le style concis des inscriptions, était un peu différente. Ainsi, le phénicien n'a pas cette particularité de l'hébreu et du moabite qui consiste à employer, dans un récit, des temps aux parfait et de poursuivre à l'imparfait apocopé ; mais, par contre, le phénicien comme

autre abréviation du même mot dont on prendra le 1^{er} élément *Atar-suri*. Voici les divinités de Palmyre, d'après CHABOT, l. c. p. 65 :

- Bêl*, identifié à Zeus,
- Aglibol*, divinité lunaire,
- Malakbêl* (= l'ange, l'envoyé de Bêl),
- Iarkhibôl*, divinité solaire, l'Apollon des Palmyréniens,
- Atarateh* = Atargatis qui avait un sanctuaire à Hiéropolis (= Membidj.)
- Allât*, la grande déesse des Arabes (proscrite plus tard par le Koran), fort honorée par les Nabatéens, voisins des Palmyréniens,
- Baalsamîn* = « le maître des cieux, »
- Samas*, le Soleil,
- Rabasîré*, une déesse infernale. — Les dédicaces religieuses de stèles, d'autels, etc., sont faites au dieu iranien *Sadrafa*, au dieu nabatéen *Saï al qaun*, à Samas, à Baalsamîn et surtout à un dieu anonyme.

1. Novembre.

2. Donc, l'an 9 avant J.-C.

3. Sur une autre tour funéraire à demi ruinée. Dans CHABOT, l. c. p. 107.

4. Avril de l'an 5 avant J.-C.

plus tard l'arabe, pour exprimer les temps avec plus de précision emploie un verbe auxiliaire (*kân* : il fut) devant le parfait du verbe pour rendre l'idée du plus-que-parfait.

Par leurs colonies, les Phéniciens répandirent leur langue dans les principaux ports du littoral méditerranéen, mais ce n'est que dans l'Afrique du Nord, à Carthage et dans le pays environnant, qu'elle s'établit d'une manière ferme.

La plupart des inscriptions que nous possédons sont postérieures au v^e siècle av. J.-C.

INSCRIPTION D'ESHMUN'AZAR¹.

Au Louvre. Le sarcophage d'Eshmun-azar a été découvert dans la nécropole de Sidon. Nous sommes à la période perse, mais on ne peut pas préciser rigoureusement la date de l'inscription².

« Au mois de Bul, en l'an XIV du règne du roi Eshmu-
 « nazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnit, roi des Sido-
 « niens, a parlé ainsi : J'ai été retranché avant le temps, au
 « milieu du tissu de jours prospères, orphelin, fils d'une
 « veuve, et je suis couché dans ce sarcophage et dans ce
 « tombeau, au lieu que j'ai bâti. J'adjure toute personne
 « royale et tout particulier qui ouvriraient sur ce lit de
 « repos ou s'ils enlevaient le sarcophage de mon lit de
 « repos, ou s'ils me transportaient de ce lit [« de »] repos,
 « qu'ils n'aient pas de lit de repos avec les Rephaïm, et
 « qu'ils ne soient pas ensevelis dans un tombeau et qu'ils
 « n'aient pas de fils, ni de postérité à leur place, et que les
 « dieux saints les enferment avec [le roi] Adar qui domine
 « sur eux. pour extirper cette personne royale ou ce parti-
 « culier qui ouvrirait sur ce lit de repos ou qui enlèverait ce

1. Texte reproduit dans CIS, I, 3; édit. manuelle M. LIDZBARSKI, *Allsem. Texte*, p. 16-19.

2. Voir SCHREIBER, *Geschichte*, t. II, p. 100. n. 130.

« sarcophage. Et quant à cette race royale ou à ces parti-
 « culiers, qu'ils n'aient pas de racine en bas ni de fruits en
 « haut, ni d'éclat parmi les vivants sous le soleil. Oui c'est
 « moi, infortuné, qui ai été retranché avec le temps, au
 « milieu du tissu de jours prospères, j'étais orphelin, fils
 « d'une veuve.

« Oui, c'est moi Eshmun-azar, roi des Sidoniens, fils du
 « roi Tabnit, roi des Sidoniens, petit fils du roi Eshmun-
 « azar, roi des Sidoniens, et ma mère Amastarté, prêtresse
 « d'Astarté, notre dame, la reine, fille du roi Eshmun-azar,
 « roi des Sidoniens, qui avons bâti les temples des dieux,
 « le temple d'Astarté à Sidon, dans la région maritime, et
 « nous y avons conduit Astarté en grande pompe (?), et
 « c'est nous qui avons bâti un temple à Eshmun, prince
 « très saint, à la source Idlal dans la montagne, et nous
 « l'y avons installé en grande pompe (?), et c'est nous qui
 « avons bâti des temples aux dieux des Sidoniens à Sidon,
 « dans la région maritime, un temple au *ba'al* de Sidon,
 « un temple à Astarté du nom de Ba'al¹. Et, de plus, le
 « Seigneur des rois nous a donné Dor et Japho, splen-
 « dides pays de froment qui sont dans la plaine de Saron
 « à cause des hauts faits que j'ai accomplis, et il les a ajou-
 « tés au territoire du pays afin qu'ils soient aux Sidoniens
 « à jamais.

« J'adjure toute personne royale et tout particulier qu'il
 « n'ouvre pas sur moi et qu'il ne me mette pas à nu, et qu'il
 « ne me transporte pas [de] ce lit de repos et qu'il n'en-
 « lève pas le sarcophage de mon lit de repos, pour que ces
 « dieux saints ne les enferment pas, et qu'ils n'extirpent
 « pas cette personne royale ou ces particuliers et leur race
 « à jamais. »

1. *Astarté du nom de Ba'al*; on ne sait ce que veut dire exactement ce membre de phrase.

INSCRIPTION DE TABNIT¹.

Tabnit est fils d'Eshmunazar, roi des Sidoniens du temps de la *période perse*.

« Moi Tabnit, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, fils
« d'Eshmunazar, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, je
« repose dans cette caisse.

« Qui que tu sois, homme quelconque, qui trouverais
« cette caisse, oh! n'ouvre pas sur moi et ne me trouble
« pas, car il n'y a point chez nous d'argent, il n'y a point
« chez nous d'or ni aucune sorte de vases. Dépouillé, je
« repose seul dans cette caisse.

« Oh! n'ouvre pas sur moi, ne me trouble pas, car c'est
« une chose abominable à Astarté, et si tu oses ouvrir sur
« moi et si tu oses me troubler, que tu n'aies ni progéniture
« parmi les vivants sous le soleil, ni lit de repos avec les
« Rephaïm ».

TARIF SACRÉ².

Cette *inscription*, appelée *tarif de Marseille* parce que l'original est conservé au Musée de cette ville, fut écrite entre le iv^e et le ii^e siècle av. J.-C. Il y est question de la part de victime (ou le salaire) qui revient soit à l'offrant, soit au prêtre, dans les divers sacrifices offerts au temple d'un *ba'al* spécial de la côte phénicienne. On ignore si ce temple était à Carthage ou à Marseille, de toute façon il s'agit d'un culte transporté de la mère patrie à l'étranger. Citons quelques passages³:

« Temple de Ba'al [Tsaphon].

« Tarif des redevances qu'ont fixées les personnes prépo-
« sées aux redevances, *etc.*

1. Texte dans HOFFMANN, *Über einige phoenikische Inschriften*, édit. manuelle LIDZBARSKI, l. c. 15-16, reproduit dans ERS² p. 481. — Nous empruntons la traduction à ERS² l. c.

2. Texte dans CIS, I, 165; LIDZBARSKI p. 47-51; reproduit dans ERS² 469.

3. Nous citons d'après la traduction de ERS² 470-471.

« Pour tout bœuf, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront dix [pièces] d'argent pour chaque et, pour l'expiatoire, ils auront en sus de cette redevance, de [la chair d'un poids de 300¹]. Et pour le pacifique, les abatis (?) et les articulations (?) et les peaux et les jambes (?) et les pieds et les restes de la chair seront pour celui qui offre le sacrifice.

« Pour un veau dont les cornes n'ont pas encore poussé non coupé (?) ou pour un cerf, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront cinq pièces d'argent pour chaque, et pour l'expiatoire ils auront en sus de cette redevance, de la chair d'un poids de 150 et pour le pacifique les abatis (?) et les articulations (?); et les peaux et les jambes (?) et les pieds [et le reste de la chair seront pour celui fait le sacrifice.]

« Pour un bélier ou une chèvre, *etc.* Pour un agneau ou un chevreau ou pour un faon de cerf, *etc.*

« Pour un oiseau domestique ou de vol (?), que ce soit un holocauste ou un purgatoire ou un haruspical, les prêtres auront $\frac{3}{4}$ de pièces d'argent, 2 *zer* pour chaque; et [la chair sera pour celui qui offre le sacrifice²].

« Pour un oiseau, s'il s'agit de prémices sacrées, ou s'il s'agit d'un sacrifice de gibier, ou s'il s'agit d'un sacrifice de bête, engraisnée les prêtres auront en argent 1 a... pour chaque, *etc.*

« Quant aux libations et quant à la graisse et quant au lait et quant à tout sacrifice en offrande... [les prêtres n'auront rien...].

« Pour tout sacrifice que sacrifie un propriétaire de troupeaux ou un propriétaire d'oiseaux, les prêtres n'auront [rien de cela]. »

1. Il s'agit sans doute d'une unité que tout le monde connaissait et que, pour cela, on n'a pas mentionnée.

2. Littér. : *le maître du sacrifice*, comme en assyrien *bel niqi*. Même expression en sabéen (HOMMEL. *Lud-ar. chrest.* p. 25).

Les lignes qui suivent sont mutilées. Il s'agit¹ des corps constitués qui offrent un sacrifice : ils ne devront payer que comme un seul offrant.

« Tout prêtre qui prendrait une redevance en trans-
« gression de ce qui est statué sur cette table, sera mis à
« l'amende..., etc.

LES COMPTES DE CITIUM².

Sur une pierre calcaire du iv^e siècle av. J.-C. trouvée dans l'île de Chypre, près de Larnaka, l'antique Citium, deux comptes sont dressés par les administrateurs du temple.

« Somme pour le mois d'Etanim. *Etc.*

« I. Aux constructeurs qui ont construit le temple d'Astarté
« de Citium... ; aux huissiers et à ceux qui sont à la porte... ;
« aux serviteurs... ; aux sacrificateurs... ; aux barbiers tra-
« vaillant à la fonction : 2 QFA... ; etc. A'Abd-Eshmun, chef
« des scribes... ; etc.

« II... Aux maîtres des jours... en paix. Aux esclaves du
« temple etc.... Aux jeunes filles, et les jeunes filles³....
« Aux hiérodules et pour les prosélytes... »

UN AUTEL A LA DÉESSE 'ANATH⁴.

Inscription de Larnax Lapithu (Chypre), probablement du iv^e siècle av. J.-C.

« A la déesse 'Anath, force de la vie, et au seigneur des
« rois, Ptolémée, Ba'al-shillem, fils de Sesmaï, a consacré
« l'autel. En heureuse destinée. »

1. Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil* III, 25 s.

2. Texte dans CIS, 1, 86, A et B édit. manuelle LIDZBARSKI *l. c.*, p. 29-31.
— Trad. ERS² p. 479.

3. On se demande pourquoi le même mot est répété. On suppose qu'il s'agit peut-être, ici, de chanteuses.

4. Texte dans CIS, 1, 95 ; reproduit dans ERS² p. 482, édit. manuelle LIDZBARSKI, p. 33. Nous citons la traduction de ERS² *l. c.*

UN PORTIQUE A ASHÉRA-ASTARTE¹.

Inscription de l'an 222 av. J.-C., trouvée à *Ma'tsub*, entre Tyr et Ptolémaïs, un peu au sud d'Umm-el-Awâmid.

« Portique du côté du levant et du septentrion qu'ont
 « restauré les *divins*², représentants de³ Milka-Astarté, et
 « ses serviteurs, les citoyens de Hammôn, pour Astarté
 « sous le vocable d'Ashéra, divinité de Hammôn, en l'an 26
 « de Ptolémée, seigneur des rois, illustre Evergète, fils de
 « Ptolémée et d'Arsinoé, dieux frères, la 53^e année du
 « peuple de Tyr, comme ils ont restauré tout le reste des
 « sanctuaires qui sont dans le pays, pour que ce leur soit
 « en mémoire et bon renom à jamais. »

La meilleure interprétation des faits nous paraît être celle-ci qui est du P. LAGRANGE : La grande déesse cananéenne, Astarté, était la divinité des gens de Hammôn, à Hammôn même, sous le nom de *Milka-Astarté*; au lieu appelé aujourd'hui *Ma'tsub*, sous le vocable d'*Ashéra*.

La ville principale avait sans doute un temple considérable, dont les prêtres ou les administrateurs, nommés *elim* « divins », se considéraient comme les chargés d'affaires de la déesse pour la restauration des sanctuaires dans toute la région⁴.

INSCRIPTION DE MALTE⁵.

Cette inscription, probablement du n^e siècle av. J.-C., existe en deux exemplaires semblables, rédigés en phénicien et en grec; l'un des deux est à Paris, l'autre à La Valette.

« A notre Seigneur, à Melqart de Tyr, qu'a voué ton

1. Texte dans CLERMONT-GANNEAU, *Recueil* 1, 81 s., édit. manuelle LIDZBARSKI, p. 23-24. Nous citons la traduction de ERS² p. 489.

2. מלכא.

3. מלכא.

4. ERS² p. 491.

5. Texte dans CIS I, 122 A et B; édit. manuelle LIDZBARSKI p. 42.

« serviteur 'Abd-osir et son frère Osir-shamar, tous deux
 « fils d'Osir-shamar, fils d'Abd-Osir, car il a écouté leur
 « voix. Qu'il les bénisse! »

INSCRIPTION DE SILOÉ¹.

Six lignes de caractères *hébraïques* gravés sur le roc, dans le canal de Siloé qui fut creusé, vers 700 av. J.-C., pour amener l'eau de la Fontaine de la Vierge à la piscine de Siloé².

« [Voici] la percée. Et voici comment se fit la percée :
 « Lorsque... le pic l'un contre l'autre, et lorsqu'il n'y eut
 « plus que trois coudées à abat[tre, on entend]it la voix de
 « chacun criant à l'autre parce qu'une trouée avait été pra-
 « tiquée dans le rocher de part [et d'autre³]. Au jour de la
 « percée, les mineurs frappèrent chacun à la rencontre de
 « l'autre, pic contre pic. Alors, les eaux coulèrent de la
 « source à la piscine, sur (une longueur de) mille deux
 « cents coudées; et de cent coudées était la hauteur du
 « rocher au-dessus de la tête des mineurs.

ARTICLE VI

La Littérature grecque⁴.

1. Pendant l'Exil des Hébreux⁵.

Vers le début du VII^e s., les Grecs possédaient, dans

1. Nous reproduisons la traduction de M. R. DUSSAUD, *Les Monuments Palestiniens et Judaïques*, in-8, t. 1. 1912, p. 23-24.

2. Cf. II *Reg.* XX, 30. VOIR CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéol. orient.*, I, 293-299, et VI, 167-111.

3. Littér. : de droite à gauche.

4. On ne s'attend pas à ce que nous résumions, ici, l'histoire de la Littérature grecque, ni que nous donnions les extraits des plus beaux chefs-d'œuvre ou les textes qui pourraient faire le mieux ressortir les motifs pour lesquels nombre de Juifs, même en Palestine (tels les Saddu-

leurs *Épopées*¹, une sorte de résumé idéalisé de leurs principales formes d'activité. Dans ces beaux poèmes, ils pouvaient prendre conscience de leurs qualités et de leurs défauts; à ces œuvres, d'imagination et de réflexion à la fois, ils puiseront comme à *sa source* toute leur *sagesse*.

« Ces poèmes, faits de substance vivante, plongeaient « profondément dans la réalité. Ils représentaient des émo- « tions, des sentiments, des passions, choses qui sans cesse « se diversifient et se contrarient; mais une pensée puis- « sante avait su dominer cette confusion² ». Leurs qualités littéraires peuvent se résumer en ces deux mots : *simplification* et *idéalisation*. Et ce seront précisément les *principes fondamentaux de l'art grec*.

Au VII^e et au VI^e s., l'augmentation de la population qui donna naissance à de grosses agglomérations urbaines, les luttes des partis, les grandes entreprises commerciales stimulèrent le progrès général de la pensée. Sous le nom des « Sept Sages³ », se répandirent dans le pays des préceptes de modération, et le collège sacerdotal de Delphes résumait le même genre de sagesse en quelques maximes célèbres, telles que « *Rien de trop!* » ou « *Connais-toi toi-même!* » répondant à l'expérience d'hommes qui s'étaient instruits au milieu des discordes civiles.

Ce qui subsiste de la poésie des lesbiens Alcée et Sapho montre combien la sensibilité était devenue délicate et frémissante dans la société élégante de Lesbos, et quelle finesse d'esprit s'y associait déjà. Les mêmes goûts régnaient

céens), se laisseront fasciner par la civilisation hellénisante, tandis que d'autres feront tout pour en prémunir le peuple. Nous devons supposer cette Littérature suffisamment connue.

5. La première *déportation* date de la prise de Samarie par Sargon (722-721); la seconde, de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586.

1. *Iliade, Odyssée, Les Travaux et les jours*.

2. CROISER. *Civilis. hellén.* t. I, 50.

3. Voir *Milieu*, t. I, 308.

à Samos, chez les fils de Pisistrate à Athènes; et aussi en Thessalie¹.

Le progrès général des esprits est mieux attesté encore par les débuts de la philosophie et de quelques-unes des sciences, avec les milésiens Thalès, Anaximandre et Anaximène, avec, dans la Grande Grèce, Pythagore et son Institut de Crotoné, et Xénophane. Ces penseurs, consciemment ou non, ébranlaient les bases de la croyance religieuse traditionnelle; mais, dans le même temps, prenait forme et consistance l'Orphisme², qui tentait de donner à la religion une théologie et une morale.

Incontestablement, à la fin du vi^e siècle, la Grèce avait pris, dans l'humanité, un rang privilégié. Au siècle suivant, la civilisation hellénique apparaît dans toute sa perfection, grâce surtout à l'*influence tout à fait exceptionnelle d'Athènes* : les deux forces qui travaillent incessamment l'humanité semblent se faire à peu près équilibre et réalisent, en s'associant, la plus heureuse harmonie.

Les philosophes antérieurs à Socrate : physiocrates ioniens du vi^e s., et au v^e s., Parménide, Héraclite, Empédocle, Anaxagore et les atomistes Leucippe et Démocrite *avaient montré dans la vie de l'univers le jeu des grandes forces naturelles*; c'était détruire en fait tout l'édifice de la mythologie. Mais cette philosophie, par sa nature même, était presque inaccessible à la plupart des intelligences.

Dans la seconde moitié du v^e s., Socrate esquissa, sous une forme beaucoup plus simple, une philosophie qui contenait les éléments d'une religion intimement unie à la morale et, par conséquent, propre à donner une certaine satisfaction aux consciences qui ne pouvaient se passer de surnaturel³.

1. Preuve : les Odes amoureuses et bachiques de l'ionien Anacréon qui fut l'hôte des grands seigneurs de ces villes.

2. Ainsi appelé parce que les poèmes qui l'attestent, composés par Onomacrite, étaient donnés par son auteur pour des *révélations du légendaire Orphée*.

3. Socrate tendait à une sorte de *monolatrie* sinon de monothéisme. Il niait

a. — *Platon.*

Comme Socrate, son maître, *Platon associa la morale à la religion* et, soumettant celle-ci à la raison, *il rejeta tout ce que la mythologie contenait d'absurde et d'immoral.* Dans la conception polythéiste, maintenue, *il introduisit une notion d'ordre et de hiérarchie.* Convaincu de l'intervention divine dans les choses humaines, il l'imputa à des puissances distinctes mais subordonnées à une autorité supérieure¹.

Platon accordait bien une certaine autorité à la tradition religieuse et aux révélations antiques, mais en même temps il affranchissait l'esprit de la foi à la mythologie et à ses fables poétiques : *c'était rompre les attaches qui enchaînaient les croyances de la Grèce au sol natal.*

Chacun sait que, d'après Platon, l'âme de chaque homme apporte, en prenant un corps, les souvenirs plus ou moins effacés d'une *vie antérieure*, où elle a eu l'intuition des réalités substantielles que l'intelligence seule peut saisir.

S'inspirant de l'orphisme² et des mystères, qu'il adaptait d'ailleurs à ses idées personnelles, il admit un jugement des morts, des peines et des récompenses et un *cycle de transformations* auquel il assignait pour *terme* et pour *but* le *retour à la pure contemplation de Dieu*³.

les conflits des dieux, leurs passions, en un mot tout ce qui les dégradait ; mais il restait attaché à certaines parties fondamentales de la croyance commune et au culte traditionnel. — Nous nous bornerons à citer quelques passages de philosophes grecs dont l'influence, combinée avec d'autres influences, contribuera à former le milieu alexandrin si intéressant pour nous.

1. Il ne précise ni la nature, ni les pouvoirs de ces dieux secondaires.

2. Cf Index-Lexique.

3. Nos citations grecques sont empruntées à l'édition de TAUCHNITZ : *Platonis opera omnia*. In-18, Lipsiæ, 1850. Nous suivons d'une manière presque absolue la traduction de EM. SAISSET, *Œuvres complètes de Platon*. In-8, Paris, 1869.

DIEU A FAIT LE MONDE PAR BONTÉ¹.

« Disons pour quelle cause (*αἰτίας*) l'Ordonnateur de tout
 « cet univers l'a ordonné. *Il était bon*, et celui qui est bon
 « ne saurait éprouver aucune espèce d'envie. Exempt de ce
 « sentiment, *il a voulu que toutes choses fussent, autant*
 « *que possible, semblables à lui-même*. Quiconque, instruit
 « par des hommes sages, admettrait que c'est là la prin-
 « cipale cause de la formation du monde, admettrait la
 « vérité.

« *Dieu donc voulait que tout fût bon et rien mauvais,*
 « autant que cela dépendait de lui (*κατὰ δὲ νόμον*). C'est pour-
 « quoi, ayant pris (*παράλαβόν*) toutes les choses visibles qui,
 « loin d'être en repos, s'agitaient d'un mouvement sans
 « règle et sans suite (*πλημμελῶς καὶ ἀτάκτως*), il les fit passer
 « du désordre à l'ordre (*εἰς τάξιν αὐτὸ ἡγάγεον*) jugeant cet état
 « préférable.

« *Or un être très bon ne pouvait ni ne peut rien faire*
 « *qui ne soit excellent*. A la lumière de la raison, il com-
 « prit donc qu'il était impossible de faire sortir des choses
 « visibles de leur nature une œuvre privée d'intelligence
 « qui, considérée dans l'ensemble, fût plus belle qu'une
 « œuvre pourvue d'intelligence (*νοῦν*); comme aussi qu'au-
 « cun être ne pouvait avoir d'intelligence sans avoir une
 « âme (*νοῦν δ' αὖ γὰρ ἰς ψυχῆς ἀδύνατον*). En conséquence, il
 « mit l'intelligence dans l'âme, l'âme dans le corps, et
 « ordonna l'univers de manière à en faire un ouvrage de
 « nature excellente et parfaitement beau (*ὁ τι κάλλιστον εἶη*
 « *κατὰ φύσιν ἄριστον τε ἔργον*.) De sorte que la vraisemblance nous
 « oblige de dire que ce monde est véritablement un être
 « animé et intelligent (*τόνδε τὸν κόσμον ζῶον ἔμφυχον ἔννοον τε*
 « *τῆ ἀληθείᾳ*) produit par la providence (*τὴν πρόνοιαν*) de Dieu.

1. *Timée*, 29e, suiv.

LA PROVIDENCE DE DIEU¹.

« Ne faisons pas cette injure à Dieu de le mettre au
 « dessous des ouvriers mortels (θνητῶν δημιουργῶν); et tandis
 « que ceux-ci, à proportion qu'ils excellent dans leur art,
 « s'appliquent aussi davantage à finir et à perfectionner
 « toutes les parties de leurs ouvrages, soit grandes soit
 « petites, *ne disons pas que Dieu, qui est très sage* (σοφω-
 « τᾶτον) *qui veut et peut prendre soin de tout, néglige les*
 « *petites choses auxquelles il lui est plus aisé de pourvoir,*
 « *comme pourrait faire un ouvrier indolent ou lâche rebuté*
 « *par le travail, et ne donne son attention qu'aux gran-*
 « *des....* Celui qui prend soin de tout a pris des mesures
 « efficaces pour maintenir l'univers dans son intégrité et
 « sa perfection; chaque partie n'éprouve ou ne fait rien que
 « ce qu'il lui convient de faire ou d'éprouver; il a commis
 « des êtres pour veiller sur chaque individu jusqu'à la
 « moindre de ses actions et de ses affections; en sorte que
 « la perfection de l'ouvrage est poussée au dernier détail.
 « Toi-même, chétif mortel, tout petit que tu es, tu entres
 « pour quelque chose dans l'ordre général, et tu t'y rap-
 « portes sans cesse²....

LES ΔΑΪΜΟΝΕΣ INTERMÉDIAIRES ENTRE DIEU ET LES HOMMES³.

« Quelle est la fonction d'un démon (πῖνα δούναμιν ἔργον)?
 « *D'être l'interprète et l'entremetteur entre Dieu et les*
 « *hommes* (ἐρμηνεύσον καὶ διαπορθμεῦσον θεοῖς τὰ παρ' ἀνθρώπων
 καὶ ἀνθρώποις τὰ παρὰ θεῶν), *d'apporter au ciel les prières et*
 « *les sacrifices des hommes et de rapporter aux hommes les*

1. *Lois*, 902, s.

2. Dans le développement de cette idée est affirmée la métempsycose :
 « Puis donc que la même âme est assignée tantôt à un corps, tantôt à un
 autre.... » 904.

3. *Banquet*, 202-203.

« *ordres des dieux et la rémunération des sacrifices qui leur sont offerts.*

« *Les démons remplissent l'intervalle qui sépare le ciel de la terre : ils sont le lien qui unit le grand tout.*

« C'est d'eux que procède toute la science divinatoire (ή *μαντική*) et l'art des prêtres relativement aux sacrifices, aux mystères, aux enchantements, aux prophéties et à la magie (περὶ τὰς θυσίας καὶ τὰς τελετὰς καὶ τὰς ἐμφῶδας καὶ τὴν *μαντείαν* πασαν καὶ *γοητείαν*.) *La nature divine n'entrant jamais en communication directe avec l'homme, c'est encore par l'intermédiaire des démons que les dieux commercent et s'entretiennent avec les hommes, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil* (θεὸς δὲ ἀνθρώπῳ οὐ μίγνυται, ἀλλὰ καὶ διὰ τούτου πᾶσά ἐστιν ἡ ὀμιλία καὶ ἡ διάλεκτος θεοῖς πρὸς ἀνθρώπους, καὶ ἐγγρηγοροῦσι καὶ καθεύδουσι.) *Celui qui est savant (σοφός) dans toutes ces choses est un δαίμόνιος ἀνὴρ... Les démons sont en grand nombre et de plusieurs sortes, et l'Amour est l'un d'eux.*

L'ÂME ET L'AU-DELA¹.

« Notre âme est très semblable à ce qui est divin, immortel, intelligible, simple, indissoluble, toujours le même et toujours semblable à lui-même (τῶ μὲν θείῳ καὶ ἀθανάτῳ καὶ νοητῶ καὶ μονοειδέϊ καὶ ἀδιαλύτῳ καὶ ἀεὶ ὡσαύτως καὶ κατὰ ταῦτ' ἔχοντι. ἑαυτῶ ὁμοιότατον εἶναι ψυχῆν) et que notre corps ressemble parfaitement à ce qui est humain, mortel, sensible, composé, dissoluble, toujours changeant et jamais semblable à lui-même....

« Cela étant, ne convient-il pas au corps d'être bientôt dissous, et l'âme de demeurer toujours indissoluble, ou dans un état peu différent?

— C'est une vérité constante.

— Tu vois donc qu'après que l'homme est mort, sa partie

1. *Phédon*, 80 *b* suiv.

« visible, le corps, qui demeure exposé à nos yeux et que
 « nous appelons le cadavre, auquel il convient d'être dis-
 « sous, etc....

« Et l'âme, cet être invisible. (τὸ ἀειδές) qui va dans un
 « autre lieu semblable à elle, excellent, pur, invisible, c'est-
 « à-dire dans l'Hadès, auprès d'un Dieu plein de bonté et
 « de sagesse, (τὸ εἰς τοιοῦτον τόπον ἕτερον οἰχόμενον, γενναῖον καὶ
 καθαρὸν καὶ ἀειδῆ, εἰς Ἄιδου ὡς ἀληθῶς, παρὰ τὸν ἀγαθὸν καὶ φρόνιμον
 θεόν), un lieu où j'espère que mon âme ira dans un moment¹,
 « s'il plaît à Dieu, quoi! une âme telle et de telle nature
 « n'aurait pas plutôt quitté le corps, qu'elle serait dissipée
 « et anéantie, comme la plupart des hommes le croient!...
 « Voici plutôt ce qui arrive : Si l'âme se retire pure sans
 « conserver rien du corps, comme celle qui pendant la vie
 « n'a eu volontairement avec lui aucun commerce² (οὐδὲν
 κοινωνοῦσα αὐτῷ ἐν τῷ βίῳ), mais au contraire l'ayant toujours
 « fui, et s'étant toujours recueillie en elle-même en médi-
 « tant toujours, c'est-à-dire en bien philosophant (ὀρθῶς
 φιλοσοφοῦσα) et en apprenant effectivement à mourir; car
 « n'est-ce pas là une préparation à la mort?

« Mais si elle se retire du corps, souillée, impure (μεικτῆ
 μνη καὶ ἀκάθαρτος) comme celle qui a toujours été mêlée à lui,
 « occupée à le servir, possédée de son amour, enivrée de
 « lui au point d'estimer qu'il n'y a rien de vrai que ce qui
 « est corporel, ce qu'on peut voir, toucher, boire et manger,
 « ou ce qui sert aux plaisirs de l'amour, tandis qu'elle
 « haïssait, craignait et fuyait habituellement tout ce qui
 « est obscur et invisible, tout ce qui est intelligible et dont
 « la philosophie seule a le sens, penses-tu qu'une âme en
 « cet état puisse sortir du corps pure et libre?

1. C'est dans un moment que Socrate, qui parle, doit boire la ciguë.

2. On sait que, pour Platon, l'union de l'âme et du corps est *artificielle*, *extrinsèque*. L'âme ici-bas est donc dans un état violent, contre nature; elle ressemble au dieu marin Glaucos méconnaissable par le revêtement de mollusques qui s'est collé à sa chair. *Républiq.* X, 611.

— « Non, cela ne se peut.

— « Au contraire, elle sort embarrassée de souillures corporelles, que le commerce continu et l'union trop étroite qu'elle a eus avec le corps, pour n'avoir jamais été qu'avec lui et occupée de lui seul, lui ont rendues comme naturelles...

« Ces souillures, mon cher Cébès, sont comme une enveloppe lourde, pesante, terrestre et visible; et l'âme, chargée de ce poids, est entraînée encore vers ce monde visible par la crainte qu'elle a du monde invisible, de l'Hadès; et elle erre, comme on dit, dans les lieux de sépulture, autour des tombeaux où l'on a vu des fantômes ténébreux (*σκιοειδῆ φαντάσματα*) comme sont les spectres de ces âmes (*οἷα παρέχονται αἱ ταιαῦται ψυχὰι εἰδωλα*) qui n'ont pas quitté le corps, toutes purifiées, mais retenant quelque chose de cette matière visible, qui les rend visibles encore¹. »

LA CONTEMPLATION DU BEAU².

C'est par l'amour que l'homme s'élève à Dieu. L'amour poursuit le Beau, comme la science poursuit le Vrai. En dernière analyse, l'objet de l'amour est le beau et le bien que Platon identifie sous un seul mot, *la Beauté* : τὸ καλόν.

L'amour s'élève du corps aux esprits, de la beauté des formes à la beauté des sentiments, des beaux sentiments aux belles connaissances, jusqu'à ce qu'il atteigne le Beau tel qu'il est en soi.

Dans le Banquet, l'étrangère de Mantinée dit : « Celui qui, dans les mystères de l'Amour, se sera élevé jusqu'au point où nous en sommes, après avoir parcouru dans

1. Un peu plus loin (82 a), il est dit que ces âmes continuent d'errer ainsi « jusqu'à ce que, par l'amour qu'elles ont pour cette masse corporelle qui les suit toujours, elles s'engagent de nouveau dans un corps » (*πάλιν ἐνθεθώσιν εἰς σῶμα.*)

2. *Banquet*, 211, suiv.

« l'ordre convenable tous les degrés du beau, parvenu enfin
 « au terme de l'initiation, apercevra tout à coup une *Beauté*
 « *merveilleuse* qui était le but de tous ses travaux anté-
 « rieurs : *beauté éternelle, incréée, impérissable, exempte*
 « *d'accroissement et de diminution, beauté qui n'est point*
 « *belle en telle partie et laide en telle autre* (καλόν... οὔτε
 γιγνώμενον οὔτε ἀπολλύμενον, οὔτε ἀξιομέμον οὔτε φθίγον, ἔπειτα
 οὐ τῆ μὲν καλόν, τῆ δ' ἀισχροόν), belle seulement en tel temps,
 « et non en tel autre, belle sous un rapport et laide sous
 « un autre, belle en tel lieu et laide en tel autre, belle
 « pour ceux-ci et laide pour ceux-là; *beauté... qui existe*
 « *éternellement et absolument par elle-même et en elle-*
 « *même, de laquelle participent toutes les autres beautés* (τὸ
 καλόν.... ἀπὸ καθ' αὐτὸ μὲθ' αὐτοῦ μονοειδές ἀεὶ ὄν, τὰ δὲ ἄλλα
 πάντα καλὰ ἐκείνου μετέχοντα)....

« Le droit chemin de l'amour... c'est de commencer
 « par les beautés d'ici-bas¹, et de s'élever jusqu'à la beauté
 « suprême, en passant, pour ainsi dire, par tous les degrés
 « de l'échelle... jusqu'à ce que de science en science on
 « parvienne à la science (par excellence) qui n'est autre que
 « la science du beau lui-même (τοῦ καλοῦ μάθημα) et qu'on
 « finisse par le connaître tel qu'il est (en soi).

« O mon cher Socrate, poursuit l'étrangère de Mantinée,
 « *si quelque chose donne du prix à notre vie, c'est la contem-*
 « *plation de la beauté absolue* (θεωμένω ἀπὸ καλόν); et, si tu
 « y parviens jamais, que te sembleront auprès d'elle l'or et
 « la parure, etc... *Que penser d'un mortel à qui il serait*
 « *donné de contempler la beauté pure, simple, sans mé-*
 « *lange, non revêtue de chairs et de couleurs humaines et*
 « *de toutes les autres vanités périssables, mais la beauté*
 « *divine elle-même.* Penses-tu que ce serait une destinée
 « misérable que d'avoir les regards fixés sur elle, que de
 « jouir de la contemplation et du commerce (θεωμένου καὶ

1. La pédérastie ternit cette belle page.

ζυγόντος) d'un tel objet? Ne crois-tu pas, au contraire, que cet
 « homme étant le seul ici-bas qui perçoit le beau par (la
 « faculté) à laquelle il est perceptible, pourra seul engendrer,
 « non pas des images de vertu, puisqu'il ne s'attache pas à
 « des images, mais des vertus véritables (οὐκ εἰδῶλα ἀρετῆς...
 ἀλλ' ἀληθῆ), puisque c'est à la vérité qu'il s'attache? Or,
 « c'est à celui qui enfante et nourrit la véritable vertu qu'il
 « appartient d'être chéri de Dieu; et si quelque homme doit
 « être immortel, c'est celui-là surtout (... ἀτῶ... ὑπέρχει
 θεοφιλεῖ γενέσθαι καὶ, εἴπερ τῷ ἄλλῳ ἀνθρώπων, ἀθανάτῳ καὶ ἐκείνῳ)?

LES QUATRE VERTUS « CARDINALES. »

« Si les lois que nous avons établies sont bonnes, notre
 « État doit être parfait. — Sans doute. — Il est donc évident
 « qu'il est prudent, fort, tempérant et juste (σοφία τ' ἐστὶ καὶ
 ἀνδρεία καὶ σὺφρων καὶ δικαία) — Cela est évident. — Quelle
 « que soit celle de ces quatre qualités que nous décou-
 « vrons en lui, ce qui restera sera ce que nous n'aurons
 « pas découvert. »

Platon a admis que « chaque citoyen ne doit s'adonner
 « qu'à une fonction dans l'État, à celle pour laquelle il est
 « né », aussi dit-il que « la justice consiste à s'occuper de
 « ses propres affaires », et que de là dérivent les trois
 autres vertus : prudence, courage, tempérance qui doivent
 se trouver en chaque citoyen².

b. Aristote.

Aristote (384-322) étudia pendant vingt ans la philosophie à l'école de Platon.

1. *Républiq.* 428. On sait que l'État dont Platon trace l'image dans la *République* n'est pas un État réel. C'est une hypothèse suggestive qui lui sert à faire sentir vivement ce qu'il y a de défectueux dans la plupart des sociétés humaines et quelles sont les passions qui les dirigent. Il y a dans cette œuvre des aperçus profonds dépassant de beaucoup tout ce qui avait été dit jusque là ; mais ils sont mêlés à des erreurs grossières.

2. L. C. 441 suiv.

Socrate avait inauguré et Platon appliqué timidement la *méthode d'observation*; Aristote a le culte du fait : il est avant tout un observateur de la nature. Son activité littéraire tient du prodige. Il assemble des matériaux immenses, puis construit une *synthèse générale de l'ordre universel qui le place au rang des grands penseurs qui ont illustré l'humanité*. Il avait ouvert, à Athènes, l'école péripatéticienne à l'âge de 50 ans¹.

DIEU².

Aristote a démontré³ que *tout mobile en mouvement suppose un moteur* lequel, s'il est lui-même en mouvement, pré-suppose un autre moteur, et ainsi de suite.

« Qu'il y ait en toutes choses un principe supérieur, et
 « que les choses ne puissent pas être infinies en succession
 « directe pas plus qu'en espèce (*κατ' εἶδος*), c'est là une
 « vérité de toute évidence. Ainsi d'abord, sous le rapport
 « de la matière (*ἐξ ὕλης*), il est impossible que ce soit à l'in-
 « fini qu'une chose vienne d'une autre.... En second lieu, la
 « série est également impossible en ce qui concerne le prin-
 « cipe du mouvement (*τῆ ἀρχῆς τῆς κινήσεως*).... De même
 « encore pour le but final (*τὸ οὐ ἐνεκα*), la série ne peut pas
 « être davantage poussée à l'infini.... La même remarque
 « s'applique tout à fait aussi à la cause essentielle (*καὶ ἐπὶ τοῦ*
 « *τὸ ἦν εἶναι ὁ ὡσαύτως*)....

« Une autre considération, c'est que l'objet en vue

1. On admet que plusieurs livres bibliques de l'Ancien Testament ont été écrits postérieurement au 1^{er} s.; par ex.; l'*Ecclésiaste*, l'*Ecclésiastique*, la *Sagesse*. Voir les *Manuels*.

2. Notons ici, pour mémoire, quelques-unes des lacunes que l'on a relevées dans la théodicée d'Aristote. D'abord, un doute plane sur la *personnalité de Dieu* (par ex. : tout vouloir est incompatible avec l'immobilité de l'acte pur); Dieu n'est pas Providence; l'existence des causes secondes *en dehors de Dieu* implique le *dualisme* de Dieu et du monde (la *création* n'a point de place dans la philosophie d'Aristote.

3. *Phys.* θ, 2; 4; 6. Nous citons la traduction de BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, *Œuvres d'Aristote*. III-8, Paris, 1844-1892.

« duquel quelque chose a lieu est une fin; et la fin est pré-
 « cisément ce qui ne se fait plus en vue d'une autre chose,
 « mais au contraire ce en vue de quoi tout le reste se fait.
 « Par conséquent, si c'est bien là le rôle du terme dernier,
 « il n'y a plus d'infini; et si le dernier terme n'est pas cela
 « il n'y a pas de but final en vue duquel puisse se faire
 « quelque chose. Ajoutez à cela que les philosophes qui sou-
 « tiennent la doctrine de la série à l'infini, ne s'aperçoivent
 « pas que, du même coup, ils nient et détruisent toute idée
 « du bien. Cependant personne ne voudrait mettre la main
 « à une œuvre quelconque s'il ne pensait devoir aboutir à
 « une certaine fin. Il n'y aurait pas l'ombre de raison dans
 « de tels actes; car, pour peu qu'on soit raisonnable, on
 « n'agit jamais qu'en vue de quelque résultat final. Or, ce
 « résultat dernier, c'est une limite; et la fin qu'on se pro-
 « pose est la limite où l'on s'arrête.

« Quant à l'essence (c'est-à-dire ce qui fait qu'une chose
 « est ce qu'elle est¹) il n'est pas possible non plus de rappor-
 « ter sans fin la définition d'une chose à une autre défini-
 « tion; ce ne serait qu'accumuler des mots inutiles, car tou-
 « jours la définition précédente est plus définition que la
 « suivante, et la dernière n'est plus même une définition. Si
 « la première ne convenait déjà pas très bien au sujet défini
 « à plus forte raison la dernière définition lui convient-elle
 « bien moins encore.

« Cette doctrine de la série infinie a un autre tort; c'est
 « d'anéantir la science. Il n'est pas possible en effet de
 « savoir quoi que ce soit avant d'être arrivé aux indivisibles.
 « Sans cela, on est hors d'état de rien connaître; car com-
 « ment la pensée pourrait-elle parcourir tous les infinis de
 « ce genre?... Bien plus la pensée ne peut nécessairement
 « concevoir la matière que dans un objet en mouvement;
 « et il est impossible que rien de réel soit infini (καὶ ἀπειροφ

1. Parenthèse explicative qui n'est pas dans le texte.

« οὐθενὶ ἔστιν εἶναι). Si le réel pouvait être infini, l'être de l'in-
 « fini ne serait pas du moins infini (εἰ δὲ μή, οὐκ ἄπειρόν γ'
 « ἔστι τὸ ἀπειρόν εἶναι¹.)

« Enfin, si c'étaient les diverses espèces de causes qui
 « pussent être en nombre infini, cela seul suffirait pour
 « rendre encore impossible une connaissance quelconque². . . .

Supposé que la série régressive des mobiles et des moteurs
 soit infinie, l'on ne trouve rien nulle part qui soit éternelle-
 ment en acte : le dernier des mobiles est en puissance à
 l'égard de son moteur immédiat, qui est lui-même en puis-
 sance à l'égard de son moteur immédiat; et ainsi du reste.
Tout est en puissance ; par suite, tout peut être ou ne pas
être. Et si tout peut être ou ne pas être, rien n'est.

«... L'acte est antérieur à la puissance (πρότερον ἐνέργεια
 « δυναμῶς ἐστίν.) Et quand je dis puissance je n'entends pas
 « parler seulement de cette puissance déterminée que nous
 « avons appelée le principe du changement dans un autre en
 « tant qu'autre; mais je veux parler en général de tout
 « principe quelconque de mouvement ou d'inertie (πάσης
 « ἀρχῆς κινήσεως ἢ στατικῆς.) La nature en est aussi au même
 « point, car elle appartient au même genre que la puis-
 « sance; et elle aussi est un principe de mouvement, seule-
 « ment ce n'est pas dans un autre: c'est dans l'être lui-même
 « en tant qu'il est ce qu'il est.

« Pour toute puissance ainsi entendue, l'acte est antérieur,
 « à la fois, pour la raison et substantiellement (καὶ λόγῳ καὶ
 « τῇ οὐσίᾳ); *sous le rapport du temps*, l'acte est tantôt anté-
 « rieur, et tantôt il ne l'est pas³. . . »

«... Substantiellement, l'acte est antérieur à la puissance,
 « et, ainsi que nous l'avons démontré, il y a toujours un
 « acte qui, chronologiquement, est antérieur à un autre,

1. Phrase peu claire, de l'aveu des commentateurs.

2. *Met.* A ελ 2 (*passim*).

3. *L. c.* θ, 8 (*passim*).

« jusqu'à ce qu'on arrive enfin à *l'acte du moteur premier*
« *et éternel.*

« Ce qui prouve peut-être encore mieux la vérité de ce
« que nous disons sur la supériorité de l'acte, c'est que les
« choses éternelles sont, *sous le rapport de la substance,*
« antérieurs aux choses périssables, et que rien de ce qui
« est éternel n'est en puissance. Et en voici la raison.

« Toute puissance comprend à la fois les deux termes de
« la contradiction, car ce qui ne peut pas être ne saurait
« appartenir à quoi que ce soit. Mais tout ce qui est *possible*
« peut aussi n'être pas en acte. Donc, ce qui est simple-
« ment possible peut être ou n'être pas ; et, de cette
« manière, une même chose peut être et ne pas être. Dès
« lors, il est très possible que ce qui peut ne pas être ne
« soit point. Or, ce qui peut n'être point est périssable, ou
« d'une manière absolue, ou de cette façon où nous disons
« de lui qu'il peut ne pas être, ou relativement au lieu où à
« la quantité ou à la qualité. Mais il est périssable absolu-
« ment quand il est périssable dans sa substance même.
« Ainsi, il n'y a jamais de chose absolument impérissable
« qui puisse être absolument en puissance ; mais rien ne
« s'oppose à ce qu'elle soit en puissance à certains égards,
« par exemple sous le rapport de la qualité ou du lieu.
« Quant aux choses nécessaires, elles ne peuvent pas non
« plus être en puissance puisque ce sont là les principes
« premiers, et que si les principes n'existaient pas, rien ne
« pourrait exister sans eux.

« A plus forte raison le mouvement n'a-t-il pas la puis-
« sance d'être ou de ne pas être, s'il s'agit d'un mouvement
« éternel ; et s'il s'agit d'un mobile qui soit éternellement
« mù, ce n'est pas non plus en puissance qu'il est mù, si
« ce n'est pour le point d'où il part et pour celui où il se
« dirige¹. »

1. *Ibid.*

« *Il n'y a qu'une substance éternelle qui puisse être*
 « *immobile.* Les substances en effet sont les premiers des
 « êtres; et si toutes les substances étaient périssables, tout
 « absolument serait périssable comme elles. Mais *il est im-*
 « *possible que le mouvement naisse ou qu'il périsse, puis-*
 « *qu'il est éternel,* ainsi que nous l'avons établi¹. Le temps
 « ne peut pas davantage commencer ni finir puisqu'il ne
 « serait pas possible qu'il y eût ni Avant ni Après, si le
 « temps n'existait pas. Ajoutons que le mouvement est con-
 « tinu de la même manière que le temps peut l'être aussi;
 « car, ou le temps se confond identiquement avec le mou-
 « vement, ou il est un de ses modes. Or le mouvement ne
 « peut être continu que dans l'espace; et le seul mouvement
 « qui, dans l'espace, puisse être continu, c'est le mouvement
 « circulaire.

« Mais l'être capable de mouvoir, ou capable de faire
 « quelque chose, a beau exister, s'il n'agit pas actuelle-
 « ment dans une certaine mesure, il ne peut pas y avoir de
 « mouvement, puisqu'il se peut fort bien que ce qui a la
 « puissance d'agir n'agisse pas.

« Il serait donc bien inutile de supposer des substances
 « éternelles, et nous nous abstiendrons de le faire (comme
 « d'autres supposent les Idées) s'il ne devait pas y avoir un
 « principe qui fût en état de produire le changement, mais
 « ce principe lui-même, non plus que toute autre substance
 « qu'on supposerait en dehors des idées ne suffit pas; car,
 « si cette substance n'agit point, le mouvement sera impos-
 « sible. Et même elle agirait, que ce n'est encore rien, si sa
 « substance n'est qu'en puissance; car alors le mouvement
 « ne sera pas éternel, puisque ce qui n'est qu'en puissance
 « peut aussi n'être pas. *Il doit donc exister un principe*
 « *dont l'essence soit d'être en acte* (ἀρχὴν ποιούτην ἢ οὐσίαν
 « ἐνέργειαν.) De plus, il faut que de telles substances soient

1. *Phys.* VIII, 3.

« sans matière, car ce sont les substances sans matière qui
 « doivent être éternelles, s'il y a quelque chose d'éternel au
 « monde. Donc, elles sont en acte¹.

« *Oui, il existe quelque chose qui est éternellement*
 « *mû d'un mouvement qui ne s'arrête jamais; et ce mouve-*
 « *ment est circulaire*². Cette vérité n'est pas évidente seule-
 « ment pour la raison; elle est, en outre, évidemment prou-
 « vée par les faits eux-mêmes. Donc le premier ciel³ est
 « éternel; donc, il existe aussi quelque chose qui lui donne
 « le mouvement.

« Mais, comme le mobile intermédiaire est mû et meut à
 « son tour, *il faut concevoir quelque chose qui meut sans*
 « *être mû, quelque chose d'éternel qui est substance et qui*
 « *est acte* (ποιούν ἔστι τι ὃ οὐ κινούμενον κινεῖ, ἀίδιον καὶ οὐσία καὶ
 « ἐνέργεια οὐσα.)

« Or, *voici comment il meut: c'est comme le désirable et*
 « *l'intelligible, qui meut sans être mû...* » La cause suprême
 est comme une âme intelligente qui trouve en sa spontanéité
 le principe de ses actions.

Cependant si le premier moteur se meut lui-même, il

1. *Met.* IA, 1071, s.

2. C'était une vieille opinion (admise aussi par Platon) que *le mouvement le plus parfait est le mouvement circulaire.*

3. De tout temps, *les corps célestes* en imposèrent aux hommes par leur *mystérieuse immobilité dans l'espace* et par la *régularité de leur apparition*, et c'est pourquoi, sans doute, *l'on en fit des dieux.* Sous l'influence de cette erreur, Aristote admet une distinction de nature entre les corps célestes et les corps sublunaires; les premiers sont doués du mouvement circulaire qui est le plus parfait, *uniforme*; donc ils sont soustraits à la croissance et à la décroissance, *immuables, impérissables*, et l'élément dont ils se composent est *l'éther.* Les corps célestes sont rivos à des sphères et accomplissent leur évolution diurne en même temps que celles-ci. *Chacune de ces sphères est informée par une intelligence, une divinité, principe de son mouvement.* La plus éloignée de la terre, *la plus rapprochée du premier moteur et dès lors la plus parfaite, est la sphère unique des étoiles fixes, le premier ciel* πρῶτος οὐρανός. (Les sept planètes, au contraire, sont mises en mouvement par des sphères diverses et multiples, qui s'appellent épicycles.

« passe de la puissance à l'acte; par suite, son mouvement
 « pouvait ne pas se produire; il pourra cesser aussi à un mo-
 « ment donné; il est purement contingent. Aristote conclut
 « que le premier moteur doit être essentiellement et absolu-
 « ment immuable. Et « *en tant que nécessaire, il est parfait*
 « *tel qu'il existe* (καὶ ἡ ἀνάγκη, καλῶς, καὶ οὕτως ἀσφί.)... Il
 « *jouit éternellement de la vie, sa félicité suprême, c'est*
 « *l'acte de cette vie supérieure....*

« *Ce que l'intelligence semble avoir de divin appartient*
 « *plus particulièrement encore à ce principe; et la contem-*
 « *plation est ce qu'il y a, dans l'intelligence, de plus déli-*
 « *cieux et de plus relevé* (ἡ θεωρία τῶ ἡδίστων καὶ ἄριστων.)

« Si donc Dieu jouit éternellement de ce suprême bon-
 « heur que, nous, nous ne goûtons qu'un moment c'est une
 « chose déjà bien admirable; mais s'il y a plus que cela,
 « c'est encore bien plus merveilleux.

« Or, il en est bien ainsi; et *la vie appartient certaine-*
 « *ment à Dieu* puisque l'acte de l'intelligence c'est la vie
 « même (ἡ γὰρ νοῦ ἐνέργεια ζωὴ) et que l'intelligence n'est
 « pas autre chose que l'acte (ἐνέργεια).

« *Ainsi l'acte en soi est la vie de Dieu* (ἐκεῖνος δὲ ἡ ἐνέργεια),
 « *c'est la vie la plus haute qu'on puisse lui attribuer; c'est*
 « *sa vie éternelle.*

« *Et voilà comment nous pouvons affirmer que Dieu est*
 « *l'être éternel et l'être parfait.*

« *Donc, la vie avec une durée continue et éternelle est*
 « *son apanage, car Dieu est précisément ce que nous venons*
 « *de dire¹.* »

Au chapitre suivant, Aristote dit que « l'Intelligence
 « divine se pense elle-même, puisqu'elle est ce qu'il y a de
 « plus parfait; et *l'Intelligence divine est l'intelligence de*
 « *l'intelligence* (καὶ ἑστὶν ἡ νόησις νοήσεως νόησις.)

1. Met. IA, 1072.

LE BONHEUR ET LA VERTU.

« *Le bonheur est certainement quelque chose qui est*
 « *définitif, parfait, et qui se suffit à soi-même, puisqu'il*
 « *est la fin de tous les actes possibles à l'homme.*

«... L'œuvre propre de l'homme en général est une vie
 « d'un certain genre; et cette vie particulière est l'activité
 « de l'âme et une continuité d'actions que la raison accom-
 « pagne. Nous pouvons admettre que dans l'homme bien
 « développé toutes ces fonctions s'accomplissent bien et
 « régulièrement.... *Le bien propre de l'homme est l'activité*
 « *de l'âme dirigée par la vertu*; et, s'il y a plusieurs vertus,
 « dirigée par la plus haute. Ajoutez encore que ces condi-
 « tions doivent être remplies durant une vie entière et
 « complète; car une seule hirondelle ne fait pas le prin-
 « temps, non plus qu'un seul beau jour; et l'on ne peut pas
 « dire davantage qu'un seul jour de bonheur, ni même que
 « quelque temps de bonheur suffise pour faire un homme
 « heureux et fortuné¹.

«... Ce sont les actions conformes à la vertu qui sont en
 « elles-mêmes les vrais plaisirs de l'homme. Elles ne sont
 « pas seulement agréables; elles sont en outre bonnes et
 « belles; elles le sont par-dessus toutes choses, chacune en
 « leur genre si toutefois l'homme vertueux sait en juger à
 « leur juste valeur; et il en juge comme il faut, ainsi que
 « nous l'avons dit. Ainsi donc *le bonheur est ce qu'il y a*
 « *de meilleur, de plus beau et de plus doux....*

« Néanmoins, le bonheur pour être complet semble ne
 « pouvoir se passer des biens extérieurs.... Il est impossible,
 « ou du moins il n'est pas facile de faire le bien quand on
 « est dénué de tout; pour une foule de choses, ce sont des
 « instruments indispensables que des amis, la richesse,

1. *Ethic. Nicom.* I iv, § 8 et 14-16.

« l'influence politique. Il est d'autres choses encore dont
 « la privation altère le bonheur des hommes à qui elles
 « manquent : la noblesse, une heureuse famille, la beauté'...

On ne peut pas dire d'un homme, tant qu'il vit — semble-t-il — qu'il soit heureux, puisqu'il est toujours exposé à mille vicissitudes pénibles.

« Mais, s'il faut accepter cette théorie, l'homme n'est-il
 « donc heureux qu'après qu'il est mort? N'est-ce pas là
 « une absurdité frappante surtout quand on soutient,
 « comme nous le faisons, que le bonheur est une certaine
 « application de l'activité?² »

« Non, il n'est pas besoin d'attendre la mort d'un homme
 « pour pouvoir dire s'il est heureux, car c'est la vertu qui
 « fait le vrai bonheur³ ».

« La vertu est de deux espèces; l'une, intellectuelle;
 « l'autre, morale. La vertu intellectuelle résulte presque
 « toujours d'un enseignement auquel elle doit son origine
 « et ses développements; et de là vient qu'elle a besoin
 « d'expérience et de temps.

« Quant à la vertu morale, elle naît plus particulièrement
 « de l'habitude et des mœurs⁴... »

Trois conditions sont requises pour qu'un acte soit vraiment vertueux : le savoir, la volonté, la constance (et la première est la moins importante⁵).

«... Toute vertu est, pour la chose dont elle est la vertu,
 « ce qui tout à la fois en complète la bonne disposition et
 « lui assure l'exécution parfaite de l'œuvre qui lui est
 « propre.... S'il en est bien ainsi pour toutes choses, *la*
 « *vertu dans l'homme* serait *cette manière d'être morale*

1. L. c. § 5.

2. VII § 13.

3. VIII.

4. II, I § 1.

5. II IV.

« qui le rend un homme bon, un homme de bien et grâce
 « à laquelle il saura bien accomplir l'œuvre qui lui est
 « propre...¹ »

« Ainsi donc la vertu est une habitude, une qualité qui
 « dépend de notre volonté, consistant dans ce milieu qui
 « est relatif à nous et qui est réglé par la raison comme le
 « réglerait un homme vraiment sage. Elle est un milieu
 « entre deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut; et,
 « comme les vices consistent, les uns en ce qu'ils dé-
 « passent la mesure qu'il faut garder, les autres en ce qu'ils
 « restent en dessous de cette mesure, soit pour nos actions
 « soit pour nos sentiments, la vertu consiste au contraire à
 « trouver le milieu pour les uns et pour les autres, et à
 « s'y tenir en le préférant.

« Voilà pourquoi la vertu, prise dans son essence et au
 « point de vue de la définition qui exprime ce qu'elle est,
 « doit être regardée comme un milieu. Mais, relativement
 « à la perfection et au bien, la vertu est un extrême et un
 « sommet². »

L'Éthique à Nicomaque se termine par un livre admirable où Aristote étudie les relations du plaisir avec le bonheur et la hiérarchie des diverses sortes de bonheur. Il trouve la plus parfaite dans l'activité de la partie divine de l'âme, la Raison³ : *l'homme qui vit par la raison pure mène une vie plus qu'humaine; il y a vraiment en lui du divin* (εἰ δὴ θεῖον ὁ τοῦς πρὸς τὸν ἀνθρώπου καὶ ὁ κατὰ τοῦτον βίος θεῖος πρὸς τὸν ἀνθρώπινον βίον⁴.)

Aristote a vu finir un monde. La Grèce indépendante est morte. L'empire d'Alexandre s'est fondé. Un autre âge de la civilisation commence. Placé à la limite de deux

1. II vi § 2 et 3.

2. II vi § 15 et 17.

3. L. X, ch. VII.

4. X, 1177.

mondes, le Stagyrite tient à l'un et à l'autre. Il appartient à la Grèce ancienne (Socrate, Platon, Démocrite, Hippocrate) par son savoir d'abord, ensuite par beaucoup de ses idées; mais *il annonce déjà la prochaine apparition de l'Alexandrinisme par son érudition* : avec Aristote précisément, grand observateur de la nature d'ailleurs, commence l'âge de la science livresque (les grandes bibliothèques datent des Ptolémées); *il annonce aussi l'âge nouveau par son esprit plus scientifique que littéraire et par ce cosmopolitisme ou universalisme scientifique qui fait qu'au lieu de s'enfermer dans la contemplation de sa petite patrie c'est tout le monde connu qu'il embrasse dans ses études « politiques »*¹.

2. Après Alexandre le Grand.

Lorsque Alexandre mourut, au terme de ses prodigieuses conquêtes, les peuples d'Orient soumis par lui s'ouvraient aux influences helléniques.

Les rois Séleucides et Lagides, héritiers des traditions orientales ne furent pas seulement les représentants de la puissance militaire ou politique, ils furent aussi des sortes de dieux. Autour des villes : Alexandrie, Antioche, Pergame, Syracuse, créées par eux, ou des villes anciennes par eux transformées, ils organisèrent l'administration et la défense militaire de leurs royaumes. Et, rapidement, ces villes privilégiées prirent une importance exceptionnelle. Les rois fondèrent des bibliothèques ou ils entassèrent des manuscrits. Les écrivains devinrent alors les clients des rois.

Dans les royaumes factices de ce temps, le patriotisme avait perdu toute vertu. Les traditions anciennes s'effaçaient. Sauf quelques exceptions, dont la plus importante fut celle des Juifs sous les Asmonéens, les monarchies orientales

1. Voir A. et M. Croiset. *Hist. Litt. grecque*, t. IV (1895) ch. XI.

étaient incapables d'opposer un obstacle sérieux; aussi *les Grecs appaurent-ils seuls apportant aux multitudes désorganisées un ensemble d'idées et de sentiments assez fortement élaborés pour satisfaire aux besoins indestructibles de l'humanité.*

On avait appris à parler le grec. Par suite, tout ce que le génie de la Grèce avait produit en fait de poésie, de science, de philosophie, d'histoire et de créations artistiques devint le patrimoine commun de l'humanité civilisée; mais, en même temps, ces trésors s'altérèrent parce que les peuples laissèrent ce qu'ils ne comprenaient pas et parce qu'ils y ajoutèrent des éléments nouveaux¹.

Il n'est pas surprenant que, dans un temps se prêtant si peu à l'action indépendante², l'on vît les esprits les plus vigoureux se tourner vers la philosophie, car la liberté de la pensée n'était pas entravée dans ce domaine comme dans celui de la politique³.

Et c'est la vie morale qui préoccupa tous les philosophes de ce temps.

a. Stoïciens.

Pour ces philosophes, l'homme appartient à un tout admirablement ordonné, le *cosmos*. Ce cosmos est la manifesta-

1. Pour la rédaction de cette page, nous avons suivi, quelquefois à la lettre M. CROISER, *Civiltis. hellén.* t. II, iv^e P., ch. 1^{er}.

2. Cela explique pourquoi les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (2^{de} moitié du 3^e s.) ne sont qu'un travail d'érudition et d'imitation: il leur manquait à la fois l'intérêt national et l'intérêt religieux qui sont indispensables au genre épique. — La formation et l'accroissement constant des bibliothèques royales (Alexandrie, Pergame, etc.) expliquent, d'autre part, pourquoi l'activité laborieuse des savants de cette époque se tourna vers la critique philologique et littéraire, vers la grammaire et même l'histoire et la géographie.

3. L'*élégie* fut cependant un genre très pratiqué (Philétas de Cos, Callimaque de Cyrène): un public très sensible à l'influence des femmes s'intéressait aux récits poétiques d'aventures amoureuses. Les *épigrammes* (Asclépiade de Samos, Posidippe, Léonidas de Tarente), et les *bucoliques* (genre créé alors par Théocrite) eurent aussi beaucoup de succès.

tion d'une raison divine, ou mieux c'est Dieu lui-même. De là doit résulter, en l'homme, *la paix* même au milieu de la souffrance puisque ce que l'on appelle vulgairement *souffrance* ou *mal* tend à des fins conformes à la raison suprême, et donc au bien.

La loi de l'homme ne peut être qu'une application de la loi universelle; tout être doit donc vivre conformément à sa nature propre. Cela revient à dire que *la vie humaine doit être réglée conformément à la raison*, puisque la raison est le propre de l'homme; et, par conséquent, *il faut soumettre ses instincts, ses craintes, ses désirs, en un mot tous les mouvements de son âme à la raison*.

La liberté consiste dans l'adhésion à une loi supérieure; le sage est donc parfaitement libre. Il trouve tout en lui-même : la vraie puissance et la vraie richesse; il ne lui manque rien, il est inaccessible à la douleur et incapable de défaillir; il ressemble donc à Dieu.

L'expérience de la vie suffit à démontrer que cet idéal est évidemment par trop irréel. Il séduisit cependant et soutint bien de nobles âmes.

LE MONDE¹.

Les philosophes stoïciens « prennent le monde (*κόσμον*) « en trois sens : premièrement pour *Dieu même, qui* « *s'approprie la substance universelle ; qui est incor-* « *ruptible, non engendré; κόσμον τὸν ἐκ τῆς πάσης οὐσίας ἰδιῶς ποίον ἀφθαρτός καὶ ἀγένητος*); *l'auteur de ce grand et bel* « *ouvrage ; qui enfin au bout de certaines révolutions du* « *temps englutit en lui-même toute la substance et l'en-* « *gendre de nouveau hors de lui-même (κατὰ χρόνων ποιάς περιόδους ἀναλισκων εἰς ἑαυτὸν τὴν ἅπασαν οὐσίαν καὶ πάλιν ἐξ ἑαυτοῦ γεννῶν)*».

1. Diogène de Laërte : *Zénon*, VII, 1, 70 (éd. Didot).

« Ils donnent aussi le nom de monde à l'arrangement
 « des corps célestes, et appellent encore ainsi la réunion des
 « deux idées précédentes. Le monde est la disposition de la
 « substance universelle en qualités particulières..., l'assem-
 « blage du ciel et de la terre, et des natures qu'ils contien-
 « nent; ou bien l'assemblage des dieux, des hommes et des
 « choses qui sont créées pour leur usage. Le ciel est la der-
 « nière circonférence dans laquelle réside tout ce qui par-
 « ticipe à la divinité.

« Le monde est gouverné avec intelligence et conduit
 « par une providence (τὸν δὲ κόσμον διοικεῖσθαι κατὰ νοῦν καὶ
 « πρόνοιαν)... *L'entendement est répandu dans toutes les*
 « *parties du monde, comme il l'est dans notre âme, moins*
 « *cependant dans les unes et plus dans les autres* (εἰς ἅπαν
 αὐτοῦ — du κόσμος) μέρος διήκοντος τοῦ νοῦ καθάπερ ἐφ' ἡμῶν τῆς
 ψυχῆς, ἀλλ' ἤδη δι' ὧν μὲν μᾶλλον, δι' ὧν δὲ ἥττον). Il en est cer-
 « taines où il n'y a qu'un usage de faculté, comme dans les
 « os et les nerfs; il en est encore dans lesquelles il agit
 « comme entendement, par exemple dans la principale par-
 « tie de l'âme.

« C'est ainsi que le monde universel est un être vivant
 « doué d'âme et de raison, dont la partie principale est
 « l'éther (οὐτῷ δὲ καὶ τὸν ὅλον κόσμον ζῶον ὄντα καὶ ἐμψυχον καὶ
 λογικόν, ἔχειν ἡγεμονικὸν μὲν τὸν αἰθέρα)... »

DIEU¹.

« Dieu est un *être vivant immortel, raisonnable, parfait*
 « *ou intellectuel dans sa félicité, inaccessible au mal,*
 « *lequel prend soin du monde* (θεὸν δ' εἶναι ζῶον ἀθάνατον,
 λογικόν, τέλειον ἢ νοερὸν ἐκ εὐδαιμονία, κακοῦ παντὸς ἀνεπίδεκτον,
 προνοητικὸν κόσμου...) et des choses qu'il contient².

1. *Diogène Laërce* : Zénon (vii, 1, 71-72).

2. Un peu plus haut, on lit : C'est Dieu qui, « par le moyen des prin-
 « cipes qui sont en lui, change toute la substance d'air en eau; et, comme

« *Il n'a point de forme humaine*; il est l'architecte de
 « l'univers et le père de toutes choses' (*μη εἶναι μέντοι ἀνθρω-*
πόμορφον. εἶναι δὲ τὸν μὲν δημιουργὸν τῶν ὄλων καὶ ὡσπερ πατέρα
πάντων).

« On donne aussi vulgairement la qualité d'architecte
 « du monde à cette *partie de la divinité qui est répandue*
 « *en toutes choses* (*τὸ μέρος αὐτοῦ τὸ διτῶν διὰ πάντων*) et qui
 « reçoit diverses dénominations, eu égard à ses différents
 « effets (*κατὰ τὰς δυνάμεις*). On l'appelle « Jupiter », parce
 « que, suivant la signification de ce terme, c'est d'elle que
 « viennent toutes choses, et qu'elle est le principe de la
 « vie, ou qu'elle est unie à tout ce qui vit; « Minerve »,
 « parce que sa principale action est dans l'éther; « Junon »...
 « Vulcain »... etc.

« Le monde entier et le ciel sont *la substance de Dieu*.
 (*οὐσίαν δὲ θεοῦ τὸν ὅλον κόσμον καὶ τὸν οὐρανόν*).

HYMNE DE CLÉANTHE A JUPITER².

Dans ce beau texte, nous rencontrons les deux principaux
 dogmes des Stoïciens: *l'unité de Dieu*, et son *universelle*
Providence.

Il n'y a qu'un Dieu, Père du Grand-tout, soit que tous
 les immortels ne soient qu'un même être sous différents

« les germes sont contenus dans la matière, il en est de même de Dieu
 « considéré comme raison séminale du monde; cette raison demeure dans
 « la substance aqueuse et reçoit le secours de la matière pour les choses
 « qui sont formées ensuite; enfin, après cela, Dieu a créé premièrement
 « quatre éléments: le feu, l'eau, l'air et la terre. »

1. Ailleurs, Diogène L. avait écrit qu'il y a « deux principes de l'uni-
 « vers.... l'un agent, et l'autre patient. Le principe patient est la matière,
 « qui est une substance sans qualités. Le principe agent est la raison qui
 « agit sur la matière. savoir: Dieu qui, étant éternel, crée toutes les
 « choses qu'il contient. »

2. *Stobée, Eclogarum et physicorum et moralium libri duo.* (Ed. Teub-
 ner. In-18. Leipzig, 1860). 1,30 — Pour la trad., nous suivons J. DENIS, *His-*
toire des théories et des idées morales de l'antiquité. In-18. Paris, 1879.

noms, soit qu'on les considère comme des émanations du Dieu premier. Les Stoïciens balançaient entre ces deux interprétations de la théologie grecque traditionnelle.

1. Le plus glorieux des immortels, être qu'on adore sous mille
 [noms, être éternellement tout puissant,
 maître de la nature, toi qui gouvernes avec loi toutes choses¹,
 ô Jupiter, salut! C'est le devoir de tout mortel de te prier²,
 car c'est de toi que nous sommes nés³ et que nous tenons le don
 [de la parole,
5. seuls entre tous les êtres qui vivent et rampent sur la terre.
 C'est pourquoi je t'adresserai mes hymnes et ne cesserai de
 [chanter ton pouvoir.
- Ce monde immense qui roule autour de la terre
 te suit où tu le conduis et se soumet docilement à tes ordres ;
 c'est que tu tiens dans tes invincibles mains ton ministre
10. enflammé, la foudre au double trait animée d'une vie immor-
 Tout dans la nature frissonne à ses coups. [telle.
Par elle tu diriges la raison universelle⁴ qui dans tous les
 [êtres
circule et se mêle aux grands comme aux petits lumineux du
 [ciel [...]
- Tant, ô roi suprême, *ton empire est grand et universel⁵!*
15. *Rien ne se fait sans toi sur la terre, ô dieu⁶ ;*
rien dans le ciel éthéré et divin, rien dans la mer,
 hors les crimes que les méchants commettent dans leur folie⁷.
 Par toi ce qui est excessif rentre dans la mesure,
 la confusion devient ordre, et la discorde harmonie.
20. Ainsi tu fonds tellement ce qui est bien avec ce qui ne l'est pas,
 qu'il s'établit dans le tout une loi unique⁸, éternelle,
 que les méchants seuls abandonnent et méprisent.
 Les malheureux ! Ils désirent sans fin le bonheur,
 et ils ne voient ni n'entendent la loi commune de Dieu⁹
25. qui leur procurerait une vie heureuse avec l'intelligence¹⁰, s'ils
 [voulaient l'écouter.

1. νόμου μέτα πάντα κυβερνῶν.

2. προσευδᾶν.

3. Ἐκ σοῦ γὰρ γένος ἔσμεν. Cf. Act. XVII, 28.

4. κοινὸν λόγον.

5. βασιλεὺς διὰ παντός.

6. δαίμον.

7. ἀνοΐαις.

8. ἓνα λόγον.

9. θεοῦ κοινὸν νόμον.

10. σὺν νῶ βίῳ ἔσθλόν.

Ils se précipitent, sans souci de l'honneur, chacun vers l'objet
[qui l'attire.

Ceux-ci se passionnent pour la possession disputée de la gloire;
d'autres courent à des gains sordides;

beaucoup s'abandonnent à la mollesse et aux voluptés du corps.

30-31 [Phrase mutilée...]

32. Mais, ô Jupiter, autour de tous les biens¹, toi à qui la foudre et
[les nuages obéissent,
retire les hommes de cette funeste ignorance;

dissipe cette erreur de leur âme, ô Père; donne-leur de trou-

33. *cette sagesse² qui te guide et par qui tu gouvernes l'univers*
[ver

avec justice,

afin que, glorifiés, nous puissions te glorifier à notre tour,

chantant sans fin tes ouvrages³ comme il convient

à l'être faible et mortel. *Il n'est pas de plus grand bien pour*

[les hommes

et pour les dieux que de célébrer éternellement par de dignes

[accents la loi commune⁴ (de tous les êtres).

b. — Épicuriens.

L'athénien Épicure commença ses leçons en 306, à Athènes. Son objectif était de *régler la vie en vue du bonheur*.

Considérant la *providence divine* comme la *cause principale de l'inquiétude des esprits*, il la supprime par sa conception de l'univers fondée sur le hasard. L'âme elle-même est matérielle; donc, *pas de survie*.

Une tranquillité faite d'une série indéfinie de sensations douces, tel est l'idéal du sage.

Des écrits nombreux d'Épicure il ne reste que deux *Lettres* contenant le résumé de sa doctrine, et des *Maximes*; les unes et les autres nous ont été conservées par Diogène de Laërte. Nous allons en citer quelques passages.

1. Ζεῦ πάντορε.

2. γνώμη.

3. ὑμνοῦντες τὰ σὰ ἔργα.

4. κοινὸν νόμον.

LE FONDEMENT DE LA VERTU¹.

« La jeunesse n'est point un obstacle à l'étude de la philosophie.... Méditez donc, mon cher Ménécée, et ne négligez rien de tout ce qui peut vous mener à la félicité. Heu-
 « reux celui qui s'est fixé dans cette situation tranquille ! il
 « n'a plus de souhait à faire, puisqu'il est satisfait de ce
 « qu'il possède ; et s'il n'a pu encore s'élever à ce degré
 « d'excellence, il doit faire tous ses efforts pour y atteindre.

« Suivez donc les préceptes que je vous ai donnés si souvent, mettez-les en pratique, qu'ils soient l'objet continu-
 « nel de vos réflexions, parce que je suis convaincu que
 « vous y trouverez, pour la règle de vos mœurs, une
 « morale très régulière (στοιχεῖα τοῦ καλῶς ζῆν ταῦτα διαλαμβάνων εἶναι).

« Attachez-vous à (ceci) que Dieu est un être vivant, immortel et bienheureux, ainsi que l'affirme l'opinion commune. Donnez à votre esprit, sur cet Être divin, tout
 « l'essor qu'il vous plaira, pourvu que son immortalité et sa
 « béatitude n'en reçoivent aucune atteinte. »

LE SAGE².

La prudence « est la source de toutes les vertus qui
 « nous enseignent que (ζῆν ἄνευ τοῦ φρονίμως καὶ καλῶς καὶ
 « δικαίως) la vie est sans agrément si la prudence, l'honné-
 « teté et la justice ne dirigent tous ses mouvements, et que,
 « suivant toujours la route que ces choses nous tracent,
 « nos jours s'écoulent avec cette satisfaction dont le bonheur
 « est inséparable ; car ces vertus sont le propre d'une vie
 « pleine de félicité et d'agrément, qui ne peut jamais être
 « sans leur excellente pratique.

1. Epicure : Lettre à Ménécée, dans Diogène de Laërte X, 122 (éd. Didot.)

2. L. C. 132.

« Cela supposé, quel est l'homme que vous pourriez pré-
 « férer à celui *qui pense des dieux tout ce qui est con-*
 « *forme à la grandeur de leur être, qui voit insensibile-*
 « *ment avec intrépidité l'approche de la mort, qui raisonne*
 « *avec tant de justesse sur la fin où nous devons tendre*
 « *naturellement, et sur l'existence du souverain bien, dont*
 « *il croit la possession facile et capable de nous remplir*
 « *entièrement, qui s'est imprimé dans l'esprit que tout ce*
 « *qu'on trouve dans les maux doit finir bientôt, si la dou-*
 « *leur est violente, ou que si elle languit par le temps, on*
 « *s'en fait une habitude qui la rend supportable; et qui,*
 « *enfin, se peut convaincre lui-même que la nécessité du*
 « *destin n'a point, ainsi que l'ont cru quelques philosophes,*
 « *un empire absolu sur nous, ou que tout au moins elle*
 « *n'est pas tout à fait la maîtresse des choses qui relèvent*
 « *en partie du caprice de la fortune, et qui en partie sont*
 « *dépendantes de notre volonté parce que cette même*
 « *nécessité est cruelle et sans remède, et que l'inconstance*
 « *de la fortune peut nous laisser toujours quelques rayons*
 « *d'espérance.*

« D'ailleurs, la volonté que nous avons d'agir comme il
 » nous plaît n'admet aucune tyrannie qui la violente, aussi
 « sommes-nous coupables des choses criminelles; de même
 « que ce n'est qu'à nous qu'appartiennent les louanges que
 « mérite la prudence de notre conduite. »

MAXIMES¹.

V.

« *Il est impossible de vivre agréablement sans la pru-*
 « *dence, sans l'honnêteté et sans la justice (οὐκ ἔστιν ἡδέως*
 « *ξίῃ ἄνευ τοῦ φρονίμως καὶ καλῶς καὶ δικαίως).* La vie de celui qui

1. *Epicure*, l. c. 138 s.

« pratique l'excellence de ces vertus se passe toujours dans
 « le plaisir, de sorte que l'homme qui est assez malheureux
 « pour n'être ni prudent, ni honnête, ni juste, est privé de
 « tout ce qui pouvait faire la félicité de ses jours. »

VIII.

« Toute sorte de volupté n'est point un mal en soi ; celle-
 « là seulement est un mal qui est suivie de douleurs beau-
 « coup plus violentes que ses plaisirs ont d'agréments. »

IX.

« Si elle pouvait se rassembler toute en elle et qu'elle
 « renfermât dans sa durée la perfection des délices, elle
 « serait toujours sans inquiétudes, et il n'y aurait pour lors
 « point de différence entre les voluptés.

X.

« Si tout ce qui flatte les hommes dans la lascivité de
 « leurs plaisirs arrachait, en même temps, de leur esprit la
 « terreur qu'ils conçoivent des choses qui sont au-dessus
 « d'eux, la crainte des dieux et les alarmes que donne la pen-
 « sée de la mort, et qu'ils y trouvassent le secret de savoir
 « désirer ce qui leur est nécessaire pour bien vivre, j'aurais
 « tort de les reprendre, puisqu'ils seraient au comble de
 « tous les plaisirs et que rien ne troublerait en aucune
 « manière la tranquillité de leur situation.

XXXV.

« La justice n'est rien en soi (οὐκ ἔν τι καθ' ἑαυτὸ δίκαιοσύνη) ;
 « la société des hommes en a fait naître l'utilité dans les
 « pays où les peuples sont convenus de certaines conditions
 « pour vivre sans offenser et sans être offensés. »

ARTICLE VII

Littérature extra-biblique des Juifs

depuis le III^e siècle jusqu'au I^{er} siècle avant Jésus-Christ.

A. — *Littérature de la Dispersion.*

L'hellénisation des Juifs ne se fit pas partout avec la même rapidité, ni d'une manière également profonde et complète. Ainsi, à la fin du II^e siècle av. J.-C., la Palestine n'était pas encore hellénisée, alors que toute la région orientale de la Méditerranée l'était déjà. Il faut chercher la cause de ce fait dans l'influence de la grande Synagogue : le vieux parti juif résistait toujours ; il s'ensuivit des luttes, dans la ville même de Jérusalem, entre les *khasidim* intransigeants et les novateurs hellénisants. Puis surgirent les Machabées... En somme, pendant trois siècles, la lutte ne cessa pas ou cessa à peine.

En Égypte, au contraire, l'hellénisation fut beaucoup plus rapide (dès le III^e siècle avant J.-C., une traduction grecque de la Bible était déjà nécessaire) et elle fut profonde et durable, puisque, au I^{er} siècle, une synthèse à peu près complète de la pensée grecque et de la croyance juive pouvait s'accomplir dans les écrits de Philon. Avec patience, avec souplesse, fidèles par intérêt, les Juifs parvinrent à se mêler plusieurs fois au gouvernement du pays (leurs docteurs se firent écouter des rois) ; ils furent persécutés, mais ils souffrirent avec courage. A une certaine époque, ils occupaient deux des cinq quartiers d'Alexandrie. Ils étaient négociants, banquiers, rarement artisans ; les plus pauvres mendiaient. On ne les aimait pas, mais on les supportait ; leur vie retirée les rendait suspects.

Les Prophètes avaient annoncé qu'Israël serait la lumière du monde. L'Israël d'Alexandrie a conquis la fortune ; il rêve d'une autre conquête, bien supérieure, celle des idées.

Il veut fondre le Judaïsme et l'Hellénisme, donner au premier un tour plus philosophique et plus moderne, ranimer le second en lui infusant des dogmes plus solides.

Le premier soin des Juifs avait été d'étudier la langue grecque, parce qu'elle était indispensable au développement de leurs intérêts matériels. Bientôt cette langue leur devint si familière qu'ils oublièrent leur idiome national. Ils parlèrent une sorte de dialecte composite et bizarre, inintelligible quelquefois pour des Grecs de naissance¹. La pratique de la langue grecque leur permit d'entrer en contact avec la pensée hellénique, surtout à Alexandrie, grâce à la Bibliothèque et au Musée. Les circonstances politiques favorisèrent ce mouvement : les emplois de l'État furent de bonne heure confiés à des Juifs. Ce fut à travers les vicissitudes politiques que nous avons résumées ailleurs², au milieu de cette société cosmopolite, dans l'essor de la littérature, de la philosophie et des arts que naquit la littérature judéo-alexandrine.

A proprement parler, on ne peut pas dire qu'il existât dans la grande ville égyptienne, une école juive au sens strict du mot, comme il y eut une école néo-platonicienne; mais, chez les Juifs alexandrins, il y eut un état d'esprit nettement caractérisé qui paraît être bien plutôt l'expression de l'opinion collective que le résultat d'initiatives individuelles. L'effort de la pensée juive tendait, naturellement, à faire donner à l'histoire et à la religion contenues dans la Bible, la place d'honneur dans l'Encyclopédie alexandrine. Dans ce but, les Juifs se mirent à compiler et à comparer, comme faisaient leurs modèles, les savants grecs de ce temps, avec la même méthode incomplète et sans critique et avec, en plus, un dessein arrêté d'apologie religieuse et nationale. Il ne faut pas oublier ces faits quand on veut apprécier les renseignements que les Juifs nous ont transmis.

1. Cf. Jos., *Ant. jud.*, XX, 9.

2. Cf. t. III, Hist. et Civilis. *Réveil de la nat. juive*, p. 187-197.

Pour s'adapter au milieu alexandrin et y être acceptés, ces hommes estimèrent qu'ils devaient *expliquer le silence des historiens grecs sur Israël*, et faire entrer l'histoire juive dans l'histoire générale.

Ce fut l'œuvre des historiens dont Eusèbe nous a conservé les noms et des extraits.

LITTÉRATURE ALEXANDRINE.

1. Histoire apologétique.

Il nous reste deux fragments de l'ouvrage *Des Juifs d'Assyrie* d'Eupolème : a) sur Abraham maître des Phéniciens et des Égyptiens, sur les généalogies primitives (Atlas est le même personnage qu'Hénoch ! etc.¹); b) sur Moïse maître des Juifs, des Phéniciens et enfin des Grecs.

Du περὶ Ἰουδαίων d'Aristée — distinct du pseudo-Aristée — nous connaissons un fragment qui est une amplification de l'histoire de Job. Les interlocuteurs de la Bible deviennent ici des rois et des tyrans².

Des Ἰουδαίων d'Artapan nous avons une histoire fabuleuse d'Abraham³. Il nous reste du περὶ Ἰουδαίων du même auteur : 1. l'histoire de Joseph; 2. l'histoire de Moïse (maître d'Orphée et des Égyptiens, inventeur des hiéroglyphes⁴).

Nous avons aussi d'un ouvrage, sans titre connu, de Demetrius, une chronologie plus complète et plus précise que celle de la Bible, donnée à propos de l'histoire de Jacob⁵.

Du περὶ Ἰουδαίων de Cléodème, appelé aussi Malchos, nous avons une histoire d'Abraham, père d'Afer, d'Assur et Afran, compagnons d'Hercule en Afrique, et, par eux, père des Assyriens et des Africains⁶.

1. Eus. *Praepar. ev.* PG XXI, Col. 705-709, IX, XVIII.

2. Ibid., IX, XXV, 728.

3. Ibid., IX, XVIII, 709.

4. Ibid. IX, XXVIII, 727-735.

5. IX, XXI, 713-721.

6. IX, XX, 173.

Les Ἐξήγησις τῆς Μωυσέως γραφῆς d'Aristobule représentent une tentative pour rattacher à la Révélation toute la science païenne : Platon a étudié à fond la Loi juive et l'a prise comme guide. Suivent des vers apocryphes d'Orphée et d'Aratus sur le Λόγος et la Puissance de Dieu¹.

On connaît encore les fragments d'Histoire composés dans les genres poétiques chers aux Grecs, des extraits d'une tragédie d'Ézéchiel sur la sortie d'Égypte, et quelques autres fragments poétiques². Citons enfin un fragment du pseudo-Hécatéé : l'auteur y idéalise les rapports d'Alexandre avec les Juifs ; il cite des vers de Sophocle sur Abraham. Ailleurs, il dit que si les Grecs n'ont pas parlé de l'histoire juive, c'est qu'elle est sainte et inaccessible aux profanes³.

a. — *Le troisième livre des Machabées*⁴.

Ce livre fut écrit en *grec* par un *Juif alexandrin*, dans le but d'encourager ses congénères d'Alexandrie à souffrir pour leur foi en leur montrant que le Tout-Puissant triomphe toujours de ses ennemis. Voici l'analyse de l'ouvrage.

Ptolémée IV Philopator⁵, après la victoire remportée sur Antiochus le Grand, à Raphia, en 217 av. J.-C., reçut les félicitations d'envoyés Juifs qui lui firent visiter Jérusalem et l'exhortèrent à offrir des sacrifices. Il voulut pénétrer dans le Saint des Saints⁶. En vain le peuple le supplia-t-il de renoncer à son projet sacrilège, il persista. Le peuple fut sur le point de résister les armes à la main⁷. Le grand prêtre Simon pria Dieu, qui châtia le prince impie en le frappant

1. VII, XIV, 548; VIII, XII, 1097-1104.

2. IX, XXX, XXIV, XXVII, 712, 725, 726.

3. MÜLLER, *Fragm. histor. graec.*, t. II, 393-369.

4. Texte dans BARCLAY-SWETE.

5. Nous empruntons notre analyse à E. BEURLIER in *Dict. Bible*, IV, 498-499.

6. III Mac. I, 1-10.

7. *L. c.* I, 11-29.

de paralysie³. Revenu à lui, Ptolémée retourna en Égypte et résolut de se venger sur les Juifs d'Alexandrie. Il les priva de leurs privilèges et les fit marquer au fer chaud d'une feuille de lierre comme adorateurs de Bacchus. Seuls, ceux qui acceptèrent volontairement le culte de ce dieu furent épargnés¹. La masse du peuple resta fidèle à sa foi, et le roi ordonna d'arrêter les Juifs de tout le pays et de les amener à Alexandrie². Un grand nombre purent échapper aux émissaires du roi, grâce à l'aide que leur donnèrent les Égyptiens³. Ceux qui furent arrêtés furent conduits à l'Hippodrome. Avant de procéder au massacre, Ptolémée ordonna qu'on inscrivit les noms de tous les prisonniers. Alors se produisit un fait merveilleux. Après avoir travaillé pendant quarante jours, les scribes déclarèrent que le nombre des Juifs était si grand qu'ils manquaient de roseaux et de papyrus⁴. Le roi ordonna d'enivrer de vin et d'encens cinq cents éléphants et de les faire entrer dans l'Hippodrome pour qu'ils foulassent aux pieds les Juifs. L'exécution de l'ordre fut différé parce que Ptolémée fut pris soudain d'un sommeil profond qui dura jusqu'à l'heure fixée chaque jour pour son principal repas⁵. Le lendemain matin, Ptolémée avait providentiellement oublié les ordres qu'il avait donnés et se rappela seulement la loyauté des Juifs envers ses ancêtres⁶. Le même soir cependant il recouvra la mémoire et ordonna le massacre. Comme ses officiers paraissaient se moquer de ces revirements, il fit serment d'envahir la Judée et de détruire le temple⁷. Un prêtre nommé Eléazar, vénérable vieillard, pria pour son peuple et, quand le roi et sa suite arrivèrent à l'Hippodrome pour assister au

1. *L. c.* II, 24-30.

2. II, 31-III, 1.

3. III, 2-IV, 10.

4. IV, 10-21.

5. V, 1-22.

6. V, 23-25.

7. V, 26-48.

massacre, deux anges effrayèrent les éléphants et ceux-ci se précipitèrent sur l'escorte de Ptolémée¹. La colère du roi se changea alors en pitié pour les Juifs, il leur donna la liberté et fit une grande fête en leur honneur. En mémoire de leur délivrance, les Juifs instituèrent une fête annuelle². Le roi leur promit de punir ceux d'entre eux qui avaient apostasié³.

b. — Troisième livre d'Esdras⁴.

Ce livre, écrit en grec, est postérieur à Zorobabel, dont il parle, et antérieur à Josèphe qui le transcrit presque en entier.

Ce *III Esdr.* reproduit le livre canonique de Néhémie auquel il ajoute l'histoire, prise dans les Chroniques⁵, du royaume de Juda depuis la restauration du culte sous Josias jusqu'au départ pour la captivité; et ailleurs le récit, pris dans Néhémie⁶, de la lecture de la Loi qu'Esdras fit aux enfants d'Israël. Entre deux⁷, ce récit propre à l'auteur :

A la suite d'un festin, trois gardes du corps de Darius font le pari à qui écrira la sentence la plus sage et méritera par là les faveurs royales. Le premier écrit : « Le vin est fort ». Le second : « Le roi est plus fort. » Le dernier : « Les femmes sont plus fortes, mais la victoire reste encore à la vérité. »

A son réveil, le roi lit les sentences, assemble son conseil et ordonne aux sages de défendre chacun son opinion.

Suit une description de la force du vin, de la puissance royale et de la séduction féminine. Toutefois l'avocat de

1. V, 44-VI, 22.

2. VI, 23-VII, 9.

3. VI, 10-23.

4. Texte, dans BARCLAY-SWETE, *The Old Test. in Greek*, t. II; Trad. latine en appendice à la *Vulgate*.

5. *II Chron.* XXXV-XXXVI = *III Esdr.* I.

6. *Nehem.* VII, 73-VIII, 13 = *III Esdr.* IX, 37-55.

7. *III Esdr.* III — V, 6.

cette troisième cause conclut par l'éloge de la vérité et de son pouvoir invincible : c'est que la vérité est Dieu.

Toute l'assemblée acclame l'orateur et s'écrie après lui : « Grande est la vérité ; à elle reste la victoire ! » Le roi, charmé lui-même, promet au vainqueur de combler tous ses désirs. Or, le vainqueur est Zorobabel : il rappelle au prince le dessein qu'il avait formé de relever Jérusalem et de rebâtir le Temple. Darius lui permet de rentrer dans la patrie de ses pères et de relever la Maison de Yahwéh aux frais du trésor royal. Zorobabel part avec une escorte octroyée par Darius¹.

Le Temple et le culte légal dont il est le centre font tout le sujet de *III Esdr.* L'auteur paraît se proposer d'encourager les Juifs dans leur observance zélée de la Loi et peut-être aussi, par l'exemple de la munificence des rois de Perse, de gagner au judaïsme de nouveaux protecteurs du même genre parmi les souverains étrangers, peut-être les Ptolémées.

III Esdr. passa dans les manuscrits *Vaticanus* et *Alexandrinus*.

Il fut utilisé par plusieurs Pères et auteurs ecclésiastiques : Origène, pseudo-Cyprien, S. Cyprien, S. Ambroise, Prosper d'Aquitaine².

2. Philosophie apologétique.

Pour s'adapter au milieu d'Alexandrie si bien cultivé, les Juifs s'aperçurent qu'il leur fallait dissiper les préjugés grecs et faire accepter la doctrine juive et les Livres qui la contiennent. *Plusieurs écrivains païens avaient plus ou moins explicitement contribué à faire naître et à entretenir ces préjugés.* Nous allons en citer quelques-uns³.

1° *Manéthon*, prêtre égyptien, écrivit sous Philadelphie

1. Analyse de P. BATIFFOL, dans le *Diction. de la Bible* de F. VIGOUROUX, t. II, col. 1944, B.

2. Références dans *Diction.* I. c., Col. 1945.

3. Sur ce point, voir SCHÜRER, t. III, p. 398-411.

(270-250 environ av. J.-C.) des *Αιγυπτιακά* qui traitent de l'histoire d'Égypte d'après des sources sacrées. Il raconte qu'Amenophis III avait rassemblé en un même lieu les 80.000 Juifs qui étaient en Égypte et les faisait travailler aux carrières qui étaient à l'Est du Nil. Plus tard, les Juifs avaient obtenu du roi l'autorisation d'habiter Avaris; mais ensuite ils s'étaient soustraits à l'autorité du pharaon et s'étaient choisis pour chef un prêtre d'Héliopolis : *Osarsiph*. *Celui-ci leur avait donné une loi nouvelle*, leur interdisant d'adorer aucun des dieux et leur commandant de tuer les animaux sacrés. Osarsiph aurait alors appelé de Jérusalem les Hyksôs qui, unis aux Juifs, auraient chassé Amenophis et gouverné le pays. Alors *Osarsiph aurait pris le nom de Moïse*.

Au bout de treize ans, Hyksôs et Juifs auraient été chassés de l'Égypte¹.

2° *Apollonius Molon* écrivit, non pas occasionnellement comme Manéthon, mais directement et *ex professo*, contre les Juifs².

3° *Lysimaque*³. Le fragment que Josèphe a conservé de cet auteur prouve qu'il écrivit contre les Juifs, au moins au sujet de leur sortie d'Égypte⁴.

4° *Chérémon*⁵. Le fragment qui est parvenu jusqu'à nous, emprunté à son *Αιγυπτιακή ιστορία*, prouve qu'il racontait la sortie d'Égypte à peu près comme Manéthon.

5° *Apion*, grammairien contemporain et compatriote de

1. Cf. Josèphe, *C. Apion*, I, 26-31.

2. *Συσκευή (insidiae) κατά Ιουδαίων*. Josèphe, *l. c.*, II, 14, 36. Sur ce *Molon* et le problème que soulève son identification, cf. SCHÜRER, t. III, 400-403.

3. Josèphe, *l. c.*, I, 34-35; II, 2, 14.

4. Dans une *Histoire d'Égypte*, d'après Cosmas Indicopleustès (*Cosm. Indic. : Topogr. christ. l. XII* in GALLANDI, *Bibl. Patr.* XI, 572); mais cela n'est pas prouvé. Lysimaque vivait en Égypte vers le 1^{er} siècle av. J.-C., si c'est bien lui qui écrivit les *Θρησκόσια παράδοξα* et *Νόστοι* ou *Retours de Troie* des héros grecs (Détails dans SCHÜRER, *l. c.*, 403-404).

5. *Jos. C. Apion*, I, 32-33.

Chérémon dont Pline¹ a écrit : « *hic (quem Tiberius Caesar cymbalum mundi vocabat, cum propriae fama tympanum potius videri posset) immortalitate donari a se scripsit ad quos aliqua componebat* », eut une activité littéraire variée. Dans une Histoire d'Égypte² en plusieurs livres, il fait aux Juifs des reproches qui peuvent se ramener à trois : a. des fables sur la sortie d'Égypte ; b. des affirmations haineuses contre les Juifs d'Alexandrie ; c. des accusations relatives à leur culte et à leurs lois ou coutumes. Josèphe a réfuté ces reproches³.

On a appelé les ouvrages que nous groupons sous le titre de *Philosophie apologétique* des « écrits juifs sous des masques païens. » Dans leur diversité, ils ont ce caractère commun qu'ils se présentent tous sous le nom de quelque autorité païenne ou mythologique : la Sibylle Hécatee, etc. C'est ici surtout qu'apparaît *la tendance de toute la littérature judéo-hellénistique à agir sur les lecteurs non juifs* : les Oracles sibyllins, par exemple, montrent aux païens la folie du culte des idoles et l'abjection de leur vie morale ; ils les menacent, s'ils ne font pas pénitence, de châtement et de perte et leur promettent, au contraire, récompense et félicité s'ils se convertissent. Les autres écrits, telle la *Lettre du pseudo-Aristée*, procèdent d'une façon différente : ils veulent concilier aux Juifs de la considération et de l'honneur.

a. — Les Oracles Sibyllins⁴.

Les Sibylles étaient des espèces de prophétesses qui attribuaient leur sagesse à la *μυθία*.

En Asie Mineure et en Grèce circulaient des oracles écrits attribués aux Sibylles et qui étaient la propriété de tous.

1. *Hist. Nat.* Praef. § 25.

2. Αἰγυπτιακά.

3. *C. Apion*, II, 1-13.

4. ALEXANDRE, *Oracula sibyllina*, in-8, Paris, 1869.

Certains de ces oracles jouissaient d'une grande considération. Ce fait détermina les Juifs à les multiplier dans un but de propagande religieuse : ils firent parler les Sibylles contre leurs ennemis ; ils mirent sur leurs lèvres des passages du Pentateuque ou des Prophètes.

Tels qu'ils se présentent aujourd'hui, ces oracles sont divisés en quatorze livres. *La section qui comprend les vers 97-828 du Livre III est antérieure à 140 av. J.-C.*, puisqu'elle est citée par Alexandre Polyhistor, et qu'elle contient de nombreuses allusions aux guerres d'Antiochus Epiphane (100-50.)

Tout le reste fut rédigé après J.-C.

Dans la section sus-mentionnée, les vers 652-794 sont messianiques. Citons :

- 652-656. Alors Dieu enverra [du côté] du soleil un roi
qui fera cesser, sur toute la terre, la guerre funeste,
tuant les uns, faisant avec les autres alliance stable.
Or il fera tout cela, non pas pour ses propres desseins,
mais suivant les nobles décisions du grand Dieu.
- 702-704. Tous les enfants du grand Dieu autour du Temple
vivront en paix, se réjouiront de ce que
leur donnera le Créateur et le monarque juste juge.
- 715-718. Quand les Gentils se convertiront, ils diront
. prions
le roi immortel, le Dieu grand et éternel ;
envoyons au Temple puisqu'il est l'unique souverain,
- 767-771. Alors il suscitera un empire à jamais
[sur tous les hommes, lui qui autrefois leur donna la Loi
[sainte]
en faveur des pieux auxquels il promit d'ouvrir à tous la terre
et le monde, et les portes des bienheureux et toutes les joies,
et un esprit immortel et une félicité éternelle.

b. — Les Poètes interpolés.

Les Apologistes juifs — et plus tard les chrétiens — en appellent plus d'une fois à des poètes grecs célèbres pour

démontrer que des Grecs de grande valeur ont eu des idées justes sur Dieu, son unité, sa spiritualité. Beaucoup de citations, surtout chez Clément d'Alexandrie, dérivent réellement d'écrits authentiques des poètes nommés, mais beaucoup aussi ont été falsifiées dans l'intérêt de l'apologie du judaïsme. Ces citations falsifiées se trouvent surtout chez Aristobule¹, et les vers cités sont attribués surtout à Eschyle, Sophocle, Euripide, aux comiques Philémon, Ménandre, Diphile; beaucoup à Orphée, et quelques uns à Hésiode, Homère, Linus (ou Callimaque.)

1° On a montré que les citations d'Aristobule² dérivent d'une source commune à Clément d'Alexandrie et à pseudo-Justin, et c'est l'*ouvrage de pseudo-Hecatée d'Abdère sur Abraham, composé par un Juif à une date que l'on ne peut préciser.*

L'Hecatée historique était, d'après Josèphe, contemporain d'Alexandre le Grand et de Ptolémée Lagus.

2° Un *poème moral rédigé par un Juif*, aux temps helléniques, fut mis sur le compte de Phocylide de Milet qui avait vécu au vi^e s.³

3° Un autre *poème de même nature* fut publié sous le nom de Ménandre.

c. — *Lettres apocryphes.*

On peut citer des lettres *attribuées par les rédacteurs juifs* à Héraclite et à Diogène.

LETTRE DU PSEUDO-ARISTÉE.

Aristée se dit égyptien d'origine, païen de religion,

1. Eus. *Praepar. Ev.*, XIII. 12. On en trouve aussi chez Clément d'Alexandrie, *Strom.* V, 114, cf. Eus *l. c.* XIII, 13; et chez pseudo-Justin, *Cohort. ad Gr.*, 15 et 18.

2. Cf. SCHÜRER, t. III, 453-466.

3. SCHÜRER, t. III, 473 à 476.

devenu prosélyte juif, officier des gardes de Ptolémée Philadelphe (287-247), et très aimé de ce prince. Sur le conseil de Demetrius de Phalère, Philadelphe voulut faire traduire en grec la Loi de Moïse pour la placer dans la Bibliothèque qu'il avait fondée à Alexandrie : Aristée fut un des messagers envoyés au Grand-prêtre Eleazar, à Jérusalem. Dans une lettre à son frère Philocrate, *il raconte les événements dont il est censé avoir été témoin.*

Sa lettre est un panégyrique de la Loi juive, de la sagesse juive, du nom juif.

Aristée réussit si bien dans son ambassade que le Grand prêtre choisit 72 Israélites, dont les noms sont donnés, 6 dans chaque tribu, et les envoya en Égypte avec un exemplaire de la Loi juive transcrite en lettres d'or, et avec des présents.

Philadelphe reçut avec honneur les députés juifs et leur fit fête pendant sept jours ; puis il les fit conduire dans un de ses palais, dans l'île de Pharos, où ils exécutèrent dans le silence, leur traduction. Chaque jour, ils en faisaient une partie qu'ils collationnaient ensemble pour se mettre d'accord sur le sens à donner au texte. L'œuvre fut terminée en 72 jours. La traduction entière fut lue aux Juifs assemblés et tous en louèrent l'exactitude. Elle fut ensuite lue au roi ; il admira la législation hébraïque et fit mettre la version dans sa bibliothèque.

Cette lettre d'Aristée fut unanimement tenue pour authentique jusqu'au xv^e siècle. Aujourd'hui, tout le monde la regarde comme apocryphe, à cause de ses *inexactitudes* et de ses *invraisemblances*.

Ce document ne peut guère remonter au delà de 200 av. J.-C.¹.

Ce que l'on peut retenir de son contenu, c'est que Ptolémée Philadelphe *encouragea l'initiative* de la traduction

1. Dates extrêmes : 200-100 av. J.-C.

des LXX, soit par curiosité personnelle, soit pour se concilier davantage la sympathie de ses sujets israélites, soit pour promouvoir parmi ces derniers la connaissance du grec¹.

3. — *Œuvres scripturaires.*

LA VERSION ALEXANDRINE DES LIVRES SAINTS OU LES LXX.

La nécessité de satisfaire aux besoins religieux des Juifs d'Alexandrie et de toute l'Égypte qui — la plupart du moins — ne savaient pas l'hébreu ou ne le savaient que d'une manière insuffisante, amena à traduire les Livres Saints en grec, le grec étant désormais pour les Juifs une vraie langue maternelle.

La version fut commencée, par le Pentateuque, sous Ptolémée Philadelphie et continuée durant les siècles suivants. Le Prologue de l'Écclésiastique prouve que vers 150 av. J.-C., la plupart des Livres Saints, sinon tous, étaient déjà traduits, et l'usage que les auteurs néotestamentaires ou autres firent de cette version démontre que son achèvement n'est pas postérieur au I^{er} siècle. Et, par suite, la version intégrale est l'œuvre de traducteurs différents. Cela explique que les *mêmes mots* ou les *mêmes formules hébraïques* ne soient *pas rendus de la même manière*.

La connaissance que *les traducteurs du Pentateuque* avaient du grec vulgaire que l'on parlait à Alexandrie et que les papyrus ont révélé paraît bien démontrer qu'ils *étaient alexandrins*. Pour le même motif, on peut regarder les traducteurs des autres livres comme des hommes qui ont vécu à Alexandrie.

La version la meilleure est celle du *Pentateuque*, soit parce que les traducteurs étaient plus habiles, soit parce qu'ils utilisaient des manuscrits plus corrects, soit parce que

1. Cf. VIGOUROUX-BRASSAC, t. I, n° 138.

leur œuvre était plus facile. Les *livres poétiques* sont en général inférieurs aux *livres historiques*; cela s'explique : il y a tant de mots rares ou de figures difficiles! Dans *Isaïe* ou *Jérémie* (traduits probablement un siècle environ après le Pentateuque), les *prophéties principales* sont traduites d'une manière obscure. *Ezéchiel* et les *petits prophètes* sont mieux interprétés. La traduction de *Daniel* était si peu satisfaisante que l'Église grecque ne l'accepta point et qu'elle lui préféra celle de Théodotion (entre 130 et 180-189 après J.-C.¹).

Les LXX se sont appliqués, en général, à éviter les anthropomorphismes et l'attribution aux hommes des qualités divines. (Il ne faudrait pas imaginer cependant que ce fait doive être considéré comme essentiellement et exclusivement hellénique; on le constate aussi dans le *Targum* ou paraphrase chaldaïque d'*Onkelos*.) Ainsi, nous lisons dans le texte hébreu² : Dieu dit à Moïse : « *Je suis celui qui suis*. » C'est ainsi, ajoute-t-il, que tu répondras « aux enfants d'Israël : *Celui qui est m'envoie vers vous*. » Les LXX désignent Dieu par $\acute{o} \phi\omega$, ce qui paraît plus abstrait.

Ailleurs³ : Moïse, Aaron, Nadab et Abiu et soixante-dix anciens d'Israël « virent le Dieu d'Israël », Les LXX traduisent : « virent le lieu où le Dieu d'Israël s'était tenu. »

Dans Josué⁴ «... que tous les peuples de la terre apprennent que la main de Dieu est puissante. » Les LXX : « la puissance de Dieu... »

On pourrait citer d'autres exemples. En somme, les changements dont il s'agit sont à peine sensibles; et ils n'ont rien de rigoureusement systématique, puisque, en maints

1. VIGOUROUX-BRASSAC, *l. c.*, I. n° 138 et 141.

2. *Ex.*, III, 14.

3. *Ex.* XXIV, 9, 10.

4. IV, 24.

endroits, les LXX acceptent les apparitions de Dieu telles que le texte hébreu les présente.

La version des LXX fut faite sur des manuscrits hébreux écrits, par endroits¹, en caractères phéniciens, mais, le plus souvent, en caractères en partie évolués vers l'alphabet carré².

Cette version eut une grande vogue parmi les Juifs hellénistes.

Dans le même milieu alexandrin paraît avoir été écrit le *Livre de la Sagesse*, qui est un des documents les plus importants pour la connaissance du milieu intellectuel judéo alexandrin avant Philon. Mais l'étude de ce livre sacré relève de la Littérature biblique et de la Théologie biblique.

LETTRE DU GRAND PRÊTRE ÉLÉAZAR³.

La préoccupation de faire accepter les idées et les livres des Juifs se constate dans cette *Lettre sur le sens allégorique*. Cet écrit se rattache à la légende des LXX. L'auteur s'applique à montrer le sens caché et spirituel des prescriptions matérielles de la Loi. Ces prescriptions ne sont que les symboles d'idées morales et religieuses et, par suite, elles sont acceptables pour l'esprit des Grecs, tout railleur qu'il est, et pour leur genre de vie émancipée.

FRAGMENTS D'ARISTOBULE⁴.

Les mêmes idées sont développées dans les Fragments d'Aristobule. Nous avons dit que cet auteur tenta de rattacher au Judaïsme⁵ les Philosophes et Poètes grecs; il s'ef-

1. Origène (*Selecta in Ezech.* IX, 5) dit que le *taw* a la forme d'une croix; or cela n'est vrai que dans l'ancienne écriture.

2. Cf. SWETE, *An Introd.* p. 321.

3. Conservée par Eusèbe, *Praepar. Ev.* VIII, IX, 625-636.

4. Eus. *l. c.* VIII, suiv.

5. Eusèbe dit (VIII, IX, 636) qu'Aristobule unissait aux traditions nationales les principes de la philosophie d'Aristote : τῆς κατ' Ἀριστοτέλιν πρὸς τῆ πατρίῳ μετελευλώως.

força aussi d'interpréter l'Écriture à l'aide de l'allégorie.

Aristobule nous dit que Ptolémée s'était étonné de voir attribuer, dans la Bible, des mains, des bras, un visage, des pieds et une démarche à la *Puissance divine* (Notons qu'Aristobule ne dit pas à Dieu, mais à la *Puissance divine*, θείας δυνάμεως). Dans son écrit au roi, il invite Ptolémée à « prendre et à interpréter ces mots d'une manière naturelle. « Souvent, notre législateur Moïse, voulant exprimer une « idée, se sert à dessein, pour la rendre, d'expressions sensibles τῶν κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν. C'est ce qu'ont bien compris « les hommes de grand sens qui ont admiré la Sagesse de « Moïse.... C'est ce que n'ont pas compris les hommes de « petit esprit qui se sont attachés uniquement à la lettre, « et qui, par suite, n'ont rien trouvé de remarquable aux « œuvres de Moïse. » Et Aristobule essaie d'expliquer, une à une, les expressions que Ptolémée a relevées et qui l'ont choqué.

4. Les Œuvres de Philon.

Le Juif Philon naquit entre 20 et 10 av. J.-C. Il reçut une forte éducation grecque, mais demeura toujours juif avant tout. Durant la seconde partie de sa vie, il s'occupa beaucoup de politique! il fut chargé d'une mission auprès de Caligula en faveur des Juifs d'Alexandrie.

Philon écrivit beaucoup. Il eut d'abord une *manière* grecque, représentée par des traits moins religieux que philosophiques, dans lesquels l'inspiration païenne est très marquée; puis, on note une période de transition dont il nous reste les *Questions et solutions sur la Pentateuque*. Enfin Philon fit œuvre de commentateur; et de son labeur il nous reste le *Commentaire allégorique et historique sur la Genèse* et l'*Exposition de la Loi*. En tout, nous avons de lui cinquante-huit traités de longueur et d'importance très inégale.

Pour Philon, la science universelle c'est la *Philosophie*

dont l'objet le plus important est la nature de Dieu et la nature du monde. C'est une science véritable puisque, comme toute science, *elle est un ensemble de conceptions fermes et assurées que le raisonnement ne peut renverser*¹.

La méthode de Philon est l'*allégorie*². Mais cette méthode, extrêmement libre, peut devenir dangereuse : en fait, chez Philon, bien souvent elle suit les caprices de l'imagination, même si parfois ils sont ridicules³. Notre exégète admet que *le sens littéral doit être exclus* quand il suppose en Dieu une qualité indigne de Lui, quand il est inintelligible et absurde, et enfin quand il semble moins élevé que le sens allégorique.

Dieu. — La méthode qui nous conduit à la connaissance de ce que nous savons sur Dieu, c'est *l'extase et l'induction*. *L'induction* consiste à rechercher dans les qualités des créatures les attributs de Dieu. Quant à *l'extase*, il faut en distinguer quatre sortes :

1° La *frénésie* qui fait perdre la raison et qui fait naître le trouble dans l'esprit⁴.

2° La *violente commotion* dont nous sommes saisis en présence de ce qui nous arrive soudainement et à l'improviste.

3° L'état de calme de la raison lorsqu'elle se repose⁵.

4° Un *transport divin et inspiré*, celui qui fait les prophètes et qui procure une sainte ivresse⁶.

Sur le Logos. — Philon a écrit⁷ : « Dieu, être unique, a « autour de lui ses Puissances. Elles sont, pour ainsi dire, « ses gardes du corps ». Elles unissent entre-elles toutes les

1. *De congressu eruditionis et grat.*, 25 et 26.

2. Cf. *De confus. lingu.*, c. 38.

3. Cf. *De sacrific. Caïn et Abel.*, 34.

4. *Quis divinar. rer.*...28.

5. *Leg. allegor.* II, 9.

6. *Quaest. et sol. in Genes*, in III, 9.

7. *De confus. ling.*; 34-35.

parties du monde et le soutiennent¹; elles unissent Dieu au monde².

Parmi ces Puissances, on distingue surtout la Puissance *créatrice*, la Puissance *royale*, la Puissance *prévoyante*, la Puissance *législative*, la *Sagesse*³.

Ces Puissances « de leur vrai nom, sont des idées⁴. »

Mais il n'est pas facile de concilier tous les textes; il faut admettre, dans la pensée de Philon, des fluctuations, et ces fluctuations se comprennent assez bien si l'on estime qu'il a considéré les Puissances comme des abstractions simplement, personnifiées à l'occasion pour les besoins de l'exégèse⁵.

Ces Puissances sont les Anges de l'Ancien Testament⁶.

Or, chez Philon, la conception du Logos est, presque sur tous les points, parallèle à celle des Puissances. Ainsi, partout où les Livres Saints, décrivant les théophanies, font mention de l'Ange de Yahweh, Philon y voit le Logos⁷.

La voix de Dieu est le Logos; mais cette voix et, par suite, ce Logos ne sont pas matériels : les Rabbins avaient admis que les dix commandements avaient été articulés sensiblement par Dieu; Philon, lui, écrit : « Dieu les a-t-il prononcés verbalement? C'est une hypothèse absurde qui ne doit pas même venir à l'esprit; car Dieu n'est pas comme l'homme se servant de bouche, de langue, de bronches. Mais il me semble qu'alors il opéra une merveille, formant dans l'air une voix invisible, plus admirable que tous les organes, formée d'harmonies parfaites, non point inanimée, ni, comme un animal, composée de corps et d'âme, mais une âme raisonnable, pleine de transparence

1. *Ibid.*, 32; *Fragment. II*, 656.

2. *De mutat. nomin.* 4; cf. spécialement *In Exod.* II, 68.

3. *Leg. ad C.* 1.

4. *De spec. leg.*, I, 339.

5. Cf. LEBRETON, *Origines dogme Trin.* 1^{re} éd. 179.

6. *Passim*; par ex. : *De Somn.* I, 141-142; 147; *De confus ling.*, 28, etc.

7. *De Cherub.* 3; *De Somn.* 1; *Q. rer. divin her.*, 201, 205.

« et de pureté, qui formant l'air et le tendant et le chan-
 « geant en feu enflammé, produisit cette voix articulée,
 « comme de l'air dans une trompette, la faisant entendre
 « également des plus éloignés et des plus proches¹. »

Dans la théologie judaïque², l'ange de Yahwéh fait connaître Dieu parce qu'il est son envoyé; pour Philon, le Logos le révèle parce qu'il est son image³ et son empreinte⁴. Chaque Puissance, c'est-à-dire chaque idée n'est que l'image fragmentaire et incomplète de Dieu⁵. Le Logos est présenté comme l'ensemble des idées ou le monde intelligible⁶; cependant, quelquefois il est distingué des idées⁷.

Philon écrit : « Dieu a accordé à la race humaine un pri-
 « vilège exceptionnel, la parenté à son Logos, à l'image
 « duquel l'esprit humain a été fait⁸. » Et il en vient quel-
 quefois à présenter le Logos comme l'homme idéal⁹.

Le Logos joue dans l'Univers le même rôle que l'âme en chacun de nous¹⁰; la diversité des éléments n'est que le vêtement qui le recouvre¹¹. Il est, à la fois, le soutien et le lien du monde¹².

Souvent Philon, comme les Stoïciens, identifie le Logos et la loi morale¹³.

En somme, toute une série de textes représente le Logos comme une force impersonnelle; et il en est toute une catégorie dans laquelle le Logos paraît nettement personnifié : il est appelé grand-prêtre, ange suppliant, dieu, dieu secon-

1. *De Decalogo*, 32-33.

2. WEBER, *Jüd. Théologie*, 180.

3. *Passim*, *De spec. leg.* III, 83.

4. *De plantat.*, 18.

5. *De opif. mundi*, *passim*.

6. *L. C.*, 24-25.

7. *In Exod.* II, 68; cf. *De opif mundi*, 139.

8. *De Erseer.*, 163.

9. LEBRETON, *l. c.*, 192.

10. *Mos.* II, 127.

11. *De fuga*, 110.

12. *De plantat. Noe*, 8, 9; *De fuga*, 112.

13. *Mos.* I, 48; *De Ebriet.* 142.

daire¹. Souvent cette personnification est comme imposée à Philon par le texte qu'il commente (*dans toute son œuvre, on ne trouve que trois passages où le Logos soit appelé dieu² et, dans les trois cas, son exégèse l'a contraint à cette impropiété de langage qu'il atténue et excuse le plus qu'il peut³*) ou par son goût pour la prosopopée⁴.

Il est *impossible d'attribuer au Logos une personnalité distincte*, car il a les mêmes caractéristiques que la Puissance dont la distinction d'avec Dieu est subjective, basée sur notre faiblesse. Mais ses personnifications ne sont-elles que des figures de langage ? Non, la rhétorique n'explique pas tout ; la philosophie religieuse du temps, celle du Stoïcisme tout particulièrement, a joué son rôle, elle à habitué l'esprit de Philon — et celui de ses lecteurs — à ces personnalités indécises qui des forces de la nature avaient fait des objets de culte, sans cependant disperser leur unité profonde en des individualités distinctes. Tandis que les dieux du panthéon hellénique gardaient des vestiges du caractère personnel que les légendes leur avaient imprimé, chez Philon, les Puissances et le Logos restaient engagés dans le monde des abstractions où ils étaient nés⁵.

B. — LITTÉRATURE PALESTINIENNE.

1. Littérature apocalyptique.

L'âge d'or de la littérature apocalyptique s'étend de 160 environ av. J.-C. jusqu'à 120 après J.-C.

Ce sont les circonstances au milieu desquelles se développait l'histoire religieuse du Judaïsme qui explique le pas-

1. *De somniis* I, 37 ; autres référ., *infra*.

2. *Leg. alleg.* III, 207, *De Somn.* I, 229 ; *q. in Genes.* II, 62.

3. LEBRETON, *l. c.* 199-200.

4. Cf. *De det. pot.*, 40 ; *De Poster. C.* 100. Par exemple, à propos d'Isaac, c'est le rire qui est nommé le fils intime de Dieu. *De mut. nom.*, 131.

5. LEBRETON, *l. c.*, 204-205.

sage de la Prophétie à l'Apocalyptique. Le fait ne fut pas l'œuvre d'un homme; il résulta d'une lente évolution.

Les Prophètes étaient des hommes qui, ayant pleine conscience des *besoins du temps dans lequel ils vivaient*, s'appliquaient à diriger la nation dans la voie voulue par Dieu. Ils montraient que *toute l'histoire était dirigée par Yahweh vers un but qui était la félicité de l'ère messianique*; mais ils savaient l'action que la liberté humaine peut exercer dans l'univers, aussi rien ne les intéressait-il comme la réforme des mœurs. Les perspectives d'avenir qu'ils ouvraient à leurs contemporains étaient généralement en rapport avec cette réforme intérieure.

Cependant un nouveau concept se fit jour.

Déjà, tel des premiers Prophètes dont nous avons les écrits¹ avait annoncé l'avènement des temps messianiques en des termes qui ne paraissaient pas exiger comme condition l'observance des préceptes moraux. Les événements favorisèrent le développement de cette *tendance à ne plus regarder que l'avenir en l'isolant de plus en plus des conditions de la vie présente*. L'exil fut pour Israël une épreuve d'autant plus douloureuse qu'elle était moins attendue du plus grand nombre. Jérémie l'avait bien annoncée sans trêve², mais de faux prophètes, souvent mieux écoutés par le peuple, avaient traité de songes ses oracles menaçants. Ézéchiël avait eu à lutter, lui aussi, contre de semblables ennemis³. Les châtiments tant de fois annoncés étaient venus, la pénitence et la conversion étaient désormais impuissantes à en arrêter le cours; mais, au delà de ces jours mauvais, on pouvait entrevoir des perspectives de félicité et de paix qui se réaliseraient nécessairement quand la purification serait accomplie.

D'autre part, tant de faux prophètes avaient trompé le

1. *Is.*, II, 1-4; *Michée*, IV, 1-3.

2. *Jer.* V, 31; XIV, 13; XXIII, 9 suiv.

3. *Ezech.* III, 10.

peuple que celui-ci finit pour se méfier de quiconque prétendait apporter une parole de Yahwéh.

Après Malachie, Jonas, Joël, Daniel, — aux v^e et iv^e siècles, — la voix de l'ancienne prophétie se tut. A l'époque grecque, du temps de Néhémie, il est encore question¹ de ces prophètes sans mission qui annoncent l'approche imminente des temps messianiques; mais ils sont les derniers témoins d'un passé qui s'en va.

La petite communauté juive, étroitement attachée à la lettre de la Loi, observait minutieusement les pratiques rituelles qu'elle avait reçues de ses pères, et vivait la monotonie de sa vie de chaque jour au milieu des dangers et de l'incertitude, sous le joug étranger, dans la crainte des difficultés nouvelles avec des ennemis de tout genre; elle avait perdu cette invincible confiance dans le présent qui caractérisait certains Voyants.

Sans doute *on croyait toujours que l'histoire du monde était dirigée par Yahwéh, mais on réservait le résultat de ses merveilleuses promesses pour un avenir désormais plus lointain, pour ce temps — pour ce jour — pour le jour du jugement de Yahwéh — pour la consommation des siècles.*

Et plus pressant que jamais se posait aux esprits troublés *le problème de la souffrance des justes*, du peuple juste et des individus attachés à la justice. La justice de Yahwéh exigeait, pensait-on, que les justes jouissent du bonheur dès cette terre. Mais tandis que les Rabbi affermissaient le peuple dans sa foi monothéiste et dans son attitude hostile à l'égard du paganisme, *ses espérances de bien-être matériel étaient, chaque jour, contredites par les faits, de sorte qu'une grave opposition se manifestait entre l'ancien idéal prophétique et les expériences présentes de la nation.* La crise fut particulièrement violente sous Antiochus Épiphane (175-164).

1. *Neh.* VI, 7.

Ce fut en vue de ramener la confiance dans les promesses de Yahwéh et de diriger vers l'au-delà qui approchait les cœurs incapables de trouver dans le présent des motifs de confiance que furent écrits les *ouvrages apocalyptiques*.

Une *apocalypse*¹ est une *révélation* dont l'auteur est un *visionnaire* ou un *voyant* qui ne fait, pense-t-on, que transcrire le récit fidèle des choses qu'il a vues ou entendues. Indiquons quelques caractères communs aux divers écrits apocalyptiques.

1. Ce ne sont pas les objets du monde naturel qui frappent le regard des « Voyants », mais des êtres extraordinaires qui appartiennent à un autre monde. Ainsi, dans la version slave des *Secrets d'Henoch*² et dans l'*Ascension d'Isaïe*³, le Voyant traverse sept cieux dont il contemple les secrets (anges plus glorieux les uns que les autres; chemin du soleil et des étoiles; demeures de la neige, de la grêle, de la pluie), avant d'arriver au trône de Dieu.

2. Toutes ces phantasmagories qui nous transportent dans un monde nouveau, sortent non pas du simple contact avec la réalité, mais de l'imagination des Voyants.

3. C'est toujours pendant la nuit, en songe, que se manifeste à eux le monde supérieur dont la vue les jette dans l'épouvante.

4. Ils sont embarrassés pour décrire ce monde; un ange les accompagne toujours pour leur expliquer, plus ou moins clairement, le sens des symboles qui leur sont montrés. Dans des cas analogues, les anciens Prophètes *recevaient aussi les explications opportunes*, mais ils les recevaient de Dieu; maintenant, Yahwéh n'entre plus en relation directe avec les hommes; les Anges sont ses intermédiaires. (On constate déjà cette substitution dans Zacharie⁴.)

1. Nous ne nous occupons ici, que des apocalypses extra-bibliques.

2. 4 suiv.

3. Trad. TISSERAND, p. 142.

4. I, 9; 13, 14; II, 2, 7; IV, 1, 4, 5.

LE LIVRE D'HÉNOCH¹.

L'influence exercée par ce livre a été considérable jusqu'au n^e siècle ap. J.-C. Il a été utilisé par les auteurs du *Livre des Jubilés*, de l'*Apocalypse de Baruch*, du *IV Esdras*, du *Testament des Douze Patriarches*, et par plusieurs auteurs chrétiens (y compris S. Jude²), tels l'auteur de l'Épître de S. Barnabé et de l'Apocalypse de Pierre, par S. Justin, Tatien, Athénagore, Minutius Félix, S. Irénée, Clément d'Alexandrie. C'est que ce livre a fort contribué à propager l'attente du Messie, à vulgariser les concepts du jugement, de la Géhenne, du Royaume, toutes les doctrines qui alimentaient les espérances des Juifs fidèles, à la veille de la venue du Christ et, par là-même, il a préparé les esprits, dans une certaine mesure, à comprendre sa mission et à recevoir ses enseignements³.

Le Livre d'Hénoch, dont l'original est perdu, fut écrit en sémitique et probablement en hébreu. La version éthiopienne, faite sur le grec, est la seule qui paraisse complète⁴. L'ouvrage est une sorte de recueil qui circulait aux n^e et 1^{er} siècles av. J.-C., mosaïque dont le fond est formé par une dizaine d'œuvres ou traditions distinctes provenant du cycle d'Hénoch; plusieurs, comme les *Paraboles*, ont même combiné des traditions divergentes ou contradictoires⁵.

I-V. — *Introduction* qui résume tout le sujet : *jugement messianique dans lequel les anges déchus, les impies et les méchants seront punis et les justes récompensés, jugement que les Anges ont appris à Hénoch et qu'il doit annoncer à son tour aux générations futures.*

1. Voir surtout FR. MARTIN, *Le Livre d'Hénoch.*, in-8. Paris, 1906.

2. Preuves et référ. dans MARTIN, p. CVI-CXXXIX.

3. L. c., p. CXII-CXIII.

4. L. c. LIII-LVII.

5. L. c. LIII-LVII et LXXXVIII.

VI-XVI. — Récit du châtement des « deux cents » anges qui s'unirent aux filles des hommes et leur dévoilèrent les charmes, les incantations, etc.¹, l'art de fabriquer des armes, de travailler les métaux, de faire les bracelets et les parures, de peindre le tour des yeux à l'antimoine et d'embellir les paupières ; etc.,².

Dieu confie aux bons Anges le soin de châtier les mauvais ; les bons à leur tour chargent Hénoch qui vit avec eux³ d'annoncer aux mauvais le sort qui les attend.

Hénoch va remplir sa mission... mais le récit s'interrompt brusquement.

XVII-XXVI. *Voyages d'Hénoch dans un autre monde :*

1° XVII-XIX. Au séjour de la tempête, de la lumière, du tonnerre etc., « et je vis l'embouchure de tous les fleuves de « la terre et l'embouchure de l'abîme⁴.... Je vis les réservoirs de tous les vents et je vis les fondements de la terre. « Je vis encore la pierre angulaire de la terre et le firmament du ciel. Je vis les vents qui font tourner le ciel, qui « font coucher le disque du soleil et toutes les étoiles.... Je « vis un gouffre profond... au delà de ce gouffre, je vis un « lieu sur lequel ne s'étendait pas le firmament des cieux, « sous lequel il n'y avait point le fondement de la terre... « ce lieu était désert et terrible. L'ange me dit : « Ce lieu « est la prison des étoiles et des puissances du ciel. Les « étoiles qui roulent sur le feu sont celles qui ont transgressé le commandement du Seigneur dès leur lever, car « elles ne sont pas venues en leur temps⁵. »

Hénoch voit le lieu réservé aux anges qui se sont unis aux femmes.

2° XX-XXVI. Les noms et les fonctions des sept archanges ; la faute des sept étoiles qui sont « enchaînées pour

1. Ch. VII.

2. Ch. VIII.

3. XII, 7.

4. XVII, 8.

5. XVIII, *passim*.

« dix mille siècles, nombre des jours de leurs péchés. »
L'abîme de feu, prison des anges¹.

Dans une grande montagne, à l'Occident, quatre cavités très larges, très profondes et très lisses, sont le séjour des âmes des morts avant le jugement².

Vers l'Occident encore, un feu ardent poursuit tous les luminaires du ciel³. Ailleurs, Hénoch voit sept montagnes splendides et un arbre merveilleux, et Michel explique que « par le fruit de cet arbre, la vie sera communiquée aux « élus; la bonne odeur de cet arbre pénétrera leurs os, et « ils vivront d'une longue vie sur la terre, comme ont vécu « leurs pères⁴. »

Hénoch voit des montagnes et des vallées profondes; une de celles-ci, la vallée maudite (la Géhenne) est réservée aux maudits⁵. Il voit aussi un cours d'eau, des arbres (celui du jugement et d'autres, odoriférants⁶), le paradis terrestre et l'arbre de la science, les extrémités de la terre et les portes par où se lèvent les astres; au Nord, à l'Ouest, au Midi et à l'Orient, les portes par où passent les vents⁷.

XXXVII-LXXI : *Livre des Paraboles*.

Cette section constitue un livre distinct, composé entre 95 et 78^s av. J.-C. On pourrait l'appeler le *Livre du Messie*.

XXXVIII-XLIV. Première similitude ou parabole. — Tout de suite apparaît l'opposition entre deux mondes, celui d'en haut, celui des Saints, et le monde d'en bas où dominant les pécheurs; tout finit par le jugement; et le jugement sera la manifestation du monde d'en haut qui est appelé aussi *le règne*.

1. XXI.

2. XXII.

3. XXIII.

4. XXV, *passim*.

5. XXVI-XXVII.

6. XXVII-XXXI.

7. XXXII-XXXVI.

8. MARTIN, *l. c.*, p. XCVII.

XLV-XLVII. Deuxième parabole. L'Élu siègera sur un trône de gloire et il jugera. Le ciel sera plus beau; la terre sera transformée; les élus habiteront au ciel et sur terre où il n'y aura plus de place pour les méchants. La « Tête des jours », qui est l'Élu lui-même ou le Fils de l'homme, fera lever les rois et les puissants de leurs couches et les forts de leurs sièges; et il rompra les freins des forts, et il brisera les dents des pécheurs, et il renversera les rois de leurs trônes et de leur pouvoir parce qu'ils ne l'ont pas exalté et qu'ils n'ont pas confessé humblement d'où leur avait été donnée la royauté. Avant la grande crise, les justes de la terre prient et souffrent, et les saints du ciel intercèdent.

« Je vis la source de justice qui est inépuisable, et tout
 « autour, il y avait beaucoup de fontaines de sagesse, et tous
 « les altérés y buvaient et étaient remplis de sagesse ». Le Fils de l'homme est lumière et espoir des peuples. Les rois et les puissants seront punis. « Je les livrerai aux mains de
 « mes élus; comme la paille dans le feu et comme le plomb
 « dans l'eau, ainsi ils brûleront devant la face des saints, et
 « ils seront submergés devant la face des justes; on n'en
 « trouvera plus trace¹. Les montagnes de fer, de cuivre,
 « d'argent, d'or, d'étain et de plomb fondront devant le
 « Messie², parce qu'alors tous ces métaux seront inutiles³. »

Les anges du châtement préparent des instruments pour Satan afin de faire périr les rois et les puissants de cette terre.... Et les justes se reposeront de l'oppression des pécheurs⁴. (Et les rois et les puissants furent jetés dans une vallée profonde où un feu flambait⁵).

Hénoch vit fabriquer aussi les instruments de supplice des mauvais anges⁶.

1. XLVIII.

2. LII, 4.

3. LII.

4. LIII.

5. LIV.

6. LIV. — Dans ces jours viendra le Seigneur des esprits. Toutes les

Les anges du châtement jetteront leurs élus dans la crevasse de la vallée. Les rois des Parthes et des Mèdes marcheront contre la terre des élus de Dieu, mais tous les méchants seront engloutis dans le Sheol¹. Des chars montés par des hommes et portés sur les vents traversent le ciel.

LVIII-LXIX. Troisième parabole. Elle décrit la consommation des choses qui suit le règne messianique.

Les justes seront heureux; leur part sera glorieuse. « Les justes seront dans la lumière d'une vie éternelle; et les jours de leur vie seront sans fin². » Hénoch vit les secrets des éclairs, des luminaires et du tonnerre³. Un ange lui donna des explications cosmiques, sur l'esprit de la mer, l'esprit du vent, l'esprit de la pluie, l'esprit de la neige, l'esprit du brouillard, etc.⁴.

Des anges, avec de longues cordes, vont du côté du Nord mesurer le séjour des justes; puis, sont jugés les saints, les rois et les puissants. Les rois et tous ceux qui possèdent la terre loueront et exalteront « celui qui règne sur tout ce qui est secret, car devant lui est caché le Fils de l'homme, et le Très Haut l'a gardé devant sa puissance et l'a révélé aux élus⁵. » Les rois et les puissants supplieront inutilement leur juge⁶.

eaux, celles qui sont au-dessus des cieus et qui sont du sexe masculin, et celles qui sont au-dessous de la terre et qui sont du sexe féminin, se mélangeront, et elles anéantiront les pécheurs. (LIV)

« La tête des jours » fera le serment qu'il n'anéantira plus les hommes. (LV.)

1. LVI.

2. LVIII.

3. Interpolation : « Je vis que le ciel des cieus était secoué d'une grande secousse, et ses habitants étaient dans l'agitation : « La tête des jours » sur le siège de sa gloire était assis, et les anges et les justes se tenaient debout autour de lui. Et moi, un grand tremblement me prit, la crainte me saisit, mes reins s'ouvrirent, mes reins se fondirent et je tombai sur ma face. » Un ange le releva. (l. c.)

4. LX.

5. LXII.

6. LXIII.

Le Livre de Noé LXV-LXIX, 25 est une interpolation dont on ignore la date. Hénoch prédit à Noé les châtements des autres hommes et sa pré-

LXX-LXXI. Assomption d'Hénoch admis à contempler les secrets et les splendeurs des cieux.

LXXII-LXXXII. Livre du changement des luminaires du ciel.

La loi du soleil. Portes par lesquelles il se lève et se couche aux diverses époques de l'année¹. — Lois de la lune : ses phases; l'année lunaire; les jours intercalaires. C'est l'ange Uriel qui est préposé aux astres². — Les douze vents et leurs portes; les quatre régions de l'univers; les sept montagnes; les sept fleuves; les sept îles; le soleil (« dans le disque du « soleil, il y a sept parties de lumière qui lui sont ajoutées « de plus qu'à la lune »); la lune³.

Les prodiges des derniers jours et les châtiments des pécheurs⁴.

LXXXIII-XC. *Livre des songes*.

Hénoch, tout jeune (« lorsque j'apprenais à écrire ») est couché à côté de son grand-père Malaleel. « Je vis en vision « le ciel abattu, enlevé et tombant sur la terre. Et, lorsqu'il « tomba sur la terre, je vis la terre engloutie dans un grand « abîme, les montagnes suspendues sur les montagnes, les « collines s'abîmant sur les collines, et de grands arbres « séparés de leurs troncs, projetés et submergés dans l'abîme. » Et Hénoch de s'écrier : « La terre est détruite!⁵. »

Sur l'invitation de Malaleel, Hénoch prie, et la terre n'est pas anéantie⁶.

servation à lui, Noé. Dieu lui-même lui annonce sa préservation. Les mauvais anges, les rois et les puissants seront châtiés dans les fleuves du feu. (LLVII.)

Michaël et Raphaël s'étonnent de la sévérité du châtiment des mauvais anges. (LXVIII.)

Nous apprenons ensuite les noms propres des mauvais anges et le serment mystérieux qu'ils ont révélé.

1. LXXII.

2. LXXIII-LXXV.

3. LXXVI-LXXIX.

4. LXXX.

5. LXXXIII, 2, 7 et 3-5.

6. *Ibid.* 6-LXXXIV.

Dans un deuxième songe, Hénoch voit se dérouler l'histoire du monde, dans laquelle Adam, Ève, etc. sont représentés par des taureaux et par des génisses, les mauvais anges par des étoiles, et les bons anges par des hommes blancs¹.

Un taureau devient homme : c'est Noé. Le Déluge.... Puis, histoire du monde depuis Abraham jusqu'à Alexandre le Grand, dans laquelle les hommes sont représentés par des animaux².

Depuis Alexandre le Grand jusqu'au temps où vivait l'auteur, avant la mort de Judas Machabée, en 160³.

Les temps messianiques et le jugement final. « Un trône
« fut élevé sur la terre agréable⁴ et le Seigneur des brebis
« s'assit dessus et un ange prit tous les livres scellés, et il
« ouvrit ces livres devant le Seigneur des brebis⁵. Les
« méchants sont punis. L'ancienne Jérusalem disparaît⁶;
« une nouvelle la remplace⁷ dans laquelle tous les peuples,
« représentés par des animaux, seront soumis aux Juifs et
« leur obéiront, et toutes les nations viendront invoquer le
« vrai Dieu⁸. Ce ne sont pas seulement les justes morts avant
« l'ère messianique ou les Juifs de la Dispersion qui parti-
« ciperont au royaume, mais encore les Gentils (bêtes sau-
« vages, oiseaux du ciel) qui n'ont pas opprimé Israël, et
« qui n'ont pas été abîmés dans la terre⁹. »

Après l'établissement de la nouvelle Jérusalem¹⁰, naît le

1. LXXXV-LXXXVIII.

2. LXXXIX, 1-17.

3. XC, 1-17.

4. Cf. *Dan.* VIII, 9; XI, 16, 45. Cette terre est la Palestine. Certains plaçaient le jugement dans la vallée de Josaphat. (Hénoch LIII, 1.)

5. XC, 20.

6. XC, 28.

7. XC, 29.

8. XC, 30.

9. XC, 33.

10. L'auteur du *Livre des Paraboles* (Hénoch XCVIII, 2; LXX, 1) admet la préexistence du Messie; il le montre prenant part au jugement et à l'établissement du royaume messianique. (Hénoch, LXIII, 1-2.)

Messie représenté par un taureau¹ blanc aux grandes cornes.

XCI-CV. *Le livre de l'exhortation et de la malédiction.*

Exhortations d'Hénoch à ses enfants, prédictions sur le châtiment des pécheurs (« Toutes les idoles des païens et
« leur temple seront livrés au feu ardent. On les chassera
« de toute la terre, et ils seront jetés dans le supplice du feu et
« ils seront détruits par la colère et par un supplice terrible
« qui sera éternel². »)

Récompense des justes³.

Exhortation aux justes et malédiction contre les impies⁴.
Motifs d'espérance pour les justes et de crainte pour les pécheurs⁵.

Les pécheurs s'extermineront les uns les autres. Au jour du grand jugement, les anges veilleront sur les justes, tandis que les pécheurs iront brûler dans une fournaise de feu⁶.
Exhortation à craindre le Tout-Puissant : toute la nature tremble devant lui, à l'exception des pécheurs⁷. Terreur des derniers jours, malheur apparent des justes : « aucune
« violence n'a été trouvée en eux jusqu'à leur mort. Et ils
« ont péri cependant, et ils ont été comme s'ils n'avaient

1. Note de F. MARTIN à XC, 37 : « Si l'auteur est fidèle à son symbolisme, il conçoit le Messie comme *un homme*, puisqu'il le représente par un Taureau, et comme *un homme juste*, puisque c'est un Taureau blanc.

2. XCI, 9. D'après XCI, 14, ce ne sont pas tous les païens, mais les impies seulement qui seront frappés.

3. XCH. *L'Apocalypse des semaines* (XCH et XCI, 12-17) n'est pas en place dans cette dernière partie du *Livre d'Hénoch*.

Elle nous donne une histoire du monde en dix semaines, ou période dont chacune est caractérisée par un grand événement : 1^o naissance d'Hénoch ; 2^o le déluge ; 3^o vocation d'Abraham ; 4^o loi mosaïque et entrée dans la Terre promise ; 5^o construction du Temple ; 5^e apostasie d'Israël et destruction du Temple ; 7^o publication des écrits d'Hénoch ; 8^o Hénoch prédit l'histoire de la fin des temps ; établissement du royaume messianique et reconstruction du Temple ; 9^o révélation de la vraie religion à tous les hommes ; 10^o jugement final ; nouveaux cieux ; bonheur sans fin.

4. XCIV-XCV.

5. XCIX-XCIX.

6. C.

7. CI.

« pas été, et leurs âmes sont descendues dans le sheol de
 « l'affliction¹. » Mais je vous jure à vous, ô justes : « Moi,
 « je connais le mystère, je l'ai lu sur les tablettes du ciel, et
 « j'ai vu l'écrit des saints, et j'y ai trouvé écrit et gravé au
 « sujet des justes que tout bien et joie et honneur a été pré-
 « paré et écrit pour les âmes de ceux qui sont morts dans
 « la justice et que de nombreux biens vous seront donnés
 « en récompense de vos travaux et que votre sort sera meil-
 « leur que celui des vivants². »

Les méchants paraissent mourir dans le bonheur, mais leurs âmes seront malheureuses dans le sheol et leur affliction sera grande³.

Assurances données aux justes. Apostrophe aux pécheurs et aux falsificateurs de la vérité⁴. Dieu ordonne aux justes de publier la sagesse des écrits d'Hénoch⁵.

LE TESTAMENT DES DOUZE PATRIARCHES⁶.

L'original, « saupoudré d'interpolations chrétiennes », paraît avoir été écrit en hébreu et, pour le fond, dès le temps de Jean Hyrcan (de 135 à 104 av. J.-C.), tout à la louange de Lévi, c'est-à-dire des grands prêtres asmonéens.

Plus tard, vers 70-40 av. J.-C., on y joignit des morceaux écrits dans un style tout différent, hostiles au Sacerdoce⁷.

Cet ouvrage fut utilisé par plusieurs PP. et auteurs ecclésiastiques anciens⁸.

1. CII, 11.

2. CIII, 1-4.

3. CIII.

4. CIV.

5. CV. — CVI-CVII : Fragment d'une *Apocalypse de Noé*... Noé naît très beau, « il ressemble à un enfant des anges du ciel » (CVI, 5). Lui et ses enfants seront sauvés du Déluge. (CVI-6 VII).

Seconde addition : Exhortation pour raffermir les justes dont la foi s'ébranlerait en voyant que le royaume messianique tarde à venir.

6. Texte dans SINKER, *Testamenta XII Patriarcharum* (1869).

7. M.-J. LAGRANGE, *Messianisme*, 68.

8. Cf. SCHÜRER, I. c., t. III, 252-262.

Comme l'indique le titre, il s'agit de testaments faits par les enfants de Jacob à leurs descendants. Dans chacun, un patriarche raconte sa vie, accusant les péchés qu'il a commis ou célébrant ses vertus. En général, les détails biographiques correspondent à ceux que nous fournit la Bible, mais ils sont enrichis de beaucoup d'autres; ce sont des sortes de *midrash* hagadiques; citons entre autres, le Testament de Joseph.

L'ASSOMPTION DE MOÏSE¹.

Cet apocryphe nous donne, sous forme de prophétie, une histoire du peuple juif depuis Moïse jusqu'à l'an 4 av. J.-C. Et c'est alors qu'il fut composé, puisque après avoir mentionné l'expédition de Varus (4 av. J.-C.) il dit *ex quo facto finientur tempora*².

L'auteur est un *ennemi des Pharisiens* qu'il appelle *homines pestilentiosi*³; il n'est pas *Essénien*, puisqu'il se moque de leurs ablutions⁴; ni *Sadducéen*, puisqu'il attend le royaume de Dieu et sa manifestation extérieure. C'était « un patriote et un fanatique, imbu d'un messianisme exaspéré⁵. »

Le contenu du livre montre qu'il fut écrit en Palestine, donc en araméen ou en hébreu. Nous n'en possédons qu'une version latine faite sur le grec. La fin manque.

D'après Origène⁶, il aurait été cité par S. Jude⁷. Il fut utilisé par Clément d'Alexandrie, Origène et d'autres⁸.

Nous donnons une brève analyse des douze chapitres. Moïse, sur le point de mourir, *développe les prophéties du*

1. SCHÜRER, III, 213-222.

2. Ch. VII.

3. Ch. VI.

4. Ch. X.

5. Cf. RB, 1905, 484 et 486. Ce serait un zélote d'après SCHÜRER, *l. c.*, 219; ce n'est pas sûr du tout; cf. CLEMEN et LAGRANGE, RB, 1905, 483-484.

6. *Peri arch.*, III, 2, 1.

7. V. 9.

8. Références dans SCHÜRER, *l. c.*, 221.

Deutéronome de façon à confirmer les autres. La loi fut créée à l'origine; Moïse prédestiné comme médiateur, et un lieu destiné à recevoir ses livres jusqu'au jour de la pénitence qui sera suivie de la consommation du temps¹.

L'auteur indique, par l'allégorie, les destinées des Israélites dans la Terre promise (les années représentent des règnes, des rois); il met en relief le schisme des dix tribus, les rois fidèles et les infidèles; ces derniers sacrifient leurs fils à des dieux étrangers². Alors, un roi venu de l'Orient (Nabuchodonosor) brûle leur colonie et emmène les deux tribus; elles rejettent la faute sur les dix autres. Toutes pleurent et ont recours à Dieu, au souvenir des prédictions de Moïse. La servitude doit durer environ soixante-dix-sept ans³.

Sur les instances de leur chef, Dieu inspire au roi de les renvoyer dans leur pays. Deux tribus persévèrent dans leur foi⁴, mais tristes de ne pouvoir offrir à Dieu des sacrifices. Les autres se dispersent⁵. Les Séleucides persécutent, et les Israélites se divisent.

L'auteur est très sévère pour le sacerdoce et pour les docteurs de la Loi⁶. Il ne mentionne pas la réaction machabéenne; il dit qu'Hérode traite le peuple comme il le mérite⁷.

On approche de la fin des temps. Les chefs du peuple sont alors des impies qui se disent justes, unis à des hypocrites. (La description répond exactement à l'idée que l'histoire nous donne des Pharisiens. Puisqu'ils n'ont pas régné, ce terme d'*hypocrites* les englobe peut-être avec les grands prêtres⁸.)

1. Ch. I.

2. Ch. II.

3. Ch. III.

4. On peut penser qu'il s'agit des deux tribus restées à Babylone.

5. Ch. IV.

6. Ch. V.

7. Ch. VI.

8. Ch. VII.

Pour dépeindre la persécution des derniers temps¹, l'auteur emprunte toutes ses couleurs au temps d'Antiochus Epiphane² et suppose que Rome entreprendra de réduire les Juifs à l'apostasie³. Que restera-t-il à faire? Taxo répond à ses sept fils : « Cette persécution dépasse la première. Aucune nation coupable n'a été si cruellement traitée. Plutôt que de pécher contre Dieu, jeûnons pendant trois jours, puis retirons-nous dans une caverne et mourons.... Dieu vengera notre sang⁴... (?) » Les espérances de l'auteur sont exprimées dans ce psaume :

Alors paraîtra son règne sur toute sa création,
alors le diable aura son terme,
et la tristesse sera emmenée avec lui.

Alors on investira de sa charge l'ange
qui est établi au sommet,
qui aussitôt les vengera de leurs ennemis.

Car le céleste se lèvera du trône de son règne,
et sortira de sa demeure sainte,
avec indignation et colère en faveur de ses fils.

Et la terre tremblera et sera ébranlée jusqu'à ses extrémités,
et les hautes montagnes seront abaissées et secouées,
et tomberont [dans] les vallées.

Le soleil ne donnera pas de lumière et se changera en ténèbres,
les cornes de la lune seront brisées et elle se changera toute en sang
et le concert des étoiles sera troublé.

Et la mer descendra jusqu'à l'abîme,
et les sources d'eau manqueront,
et les fleuves seront dans l'effroi.

Car il se lève le Dieu suprême, seul éternel,
et il se manifestera pour punir les nations,
et il détruira toutes leurs idoles.

1. S'il n'y a pas de désordre dans le texte.

2. Il y ajoute la *crucifixion* qui est cependant un supplice romain. Cf. t. I. *Hist. et civilis.*, p. 208.

3. Ch. VIII.

4. Ch. IX.

Alors tu seras heureux, Israël,
et tu monteras sur la nuque et sur les ailes de l'aigle,
et elles seront enflées [pour voler].

Et Dieu te haussera
et te fixera au ciel des étoiles,
au lieu où elles résident, et tu regarderas d'en haut.

Et tu verras tes ennemis sur la terre,
et tu les connaîtras et tu te réjouiras,
et tu rendras grâce et hommage à ton Créateur.

Moïse recommande à Josué son livre qui doit être découvert 250 *temps* après — 1750 ans s'il s'agit des semaines d'années¹.

Josué exprime ses regrets de la mort de Moïse². Celui-ci le console par la pensée de la toute puissance de Dieu et de sa providence. Ses desseins sur le peuple doivent se réaliser. S'il pèche, il sera châtié par les païens, mais il ne peut être abandonné de Dieu, à cause de l'alliance³.

APOCALYPSE D'ABRAHAM⁴.

Il est difficile de fixer la date de cette apocalypse, d'origine juive, parsemée d'interpélations chrétiennes⁵.

Apocalypses de Joseph; — d'Élie; — de Sophonie; Livre d'Eldad et de Modad. Nous n'en connaissons que les titres; le texte est perdu.

2. — Littérature lyrique.

PSAUMES DE SALOMON⁶.

Dans les canons chrétiens de l'Ancien Testament on

1. X.

2. XI.

3. XII.

4. SCHÜRER, *l. c.*, t. III, p. 250-252 et RB (LAGRANGE), 1905, 511-514.

5. Le *IV Esdr.* et l'*Apocalypse de Baruch* sont postérieurs à J.-C.

6. Voir SCHÜRER, *l. c.*, t. III, 150-156 et J. VITEAU, *Les Psaumes de Salo-*

trouve, quelquefois parmi les ἀντιλεγόμενα à côté de *Mach.*, *Eccli.*, *Tobie.*, *Judith.*, quelquefois à côté du Livre d'*Hénoch.*, les dix-huit *psaumes de Salomon.*

Pompée était entré dans le temple, avait pénétré dans le Saint des Saints et l'avait profané de sa présence. La douleur des Juifs avait été immense; l'un d'entre eux, un *Pharisien*¹, exprima son indignation en composant 18 psaumes, imités de ceux de David, et qu'il place lui-même sur les livres de Salomon. Tous les critiques en font remonter la composition entre 68 et 43 av. J.-C. On admet qu'à l'exception du XVIII^e, ils furent tous rédigés par le même auteur, en Palestine et probablement à Jérusalem, en *araméen* ou en *hébreu*. Ils sont arrivés jusqu'à nous dans une version grecque et dans une version syriaque.

L'espérance messianique s'y manifeste particulièrement au psaume XVII^e². Et le messianique est *national*.

VIII

τῷ Σαλωμών : de Salomon.

PSAUME HISTORIQUE POUR LA VICTOIRE³.

La guerre approche. Dieu montre la justice de ses jugements en révélant les abominations et les iniquités qui se commettent à Jérusalem.

Il appelle l'ennemi qui occupe paisiblement Jérusalem

mon, texte grec avec la traduction, précédés d'une Introduction, in-8, Paris, 1911. Nous rédigeons ce paragraphe presque exclusivement sur l'ouvrage de VITEAU.

1. En effet la résurrection des corps y est nettement affirmée; III, 16; XIII, 9; XIV, 2; XV, 17; XVII. VITEAU admet comme probable qu'il était prêtre. L. c. Introd. ch. IV.

2. Et aussi XVIII, 6-10; XIV, 2; XI; III, 16.

3. Gr. : εἰς νίκης. On peut admettre que l'original signifiait : « Au maître de musique » (hébr. : *lamenatséakh*, comme dans certains Ps. canoniques, que les LXX ont traduit : *pour la fin*, εἰς τέλος, et Théodotion (Ps. XII, 1; XIII, 1, etc.) : *pour la victoire*, εἰς νίκης.

qui met à mort ou envoie en captivité ses habitants. Que Dieu aie pitié d'Israël.

1. Mon oreille a entendu le tumulte et le bruit de la guerre
le bruit de la trompette sonnante le carnage et la mort :
2. bruit d'un peuple immense, comme celui d'un vent immense,
comme le tourbillon d'un incendie immense,
avançant à travers le désert.
3. Alors j'ai dit à mon cœur : Où donc Dieu le jugera-t-il ?
4. J'ai entendu le bruit vers Jérusalem la ville sainte¹ ;
5. mes reins ont été brisés de l'entendre, mes genoux paralysés,
6. mon cœur a été effrayé, mes os secoués comme le lin².
7. Je me suis dit : (Ses habitants) dirigent-ils
leurs voies dans la justice ?
J'ai récapitulé les jugements du Seigneur
depuis la création du ciel et de la terre ;
j'ai reconnu Dieu juste dans ses jugements
rendus depuis l'origine des temps.
8. Dieu a dévoilé leurs péchés à la face du soleil :
toute la terre a connu les justes jugements de Dieu.
9. Dans des souterrains cachés (se commettaient)
leurs iniquités exaspérantes ;
10. ils s'unissaient, le fils avec la mère, et le père avec la fille,
11. ils forniquaient chacun avec la femme de son voisin ;
ils faisaient entre eux des conventions sous serment à ce sujet,
12. ils s'emparaient de force du culte de Dieu³
comme s'il n'y avait pas d'héritier qui le revendiquât ;
13. ils fréquentaient⁴ l'autel du Seigneur
au sortir de toutes les souillures,
et, pendant le flux menstruel du sang⁵, ils profanaient
les victimes comme des viandes communes ;
14. ils n'ont pas laissé de péché qu'ils ne l'aient commis.
plus que les païens.
15. Pour ce motifs, Dieu a mélangé à leur breuvage
un esprit de vertige ;
il les a abreuvés d'une coupe de vin pur jusqu'à l'ivresse.

1. Pompée campait à Jéricho. Soudain, il parut devant Jérusalem ; de là l'appréhension du psalmiste.

2. V. 5-6 : cf. *Jer.* XXIII, 9 ; *Ez.* XXI, 6 ; et *passim* chez les Prophètes.

3. Allusion à Aristobule qui s'était emparé de force du pontificat, avec la royauté, soutenu par les prêtres sadducéens.

4. Il s'agit des prêtres sadducéens.

5. Les prêtres sadducéens ferment les yeux sur la violation par les femmes de *Lev.* XII, 1-8 ; XV, 19-33. Cf. *Ez.* XVIII, 6.

16. Il a amené l'Homme¹ des confins de la terre,
l'Homme aux coups puissants.
17. Celui-ci décida la guerre contre Jérusalem et son territoire.
18. Les princes du pays² allèrent au devant de lui avec joie;
ils lui dirent : Ton arrivée est très désirée;
venez, entrez en paix.
19. Ils aplanirent les chemins raboteux devant ses pas³,
ils ouvrirent les portes de Jérusalem,
ils en couronnèrent les murs.
20. Il est entré comme un père chez ses fils paisiblement,
il a posé ses pieds en toute sécurité;
21. il a occupé les tours et les remparts de Jérusalem;
22. car Dieu l'a conduit en sécurité, grâce à leur aveuglement.
23. Il⁴ a fait périr leurs chefs et tous les sages conseillers,
il a versé le sang des habitants de Jérusalem
comme de l'eau sale;
24. il a déporté leurs fils et leurs filles,
qu'ils avaient engendrés dans la profanation.
25. Ils avaient agi dans leur^e profanations comme leurs pères;
26. ils avaient souillé Jérusalem
et le culte consacré au nom de Dieu.
27. Dieu a été justifié⁵ dans ses jugements
parmi les peuples de la terre.
28. Mais les saints⁶ de Dieu sont comme des agneaux innocents
au milieu d'eux.
29. Loué soit le Seigneur qui juge toute la terre avec sa justice!
30. Voilà donc, ô Dieu, que tu nous as montré ton jugement
plein de justice;....
33. Tourne, ô Dieu, ta miséricorde vers nous, et aie pitié de nous.
34. Rassemble la Dispersion d'Israël avec miséricorde et bonté,
35. car tu es fidèle avec nous, tandis que nous,
nous raidissons notre cou, et toi tu es notre correcteur.
36. Ne nous regarde pas dédaigneusement, ô notre Dieu,
de peur que les païens ne nous dévorent,
comme s'il n'y avait pas (pour nous) de défenseur.

1. Pompée surnommé le Grand, à cause de ses victoires rapides surtout en Orient (contre Mithridate, contre Tigrane, contre les Ibères, etc.)

2. Comme Hyrcan, avec Antipater, et les princes de son parti.

3. Joie du parti d'Hyrcan, qui croyait que Pompée venait renverser Aristobule pour lui substituer Hyrcan et le parti pharisien.

4. Il s'agit de Pompée.

5. *Justifié*, reconnu comme ayant agi avec justice dans les jugements rendus par lui.

6. Les Juifs pieux et fidèles.

40. Loué (soit) Dieu pour ses jugements
par la bouche des saints,
et béni (soit) Israël par le Seigneur à jamais ;

XI

Τῷ Σαλωμών εἰς προσδοκίαν :

de Salomon. Pour l'attente.

(Le retour de la dispersion.)

PSAUME MESSIANIQUE.

Dieu rassemble de toutes parts les tribus dispersées. Que Jérusalem se pare pour recevoir ses enfants !

1. Sonnez, dans Sion, de la trompette du signal des fêtes¹ :
publiez, dans Jérusalem, la parole du message de joie² :
que Dieu a eu pitié d'Israël en le visitant.
Debout, Jérusalem, sur la hauteur, et vois tes enfants
rassemblés en masse par le Seigneur,
de l'Orient et du couchant.
Ils viennent du Nord, pleins de la joie de leur Dieu :
Dieu les a rassemblés depuis les îles lointaines ;
5. il a abaissé les monts élevés en les nivelant pour eux,
les collines se sont enfuies à leur approche,
les bois les ont ombragés³ pendant leur défilé,
Dieu a fait pousser pour eux tout arbre odoriférant,
pour qu'Israël passât, favorisé de la gloire de son Dieu.
Revêts-toi, Jérusalem, des habits de ta gloire⁴,
prépare la robe de ta sanctification ;
car Dieu a promis le bonheur d'Israël
pour toujours et toujours :
9. Que le Seigneur accomplisse sa promesse
sur Israël et Jérusalem,

1. Cf. *Joel* II. 1 et 15; *I Macc.* IV, 50. Le psalmiste fait allusion à la coutume des Juifs d'annoncer les fêtes en sonnant de la trompette, la veille. Cf. *Num.* X, 10.

2. *Message de joie*, qui apporte la nouvelle que Dieu a enfin pitié de son peuple, et qu'il va le ramener heureux et triomphant à Jérusalem.

3. *Baruch*, V, 8.

4. Le psalmiste fait allusion à des passages tels que *Jer.* XXXIX. 36-42.

que le Seigneur relève Israël par son nom glorieux.
Que la miséricorde du Seigneur (soit) sur Israël
pour toujours et toujours!

XVII

Ψαλμός τῷ Σαλωμῶν μετὰ ᾠδῆς τῷ Βασιλεῖ.

Psaume de Salomon avec chant. Pour le Roi.

(Le Fils de David, Roi et Christ.)

PSAUME HISTORIQUE ET MESSIANIQUE.

Le vrai roi des Juifs est Dieu, et leur roi temporel qui remplace Dieu sur terre, c'est David ou un descendant de David.

Mais des usurpateurs se sont emparés du trône de Dieu et de David. Dieu les a exterminés, les païens ont dévasté le pays, envoyé les habitants en captivité et profané le culte. Le peuple juif est tombé dans la corruption et l'iniquité. Que Dieu suscite le roi, fils de David! Il purifiera alors le pays des païens et des pécheurs. Le Roi y rassemblera ensuite tous les Juifs dispersés pour en faire un peuple saint et juste. Il se soumettra aussi les nations païennes, converties et dociles. Il sera le roi juste et saint, tout puissant par l'appui de Dieu, et le bon Pasteur.

Puisse Dieu hâter son avènement!

1. Seigneur, tu es notre roi toujours et toujours¹;
aussi est-ce en toi, notre Dieu, que se glorifiera notre âme.
D'ailleurs quelle est la durée de la vie de l'homme sur la terre?
Pendant sa vie, toutefois, son espoir est placé en lui².
Nous³, au contraire, nous espérons en Dieu, notre sauveur;

1. Le Juif *pieux et fidèle* ne reconnaît pas d'autre royauté que celle de Dieu, il rejette toute royauté humaine — qu'il tolère seulement — à l'exception de celle du Messie.

2. L'homme réduit à lui-même, n'a pas d'autre espoir que celui qu'il place en sa propre vertu et puissance.

3. Nous, c'est-à-dire les Juifs *pieux et fidèles*.

- car la puissance de notre Dieu est éternelle et miséricordieuse, et la royauté de notre Dieu est éternelle sur les nations¹.
5. Toi, Seigneur, tu as choisi David comme roi sur Israël, et tu lui as juré, au sujet de sa postérité, pour l'éternité², que sa maison royale ne s'éteindrait pas devant toi. Mais, à cause de nos péchés, les pécheurs se sont dressés contre nous. ils nous ont assaillis et ils nous ont expulsés³. Eux, à qui tu n'as (rien) promis, ils ont (tout) pris de force, et ils n'ont pas glorifié ton nom digne de tout honneur; ils ont fastueusement établi pour eux la royauté en récompense de leur élévation;
8. ils ont dépouillé⁴ le trône de David, avec l'orgueil de l'y remplacer. Mais toi, ô Dieu, tu les renverseras, et tu enlèveras leur postérité de la terre.
9. quand se dressera contre eux un étranger à notre race.
10. Tu leur rendras selon leurs péchés, ô Dieu, de manière qu'ils trouvent ce que méritent leurs œuvres.
11. Dieu n'a pas pitié d'eux; il a recherché leurs descendants, et il n'en a pas laissé échapper un seul⁵. Le Seigneur est fidèle dans tous ses jugements, qu'il rend sur la terre.
13. L'Impie⁶ a vidé notre pays de ses habitants il a fait disparaître jeunes et vieux avec leurs enfants, dans la colère [de sa beauté⁷], il les a envoyés

1. Cette royauté de Dieu s'étend même sur « les nations », c'est-à-dire sur les peuples païens pour les châtier et les contenir loin de la Judée et des Juifs.

2. Allusion à II Sam. VII, 12.

3. De la royauté et du pontificat; le souverain juif était alors et en même temps roi et grand prêtre. Aristobule avait enlevé à Hyrcan.

4. Les futurs de 8-11 peuvent être entendus au sens propre du futur; ils proviennent d'un mouvement d'indignation du psalmiste, convaincu que la vengeance de Dieu, déjà commencée par la chute d'Aristobule, emmené avec ses fils et toute sa famille continuera implacable. Mais ces futurs sont mélangés avec des passés et, par suite, ils peuvent correspondre simplement à l'imparfait hébreu, traduit tantôt par le futur, tantôt par le passé (que les événements soient en réalité passés ou futurs).

5. Allusion à la mort violente d'Aristobule et de ses deux fils.

6. L'étranger du V. 9 : Pompée et les Romains vainqueurs.

7. Ἐν ὀργῇ καλλοῦς. Cf. ὀργῇ θυμοῦ, Ex. XXXII, 12; Num. XII, 9: etc., et *passim* (toujours) dans LXX. Dans nos *Psaumes*, partout ailleurs : ὀργῇ est suivi de θυμοῦ. Donc, peut-être : dans sa colère et sa fureur, ou : dans la colère de sa fureur.

- en exil jusqu'au couchant,
 et (il a envoyé) les princes du pays pour l'insulte :
 il n'a rien épargné ;
15. l'ennemi a agi en étranger, avec orgueil ;
 son cœur était étranger à notre Dieu,
 et tout ce qu'il a fait à Jérusalem,
 c'est ce que (font) les païens dans leurs cités
 avec leurs dieux,
17. et les fils de l'Alliance dominaient¹ sur eux
 au milieu de ce mélange de païens.
 Il n'y avait personne qui pratiquât parmi eux, à Jérusalem,
 la miséricorde et la vérité.
18. Loin d'eux avaient fui ceux qui aimaient
 les assemblées des saints,
 comme les passereaux s'envolent de leur nid ;
 ils erraient dans les déserts, pour sauver leur vie du danger....

20. Ils avaient été dispersés dans tout le pays par les impies ;
 car le ciel s'était refusé à répandre la pluie sur la terre,
21. les sources s'étaient arrêtées (qui coulent) perpétuelles
 du fond des abîmes, du haut des montagnes élevées ;
 car il n'y avait personne parmi eux qui pratiquât
 l'équité et la justice ;
 depuis leur prince jusqu'au peuple le plus infime
 (on) vivait dans toute sorte de péchés :
22. le roi dans l'impiété, et le juge dans la prévarication,
 et le peuple dans le péché.
23. Vois Seigneur, et suscite-leur² leur Roi, fils de David,
 à l'époque que tu connais, toi, ô Dieu,
 pour qu'il règne sur Israël, ton serviteur.
25. Purifie Jérusalem des païens qui la foulent, en les perdant
 de manière à chasser les pécheurs de l'héritage
 par la sagesse, par la justice,
 de manière à briser l'orgueil des pécheurs
 comme des vases de potier,
 de manière à briser avec une verge de fer toute leur substance,
27. de manière à détruire les païens impies
 d'une parole de sa bouche.

1. C'est le sens de ἐπιζυγαίω; il est employé dans ce sens par les LXX.

2. Aux Juifs infidèles pour les ramener à Dieu, et aux juifs fidèles pour leur ramener la paix.

28. Alors¹ il rassemblera le peuple saint
qu'il conduira avec justice,
il gouvernera les tribus du peuple sanctifié
par le Seigneur son Dieu ;
29. il ne laissera pas l'iniquité séjourner encore parmi eux,
et aucun homme sachant le mal n'habitera avec eux ;
30. car il les connaîtra comme étant tous
les enfants de leur Dieu ;
il les répartira dans leurs tribus à la surface du pays ;
31. l'immigré et l'étranger ne demeureront plus avec eux².
Il jugera peuples et nations dans la sagesse de sa justice,
32. et il aura les peuples païens pour le servir sous son joug ;
il glorifiera le Seigneur à la vue de toute la terre ;
33. il purifiera Jérusalem par la sanctification,
comme c'était autrefois,
34. de sorte que les nations viendront de l'extrémité de la terre
pour contempler sa gloire, à lui,
en apportant comme offrande ses fils, à elle, privés de leur
35. et pour contempler la gloire du Seigneur [force,
avec laquelle Dieu l'a glorifiée.
C'est qu'il est un Roi juste, instruit par Dieu, placé sur eux ;
36. et il n'y a pas d'iniquité pendant ses jours au milieu d'eux ;
car tous sont Saints, et leur Roi est le Christ Seigneur.
37. Il n'espérera pas, en effet, dans le cheval, le cavalier et l'arc,
il n'accumulera pas chez lui l'or, ni l'argent pour la guerre,
et il ne rassemblera pas une [armée],
espérances pour le jour de la guerre.
38. Le Seigneur est son roi, son espérance, à lui,
tout puissant par son espérance en Dieu ;
il aura donc pitié de toutes les nations (vivant)
devant lui dans la crainte ;
car il réduira la terre par la parole de sa bouche pour toujours
40. Il bénira le peuple du Seigneur dans la sagesse, avec joie ;
il sera pur du péché pour commander aux peuples immenses,
pour reprendre le chef et détruire les pécheurs
par la force de la parole ;
42. il ne faiblira pas pendant ses jours, appuyé sur son Dieu,
car Dieu l'a fait puissant par l'esprit saint,

1. Les deux versets suivants dépeignent la « sainteté » que Dieu donne au peuple du Roi et la disparition de l'iniquité et du mal. Cela rappelle *Ezéch.* XXXVII, 23-28.

2. Le nouveau royaume établi en Palestine est réservé aux seuls Juifs. Cf. *Joel.* III, 17.

- et sage par le don de conseil éclairé,
 accompagné de la force et de la justice;
43. la bénédiction du Seigneur est avec lui dans la force,
 et il ne faiblira pas : son espérance s'appuie sur le Seigneur,
 et, alors, qui est puissant en comparaison de lui ?
 Il est puissant dans ses œuvres et fort par la crainte de Dieu;
45. il pâit le troupeau du Seigneur dans la foi et la justice,
 et il n'en laissera pas, parmi eux, être malades,
 dans leur pâturage;
46. il les conduira tous dans l'égalité, et il n'y aura pas,
 parmi eux, d'orgueil pour y opprimer (les autres).
47. Telle est la majesté du Roi d'Israël, que Dieu a prévue
 dans son dessein de le susciter sur la maison d'Israël
 pour la corriger.
48. Ses paroles sont purifiées plus que l'or le plus précieux ;
 dans les assemblées il jugera les tribus du peuple sanctifié ;
49. ses discours seront comme les discours de saints
 au milieu du peuple sanctifié ;
50. Heureux ceux qui vivront en ces jours-là pour contempler
 le bonheur d'Israël dans la réunion des tribus ;
 que Dieu le fasse !
51. Que Dieu hâte sa miséricorde sur Israël :
 il nous délivrera de la souillure d'ennemis impurs !

Le Seigneur est notre roi, pour toujours et toujours !

XVIII

Ψάλλμος τῷ Σαλωμών· ἐπὶ τοῦ χριστοῦ κορίου :

Psaume de Salomon. Encore le Christ du Seigneur.

PSAUME EN PARTIE MESSIANIQUE.

Bonté de Dieu pour ses créatures. Le Messie. Stabilité
 du cours des astres.

6. Que Dieu purifie Israël pour le jour de la miséricorde
 pleine de bénédiction,
 pour le jour de son choix où il suscitera son Christ !
7. Heureux ceux qui vivront en ces jours-là, pour contempler
 les bienfaits du Seigneur qu'il prouvera
 à la génération à venir.

8. Sous le sceptre correcteur du Christ du Seigneur
dans la crainte de son Dieu,
dans la sagesse de l'esprit, de la justice et de la force,
9. de manière qu'il dirige les hommes dans les œuvres
de la justice par la crainte de Dieu,
pour les établir tous en présence du Seigneur !
10. Génération bonne par la crainte de Dieu
aux jours de la miséricorde....

3. — *Littérature rabbinique*¹.

En Palestine, l'activité intellectuelle des Maîtres ou Rabbins s'exerçait principalement — mais non exclusivement — sur les Écritures; elle avait un double objet : 1° expliquer la Loi par des discussions juridiques; 2° enrichir et développer l'histoire et les idées religieuses et morales par des combinaisons « savantes ». On appelle *Halaka* le résultat des études du premier genre : c'est, en somme, le *Droit traditionnel*; les travaux de la seconde manière sont appelés *Hagada*, c'est-à-dire l'enseignement non juridique : Légendes, Dogme, Morale. Pendant un siècle, *Halaka* et *Hagada* furent transmises oralement, et, à cause de leur objet respectif, la seconde fort librement, la première plus servilement. C'est la littérature, abondante et variée, représentant le résultat de ces travaux, que nous appelons *Littérature rabbinique*.

En tant que document *écrit*, un seul ouvrage appartient aux temps antérieurs à Jésus-Christ, c'est le *Livre des Jubilés* dont nous parlerons plus loin, les autres ont été *écrits* au cours des deux premiers siècles après Jésus-Christ. Mais tous ces documents à cause du caractère de leur contenu, n'en constituent pas moins des *sources recevables* pour les temps que nous étudions.

Dans l'*Halaka*, il faut distinguer : 1° un commentaire qui suit de près le texte de la Loi; 2° un corps de doctrine

1. Cf. SCHÜRER, *l. c.*, t. I, 111-161.

qui le divise en quatre parties; la *Mishna*, la *Tosephta* (le *Talmud de Jérusalem* et le *Talmud de Babylone*, qui n'appartiennent pas aux temps que nous étudions). On peut appeler tout cela *Littérature talmudique*.

Malgré leur distinction théorique, *Halaka* et *Hagada* sont toujours plus ou moins mêlées, dans les quatre parties que nous venons d'indiquer, et surtout dans le Targum de Babylone.

Il faut mentionner aussi les *Targums*, pour un motif analogue à celui qui nous fait citer l'*Halaka* et l'*Hagada*. Lorsque, après la captivité de Babylone et antérieurement à Jésus-Christ, la langue hébraïque tomba en désuétude, on éprouva le besoin de traduire l'Ancien Testament dans la langue que le peuple comprenait; on le fit en chaldaïque pour les Juifs d'Asie. C'est cette traduction que désigne le mot *Targum*.¹

A l'origine, le targumiste traduisait de vive voix le texte sacré et y ajoutait les explications qu'il jugeait utiles pour le faire mieux comprendre. Les Targums babyloniens furent *écrits*, celui d'Onkelos au II^e siècle après J.-C. et celui de Jonathan au III^e s. après J.-C., et tous les deux remaniés définitivement au IV^e s. après J.-C. La *rédaction* des Targums palestiniens² ne remonterait pas au delà du VII^e siècle après J.-C.

LE LIVRE DES JUBILÉS OU PETITE GENÈSE³.

L'auteur se propose de confirmer les Israélites défailants

1. *Targum* est un mot chaldaïque qui veut dire *traduction, interprétation* (le mot *Drogman* dérive de la même racine); il peut donc s'appliquer à toute traduction de la Bible: en fait on ne l'emploie que pour désigner les traductions araméennes.

2. Targums sur le Pentateuque (il y en eut au moins trois) et Targums sur les Hagiographes.

3. Nous citons l'édition de A. CHARLES, *The ethiopic Version of the hebrew Book of Jubilees*, in 4, Oxford, 1895. Voir F. MARTIN, *Le Livre des Jubilés*, dans RB, 1911, 321-344, 502-533.

dans la foi par le récit de leur *passé*; aussi l'histoire n'est-elle, pour lui, qu'un prétexte ou un cadre. Son ouvrage est en réalité une apologie de la Loi d'Israël par l'histoire du peuple de Dieu, depuis la Création jusqu'à l'Exode.

L'auteur n'est *pas helléniste*, puisqu'il n'écrit pas en grec et qu'il combat le libéralisme des hellénisants, *ni Essénien*, puisqu'il ne mentionne aucune purification et qu'il ne condamne pas les sacrifices, *ni Sadducéen*, à cause de sa doctrine sur les Anges. Il admet d'ailleurs l'immortalité bien qu'il nie la résurrection des corps : ces derniers points tendent à prouver que l'auteur appartient au parti des Phariséens, sans être un pharisien rigide. Il écrit au n^e siècle av. J.-C.

L'ouvrage a la forme d'une révélation faite à Moïse pendant son séjour sur le mont Sinaï et contenant des avis prophétiques sur les temps à venir. Le récit des faits, depuis le commencement du monde jusqu'à l'entrée dans la terre de Canaan, est partagé en cinquante années jubilaires.

L'ouvrage fut écrit en hébreu ou en araméen; il fut traduit en grec. Nous n'en avons plus que trois versions : syriaque, éthiopienne et latine.

Nous constatons dans *ce midrash*, la méthode exégétique usitée à cette époque. Rarement l'auteur suit le texte pas à pas ou le cite littéralement. Souvent il résume, supprime, ajoute, modifie ou interprète. Par exemple, afin de faire disparaître ce qui lui paraît ternir la gloire d'Adam, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse, l'auteur, tantôt dans l'esprit de la Bible, tantôt tout à fait en dehors d'elle supprime, ajoute ou abrège. La plupart des passages qu'il cite textuellement sont ceux qui contiennent les bénédictions ou promesses faites par Dieu aux Patriarches ou les biographies d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, sources de la grandeur d'Israël¹.

1. RB, 328.

L'auteur est un précurseur de l'*Halaka* et de l'*Hagada*; son n'œuvre n'est pas précisément « un commentaire hagadique¹ »; elle a quelque chose du traité juridique et de la narration historico-homilétique².

La Bible est la source principale du rédacteur; cependant il emprunte aussi à des sources légendaires, aux traditions ou aux idées théologiques de son temps ou de son école, et aussi sans doute à des vues purement personnelles.

MISHNA.

Mishna, par opposition à *Thora*, désigne l'enseignement oral de la Loi. La *Mishna* représente pour nous la plus ancienne codification du droit traditionnel des Juifs. Elle est divisée en soixante traités (soixante-trois dans les éditions imprimées), distribués en six parties. Donnons quelque idée du contenu.

Dans la première partie, on parle : 1. des bénédictions et des prières; 2. des parties de champ que les moissonneurs devaient réserver pour les pauvres, et surtout du droit des pauvres au produit du sol³; 4. des mélanges hétéroclites condamnés par la Loi⁴; 10. de la défense de jouir, pendant les trois premières années des fruits des arbres récemment plantés⁵.

Dans la deuxième partie, il est surtout question des fêtes : 2. de la liaison des espaces séparés, dans le but de se mouvoir librement le jour du Sabbat; 7. s'il est permis de manger un œuf qui a été pondu un jour de fête; et, en général, de la sanctification des fêtes et du Sabbat; 10. de la lecture du livre d'Esther et de la fête des Purim.

1. Opinion de SCHÜREB, *l. c.*, t. III, 372.

2. Cf. RB, 343.

3. D'après *Lev.* XIX, 9, 10; XXIII, 32 et parallèles.

4. *Lev.* XIX, 19; *Deut.* XX, 9-11.

5. *Lev.* XIX, 23-25.

Dans la troisième partie : 1. de la loi du Lévirat¹; 2. des contrats de mariage; 3. des vœux et, en particulier, de la validité de ceux des femmes²; 4. du Nazireat³.

Dans la quatrième partie : 1. des conséquences juridiques des diverses manières dont une personne peut nuire à une autre; 2. des plaintes et réclamations, spécialement du locataire contre le propriétaire, du travailleur contre le patron, de l'emprunteur contre le prêteur, 4. du Sanhédrin et de la justice criminelle; 8. du culte des idoles et en général du Paganisme; 9. *Pirké Abôt* ou recueil de maximes des plus célèbres docteurs, depuis 200 av. J.-C., environ jusqu'à 200 ap. J.-C.

Dans la cinquième partie : 1. des victimes; 2. des oblations de fruits; 3. de la « sainteté » des premiers-nés des hommes et des animaux; 9. du culte journalier au Temple.

Dans la sixième partie : 1. du mobilier et des ustensiles, de leurs purifications; 2. des impuretés contractées par les habitations, en particulier par le fait d'un mort; 5. des petites espèces d'impuretés; 6. de l'eau qui convient pour se baigner et pour laver. — Les traités suivants ont pour objet d'autres impuretés et purifications.

LES MIDRASH.

Nous avons noté, plus haut, que la Mishna et les Talmuds contiennent, non pas seulement le Droit juif, mais aussi des Commentaires qui suivent le texte sacré pas à pas; ces commentaires portent le nom de *midrash*, leur contenu est mi-halakite, mi-hagadique; l'halaka domine dans les plus anciens, l'hagada dans les autres; ceux-là se rapprochent de la Mishna par leur âge et leur contenu; ceux-ci, plus

1. *Deut.* LXV, 5-10.

2. *Lev.* XVII, et *Num.* XXX.

3. *Num.* VI; XXX.

récents, sont le produit, non pas de discussions juridiques, mais d'exhortations « édifiantes », faites dans les Synagogues.

Le *midrah*¹ désigne proprement la recherche exégétique elle-même; il part de la Bible pour en venir à l'*halaka* ou à l'*hagada*, tandis que *talmud*² part des *halakôth* pour remonter à l'Écriture. Le *midrash* peut être appelé un genre littéraire, de forme historique, mais composé principalement pour enseigner. Les Juifs ne devaient croire que les vérités contenues dans la Bible; par suite, quand une doctrine était devenue courante, il fallait pour la justifier la trouver dans l'Écriture et ce ne pouvait être que dans les passages obscurs, dûment torturés. Voilà ce qui explique le caractère de l'exégèse et des *midrash* rabbiniques³.

(Il faut considérer comme formant un groupe à part les trois œuvres suivantes : 1. *Mekilta* sur une partie de l'Exode ; 2. *Siphra* sur le Lévitique ; 2. *Siphra* sur les Nombres et le Deutéronome ; mais elles ne sont pas antérieures au II^e s. après Jésus-Christ. Ce sont les *Midrash* les plus anciens et les plus importants.)

LA TOSEPHITA.

Cette collection a le même objet que la Mishna.

1. Rad. : DRSCĤ : chercher.

2. *Talmud* = enseignement (rad. : LMD = enseigner.)

3. Sur les *midrash*, cf. LAGRANGE, *Messianisme*, 141 s.; SCHÜRER, t. II 338-350.

APPENDICES

I

LA CARRIÈRE DU FONCTIONNAIRE UNI¹.

Ce texte est un des plus importants des Annales de l'ancien Empire².

Uni sortait d'une famille de fonctionnaires royaux³ de la VI^e dynastie. Il occupa d'abord des postes inférieurs : ceux de juge et d'intendant, sous Teti I^{er} et Pépi I^{er}.

« ... Tandis que j'étais juge, attaché à Nekhen, sa Ma-
 « jisté m'établit seul compagnon et intendant des do-
 « maines du pharaon.... Je me comportai si bien que sa
 « Majesté me faisait des éloges lorsque je préparais la cour,
 « lorsque je préparais les voyages du roi ou que je faisais
 « les étapes. Je fis si bien chaque chose que sa Majesté me
 « fit des éloges au dessus de tout.

« Lorsqu'une procédure légale fut instituée⁴, en secret, au
 « harem, contre la reine Imts, sa Majesté me fit entrer afin
 « que j'entendisse (le cas), seul. Aucun juge en chef, aucun
 « vizir, aucun prince n'était présent; moi seul j'étais là,
 « parce que j'étais excellent, parce que je plaisais au cœur
 « de sa Majesté, parce que sa Majesté m'aimait. Ce fut
 « moi seul qui mis (cela) par écrit, ensemble avec un seul
 « juge attaché à Nekhen, tandis que mon office était (seule-

1. Gravé sur un mur extérieur de la chapelle de la tombe-mastaba d'Uni, à Abydos. Publié par DE ROUGÉ, *Mémoires Acad. Inscr. et Belles-Lettres* XXV (1866.) Texte dans SETHE, *Urk.* I, 98-110; trad. BREASTED, *Anc. Rec.* t. I, p. 134 suiv.

2. C'est par suite d'un *lapsus* purement matériel que ce texte se trouve en Appendice. Sa place naturelle est à la p. 126, avant l'AUTOBIOGRAPHIE D'HERKHUF.

3. MEYER, *Hist.* t. II, § 264.

4. Pour cause de conspiration ou de quelque infidélité d'un autre genre? On l'ignore. Cf. MASPERO, *Hist.*, t. I, 419 et BREASTED, l. c. § 306.

« ment) celui d'intendant des domaines du pharaon. Ja-
 « mais, auparavant, personne comme moi n'avait entendu
 « le secret du harem royal....

« *Sa Majesté fit la guerre aux 'Aamu, habitants du*
 « *désert. Sa Majesté fit une armée de plusieurs dix-mille;*
 « *au sud tout entier, du sud (Eléphantine¹) au nord (Aphro-*
 « *ditopolis²), au nord tout entier en ses deux côtés, à la*
 « *forteresse au milieu des forteresses; à Irdjit des Nègres,*
 « *à Madja' des Nègres, à Ima'm des Nègres, à Wawa't des*
 « *Nègres, à Ka'a'w des Nègres, au pays de Djmh.*

« Sa Majesté m'envoya à la tête de cette armée, en même
 « temps que les comtes, les porteurs du sceau royal, les
 « compagnons uniques du Palais, les monarques, les com-
 « mandants des places du Sud et du Nord, les compagnons,
 « les conducteurs de caravanes, les chefs des prophètes du
 « Sud et du Nord, les inspecteurs des biens de la couronne,
 « chacun à la tête de son contingent du Sud et du Nord,
 « des places et des villes de son gouvernement et des Nè-
 « gres de ce pays.

« Et ce fut moi seul qui pris leur direction, alors que
 « mon office n'était que celui d'intendant des domaines du
 « pharaon. »

Et tout fut bien organisé. « Pas un ne molesta son com-
 « pagnon; pas un ne vola de pâte, ni de sandales sur le
 « chemin; pas un ne pillà de provisions de ville quelcon-
 « que; pas un ne déroba chèvre quelconque à personne
 « quelconque.

« Je les expédiai de l'île du Nord, la porte d'I-hotep....

« Cette armée retourna en paix, après avoir haché le
 « pays des « habitants du désert » ;

1 et 2. Ces deux villes marquent les deux limites extrêmes, S. et N., de l'Égypte.

« cette armée retourna en paix, après avoir écrasé le pays
 « des « habitants du désert » ;
 « cette armée retourna en paix, après avoir démoli ses
 « forteresses ;
 « cette armée retourna en paix, après avoir coupé ses
 « figuiers et ses vignes ;
 « cette armée retourna en paix, après avoir semé la
 « flamme dans toutes ses moissons(?) ;
 « cette armée alla en paix, après avoir massacré ses
 « troupes par myriades ;
 « cette armée alla en paix, après avoir pris une multi-
 « tude de prisonniers.
 « Sa Majesté me fit, pour cela, des éloges au dessus de
 tout.

Les « habitants du désert », au Sud de la Palestine, se révoltèrent. Uni fut envoyé contre eux et dompta les rebelles.

Sous Mer-en-Re, 4^e pharaon de la VI^e dynastie, Uni fut nommé Gouverneur du Sud, et, comme tel, chargé d'une expédition aux carrières de la première cataracte avec mission d'en ramener les pierres nécessaires pour la pyramide royale. Il reçut aussi la mission d'amener de la carrière d'Hatnub, du côté d'El-Amarna, *un autel d'albâtre(?) pour le temple de la pyramide :*

« Sa Majesté m'envoya à Hatnub afin que j'aménasse une
 « grande table à offrandes de pierre dure d'Hatnub. J'ame-
 « nai cette table à offrandes en 17 jours seulement ; elle
 « avait été taillée à Hatnub. Je lui fis descendre le fleuve
 « sur ce bateau : j'avais coupé pour cette (table) un ba-
 « teau de bois d'acacia de 60 coudées de long et de 30 cou-
 « dées de large, fait en 17 jours seulement ».... Malgré la
 difficulté, il s'acquitta fidèlement de sa mission.

Uni fut ensuite chargé de canaliser la première cataracte en creusant cinq canaux de dérivation.

II

LES NOMS DES MOIS.

a. — En Égypte.

L'année égyptienne se divisait en 3 saisons ayant chacune 4 mois de 30 jours. En dehors de ces mois, on intercalait 5 jours que les Grecs appelèrent *épagomènes* (Dans l'écriture, les 4 mois de chaque saison sont désignés simplement par des *chiffres*).

Les *noms* des mois ne furent introduits que sous la XXVI^e dynastie : ils sont dérivés des noms de fêtes mensuelles. Quelques-unes de ces fêtes sont des fêtes locales de Thèbes et ne furent introduites qu'au temps du Nouvel Empire. D'autres sont très anciennes ; mais on les célébrait, à l'origine, dans le mois qui précédait celui auquel plus tard elles donnèrent leur nom.

- | | |
|--|---------------------------------------|
| I. <i>Sha</i> ou <i>Eshut</i> : saison de l'inondation : | 1 ^{er} mois <i>Thot</i> . |
| | 2 ^e — <i>Paophi</i> . |
| | 3 ^e — <i>Athir</i> . |
| | 4 ^e — <i>Khoiak</i> . |
| II. <i>Per</i> ou <i>pert</i> : saison des semailles, ou hiver : | 1 ^{er} mois <i>Tybi</i> . |
| | 2 ^e — <i>Mekhir</i> . |
| | 3 ^e — <i>Phamenoth</i> . |
| | 4 ^e — <i>Pharmuthi</i> . |
| III. <i>Shmu</i> : saison de la moisson, ou été : | 1 ^{er} mois <i>Pakhons</i> . |
| | 2 ^e — <i>Payni</i> . |
| | 3 ^e — <i>Epiphi</i> . |
| | 4 ^e — <i>Mesori</i> . |

Dua heriu rnpit : les 5 jours *épagomènes*.

Ce calendrier est artificiel. Le seul élément qu'il ait emprunté à la nature est le jour : mois, saisons et année ne sont que des sommes de jours totalisés en une unité commode.

b. — En Babylonie et en Assyrie.

Pour le comput du mois et de la semaine, les Shuméro-

akkadiens se basaient sur les phases de la lune : le mois — le mois *lunaire*, par conséquent — commençait à l'apparition du croissant de la lune et durait jusqu'à ce qu'il parût de nouveau. Aussi lit-on, dans la recension hammurabienne du Poème de la Création¹.

Il fit briller la lune, il lui confia la nuit,
 il la détermina comme un être (ou un corps) nocturne pour régler
 chaque mois, sans cesse, il l'orna d'une tiare : [les jours ;
 « Au début du mois, pour briller sur le pays
 « des cornes tu montreras pour déterminer 6 jours ;
 « le 7^e jour, fais disparaître le croissant.

Bientôt, il parut opportun de prendre en considération une période plus longue, et l'on essaya de faire correspondre un certain nombre de mois avec les saisons. Or, les saisons dépendent du soleil principalement, sinon exclusivement ; mais il n'y a pas de commune mesure entre les lunaisons et l'année solaire ; il fallut attendre longtemps avant d'aboutir à une *année civile* acceptée de tous.

A l'époque présargonique les noms de mois varient d'une ville à l'autre, et tous ne sont pas identifiés². Voici une liste³.

a —	<i>Ezen-Ba-u</i>	1
b —	<i>Gür-im-du-a</i>	3 ou 3 b
c —	<i>Gür-dub-ba-a</i>	4
d —	<i>Udu-shu-she-a-il-la</i> } <i>Udu-shu-she-a-AN-da</i> }	5
e —	<i>An-ta-sur-ra</i>	5 (6 ?)
f —	<i>Nin-gir-su é-bil an-ta-sur-ra</i>	7
g —	<i>Ezen dingir-ne-shu-NA</i>	8
h —	<i>Ezen dim-kú Nin-gir-su</i>	10
i —	<i>Ezen she-kú Ninâ</i>	11
j —	<i>Ezen dim-kú Ninâ</i>	12
k —	<i>Ezen ab-è</i>	? 13 = intercalaire ; ou autre nom du 1 ^{er} mois.

1. FRAGM. V, 131. — Cf. *Gen.* I, 14.

2. Voir, par ex. ; TSA p. XX-XXI n. 3.

3. F.-X. KÜGLER in ZA XXV (1917) 172.

Sous les rois d'Ur, chaque ville a son comput particulier.
Voici les noms des mois à Drehem et à Nippur :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1. <i>Mash-dù-kù.</i> | 7. <i>Ezen-Dungi.</i> |
| 2. <i>Shesh-dak-ù.</i> | 8. <i>Shu-esh-sha.</i> |
| 3. <i>U-ne-kù.</i> | 9. <i>Ezen-makh.</i> |
| 4. <i>Ki-sig-Nin-a-zu.</i> | 10. <i>Ezen-an-na.</i> |
| 5. <i>Fzen-Nin-a-zu.</i> | 11. <i>Ezen-me-ki-gál.</i> |
| 6. <i>Á-ki-ti.</i> | 11 ^b . <i>dir Ezen-me-ki-gál.</i> |
| | 12. <i>She-gúr (ou kin)-kud.</i> |

A Umma, à la même époque :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. <i>She-gúr-kud.</i> | 7. <i>Min-Ab.</i> |
| 2. <i>Sig-gish-ti-shub-ba-gar.</i> | 8. <i>É-ítu-àsh.</i> |
| 3. <i>She-kar-(ra)-gal-la.</i> | 9. <i>Dingir-Ne-gún.</i> |
| 4. ? (Signe à lecture incon-
nue, n° 63 du <i>Recueil</i>
SCHERL). | 10. <i>Ezen-Dungi.</i> |
| 5. <i>Ri.</i> | 11. <i>Pap-ú-e.</i> |
| 6. <i>Shu-Numun.</i> | 12. <i>Dumuzi.</i> |
| | 13. <i>Dirig.</i> |

A l'époque de Hammurabi¹ :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| 1. <i>Khu-um-tum?</i> | 7. ? |
| 2. <i>Aiarum.</i> | 8. <i>Ki-nu-ni (et Na-ab-ri?)</i> |
| 3. <i>Sibutim.</i> | 9. ? |
| 4. <i>Dumuzi.</i> | 10. <i>Ma-mi-tim.</i> |
| 5. <i>Isin-a-bi.</i> | 11. <i>Isin-Adad.</i> |
| 6. <i>Elúlum.</i> | 12. ? |

Noms des mois à l'époque assyrienne et néo-babylonienne :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. <i>Nisanu.</i> | 7. <i>Tishritu.</i> |
| 2. <i>Airu.</i> | 8. <i>Arakh-Samna.</i> |
| 3. <i>Simanu.</i> | 9. <i>Kislímu.</i> |
| 4. <i>Dūzu.</i> | 10. <i>Thebitu.</i> |
| 5. <i>Abu.</i> | 11. <i>Shabáthu.</i> |
| 6. <i>Ulúlu.</i> | 12. <i>Adaru.</i> |
| 6 ^b . <i>Ulúlu shamú.</i> | 12 ^b . <i>Adaru arkú.</i> |

1. B. LANNSBERGER, *Der kultische kalender*, 82-83.

III

CALENDRIER ISRAËLITE AGRICOLE DE GEZER¹.

Ce texte, gravé sur une pierre-palimpseste, représente² peut-être une sorte de petit code agronomique, édicté au vi^e ou au v^e s. av. J.-C., par quelque cheikh avisé de Gezer désireux de fixer, pour l'utilité de tous, le temps opportun pour les travaux agricoles, c'est ce que paraissent prouver la matière assez dure du document, la gravure relativement soignée et claire, la concision juridique du texte, le fait que le document est perforé et que, par conséquent, il était probablement destiné à être solidement fixé en quelque lieu apparent.

Lecture probable.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| « Deux mois : récoltes tardives. | « Un mois : moisson de l'orge. |
| « Deux mois : semailles. | « Un mois : moissons dans leur totalité. |
| « Deux mois : végétation printanière. | « Deux mois : fruits spéciaux. Vendange. |
| « Un mois : cueillette du lin. | « Un mois : fruits d'été [figues.] |

Concordance avec l'année réelle.

- I. Récoltes de l'arrière saison ('SPH) : du 15 sept. au 15 nov., 2 mois
 II. Semailles (ZR') : — 15 nov. au 15 janv., 2 —
 III. Végétation printanière (LQSH) : — 15 janv. au 15 mars, 2 —
 IV. Cueillette du lin ('TSD PHSHT) : — 15 mars au 15 avril, 1 —
 V. Moissons de l'orge (QTSR SH'R) : — 15 avril au 15 mai, 1 —
 VI. Toutes les moissons (QTSR KLM) : — 15 mai au 15 juin, 1 —

1. Inscrit sur une pierre calcaire de 0.10 × 0.07 (épaisseur 0.01) trouvée, en 1909, par M. MACALISTER dans ses fouilles de Gezer. Sur cette pierre avaient été successivement gravés, puis effacés irrégulièrement, plusieurs textes; celui qui est resté, sur le *Recto*, est notre calendrier. — On trouvera le texte avec une étude du R. P. VINCENT dans *RB* (nouv. sér.) VI (1909), 243-269.

2. Hypothèse du P. VINCENT, l. c.

- VII. *Cueillette des fruits
spéciaux. Vendange* (zmr) : — 15 juin au 15 août, 2 —
- VIII. *Cueillette des fruits d'été* (qrs) : — 15 août au 15 sept., 1 —

La zone climatérique à laquelle ce calendrier agronomique pourrait s'appliquer, encore aujourd'hui, embrasse les grandes plaines du littoral méditerranéen : Saron, Shépélah, Daroma jusqu'au Negeb dans le Sud, et, dans l'intérieur, jusqu'aux premières rampes de la chaîne montagneuse¹.

1. L. c. 259.

INDEX-LEXIQUE

Le K se trouve incorporé au C; le J et l'Y à l'I; le KH vient après l'H.

Aahmès, officier de marine égyptien. Texte (source *historique de l'expulsion des Hyksôs*), 318.

Aamu (ég. : 'amû = probablement *les hommes au boomerang*) désigne d'une manière générale les Arabes du désert, appelés aussi *horiu-sha* = *ceux du sable*, c.-à-d. du désert, 528. Le terme *Sitiu* = Archers fut employé aussi, plus tard, pour les désigner, 166, 477.

'**Abd-Eshmun**, nom propre phénicien d'un chef de scribes, 443.

Abdias, prophète juif du VI^e s., dont il nous reste une page d'invectives contre l'Idumée, 382.

'**Abd-'Obodath** (« serviteur d'Obodath »), nom propre d'un « stratège » (*Inscr. aram.*), 435 s.

'**Abd-Osir** (pour 'Abd-Osiris : « serviteur d'Osiris ») nom propre phénicien, 445.

Abi-Ba'al, roi de Samsimuruna au VII^e s. (sous Ashurbanipal), 309.

Abydos. (Voir t. I, 227.) Ville la Haute-Égypte, centre du culte d'Osiris, le plus populaire et le plus persistant; « sorte de Mecque » où de tous les points du pays se tournaient les regards des fidèles, où affluaient des milliers de pèlerins pour leur *bon dieu* (= *Un-nefer*), 318, 322.

Abi-eshu' (Cf. t. I, 218), 77.

Abiu. Voir *Nadab*.

Abraham. La Bible le présente comme le grand Patriarche des Hébreux, descendant de Sem (cf. I *Par.* I, 27),

fil de Tharé (*Gen.* XI, 26), né à *Ur*, 4. (cf. t. I, 227), 4, 486, 478, 479.

Abraham, « maître des Phéniciens et des Égyptiens, » 478.

Abu ou **Ab**, nom du 5^e mois babylonien, 532.

Abû (*d. Ab-û*), nom — le plus ancien peut-être — du dieu Tammuz en tant que père des plantes et de la végétation. Références dans *St. LANGDON, Tammuz and Ishtar* (in-8 Oxford, 1914), 8, n. 1. Ce titre fut donné aussi à *In-urta* et à *Nabû*. (L. c.), 32.

Ab-zu (et *apsu*), voir *Ê-a*.

Ab-zu-banda, lieu de culte en l'honneur du dieu Enki, 10. *PAFFRATH. Götterlehre*, 112.)

Ab-zu-e (-ga), temple en l'honneur du dieu Enki. (*Ur-Nina, passim*; *Urukag. Tabl. verso III, 11 s.*), 10.

Akkad, nom d'une ville fondée ou restaurée par Sargon l'Ancien; elle donna son nom à toute la contrée sémitique de la Basse Mésopotamie. (Voir t. I p. 7.), 107, 253, 396 s.

Akkadien, terme employé par opposition à *shumérien*; il désigne la langue sémitique de la Basse Mésopotamie (et peut s'appliquer aussi à celle des Assyriens). Ce même mot s'emploie aussi pour désigner les populations qui parlaient cette langue sémitique et leur territoire, 307.

Accaron = 'Eqrone ('*Ազարոն* et '*Ազράων*) dans les LXX; assy. : *Amgaruna*, ville philistine, 303.

Akerw; voir *Ikerw*, 121.

Akitu (en bien des endroits, c'était la fête du *nouvel an*), fête principale de l'année, semble-t-il, chez les Babyloniens. Détails, 387 suiv.

Acrostiches, chez les Assyro-babyloniens, 80.

Acte de puissance dans Aristote, 458 s.

Adad, dieu babylonien de la pluie, des orages et de la foudre, symbolisé par un taureau, 45, 208, 241, 274, 294, 299, 388, 401, 403. Ce dieu était honoré chez les Hittites sous le nom de *Teshup*; chez les Araméens, sous celui de Hadad. A *Ta'annak* (Canaan), 177. En Canaan, on l'appelait aussi Rimmon (qui correspond à Ramman. (Voir ce mot.)

Adad-nirari, nom de plusieurs rois d'Assyrie, 291.

Adad-shum-utsur, « Voyant », signataire de quelques rapports de présages, 273, 311.

Adapa (Le Mythe d') conservé dans les Lettres d'El-Amarna. Autres fragments, 210. — A. doué d'une grande sagesse, d'après la tradition assyro-babylonienne, 212, n. 1.

Adar, nom du 12^e mois babylonien, 255.

Adar dans l'Inscription d'*Eshmun-azar*; si c'est un nom propre, il désigne un dieu infernal, 439.

Addaia, sorte de *préfet* ou *d'inspecteur* (*rabitsu*) du Sud de la Palestine, à l'époque d'El-Amarna, 175.

Adiabène, entrée de l'ancienne Assyrie, à l'E. du Tigre; forma un royaume particulier sous la protection des Parthes, 436.

« *Admonitions* » d'un sage égyptien, 149, s.

Adnan. Voir *Yadnan*.

Adoption (L.) dans le Code de Hammurabi, 62; dans les contrats de la même époque, 66 s.

Adumu, forteresse du pays des Arabes (sous Asaraddon), 305.

Admi(ou *e*)*su*, roi de Tamisu, en Chypre, 309.

Aedes. On appelait ainsi, chez les Grecs, les poètes de l'époque primitive, qui, dans les grandes solennités, chantaient des théogonies, des cosmogonies, des hymnes. A l'origine, les aèdes étaient des prêtres; plus tard, ils furent des artistes *laïques*, dont les chants devinrent plus profanes que religieux, 39.

Africanus (Sextus Julius), historien chrétien né à Emmaüs (Palestine) au 11^e s. Auteur de la *Chronographie*, en 5 livres : histoire universelle depuis Adam jusqu'à 221 ap. J.-C. On lui attribue *Cestès* (Ceinture de Vénus) qu'il aurait écrit avant sa conversion et qui traite de médecine, d'agriculture et d'art militaire, 317, n. 1.

Agade, capitale du pays d'Akkad, 3, 4. Cf. 398 (Cyrus.)

Age d'or de la Littérature assyro-babylonienne, 1-2.

Aggée, prophète écrivain juif (vers la fin du 6^e s.), 382; cf. t. I, 228.

Aglibol, divinité lunaire de Palmyre, 438, n.

Agriculture, chez les Hittites, 185.

Agushaya, déesse guerrière; une des formes d'Ishtar, 101, n. 3. Le Poème d'A. (époque de Hammurabi), 79 s., 101; son but, 101, 104, X.

Agushéa = *Agushaya*.

Akharri, pays de l'Ouest par rapport à l'Assyrie; correspond à peu près, pratiquement, à la Syrie actuelle. (En assyr. : *a-khar-ru* = *mar-tu* = l'Ouest. En égypt. : *kh'-rw* = Syrie), 302.

Akhé-sha, signataire de 5 ou 6 *Rapports* astrologiques (réf. dans Thompson. *Reports*, t. II, 132), à l'époque assyrienne, 275.

- Akhiahw**, prophète originaire de Shiloh (tribu d'Ephraïm.) Il annonça à Jéroboam, son compatriote, qu'il deviendrait roi de dix tribus révoltées contre Roboam, roi de Jérusalem, et qu'il constituerait un royaume indépendant. Cf. 176.
- Il *Chron.* ix, 29 parle d'un livre des « Prophéties » (*nebûa'at*) d'Akhiahw de Shiloh. On suppose que c'était une partie du grand travail historique sur les rois, auquel auraient travaillé beaucoup d'autres prophètes.
- Akhi-ia-wi**. Voir *Akhi-iami*.
- Akhi-iami** (= Akhi-ia-wi?), personnage (de Canaan, sans doute) correspondant du prince de *Ta'annak*, *Ishtar-washshur*, 176.
- Akhi-melek**, roi d'Asdod, en Palestine, au VII^e s., 309.
- Akhiqar**, scribe de Sennachérib, 428. (*Livre de la sagesse d'A.*), 424 avec note 1, 2^o; 427 suiv. Autres titres du livre, 427.
- Akhmîm**, ville égyptienne à 470 km. au S. du Caire; cf. 115.
- Akhmimique**, un des 5 principaux dialectes de l'ancien égyptien, 115, n^o 1.
- Akhshuru**, montagne, 296.
- Akhtoï** (dans Mauéthon : Akhtoës), pharaon héracléopolitain de la IX^e dyn. (Anc. Emp.), 164, n. 8. *Instructions à son fils*, 164.
- A-khush**, temple bâti par Entemena roi de Lagash, en l'honneur du dieu Ningirsu. Il fut détruit par les troupes d'Umma, sous le règne d'Urukagina de Lagash, 10. Il y avait un *A-khush* (sorte de chapelle?) dans *l'É-ninnu* (Gud. Cylindre A, 10), 19, s.
- Aya**, déesse parèdre de Shamash, 94, n. 3, 234, 254.
- Aiab** (= *Job*), roitelet de Palestine, 247, n. 3.
- Aiar** (Airu), nom du 2^e mois babylonien, 532, 255.
- Aigle et le Serpent**, dans le *Cycle d'Etana*, 245.
- 'Ayyâh** (pays de) dans la *Genèse*, 139.
- Aïnesse** (droit d') sous la I^{re} dynast. de Babylone, 73, 74.
- Aithi-Bél** (איִתִּי בֵּל lu par les uns Itti-Bêl, par d'autres : 'ytag-Bêl; mieux peut-être : *Aithi-Bêl* = 'yty-Bêl = *Bêl a amené*), nom propre d'une inscription de Mâdebâ, 435-436.
- 'Alâparos** (*Alaparus*, *Alaporus*) 2^e roi préhistorique (shumérien? Adapa(d)?) dans la liste de Bérose, 399.
- Alashia** = Chypre, 177, 370.
- Alasia**, comme *Alashia* = Chypre.
- Alcée**, poète lesbien (fin du VII^e s.) composa des *chansons d'amour* et des *chansons de guerre civile*, 446.
- Alexandre Polyhistor**, savant écrivain grec du I^{er} s. av. J.-C. Composa 42 *traités* de grammaire, d'histoire et de philosophie dont il reste des fragments, 485.
- Alexandrie**, 466. (Cf. t. I, 229). *École d'A.*, voir *Musée d'A.* — Les Juifs d'A., 476, s.
- Alexandrinus**, un des manuscrits les plus anciens (IV^e s. ap. J.-C.) de la Bible, conservé à Londres, 482.
- Allât** (Al-Lât), grande déesse des Arabes, proscrire plus tard par le Koran, honorée aussi par les Nabatéens et par les Palmyréniens, 438, n.
- Almelon**, var. de Ἀμτλων. Voir ce mot.
- Allaqû** (assyri.; hébr. : *Elleqêh*), ville de la tribu de Dan (*Jos.* XIX, 44), 303.
- 'Alorus** (Alorus) premier roi babylonien préhistorique (liste de Bérose), 399.
- Ama-gestin**, déesse du pays de Lagash qui n'est encore connue que par le passage cité p. 11.
- Amankhashir**, correspondant d'un prince de Ta'annak, 177.
- Amasis 1^{er}**, pharaon de la XVIII^e dyn., 319, n. 6.
- Amastarté**, prêtresse d'Astarté, mère d'Eshmun-azar, roi de Sidon, 440.

- Ame* = *sang* = *vie* = *foie*, en Babylo-
nie, 51 suiv. Union de l'âme et du
corps dans Platon, 452, n. 2. Voir
449, 451; « Que l'âme du Panammu
mange avec Hadad! », 432.
- Ameqalarus*, var. de *Megalaros*.
- Ἀμῆλων (= *amêlu* = *homme*), 3^e roi
akkadien préhistorique, d'après la
liste de Bérose, 399.
- Ἀμερψινος (= *Amêl-Sin* (?)) = *homme* du
dieu Sin, nom du 8^e roi préhis-
torique, d'après la tradition babylo-
nienne, 400 et 401.
- Amenpsinaus*, nom latinisé du 8^e roi
préhistorique, d'après la tradition
babylon., 400.
- Amenemhat*, pharaon de la XII^e dynas-
tie. *Préceptes d'A.*, 166, s., 136, 317.
« Prophétie » attribuée au règne
de ce pharaon, 145, s.
- Ameni*, nom du pharaon Amenemhat I^{er}
dans la « Prophétie » de Nefer-rohu
(Moyen Empire), 146.
- Amenophis III et IV*, pharaons de la
XVIII^e dyn. (voir t. I, 215 et 230).
Amenophis IV (voir *Khunaten*), 172,
173, n. 2, 179 n. 5, 214, 316, 346, 483.
- Amenti*, en Égypte : royaume des morts,
Occident; *amentiv* : les morts. (*Amen-*
= caché), 342, 369, 374, 409, 416.
- Amgarunna* = Accaron.
- « *Ami* », titre égyptien. Sens, 146,
n. 3.
- Ἀμφίλασος, variante (Abydène) d' Ἀμῆ-
λων. Voir ce mot.
- Ammenôn* (de *ummanu* (?)) = *ouvrier*
habile) nom du 4^e roi préhistorique,
d'après la tradition babylon., 399.
- Amniditana*, 3^e successeur de Hammu-
rabi, roi d'Amurru, 107. Voir t. I, 218,
230.
- Amminadab*, roi de Bit Ammana (Benê
Ammon), 309. *Ashurban*, Anual, C. I,
34.
- Amvizaduga*, 4^e successeur de Ham-
murabi. Voir t. I., 218, 221. La plu-
- part des textes d'Amvizaduga furent
copiés à Sippar, 95, n. 3. Cf. 33.
- Amon* (*Amen*, *Imen*), dieu spécial de
Thèbes (Égypte), prit une impor-
tance exceptionnelle sous le Nouvel
Empire. Ne pouvant détrôner le dieu
R^a d'Héliopolis, il prit le nom
d'*Amon R^a*. Les prêtres le présen-
tèrent comme l'époux de la reine et
le père du pharaon. C'était Amon
qui, dieu des armées, conduisait les
troupes des XVIII^e et XIX^e dynasties
et leur donnait la victoire (cf. 180),
323 s. Aménophis IV essaya de lui
substituer le culte d'Ateu; la réforme
ne survécut pas à ce pharaon. Voir
t. I, 230. Hymne antérieur à Ameno-
phis IV, 152.
- Hymne à Amon R^a* XVIII^e ou
XIX^e dyn.), 349. Autres *hymnes* à
Amon (du Nouvel Empire), 352, s.
Prière de Ramsès II, 323. — A., magi-
cien, médecin et bienfaiteur (Hymne
du Nouvel Empire), 352. A et le dé-
funt, 408.
- « *Amon du Chemin* », une modalité
du dieu Amon (?), dans le papyrus
GOLENSCHIEFF, 363 s.
- Amos*, berger du pays de Juda qui fut
le premier *prophète écrivain* hébreu.
La partie principale de son activité
prophétique eut lieu au royaume
d'Israël, durant la seconde moitié du
règne de Jéroboam II, et en particu-
lier vers 746 av. J.-C. (temps de Té-
glathphalasar.) Il nous reste de lui
un petit livre, écrit en hébreu et
divisé aujourd'hui en neuf chapitres
qui paraissent représenter de *petits*
résumés d'oracles proposés et com-
mentés au peuple, 215, 311.
- Amu, 129, n. 4. Voir *Aamu*.
- Amour* (Chants d') en Égypte (Nouvel
Empire), 354.
- Amgaruna*. Voir *Accaron*, 302 s.
- Amulettes* (en Égypte) revêtent l'âme
de force et de puissance pour péné-
trer dans l'au-delà, 337.

- Amurru*. 107, 241, n. 2. Cf. t. I, 231 et 283 (MAR-TU) *Amurru* (d. KUR-GAL) voir DEIMEL, *Pantheon*, n° 1715.
- AN, titre d'Osiris, 411 avec n. 2.
- Anacréon* (VI^e s.), 447, n. 1.
- '*Anani*, frère d'Awstan, personnage considérable de Jérusalem (V^e s.), 426.
- '*Anath*. Le texte grec de cette inscr. phénicienne identifie 'A. à *Athena*, 443.
- '*Anath-Bethel*, nom d'une divinité reconnue par les Judéo-Araméens d'Éléphantine, au VI^e s. av. J.-C., 423, n. 1.
- '*Anath-Yahô*, nom d'une divinité reconnue par les Judéo-Araméens d'Éléphantine, au VI^e s. av. J.-C., 423, n. 1.
- Anaxagore* de Clazomène (Ionie) au V^e s., poursuit le même but qu'Empédocle; conçoit la matière comme une sorte de poussière formée de toutes les substances irréductibles qui entrent dans la composition des corps; professe que le principe qui les discrimine par un mouvement tourbillonnaire est un élément radicalement distinct de tout le reste, le seul qui ne soit jamais mélangé aux autres, le *Nous = Raison* (c'est-à-dire sans doute, une sorte d'intelligence impersonnelle, force obscure) dont il ne semble pas qu'il ait défini exactement la nature (M. CROISER), 447.
- Anaximandre*, philosophe de Milet, pensa qu'au lieu de l'eau, imaginée par Thalès pour expliquer l'origine de tout ce qui est, il valait mieux concevoir quelque chose d'indéfini et d'illimité et, par là même, plus propre à prendre toutes les formes par le seul effet du mouvement (VI^e s.), 447.
- Anaximène* de Milet (VI^e s.) à la suite de Thalès et d'Anaximandre, essaya d'expliquer l'origine de toutes choses par une seule substance; il pensa mieux faire que ses prédécesseurs en choisissant l'air et ses transformations, 447.
- An-kab*, (*El-kab*), cf. *Nekheh*.
- Andia*, pays contre lequel marcha Sargon, lors de sa 8^e campagne, 300. (On peut voir DELITZSCH, *Paradies*, 100-101.)
- Anges* dans le Livre d'Hénoch, 469 s. Intermédiaires entre Dieu et les hommes dans les Apocalypses, 498.
- « *Anges et les filles des hommes* » dans le Livre d'Hénoch, 500 s.; les A. auraient enseigné les arts aux hommes, *ibid.*
- Ankhutani*, 131, n. 6
- ANI (*Papyrus*), 338, 343. — Maximes du scribe A. (Nouvel Empire égyptien), 355 s.
- Animaux* (dommages causés par les), d'après le Code de Hammurabi, 63.
- Animaux* (Présages tirés des) en Babylonie, 49, 275.
- Anpu* (mieux *Inpw*), nom primitif du dieu égyptien que les Grecs ont appelé *Anubis*, 376.
- Aushan*. Voir *Anzan*.
- Anshar*, Dieu du ciel, dans le Poème de la Création, 84; avec *Kishar*, déesse de la terre, seraient les premiers rejetons de *Lakhuu* et *Lakhamu* (premier couple sorti d'*Apsu* et de *Tiamat*), 85. Les Assyriens l'identifièrent à leur dieu *Ashur*.
- An-ta-sur-ra*, temple ou chapelle en l'honneur du Dieu Ningirsu, 10.
- Antes* (Inthes), localité dont le site est inconnu. Cf. BUDGE, *The Book of the Dead* (Papyr-ANI), I, 203.
- Anthropomorphisme* dans les textes des Pyramides, 121, 123. (cf. 123, n. 1.)
- Antioche*. Plusieurs villes de ce nom furent fondées (ou restaurées) en Asie Mineure, sous les Antiochus; 430, 466 (Cf. t. I, 231.)
- Antiochus*. (Voir t. I, 479.)

Antipater (fils de Jason) un des ambassadeurs juifs envoyés par Jonathas aux Romains et aux Lacédémoniens pour renouveler avec eux l'alliance (Cf. I *Mach.* XII, 16; XIV, 22), 481, n. 2.

Anu, déesse parèdre d'Anu, 307.

1. *Anu*. Voir *Inu*.

2. *Anu*, dieu qui apparaît à la tête du Panthéon babylonien *dès les époques les plus anciennes* historiquement documentées, à Erek, à Lagash, à Ur, 35, 45. Cf. 85, 252, 307. Bêl et Ea constituent avec lui la grande triade babylonienne, 87, 208, 211, 235, 387, 388, 400 (la fête *akitu* d'A., 388.) Dans le *Mythe d'Adapa*, 210.

Anu-akh-iddin (« le dieu Anu a donné un frère »), nom propre d'un scribe néo-babylonien d'Érek, 2, n.

Anubis, 125, dieu égyptien protecteur des nomes 12^e, 17^e, et 18^e: spécialement honoré à Abydos. On le représentait avec une tête de chacal. Lorsque le cadavre d'Osiris eut été dépecé, Anubis envoyé par son père R^a (ému des pleurs d'Isis) réunit et mit en place les membres disjointes et *embauma* le grand mort. Il est appelé, dans les textes « chef du mystère », en tant qu'*inventeur des rites de la momification*.

Anunitum (*A-nun-ni-tum*, SCHEIL, *Text. élam. sémit.* III, 37, l. 30; *A-nu-na-i-tu* (ou *te*), SCHROEDER KAH II n° 50; cf. ZA xxxiv, (1822) 189, une des formes de la déesse Ishtar considérée comme guerrière.

Anunnaki, 35, 91, 293. La conception babylonienne des A. varia avec le temps. Furent-ils à l'origine, des dieux des sources, des génies bien faisants pour les bons et terribles pour les méchants? Quoi qu'il en soit, à une certaine époque ils représentaient les divinités de la terre et des enfers, 241. Parfois, le mot *Anunnaki* est employé pour désigner simplement

les dieux, sans distinction, 44, 51, n. 8.

Les A. proclament Adapa « le pur, le « messie », l'observateur des ordres sacrés », 212, l. 9; Nabû prince des A., 255.

Anunitum = *Anunitum*, 208.

Anzan ou *Anshan*, partie du pays d'Élam occupée par des hommes de race et de langue non sémitiques, 107, 396, 397.

AN-ZA-QAR, n. pr. de ville (époque casite), 207.

APHRODITOPOLIS, à une cinquantaine de kilom. au s. du Caire, appelée autrefois Tep-ieh ou *Per-Hathor nebt Tep-ieh* (= maison d'Hathor, souveraine de Tep-ieh). Les Grecs identifiaient Hathor avec leur Aphrodite, 528.

Ap-heru, un des noms d'Anubis chargé d'introduire les âmes dans l'autre monde, 408.

Apion, grammairien qui écrivit contre les Juifs, 483.

Apis. Voir *Hapi*.

Apocalypse, définition, 498; — *Apoc. des Semaines* dans le *Livre d'Hénoch*, 506, n. 3; — *Apoc. de Noé*, *ibid.* p. 507, n. 5. — *Apoc. d'Abraham*, 511; — *de Joseph*; — *d'Élie*; — *de Sophonie*, 511; — *Livre d'Eldad et de Modad*, 511. *Apoc. de Baruch*, 499, *Apocal. de Pierre*, 499.

Apocalyptique (Littérature) *juive paléstinienne*, 495 suiv.

Apocryphes (Lettres) composées par des Juifs alexandrins, 486 s.

Apollonius de Rhodes (2^e moitié du III^e s. av. J.-C.), 467, n. 2.

Appollonius Molon, écrivit contre les Juifs *ex professo*, 483.

Apologues juifs, 478 et suiv.

« *Apparition* » du dieu Amon à Ramsès II, après une belle prière, 323.

Apsu ou *absu*, *abzu*. Voir *É-a*, cf. 82, 83.

- Apuru* (= *Aburu* = Hébreu (!!!) dans un texte égyptien, 362.
- Arabie*. Evénements d'A. sous Asaradon, 305 s.
- Arad*, *Arwad*, ville située sur un petit îlot de la côte phénicienne; en face, sur le continent : Marath, Karne, Antharados. Prend part à la confédération hittito-« syrienne » contre Ramsès II, 321 s.
- Arakhsamna*, nom du 8^e mois babylonien, 532.
- Arakhtu*, nom d'un canal de Babylone, 392.
- Arwad*. Voir *Arad*.
- Arallu*, équivalent du Sheôl hébreu; c'est le monde inférieur, le royaume des morts, 202, n. 9.
- Ararra*, n. pr. de canal, près de Bagdad (époque cassite), 207.
- Araméenne* (Littérature), 421.
- Araméens*. Dans les textes cunéiformes les plus anciens, il est question d'*Araméens*, nomades dont les incursions préoccupent les Mésopotamiens du centre, de l'Ouest ou même du Sud et qui, parfois, déferlent en Syrie ou, en Phénicie... 252.
- Parmi ces Araméens, il y en eut qui se fixèrent à Kharran, d'autres dans la région de Damas et du Hauran, d'autres sur l'Oronte; certaines vagues s'arrêtèrent en Arabie seulement ou en Egypte. Au viii^e s. av. J.-C., leur langue se répandit en Assyrie et même en Palestine, 421.
- De la langue araméenne dérive celle des Nabatéens, des Palmyréniens et des Juifs de l'époque de Jésus-Christ, 421 s.
- Les Grecs appelèrent ces Araméens *Syriens*, et *Syrie* leur pays; ce dernier mot était employé d'ailleurs, tantôt en un sens large (= pays compris entre le Tigre, la Cilicie, l'Arabie et l'Égypte), tantôt en un sens plus étroit (= pays situé à l'Ouest de l'Euphrate, entre l'Arabie, la Palestine et la Cilicie).
- Ararat* (Voir *Urartu*). Un agent diplomatique envoyé au pays d'A., 312.
- Aratus*, poète et astronome grec, né à Soles ou à Tarse (Cilicie), vécut à la cour d'Alexandrie, auprès de Ptolémée Philadelphie (milieu du iii^e siècle), puis fut appelé en Macédoine. Son poème, intitulé *Les Phénomènes*, représente les idées que l'on se faisait de son temps sur la terre, les corps célestes, les pronostics ou signes précurseurs des changements de temps.
- Archers*; s'applique (dans les textes égyptiens) aux étrangers, Asiatiques ou autres; 137, 149.
- Architectes* (leurs responsabilités), d'après le Code de Hammurabi, 63.
- Archives* des temples, (Voir *Bibliothèques*) aux temps hammurabiens, 54. Plus tard, 354.
- Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (2^e moitié du iii^e s. av. J.-C.), 467.
- Aristée*, auteur juif alexandrin, 478.
- Aristée* (Pseudo), 484, 486.
- Aristobule*, 517. (Cf. t. I, 234).
- Aristobule*, auteur juif alexandrin qui s'appliqua à rattacher au Judaïsme les Philosophes et les Poètes grecs, 479, 490.
- Aristote*, 455 s. (Cf. t. I, 235)
- Armes*. *Hommes d'armes*, chez les Hittites, 183.
- Arnon*, fleuve du pays de Moab; se jette dans la mer Morte. (A certains endroits, il coule au fond d'une gorge sauvage profonde de 650 m.), 420.
- 'Aro'er*, ville du pays de Moab, sur le fleuve Arnon, 420.
- Arg-Reshef*, mentionné à la suite de divinités araméennes (Inscrip. de Hadad), 431.
- Arsham*, gouverneur perse préposé à l'administration de l'Égypte, 425.
- Arsinoé*, fille de Ptolémée Lagus, née vers 316 av. J.-C. Elle fut successivement femme de Lysimaque, roi de

- Thrace, de Ptolémée Céraunus et de Ptolémée II Philadelphie, son propre frère. Elle fut adorée, en Égypte et en Grèce, sous le nom de Venus Zéphyritis.
2. *Arsinoé*, fille de Ptolémée III Evergète, épousa Ptolémée IV son frère, assista avec lui à la bataille de Raphia et contribua à la défaite d'Antiochus le Grand. Son mari, épris de la courtisane Agatoclée, la fit mettre à mort, 444.
3. *Arsinoé*, fille de Ptolémée XI Aulète et sœur de la fameuse Cléopâtre. César, tuteur de ces deux princesses, donna l'Égypte à Cléopâtre et Chypre à A. Celle-ci, mécontente essaya d'enlever la couronne à sa sœur, mais, battue, elle fut reléguée dans une ville d'Orient et tuée par Antoine (41 av. J.-C.) sur la demande de Cléopâtre.
4. *Arsinoé*, nom de plusieurs villes en Cilicie, en Égypte, en Éthiopie, dans l'île de Chypre, etc.
- Art de l'Égypte* est surtout religieux, 116-117.
- Artapan*, auteur juif alexandrin; 478.
- Artisans*, chez les Hittites, 183.
- Aruru*, déesse créatrice, 84 n. 2, 233; déesse de l'enfantement, patronne spéciale de la ville de Kesh, dans la Basse Mésopotamie. Elle fut considérée comme la sœur du dieu Ellil et aussi comme son épouse. Son temple, à Kesh, s'appelait *É-makh* (grande maison.)
- Arvad*, île et ville de la Méditerranée, au ras de la côte phénicienne, à hauteur de Chypre, 309.
- Arzawa*. Voir *Lûya*.
- Asaraddon*, *Asarhaddon*, (681-668), fils et successeur de Sennachérib, roi d'Assyrie. (Voir t. I, 236.), 216. — *Oracles* publiés sous son règne, 267. — Textes historiques d'A., 304 s.
- Ascalon*, *Ashqlôn*, ville située sur la Méditerranée, entre Gaza et Azot,

dans la Shéphéla, déjà mentionnée dans la correspondance d'El-Amarna et dans les Annales de Ramsès II. Les Philistins en firent leur port de commerce, qui fut aussi une de leurs principales villes. Dans les Annales assyriennes, 302, 303.

Entre 175 et 135 av. J.-C., Ascalon était toute païenne. Elle honorait *Dagon* et *Astarté*; sur ses médailles figurent *Poseïdon*, *Asclépios*, *Hélios*, *Athéna*. Elle avait un temple à *Apolon*.

Ascension d'Isaïe, 498.

Asclépiade de Samos, 467, n. 3.

Aslod, *Ashdôdh* (plus tard *Azot*), port de commerce des Philistins; une des villes dont s'empare Ashurbanipa, roi d'Assyrie (au VIII^e s.) dans son expédition contre l'Égypte, 292, 309 (303).

Entre 175 et 135 av. J.-C., vassale des rois de Syrie, elle était toute païenne. Si nous pouvions entrer dans tous les détails, en ce Vocabulaire, il faudrait dire que Judas Machabée pilla cette ville en 163 av. J.-C., brûla les autels et les idoles païennes, etc.

Ashéra, déesse bonne, protectrice, qui donne le bonheur et la grâce, père du dieu Adad; déesse du pays de Canaan et des régions environnantes, dès les temps hammurabiens. (Ce mot *Ashéra* est le féminin de *Ashyr*, qui est lui-même une forme d'*Ashur* par lequel on désigne le dieu national de l'Assyrie, 444.

Ashkuzai = les Scythes nomades (les *Scythes* proprement dits). Voir t. I, 237. — Les *Ashkuzai* dans les *Oracles*, 268, n. 1.

Ashipu, prêtre choisi par les dieux *Éa* et *Marduk* pour prononcer les exorcismes et pratiquer les rites qui délivrent l'homme du mal et de la souillure. C'est celui des prêtres assyrobabyloniens qui exerçait le plus d'influence dans le culte, 174, n. 2.

Ashunnak. Voir *Eshnunak*.

Ashshur = *Assyrie* ou bien la capitale de l'*Assyrie*, suivant le *déterminatif* dont ce mot est accompagné, 4, 433 et *passim*.

Les progrès d'A., 215; — *Ashshur* « la ville de science », 297, cf. 3, 269 s.; 283, 289 s.; 294 s.; 297, 396 s. (*Cyrus*).

'*Ashtar-Kamosh* (nom propre composé de deux éléments dont le premier est le nom de la déesse et le second, celui du dieu) formé comme le nom de '*Athar*-'*Athe* (*Atargatis*).

Ashur, dieu national d'*Assyrie*.

Ashurbanipal (668-626), fils et successeur d'*Asaraddon*, roi d'*Assyrie*, 216. — *Bibliothèque d'Ashurbanipal* : description, 216, s. — *Oracles* publiés sous son règne, 267. — Prière intéressante d'A., 283; cf. 289. — Ruine de Thèbes d'*Égypte*, 308. — Vingt-deux rois rendent hommage à A, 308-309.

Ashur-natsir-apal, roi d'*Assyrie* aux *ix^e* s. (Voir t. I, 237), 252, 291.

Akhshūru, montagne mentionnée par *Sargon*, roi d'*Assyrie*, 296.

Ashuritu (= *Ishtar*) nom de la déesse parèdre d'*Ashur*, 284.

Ashur-uballit (Voir t. I), 219.

Asiatiques en *Égypte* (Voir t. I, 237), 128, 129 (cf. 140). Des A. syro-cananéens descendent en *Égypte* (147 s.), à l'époque d'*El-Amarna*, 325.

Assonéens, nom donné à la monarchie juive des *Machabées*, 466 (Cf. t. I, 238).

Assomption de Moïse (Livre de), 508.

Assuân 125 (les papyrus d'), 64, n. 4.

Assyrie. Voir *Ashshur*. — A une époque récente, les textes cunéiformes disent *Assyrie* pour *Babylonie*, et vice versa, 309, n. 3.

Astarté, déesse qui correspond à l'*Ishtar* babylonienne, 441, 444; prise explicitement à témoin dans le traité

conclu entre *Hittites* et *Égyptiens*, 203. (Voir *Ishtar*.)

Astyage, fait prisonnier par *Cyrus* (Vision de *Nabonide*), 395.

Astres divinisés, 461, n. 3; — A. Dans le *Livre d'Hénod*, 500 suiv.

Astres. Observations des a. 49, 270.

Astrolabe, instrument dont on se servait autrefois pour observer et déterminer la hauteur des étoiles au dessus de l'horizon, 218.

Astrologie, 217. *Présages astrologiques*, 218, 270, suiv. (le principe, 270). *Rapports officiels* au roi, 271. Littérature astrologique, 82, n. 4, 218, 270.

A-ta-a, *Atâ*, *Ata*, dieu du pays de *Kharan* connu par les noms propres *Atâ-idri* (C. H. W. JONNS, *Doomsday Book* : n. 5, VII, 3; et *Assyrian Deeds*, 193 R 3) et *Ata-sûri* (*Assyr. Deeds*, 207 R 2.) JONNS l'identifie à *Atê* (*Doomsday Book*, p. 17.) On peut songer au dieu arabe (*ilu*) *Da-a-a* du *Prisme S d'Asaraddon*, face IV, 10 qui, lui-même, rappelle le dieu nabatéen 𐤁𐤏𐤍. 306, n. 1.

Atarateh ('*Atar-Ate*) = *Atargatis*, déesse palmyrénienne; elle avait un sanctuaire à *Hiérapolis* de *Syrie*, 419, n. 10; 437, n.

Atarkhasis héros d'un fragment de mythe (CT XV). Le dieu Êa est son protecteur. A. paraît être le même personnage qu'*Uta-Napishtim* le survivant du déluge babylonien (= *Xisuthros*. Voir ce mot), 401.

'*Ataroth* (auj. d'h. '*Atarus*), ville du pays de *Moab*, au N.-E. de l'ancienne *Machaerus*, 418.

Atar gurumaia, un des dieux arabes du temps du roi d'*Assyrie* *Asaraddon*, 306.

Atar-Samain, divinité féminine des Arabes au temps du roi d'*Assyrie* *Ashurbanipal*, 306, n. 4.

Atar-suri, nom propre palmyrénien, 438.

Atargatis (ou *Atargatis*). Voir *Atarateh*.

Athe (Voir 437, n. 4), cf. R. DUSSAUD. *Not. Mythol. syr*, 82 suiv.

Aten (*Aton*) est avant tout le *disquesolaire*. Généralement, il est nommé en connexion avec R'a; par ex. : *R'a dans son Aten*; cependant il reçut lui-même, directement, un culte — probablement à Héliopolis où il eut un temple — et, plus tard, avec Amenophis IV, son culte constitua la religion d'État. (WIEDEMANN, *Religion of the anc. Egypt.* 53), 316; cf. 346.

Athe-natan, nom propre d'un individu palmyrien, 437.

Athènes (Voir T. I, 238). Ses goûts aux *vi^e-v^e s.*, 447.

Atlas, personnage légendaire, roi de Mauritanie, fils de Zeus et de Clymène (suivant d'autres, de Japet, père des Hyades et des Pléiades, appelées pour cela *Atlantides*). Les traditions expliquent de manières différentes pourquoi il fut condamné à soutenir le ciel.

Atra-khasis. Voir *Atarkhasis*.

Atsu-shu-namir (= sa sortie est brillante), nom de l'*efféminé* (*assinnu* : UR-SAL = SAL : femme + UR : chien) créé par Èa et envoyé vers Ereshkigal, dans la *Descente d'Ishtar aux enfers*, l. 11, suiv., 244.

Atutsi, « ville » située au pays de *Utu'ate*, 293.

Au-delà. L'autre monde, dont celui-ci est la réplique, 50, 314. — Incantations, amulettes, etc., nécessaires pour y pénétrer (d'après les Égyptiens), 337. Cf. 121; d'après Platon, 451. — dans le Livre d'Hénoch, 500.

Atum. Voir *Soleil*.

Auteur. Le nom d'*auteur*, dans les textes babyloniens, 2, avec n. 1 et 2.

Araris, ville du Delta appelée *ht-w'rt* = « maison de la fuite », parce que, disait-on, ce fut de là que Set, meurtrier de son père, le juste Osiris, s'enfuit en Orient. Mais Horus, ven-

geur d'Osiris, et son frère Set firent un compromis : celui-ci garda la Basse Égypte et Horus la Haute Égypte (jusqu'au jour où un puissant pharaon unit les deux sceptres.) Avaris fut le camp retranché des Hyksôs, et Set fut leur dieu. (Sur la situation d'Avaris, cf. A. GAUDINER in *Journal of aegypt. Archaeology*; III, (1916) 99-101.), 319, s. 483.

Avenir (Le mystère l') chez les Shummériens, 49 s.; aux temps hammurabiens, 107, dans la Bible, 140, n. 2; chez les Égyptiens, 140 s. — A l'époque assyrienne, 266. — Aux yeux des Juifs, après l'Exil, 496.

Avortement, suivant le Droit assyrien, 224, 226.

Awstan personnage considérable de Jérusalem (v^e s. av. J.-C.), 426.

Azag-sug, dieu babylonien invoqué à côté de la déesse Nin-akha-kud-du, 385, 389.

Azêqâh est une ville de la Séphléa, dès l'époque de Josué. Elle est presque toujours nommée avec Socho (*Shôco* = *Esh-Shuweke* au S. de *Bêt-Nettif*), mais on ne peut pas la localiser avec plus de précision, 39, 299.

Azot. (Voir *Asdod*.)

1. *Ba'al*; dans le monde sémitique désignait un attribut de la divinité. Plus tard, il fut considéré comme le principe générateur masculin, époux d'Astarté. (Cf. t. I, 240) Ce dieu fut importé de Canaan en Égypte, à la suite des guerres des xvii^e et xix^e dyn., Cf. 324.

2. *Ba'al*, roi de Tyr, sous Ashurbani-pal, roi d'Assyrie (*Ashurb.* Cyl. de Rassam, Col. II, 49), 309.

Ba'al-Me'on ville de Moab, au S.-O. de Mâdebâ (Cf. t. I, 130), 418.

Baal-samin : « Le Maître des cieux », un des dieux palmyréniens, 438.

Baal-shillem, nom propre d'un Chypriote, 443.

- Baal-Tsaphon* = probablement un *ba'al* spécial de la côte phénicienne. 441.
- Babbar*, un des noms shumériens du dieu soleil, 7, s.
- Babylone* (Voir KOLDEWEY, *Wied. Babylon*). L'ancienne B. s'étendait surtout sur la rive gauche du cours actuel de l'Euphrate; mais l'ancien lit devait traverser la ville. A l'angle S.-E. de la citadelle, on a découvert des briques de Nabuchodonosor qui ont un intérêt spécial, car elles portent cette inscription : « J'ai édifié le palais, la demeure de ma royauté, sur la terre de Babylone qui est dans Babylone... » L. c. 84.
- On a conjecturé (RB, 1914, 279) que sur cette *terre de Babylone* (*Babylone* veut dire en accadien : *porte de dieu ou porte des dieux*) se fit l'installation primitive; et cette *porte de dieu* ferait songer à la « maison de Dieu et porte du ciel » sur laquelle fut fondée Bethel. (Sur *Babylone*, voir encore notre t. I, 240.). Fondée par Anu et Enlil, 110. — (Copies de textes faites par les scribes sur la collection de B., 4, u. 1.
- Babylone devient, sous Hammurabi, la métropole politique et religieuse de la Babylonie, 53. — La Babylone céleste, 91. — La B. de Nabuchodonosor II, 391, s. — La fin de B., 382; détruite par Sennachérib (oracle de Nabonide), 396. (Cf. t. I, 240.) — Fête du nouvel an à B., 388, 397 s.
- Babylonie*. Voir *Assyrie*.
- Babylonien*. Le b. langue « diplomatique » au xv^e-xiv^e s. au J.-C., 172. (Cf. 200), 204.
- Ba-ga*, dans le grand temple *é-ninnu* de Lagash 910, 14; c'était probablement l'endroit où se trouvait la table ou autel (Ur-Nina et Urukagina, *passim*.)
- Bagdad* (à l'époque cassite (*al*) *Bag-da-da*, 207.
- Bagohi*, nom d'un gouverneur de la Judée, à l'époque perse, 424.
- Bail* de culture dans les contrats de la 1^{re} dyn. de Babylone, 68.
- Baiti*, autre transcription de *Bitiu*, 376.
- Balawat*, nom moderne d'un *tell* situé à 15 milles anglais à l'est de Mossul, fouillé en 1878 par HORMUZD RASSAM. On y trouva des bandes de bronze qui avaient été appliquées sur les vantaux de portes de bois. Sur ces bandes, le sculpteur avait représenté en bas-reliefs les campagnes et les victoires de Salmanazar II (860-825.) Voir PERROT et CHUPIEZ, *Hist. de l'Art*, t. II, *passim*, en particulier 620-627. (En Grèce, les arts n'ont pas encore commencé : on date les débuts de la vie nationale du VIII^e s.; les premiers *xoana* sont des VII^e-VI^e s.), 287.
- Ba'lira'si*, montagne dominant la mer de Syrie, 230.
- Bâmoth* ou *Bâmot* *Ba'al*, 420.
- Barbiens*, en Babylonie, 63; 79; chez les Hittites, 183.
- Bar-Rekub*, roi araméen de Y'ôdi, 421, fils de Panammu, 433. Inscription de B. 432, s.
- Bar-sur* (= *Bar-tsur*), père de Panammu, roi de J'ôdi, 432.
- Bârû*. Les *b.* et l'avenir en Babylonie, 50, s. 107.
- Bast*. Voir *Ubast*.
- Ba-u*, *Bau* (parèdre du dieu Ningirsu), déesse de l'enfantement qui donnait vie et abondance. Elle était particulièrement honorée à Lagash (Basse Mésopotamie), 208, 406.
Prière à Ba-u, 264.
- Beau* (Contemplation du B.), dans Platon, 453.
- Bedel*, prince zakkala, 364.
- Behistun* (ou *Bi-Sutun*), l'ancienne Bagastana, montagne escarpée du Kurdistan; elle s'élève perpendiculairement à plus de 400 m., non loin de la ville de Kermanschah. A sa base,

le sol est jonché de ruines. Sur le rocher, au-dessus d'un bas-relief représentant Darius, fils d'Illystaspe en une inscription trilingue (babylonien, élamite, perse) de 400 lignes, le roi remercie le ciel des 19 victoires qu'il a remportées sur les rebelles de son empire, 424.

Bêl (shumér. : *En-lil*). Etymol. : *seigneur*, maître (à peu près au sens du seigneur féodal, *possesseur* du sol.) À l'époque de la 1^{re} dynastie babylonienne (celle de Hammurabi), ce mot est pris à peu près comme synonyme du dieu de la capitale, Marduk, lequel supplanta Enlil. (Voir *Enlil*), 208, 238. — 383. (Voir *Anu*), 283. — Lettre d'un certain Bêl au roi (temps *assyriens*), 312.

Bêl, identifié à Zeus, un des dieux de Palmyre, 438, n.

Bêl-kharran-bêl-utsur, administrateur ou intendant (*nâgiru*) de Tiglatpileser III. (Sur le *nâgiru*, voir E. KLAUBER, *Assyr. Beamtentum*, Kap. 7), 293, s.

Bêlît (shumér. : *Nin-lil*), parèdre du dieu Bêl (shumér. : *Enlil*), 283.

Bêlît-ilê, appellatif pris comme synonyme de Mama, dans un Hymne (CT XV, Pl. 1), 44 n. 7. (Cf. 295).

Bêl-shassuri (= Bêl de la *fécondité*), dans un *oracle* à Asaraddon, 269, l. 8-9.

Bérose, *prêtre babylonien* né sous Alexandre-le-Grand, mort sous Antiochus II Théos, connu comme *historien*. Il avait écrit *en grec* trois livres appelés *Babyloniaca* ou *Chaldaica* ou encore *chaldaicai historiai*; nous n'en connaissons que des fragments conservés par Josèphe, Eusèbe, le Syncelle et quelques Pères qui se servirent de ses écrits pour confirmer la véracité de la Bible. Ces fragments permettent d'admettre que l'œuvre globale comprenait des traditions sur l'origine de l'humanité, une description de la Babylonie et

de ses populations, une liste chronologique de ses rois depuis les origines jusqu'à Cyrus. De même que Maxime de Tyr pour la Phénicie et Manéthon pour l'Égypte, Bérose se proposait de faire aux Grecs l'histoire de son pays. Bérose nous dit que pour composer son ouvrage il compulsa les archives du temple de Bêl à Babylone, il suivit aussi les traditions chaldéennes et juives (les sources de Ctésias, au contraire, sont assyriennes et perses; cette différence explique que celui-ci ne soit pas toujours d'accord avec Bérose); mais il paraît avoir interprété les récits de l'époque mythique suivant l'esprit évhémériste de son temps. On attribue à Bérose des ouvrages d'astrologie, d'astrologie et de mathématiques, 34, 401.

Beser, ville du pays de Moab, 420.

Bet-Ba'al-me'on, localité de Moab, 420.

Beth-Diblaten, localité de Moab, 420.

Bethoron, localité (aujourd'hui *Beit'ur*) à l'ouest de Jérusalem, 299.

Beth-Ramoth (= *Bâmoth* ou *Bâmôth-Ba'al?*), ville de Moab située probablement entre le mont Nebo et le fleuve Zerqâ, 420.

Bêti, autre transcription de *Bitin*, 376.

Bibliothèque; détails des documents trouvés dans l'antique bibl. de Nipur, 5, n. 2. B. des temples égyptiens, 317. B. d'Ashurbanipal, 3; 82; 216; chaque temple avait peut-être sa bibliothèque, 4, n. 1.

B. de Sippar, 55. En Égypte, 133, n. 4. (Les grandes b. commencent, à proprement parler, avec les Ptolémées, 466). — *B. d'Alexandrie*, voir *Musée d'Alexandrie*.

Bi-gir-khush = *Shu-zi-an-na*, dieu compagnon d'Enlil; cf. DEIMEL *Panth.* n° 3156, LEGRAIN, *Histor. fragm.* 41, n° 16.

Byblos (= *Gubla* dès l'époque d'El-Amarna), ville célèbre de la côte

- syrienne, au dessus de Beyruth. (Voir t. I, 266), 364 s.
- Bikhishi* ou *Bikhilim*, 247, n. 3.
- Bilingues*, shumérien et accadien, 105, etc., etc. (Inscriptions et textes) en araméen et assyrien, 422.
- Biruatti*, montagne que Sargon d'Assyrie se vante d'avoir franchie, dans sa 8^e campagne, 296.
- Bît-Ammana* = pays des Ammonites. Rm VII, 110; etc., 309.
- Bitiu*, nom d'un dieu égyptien très ancien, à double tête de taureau, 376, n. 2, héros du *Conte des deux frères* (Papyrus ORBINEY.), 375 suiv.
- Bît ridûti* = le Palais du Gouvernement. 305.
- Bœuf*. Qualités du b. dont la peau devra recouvrir la *timbale sacrée* en Babylonie, 384.
- Boghaz-keui*, nom moderne de la vieille capitale hittite, *Khatti* ou *Khattushash*, 182, n. 7. (Voir t. I, 68-69.)
- Bohairique* (de l'arabe *bohair* = Basse-Égypte), un des 5 principaux dialectes de l'ancien égyptien, 115, n. 1.
- Boisson* (débits de), dans le Code de Hammurabi, 60. — B. chez les Hittites, 186.
- Bon* (*L'être bon*) = Osiris, 152; cf. 157, n. 2.
- Bonheur*, d'après Aristote, 463.
- Borsippa* (t. I, 243), 382.
- Bouche*. L'ouverture de la bouche du mort, dans le Rituel égyptien, dès l'époque des Pyramides, 118. *Lavage* de la b., rite babylonien, 387.
- Bûle-parfums* en Babylonie, 386.
- Brique* (terre à), 230.
- Brûlé vif*, peine infligée en Babylonie, 60 avec n. 4.
- Bucolique*, évocation charmante des mœurs rustiques et des paysages champêtres, 467, n. 3.
- Buîa*, cours d'eau qui sépare les monts Nikippa et Upâ; mentionné par Sargon, roi d'Assyrie dans la Lettre-récit de sa 8^e campagne, 295.
- Bul*, nom de mois (*Inscr. d'Eshmunazar*, r. de Sidon), 439.
- Bûlâq*, port du Caire, situé au delà du canal Ismâ'îliya.
- Bullutu*, signataire d'une dizaine de *Rapports astrologiques* (temps assyriens), 271, n. 4.
- Bunene* (on trouve aussi *Bunini* dans les noms propres). Ce dieu avait pour fonction d'atteler et de conduire le char du dieu Soleil. Son temple, *é-qr-ra*, de Sippar, fut reconstruit par Nabonide. Cf. 208; 254.
- Burîpti*, n. pr. de personne (Lettre de Ta'annak), 176.
- Burnaburiash* ou *Burraburiash*, roi Babylonien (Dynastie *cassite*) du XIV^e s. av. J.-C. Dans la correspondance d'*El-Amarna* (Amarna-Berl.), nous avons 6 lettres de ce roi : elles sont adressées, l'une à Amenophis III (?) et les cinq autres à Amenophis IV, cf. 214.
- Busiris*, 343. Voir *Dedu*.
- Buti*, autre transcription de *Bitiu*, 376, n. 2.
- Buto*; voir *Uadjit*.
- Butsushu* (ou *Pntsushu*) roi de Nuri, ville de Chypre) sous Ashurbanipal. (Annal. Cyl. C, I), 309.
- K'a*. Ce terme égyptien désigne une réalité assez difficile à définir. Selon les uns, c'était un *double*, une sorte d'ombre ou de génie invisible, naissant avec la personne, résidant en elle, l'accompagnant, lui survivant et, après la mort, continuant à s'intéresser au corps et à l'âme. Suivant d'autres, le *k'a* serait une sorte de *genius* supérieur, séparé de la personne, résidant dans le monde de l'au-delà et ayant pour mission de diriger la destinée du mort dans l'*au-delà*, 149.
- Ka'a'w*, localité de Nubie, 528.

Kadashman-Kharbe, nom de deux rois cassites de Babylone, dont l'un régna au xv^e s. et l'autre au xiii^e s.

Lettre à Amenophis III, 214.

Cadastres à Sippar, à Dilbat (aux temps hammurabiens), 65, n. 4.

KA-DI (à lire *Gú-silim* d'après II R 48, 46 e) est un dieu de la justice, spécialement honoré à Dûr-ilu (et aussi à Kish). Il y avait aussi une déesse du même nom honorée dans l'*ê sag-ila* (Str. ZA, VI, 241, 2 suiv.).

Kaduglîsus, chapelle de Zarpanit, parèdre du dieu Marduk.

Calendrier égyptien, 530; — *C. agricole israélite* de Gezer, 533; babylonien et assyrien, 520, s.

Caligula, 491.

Callimaque (iii^e s. av. J.-C.), grammairien et poète alexandrin, très en faveur auprès de Ptolémée Philadelphie, il devint directeur de la bibliothèque-musée où il eut pour auditeurs Aristophane de Byzance et Apollonius de Rhodes, 467, n. 3.

Kalû, prêtre babylonien ayant pour mission d'« apaiser » par ses chants « le cœur des dieux » et aussi d'offrir des sacrifices. *Le principal* des instruments à percussion dont il s'accompagnait était une timbale de métal, recouverte de peau (*lilissu*). Ses chants lyriques étaient composés en *eme-sal*. (TH.-DANG, *Rituels accadiens*, 1 et 2, n. 1). Voir EN-SUEMMA. Rituel du *Kalû* (époque *sêteu-cide*), 384.

Cambyse, successeur de Cyrus le Grand 398; 422, 425. (Cf. t. I, 243).

Kamosh, dieu national des Moabites. Sa parèdre est Astarté, 417 suiv. Cf. 290.

Kamosh-ku, nom du père du roi Mesa, roi de Moab, 417.

Canaan (Voir t. I, 243-244), 129, 170. Voir *Iaa*. Description de Canaan (?) par un Égyptien du Moy.-Emp. (« *Akhtoi* »), 166. Lettres de Canaan en babylonien, 172 s.

Canaanéen. Le c. aux xv^e-xvi^e s. av. J.-C., 172. Des syro-canaanéens descendent en Égypte à l'époque d'El-Amarna, 325. Description (probablement) de ce pays par un Égyptien du Moyen-Empire, 166.

Canon de Ptolémée, *Canon des règnes* ou *Table chronologique* des rois assyriens, mèdes, perses, grecs et romains, depuis Nabonassar, jusqu'à Antonin le Pieux. (*Ptolémée* Claudius, vivait au i^{er} s. av. J.-C.), 217, n.

Canon des Éponymes, 217. (Voir *Éponymes*).

Cantique des Cantiques, poème hébreu ayant l'amour pour objet. Il semble bien que l'union humaine que paraît raconter le poète (à une date incertaine) et ses descriptions soient des voiles, des symboles, destinés à signifier l'union Yahweh avec Israël et avec l'humanité. (Les auteurs qui admettent l'*historicité* de ce livre disent qu'il raconte le mariage de Salomon avec la Sulamite, d'autres estiment qu'il s'agit du mariage d'un berger avec une bergère), 354 s.

Kanun, nom du mois de Novembre en palmyrénien, 438.

Karkemish (Djéribis), une des villes principales des Hittites (cf. t. I, 275), fait partie de la confédération hittito-syrienne contre Ramsès II XIX^e dyn.), 321.

Cardinales (Vertus), dans Platon, 455.

Cardinaux (les 4 points c.) en Égypte, 119, n. 7.

Karduniash, mot cassite (étymologie inconnue), désignant toute la Babylonie, à l'époque cassite, 214.

Karnak, village égyptien sur l'emplacement de Thèbes (cf. t. I, 275). Inscriptions du temple de K. 318.

Kar-kar (territoire de) en Babylonie, 7.

Karunurash, scribe hittite, 188, n. 4.

Kashakti-Shugab, 210.

Kashitari(u), prince mède (cf. STRECK *Assurbanipal*, t. I, p. CLXVIII), 268.

- Cassites* = *Cosséens* = *Kashshu*, sortis du mont Zagros; ils fondèrent à Babylone une dynastie, deux siècles environ après celle de Hammurabi, 170, 204.
- Kehaw* (*k-h-'a-w*) =? 122 (texte des Pyr.).
- Kem-wr* (= « le grand noir »), pays au nord du golfe de Suez, 137, n. 3.
- Kenur*, temple ou lieu sacré mal connu, 41 (Hymne à Enlil.).
- Kepen*, dans le Conte ou fiction littéraire de Sinuhe, désigne Byblos. (Cf. A. GARDINER in RT, xxxii, 23). 136 s.
- Cercle divin* en Égypte = *Ennéade divine*. I. Conception des « théologiens » d'HÉLIOPOLIS pour expliquer l'origine du monde. Du chaos primitif (ou *Nun*) où il résidait seul *Tum* sortit sous la forme de *R'a* (ou le Soleil). Fécond par lui-même, il produisit huit descendants (dieux comme lui), huit mâles et huit femelles *Shu* et *Tafnut*, *Geb* et *Nut*, *Osiris* et *Isis*, *Seth* et *Nephtys*. Ce fut la *grande ennéade*. Une *petite ennéade* fut conçue, plus tard, comprenant les dieux de rang inférieur : Horus, Thot, Anubis, Hathor et quelques autres. (Voir chacun de ces mots). — II. Un « théologien de MEMPHYS » voulut prouver que *tous ces dieux de l'Ennéade d'Héliopolis avaient été créés par Ptah*. Et il conçut une autre Ennéade : *Nwn* (l'océan ou chaos primitif) et *Nwnit*, sa parèdre, père et mère d'*Atum* qui, à son tour, produisit *Shu* et *Tafnut* et le reste de son Ennéade.
- Kerti*; les dieux (égypt.) de Kerti, 409.
- Champs* (Culture des), dans le Code de Hammurabi, 58.
- Charmes* en Égypte (Voir *Incantations*).
- Chemin du soleil* (Voir *Route*).
- Chéops*. Voir *Kwfwî*.
- Chérémon* écrivit contre les Juifs, 483.
- Chiens* (Présages tirés des) en Babylone, 276.
- Chrisi* (= *Messie*) 519. Voir t. I, 285 : *Messianisme*.
- Chronique des premiers rois de Babylone*, 217.
- Chronographie* (Documents relatifs à), dans la Bibliothèque d'Ashurbanipal, 217.
- Chronologie* (Documents relatifs à), dans la Bibliothèque d'Ashurbanipal, 217.
- Chodortahomor*, 113, n. 2.
- Chute*. Poème dit « du Paradis, du Déluge et de la Chute » aux temps shuméro-akkadiens, 21, 24, 33.
- Ki-ab*, nom d'un bourg du territoire de Lagash, 10.
- Cyazare* s'empare (c'est l'opinion la plus vraisemblable) de Ninive en 607 (cf. t. I, 251), 382.
- Kidin-Inurta*, n. pr. d'un préfet de Bagdad, à l'époque cassite, 207.
- Ciel*. Le *premier ciel*; les cieux divers, 462, n. 3, 504, suiv.
- « *Ciel élevé* » titre d'une série d'Hymnes canéif. en l'honneur de Sin, 404.
- Kilammu*, ancêtre de Panamu, roi de Y'ôdi, 421.
- Cimmériens*. Voir *Gimirréens*.
- Ki-nu-nir*, localité du pays de Lagash où était un temple en l'honneur du dieu Dumuzi-abzu, 10. On connaît des « prêtres » *usn-ku*, pré-sargoniques, de ce lieu (DP 159).
- Kipkip*, ville au sud de Thèbes (Égypte), 308.
- Chypre* = *Yadnan* (Voir t. I 247). Lettres de Chypre (époque d'El-Amarna) en babylonien, 177.
- Cyrus le Grand* (petit-fils de Cyrus I^{er}), rend leurs dieux aux cités; permet aux Juifs de rentrer en Palestine, 382 (cf. t. I, 252). C. détruit les Mèdes (Vision de Nabonide), 395. Sa vocation par Marduk dieu de Babylone, 397; c'est Marduk qui le fait

- entrer à Babylone sans combat, 397, qualités de C., 397, ses titres, 398.
- Kish*, ville du pays d'Akkad. Elle eut la primauté après Lagash, 6, et fut soumise ensuite par Ur. Son dieu protecteur était Ibbaba (un dieu de la guerre) dont le temple s'appelait *é-mete-ur-sag* (Voir TH.-DANGLIS. RA IX (1912), 34-37.
- Kishar*. Voir *Anshar*.
- Kishassu*, n. pr. de ville, dans une demande d'oracle, 269.
- Kislev*. Voir *Kislimu*.
- Kislimu*, nom du 9^e mois babylonien, 532.
- Kisu*, roi de Silûa (dans l'île de Chypre), au VII^e s., 309.
- Citium* (aujourd'h. *Larnaka*) ville de Chypre, 443.
- Kitros*, Kitrusi, ville de Chypre, 309.
- Kittu* ou *Kettu* (= la Justice déifiée), rejeton de Shamash et d'Aya. Shamash était, dans le ciel, le dieu suprême de la Justice, et Aya sa parèdre, 208, 257, n. 1.
- Cléanthe*, philosophe stoïcien. Il était né à Assos, en Troade; il mourut en 225 av. J.-C. Esprit lent, mais laborieux et méthodique. Il succéda à Zénon et exposa fidèlement ses doctrines mais sans eu combler les lacunes. La grandeur de son caractère et la pureté de ses mœurs lui acquirent une haute réputation à Athènes où il enseignait. Il ne reste de lui que le titre de ses ouvrages (une bonne trentaine) et un bel hymne à Jupiter que nous avons cité, 470 s. Sa biographie et le catalogue de ses ouvrages sont dans *Diogène de Laërte*.
- Clément d'Alexandrie*, maître célèbre et chef de l'École chrétienne d'Alexandrie au II^e s. après J.-C.; s'appliqua à montrer comment la doctrine de l'Évangile peut convenir aux *intellectuels*, aussi bien qu'aux *simples*, 486; 508.
- Cléodème* (appelé aussi *Malchos*), auteur juif alexandrin, 478.
- Cloître pour femmes* (SAL-ME : *recluses*), auprès du temple du dieu Soleil, 69, 70, 114.
- Km-ur* = pays au N. du golfe de Suez.
- Code de Hammurabi*, 54 s. Fragments sur tablettes, 219.
- Code assyrien*, écrit dans sa forme connue, sur tablettes fragmentaires dont trois principales qui ont été traduites par V. SCHERL. Ces lois auraient été promulguées par un des rois de la puissante dynastie d'Ashurballit (1390-1190; elles ont pour objet : le mariage, la propriété, le gage, les crimes et délits. A proprement parler, ce *Recueil* est, non pas un *code*, mais un *ensemble de jugements qui ont reçu force de loi* (Voir E. CUVILIER. RA. XIX (1922), 44-65.)
- Code hittite*. Résumé des données qu'il fournit, 183 suiv. — Les articles, 188 suiv.
- Code sumérien*, 46.
- Kohailu*, nom propre palmyrénien, 437.
- Komaréniens*, gens d'une tribu palmyrénienne, 438.
- Comestibles*. chez les Hittites, 186.
- Commerce*, dans le Code de Hammurabi, 60. — Sociétés commerciales, 71 s.
- Compilations* d'hymnes et prières cunéiformes, 36 s.
- Composition* (Mode de) dans le grand « poème de la Création », 83.
- Confession négative*, ou mieux *Protestation d'innocence* chez les Égyptiens, 127 s. Voir 338 suiv.
- Conjurateurs*. Voir *Incantations*.
- Contes égyptiens*, 128, 129.
- Contrats* de la 1^{re} dyn. babylonienne, 64; conditions pour qu'ils fussent valides, 64 s. C. *écrit* de mariage, *nécessaire* dans le droit *babylonien* et aussi, *en principe*, dans le droit *assyrien*; (peut-être pas chez les *anciens Hébreux*), 220-221 avec n. 3. (Cf. 65 s.)

- Copies* de textes cunéiformes faites par les scribes sur collections de diverses villes, 4, n. 1; 54, n. 3; cf. 82, n. 1; 219; 251; 383. — *Copies* du dieu *Thot*. en Égypte, 116.
- Copte*, dernier aboutissant de la langue égyptienne, 116.
- Coran*. *Les porteurs* et les *lecteurs* du C., 285, n. 1. — La *formation* du texte actuel du C., 286, n. 1.
- Corde*, dans les pratiques magiques, 263.
- Corporations* chez les Hittites, 186.
- Cosmas Indicopleustès*, marchand et voyageur (VI^e s. ap. J.-C.), né à Alexandrie. Il se fit moine et écrivit divers ouvrages de géographie et de théologie; 483, n. 4.
- Costume* des Hittites, 184 avec n. 12.
- Courtisanes*, dans le Code de Hammurabi, 62.
- Koyundjik*, 216, n. 1, 267, n. 2.
- Créancier*, dans le Droit assyrien, 223 s.
- Création* (Poème de la), aux temps de la I^{re} dynast. babylonienne, 80 s., 398 (Cf. 219), un récit égyptien de l'époque gréco-romaine, 413.
- Crimes*, dans le Code assyrien, 224.
- Critique*. *Notes critiques* des vieux scribes babyloniens, 2, 102.
- Crotone* (Grande Grèce): l'Institut pythagoricien, 447.
- Kudurlagamar*, 113, n. 3.
- Kudur-Mabuk*, roi de lamutbal « ou Emutbal » = Élam occidental. Voir t. I, 25.
- Kudurru* (gouverneur d'Erek), remercie son roi de lui avoir envoyé un médecin qui l'a guéri, 311.
- Kudurrus*, duplicata de titres de propriété, écrits les uns sur des pierres roulées ou galets ovoïdes, les autres sur des stèles taillées, 205 s.
- Kuyundjk*. Voir *Koyundjick*.
- Culte*, but de la création, 90. Esclave admis au service liturgique, à Larsa, sous la I^{re} dyn. de Babylone, 114.
- Cultures*, dans le Code de Hammurabi, 58. Bail de c., 68.
- Kumari*, quartier de Babylone.
- Kurkh*, ville située en Assyrie, au nord de Mardin, à mi-chemin entre le Tigre et l'Euphrate (Cf. *GUTHIE. Bibel Atlas*), 291.
- Kuri* (Κούριον), ville de Chypre, 309.
- Kurigalzu*, nom porté par trois rois assyriens, aux XVII^e, XV^e et XIV^e s. av. J.-C., 209.
- Kush*, dans les textes cunéiformes, dans la littérature égyptienne et dans la Bible, désigne le pays situé au sud de l'Égypte, 321, 348.
- Kutha*, ville du pays d'Akkad, située au nord de Babylone, 2. Parmi les nombreuses inscriptions de Dungi (II^e dyn. d'Ur) deux seulement sont rédigées en sémitique (les autres en shumérien) et l'une des deux est de Kutha. Le dieu de cette ville était Nergal dont le temple s'appelait *é-meslam*.
Un Mythe de Nergal et Ereshkigal a été trouvé dans la correspondance d'El-Amarna.
- Daban*, nom d'un canal babylonien (époque cassite), 209.
- Dadushoru*, fils ou petit-fils du pharaon *Khufu*, 133, n. 1.
- Daia*, un des dieux arabes du temps d'Asaraddon. Il rappelle le dieu T', nabatéen, 306. Voir *Ata*.
- Damasu*, roi de Kuri = Κούριον (ville de Chypre), sous Ashurbanipal, 309. *Annal. Cyl. C*, I, 41.
- Damu*, déesse attestée par les noms propres pour la période antérieure à Hammurabi (cf. HUBER, *Personen*.) Elle est honorée sous le grand roi babylonien; elle figure plus tard, sur les *kudurrus*. Elle n'est pas réellement distincte de *Gula*, déesse de l'enfantement, de l'art de guérir et aussi des bornes des champs, 208.
- Damûsu*, roi de *Qarti-khadashiti*, en Chypre. (Voir ce mot), 309.

Daniel, prophète écrivain juif (époque de la Captivité de Babylone), 382, 489. Cf. t. I, 252.

Δάωνος ou *Δαως*, nom du 6^e roi préhistorique, d'après la tradition babylon., 400.

Dardaniens 322, 309; prennent part à la confédération hittito- « syrienne », contre Ramsès II. Battus, ils passent en Italie (Cf. t. I, 252).

Darius (Voir t. I, 253). 424, s.; 481.

David, succ. de Saül comme roi d'Israël, *organisa* en son royaume naissant une sérieuse administration civile, économique, militaire, et fonda une capitale (Jérusalem.) David fut très populaire à cause des services qu'il rendit au peuple, à cause aussi des aventures de sa jeunesse et enfin des infortunes de sa vieillesse, 140; 364; 381.

David et Goliath, 140.

Davonus = *Δάωνος*.

Da-zi-ma (« qui lève un bras sain »), conçue comme une divinité, dans le poème shumérien EN-E-BA-AM, 32, 33.

Deben, poids égyptien de 0.98 à 0.91 grammes, 364, n. 5.

Dédicace (Voir *Temple*.) D. d'une chapelle à *Naná* par Asaraddon, roi d'Assyrie, 306, s.

Dedo (= *Busiris*) ville du Delta assez obscure; patrie d'Osiris, pense-t-on, 343, s.

Delaya, fils de Sin-uballit, gouverneur de Samarie (v^e s.), 427.

Délits, dans le Code assyrien, 224.

Delphes, ville de la Phocide, sur le versant du S.-O du Parnasse. A D., les dieux entraient en communication avec les hommes par l'intermédiaire de la Pythie. Ses oracles, célèbres surtout depuis le vi^e s. av. J.-C., illustrèrent et enrichirent la ville. On venait de très loin consulter la Pythie 50, n. 1. La Sagesse du collège sacerdotal de D. 446.

Déluge. Poème dit « du Paradis, du Déluge et de la Chute », aux temps shuméro-akkadiens, 24, s.

Le D. d'après la recension de Nipur, aux temps shuméro-akkadiens, 33, d'après la recension de l'époque de Hammurabi, 94, s. Dans l'*Épopée de Gilgamès*, 239. — Dans le Livre d'Hénoch, 505.

1. *Démétrius*, auteur juif de l'époque alexandrine, 478.

2. *Démétrius* de Phalère, homme d'État et orateur grec (mort vers 283.) Il gouverna à Athènes, de 318-308 avec sagesse et douceur. En 307, le parti démocratique reprit le dessus et D. n'échappa à la mort que par la fuite. En Égypte il aurait décidé Ptolémée Lagus à la fondation de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. D. écrivit sur une foule de questions; 487.

Démocrite philosophe né à Abdère, (Thrace) entre 520 et 460 av. J.-C. Il avait beaucoup voyagé, Leucippe (d'Abdère) et Anaxagore auraient été deux des philosophes qui auraient exercé sur lui le plus d'influence. Il fut très lié avec Hippocrate de Cos. Quatre grandes thèses (contre les *Éléates*) paraissent résumer sa doctrine : 1^o la matière n'a qu'une divisibilité limitée; 2^o le vide existe aussi bien que le plein; 3^o rien ne se fait de rien; 4^o le semblable attire et perçoit le semblable, 447.

Démons, en Babylonie, 281, s.

« *Démons* », d'après Platon, 450; chez les Stoïciens (*Cléanthe*), 474, l. 15, n. 6.

Démon du midi. Voir *Shûtu*.

Démotique, état particulier de la langue égyptienne, 116. Écriture *démotique*, 380.

Dents. Voir *Ver*.

Déportations des Juifs, 445, n. 5.

Dépôt, d'après le Code de Hammurabi, 60. En Droit assyrien, 225.

Dér, ville située en Babylonie, à l'est du Tigre, dans le pays de lamutbal, 398.

Dettes, dans le Code de Hammurabi, 60.

Déterminome, 5^e livre mosaïque du Pentateuque, 509.

Deux frères (Roman des), du Nouvel Empire égyptien, 375, s.

Dialectes égyptiens, 115.

Diban. Voir *Dybón*.

Dybón, ville de Moab sur la rive droite de l'Arnon, 417, s.

Didi, un des héros du roman égyptien de Khufu, 134.

Didusanafri, localité, 133.

Dieu bon, bon dieu se disait du pharaon, cf. 138; 142.

Dieux, en Assyro-Babylonie : Tout par ordre des d. exemple, 255-256. (Voir *Dons*). Rapport (récit historique) sous forme de lettre adressé par Sargon à son dieu, du palais royal de Kalakh au temple d'Ashshur, 295. — Les armées sont armées du dieu, les victoires sont victoires du dieu, 300, cf. 289. De même chez les *Égyptiens* (Amon et Ramsès II), 323, s.

Dieu, chez Aristote, 456; — chez les Stoïciens, 469, 470-472. Contemplation de Dieu d'après Platon, 448. D. a fait le monde par bonté, 449; 453; D. d'après Epicure, 473. — D. dans Philon, 492, s.

Dilbat = la planète Vénus, chez les Babyloniens, 274.

Dilbat, petite ville non identifiée dépendant du territoire de Babylone. En 1908, M. J. É. GAUTIER a publié les *Archives d'une famille de Dilbat, au temps de la 1^{re} dynastie de Babylone*, 65 n. 1 s., 73.

Dilmun fut un des centres les plus anciens de la civilisation shumérienne. (Voir t. I, 255). 22, 25 n. 1, suiv.

Dingir-adda-mu (ou *Dingir Adda-mu* ? « le dieu *Adda* fait cadeau »), auteur (?) d'un hymne et d'un psaume, 3.

Djmh, localité de Nubie, 528.

1. *Diogène* (le *Cynique*), né vers 414 av.

J.-C., à Sinope (Pont-Euxin); ennemi des philosophes spéculatifs, de la religion de son pays et de ceux qui la représentaient; il excluait même l'idée d'un dieu comme incertaine et inutile. Adversaire de tous les préjugés, il affectait de se permettre publiquement tout ce qui n'est pas mal en soi. Pris par des pirates, il fut vendu comme esclave et refusa de se faire racheter; 486.

2. *Diogène* de Babylone, philosophe stoïcien du 1^{er} s. av. J.-C. Il avait étudié à Athènes sous Chrysippe et Zénon de Tarse.

Diogène Laërce était né, pense-t-on, à *Laërte*, en Cilicie (d'où son nom de *laërce*) et aurait vécu au 3^{er} s. ap. J.-C. Il écrivit en grec. *Les vies des plus illustres philosophes de l'antiquité*. (Cf. CROISER, *Hist. de la Littér. grecque*, t. V, 818-820), 468, 470, 472.

Djezer = Gezer, Gaz-ri. Voir *Gezer*.

Diphile, poète comique grec du 1^{er} s. av. J.-C., un des principaux représentants de la comédie nouvelle, ainsi que Philémon et Ménandre, ses contemporains (Voir ces mots), 452.

« *Dispersion* », terme employé pour désigner l'ensemble des Juifs dispersés en divers lieux de l'Empire grec ou romain (en dehors de la Palestine). — dans le *Livre d'Hénoch*, 505. — dans les *Psaumes de Salomon*, 515. Littérature de la dispersion, 476 s.

Divorce (Voir *Mariage*). Contrat de d. (1^{re} dyn. babylon.), 66.

Dodone, ville de l'Épire. Son temple de Zeus — un des plus anciens de la Grèce — et son oracle étaient célèbres, 50 n. 1.

Doigt mystérieux traçant figures (?) (Présages), 51.

Donation de champs au dieu Marduk, sous les Cassites, 209 s., — au temple de Dûr-Bêl-kharran-bêl-utsur, 293.

Dons faits aux dieux sous la 1^{re} dyn. de Babylone, 75. Autres, 209.

Dor ou *Dora*, ville de Canaan, au dessus du golfe de Caïfa, 364. (Voir t. I, 255.)

Dot dans le Code de Hammurabi, 62. Inventaire d'une dot à Sippar, au temps de la 1^{re} dynast. de Babylone, 62, n. 1.

Drapeau. Voir *Emblèmes*.

Droit. *Ecoles de D.*, 54; *Tablettes-code*, à l'usage des « étudiants en D. » 55 avec n. 2 et 3.

Dwat = le pays que le soleil parcourt la nuit. On peut assez bien définir ce terme en l'appelant le *She'ol* égyptien; mais sa conception doit avoir varié comme les conceptions de l'au-delà. (Cf. t. III : *Idées religieuses*) 18, 120, n. 5, 336.

Dugga-melû, n. pr. de personne, à l'époque cassite, 207.

Dug-ru, temple en l'honneur du dieu Ningirsu de Lagash, 10. (Entem. et Urukag, *passim*.)

Dul-azag, nom de la montagne de l'Est ou se fixent les destins (ZIMMERN, *Babyl. Hymn. und Geb in Auswahl*, 14, s.) Un *Dul-azag* fut construit dans l'*Upshu ukinna* ou sanctuaire des destins, lequel se trouvait dans l'*É-kur*. JASTROW, *Relig.*, t. I, 337 et *East India House*, II, 54, s.) 42.

Dumuzi. (Voir *Tammuz*.)

Dumuzi-abzu, dieu (non pas déesse) probablement distinct de Dumuzi. (DEIMEL, *Panthéon*, 104-106), 10.

Dumuzu. Voir *Dûzu*.

Dumuia, un des principicules de Canaan, à l'époque d'El-Amarna — soupçonné d'avoir passé aux SA-GAZ, 175.

Dun-e, nom propre d'un dieu shumérien non identifié, 8.

Dupliash, *Tupliash*, fleuve d'Élam (le *Duwerig*?) Le pays arrosé par ce fleuve s'appelait aussi *D/tupliash*, nommé également *Ash-nunnak*, 107.

Duplicata de documents cunéiformes, *passim*, par ex., 84, n. 1 et 3, 95; de de textes égyptiens, par ex. 145 n. 2.

Dûr-Bêl-kharran-bêl-utsur, « ville d'Assyrie sur le fleuve Tartar; c'est probablement le moderne Tell-Abta, 294.

Dûr-Iabugani, 111.

Dûr-kurigalzu = Agherguf, dans le rayon de Bagdad (Cf. SCHEIL et GAUTIER, *Annal. Tukulti Ninip II*, 37), 293.

Dûr-Lagaba, 111.

Dûr-zakar, fort de Nippur, consacré à la déesse Ninkharsag (= Nin-makh'), 111.

Dûr-utsi-ana-Urra, 111.

Dûzu, *Du'uzu*, nom du 4^e mois babylonien, 532.

É-a était le dieu de la ville d'Éridu, située dans la plaine basse de la Chaldée, et dieu de l'*ab-zu* (mot shumérien qui signifie *maison de science*, ou *maison de profondeur*) : *bit nimeqi* en babylonien).

Et l'*ab-zu* paraît avoir été (Noter l'observation de DEIMEL, *Panth.*, 262 b. à cette opinion de JENSEN) cette sorte de ceinture d'eau douce qui encercle la terre, mais qui s'étend aussi au dessous et qui jaillit dans les sources.

Dans les exorcismes, le patient était aspergé par le prêtre avec de l'eau de l'*ab-zu* d'Eridu, conservée dans des bénitiers ou réservoirs, aux temples. (Eridu était la ville qui paraissait faire le trait d'union entre les eaux douces de terre amenées par le Tigre et l'Euphrate et celles du ruban ceignant la terre). *É-a*, le dieu d'Eridu, « roi de la sagesse », « qui crée l'intelligence » (cf. 102, 211, 238, 240, 296), jouait un grand rôle dans les incantations et dans les fonctions sacerdotales. (Cependant le dieu soleil, Shamash, demeura le dieu de la divination). — Voir *Aau*.

Une tradition fit de ta le créateur de l'humanité, cf. 82 s.; 85; 212; 244. — Verbe d'*E*, 402.

- Le même dieu fut, sous des noms divers, patron des artistes ou artisans de diverses catégories, 208, 387.
- Éa* dans le *Mythe d'Adapa*, 210 s., *Éa et Atarkhasis*, 34.
- Éa-bani*. Voir *En-ki-dû*.
- É... ana*, 402.
- É-anna*, nom du grand temple de la déesse *Nanâ* à Erech. Cf. 10, 307 s.; 312.
- Éannatum*, fils d'Akurgal, *patesi* de Lagash, au cours du 3^e millénaire av. J.-C., 6.
- Eau « de vie »* (Descente d'*Ishtar aux enfers*, l. 34.), 245.
- Eaux* (Présages tirés des) chez les Babyloniens, 279.
- Ebana*, père d'Aahmès (voir ce mot), 319 avec n. 1.
- É-babbar*, nom du temple du soleil à Sippar, et aussi à Larsa, 10, 110.
- É-barra* ou *É-babbara* autres noms de l'*É-babbar*, temple du dieu Shamash, à Sippar, 252; 255 « bâti » par Nabuchodonosor en 45 ans, rebâti par Nabonide, 394-395.
- Ebirillu*, un des dieux arabes, du temps d'Asaraddon, 306.
- É-ka li-dug-ga*, sorte de chapelle probablement, 390.
- Ekishtura*, roi d'Edîli, du temps d'Assurbanipal. 309, *Annal. Cyl. C*, I, 36.
- É-ki-[gala]* nom d'un temple mal connu, du temps d'Urukagina, 10.
- É-kidurînîm*, temple de Ninéanna à Babylone, 393.
- Ékishshirgal* = *Egishshirgal*.
- Ecclesiastique*, livre de la Bible appelé par les Pères grecs *La Sagesse de Jésus, fils de Sirach*, ou *La Sagesse de Sirach*. Suivant une opinion fondée, ce livre *poétique*, qui se rattache au genre *gnomique*, (écrit en hébreu vers 180 av. J.-C.), aurait été traduit en grec vers 130 av. J.-C., 488. (Cf. 512).
- Eclipse. Présages* tirés des *é.*, à l'époque de la 1^{re} dyn. de Babylone, 107 s.
- Eclipse*, en astrologie babylonienne : présage de malheurs, 272 suiv., 283.
- Écoles* ; à Sippar, 54, n. 4 et ailleurs (Cf. 82, n. 3). Voir 94-95. *É. juive* d'Alexandrie, 477.
- É-kur*, temple du grand dieu Enlil (= Bêl), à Nippur, au pays de Shumer, 41; 262; 392; 403.
- Un *é-kur* dans la « ville » de Dûr-Bêl-kharran-bêl-utsur, 294.
- É-kur-shum-ushabshi*, nom d'un prêtre de Sippar, 253.
- Edî'ali, Edî'li* = Idalion, ville de Chypre, 309.
- Édom*, 309. Une tribu d'*É.* en Égypte, sous la XIX^e dyn., 325.
- Edoranchus*, var. du nom du 7^e roi préhistorique, d'après la tradition babylon., 400.
- Edoreschus*, var. d'*Edoranchus*.
- É-engur-ra*, temple du pays de Lagash en l'honneur de la déesse Ninâ. (Entemena, *passim*; Urukagina, *Tabl. Vers.* I, 6 s.), 10.
- Égalanna*, 402.
- É-ga-nun-makh*, lieu sacré sans doute, que nous ne connaissons que par *CT XV*, Pl. 13, l. 16; *supra*, 42.
- Égypte*, isolée par la Méditerranée et les déserts arabe et lybique, favorisée d'un climat chaud et d'un sol d'une fertilité exceptionnelle, périodiquement renouvelée par les inondations du Nil. Il suffisait à l'homme d'un léger effort pour réaliser un sérieux progrès de bien-être.
- Dès 4.000^e av. J.-C., un royaume est constitué en Égypte, régulièrement et solidement; la langue est depuis longtemps *formée*. Le peuple est déjà très avancé dans la connaissance des arts. L'Égypte ne pouvait que rayonner dans tout l'Orient (Voir t. I, 257), 315, offensive *économique, diplomatique, politique* après l'expulsion des Hyksôs, 315, n. 1, 382, *Histoire d'Ég.*

de Manéthon d'après des sources sacrées, 483.

Égyptien. La langue é., 115 s., dialectes ég., 115 n. 1. — Les Égyptiens dans les *Oracles*, 268, n. 1.

Ēgishshirgal, temple de Sin à Ur, 393.

Ē-kharsag-il, temple de Ninkarrak, à Babylone, 393.

Ē-khi-li-an-na, chapelle consacrée à la déesse Nanâ, dans le temple Ē-an-na d'Erek, 307, 388.

Ē-khi-li-azag-ga = Ê-NIM de l'*Ē-khi-li-an-na* d'Erek, 388.

Ē-khulkhul, temple de Sin (Lune) à Kharran, 395 (Nabonide.)

Ekiqala, 10.

Ē-ilîb-an-azagga, nom de la *ziggurat* du temple de Shamash à Sippar, 394.

El, dieu nommé dans l'inscription de Panamu au dieu Hadad, 430, s.

Élam (107) situé à l'Est de la Mésopotamie. Dès le 4^e millénaire, deux races (Sémites et Anzanites) sont en rivalité en ce pays. Après avoir subi l'influence d'Ur et de Babylone, l'É. reprend le dessus. Dès le 3^e millénaire, on constate l'influence de sa céramique en Canaan.

Littérature divinatoire des Elamites de Suse, 280.

Au XII^e s., Shutruk-Nakhkhunte, roi d'Anzan et de Suse, mit à sac Sippar, y enleva les stèles de Narâm-sin, le Code de Hammurabi, et tous les *kudurrus* de l'époque cassite. (Voir t. I), 222 et 257, 382.

El-Amarna, à 300 km. au S. du Caire; capitale créée par le pharaon Amenophis IV (XVIII^e dyn.). On y a découvert une correspondance très importante entre Amenophis III et Amenophis IV et des princes ou roitelets de Canaan, des rois khittites, babyloniens et autres. (Voir t. I, 257-258, 171, s. 346, 529.)

El-Kab. Voir *Nekheb*.

Eldad (*El-dād* : Dieu aime), Israélite désigné pour faire partie des 70 An-

ciens qui devaient aider Moïse dans le gouvernement du peuple. Quand l'homme de Dieu fit ranger ces Anciens autour du Tabernacle, pour recevoir l'esprit de Dieu, Eldad était absent; cependant il put *prophétiser* (Cf. et *Num.* XI, 24-29). — *Livre d'Eldad et de Modad*, 511.

Eléazar au III^e Mac. 480; dans la Lettre du Pseudo-Aristote, 487.

Eléazar (Lettre apocryphe du Grand prêtre) sur le sens allégorique, 490.

Electrum, alliage de trois parties d'or et d'une partie d'argent, 129.

Élégie, à l'époque hellénistique (*peu de sentiments, beaucoup d'érudition, jolis détails*); racontait agréablement des aventures amoureuses, rassemblait des souvenirs mythologiques ou historiques, expliquait de vieilles coutumes ou traditions, célébrait les rois, ou bien encore prêtait son concours à la religion officielle, 467, n. 3.

Éléphantine, île du Haut-Nil. Vers 4.000 av. J.-C., dépôt de commerce de l'Égypte avec le Soudan. Vers 407 av. J.-C., il y avait là une colonie juive assez importante (Voir t. I, 268), 328. (Voir *Jeb.*) *Papyrus* d'E. 422 s. 424 note. Temple de Yahô à E. 423, s.

Les papyrus d'E, 423 s.

Les mandragores d'E., 328.

Ellipi, pays au N.-O. de l'Élam. Dans un oracle à Asaraddon, 269, 528.

Élu (= Messie), dans le *Livre d'Hénoch*, 502.

Ē-mahh, 392.

Emblèmes des dieux précédant les armées, 157.

Empédocle d'Agrigente (Sicile), au V^e s., s'appliqua à ramener la vie de l'univers à un ordre immanent qui rendit compte de ses variations et de sa régularité tout à la fois. Il crut en trouver le principe dans un mouvement giratoire dont il définissait l'action à l'aide de combinaisons différen-

- tes des quatre éléments : *eau, terre, air, feu*, sous l'influence de *la haine et de l'amitié*, 447.
- Émutbal*. Élam occidental ou pays situé à l'est du Tigre, 115.
- En-a-hal-li*, patesi de Umma, 6.
- É-nankhe*, temple du dieu Rammân, au quartier de Kumari, à Babylone, 393.
- En-annatum*. Deux rois de Lagash (entre 3000* et 2800*), ont porté ce nom. Ils ont régné, l'un immédiatement avant, et l'autre immédiatement après Entemena (le roi dont il nous reste le grand et beau vase d'argent), 7.
- É-ninnû*, temple célèbre érigé à *Nin-girsu*, dieu de Lagash, 12 s., 18, 20.
- En-ki* (= *seigneur de la terre*), nom sumérien du dieu Éa. Voir *Éa*, 8, 25, n. 1 s.
- Enkidu*, héros mythique babylonien. Dans sonnifiant la force brutale, 233 s. les Fragments SCHEIL et MEISSNER de l'Épopée de Gilgamesh, ce mot est écrit EN-KI-DU; dans des recensions postérieures : EN-KI-DU' (DÚ-KAK) qui peut alors se lire *éa-bani* (nom propre attesté par plusieurs textes de comptabilité, dès l'époque d'Ur, v. g. SAK n. 154; KEISER, *Doc. Ur* 238; 79. Etc. (Voir aussi Ed. CHIERA, *Lists*, I. 59, n. 113), 95 s., 97 n. 2.
- Enfantement* (L'herbe de l'), 246.
- Énigpakulamasumma*, temple de Nabû, au quartier de Babylone appelé *Khariri*, 393.
- Enlil* ou *Ellil*. Dès les premières époques historiques (3^e millénaire), Enlil figure comme dieu suprême de Nippur, de Lagash, et peut-être de tout le pays de Shumer, jusqu'au temps du roi Urukagina (2800*). 6, 8 s.; 12 s. Alors Anu paraît prendre, peu à peu la première place et la triade se constitue : *Anu, Enlil, Éa*, 297, 387 (cf. Anu).
 Sous la 1^{re} dynastie de Babylone, Marduk, le dieu de la capitale, prend sous le nom de Bêl, la place d'Enlil, 105 s. Cf. 53. — Enlil, Shamash, Marduk, 391. — *Psaumes* et hymnes shumériens à E., 41-45, cf. 404. — *Influence religieuse et littéraire* de son temple à Nippur, avant Hammurabi, 53. — Verbe d'E., 402. — Textes divers, 404-406.
- En-meduranki*, vieux roi de Sippar, révélateur des rites divinatoires. (Voir ZIMMERN, *Rituallaf.* n° 24), 400.
- Ennéades*, en Égypte. Voir *Cercle divin*.
- Énôsh* (= homme), nom du 3^e patriarche antédiluvien biblique, 400.
- En-shagme*, titre du dieu Nabû (déjà connu comme dieu de Dilmun), 33. Voir ST LANGDON, *Le poème sumérien*, 209, n. 7.
- Entemena*, roi de Lagash (3^e millénaire), célèbre pour cette magnifique œuvre d'art qu'est son beau vase d'argent, p. 6 (Voir t. I, p. 13, n. 1).
- Énuma elish* sont les deux premiers mots du grand Poème babylonien de la Création et lui servent de titre. Il aurait été composé vers 2.000 av. J.-C., 81, 84.
- Enveloppes*. Voir *Tablettes*.
- Epagomènes*, mot par lequel les Grecs désignaient les 5 jours supplémentaires du calendrier égyptien, 530.
- Épatutila* (« maison du sceptre de vie ») temple d'Inurta, à Babylone, 390.
- Epicure*; 472. (Cf. t. I, 259 : *Epicurisme*.)
- Épigramme*, eut grand succès, à l'époque hellénistique, 467, n. 3.
- Épistolaire* (Genre), babylonien, 112 s., assyrien, 310. Cf. *Lettres*.
- Éponymes*, officiers royaux dont on attachait le nom à chaque année où ils remplissaient leur office, à Ninive, avec indication de leur titre et mention des principaux événements de leur éponymat. Le roi était éponyme la première année qui suivait son

- avènement; puis le *turtanu*, le commandant du Palais, le grand échançon et d'autres grands officiers successivement. — Pour la Grèce, voir t. I, 259. *Canon des Éponymes*, 217.
- Épopée de Gilgamesh*, à l'époque de Hammurabi, 95, son but, 99, n. 1; à l'époque assyrienne, 232 (cf. 219). Épopées grecques : leurs caractères. 446.
- Erek* (= Uruk), ville de Shumer. (Voir t. I, 259). Héritages, 73. Son culte primitif était celui de la déesse voluptueuse Ishtar (cf. 97), 233 s.; 235, n. 2; 312. — Fête *akilu* à E. 387.
- Ereshkigal* (« princesse de la grande terre »), déesse parèdre de Nergal, dieu des enfers, 282. *Mythe de Nergal et Ereshkigal*, 213, 244.
- Eridu*. A l'époque où le golfe persique remontait bien plus haut qu'aujourd'hui, la ville d'E. se trouvait entre les embouchures du Tigre et de l'Euphrate qui se jetaient séparément dans la mer. Elle se trouvait donc sur l'eau douce, eaux des deux fleuves se jetant dans l'*abzu* ou ceinture d'eaux douces séparant la terre des eaux salées.
- D'après une antique tradition, on pensait que les rites et les sacerdores étaient venus d'Eridu. C'est là que le dieu *En-ki* (= Éa) avait fondé le plus ancien sanctuaire du monde, l'*É-abzu*. Code Ham. R II, I. Cf. 14, 51, n. 8.
- Erisu*, roi de Sillû (Soloï), ville de Chypre, à l'époque d'Ashurbanipal, 309.
- É-sakudkalama*, temple de Shamash, à Babylone, 393.
- É-sag-il*, *É-sag-gil* (= maison à la tête haute, ou « m. au faite élevé », temple du dieu Marduk, à Babylone. Bâti par les Anunnaki, 91. Cf. 84, n. 2, 304, 307, 392, 396.
- Eschyle*, 486. Dans chacune des situations pathétiques que lui fournissait la légende, il apercevait une question proposée à la conscience humaine, aussi chacune de ses tragédies contenait elle un problème d'ordre moral. Il se plaisait à faire voir la volonté humaine se frayant en quelque sorte une route douloureuse au milieu des forces mystérieuses qu'étaient pour lui (puisqu'il acceptait les vieilles croyances) la jalousie des dieux, la puissance inéluctable du destin, la transmission héréditaire des antiques malédictions, la responsabilité collective des générations. (CROISSET.) Cf. t. I, 259.
- Esclaves* dans le Code Shumérien, 47; — d'après le Code de Hammurabi, 61, 63; — partagés comme les biens mobiliers et immobiliers, 73. Cf. 67, n. 4; en Droit assyrien, 225; Chez les Hittites, 183, admis au service liturgique, 114. En Égypte, 150.
- Esdras*. Cf. t. I, 382 (Livre III) en grec, 481; 499.
- É-sharra* (= maison de la totalité, autre nom de l'*É-kur* ou temple du dieu Enlil (Bèl) à Nippur. Lorsque Ashur, dieu national des Assyriens, eut usurpé les prérogatives du dieu Bèl, les prêtres de sa capitale appelèrent son temple *É-sharra* (CAMILLE, *Relig. Texts*, I, Pl. LXXXIII, l. 6.) Et c'est Ashur lui-même qui l'avait édifié (Créat. V, 141-146.) Ce temple paraît représenter ou synthétiser à la fois le ciel et la terre, κόσμος, dans le poème de la Création. (Résumé de la question dans P. DUORME, TR 57 in 144.)
- L'*É-sharra* était, du moins à l'époque séleucide, un nom du sublime *parakku* de la tour à étages d'Anu (à Erek), dépendance du temple *bît resh*. (TII = DANGIN, *Rituels accad*, p. 74.
- Eshmun*, dieu de Sidon; sa parèdre était Astarté, 440; dieu guérisseur que les anciens identifiaient à Esculape. — Son temple a été découvert à Sidon (Saïda), en 1902, par MACRIDY bey.

Eshmunazar, roide Sidon ; son inscription (époque perse), 439, 441.

Esséniens. Ils constituaient une sorte d'ordre religieux, « superfétation du Judaïsme en décadence », à l'époque de J.-C. (STAPFER). Parmi les *khassidim*, 4000 dédaignant la vie active, la politique militante et les discussions ardentes s'adonnèrent à la vie religieuse et contemplative ; on les appela *khassaim* (forme syriaque de *khassidim*) d'où *Esséniot* = Esséniens, Ils vivaient, dans l'oasis d'Engaddi (bord oriental de la mer Morte), en de grandes maisons (véritables couvents), pratiquaient la mortification, le silence, le travail, de nombreuses purifications ; 508, 523.

Eshnunak, *Eshnunnak*, *Ashnunnak*, nom ancien de Tupliash, pays situé au S.-E. de la Babylonie, au S. du fleuve Kerkha (Voir SRECK, *Assurbanipal*, t. I, p. CXIV n. 3), 398.

Esprits causant les maux qui désolent l'humanité (chez les Assyro-Babyloniens), 281 s. (Voir *Démons.*), 282.

Etana, sorte de demi-dieu (son nom est précédé du signe de la divinité) héros d'un mythe dont nous possédons quelques fragments. Dans tabl. II du *Poème de Gilgamesh* (Col. IV, l. 45), nous constatons qu'Etana est dans le royaume d'Ereslkiqal, l'Hadès.

Le mythe d'E. 35, 245.

Cycle d'Etana, 246.

Etanim, nom de mois phénicien, 443.

Etat, dans Platon, 455, n. 1.

E-temen-an-ki, 392.

Étendug, 402.

Éternité (« demeure d' ») = le tombeau du pharaon, 115.

Ether, chez les Grecs, 461, n. 3.

Éthiopiens — ceux dont parlent les Grecs, — n'ont pas colonisé l'Égypte mais ont été colonisés par elle, à partir de la XII^e dyn. Pendant des siècles, ils ont été sujets des pharaons. Avec Piönkhi, ils conquièrent

l'Égypte (VIII^e s.) Voir t. I, 135. — Ils furent battus par Asaraddon et Ashurbanipal. Cambyse fit aussi une expédition dirigée contre eux. — Les Éthiopiens dans les *Oracles* cunéiformes, 268 n. 1.

Èēēdωραγος, nom du 7^e roi préhistorique, d'après la tradition babylonienne, 400.

Èēēdωραγος, var. du nom du 7^e roi préhistorique, d'après la tradition babylon. (= En-meduranki ?), 400.

Ê-ulmash, temple d'Anunitum (Ishtar) à Akkad et à Sippar.

Ê-ul-mash-shakin-shum, nom propre de roi (dans les tablettes rituelles de Sippar) régna, à Babylone, de 1031-1015. p. 253.

Eupolème, auteur juif alexandrin, 478.

Euripide, 486. Son œuvre poétique fut une de celles qui dut exciter le plus la pensée contemporaine. » (CROISER). *L'influence de la philosophie* (v^e s., c'est le siècle de Socrate) *avait pénétré jusqu'au fond de son âme et y avait créé une sorte de dualité entre le penseur et le poète* : celui-ci accepte les vieilles légendes et en tire parti avec tous les dons de son génie (il en dégage tous les sentiments de piété ou de terreur dont elles étaient pleines) ; mais le penseur mêle au dialogue ses réflexions personnelles, tantôt fines et moqueuses, tantôt graves et légèrement attristées.

Eusèbe (264-338) de Césarée en Palestine ; évêque de cette ville ; célèbre surtout à cause de son *Histoire ecclésiastique* (il y cite des sources nombreuses ; plusieurs documents seraient, sans lui, totalement inconnus). 317 ; 478.

Exode mosaïque, sous le Nouvel Empire égyptien, 317.

Exorcistes. (Voir *Conjurateurs.*)

Expiatoire (sacrifice) en Phénicie, 442.

Extase ; ce qu'elle est d'après le juif *Philon*, 402.

Ezéchias, roi de Juda (viii^e s.) contemporain de Sargon et de Sennachérib, rois d'Assyrie, des pharaons Bocchoris (*Bukunrinif*) et Sabacon, et du prophète Isaïe. (Voir t. I, p. 261), 302.

Ezéchiël, prophète écrivain juif déporté en Babylonie, 382; 489; 496. (Cf. t. I, 261.)

Ezéchiel (tragédie), ouvrage d'un juif alexandrin. 479.

Ê-zi-da (= maison stable), temple bâti à Babylone, par Hammurabi, pour le dieu national Marduk. 307; 392.

Famille dans le Code de Hammurabi, 61.

Fayûm, région ou oasis d'une extraordinaire fertilité, au S.-O. du Caire, sur le grand plateau du *désert libyque*.

Fayumique, un des 5 principaux dialectes de l'ancien égyptien, 115, n. 1.

Femmes, dans le Code shumérien, 47, s; dans le C. de Hammurabi, 61, s. — 65, n. 7, 70. Dans le code hittite, 188, s; dans le Droit assyrien, 221, s., 225.

Ferme (bail de culture) 71, cf. 68. Voir *Location*.

Feu (Présages tirés du) chez les Babyloniens, 277. Voir 279.

Fiançailles, contrats humérien, 48; dans le Code hittite, 188, dans le Code assyrien, 220.

« *Fils d'un homme* » en égyptien : *filis de bonne condition*, 150, n. 6.

Firmanent et les prédictions de l'avenir, aux temps shuméro-akkadiens, 49.

Fleuve. Epreuve du fl. à Babylone, 61. Présages tirés des fleuves, chez les Babyloniens, 279.

Voie et divination chez les Babyloniens, 5 s., 52 s. — F. chez les Grecs, 52 n. 1 et 2.

Funèbres (Chants) babyloniens, 28, n. 1, égyptiens, 156.

Funéraire. Textes f. de Suse, au viii^e s. av. J.-C., 313 s. — Institutions f. en Égypte, 143, 156.

Gabaon, ville située au N.-N.-O. de Jérusalem, 299. (Voir t. I, 262.)

Gaga, messenger (*sukkal*) du dieu Anshar, dans le Poème *enuma elish*, 88.

Gage (le) dans le Code assyrien, 223 suiv.

Gatumdug, déesse « mère de Lagash », « dame qui a fondé Lagash ». A l'origine elle était distincte de *Bau*, bien que, plus tard, elle ait pu être confondue avec elle, 10, 11, 15.

Gaza, une des principales villes et port de commerce des Philistins. (Voir t. I, p. 263), 303.

Gaz-ri = Gezer. Voir ce mot.

Geb (voir *Nut*) passim, 152, 327 s.

Gémeaux, dans les observations astrologiques assyro-babylon., 271.

Genèse (*Petite*) ou *Livre des Jubilés*, 522.

Gezer (Voir t. I, 264), 174, n. 3.

Geshin-nam (un des noms de *Geshin-an-na*) déesse de la végétation et spécialement du vin; honorée à Érek surtout; — sœur du dieu Tamuz. (Voir DEIMEL, *Panthéon*, 87), 208.

GIBESHSHAR, mesure de longueur et de surface, dans le Code hittite, 189.

Gi-ka-na, lieu de culte en l'honneur de la déesse Nina (Entem. T. d'alb., vers 2, 5 s., etc.), des dieux Ningirsu (Entem. P. de seuil A et B, 4), de la déesse Nin-makh, 10. Cf. PAFFRATH, *Gotterlehre*, 143, n. 2.

Gilgamesh graphies de son nom, 95, n. 1, cf. 100, n. 1, héros mythique de la Basse-Mésopotamie, personnifiant la bravoure intelligente et résolue, a acquis un rang presque divin, 239.

Voir *Epopée de Gilgamesh*, 95 s. (Cf. 33-34), 232 s.

Présages de G., 51; mur d'Uruk « ouvrage ancien de G. », 95, n. 2.

Gilia, messenger de Tushratta, roi du Mitanni, 181.

- Gimil-Sin*, roi de la II^e dynastie d'Ur, 21. (Voir t. I, 17, 216 et 220.)
- Gimirréens* = Cimmériens = *Gimirrai*, Scythes sédentaires, d'origine aryenne Cf. 310. (Voir t. I., 65 : *Gimirrai*.) Les Cimmériens dans les *Oracles*, 268, n. 3.
- Ginar-ba-ni-ru*, sorte de dépôt ou de silos du dieu Ningirsu, sur le territoire de Lagash, 11.
- Gira*, *Girra*, *Irra*, *Ira*, dieu de la famille du dieu Nergal; personnification du dieu de la peste. Bien des détails demeurent encore obscurs au sujet de ce dieu.
- Girgasha* ou *Qelegesh* (en égypt. : *q'-r'-qy-ksh'* — les Égypt. écrivaient *r* pour *l*), alliés des Ilittites dans leur grande campagne contre l'Égypte, 322. (Cf. BREASTED, *Anc. Rec.* t. III, 136, n. c.)
- Girsu*, nom d'un quartier de la ville de Lagash, en Basse-Mésopotamie, 9, 11, etc., 18.
- Gishzida*, dieu qui se tient, avec Dumuzi, à la porte du palais du grand dieu Anu. (Mythe d'Adapa), 211.
- Gnomique* (*Littérature*) en Égypte sous le Moyen-Emp. (*Instruction du pharaon Akhtoï*), au Nouvel Empire, 355 s.
- Goliath*, 140.
- Grecque* (*Littérature*), 445.
- Grecs*. Leur *mission* après Alexandre le Grand, 467. — Le *grec* des Juifs d'Alexandrie, 477, 488.
- Grêle* miraculeuse, causant défaite des ennemis, 299.
- Gublu*, = *Gubla Gebal*, c'est-à-dire *Byblos*, 309. Dès le 4^e millénaire, cette ville phénicienne a des rapports commerciaux avec l'Égypte. Voir t. I, 266.
- Gudéa*, roi (*patesi*) de la II^e dynastie de Lagash (2450 *) 11 s.
- Gù-edin* = *frontière de la plaine*. *L'edin*, *edinu*, était une plaine très fertile, 7 n. 1.
- Gula*, déesse de l'enfantement et de la médecine; protectrice des bornes des champs, 402.
- Gu-ni-du*, père d'Ur-Ninâ roi de Lagash, 8.
- Gûr*, dont il est question dans II Reg. IX, 25, devait se trouver, d'après le contexte, à l'entrée des montagnes, entre Jezrahel et Megiddo, 176.
- Gur*. Voir *Curra*.
- Curra* (= *Gur?*, localité près de Ibleam), 176.
- Gur-sar*, grand-père d'Ur-Ninâ 1^{er} roi connu de Lagash (3000*), 8.
- Gur*, mesure de capacité babylonienne, équivalant à 69 *qa*. Le *qa* équivalait, du moins aux époques anciennes, à 0. 81 centil, environ.
- Gushkin-azag-banda*, déité citée à côté de Pap-sukkal.
- Gushêa*. Voir *Agushaya*.
- Gû-silim*, 208. Voir KA-DI.
- Guti*, *Gutî*, *Gutium*, *Qutî*, nom d'un pays de populations nomades situé au N. et au N.-E. de l'Assyrie (STRECK, *Assurban.* t. III, 784-785), 107, 397, 398.
- Gygès*, fondateur de la dynastie des Mermnades de Lydie. Époque du roi d'Assyrie Ashurbanipal (VII^e s.), 309 s. Voir t. I, 267.
- Hache*. Double hache ou *hache bipenne*, (Voir t. I, 267), arme ou emblème divin du dieu générateur sans doute. Elle paraît bien mentionnée dans la recension *hammurabienne* de l'Épopée de Gilgamesh (Voir, 96 l. 31) : *kha-ats-tsi-nu-um-ma sha-ni lu-nu-shu*.
- Hadad*, dieu hittite de l'orage. (Voir *Adad*). *Inscription de H.* 430.
- Hadès* (Platon), 452.
- Hagada*, 521.
- Hairân*, nom propre palmyrénien, 438.
- Halaka*, 521.
- Hammôn* (Khammôn), nom d'une localité phénicienne (cf. Jos. XIX, 28;

- on cite aussi *'Aïn-Hâmûl* dans le voisinage d'*Umm-el-Awâmûd*, au S. de Tyr), 444.
- Hammurabi* (Khammurabi), grand roi de la 1^{re} dynastie de Babylone, célébré par son Code de Lois (vers 2050 av. J.-C.), 532. Voir t. I, 267.
- Période hammurabienne*, 53 s. Travaux exécutés à Sippar et à Larsa, 109 s.
- Hapi* (*Apis*), dieu égyptien considéré à Letopolis, comme un des fils d'Horus (Cf. *Pyr.* §§ 2078-2081). Il était symbolisé par le bœuf Apis (Hapi) en qui était censée résider l'âme du dieu Ptah. Quand le bœuf sacré mourait l'âme passait dans un autre, et Hapi revivait, 169.
- Harethath*, roi des Nabatéens, 436.
- Hariu-Horu* (« les chemins d'Horus ») = la marche orientale du Delta, 142, n. 1.
- Harpiste* (Chant du) égyptien, 156.
- Harmakhis* ou *Herakhis* des Grecs (= *Her-m-khû-ti* = « Horus des deux horizons » : l'horizon de l'Orient et l'horizon de l'Occident), c'est-à-dire Horus à son lever et à son coucher. Souvent, il fusionne avec R'a, et alors on dit R'a-Harmakhis (WIEDEMAN, *Religion*, 28-29), 343.
- Harût-nabi-dun-doshir*, déesse égyptienne (?), 137.
- Hathor* (*ht-Hr* = *demeure d'Horus*), déesse de l'amour et de la joie qui synthétisait toute la bonté féminine. Toutes les autres déesses étaient considérées comme des formes ou des attributs d'Hathor. Son temple principal était à Denderah (Une autre déesse portant le même nom avait une toute autre origine. On l'appelle quelquefois la dame de l'Hadès. Elle remplace, parfois, Nût et donne l'eau au mort.)
- II. est généralement représentée comme une femme avec les oreilles, les cornes, la tête d'une vache. (WIEDLMANN, *Religion*, 143, 328.
- Hatnub*, carrière de pierres du côté d'El-Amarna (Égypte), 529.
- Hauran*, montagne volcanique au sud de Damas, 301 (Voir t. I, 267, 262.)
1. *Hazaël* (Khaazail), roi de Damas, tenta de dominer en Syrie et en Palestine. Il fut battu (843) par Salmanazar II, roi d'Assyrie, 301.
2. *Hazaël* (Khaazail), roi des Arabes, battu par Asaraddon, roi d'Assyrie (681-668).
- Hécateé* d'Abdère ou de Théos, historien grec de la fin du iv^e s. av. J.-C., disciple de Pyrrhon le sceptique. Il paraît avoir vécu à la cour de Ptolémée, fils de Lagus; 484.
- Hécateé* (pseudo-), auteur juif alexandrin (il cite des vers de Sophocle sur Abraham, etc.), 479, 486.
- Hélène*, reine d'Adiabène, 436.
- Héliopolis* (voir *On*), ville du Delta, au N.-E. du Caire, 124, n. 3, 135, 328. La littérature religieuse de l'Égypte doit son origine principalement aux prêtres d'H. Voir t. I, p. 268. — Le *Livre des morts* représente surtout la doctrine des prêtres de cette ville, 124, 337 s.
- Hellénisation*, 476 s. Cf. *Hellénisme*, t. I, 268.
- Hellénisme*. Cf. t. I, 268.
- Hénoch*, fils de Jared et père de Malusalem. *Livre d'Hénoch*, 499 suiv. *Les Secrets d'H.*, 498.
- Hépatoscopie*. Examen du foie des animaux pour en tirer des présages. Cette « science » était très développée en Babylonie, 51.
- Her*. Voir *Horus*.
- Héracléopolis*, à 200 km. environ au S. du Caire; lieu du culte de *Hershef*, dieu à tête de bélier, 344, n. 5.
- Héraclite* d'Ephèse (v^e s.), 447, 486. Cf. t. I, 269.
- Her-didif*, fils du pharaon Chéops, 161.
- Herhor*, nom d'un prêtre égyptien d'Ammon-R'a, 364.

Herkhuf, 126.

Her-khuti, Horus des deux horizons (du Levant et du Couchant), 343.

Héritages, dans les contrats de la 1^{re} dynast. de Babylone, 72.

Her-m-khū-ti. Voir *Harmakhis*.

Hermontis, ville (à 15 km. au S.-O. de Thèbes) dite aussi *Erment*. Etymol : *per-Mont* = maison, ou temple du dieu *Mont*, d'où les Grecs firent *Hermontis*. *Mont* était un dieu de la guerre, à tête de faucon, 323.

Her-wr (« Horus le héros ») dont les Grecs ont fait *Aroër*, une forme du dieu égyptien Horus particulièrement honorée à Létopolis (environs de Memphis.) Sa mère était Hathor. (WEIDEMANN, *Bel.* 27-28.)

Hésiode, poète grec de Béotie (VII^e s. av. J.-C.), auteur de *Les Travaux et les Jours*. Il donne des détails intéressants sur les travaux des champs, et des conseils qui ne conviennent, en somme, qu'à de bien petits propriétaires ou plutôt à de pauvres gens.

Quelle part II. fait-il à la Mythologie et à la philosophie pratique? Dans la mythologie (mythes de Prométhée, de Pandore et des âges successifs de l'humanité) il trouve l'explication de la nécessité du travail imposé à l'homme. Il admet qu'il exista un âge d'or (qui ne reviendra pas) durant lequel la dure loi du travail ne s'imposait pas; maintenant, pense-t-il, tout va de mal en pis. Cependant dans l'application pratique aux choses de la vie, il croit fermement que la justice est la loi de l'humanité et que Zeus accorde en général la prospérité aux bons et des châtements aux méchants, 486.

Hethaei. Voir *Hatti*.

Héthéens. Voir *Hatti*.

Hyksôs en Égypte (Voir t. I., 270), 128, 483. Pour l'étymologie, voir GUNN et GARDINER, in *Journ. of. egypt. Archaeology*, t. V (1918), 38. Une bonne

note aussi (plus abordable pour plusieurs) dans MALLON. *Les Hébr. en Ég.*, 186.

Source historique de leur expulsion d'Égypte, 318. Après l'expulsion de H., 315.

Hiérakonpolis, ville de la Haute Égypte, 345, n. 5 (Voir *Nekhen*).

Hiérodoules, à Sippar, 73; cf. 77 s.; phéniciens, 443; en Droit assyrien, 222, 228.

Hiéroglyphes ég., 115; h. hittites, 182.

Hymnes égyptiens au Soleil, 118, 346 à Osiris, 151; au Nil, 153; à Amon, 349-354.

Hymnes babyloniens et Assyriens, 36 s., 106 s.; 218; 257 s.; 401 s.; h. shumériens : mode de composition, 403 suiv. II. au Verbe, 405; h. grecs (stoïciens), 470; h. pharisiens, 511 s.

Hyrcan (Cf. t. I, 270), 514.

Histoire (Cf. *Historiographie*) à l'époque de la 1^{re} dynast. de Babylone, 109, s. *Le genre historique en Assyro-Babylonie*, 286 s.

L'Histoire en Égypte, 124, 317.

Histoire synchronologique (1600-800), de la Bibliothèque d'Assurbanipal, 217.

Historiographie, aux temps shuméro-akkadiens, 5.

Hittites (cf. *Hatti*), 315, 386; cf. 321, apogée de leur puissance, source de leur littérature, tablettes cunéiformes h. écrites soit en hittite, soit en sémitique, babylonien, la langue h., 181 s., hiéroglyphes h. et Code h., 182 s. Traité entre Khattusil et Ramsès II, 200.

Hn-khon = La Haute Égypte, 148, n. 1.

Holocauste phénicien, 442.

Homère. On ne sait rien de certain sur sa vie; on doute même de son existence : il ne serait que le représentant mythique des *homérides* de Chios (famille ou groupe de familles de Chios, qui prétendaient descendre

- d'Homère et qui conservaient le dépôt de ses poèmes). On lui a attribué une foule d'ouvrages en vers. On ne regarde plus comme *homériques* que les deux célèbres épopées, *l'Iliade* et *l'Odyssée*, 452.
- Homme*. Les hommes sont pétris dans le sang divin (tradition d'Eridu, 51, n. 8; Poème babylon. *Enuma elish*, 93.) Voir 90.
- Destruction des h. par les dieux, d'après les légendes égyptiennes, 326. — « *Homme au rouleau* » en Égypte, 132, n.
- Hor*. Voir *Horus*.
- Horus*, *Hor*, ou *Ier* (Voir *Soleil*). Un des principaux dieux de l'Égypte, fils d'Osiris et d'Isis, 119, 333, 412 s. (Voir *Osiris*.)
- Khabban*, n. pr. de personne babylon, 256.
- Khabiru*, bandes de pillards, dans le voisinage de Jérusalem, à l'époque d'El-Amarna (xiv^e s.). Ils résistent volontiers (comme les SA-GAZ et les *Sutu*) à l'influence des étrangers. (Voir t. I, 95-96), 175, n. 2.
- Khâfrîya* (transcription MASPERO), pieux *Khafre* (= Chefren, Khefren) pharaon de la IV^e dynastie, 131.
- Khalupu* = Alep, au nord de Hama et à l'est d'Antioche de Syrie. Fait partie de la confédération hittite et « syrienne » contre Ramsès II (XIX^e dyn.), 321.
- Khamate*, nom de pays non identifié, temps de Tukulti-Inurta II, 293.
- Khamwêse*, scribe égyptien, copiste de la « Prophétie » de Nefer-rohu, 145-148.
- Khani*, dieu des scribes (*Shurpu*, II, 175); le « seigneur du sceau » (REISNER, *Hymn*, 50, 8), mari de Nisaba, 46, n. 4.
- Khanima-ilîm-ish*, scribe du code hittite, 188, n. 4.
- Kharam-Bethel*, nom d'une divinité reconnue par les Judéo-Araméens d'Éléphantine au vi^e s., 423.
- Kharda*, ville (au pays d'Urartu?), 313.
- Kharkharéens*, gens de la province de Kharkhar, en Médie, châtiée rudement par Sargon (716) à la suite d'un soulèvement. — Dans un *oracle* à Asaraddon, 269, l. 10.
- Kharia*, pays situé sur la rive gauche du Tigre, entre les deux Zab (Cf. FORRER, *Provinzeinteilung*, 39), 289.
- Kharriri*, quartier de Babylone (temps de Nabuchodonosor), 393.
- Kh'-rw* = la Syrie. 373.
- Kharunuvash*, n. propre de personne hittite, 199, n. 5.
- Khasis-atra*, 401, n. 9.
- Khassidim* : « les pieux, les dévots », 476. (Cf. t. I, 276).
- Khattrá*, ville hittite, 193.
- Hatti*, *Kheta* (dans les textes égyptiens) *Hittites* ou Héthéens de la Bible, population dont le royaume s'étendit entre l'Euphrate, le Taurus, Hamath (et même un peu plus bas en pays cananéen) et dans les pays situés à l'intérieur de la boucle du fleuve Halys (Voir t. I, 270), 170, 172, 179. — Leur littérature, 181, s. — Code hittite, 182, s. — Langue, 182. — Traité de paix avec Ramsès II, 200, s.
- Khatti*, capitale des Hittites (aujourd'hui Boghaz-keui), 189.
- Khattusil*, roi hittite qui *trahit* avec Ramsès II (cf. t. I., 277), 182, s. — Texte *babylonien* du traité, 200, s.
- Khattushash*. (Voir *Boghaz-keui*).
- Kkazitu*, Khaziti = Gaza.
- Khazail*, roi des Arabes, sous Asaraddon roi d'Assyrie, 305.
- Khemenu* = Hermopolis, à 290 km. au S. du Caire.
- Khemuva*, ville hittite, 193.
- Khensu* = Khenés = Héracléopolis, à 130 km. environ au sud du Caire. (Son nom primitif était *Khenen-scten*), 344 n. 5.
- Khensu* ou Khonsu, 3^e membre de la triade divine de Thèbes, fils d'Amon

ception très levée de la transcendance divine. Nous pouvons dire que, pour le même motif, là où le texte hébreu disait : « Mort à quiconque blasphème le nom de Yahweh! » les LXX ont écrit : ἐνομιζῶν τὸ ὄνομα Κυρίου θανάτω θανατούσθω (Lev. xxiv, 16.) On n'avait plus le droit de *prononcer*, simplement, le nom divin.

Yahweh signifie celui qui *est*, ou celui qui *fait être*, suivant que l'on voit en ce mot la forme verbale *simple* ou la forme *causative*.

Le mot était connu bien avant Moïse; il entrait comme élément constitutif dans les noms propres de personne. Au Sinaï, les *bené Israël* sur le point de devenir un peuple, auront reçu ce nom, avec l'explication divine, comme celui de leur Dieu national. *Passim*, 419, 423.

Iakinli (on a aussi les formes *Ikki-li*, *Ikkali* (roi d'Arwad, au temps d'Assurbanipal, 309. Doit-on le rapprocher des noms propres bibliques יָכִי, יָכִי, etc.?)

Iamu (Voir *Aamu*) = *Canaan*? Description de ce pays, 166.

Japho, ville de la plaine de Saron, 440.

Yata' roi d'Arabie, 306.

Yadnana (non pas *Yat-na-na*, *Yatnan*, puisqu'on lit, WDOG, XVI, 69, l. 10 : *Yadanana*, sur une inscription d'Assaraddon), nom de l'île de Chypre. (*Yadnana* = *Ioniens*? ou *Ya* = יָא : *île + Danéens*?), 263.

Yb, *Ybu*, *Ibu* (= *Jeb* = *Éléphantine*). Le mot égyptien *ybu* veut dire *éléphants*. A l'origine on donnait ce nom (*pays des*) *éléphants* à la région d'Éléphantine probablement parce que les Égyptiens y virent pour la première fois les éléphants africains; 424, n. 2.

Ib, nom shumérien (écrit aussi *ib-BA*) du dieu de *Dilbat*, dieu de l'agriculture et de la guerre, 208.

Ibi-Sin, dernier roi de la 2^e dynastie

d'Ur, mort captif en Élam. Voir t. I, p. 23.

Jaffa. Voir *Japu*.

Yam (*Iam*), région habitée par des nègres (VI^e dyn. égypt.), 127.

Japu (*Ipu*) en égyptien = יָפּוּ et יָפּוּ, *Japu* (El-Amarua, *Japu* ou *Jappu* en assyr. יַפְפּוּ, 130, 859 s.

Yata, fils de Khazail roi d'Arabie (temps d'Assaraddon, roi d'Assyrie.) Voir *Khazail*, 306.

Jaidu, nom du pays de Juda dans les Annales assyriennes, 309.

Ikausu, roi d'Accaron (Egron), à l'époque d'Assurbanipal. (Annal. Cyl. C I, 30), 309.

Ikeru ou *Akeru* (i écrit par le panoncule de roseau), dieux de l'horizon. (MORET.)

Idéogrammes. Les i. sont des signes qui expriment les idées et non pas les sons des mots. Ainsi, pour nous, les chiffres arabes 1, 2, 3, 4 ou romains I, II, III, IV, etc., représentent des idées, identiques chez tous les peuples qui les emploient, bien que les sons par lesquels ils les expriment soient différents. A l'origine, on exprimait les idées par les images qui les représentaient; par ex. : pour exprimer *étoile*, on dessinait une étoile. Peu à peu, l'écriture devint plusursive, plus simple.

Ididi, *Ididé* (nâr *id-id-e*), fleuve d'Élam. (Sur l'identification de ce fleuve, voir MAX. STRECK, *Ashurbanipal*, t. II, 48 n. 1), 289.

Idlal, nom d'une source, dans l'inscription d'*Eshmunazar*, 440.

Jeb (= *Éléphantine*) 422. (Vraie transcription du mot égyptien, 424, n. 2.) Entrepôt commercial commode, 422. Au VI^e s. av. J.-C., il y a là une colonie militaire de Judéo-Araméens, de Babyloniens et de Perses, 423. (Voir *Yb* et *Éléphantine*.)

Yedonya, nom d'un Judéo-Araméen d'Éléphantine (VI^e s. av. J.-C.), 424.

Yeharin, nom d'un mur de la ville de Qorkhoh (au pays de Moab), 419.

Yehokhanan, nom d'un Grand prêtre de Jérusalem (v^e s. av. J.-C.), 426.

Jéhu, roi d'Israël, 301.

Jérémie, un des grands prophètes écrivains hébreux, contemporain de la chute de Ninive sous les coups des Mèdes (607). Pénétré des grandes idées d'Isaïe et fort de son exemple, et très attentif aux événements qui se déroulaient, depuis les frontières de l'Égypte jusqu'au bord de l'Euphrate, il s'appliqua à dissiper la vaine insouciance dans laquelle s'obstinait le peuple de Juda. Incompris, rarillé, pesécuté, le cœur broyé sous le coup des effroyables catastrophes qui anéantissaient sa chère patrie, il donna libre cours à ses larmes, mais sa vaillance ne faiblit point. Jusqu'au bout, en Égypte même où on l'avait entraîné malgré lui, il demeura le fidèle ambassadeur de son Dieu, Yahweh, 216, 382, 489, 496.

Jérusalem (Voir t. I), 391, 436; 505 (la nouvelle J. dans le *Livre d'Hénoch*, 505.)

Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem; auteur de la Bible appelé *Ecclésiastique*, 428.

Igigi, mot par lequel les Assyro-Babyloniens désignaient : 1^o quelquefois toute la catégorie des *dieux du ciel* (par opposition à *Anunnaki* = la catégorie des *dieux de la terre*) et 2^o quelquefois les *esprits célestes* (*Anunnaki* désignait alors les esprits de la terre et du monde infernal), 35, 88, 293 — 7 *Igigi*, 174, n. 2. *Nabû*, prince des I., 293.

Ikhnaton, *Khunaten* (voir ce mot) ou *Khunaton* ou *Khunaton* = *Amenophis IV*.

Yankhamu, fonctionnaire représentant de l'Égypte au pays de Canaan, à l'époque d'El-Amarna, 173.

I-hotep (en Égypte), 528.

Ihaha 77, 208. Voir *Zamama*.

Ili, nom propre d'un prêtre du lieu appelé *Ninni-esh*, et patesi d'*Umma*, 7.

Ilion (Voir t. I, 328 : *Troïe*), 324.

Ilushuma, père d'Irishum roi d'Assyrie, 290.

Ima'm, localité de Nubie, 528.

Imenti, *Imutj*. Voir *Amenti*.

Imgiq, nom shumérien de l'oiseau divin de la noire tempête. (En sémitique on appelait cet oiseau *Zû*.) A Lagash, il était représenté sous la forme d'une *aigle à tête de lion*; c'était le *blason* de la ville, 16.

Imgur-Enlil, nom de la muraille avancée de Babylone, 391.

Im-hotep, grand vizir, chef des architectes et sage fameux (règne de Djoser, III^e dyn. (Cf. BREASTED, *Development of Religion*, 182.)

Imni. Voir *Ameni*.

Imts, femme du pharaon Pépi I^{er} (VI^e dyn.) commit quelque infidélité (d'ordre intime ou politique ?!) qui donna lieu à une instruction judiciaire menée très discrètement par un sage intendant, Uni.

In, divinité égyptienne, archaïque, 343.

Incantations. (Chez les BABYLONIENS), formules qui, à condition qu'elles fussent prononcées de la manière fixée, et par le prêtre, avaient la vertu de conjurer l'esprit (ou les esprits) mauvais et, par suite, la maladie par lui causée au possédé. — A l'époque assyrienne, 280 suiv.

Chez les EGYPTIENS, les inc. sont nécessaires pour ensorceler les êtres hostiles du *Dwat*, 118, 337.

Indilimma. Sceau hittite (?) dit « d'Indilimma », conservé à l'Ashmolean Museum, cf. CONTENAU, *Glyptique*, 125, n. 2.

Infidélité dans le mariage, suivant le Droit assyrien, 225 suiv.

Innina, 10 avec N. 6.

Inpw (ou *Anpu*) non primitif du dieu égyptien que les Grecs ont appelé *Anubis*, 376.

« Instruction » chez les Hittites, 183.

Instruments. Voir *Outils*. I. de musique sacrée en Babylonie, 37 s.

Intérêt (Prêt à), dans le Code de Hammurabi, 58 s.; dans les contrats hammurabiens, 68.

Intès, localité égyptienne non identifiée, 343.

Inu (Bible, 'On; gr. *Héliopolis*) au N.-E. du Caire, 124, 135, 343, 350.

In-urta, une des lectures du nom du dieu NIN-IB . (On peut se demander, cependant, si $\text{IB} = \text{urta}$ dans le nom divin NIN (ou *in*)- IB , n'est pas une équivalence purement ou principalement scolastique. On pourra se rappeler que le dieu *Ib* (dont les attributs sont les mêmes que ceux d'*In-urta*, se lisait réellement IB puisque on a les graphies IB-BA . *In-urta* était un dieu de la guerre, fils d'Enlil (Bél, et aussi dieu de l'agriculture), 208, 241, 283, 289.

Prière à In-urta, 262. Reconstruction d'un temple à I., par Nabopolassar, 390.

Job babylonien. À l'époque assyrienne, 247 (*le Juste souffrant*), il s'appelle *Tabi-utu-Bél*, 251.

Y'ôdi, royaume aux environs de Hamath (Syrie), 421, 430 s.; 432 s.

Joël, prophète écrivain juif dont on sait peu de chose. Les deux outrois pages que nous avons de lui sont écrites en un style très élevé, 382, 497.

Jonas, fils d'Amittai, naquit à Gath-Khêphér, dans la tribu de Zabulon. Il annonça l'extension du royaume d'Israël. II *Reg.* XIV, 25 l'appelle prophète (*nâby'*), 497.

Le livre de *Jonas* serait postérieur à la ruine de Ninive (606) qui a cessé d'exister, et daterait de l'exil qui prit fin en 538, ou même lui serait postérieur. Ce livre serait une parabole ayant pour but d'enseigner que Yahwéh appelle tous les hommes, même

les payens, à faire partie du Royaume messianique. (Cf. VIGOUROUX-BRAS-SAC, t. II, n^o 599-605)

Ionienne (Ecole), la plus ancienne école philosophique (VII^e s. av. J.-C.) contemporaine de la chute de Ninive. Mais ce n'est encore que le *Moyen-âge* hellénique. La belle carrière d'intelligence, de lumière et de beauté de la Grèce classique ne date que du V^e s. (Platon et Aristote appartiennent au IV^e s.), 216.

Joppé. Voir *Japu*.

Joseph, fils du Patriarche Jacob, 361.

Josué, successeur de Moïse à la tête du peuple hébreu, 455.

Jour de dieu = fête religieuse, 212, n. 1.

Ipsambul, ville de Nubie; monuments grandioses (*spéos* ou temples cavernes, ornés de colosses du pharaon etc.) érigés par Ramsès II, 322.

Ipt ou *Ipt ist*, quartier de Thèbes, d'Égypte, 350.

Ipw-uer, 149, n. 2.

Iqert, en Egypt. = l'autre monde, domaine du dieu *Iqer*, 343.

Iqisha-aplu, nom d'un médecin envoyé par le roi à Kudurru (d'Erek ?) qui a été guéri, 312.

Irâq, *Irâq arabi*, une des provinces de la Turquie, dont la ville principale est *Bagdad*, 288.

Irashshi-ilu, signataire d'une vingtaine (réf. dans THOMPSON. *Reports*, t. II p. 134) de *Rapports astrologiques* (époque assyrienne), 273.

Irdjt (*Irthet*), pays de noirs mentionné dans les textes égyptiens, 528.

Iry (*Iri*), père de *Herkhuf*, 127.

Iriba-Tukté, roi des Umman-Manda, détruit Ninive, 396.

Irishum, roi d'Assyrie, (vers 2000 av. J.-C.).

Irnina 103, 234 (*Irnini*, *Innina*), un des noms shumériens de la déesse Ishtar, cf. TH. DANGIN. *Lettres et Contrats*, p. 61.

Irrigation (Voir t. I, 272) chez les Hittites, 185-186; en Assyrie, 223 et 230.

Isaïe, grand prophète écrivain hébreu du VIII^e s. av. J.-C. Il passa sa vie à Jérusalem, au centre de la vie religieuse et politique et fut très mêlé aux affaires publiques de son temps.

Aucun autre prophète n'a touché à tant de sujets, ni embrassé un aussi vaste horizon.

Son livre est un des plus beaux documents des littératures religieuses de l'antiquité. Il est écrit en magnifiques stiques poétiques divisés en strophes, 215, 275, 311, 352, 489.

Ishkhara, déesse prise à témoin dans le traité de paix hittite entre Khattushil et Ramsès II, 203.

Ishkuzai (Voir *Ashkuzai*.)

Ishme-karab (= « celui qui exauce la prière ».) Nom d'un dieu — du pays d'Élam sans doute.) *Temti-agun, suk-kal* de Suse, lui bâtit « un temple de briques ». SNEIL, *Mémoire*. t. VI, 23, l. 5. — Dieu bienveillant des enfers, 314.

Ishnikarab (pour *Ishmikarab* ou *Ishme-karab*.) Voir *Ishme-karab*.

Ishtar 101-105, 208, 289. I. d'Agadé, l'étoile du matin qui conduit les armées célestes, déesse de la guerre (Cf. SNEIL in RA XIV (1917), 163), 300. Sur *Ishtar* d'Erek, voir *Nanā* (Cf. 180), 235, n. 2, 283. Asaraddon qualifie *Nanā* « la plus suave des déesses » et *Ishtar* d'Erek « la vaillante entre les dieux. » Cf. THUREAU-DANGIN in RA XI (1914) 96, et *Lettres et Contrats*, 61 suiv.) Voir t. III, *Idées religieuses*.

Prière à *Ishtar*, 264. (Voir *Astarté*.) *Déscente d'Ishtar aux enfers*. 234, 243 s.

Ishtar-i-shur (= *Ishtar-washshur*?), correspondant de *Amankhashir* (Lettres de Ta'annak), 177.

Ishtar-washshur, prince de Ta'annak (époque d'El-Amarna). Ses lettres (en babylonien), 176 s.

Ishum est un dieu du feu. Il est souvent appelé *nagiru*, c'est-à-dire : *surveillant, préfet, gardien* (sans doute parce qu'il défend le malade contre les démons IV R, 15 R, 46-49) et encore : *ra-bi-si si-i-ri sha ilāni* (= sans doute quelque chose comme haut commissaire de dieux. L. c.), 208.

Isin (Dynastie d') peu après la chute d'Ur. (Cf. t. I, 272), 34, 404, 406.

Isis, épouse fidèle du dieu-roi Osiris. Femme prudente et forte. Cf. 331. Son amour réussit à ramener Osiris à la vie 410 s.

Voir *Nom*. —

Isqaluna = Ascalon.

Itābél. Voir *Aithi-Bél*.

Israël, 418 s.

Itebwi, nom des deux bandes de terre à froment qui bordaient le Nil à droite et à gauche, 136.

Itū-andar, roi de Pappa (Paphos), en Chypre (temps d'Asurbanipal), 309. *Annal. Cyl. C. I.*, 39.

Jubilés (Livre des) 499, 521, 522.

Judith (Libératrice de Béthulie) ne nous est connue que par le livre qui porte son nom. Aucun autre écrivain sacré, ni Philon, ni Josèphe ne la mentionnent; mais plusieurs écrits hébraïques postérieurs, du genre *midrash*, relatent ses exploits. Cf. F. PRAT in *Dict. Bible* III, 1822-1833.

Jugement, les j. d'après le code de Hammurabi, 57, j. d'après les notes d'audience (sous la I^{re} dynast. de *Babylone*), 77. *J. du mort* devant Osiris (338 suiv.) assisté de 42 jurés pris chacun dans une ville d'Égypte, 338. — D'après Platon, 448.

Juifs, 382; ouvrages de Juifs alexandrins sur les J., 478 suiv. Les J. d'Alexandrie, 476 s. — Pourquoi les Grecs n'ont pas parlé de l'Histoire des J. (!), 479.

Jupiter. Chez les Romains, J. était la principale divinité, souverain du ciel

- et du monde. De très bonne heure, on l'identifia avec le Zeus des Grecs. (Cf. 50, n. 1), 470. — La planète J. spécialement observée par les astrologues babyloniens, 271.
- Juste souffrant*, 24, cf. 30 Verso II. Cf. 497 (Après la Captivité). Voir *Job* babylonien. — Un j. égyptien de la V^e dyn., 127.
- Justice* chez les Hittites, adoucie à l'époque du Code, 188; — exercice de la J. chez les Assyriens, 220. J. d'après Epicure, 475.
- Izdubar*, une des lectures du nom de *Gilgamesh*.
- K* voir C.
- Kh* voir lettre H.
- La-as* ou *La-ats* (voir *Laz*) un des noms de la déesse parèdre du dieu des enfers Nergal. Son nom le plus usuel est *Eresh-ki-gal*; on l'appelait aussi *Al-la-tum*.
- Labaia*, un des principaux ennemis de l'Égypte, en Canaan, à l'époque d'El-Amarna, 174.
- Labartu*, démon féminin, présentée quelquefois comme fille d'Anu ou comme fille d'Enlil; elle paraît quelquefois résumer toutes les personnalités féminines du monde des démons.
Textes *Labartu*, 261, n. 4.
- Lagamal* (divinité du « non épargner », ou mieux encore du « non craindre », « l'intrépide » (cf. I R, 39, 73, et *Salman*. Statue II, 6, 7) nom sémitique, dont les Élamites firent *Lagamar*, de la déesse reine de la ville de Kisurri (au N.-E. de Lagash), fille d'Éa, et une des formes d'Ishtar. (D'après V. SCHIEL, *Mémoires*, Text. élam.-anzan. t. I, 49), 314.
- Lagamar*. Voir *Lagamal*.
- Lagash* (*Tello*), petite ville sumérienne (existant dès 3500*) située sur le cours de l'Euphrate, non loin du golfe Persique; centre d'une principauté régulièrement constituée et très prospère, dès les origines de l'histoire 6 suiv. — Elle fut soumise par Ur, puis par l'Elam. Voir t. I, 288. Nombreuses tablettes sumériennes trouvées à L., 5, n. 1.
- Lagides*, 466 (Cf. t. I, 278.)
- Lakhamu*; *Lakhamu*. Dans le Poème *enuma elish*, ils figurent comme le couple divin qui sort le premier du couple primitif Apsu (*abzu*) et Tiamat, et qui donne naissance aux autres dieux. D'après le texte de CT XXIV, I, 15, *Lakhamu* est le complément féminin, la parèdre de *Lakhamu*.
- Lamassu*. Les *l.* d'Assyro-Babylonie sont toujours des génies protecteurs ou dieux d'ordre secondaire, ministres des grands dieux, députés pour protéger les mortels contre les mauvais démons qui causent toutes les maladies et tous les autres maux. On appelait aussi *l.* les colosses qui, aux portes des palais des rois assyriens, représentaient ces génies protecteurs.
- Lamentations* babyloniennes (ou *Psalmes de Pénitence*) sur des adversités et des malheurs divers. Les unes (*Lamentations pour la timbale*) ont un caractère plus général; les autres (*L. pour l'apaisement du cœur*) sont plus personnelles, 37. 257. *L. d'Isis et de Nephtys*, 410.
- Lancharae* ou *Laranchae* ville, d'Amempsinos et d'Opartès; c'est *Larak*, mentionnée dans le Poème de la Création et ailleurs (cf. CT XV Pl. 25 II. 20 et 23) à côté d'Isin.
- Larak* (Voir *Lancharae*.)
- Laranchae*. Voir *Lancharae*.
- Larnax* *Lapithu*, localité de Chypre, 443.
- Larsa*, ville de Sumer. A la fin de la suprématie d'Ur, deux dynasties paraissent à peu près simultanément, l'une à Isin, l'autre à *Larsa*; celle-ci éclipse sa rivale avec le roi *Gungu-*

- num.* Elle aurait été renversée par Muti-abal, roi de Kazallu (entre Marad et Umash) et c'est sur celui-ci que Kudur-Mabug, roi d'Elam, se serait emparé de Larsa. Voir TH.-DAN-GIN, RA IX (1912), 121-124.
- Laz* ou *La-ats* (Voir *La-az*), parèdre du dieu Nergal (*la ats : on ne sort pas*), 208.
- Lellu.* Voir Lillu.
- Léonidas* de Tarente, 467, n. 3.
- Lesbos.* Société élégante de L., vers la fin du VII^e s. av. J.-C., 446.
- Lettres*, de la I^{re} dynast. de Babylone, 112 s.; de l'époque assyrienne, 310.
- Lettres d'Epicure*, 472.
- Leucippe*, philosophe grec du V^e s. dont le nom se trouve toujours uni à celui de son ami Démocrite (qui fut peut-être son disciple). On ignore s'il exista quelque différence entre leurs doctrines.
- Lévirat*, chez les Hittites, 198-199; dans le Code assyrien, 222.
- Lia*, fille de Laban qui était Araméen; sœur de Rachel (*Gen.* XXIX), 328.
- Liban*: dès les plus hautes époques on y venait aussi bien d'Égypte que de Babylone chercher du bois de construction, 301; 322; 367; 352, n. 2.
- Libations sacrées*, en Assyro-Babylone (temps séleucides), 385; en Phénicie, 442.
- Lyciens* (région occidentale de l'Asie Mineure) entrent dans la confédération hittito-« syrienne » contre Ramsès II. 322 s.; 324.
- Lydie*, province d'Asie Mineure sur la mer Égée, capitale: Sardes. Son premier roi fut Gygès (fin du VII^e s.). Elle succomba avec Crésus, 4^e successeur de Gygès, en 545. (Voir t. I, 281), 309.
- Lidîr* (Ledron, Λιδίρα), ville de Chypre, 309. Annales Ashurban. Cyl. C I, 44.
- Lil*, nom divin attesté par les noms propres archaïques, par ex.: *Urilil* (Référé. dans HUBER, *Personennam.* 64, et *passim*). Paraît être *Lillu* (*Lil-el-lu* CT XV, Pl. 1, Col. II et Pl. suiv.) Serait In-urta (Br. 6700.) *Lil-lum* = *En-lil* d'après JASTROW, *Relig.* I, 490-491. — 208.
- Lillu, Lellu* (Cf. *Lil*), 45.
- Lilia*, 90 l. 6-7.
- Linus*, poète grec (dont l'existence est contestée). Comme Orphée, il aurait réuni les caractères du chanteur, du prêtre et du prophète. On se demande si son nom n'a pas été confondu avec celui du chant funèbre, le *linus*, dont il est question dans Homère et Eschyle, 452.
- Lysimaque* écrivit contre les Juifs, 483.
- Litanies* d'Osiris, 343; l. babylon. 402.
- Littérature assyro-babylonienne*: but et caractères généraux, 2, s.
- Littérature de l'Égypte* est surtout religieuse, 116-117.
- Liturgies égyptiennes*, dès l'époque des Pyramides, 118.
- Livre des Jubilés*, 499; 521; 522, s.
- Livre de savoir comment R'a commença à exister et de renverser Apepi*, 414.
- Livre des respirations*, 408.
- Livre de magnifier l'esprit d'Osiris*, 410.
- « *Livre de traverser l'éternité* », destiné à assurer aux âmes le moyen de participer à la vie d'ici-bas, même après la mort (*temps gréco-romains*), 410.
- Livre des morts.* (Voir *Morts*.)
- Livres de Thot* 133, n. 4. (Voir *Thot*). Les livres ou sections de livres copiés par ce dieu, pensait-on, avaient un pouvoir spécial favorable au mort, si l'on en pourvoyait son cercueil, 116.
- Location* (même de *villages*) chez les Hittites, 186.
- Logos* d'après *Philon* le juif, 493, s.
- Lois.* Voir *Codes*. — *Exposition de la Loi mosaïque* par *Philon*, 491.

Louage, d'après le Code de Hammurabi, 63; dans les contrats de la même époque, 69, s. (Voir *Location*.)

Lugal-banda, dieu d'Erek; ses attributions ressemblent fort à celles d'In-urta. C'est le dieu spécial de Gilgamesh, dans l'*Épopée de Gilgamesh*, 236.

Lugal-dir-tugab, dieu dont on ne connaît le nom que par le texte cité, 111.

Lugal-girra, dieu appartenant à la famille de Nergal, 208; 387.

Lugal gish a tu gab-lish (lecture provisoire), un des dieux invoqués dans la malédiction formulée sur un *kudarru* cassite de l'époque du roi Marduk-apaliddin (xii^e s.), 208. SCHEIL, T. *élam. sém.* III, 37, Col. VI, 3.

Paraît apparenté au dieu Nergal (cf. *Shurpu*, 7, 14); Mamitum est sa parèdre (l. c.) et BOLLENRUCHER, *Gebete und Hymn. an Nergal*, n. 3, 8 (et l. 10 *âshir ê-gurra*.) Pour la lecture *a-tu-gab-lish*, voir CHARLES-F. JEAN, *Shumer et Akkad*, 37 n. 9 et *Errata*. — 208.

Lugal-marda, dieu consort de Nin-sun, honoré à Erek, 388.

Lugal-na-ur-ri, haut fonctionnaire d'Ur, 21.

Lugal-uru, nom d'un dieu sumérien mal connu. A certains jours de fête (textes dans DEIMEL, *Panthéon*, 167), on lui offrait des sacrifices. Urnîna fit une statue de ce dieu, 8, 10.

Lugal-zag-gi-zi, roi d'Erek qui saccagea *Lagash*. (Cette ville verra encore de beaux jours, particulièrement avec Gudéa,) 6; 11.

Lûya = *Arzawa* (?) 191. Le site d'Arzawa est d'ailleurs encore inconnu. Cf. Кудряков, *El-Am*, 1074.

Lulî, roi de Sidon, sous Sennacherib roi d'Assyrie (viii^e s.), 302.

Lullubi (ou *Lullubu*), population vivant dans le Zagros. Naram-Sin et Dungi ravagèrent son territoire.

(cf. SCHEIL, T. *élam.*, *sém.*, I, 53, s.) Un de ses rois, Anu-banini, grava son image et celle de sa déesse Ninni (= Ishtar) sur les rochers. DE MORGAN, *Mémoires*, IV, 161.

Lumashi, séries de 7 étoiles, 174, n. 2.

Lumkha (D. BALAG), dieu babylonien du *tympanum* et patron du prêtre *kalû*, 385; 387.

Lune (observations des phénomènes concernant la) en Assyro-Babylonie, 270; éclipses de l. (présages), 273, 283.

Lugsor, village moderne sur l'emplacement de Thèbes d'Égypte (Voir t. I, 280), 316, 322.

Ma-x, nom propre de montagne non identifiée, 8.

Ma'-aba = Moab., 309.

Macéda, localité de la Shéphéla, à l'ouest de Jérusalem (= peut-être *el-Mughar*), 261.

Machabées, 436, 476; cf. t. I, 281.

Machabées (III^e livre des), écrit en grec par un juif alexandrin, 479; analyse du livre, 479, s.

Madaba, *Mahdaba* = *Mâdebâ*.

Madânu, déité de la famille de Marduk, 405, n. 6.

Mâdebâ, ville moabite qui appartient à la tribu de Ruben, puis à Israël, de nouveau aux Moabites et, plus tard, aux Arabes nabatéens. Sous les Machabées, c'était une forteresse importante dont Hircan s'empara. Sous les Romains, elle fit partie de l'Arabie Pétrée, 418; 435.

M'a'a kherw. Cette expression peut se traduire — et a été traduite — par *juste de voix* (MASPERO), *véridique* (PIEMMET), *trionphant* (DEVÉRIA, NAVILLE), *réalisant la voix* (MORET), *celui qui réalise en parlant, dont la voix fait être vraiment* (paraphrase de VIMEY.)

Lorsque, suivant les conceptions égyptiennes, un être se trouve, par le fait soit de son origine, soit de ses

- mérites personnels, soit des procédés magiques, en un état *analogue* à celui que nous appelons sainteté ou divinité, on dit de lui qu'il est *m'a'a kheru*, c'est-à-dire qu'il a à sa disposition le verbe créateur qui donne toute puissance à n'importe quel moment. Et tel est le privilège des *dieux*, du *roi* qui est un dieu vivant sur la terre, des hommes défunts qui se sont *munis des rites* pour atteindre le « paradis », des hommes qui vivent en « état de grâce » : les prêtres *célébrant l'office*, et les *magiciens armés de formules*. 131, 345, etc.
- M'adjau* (Déterminatif : homme-femme avec le signe du pluriel) dans un hymne égyptien. — *M'adja* (?) n. propre d'une localité ou d'une population de Nubie, 298.
- M'khr*, pays de Noirs mentionné dans les textes égyptiens, 127.
- Magan* était, dès le début de la période proto-historique, un des centres de la civilisation shumérienne. La question de son identification n'est pas résolue. (Voir T. I, 281), 20, 33.
- Magasin* du temple de Shamash (Babylonie), 113.
- Magiciens*, en Égypte, 131, s., 133, n. 4. le dieu Amon magicien, 352.
- Magie*. La m. et la divinisation du roi, en Égypte, 121 s. incantation magique en Égypte, 414. Mahdaba' ou Mhdb', 418 n. 2, 420.
- Maharath*, localité mentionnée sur la stèle de Mésa, roi de Moab, 419.
- Mahu*, scribe égyptien pour lequel Khmovèse copia la « Prophétie » de Neferrohu, 156.
- Main levée*. Classe spéciale de prières dites « de la main levée », faisant partie des Incantations, 261, suiv.
- Má'in* = Ba'al-Me'on, 418, n. 8.
- Maison des livres* = bibliothèque, en Égypte, 317.
- « *Maison de science* » en Babylonie (texte d'époque séleucide), 384.
- « *Maison de ténèbres* » = la tombe (Suse, VII^e s.), 313.
- Maisons*, chez les Hittites, 185.
- Maita*, nom propre palmyrénien d'une tribu, 438.
- Mal* (Voir *Péché*). Cette « *terre de misère* » (Suse, VII^e s.), 313.
- « *Mal de tête* », titre d'un groupe de tablettes cunéiformes, 281.
- Malakbél* = « *l'ange* (l'envoyé de Bél) », divinité de Palmyre, 438, note.
- Malachie*, prophète écrivain juif; il s'adressait à ses compatriotes revenus de l'exil depuis assez longtemps et devenus fort tièdes dans la pratique de leur Loi (mariages mixtes; divorce ou l'équivalent) parce qu'ils étaient déçus de ne pas voir se réaliser l'âge d'or messianique qu'ils avaient cru prochain, 382; 497.
- Malade*. Lettre privée d'un malade guéri, 311-312.
- Maladies* (Cf. *Médecin*), 3; les 60 maladies (époque *assy.*), 244. Maladie = péché (*assy.*), 266 : conjurat. contre maladie (*assy.*), 281-282.
- Malatéel*, patriarche antédiluvien, père de Jared et grand-père d'Hénoch, 504.
- Malchos* = *Cléodème*. Voir ce mot.
- Malku-tsiru* (= dieu Malik? fort peu connu d'ailleurs) sur un *kudurru* cassite dans une liste de 54 divinités, 208.
- Malédiction*s divines à la fin du traité entre Ramsès II et les Hittites, 203; sur *kudurru* cassite, 208-209; sur autres documents cunéif. 257; 294-295; sur une inscript. *phénicienne*, 441.
- Maléfices*, 56 (Code de Hammurabi).
- Mama*, déesse de Kesh : une forme spéciale de Nintud déesse de l'enfantement, assimilée plus tard à Ish-tar. 44 s. On écrit aussi Mami.
- Ma'metum* = *Mamitum*, 208.
- Mami*. Voir *Mama*, 46, n. 6.

- Mamiti, Mamitum, Mammitum* parèdre du dieu Nergal et du dieu *Lugal-gish a tu gablish*. (Voir ce dernier mot), 313.
- Manassé*, roi de Juda. au VII^e s., 309, n. 3.
- Manda* (guerriers M.) dans le Code hittite, 193.
- Mandragores* (d'Éléphantine, et autres) employées en pharmacie et en magie : effets, 328, n. 1.
- Mane*, n. pr. de personne (Lettre du Mitanni), 180.
- Manéthon* né en 263 av. J.-C. en Égypte; préposé aux archives sacrées du temple d'Héliopolis. C'est à l'aide de ces archives qu'il écrivit son *Histoire d'Égypte* dont il ne nous reste que des fragments conservés par Josèphe, Eusèbe et le Syncelle. Diverses choses contre les Juifs, 482-483.
- Manishtusu* (on lisait autrefois *Manish-tu-irba*; — su = *erèbu*, d'où *irba*), roi de *Kish* (cf. t. I. 216) dont on possède un important obélisque (*Mémoire. Délég.*), t. I 6-52, trad. SCHÉL; voir WZKM, XXI (1906), 11, s.
- Mannéens*, population d'un des états de l'Urartu (*Ararat*). Les M. dans les *Oracles*, 268, n. 1.
- Maglû*, sortes d'incantations, 284.
- Marduk*, dieu national de Babylone. Sous Hammurabi, il absorba les attributs du grand dieu Enlil, 53. Voir 82, s.; 89; 92, s. Voir t. III. *Idées religieuses*. Sa grandeur, dès l'époque de Hammurabi (voir *Enuma elish*), 82 s., 105; — roi des dieux, etc., 293 — Textes divers : 108, 109, 110, 208, 209, 251, 252 s. — Donation à M., 209 s.; 293. Autres textes : 295, 297, 299, 304, 305, 313, 387, 391 s.; 395, 398, 399, 401, n. 7; 405, n. 6. — *Akitu* de M., 388. — M. *roi du ciel et de la terre*, 389.
- Marduk-apal-iddin*, nom de deux rois de Babylone des XII^e et VIII^e s. (Voir t. I, 282), 206.
- Marduk-shum-ukin*, n. pr. d'un *kalû* de Sippar.
- Margani*, nom de pays non identifié (*Annales de Tukulti-Inurta II*), 293.
- Mariage* : aux temps *shuméro-akkadiens* (code 47; répudiation, etc. 48); dans le Code de *Hammurabi*, 61, s.; dans les contrats de la I^{re} dyn. babyl., 65 s.; chez les *Hittites*, 188 (cf. 191 s.); — dans le code *assyrien*, 221 s. (Voir *Contrats*). Droit matrimonial dans les *Papyrus d'Éléphantine*, 423.
- Mars* (= *Tsalbat Anu*) planète, en litt. cunéif., particulièrement observée par les astrologues babyloniens, 271.
- Mashu*, nom d'une montagne d'Arabie, dans le *Poème de Gilgamesh*, 236.
- Mastaba*, 527, n. 1. (cf t. I, 41).
- Matelot* (*Roman d'un*) dans la littérature égyptienne (époque ptolémaïque), 381.
- Matérialisme* dans les hautes classes égyptiennes (Moy. Emp.), 156.
- Mathusala*. Voir *Methû-Shalakh*.
- Mat'tsub*, localité située entre Tyr et Ptolémaïs, 444.
- Maximes*. (Voir *Gnomique*.) M. d'*Epicure*, 474.
- Mé-kal-kal*, n. pr. de caval) époque cassite), 206 suiv.
- Mekilla*, 526.
- Medaba*. Voir *Mèdebâ*.
- Médecine*. (Voir p. 217. — Biblioth. d'Ashurbanipal.)
- Médecins* (leurs honoraires), dans le Code de Hammurabi, 63. — (Voir *Kudurru*). (Textes médicaux, 3.) Dans le Code hittite, 183. Textes de *médecine* dans la Bibliothèque d'Ashurbanipal, 217 (cf. 218). — Amon médecin (Égypte), 352.
- Mèdes*, population d'origine aryenne, qui partie des montagnes de l'Arménie, s'échelonna sur les frontières de l'Assyrie, de la Babylonie et de l'Élam. En 607, ils s'emparèrent de Ninive.

- (Voir t. I, 283), 268, 216, 382. — Les M. dans les *Oracles*, 268, n. 1. — M. détruits par Cyrus (Vision de Nabonide), 395.
- Megalanos*, var. de *Megalaros*.
- Megalaros*, nom du 5^e roi préhistorique, d'après la tradition babylon., 400.
- Megiddo*, nom d'une ville et d'une plaine à l'issue d'un des défilés du mont Carmel par où passait la route commerciale et aussi une des deux routes militaires des armées se rendant par exemple de l'Égypte vers le Nord de Canaan. Le roi de Juda, Josias, y fut battu par le pharaon Néchao, en 610. (Voir t. I, 284), 176, 177.
- Meydeba* (cf. *Mâdeba*).
- Méleur d'onguents* (Pharmacien?) dans le Code hittite, 192; 198, art. 175.
- Meli-shikhu*. Voir *Melishipak*.
- Meli-shipak* (autrefois on lisait *Meli-shikhu*; — *kuu* = aussi *pak*); nom de deux rois Cassites (xii^e s. av. J.-C.); *kudurru* de cette époque, 206 s.
- Melqart* = « roi de la cité », dieu de Tyr, identifié par les Grecs avec Héraclès; dieu solaire. Son culte se répandit en Chypre, en Égypte, à Carthage; Jezabel l'introduisit en Israël, 206 s.; 444.
- Melukhka*, un des centres les plus antiques de la civilisation sumérienne. Le problème de son identification n'est pas encore résolu. (Voir t. I, 284), 20.
- Membidj* = Hiéropolis de Syrie, 438, n.
- Mennonium* (à Abydos) ou temple de Sethi I^{er}; ne fut achevé que par son successeur Ramsès II. Son plan diffère de celui des autres Temples d'Égypte; au lieu d'une chapelle, il devait y en avoir sept, consacrées à Osiris, Isis, Horus, Ptah, Harakhte, Amon et à Sethi I^{er} divinisé. Nombreuses représentations murales, 322.
- Memphis*, ville d'Égypte au sud du Caire. (Voir t. I, 284), 131, n. 6; 308; 354.
- Ménandre*, poète comique grec du iv^e s. av. J.-C.; le principal représentant de la comédie nouvelle; disciple de Théophraste et d'Épicure. Comme Diphile, il fréquenta les lieux et les personnes de plaisir, 486.
- Mn-khpr-R'a*, nom des pharaons Thutmès, 361 s.
- Mntyw-Sdjt*, tribus du désert oriental du Delta égyptien, 321.
- Mercenaires* grecs introduits dans les armées égyptiennes (Voir t. I, 285). 316.
- Mercur* (*mulu LU-BAD-GUD-UD*), une des planètes particulièrement observée par les astrologues babyloniens, 271.
- Mer-en-Re*, 4^e pharaon de la VI^e dyn., 117, 123, 529.
- Mérikéré* (lire dans notre texte : *Mérikaré*). Son père, le pharaon Akhtōï lui aurait adressé des Instructions, 164 suiv.
- Merodach-baladan* = *Marduh apla-id-din* (Voir ce mot), 291.
- Mésa* (*m-sh-^t*), roi de Moab, au ix^e s. Voir t. I, 285), 252. *Inscription* (stèle) de M., 417, s.
- Mesharu* = le Droit déifié, rejeton de Shamash et d'Aya, 208.
- Meshlantaè*, *Meshlam-ta-è-a* (= celui qui sort du *Meshlam*), un des noms du dieu *Nergal* dont le temple, à Kutha sa xille sainte s'appelait *Meshlam*, 208, 387.
- Meslim*, roi de Kisk (3000*), 6. Voir t. I, 216.
- « *Messianisme* » en Assyro-Babylonie (voir Roi); *lettre*, 311. — En Égypte(?) 144, n. 1, 151. Avènement des temps messianiques (dans la littérature *apocalyptique* juive), 496, 497 (cf. 499 s.), — dans le *Livre d'Hénoch* (recueil, écrit en sémitique qui circulait aux n^e et 1^{er} s. av. J.-C.), 505; dans le *Testament des XII Patriarches*, 510; — dans les *Psaumes de Salomon*, 512. Cf. t. I, 285 : *Messianisme*.

- Messie*. Roi *messianique* (mscr. de Pannammu) 433. M. *souffrant* babylonien (?), 251.
- Metatti*, 295 suiv.
- Métaux* chez les Hittites, 187.
- Methû-Shalakh*, nom du 8^e patriarche antédiluvien biblique = *Mathusala*, 401, n. 6.
- Métiers*, chez les Hittites, 183-184. Les gens de m. en Égypte (satire) 158.
- Métrique*, dans la poésie cunéiforme, 21, n. 4.
- Mé-Turnu*, ville sur le fleuve Turnad (Tornadotos : aujourd'hui, la Diyâla), 398.
- Meubles* (biens) chez les Hittites, 185.
- Meurtre*, dans le Code hittite, 189 (Cf. 195, art. 187 s.
- Mhdb*. Cf. *Mâdebâ*.
- Michée*, prophète hébreu du VIII^e s. qui exerça son activité sous Salmanazar IV. Né dans un obscur village, il sympathisa particulièrement avec le petit peuple dont il se fit le défenseur. A la différence de son contemporain Isaïe qui vivait à Jérusalem, près de la Cour, il négligea les affaires publiques, ne s'occupant que des questions religieuses et morales. Il est probable que ce que nous avons de lui n'est guère qu'une *anthologie* de ses discours, 215.
- Michel* (Michaël) dans Hénoch, 504 n.
- Midrash* dans la Littérature juive, 490, 523, 525 s.
- Milka Astarté*, nom d'une divinité féminine phénicienne; (d'autres ont lu *Molok-Astarté*, ou *reine Astarté*, ; MLKASTRT), 444 (cf. ERS², 488-491).
- Milkashapa*, roi de Gebal (Byblos) sous Ashurbanipal, 309. Annales Cyl. C. I, 31.
- Milk-ili*, un des principicules de Canaan, à l'époque d'El-Amarna, 173, 175.
- Mille et une nuits*; mode de composition, 288, n. 3; 380.
- Milukkkhi*, 302.
- Minmuria*, *Minmuria* pour *Nibmuria*.
- Minsi* = *Manassé*, roi de Juda, dans les Annales d'Ashurbanipal, 309.
- Miroitement* des eaux en orient, 12, n. 6; 155.
- Misharrum*, divinité documentée plusieurs fois sous cette forme (non *Me-sa-ru*), 208.
- Mishna* (rad. SMXU : répéter) — *répétition de la Loi*, 524. Cf. t. I, 288.
- Mntyw-Stt* = tribus du désert oriental de l'Égypte, 321.
- Mysiens* d'Asie Mineure entrent dans la confédération hittito- « syrienne » contre Ramsès II, 322.
- Mitanni*, pays comprenant le nord-est de la Syrie et la Haute Mésopotamie jusqu'à Ninive, 172, 179, 289. (Voir *Tushratta*.)
- Mitatti*, roi de Zikirtu. Sargon d'Assyrie fait une expédition contre lui, 296 s.
- Mythes*, d'Éa et Atar-khasis, 44; — de *Tiamat*, 84. — Dans la Bibliothèque d'Ashurbanipal, 219. (Voir *Tables des Matières*.)
- Mithridate*, 514 n. 1. Cf. t. I, 288.
- Mitinti*, roi d'Ascalon, sous Ashurbanipal, 309. Annales, Cyl. C I, 29.
- Mitsraïm* (= Égypte), 315, n. 1.
- Moab*, pays situé à l'orient de la Mer Morte. Son « apogée » paraît remonter au IX^e s. av. J.-C. Mésa est son roi le mieux connu, à cause de la célèbre inscription de sa stèle conservée au Louvre, 290, 309, n. 6.
- Moabite* (Littérature), 416, s.
- Modad* (hébr. : *Meydād*; grec Μωδάδ). Il faut appliquer à cet israélite ce que nous avons dit d'*Eldad*. (Cf. Num. XI, 26-29.) *Livre d'Eldad et de Modad*, 511.
- Modin* (el Médyé) à l'E.-S.-E. de Lydda, patrie des Machabées, 436.
- Mois* (noms des) en Égypte, 530; en Assyro-Babylonie, 530, s.

Moïse, 170, 417, n. 8; « maître des Juifs, des Phéniciens et des Grecs », 478; M. et l'anthropomorphisme de Dieu, d'après les Juifs d'Alexandrie, 491. (Voir t. I 288.) — *Assomption de M.* (Livre de), 508. M. dans le *Testament des XII Patriarches*, 511.

Monde; son origine d'après Platon, 449. — Le m. chez les Stoïciens. (*Zénon*), 468.

Monobase, 436.

« *Monstres* » (Présages tirés des) en Babylonie, 279.

Montu, Mentu, Mont, dieu égyptien de la guerre, patron d'Hermonthis (= Erment); coiffé d'une tête de faucon surmontée du disque solaire et de deux plumes, 140, 324.

Morale (Littérature) des Égyptiens, Ancien Emp., 127 s. Au Moyen Emp., 160 s. — Idées morales des Assyro-Babyl. (époque assyrienne), cf. 84 s. M. des Égyptiens sous le Nouvel Empire, cf. 339, 343, suiv. 355 s. M. d'après les Epicuriens, 472-475.

Morts. Livre des morts, 123; sous l'Ancien Empire égyptien, 123, s. — Le L. des m. représente surtout la doctrine des prêtres d'Héliopolis, 124. — Questions intéressantes, non encore résolues, 338, n. 1. Le *Papyrus Ani* de ce Livre remonte aux temps mosaïques, 338. — L. des m. au Nouvel Empire, 335, s., à l'époque gréco-romaine, 407. *Dissection du mort*, en Égypte, 123; — *crémation du mort*, en Égypte, 123.

A Suse: textes funéraires du VII^e s., 313.

Moteur immobile, chez Aristote, 456.

Mouvement circulaire regardé comme le plus parfait, 461, n. 2.

Mr-n-R'a, pharaon de la VI^e Dyn., 117, 123.

Msh', 417, n. 1.

Mummu, dieu *sukkal* (messenger?) d'Abzu (Créat. I, 30 s.; 47 s.), person-

nification, peut-être, du tumulte des flots (P. DORME, TR, 8 in 30) *mummu Tiamat* = tumultueuse Tiamat (Créat. I, 4), 85.

Munnabiltu, n. pr. de personne, à l'époque cassite, 206-208.

Muraille du prince (place forte ou peut-être série de places fortes) « construite à l'est du Delta pour repousser les Saatiu (Bédouins), 148.

Murshil ou *Mursil* II, roi hittite du XIV^e s., 183.

Musée d'Alexandrie (avec une *Bibliothèque* qui contient, dit-on, de 400.000 à 700.000 volumes; brûlée quand César fit incendier la flotte alexandrine, elle fut remplacée par celle du Sérapéum où Antoine apporta 200.000 volumes de Pergame). Dans ses vastes dépendances enseignaient et vivaient en commun des savants, rappelant le genre de vie du collège sacerdotal d'Héliopolis que Ptolémée avait essayé de reconstituer à Alexandrie. Un prêtre nommé par l'État était « Recteur », 477.

Les efforts de l'esprit y furent considérables; les vraies intuitions, rares. Cette école eut surtout des rhéteurs, des grammairiens, des archéologues, des mathématiciens, des géographes, des astronomes; peu ou point de poètes et de philosophes.

On chercha à découvrir dans les mythes anciens des idées toutes... modernes. Cette école exerça une grande influence sur les Juifs de l'Égypte du Nord.

Musique « profane », en Assyro-Babylonie (époque assyrienne), 300.

Musique religieuse en Assyro-Babylonie, dès les temps shuméro-akkadiens, 37; à l'époque assyrienne, 257.

Moutons (Présages tirés des) en Babylonie, 276.

Mutsuri, roi du pays de Moab, du temps d'Ashurbanipal, 309. Annales Ashurb. Cyl. C I, 27.

- Nabatéens*, 435, 436.
- Nabka* (*Nehka-Re*), pharaon de la III^e dynastie. 131, *suiv.*
- Nabonide*, roi de Babylone (vi^e s.). Restauration de temples, 389; préoccupé du culte des dieux étrangers, 393 s., 397, 398.
- Nabopolassar*, 393, n. 8. Texte, 390. (Cf. t. I, 291.)
- Nabû* dieu (particulièrement honoré à Borsippa) assyro-babylonien de la sagesse et de la science, 383; dieu scribe et dieu des scribes, de l'écriture, des incantations et des oracles; et aussi dieu de l'agriculture qui ouvre les sources et fait pousser le blé, cf. 208; — *écrivain des dieux*, etc., 293. Autres textes: 241, 295, 300, 305, 313, 393, 398, 405, n. 6.
- Nabû-apla-iddina*, roi de Babylone. (883-852), 252.
- Nabuchodonosor II*, 382. Textes, 391. (Cf. t. I, 291.)
- Nadab*, fils aîné d'Aaron et d'Elisabeth (Cf. *Ex.* VI, 23 et parall.). Avec son père, son frère Abiu et 70 anciens, il fut appelé à monter au Sinaï. Sa punition comme prêtre, *Lev.* X, 1-5 et parall. 489.
- Nadan* (dans *Akhigar*), 428.
- Nahr-el-Qebur*, à l'O. de Palmyre, 437.
- Naharina Naharanna*, *Neharina*. (Voir ce dernier mot.)
- Nahum*, (contemporain de Sophonie), prophète écrivain hébreu du vi^e s. Il écrivit après la ruine de Nô-Amon (= Thèbes d'Égypte) en 665, vers l'époque (606/607) de la chute de Ninive. Il paraît fonder ses prédictions sur la désorganisation intérieure de l'empire assyrien. « Dans son ardent patriotisme exaspéré par l'oppression il sonne avec les accents de la jubilation et du triomphe l'hallali de Ninive, maudite pour son despotisme, » 216.
- Na-ired-f*, *Na-irud-f* ou *In-rud-f* (« en-droit où rien ne pousse. ») Une partie du *Dual* d'Iléracléopolis, 344.
- Naissance*. Présages tirés des naissances, chez les Babyloniens, 277. s.
- Namtaru*, démon de la peste et de la mort, *sukkal* d'Éreshkigal, reine des enfers. (*Mythe de Nergal et Ereshkigal*), 213, 245.
- Naná* (*Na-na-ai*) se confond rarement avec Ishtar. Dans le grand temple É-anna d'Érek, à l'époque d'Asaraddon, Ishtar habitait dans la chapelle appelée É-nir-gal-an-na, et Naná dans celle appelée E-khi-li-an-na. Naná est fille d'Anu et épouse de Nabû; Ishtar d'Érek est fille de Sin et épouse d'Anu, d'après la tradition d'Érek. (Suivant une autre tradition, Ishtar d'Érek est fille d'Anu. (Voir THUREAUX-DANGIN in RA XI (1914) 96.) — Dédicace d'une chapelle à N. par Asaraddon, 306. Autres textes : 208, 388, 406.
- Nannar*, un des noms du dieu *Sin* (Lune.), 402. Son *akitu*, à Ur, 388.
- Naphayan*, commandant militaire perse à Syène (v^e s. av. J.-C.), 425.
- Narâm-Sin* roi d'Akkad (2600*), fils et successeur de Sargon l'Ancien, 50; un des plus grands conquérants et des plus grands constructeurs de son époque. Sa *Stèle triomphale* fut emportée de Babylone en Élam par Shutrak-Nakhkhunte. Voir t. I, 291. Le *temen* de N. au temple de Shammash, à Sippar, retrouvé par Nabonide, 394.
- Navires* (responsabilité des constructeurs de), d'après le Code de Hammurabi, 63.
- N'art*, nom propre non identifié. On traduit quelquefois le mot (il signifierait *acacia*.), 344.
- Naufragé* (*Conte égypt.* du), 359.
- Nazala*, localité à mi-chemin entre Damas et Palmyre, 437, n. 2.
- Na-zid*, dieu de la génération et de l'enfantement (SCHERL.) 32, 33. Voir aussi à

- Suse, soit dans les textes sémitiques, soit dans les textes anzanites. (Scheil, *Text., sémit.*, t. I, 132; *Textes anzan.*, t. I, 21.)
- Nazi-Maruttash*, roi de Babylone (dynastie cassite) du xiv^e s., 209.
- Nebâ*, 420.
- Neb er-djer* : « seigneur de la plénitude » ou « du Tout »; épithète d'Osiris et d'autres dieux égypt., 342, 414, 415.
- Neb-mat-R'a*. Voir *Nimmuria*, 179, n. 5.
1. *Nebo* (= *Nabû*.) Mont *Nébo*, au pays de Moab, 419, n. 5. Voir t. I, 292.
 2. *Nébo*, nom d'une localité ou d'un poste (occupé par les Israélites et conquis par Mésa) du pays de Moab, au N.-O. de *Mâdebâ*. Cf. R. Dussaud, *Monum. palestiniens* (Musée du Louvre.) 10-11. *Supra*, 290; 419.
- Neb-phty-R'a* = *Amasis* I^{er}, pharaon de la XVIII^e dyn., 319.
- Nekebt*, 148.
- Nécho* (*N-ka-w*) petit-fils de Nécho I^{er}, pharaon d'Égypte, battu à Karkemish par Nabuchodonosor, 382. (Cf. t. I, 292.)
- Nefer-hotep*, 156; 157, n. 1.
- Nefer-rohu*, scribe égyptien, sage, « prophète », homme vaillant et riche, 145, s.
- Negeb*, 534.
- Nègres* (textes égypt.), 125.
- Neharina*, *Naharina*, *Naharanna*, région située à peu près entre l'Oronte et le Balikh (affluent de la rive gauche de l'Euphrate, 321, s.), 371, s. Pour une étude détaillée d'après les textes historiques, on peut voir BREASTED, *Anc. Rec.*, t. V, 89.
- Néhémie*, juif, échanson d'Artaxerxès, à la cour de Suse; demanda au roi et obtint d'aller rebâtir sa ville natale, Jérusalem, où étaient retournés une partie des Juifs exilés. Dans cette œuvre, il rencontra de grosses difficultés de la part de Sanaballat, gouverneur de Samarie et originaire de Beth-Horon et de son serviteur Tobie, l'Ammonite, ainsi que des Arabes, des Ammonites et des Azoliens ligués, puis de la part de Juifs influents que des alliances matrimoniales unissaient à Tobie. Néhémie fit faire au prêtre et scribe Esdras devant le peuple la lecture de la Loi, puis sut faire accepter les réformes (ou mieux l'application des lois religieuses et morales).
- Les Juifs furent fidèles pendant les 12 ans que Néhémie resta à Jérusalem; mais, à son retour à Suse, les abus reparurent. Le réformateur revint et, cette fois, se montra plus sévère. La fin de la vie de Néhémie n'est pas connue, 382.
- Nehéh*, 121.
- Nekheb* (aujourd'hui *El-kâb*) capitale du royaume de la Haute-Égypte, aux temps préhistoriques, 426, 319.
- Nekhebt*, déesse égyptienne du Sud et de la couronne du Sud, particulièrement honorée à *Nekheb* (El-Kâb), et mal connue d'ailleurs, 148, n. 4.
- Nekhen*, une des plus anciennes villes de la Haute-Égypte. Sa divinité locale était un Horus (d'où son nom grec Hiérakonpolis: ville du faucon.) Se trouve à 1 h. environ de *Nekheb* (El-Kâb), 345, 527.
- Nephthys*, parèdre du dieu *Seth*; mais elle n'intervient guère, à côté de lui, dans l'Ennéade hiéropolytaine, que pour le parallélisme, 411, n. 1, cf. 410 s.
- Nepri* (*Nepra*), dieu grain, en Égypte, 169.
- Nergal*, dieu (spécialement honoré à Kutha. Voir ce mot), bienfaisant spécialement pour les bergers et les agriculteurs peut-être (King, *Babyl. Magic.* n^o 27, 9-10). Chargé de punir les méchants par la peste, la guerre, la famine, la maladie (car ces fléaux sont les châtiments du péché aux

- yeux des Babyloniens) qu'il confie aux « démons ». Il peuple ainsi les enfers où il règne avec sa parèdre Ereshkigal, 212 s., 241, 243. Verbe de N. 404.
- Mythe de Nergal et Ereshkigal*, 212 s.
- Nergal-etir*, signataire d'une quarantaine (réf. dans THOMPSON, *Reports*, t. II, p. 140) de *Rapports astrologiques* (époque assyrienne), 272.
- Ne-unu-gal* = *Ne-uru-gal* = *Nergal*, 213, n. 3.
- Ner-uru-gal*, *Ne-unu-gal*, variantes du nom de *Nergal*, 208.
- Nibi-Shigu*, 185.
- Nibmuria*. (Voir *Nibmu'waria*), 179.
- Nibmu'waria* = *Nibmuria* (= *Neb-ma't-R'a*) nom d'*Amenophis* dans la Correspondance d'El-Amarna. Lettre de Kadeshman-kharbe, 179, n. 5.
- Nikkal* (pour *Nin-gal*, parèdre du dieu Sin), dans l'inscription araméenne de Sin-zir-ban, 434.
- Nihippa*, montagne mentionnée par Sargon, roi d'Assyrie, 295.
- Nicomaque*, 465.
- Nil* (Hymne au), remontant au moins au Moyen Empire, 153 s. N. céleste, 152.
- Nimittu-Enlil*, nom de la muraille interne de Babylone, 391.
- Nimmuria* (*Nimutria*, *Nibmuria*, *Nibmu'waria*), équivalent de *Neb-ma't-R'a*, nom égyptien d'*Amenophis III*, 179, n. 5.
- Nimutria*, Voir *Nimmuria*. 179, n. 5.
- Ninā* (« dame des eaux »), déesse fille d'Enlil particulièrement honorée à Lagash. On lui dédiait les eaux et les sources. Son idéogramme est l'image stylisée d'un vase renfermant un poison; cet idéogramme représentera aussi la ville de *Ninua* (Ninive), 7-9, 10, 13, 15 s.
- Son nom, transformé en *Nanā* (Voir ce mot) désignera *Ishtar*; son idéogramme représentera la déesse *Ishkharra*. (Voir ce mot.)
- Nin-a-kha-kud-du*, déesse babylonienne invoquée avec *Azag-su(g)* dans les purifications et les exorcismes, 385.
- Nin-azu*, dieu de la végétation probablement, puisqu'il est père de *Nin-gish-zida*; mari de la déesse *Ereshkigal*. (Voir LEGRAIN, *Histor. fragm.* 71-74), 33.
- Nin-bat* (ou *bad*), dieu dont on ne connaît que le nom. Sur un *kudurru* du XII^e s., il figure après le dieu *Lil* et avant les dieux *Tishpak* et *Gu-silim*, 208.
- Nindar* dieu dont les attributions sont mal connues; paraît être un dieu des champs. Son nom est quelquefois associé à *Ninā* dans les textes, 10.
- Nindub*, dieu dont les attributions sont mal connues, 18.
- Nin-é-anna*, nom d'une divinité mal connue, 393.
- Nin-dulla* = *Nin-tulla*.
- Nin-é-gal* (= dame du palais), déesse aux attributions mal connues, 208.
- Nin-el-la*, déesse parèdre du dieu des eaux *Enki*, 25, n. 1. (Poème « du Paradis, du Déluge et de la Chute », Recto 11 et 34.
- Ningal*, déesse parèdre du dieu d'Ur *Nannar* (dieu Lune), 206, 395, 434.
- Ningirsu*, un dieu de la guerre, dieu de Girsu, qui était un quartier de Lagash, 6, 7, 11 s.
- Ningishzida* est un dieu de la terre et aussi un dieu des enfers.
- Nin-kharsag* (= dame de la montagne) déesse de la ville de Kesh; une des déesses de l'enfantement, en Babylonie, 7, 31, 51, n. 8; 208.
- Ninive*, capitale du royaume assyrien. (Voir t. I. 293.), 82, 303, 311, 316. — Bibliothèque d'Ashurbanipal à N. 216 s., 305 c. — N. devenant tributaire de l'Égypte (*Nouvel Emp.*). 349; détruite par les Umman-Manda, 396.
- Nin-karrak*, grande déesse de la médecine et déesse de l'enfantement;

- parèdre d'In-urta. On la confondit avec Gula, 208, 211, n. 2, 293.
- Nin-ka-si* (« dame qui comble la bouche » — *emesal* : *d. gashan-ka-si*), déesse des breuvages. (Références dans DEIMEL, *Pantheon*, 213 A), 32, 33.
- Nin-ka-u-tud*, conçu comme un dieu, dans le Poème shumérien EN-E-BA-ÂM, 32, 33.
- Nin-kurra* (« seigneur de la montagne »), dieu du groupe d'Ëa, sinon Ëa lui-même en tant que protecteur des tailleurs de pierre (?) : *Ëa sha* (*amél*) *sasinu* (IV R² 25 a 41; II 58 n° 5, 64) si *d. Nin zadim* est une apposition à *d. Nin-kur-ra* dans ZIMMERN, *Ritual Taf*, nos 31-37, l. 15; invoqué, avec les autres dieux du groupe d'Ëa, dans les incantations (ZIMMERN, l. c.)
- Nin-lil*, 304, 402.
- Nin-makh*, déesse parèdre d'En-lil. Son nom signifie *dame auguste* ou *dame grande*; à cause de sa portée générale, cette appellation s'applique quelquefois à d'autres déesses, 10, 393, 111.
- Nin-mar* ou *Nin-mar-ki*. Déesse qui appartiendrait à la famille de Sin. Déesse de la ville de *Mar*.
- Ninni*, 45, 383.
- Ninni-esh*, nom propre d'un lieu, non identifié, où la déesse *Ninni* (Ishtar) était particulièrement honorée, 7.
- Nin-shag-si*, autre nom de la déesse *Nin-ka-si*, 33.
- Nin-shubur*, déesse dont le culte à Lagash est attesté dès l'époque d'Urukagina. Fille d'Anu et de la famille d'Ishtar, 104, VII.
- Nin-sig*, 387, n. 1.
- Nin-sun*, déesse aux attributions mal connues, 233, 388, s.
- Nin-ti(l)* (« dame de la vie » ou « dame de la côte »), déesse parèdre de Ea. Docum. dans DEIMEL, *Pantheon*, 222 A (ajouter : *Poème shumérien EN-E-BA-ÂM, verso I, 39*), 33.
- Nin-tud* (ou *Nin-tûr*), 30; déesse de l'enfantement, de la ville de Kesh. Ressemble fort à la déesse Ninkharsag.
- Nin-tul-la*, dieu (ou déesse, car, dans CT XXIV, 7, 14, *Nin-dulla* paraît comme parèdre de *Ninurashâ*), des points d'eau, des fosses, des citernes, 32 (Poème EN-E-BA-ÂM).
- Nin-tûr*. Voir *Nin-tud*.
- Nippur*, ville du pays de Shumer, sur le cours ancien de l'Euphrate, entre Kish et Umma; ville sainte du grand dieu Enlil, 3, 5, 34, 36, n. 2, 41, 53, 111, 387, 403, 405, 406, note. (Voir t. I, 293.) — Influence religieuse et littéraire de son temple, 5, n. 2, 25, 55, 66, n. 1, 219.
- Nisaba* ou *Nidaba*. Les textes assyro-babyloniens révèlent deux déesses de ce nom; l'une : *Nidaba-she*, déesse de la fertilité des champs; l'autre : *Nidaba-shid*, déesse scribe, déesse de l'astrologie et des nombres symboliques. (Voir DEIMEL, *Pantheon*, n° 2771), 11, 18. Cf. p. 386. Lois de la déesse Nisaba (Code shumérien, 46.)
- Nisan*, nom du 1^{er} mois babylonien, 532.
- Nitsir*, montagne située entre le Tigre et le Zab inférieur (*Ashur-natsir-apal*, Annal. II, 34 et *passim*.)
- Nïu* (*Nï', No', N'*, graphies diverses du nom de Thèbes d'Égypte), 308.
- Noé* (Livre de), 503 note (cf. 505). Fragm. d'une *Apocalypse de N.*, 507, n. 5.
- Nœuds*, dans la sorcellerie arabe, 263, n. 2.
- Nom*, presque synonyme d'*essence*, en *Assyro-Babylonie*, 42, n. 4, 257; en *Égypte* (Nouvel Empire), 333, 354 (?); dans une inscript. *araméenne*, 434 (?). Au sens ordinaire du mot, 294-295 (*assy.*), 306 (*assy.*). Les 50 noms de Marduk, 93; — « puissants noms » d'Enlil, 405, n. 6. — En Égypte, outre de nombreux noms, le dieu R'a avait son nom propre caché, sur lequel reposait sa puissance. La con-

- naissance de ce nom conférait à qui la possédait la puissance divine. Isis, qui savait, aussi bien que R'a, tout ce qui était au ciel sauf le nom propre de ce dieu, voulut savoir cela aussi. (Cf. ΕΙΜΑΝ, *Aegypten*, 359 s.), 334 s.
- Nomenclateurs* (dieux), en Égypte (Nouvel Emp.), 333, 335.
- Nomiu-shaiu*. 137, 143.
- Nu, Nw*, ou *Nun, Nwn* (copte *noyn*) correspondant à la *Tiamat* babylonienne (voir ce mot), *abyssus*, océan céleste, père des dieux, sur les eaux duquel vogue la barque solaire. Sa parèdre est *Nwt*, 153, 353, 414, 415.
- Nuages* (dans les présages assyriens), 274.
- Nubie*, 321; *Nubiens* (« Archers »), 149.
- Nu-dimmd*, une des formes du dieu Éa, 85.
- Nukhaia* (racine *nk*), un des dieux arabes du temps d'Asaraddon, 306. Prisme S, face IV, 10.
- Nun*. Voir *Nu* et *Nwt*.
- Nurè* (*Nu-ri-e* dans Annales Ashurb. Cyl. C, I, 45), ville de Chypre, 309.
- Nusk* (pour *Nusku*, dieu assyro-babylonien, fils de Sin) dans l'inscription de Sin-zir-ban, 434.
- Nusku*, dieu du feu; dès l'époque d'Ur (xxv^e s.), on constate qu'il appartient à la famille du grand dieu shumérien Enlil de Nippur. Il chasse les ténèbres et les démons des ténèbres, 208, 218 (prières), 389. Sur les *kudurrus*, il est symbolisé par une lampe.
- Nushko-na'id*, 185.
- Nwt*, déesse parèdre de Geb. Suivant les théologiens d'Héliopolis, lorsque *Atum-R'a* fut sorti du chaos (*Nwn*), il produisit d'abord le dieu *Shw* (et aussi sa parèdre *Tafnwt*), puis Geb et *Nwt*. Ceux-ci étaient accouplés; *Shw* (l'*Atmosphère*) les sépara violemment: Geb, c'était le dieu de la terre, du monde inférieur par rapport à *Nwt* qui était la déesse du Firmament, du monde supérieur: tout ce qui vit sur terre provient de Geb; tout ce qui vit au firmament provient de *Nwt*, 121, 327, 343.
- Nouvel an* (Fête du) à Babylone et à Erech. Voir *akilu*, 387.
- Nouvel Empire* (Égypte), 315.
- Obélisque*. Chez les égyptiens, l'o. était une stylisation du rayon solaire, 119, n. 1.
- **Obodath*, roi des Nabatéens divinisé. Son tombeau a été trouvé à 'Abdeh par les PP. JAUSSEN, SAVIGNAC et VINCENT. (Cf. RB nouv. sér. I (1904), 403-424.)
- Odes amoureuses et bachiques* d'Anacréon, 447, n. 1.
- Oeil d'Horus*. Dans la bataille qu'il livra à Set pour venger son père Osiris, Horus perdit un œil. Le savant dieu Thot le lui rendit en mettant de la salive sur la plaie; mais Horus fit le sacrifice de cet œil pour qu'Osiris mort devint une âme, *ba* (BREASTED, *Religion*, 59); aussi cet organe d'Horus fut-il particulièrement sacré; il devint le symbole de tout sacrifice (toute oblation, tout don, surtout s'il était fait en faveur d'un mort, pouvait être appelé « œil d'Horus »; toute oblation aussi faite au pharaon défunt, dans le rituel des Pyramides; l. c. 79). De là, la profusion d'*œils* découverts en Égypte, 119, n. 6. Cf. 335. *Oeil divin*, 327.
- L'*œil de Neherdjer* (= Osiris) et la création, 414 s.
- Offensive*. Triple o. (malheureuse, d'ailleurs) de l'Égypte contre les Hittites, 315 n. 1.
- Omina*, 400.
- **Omry*, 6^e roi d'Israël, au ix^e s. av. J.-C. (Cf. t. I, 294), 418.
- On* (dans la Bible) = *In, Inn* ou *Héliopolis*, 124, n. 3, 350, n. 1.
- Onkelos*, 489, 522.
- Onctions sacrées* d'huile, 395.
- Ongle*, tenant lieu de sceau, sur tablettes cunéiformes, 217, n. 7.

Oniromantique en Babylonie, 280.

Onomacrite, 447, n. 2.

Opartès. (Voir *Otiartès*.)

Ophel, nom d'un mur de la ville de Qoikhoh (au pays de Moab), 419.

Or. *L'or de la bravoure, de la vaillance* (Égypt.), 360.

Oracles. Les *o.* des dieux sont rendus par des « Voyants », 267. *Oracles* aux temps assyriens, 267. Peuples dont il est question dans ces oracles, 268, n. 1. Textes de *demandes d'oracles* (sans réponse), 268, n. 2. Cf. 294, 305.

Oracles sibyllins, 484 s.

ORBINEY (Papyrus d') du Nouvel Empire égyptien, contient le Roman *des deux frères*, 375.

Origène, célèbre maître chrétien et chef de l'École d'Alexandrie (185-254), a écrit des œuvres très nombreuses. Ses travaux d'ordre exégétique et de critique textuelle sont particulièrement importants, 482, 508.

Orphée; suivant la légende : poète et musicien *thrace*, fils d'Apollon et de la nymphe Eurydice (ou bien du roi Oeagre); aurait pris part à l'expédition des Argonautes. Quand il eut perdu sa femme, il alla la réclamer à l'Hadès et obtint de l'en ramener, à condition de ne pas la regarder avant d'être remonté. Il la regarda au moment où il allait atteindre la terre, et elle lui fut ravie. Les Ménades, qu'il dédaigna, le mirent en pièces et ses membres épars furent portés par l'Hèbre sur les côtes de Lesbos où on les ensevelit. O. n'est pas mentionné avant Pindare. Il paraît être une *personnification mythique de la doctrine et de la littérature orphiques*, 50, n. 1, 447, n. 2, 478, 479 (Voir *Orphisme*.)

Orphisme. En Grèce, au *vi^e s.* av. J.-C. (époque d'extrême activité politique, intellectuelle et morale) se produisent une *fermentation mystique* et un *besoin de merveilleux* dont les causes

sont : 1° *l'influence orientale* qui introduit un large courant de mysticisme avec les cultes de Cibèle et d'Adonis; 2° *l'insuffisance de la religion publique* (qui remontait aux âges les plus antiques), ne répondant plus aux besoins religieux d'une époque plus cultivée; — insuffisance, spécialement, pour ce qui concerne la *vie morale et la vie future* (p. ex. : la *Némésis* paraissait trop dure; les fils payaient pour les pères; on n'était jamais sûr de pouvoir fléchir les dieux, et ni la conversion, ni le repentir n'y suffisaient.) *Ce fut l'époque des mystères : mystères des Kabires* (κάβειροι; du phénicien *Kabirym* = les grands = les θεοί μεγάλοι) honorés à Samothrace, Lemnos, Imbros.

L'*Orphisme* (ainsi appelé parce que les initiés prétendaient se rattacher à Orphée, personnage de légende qu'ignorent Homère et Hésiode) a été une *tentative de réforme religieuse* se proposant de faire pénétrer dans la *vie courante les mystères et l'esprit des mystères*.

Vers la fin du *vi^e s.*, le Pythagorisme persécuté dans la Grande Grèce se fusionna avec l'Orphisme; ce fait amena un développement nouveau des doctrines orphiques.

L'Orphisme s'occupa de refaire la théogonie d'Hésiode en y développant le rôle des divinités abstraites.

Les initiés honoraient particulièrement *Dionysos Zagreus, le chasseur des âmes qui présidait à leur purification durant cette vie et assurait l'éternité avec ses châtiments ou ses récompenses*. Ils menaient une vie austère (*végétarisme*) et s'abstenaient des sacrifices sanglants. Dans leurs *banquets sacrés*, ils mangeaient la *chair crue* du taureau consacré à Dionysos. (La célébration des mystères impliquait d'ailleurs l'accomplissement de rites obscènes.)

Les rites finirent par prendre le dessus sur les croyances, et les prêtres orphiques devinrent des sor-

tes de devins ou de charlatans, de sorte que leur dégradation contribua puissamment, sinon exclusivement, à frapper d'impuissance morale la réforme dont ils étaient les agents.

Nous n'avons cité, dans le présent ouvrage, aucun texte orphique parce qu'il est fort difficile, sinon impossible, de distinguer la littérature orphique *authentique* (qui date du iv^e-v^e s. av. J.-C.) de celle qui est *apocryphe* (composée au cours des trois 1^{ers} s. ap. J.-C.). Ce furent Onomacrite, le premier, puis les Pythagoriciens (fin du vi^e s.) qui compilèrent ces hymnes, chants de purification, récits ou discours sacrés. Des œuvres *apocryphes* (tenues aujourd'hui comme postérieures à J.-C., du moins *dans leur état actuel*) trois ont été regardées longtemps comme antérieures aux épopées homériques, ce sont les *Hymnes*, l'*Argonautique*, les *Lithiques*. Ce dernier ouvrage est un poème sur les pierres précieuses. Les *Hymnes* (87 ou 88) furent composés par des philosophes alexandrins : ils nous montrent comment cette école comprenait l'Orphisme, 447, 448. Cf. t. III : *Idees religieuses*.

Osarsiph dans la légende de Manéthon, 483.

1. *Osée*, dernier roi du royaume d'*Israël* dont la capitale, Samarie, fut prise par les Assyriens en 722.
2. *Osée*, prophète écrivain hébreu, qui exerça son ministère dans le royaume de Samarie et en vue de ce royaume. Il fut à peu près contemporain du prophète Amos (du royaume de Juda). Il nous a laissé en hébreu un livre, divisé aujourd'hui en quatorze chapitres, dont la parenté littéraire avec le livre d'Amos est indéniable (elle s'explique par les tendances de l'esprit d'Osée et par les circonstances dans lesquelles il exerça son ministère), 215, 311.

Osir, abréviation d'Osiris dans des noms propres phéniciens, 445.

Osiris (mot hellénisé de *Isir*), un des dieux les plus célèbres de l'Égypte, dès la plus haute antiquité, et des plus populaires. On le considérait comme fils de Geb (la terre) et petit-fils de R^a. Tué par son frère jaloux, *Set*, il fut tramené à la vie par l'amour d'Isis. Mais, désormais, il vécut non plus sur la terre, mais dans l'*Amenti*, séjour des morts, dont il fut le roi. Abydos fut sa seconde patrie (*Dedu* aurait été la première). Devant le tribunal d'Osiris devait paraître tout homme pour entendre la sentence qui fixait son sort éternel. Royaume d'O., 337. — Jugement du mort devant O., 338, s. — *Un-refer* = « celui qui est bon », synonyme ou autre nom d'O. 339, n. 1. Hymnes à O., 117, n. 3 (Anc. Emp.). — 151 s. (Moy. Emp.). Litanies d'O., 343. — Textes divers, 341, 408, 409, 410, 411, n. 1. — O. dans une inser. *araméenne*, 435. — Voir *Abydos*.

Osir-shamar (pour *Osiris-shamar*), nom propre phénicien, 445.

Ostraka : mot grec qui désigne des tessons sur lesquels on écrivait ; ils remplaçaient le papyrus, les tablettes de cire ou d'argile, le parchemin, le cuir, etc. On en a découvert des quantités en Égypte ; ils sont couverts d'écriture *araméenne*, *démotique*, *copte*, *grecque*. Cette matière à écrire était aussi utilisée dans le monde hellénique d'Asie-Mineure et de Grèce. En Égypte, les *ostraka* les plus nombreux sont *relatifs aux services administratifs* : quittances d'impôts en argent et en nature délivrées par les banquiers au caissier général (τραπεζιται); ou bien par le *sitologue* (administrateur des deniers publics, σιτολογοί) au percepteur de l'impôt (fermier ou agent de l'État), ou bien au contribuable. Cependant, il existe des *ostraka* portant des reçus entre particuliers, des billets, des comptes,

- des contrats privés. On connaît plus de 70 *ostraka* de Samarie en caractères phéniciens; ils paraissent contemporains de l'*Inscription de Siloé* (Cf. *Ostrakon*; *ostrakismos* par P. JOUGUET dans DAREMBERG et SAGLIO, *Diction. Antiq.*; D. WILCKEN, *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien* I, 1; A. DEISSMANN, *Licht vom Osten*² (8^e Tübingen 1909), I, 1, c. (Nous n'avons pas à parler ici des *Ostraka* qui contiennent des passages du Nouveau Testament, et qui nous permettent de nous faire une idée de ce qu'était « l'Évangile entre les mains du pauvre », comme dit DEISSMANN), 145, n. 2; 424, n.
- Ὠτιόρτης (Ὠπαόρτης = *Ubar-tutu*?) 9^e patriarcale préhistorique, d'après la tradition babylon., 400.
- Outils* chez les Hittites, 185.
- « *Ouverture de la bouche* », 118.
- « *Ouvrage ancien de Gilgamesh* », 95, n. 2.
- Pacifique* (sacrifice) en Phénicie, 442.
- Padi*, roi que Sargon d'Assyrie avait imposé à 'Eqron (Accaron), envoyé à Jérusalem par ses sujets mécontents, est rétabli sur le trône par Sennachérib (Voir t. I, 138-139), 302.
- Pa-di-pa-R'a*, 380.
- P'-djdkw*, nom du canal d'Avaris, en Égypte, 320.
- Palerme* (Pierre de), 124, s., 317.
- Palil*, nom de divinité (écrit IGI-DU), 389. Cf. DELITZSCH, *Sumer. gloss.*, 73. Voir DEIMEL, *Pantheon*, n^o 1516.
- Palmyre*, ville au N.-E. de Damas et au S.-S.-E. de Homs. On n'en parle guère av. J.-C. (Elle n'atteindra son apogée qu'au III^e s. ap. J.-C.), 436 s. — Tombeaux de P., 437. — Inscript. funéraires, 437. — Langue et écriture, 437. — Divinités de P., 438.
- Panammu* (Panamu), roi araméen de Y'ôdi, au VIII^e s. av. J.-C., 421; 430 (*Inscription pour une statue au dieu Hadad*). *Inscript. de Panammu* (con-
- sacrée par son fils Bar-Rékub., VIII^e s.), 432 s.
- Pantibiblôn*, *Pantibiblias* *Pantibiblus* (= Sippar?), 399.
- Paphos*. Voir *Pappa*.
- Pappa* = Paphos, en Chypre (VII^e s.), 309, n. 12.
- Papsukal*, messager divin. Les textes en font connaître deux : le divin *Papsukal* d'Ilbaba (= ZA-MA-MA) et le divin P. d'Anu, 244, 389.
- Paraboles* (Livres des) dans le *Livre d'Hénoch*, 499, 501, 505, n. 10.
- Paradis*. Poème dit « du Paradis, du Déluge, de la Chute », aux temps shuméro-akkadiens, 21, 24.
- Parallélisme* dans la poésie, aux temps shuméro-akkadiens, 38 s.
- Parménide* (V^e s. av. J.-C.) d'Élée. Ses prédécesseurs, confiants dans le témoignage des sens, ne s'étaient pas interrogés sur la *nature de l'être* (problème entrevu par Xénophane); ils avaient été amenés pour expliquer les transformations de la matière à admettre que celle-ci peut toujours se diviser en parcelles de plus en plus petites. Mais si la matière est divisible à l'infini, la *continuité est inexplicable*, puisque, entre deux parcelles distinctes, il faut une séparation, et pour que les parcelles se déplacent il faut que cette séparation soit vide. Et cela s'applique aussi au mouvement. Au nom de sa logique, Parménide nia l'existence du vide, celle de la divisibilité à l'infini et celle du mouvement, réduisit ces conceptions à des *illusions des sens* et affirma l'*unité intime de l'être, indivisible et immobile*. Il exposa son système dans un poème dont il nous reste des fragments, 447.
- Passe* (mots de) pour le voyage dans le *Dwat*, 337.
- Pasteur*. Roi pasteur (Shumer), 13, l. 26; 110 (époq. hammurab.); 253, l. 9 (époq. assyr.). — « Archers » = P.

- Hyksôs*, 149. — *Bon pasteur*, dans les *Psaumes de Salomon*, 516.
- Patesi*, mot shumérien (PA-TE-SI, *ishakku* en accadien) désignant à l'origine le prince ou « roi »-prêtre, vicair du dieu; plus tard, un simple fonctionnaire, 5, etc.
- Patriarches* (Testament des Douze), 507.
- Pantibiblon*, 399.
- Pawlti*, 414.
- Pchent* = la double couronne égyptienne du Sud et du Nord. Étymologie, 148, n. 4.
- Pché*, chez les Assyro-Babyloniens : Quelquefois = révolte d'ordre politique, 253, l. 28 (cf. 305), P. = dévastation de la ville, 11 (cf. 304.)
- Pché-maladie-démon, etc., 266, 283. Autres textes : 258 s., 263 (cf. 284). En Égypte : 342, 343 s., cf. 339 (Nouvel Empire.)
- Pédasos*, dans la région occidentale de l'Asie Mineure. Entre dans la confédération hittito-« syrienne » contre Ramsès II, 322.
- Pédérasie*, dans Platon, 454, n. 1.
- Peines*, dans le Code assyrien, 220 s.
- Pentateuque*, on appelle ainsi les cinq premiers livres de l'Ancien Testament (Cf. t. I, 288. *Moïse*), 485. Traduction grecque du P., 488. — Études de Philon sur le P., 491. — Targum sur le Pentateuque, 522, n. 2.
- PENIAUR = *Pn-t-vert*, scribe (et non auteur) du Papyrus SALLIER III (où est racontée la Bataille de Qodshu (= Qadesh) par Ramsès II (Cf. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, 7), 321 s.
- Pépi 1^{er}*, 117; 126. — *Pépi II*, 117.
- Pergame*, 467, n. 2.
- Personnes* (distinguer entre esclaves et libres) sous la 1^{re} dynastie babylon., 70.
- Pessimisme* dans les hautes classes égyptiennes (Moy. Emp.), 156. Un pessimiste (?) à Suse au VII^e s., 313.
- Pharaon* = dieu-homme, 115, participe aux propriétés divines dans l'au-delà, 121 s.
- Pharisiens*, 508. Cf. t. I, 298.
- Phénicien* (Littérature), 438. Le ph., dialecte cananéen, 438. — Cf. 478.
- Philémon*, poète comique grec du IV^e s. av. J.-C.; un des principaux représentants de la comédie nouvelle, ainsi que Diphile et Ménandre, 486.
- Philétas* de Cos, 467, n. 3.
- Philocrate*, 487.
- Philon*, 491 s.
- Philosophie* apologétique des Juifs d'Alexandrie, 482. — Les Philosophes grecs et le Judaïsme alexandrin, 490. — La Ph. d'après Philon, 491-492.
- Phocylide* de Milet, poète grec du VI^e s. dont il reste peu de chose, 486; *poème moral* qui lui est attribué, 486.
- Pierre de Palerme*; description et extraits, 124; cf. 317.
- Pilagura*, roi de Kitrusi (ville de Chypre) sous Ashurbanipal, 309. (Annal. Cyl. C. I, 37.
- Pisistrate*, 447.
- Pyramides* (Voir t. I, 43). *Les Textes des P.*; caractères et but, 117 suiv. P. pour les gens du pharaon, 143.
- Pyramidion* (ou partie supérieure des Pyramides) est un obélisque en raccourci, 119, n. 1.
- Pishamilku*, prononciation assyrienne du nom de Psammétique, 310, n. 1.
- Pythagore*, 447 (Cf. t. I, 304).
- Pithom* ou *Pitom* (ég. : *per-Atum* = maison du dieu Atum), aujourd'hui *tell el-Maskhutha* (ruines explorées par NAVILLE) en Basse Égypte, 325.
- Planètes*, chez les Grecs, 461, n. 3.
- Platon*, 52, n. 2, 448, s. — P. d'après les Juifs d'Alexandrie, 479. Cf. t. I, 300.
- Poèmes*. Voir *Table des matières*.
- Poètes grecs* et le Judaïsme alexandrin, 490. Cf. 478; 485 s.

- Polythéisme*; pas de trace dans tel hymne égyptien du Nouvel Emp., 346 s.
- Pompée*, 514, n. 2, 4 (Cf. t. I, 301).
- Porteurs du Coran*, 286, n. 1.
- Posidippe*, 467, n. 3.
- Présages* (textes de) se rapportant à 6 chefs (Collection de Koyundjik), cf. 50 s., 267, n. 2. Pr. par le foie, 51 s., 52, n. 4; — pr. astrologiques, 218; — p. tirés des animaux, 275 s. Cf. 267, n. 1 et 2 (*assyrr.*), 311 (*assyrr.*)
P. de Gilgamesh, de Sargon, de Narâm-Sin, 50, 52.
- Prêt à intérêt*, dans le Code de Hammurabi, 58. Dans contrats de la I^{re} Dyn. babyl. 68.
- Prêtres*. Abus commis par les p. au pays de Lagash, 9. — Esclave admis aux fonctions sacerdotales (I^{re} dyn. babyl.), 114. — Dans *Sagesse d'Akhigar*, 430.
- Prêtresses*. Dans le Code de Hammurabi, 62. — P. de Marduk, 78; — d'Ilbaba (= ZAMAMA), 77.
- Prières* de Gudea (Lagash), 14. — P. de « la main levée », 261 suiv. — En Égypte (Nouvel Emp.), 341 s. (Textes de p. assyro-babylon. dans la *Bibliothèque d'Assurbanipal*), 218.
Prière de Ramsès II dans le danger, 323. P. de Nabonide, roi de Babylone (VI^e s.), 395.
- Prince prédestiné*, roman historique du Nouvel Empire égyptien (XX^e dyn.), 130.
- PRUSSE* (*Papyrus*), contenu et date, 160-161.
- Procédure* (Actes de) sous la I^{re} dyn. de Babylone, 75; 77.
- Processions sacrées* en Babylonie et en Assyrie, 388, s.
« *Prophète* » chez les Assyro-Babyloniens (voir *Voyants* chez les Grecs, 50, n. 1), 49, s.
- Prophètes hébreux* (Voir *Prophétie*).
- Prophétie* chez les Assyro-Babyloniens (Voir *Voyants*), cf. 17, n. 4, 18, VI, 1. — Chez les *Hébreux*, 50, n. 1, 144, n. 2, 476, 485, 496 suiv. — Les *Prophètes* et l'Apocalyptique, 496 s.
- Prophétique* (*Genre*) chez les Égyptiens, 144, s.; 149, s.
- Propriété*, dans le Code assyrien, 222.
- Prosélytes* égyptotes (IV^e s. av. J.-C.), 443.
- Protestation d'innocence* (cf. 409), 339 et cf. 343 s. (Égypte du Nouvel Emp.)
- Proverbes* (Égypte), 161 s.
- Providence*, d'après Platon, 450. — Chez les Stoïciens (*Cléanthe*), 470.
- Psaumes* et *Psaumes de Pénitence*, définition. (Voir *Lamentations*), 36-38, 40 s.; ps. d'époque assyr., 257 s. — ps. d'époque cassite, 214.
- Psaumes* ER-SHEM-MA et ps. ER-SHA-KU-MAL, 257.
- Psammétiq*, *Psammétique*, nom porté par trois pharaons de la XXVI^e dyn., au VII^e s. (Cf. t. I, 303), 310, 316.
- Ptah*, dieu égyptien qu'une légende associe à Klnum dans l'œuvre de la création. (Voir I, 300), 131, 350, 354, 413.
- Ptah-hotep*, fils d'un pharaon de la V^e dynastie. *Maximes de P.*, 166, s.
- Ptolémée Évergète*, 444; *Pt. IV Philopator*, 479; *Philadelphie*, 482, 487.
- Ptolémées* (*Livre des morts*, sous les), 336.
- Ptolémée* (Canon de), 217, n. 5.
- Ptolémée Lagus*. (Voir *Lagides*, t. I, 278), 466.
- Puissances*, d'après Philon, 493.
- Punt*, pays correspondant à peu près à la côte actuelle des Somalis, 352.
- Putsusu*, roi de Nuri, en Chypre (VII^e s.), 309.
- Putiphar* nom du chef des gardes du pharaon, dans *Gen. XXXVII*, 36, et du grand prêtre d'Héliopolis, dans *Gen. XLI*, 45. Ce nom qui équivaldrait au grec Πτεροφί, au copte ΠΕΤΕΦΡΙ,

- et à l'égyptien *Pa-di-pa-R'a* signifierait : « Celui que donne (le dieu) *R'a* ». (Cette explication paraît la plus probable.) Voir A. MALLON, *Les Hébreux en Égypte*, 77-78; on y trouvera les références utiles. — 380.
- Puzur-Bél*, 241.
- Qadesh*. Voir *Qodshu*.
- Qaryathen*, 418. Cf. *Qiryâtaym*.
- Qarqar*, ville dans le voisinage de Hamath. (Réf. DELITZSCH, *Paradis*, 275,) 287.
- Qartikhadashti* (= קרתחדשת = ville neuve = carthage), ville de Chypre, 309. (Annal. Ashurban. Cyl. C. I, 43.
- Qaushgabri*, roi d'Édom, sous Ashurbanipal., 309 (Annal. Cyl. C. I., 26.)
- Qenuel*, nom propre de l'inscription araméenne de Panammu, 433.
- Qiriyôth*, 419, n. 2 (Cf. *Qiriyah*.)
- Qingu*, dans le Poème de la Création : est fait chef des monstres produits par Tiamat pour marcher contre les dieux qui ont vaincu son époux Apsu, 87.
- Qiriyah*, ville de Moab, non loin d'Ataroth, 419.
- Qiryâtaym*, ville de Ruben, 418, n. 10.
- Qiyir Mo'ab*, capitale du pays de Moab, 417, n. 7.
- Qodshu* = *Qadesh* (*tell Nebi Mend*), ville sur l'Oronte. (Voir t. I, 304). Victoire de Ramsès II, 321, s.
- Qorkhâh* ou *Qorkhoh?* Voir ce dernier mot.
- Qorkhoh*, ancienne capitale de Moab? ou quartier de Dybon? Voir 417, n. 7, 419.
- Qrkh*. Voir *Qorkhoh*.
- Qrl*, père de Panamu, roi de Y'ôdi, 430.
- Que* nom d'une ville et d'une province. Celle-ci correspond à peu près à la Cilicie. (Précisions dans FOURER, *Provinz*, 70, s.)
- Qu-u-ai* = *Que*.
- Qurti*, 289.
- Quruma*, 306, n. 4.
- Râ* (*R'a* ou *R'e*; voir Soleil) = le Soleil, le plus grand dieu du Panthéon égyptien sous l'ancien Empire. Héliopolis était sa ville sainte. Le culte de ce dieu occupe une place prépondérante dans les *Textes des Pyramides*, 118, suiv.; *âge d'or*, quand il régnait en Égypte, à l'origine, 326, 354. — Hymne à R., 118, s. Voir *Nom.* — *Râ* et Isis (Nouvel Empire), 331. Cf. 408, 414.
- Rabasiré*, déesse infernale palmyrénienne, 438, n.
- Rabbins*, 521. Cf. t. I, 305.
- Rabbinique* (Littérature), 521 s.
- Rachel*, 328, n. 1.
- R'a Harmakhis*, 375.
- Ramesse-mi-Amon* = Ramsès II, 201, n. 1.
- Ramesseum*, près de Thèbes. Grand temple bâti par Ramsès II (XIX^e dyn.) en l'honneur du dieu Amon. A l'intérieur sur de grandes surfaces tournées vers la 1^{re} cour, étaient représentées les campagnes du pharaon (entre autres son expédition contre la confédération syro-hittite; elle fut gravée encore dans la 2^e cour et aussi à Luqsor, 322.
- Ramman* (dans les noms propres : *Raman*, *Ra-ma-na*, *Ra-ma-a-nu*, etc.) Un des noms du dieu Adad, 393, 394.
- Ramsès II*, pharaon de la XIX^e dynastie (Cf. t. I, 306), 315, 318. Texte *babylonien* du traité avec Khattusil, roi des Hittites, 200 s.; voir 315. Bataille de Qodshu, 322.
- Ramsès III*, pharaon de la XX^e dyn. 326. (Voir t. I, 306.)
- Ramsès-meri-Amon* = Ramsès II, 201.
- Raphaël* (dans *Hénoch*), 504, note.
- Raphia* (auj. *tell Rifakh*), entre Gaza et el-'Arish (Palestine), 479.
- Rekub-El*, dieu araméen nommé dans l'inscription de Hadad, 430, suiv.

- Régulus*, dans les observations astrologiques assyro-babyl., 272.
- Religieux* (*Caractère*) des textes historiques assyro-babyloniens, VII-IX, 3-4, 288 s.
- Religion* chez les Hittites, 187.
- Répétitions* textuelles de passages entiers; voir *Poème de la Création* (*passim*.)
- Rephaïm*, sortes de morts privilégiés (ERS² 318) que l'on peut assimiler aux *Dis manibus*, 439, 441.
- Respirations* (*Livre des*), substitut du *Livres des Morts* à l'époque gréco-romaine, 408.
- Reshef*, l'Apollon phénicien, 430.
- Restaw* ou *Ra-Staw*, nom donné aux passages, aux couloirs (!) qui menaient de ce monde à l'autre. Primitive-ment, il ne désignait que la nécropole de Saqqârah. Son dieu était Seker, Égypte (Nouv. Emp.), 342.
- Résurrection* du pharaon, dans les *Textes des Pyramides*, 117-118.
- Retenu*, 129. Voir *Tenu*.
- Riamashesha-mai-Amama* = *Ramsès-meri-Amon* = Ramsès II, 201.
- Rikhal-Ani*, d'Érek. *Kalû* (prêtre) suprême d'Anu et d'Antu, aux temps néo-babyloniens.
- Rimes*, dans la poésie, aux temps shuméro-akkadiens, 23.
- Rim-Sin*, frères et successeur d'Arad-Siu, roi de Larsa (XXII^e s. av. J.-C.), battu par Hammurabi, 53.
- Risni*, non d'un canton babylonien (époque cassite), 209.
- Rites* (textes) dans la Bibliothèque d'Assurbanipal, 218. — R. pour recouvrir de sa peau le *lilissu* d'airain, 384.
- Rituel* du *Kalû* assyro-babylonien (époque séleucide), 384. — R. *funéraire* Égypte), 410; 411, n. 2.
- Roboam*, 182, n. 6.
- Roi*. Les rois, agents des dieux, en pays babylonien, G, 212 et *passim*; « dieu-homme », en Égypte, dès les plus hautes époques (Voir *Royauté*), 115.
- Roi*. Divinisation du roi, en Égypte, cf. *dieu*; le roi représenté par le petit peuple de façon assez libre, 381. — Les 10 rois préhistoriques (Babylonie), 399 s. — Roi messianique dans les *Psaumes de Salomon*, 519 s. (511, 521.)
- Romans historiques*, sous le Moyen Empire égyptien, 130, sous le Nouvel Empire égyptien, 359 suiv.; à l'époque saïte, 381.
- Royauté* (Origine de la), dans le *Mythe d'Etana*, 35-36, 245 s. Mission divine (Cf. *Roi*), en Assyrie, 252, 253, 304.
- Rosette* (Inscription de). On appelle ainsi une inscription trilingue (hiéroglyphique, démotique grec) qui était un décret de Ptolémée Épiphane en faveur des temples d'Égypte. C'est la partie hiéroglyphique qui fut déchiffrée (1822), par J.-Fr. CHAMPOLLION.
- Rouleau* (« L'homme au R. ») en Égypte, 132, n. 1.
- Rtnw*, 321. Voir *Tenu*.
- Rukibti*, roi d'Ascalon (époque assyrienne), 302.
- Rudîdidîl*, femme d'un prêtre égyptien (Conte de Khufu), 135.
- Route du soleil*, chez les Assyro-Bab. = parcours (supposé) du soleil pour revenir de l'Ouest à l'Est pendant la nuit. — En Astronomie, *écliptique* ou orbite du soleil, 236.
- Routes commerciales* (époque cassite), 170, 204.
- Ruth* (Mariage de), 221, n. 3.
- Saatu* = Les Bédouins, 137.
- Sabitu* à identifier, sans doute, avec *Siduri*, puisque non seulement dans NE tabl. X, 1, *Siduri* et *Sabitu* sont en apposition, mais, de plus, dans la recension antérieure repré-

- sentée par le fragm. MEISSNER, le rôle de *Siduri* (on ne peut guère le contester) est joué par celle que le texte appelle simplement : *Sabitu*, 100.
- Sacrifices et oblations*, en Égypte, dès l'époque des Pyramides, 118 avec n. 1. Origine de s. sanglants (Nouvel Empire égyptien, 326 s. Cf. 409. Sacrifice offert à la déesse Tashmetum (lettre d'une femme *assyro-babylon.*), 313. Autres textes assyr., 253 s., 263, 300, cf. 356, 12; 384 s., 389. — Chez les Hittites, 187. — S. babylonien (temps des *séleucides*), 384-390. — Chez les Hittites, 187. Chèz les Araméens, 431, 432. — Sacrifices phéniciens, 442.
- Sadarnunna*, paraît être une déesse parèdre de Nusku. Elle était honorée à Babylone et à Kharran, 208.
- Sadducéens*, 508 (Cf. t. I, 308), 513, n. 5.
- Sadrafa*, dieu iranien, à Palmyre, 438, note.
- Sag...*, 11.
- SA-GAZ, bandes nomades de pillards de Canaan, toujours prêtes à faire quelque incursion en Égypte, à l'époque d'El-Amarna. Voir Khabiru, 175, n. 2.
- Sages*, en Égypte, 160 s. et 355 s. *Admonitions* d'un sage, 149 s. — *Sept sages* de la Grèce, 446. — *Le sage*, d'après Épicure, 473.
- Sagesse* (Livre de) de l'Ancien Testament, écrit en grec (S. Jérôme in PG. t. XXXVIII, 1242); peut-être entre 120 et 100 av. J.-C.; sorte de *poème* qui se rattache au *genre gnominique*. L'auteur a subi « directement ou indirectement l'influence de la Grèce, sans adopter la méthode rigoureuse de ses penseurs. » (Cf. VIGOUREUX-BRASSAC, t. II, n^o 381-395), 490. S. de Salomon, 428. — S. de Jésus, fils de Sirach, 428. — S. d'*Akhiqar* l'assyrien, 427 s. — S. des *Sibylls*, 484. — La S. dans Philon, 493.
- Sakar* nom du dieu Lune sous sa forme araméenne, 434.
- Sahidique*, (de l'arabe *sahid* = Haute-Égypte), un des 5 principaux dialectes de l'ancien égyptien 115, n. 1.
- Saints*, dans les *Psaumes de Salomon*, 519.
- Saïs (écrit *S'yys*), 337.
- Saïte (La période). 380 s.
- SALLIER (*Papyrus*), date, 166, 153, n. 2, 158, n. 3.
- Salmanazar* (= en assyr. : *Shulmanu asharidu* : le dieu Shulmân est le premier) nom de plusieurs rois d'Assyrie des XIV^e, IX^e et VIII^e s. Voir t. I, 225 et 309. *Salmanazar II*, roi d'Assyrie (IX^e s.), 287. Campagne contre Hazaël (*Khazaël*), roi de Damas, 301. S. IV, 215.
- Salomon, roi de Juda. Il porta à son apogée la royauté que David, son père, avait su faire accepter. Le culte participa à cette splendeur et dans la capitale, Jérusalem, un temple magnifique fut bâti en l'honneur de Yahweh; cela n'empêcha pas Salomon, par complaisance pour les femmes, d'ériger des autels à des divinités païennes. A sa mort, le royaume se divisa; deux tribus seulement (Juda et Benjamin), restèrent fidèles au successeur légitime de Salomon, 168, n. 2, 364, 417, n. 6.
- Psaumes de Salomon*, 511 s.
- Saltu* (lire *Tsaltu*), déesse du combat, 101 s.
- Samal* (*Sham'al*) = Sendjerli? (capitale du royaume de Yôdi. Cf. RB 1910, p. 183-182, et 1912, p. 253, n. 1), 421.
- Samas* = *Shamash*, une des divinités de Palmyre, 438 note.
- Samos*, (île de la mer Egée), au VI^e s. : cour brillante, société élégante, finesse d'esprit, 447, 467, n. 3.
- Samsimuruna*, ville de Palestine ou de Syrie mentionnée sur le Prisme de

- TAYLOR, n 47 et sur Rm Cyl. C. Col. I 33 (Ne peut être rapprochée utilement de *Shimvôn mv'ôn* de Jos. XII, 20), 309.
- Samsuditana* (= Shamash-ditana), roi de la 1^{re} dynast. de Babylone.
- Samsu-iluna* (Shamshu-iluna), roi de la 1^{re} dyn. de Babylone. Ses constructions, 110 suiv.
- Sanballat* (ou Sin-uballit), gouverneur de Samarie, en 408-407; grand adversaire de Néhémie dans l'œuvre du relèvement des murs de Jérusalem, 427.
- Sesmaï*, nom propre d'un chypriote, 443.
- Sang*. La vie est dans le s. L'homme est pétri dans le sang divin, d'après la tradition d'Eridu (temps shuméro-akkadiens), 52, n. 1.
- Sanir*, montagne au nord-ouest de Damas, aux environs de Baalbek, d'après la tradition arabe, 301.
- Sapho*, lesbienne; dans une société de jeunes filles et de jeunes femmes, elle épanchait en ses *Epithalames* sa tendresse passionnée et jalouse. (fin du vi^e s.), 446.
- Saggarah*, 117.
- Saracos* (= *Sin-sharra-ishkun*), fils d'As-hurbanipal, 382 (cf. t. I, 310.)
- Sare* (*shāru*, ὁ σάρος), la plus grande unité de mesure des Babyloniens. Comme unité numérique, 1 sare = 3600.
- Sargon l'Ancien* (xxvii^e s. av. J.-C.), un des princes les plus célèbres du pays sémitique d'Agadé, 50. Voir t. I, 13. *Présage* (par le foie) de S. 52-53. « Série » de *présages astrologiques* qui remonteraient à S., 218 n. 1. — Texte de Nabonide, 394.
- Sargon le Grand*. Sous ce roi (viii^e s.), l'Assyrie atteint son apogée, 215. Cf. 292, 304. Récit de sa 8^e campagne (sous forme de lettre expédiée à son dieu), 287. n. 1, 295 s. S. et *Adapa*, 212, n. 1.
- Sarkédom*, 428.
- Sarludari*, placé sur le trône d'Assalon par Sennachérib, roi d'Assyrie (viii^e s.), 302.
1. *Saron*, ville palestinienne (en face du pays de Moab?), 419.
 2. *Saron*, plaine du littoral palestinien, entre Jaffa et Césarée, très fertile, 440, 534.
- Sarpanit* (voir *Zarpanitum*), déesse parèdre de Marduk, dieu de Babylone. Commence à paraître sous la 1^{re} dyn. babylonienne, 252.
- Sarsar*, 292, n. 1.
- Satni-Khamoïs*, héros d'un roman égyptien de l'époque ptolémaïque destiné à « justifier l'opposition que la classe sacerdotale faisait à la classe militaire depuis la chute des Ramessides, et à montrer la supériorité du gouvernement théocratique sur les autres gouvernements. » (G. MASPERO, *Contes*, p. 181), 130.
- Saturne*, dans les observations astrologiques, assyro-babyl., 271.
- Saül*, 266, n. 4.
- Scarabée*, 119, n. 2.
- Scepticisme*. État d'âme d'un sceptique, à l'époque gréco-romaine, 415.
- « *Sceptre de bénédiction* (?) » dans l'inscription de Hadad, 430, 431.
- « *Sceptre d'équité* », 253 l. 8.
- « *Sceptre d'équité* », 253, l. 8.
- Schisme des 10 tribus d'Israël*, 316.
- Science* en Assyro-Babylonie (Voir titres divers). Voyage d'un scribe à Sippar pour collationner un texte, 54, n. 3. — Ashshur « la ville de science », 297; On faisait copier des documents en l'honneur du dieu des sciences et pour le salut de son âme, 383. Offrandes au dieu Nabû pour la science, l. c. — Sc. dans le monde grec des iii^e et ii^e s. av. J.-C., 467, n. 2.
- Scribes* assyro-babyl., 383 a.
- Sdjw* (et non *Stw*) « ville » et région en pays noir (mentionné dans les textes égyptiens), 127.

Sebek-khu, 129.

Sekenenre; cf. *Sqnyu-R'a*.

Seker (Sokaris) était primitivement un dieu solaire. Il fut particulièrement, mais pas exclusivement, honoré à Memphis, au solstice d'hiver (« le petit soleil », comme disaient les Égyptiens). Avec le temps, il fut considéré comme le dieu $\alpha\alpha\tau' \varepsilon\zeta\sigma\chi\lambda\eta$ de la nécropole de Memphis. (A. WIEDEMANN. *Religion of the ancient Egyptians*), 134 s., 342, notes 3 et 4, 344.

Sekhet (Sokhit), seconde personne de la triade divine de Memphis, épouse de Ptah et mère de Nefer Tum et d'Im-hetep. Elle est représentée avec une tête de lionne, le disque et l'*uraeus*, 138.

Sekhet-A(i)aru ou *A(i)anru* = le « champ de roseaux » ou les *Champs-Élysées* des Égyptiens, 337.

Sekhet-hetep = le « champ de la paix » ou « des offrandes », un des noms des Champs-Élysées égyptiens, 337.

Sekmem, pays de Syrie (*Retenu*), qu'on ne peut pas autrement localiser, 129. Cf. BREASTED, *Anc. Rec.* I. 1 § 678.

Secrets d'Hénoch, 498.

Spléucides, 466; 509 (cf. t. I, 311).

Semaines (Apocalypse des), appartenant au *Cycle d'Hénoch*, 506.

Sendjirli ou *Sindjirli*, ville hittite en 509, 466, 509. Antioche et Marash. (Voir t. I, 312), 430.

Sennachérib, célèbre roi d'Assyrie de l'époque la plus brillante de ce royaume. (Voir t. I, 139 suiv.), 216. Cf. 304. 305 c. — Ses inscriptions, 301. Campagne contre Ezéchias, 302. S. détruit Babylone, 396 (texte). — Textes assyriens avec notes *aranéennes*, 422. — S. et *Akhigar*, 428.

Senusret, 136.

Sepdw = une forme d'Horus, 121.

Sept. Le nombre 7 chez les Orientaux, en particulier chez les Assyro-Babyloniens, 100 l. 8 (Épopée de Gilga-

mesh); 174, n. 2, 210 (Mythe d'Adapa), 282 (mauvais esprits).

Les LXX. Favorisés par Alexandre le Grand, puis par Ptolémée I^{er} Lagus (après qu'il eut pris Jérusalem en 320), les Juifs acquirent une grande influence à Alexandrie d'Égypte. On peut tenir pour probable que, soit par curiosité personnelle, soit pour se concilier davantage la sympathie de ses sujets israélites, soit pour promouvoir parmi ces derniers l'étude du grec, Ptol. Philadelphie (284-247) encouragea l'initiative de la traduction en grec de la Bible hébraïque; mais le motif principal de cette traduction fut la nécessité de satisfaire aux besoins religieux des Juifs d'Alexandrie et de toute l'Égypte, étant donné que la plupart d'entre eux ne savaient pas l'hébreu ou ne le savaient que d'une manière imparfaite.

L'achèvement de cette traduction n'est pas postérieur au siècle qui précéda la venue de J.-C.

La version des LXX (ainsi appelée à cause des 72 qui auraient traduit le Pentateuque) fut universellement reçue par les premiers chrétiens, par les PP. et auteurs ecclésiastiques des premiers siècles (et non seulement les Grecs, mais aussi les Latins, parce que ce fut sur les LXX que fut faite la traduction latine dite *Itala*, si répandue avant la version latine de S. Jérôme), 319 note, 488.

Serment dans les Contrats babylon. 65, n. 6; sens, dans les Codes assyrien et autres, 220.

Serpents (Présages tirés des) en Babylonie, 275 s. *L'Aigle et le s.* (assyr.), 245 s. — Formules magiques pour conjurer la morsure des serpents (Égypte, Nouvel Empire), 331-332.

Sésostri = *Senusret* (XII^e dyn.) La légende grecque de Sésostriis a concentré autour d'un seul personnage des récits divers ayant pour héros, non pas seulement Senusret III, mais aussi d'autres pharaons belliqueux,

- entre autres Ramsès II. (Voir MEYER, *Hist.* t. II § 281, note), 349. Campagne en Canaan, 129.
- Set, Seth, Sutekh*, au Nouvel Empire) dieu égyptien, fils de Nut et de Geb, frère d'Osiris. Dans les plus anciens textes, il est considéré comme un dieu bienfaisant. A l'origine, il était simplement la *personnification de la nuit* et des ténèbres naturelles. Sa victoire (en tant que dieu de la nuit) sur son frère, Osiris (dieu soleil) défait au Couchant, fut considérée comme résultat d'une guerre offensive. Il fut regardé comme dieu de la guerre et dieu du mal. Vers la fin de l'Empire, son nom fut effacé des monuments anciens où l'on avait eu la dévotion de le graver. (M. BRONNICK and A. A. MORRIS, *A concise Diction. of egypt. Archaeology*, 160-161; ERMAN, *Aegypten*, 383 et 418 s.), 148, 324.
- Setekh* ou *Sutekh* désigne le dieu Set, sous le Nouvel Empire (Voir *Set*, et t. I, 313.)
- Séti I^{er}*, pharaon de la XIX^e dyn., 318, 326.
- Set-Nakt*, pharaon prédécesseur de Ramsès III. (XIX^e dyn.), 144.
- Sha*, déité assyro-bab., 389. (Cf. DEIMEL, *Pantheon*, n° 3042.)
- Shabatu*, nom du 11^e mois babylonien, 532.
- Shaknanâ*, n. pr. de ville (époque cassite), 206.
- Shagga*, province babylonienne, du temps de la 1^{re} dynastie, 107.
- Shala*, parèdre du dieu Adad (Ramman). Paraît à la 1^{re} dyn. babylonienne. (Ce couple divin fut peut-être introduit de l'ouest, de la région du Liban), 208.
- Shâla* (guerriers S.) dans le Code hittite, 193.
- Shamash*, dieu Soleil, particulièrement honoré à Larsa et à Sippar, à l'origine, 56, 252, 106, 109, 113, 114. (En shumérien *Babbar* et *Utu*.) Sin, dieu Lune (*sin* est du masc.) était considéré comme son fils. — *Oracles* nombreux demandés à Sh., 268, s. — Voir *Soleil*. — Sh. lumière des pays, « seigneur (ou « roi ») du ciel et de la terre », etc., 110, 260, 293. — Prières à S., 218; psaume (époq. assyr.), 260. — Autres textes : 237, 244 suiv., 252 s., 293, 295, 297, 299, 304, 305, 387 s., 391, 393 s., 400 s., 401. — Nommé dans le traité conclu entre les Hittites et les Égyptiens, 201-202. — Sh. invoqué pour le bonheur des *scribes assyr. et araméens*, 422. — Sh. dans l'inscription d'Hadad, 430 s.; dans l'inscription de Neirab, 434.
- Sh. juge du ciel et de la terre* (Nabonide), 393, cf. 395.
- Shamash shum-ukin*, fils aîné d'Asaraddon (VII^e s.), avait reçu la vice-royauté de la Babylonie. Son frère Ashurbanipal était roi d'Assyrie, 265. Voir t. I, 313.
- Shamkhar*, nom d'un roitelet (cité à côté du roi des Hittites) dans une lettre de Chypre, de l'époque d'El-Amarna, 179.
- Shapaš-da*, 10.
- Shara*, dieu d'Umma; forme du dieu Adad (?)
- Shasaiki*, nom d'un canton babylonien (époque cassite), 209.
- Shassurt*, 269.
- Shat-n-Sensen*, 408.
- Shebat*. Voir *Shabatu*.
- Shêdu*, génies symbolisés (comme les *lamassu*), par les taureaux ailés à face humaine. Quelquefois, le mot *shêdu*, employé parallèlement avec *lamassu*, a le sens de dieu protecteur. Quelquefois, le *shêdu* est aussi parmi les génies malfaisants, 265.
- Shelemya*, frère de Sin-uballit gouverneur de Samarie (v^e s.), 428.
- Sheól*, mot hébreu désignant le monde inférieur, le royaume des morts, des

- âmes après la mort, 235; dans le *Livre d'Hénoch*, 503.
- Shéphéla*, 534.
- Sheru-shish*, divinité nommée dans une énumération de 53 autres (*kudurru* de *Melishipak*), 208.
- Sheshong*, nom porté par quatre pharaons d'origine libyenne (XXII^e dyn.) Voir t. I, 313. *Sheshong* I^{er} profite du *Schisme des 10 tribus* pour intervenir en Canaan. *Supra*, 316.
- Shesmu*, 122; dieu du pressoir, meurtrier d'Osiris. (MORET, oral.)
- Shiloh* (auj. d'h. *Seilûn*) entre Jérusalem et Naplouse. (Cf. *Jer.* vii, 12; *Jud.* xxi, 19, s., I *Sam.* iii et iv.) 417, n. 7.
- Shimerôn-Mer'ôn*, 309, n. 11.
- Shirpurla* (autre nom de la ville de Lagash), 403.
- Shitlamtaè*, lecture vieillie de *Meshlamtaè*.
- Sh'r'h'n* (siège de) et victoire des Égyptiens sur les Hyksôs, 320.
- Sh* (ש) *ôkoh* (aujourd'h. *Shueiké*), « ville » entre Gaza et Jérusalem. (Cf. *Jos.* xv, 35; I *Sam.* xvii, 1, s.), 417, n. 7. Voir t. I, 317 : *Sokoh*.)
- Shu*, chez les Égyptiens; *l'atmosphère*; dieu atmosphère qui, à l'origine, sépara *Nwt* (la déesse Firmament) de Geb (le dieu terre) primitivement enlacés, et qui soutient le firmament, 327, 408, 414, 415.
- Shubarû*, nom gentilice désignant les gens du pays de *Subîr* ou *Shubartu* (*Subartu*), en shumérien su-EDIN, mot désignant l'Assyro-Babylonie (quelquefois, l'Assyrie seulement), 45. Cf. STRECK, *Ashurbanipal*, t. I, p. CDXVII-CDXVIII.
- Shubbiluliuma*, roi hittite du xiv^e s. (cf. t., 314), 183, 201.
- Shubula*, nom d'une divinité mal connue, 208.
- Shugurnak*, dieu des morts à Suse, 314.
- Shukhuli-Shugab*, 210.
- Shumalya*, nom d'une divinité dont les attributions sont mal connues, 208.
- Shumer* (par opposition à Akkad), une des deux parties de la Basse-Mésopotamie, 21, 45. (Voir t. I, 314.) KALAM = Sh., 6, n. 3. — Sh. et Akkad réunis par Hammurabi, 53.
- Shumérien* (Le) est regardé comme une langue agglutinante (sans flexions grammaticales internes) et qui procède par de simples juxta positions. (Cf. CHARLES-F. JEAN, *Littér. des Babylone. et des Assyr.* (p. IV-V.)
- Shuqamuna*, dieu mal connu : une forme de Marduk, d'après CT, XXIV 50, 13 b (*Sh. = Marduk sha pisa-an-nu*), 208.
- Shuripak* et *Shuruppak*, nom d'une ville du pays de Shumer, et nom de son dieu, 240. (Voir t. I, 314.) C'est là que les dieux auraient décidé le Déluge (*Épopée de Gilgamesh*; époque assyr.)
- Shurpu* (= embrasement), nom d'une série d'incantations contre les sorciers et les sorcières. On les appelait *embrasement* parce que les objets qui représentaient sorciers ou sorcières étaient jetés aux flammes, 284.
- Shutruk-Nakhkhunte*, roi d'Élam (xii^e s. av. J.-C.) Cf. t. I, 314). Grand « collectionneur d'antiquités », 55.
- Shûtu* (= sud), vent du sud en Babylonie, torride et déprimant, représenté sous les traits d'un fauve hybride et malfaisant (= le « démon du midi »), 175, n. 2.
- Shuwardata*, principule de Canaan (époque d'El-Amarna); durant une partie de sa vie, il fut ennemi de l'Égypte, et plus tard lui fut fidèle, 173.
- Shuzianna*, 387.
- Sibylles*, 484.
- Sybillins* (Oracles), 484.
- Sibzianna*, chez les Babyloniens : groupe important d'étoiles fixes. E. WEIDNER, *Babyloniaca*, 1912, 5.

Sidon, une des villes principales de Phénicie. (Voir t. I, 314.), 441.

Siduri, 100, n. 7, 237; nom d'une « nymphe » ou d'une déesse, dans le *Poème de Gilgamesh* (elle a son trône dans la mer, NE, tabl. X, 1.) *Siduri* = *Shiduri*? (*shiduri* : jeune fille) dans ce cas elle serait une forme d'Ishtar. *Shurpu*, 2, 172. Cf. JENSEN KB, VI, 578-579; ZIMMERN in KAT³, 574-575.

Syène (transcription grecque de *Suēnet*, la moderne *Assuān*) en face d'Éléphantine. Dès la plus haute antiquité les Égyptiens y exploitèrent, pour leurs constructions et leurs sculptures, les beaux granits composés de quartz et de mica jaune, brun, rougeâtre et noir. (Le nom de *syénite* est réservé à une roche de composition un peu différente), 422.

Sil-Ba-'al ou *Sil-Bēl*, roi de Gaza, sous Ashurbanipal. (Annal. Cyl. C. I, 28.)

Syllabaires cunéiformes = listes explicatives des signes dressées par les scribes eux-mêmes. Il en est de plusieurs classes. (Voir le dernier chap. de notre *Littérature des Babyloniens et des Assyriens*). Voir 219.

D'après H. POGNON in RA IX (1912), 131, n. 1, les syllabaires cunéiformes ne seraient pas extrêmement anciens, « ils dateraient d'une époque où les scribes commençaient à ne plus très bien connaître l'ancienne écriture idéographique, ou plutôt les anciennes écritures idéographiques. »

Sillū (= Soloi), ville de Chypre, 309. (Annal. Ashurban. Cyl. C. I, 40.)

Siloé, 445 (Cf. t. I, 135.) Canal de S., 445. *Inscription* du percement du canal de *Siloé* (vers 700 av. J.-C.), 445.

Silūa (*Sillūa*), ville de Chypre, 309. (Annales d'*Ashurbanipal*).

Simanu, nom du 3^e mois babylonien, 532.

Simirria, nom propre d'un grand pic de montagne que Sargon d'Assyrie

se vante d'avoir fait franchir à ses troupes « comme des aigles vaillants », 295.

Simon, grand prêtre juif, 479.

Simti-Shilkhak, hégémon. de l'empire élamito-mésopotamien, 2^e successeur de *Kutar-Nakhhunte* qui vivait vers 2280. Voir t. I, 315.

Sin, dieu Lune, particulièrement honoré à Ur et à Kharran, et aussi à Nippur, 208. — Père d'Ishtar, 243. Cornes de S. (*assy.*), 294. — Invoqué contre les sorciers (*assy.*), 282 — Prières à S. 218. — Autres textes : 238, 304, 305, 389, 393, 394 suiv., 404. — Voir *Lune*.

Sinabir, mont que Sargon d'Assyrie se vante d'avoir franchi, dans sa 8^e campagne, 296.

Sinakhulzi, mont que Sargon d'Assyrie se vante d'avoir franchi, dans sa 8^e campagne, 296.

Sināi (Moy.-Emp. égypt.), 129, n. 2.

Sindjirtli, 430; ville au N.-E. du golfe d'Alexandrette et au N.-E. du mont Amanus.

Sin-Gamil, roi d'Érek (Voir t. I, 33, n. 2), 95, n. 2.

Sin-idinnam, gouverneur de Larsa et correspondant de Hammurabi, 112 s.

Sin-muballit, roi de la 1^{re} dynastie babylonienne, prédécesseur de Hammurabi, 62, n. 1.

Sin-uballit (Voir *Sanballat*), 427.

Sinuhe, noble égyptien de haut rang, sous la XII^e dynastie. Ses aventures, 130, 136, 359.

Sin-zir-ban, nom du prêtre du dieu Lune (*Sahar*) dans l'inscription araméenne de Neirab, 434.

Sion, 382; cf. t. I, 316.

Siphra, 382.

Sippar, ville du pays d'Akkad (à mi-chemin entre Bagdad et Babylone) fut très vivante jusqu'à Darius I^{er} (521-485). (Voir t. I, 316), 113. — Bloc de diorite du Code de Hammurabi

- destiné au temple de S., 55. — Shamah, dieu de Sippar, 56. — Archives cadastrales, 65, n. 4. — Contrats de mariage, 66, n. 1; autres contrats de S., 71-74. — Fragm. MEISSNER de l'*Épopée de Gilgamesh*, 99, n. 3. — Mur de S. 109. — Autres textes : 252, 393 s., 400, 403, 404, 405, n. 6.
- Sirach* (Jésus, fils de), 428. Nom du père de l'auteur du livre biblique *L'Écclesiastique*, d'après *Eccli*, L, 29.
- Sirara-shum*, nom d'une divinité mal connue. 13, 17. Un temple de Ninâ s'appelle ê-sirara (ki)-shum (Tu. DANG, RA VI (1899), 25.
- Sirpurla*, autre nom de Lagash (aujourd'hui *Tello*), 15.
- Sir-shum-iddin*, n. pr. d'un préfet de Bagdad (époque cassite), 207.
- Sisithros*. Variante de *Xisuthros*.
- Sisuthros*. Voir *Xisuthros*.
- Sitiu*. Voir *Aamu*.
- Siwan*; voir *Simanu*.
- Smendès* des Grecs = *Ns-sw-b'-nb-dd* (*Nesubenebbedd*), pharaon de la XXI^e dynastie, 366.
- Snefru*, pharaon de la III^e dynastie, 125.
- Snefru*, nom de pays au N.-E. de l'Égypte (Cf. BREASTED, *Anc. Rec.* 1, 143, n. d.), 137.
- Sokaris*. Voir *Seker*.
- Sokhit*. Voir *Sekhet*, 363.
- Société* hittite, 183; *S. commerciales*, dans les Contrats de la I^{re} dynast. babylon., 71.
- Socrate*, 447, 448, 452, n. 1. (Cf. t. I, 317).
- Soldats*, dans Code hittite, 192 s.
- Soleil* divinisé dans toutes les religions antiques du *Milieu biblique*. Pour le monde sémitique, voir *Shamash*; pour l'Égypte, *R'a*.
En Égypte, le dieu *Soleil* était, le matin, *Horus de l'horizon* paraissant comme le faucon (*horus* ou *hr*); en plein jour, il est *R'a*, tout court (*soleil* = *r'a*) sous forme humaine; la nuit,
- il est *Atum* ou *Tum*, sous forme humaine, vivant de lui-même, alors que tout est ténèbres et néant; avant de renaître à la lumière, il est *R'a kheper* (= *R'a qui devient* et aussi *R'a scarabée*, les consonnes *kh-p-r* et *kh-p-r-r* signifiant aussi *scarabée*), 119, n. 3. *Route du soleil* (chez les Assyro-Bab.) Voir cette expression, 236. — Particulièrement *observé* par les astrologues babyloniens, 272 s. « *Fils du Soleil* », titre pris par les pharaons, à partir de la VI^e dyn., 119. Hymne au S., 118. — S. = pharaon, dans les Lettres d'El-Amarna, 118. — *Hymne triomphal au soleil*, d'Amenophis IV, 346. Chez les Hittites, 187, 197, 202. — A Palmyre, 438, note.
- Songe*, 232, n. 2. Explication d'un songe, aux temps shuméro-akkadiens : 17; — S. de Gilgamesh, 96. S. des troupes d'Ashurbanipal, 289. S. de Gigès, 310. — Songes dans le *Livre d'Hénoch*, 504.
- Sophocle*, 504. Au v^e s. il exerça une influence profonde sur l'âme athénienne. Il s'inspirait des mêmes idées générales qu'Eschyle, mais les *forces mystérieuses* semblent passer à l'arrière-plan, chez lui. Ses personnages raisonnent davantage. « Il fut un des plus complets représentants de la civilisation attique, en un temps où celle-ci concentrait en elle-même le meilleur de la civilisation grecque » (CROISER). S. et Abraham, d'après les Juifs d'Alexandrie, 479.
- Sophonie*, probablement prince du sang, *prophète-écrivain* hébreu, contemporain de Jérémie (vii^e s.). Son écrit est divisé aujourd'hui en trois petits chapitres, 216. *Apocalypse* de S., 511.
- Sorciers* en Babylonie (époque assyrienne). 282 (Cf. *Sortilèges*).
- Sortilèges* en Babylonie (époque assyrienne), 285.
- Souffrance*, 24, 247, 406. Voir : *le Juste souffrant*. Souffrances des justes, d'après les Juifs des derniers temps, 497.

Sourate (de l'ar. : *surat*) = chapitre du Coran, 286, n. 1.

Sphères célestes chez les Grecs, 461, n. 3.

Sphinx, 142.

Synyn-R'a = *Sekenenre* (ΣΑΟ), pharaon de la XX^e dyn., 319. (Cf. BREASTED, *Anc. Rec.*, t. IV, 256.)

Stèles-kudurrus, 205; stèle cultuelle (*assy.*), 252 suiv. — S. dans temple assyr. 294, l. 15 et l. 26.

Stoïciens, 467 s. Cf. t. I, 320. Pour la première fois, hors du milieu juif, cette voix se fit entendre (qui suscitera, après trois siècles, l'héroïsme pratique des Thraséas, des Épictète, des Marc-Aurèle) : *le bien moral est tout, le reste n'est rien!* Ni Aristote, ni Platon n'étaient allés jusque là. Mais l'expérience de la vie démontra que cet idéal était par trop irréel; aussi, le Stoïcisme ne fut-il jamais que la religion philosophique d'une élite peu nombreuse, toutefois il rendit cette élite si grande et exerça une influence si réelle qu'il mérite une mention spéciale. Cf. 494-495.

Strophes, à l'époque de la 1^{re} dyn. de Babylone, 79.

Stw. Voir *Sdju*.

Subartu, la Mésopotamie (Voir THUREAU-DANGIN, RA, XVII (1920), 32. *Supra*, 275.

Suia, montagne mentionnée par Sargon, roi d'Assyrie, 295.

Samu-la-ilu, 2^e roi de la 1^{re} dynastie babylonienne, 111.

Suri-gal, nom d'un canal babylonien (époque cassite), 209.

Sursunabu, nom du nautonnier d'*Ulanapishitim*, dans l'Épopée de Gilgamesh, 101.

Suse, 3; capitale de l'Élam. Sa céramique la plus ancienne (1^{re} style) remonte vers 3000 ou 2800. E. POTTIER, *Mémoires Délég.* XIII, 63-66. Voir *Milieu bibl.*, t. I, 321.

Gens de S, venant pour construire le temple de Lagash, 20. — Code de

Hammurabi (sur bloc en diorite), et autres fragments en diorite découverts à S., 55 avec n. 4. Divination à S., 280. Textes funéraires du VII^e s., 313. Cf. 398 (Cyrus).

Sutéens = *Sutu*, 252.

Sutu, bandes de pillards de Canaan résistant volontiers à l'influence des étrangers, à l'époque d'El-Amarna (XIV^e s.), 252.

Au XI^e s., des *Sutu* (les 𐤔𐤗) du désert syrien dévastent la Babylonie et sont refoulés, par les Araméens et les Chaldéens, contre les montagnes médiques (KAT³ 22). Au VIII^e s., Sargon (*Fastes*, l. 82) en installe à Til-garimme (Voir ce mot) qu'il vient de rebâtir. Sous le même Sargon, il y en a au pays de Kaldu au service de Mérodach-baladan II (RB, VII (1910), 384-385.

T' = dieu nabatéen, 306, n. 1.

Ta'annah, à l'époque cananéenne, place forte, au S.-E. du Carmel, sur la route militaire d'Égypte vers la Syrie. (Voir t. I, 322), 177, n. 4, 172.

Lettres privées de T., 176.

Taba, fille de Takhapi (Inscription araméenne du V^e-IV^e s.), 435.

Tabernacle des grands dieux, 294, l. 12.

Tabi-utul-Bél, nom propre du Job babylonien. Un autre (probablement) *Tabi-utul-Bél* fut roi de Babylone, 251.

Tablettes à enveloppe, 64 (Contrats). « Panier à tablettes », 65; notes critiques des scribes, 4, 83, etc.

Tabnil, prêtre d'Astarté, fils d'Eshmunazar, roi de Sidon, 439; 441. *Inscr. de T.*, 441.

Tabûa, princesse imposée comme reine aux Arabes par Asaraddon, 306.

Ta-djesert = « terre sainte »; mot souvent employé pour désigner l'autre monde, 345.

Tafnut, sœur ou parèdre de *Shu*; son rôle est insignifiant, 327, 414, 415.

Takhapi, nom pr. de personne (Inscript. aram du v^e ou iv^e s.), 435.

Taïl, déesse égyptienne. Voir p. 141.

Talmuds, 525.

Talmudique (Littérature), 522.

Tamalki, ville hittite, 193.

Tambourin, dans les cérémonies religieuses en Babylonie, 37, 384.

Tamijsu (grec *Tamassos*), ville de Chypre (vii^e s.), 309.

Tammuz ou *Tamuz* (appelé aussi *Dumu-zi* abrégé de *Dumu-zi-abzu* = « fils légitime de l'*abzu*), c'est l'Adonis des Grecs. Dans tout le monde sémitique païen, il était considéré comme le dieu de la végétation printanière. Il mourait quand le Soleil d'été avait tout brûlé sur la terre (au mois qui portait son nom). Les Babyloniens racontaient (*Descente d'Ishtar aux enfers*) que son amante, la déesse Ishtar se rendait aux enfers pour l'arracher à la mort, 243, 32, n. 3, 36, n. 3, 38, 40, 248. Dans *Mythe d'Adapa*, 211.

Tândaman (non *Urdaman*), roi d'Égypte (Éthiopie), successeur de Tarqû, 308 (Cf. *Streck, Ashurb.*, 726.)

Tanen, *Tatûnen* et *Ptah Tanen*. Sous sa forme simple (*Tanen* ou *Tatunen*) paraît avoir été un dieu de la terre, en Égypte. Dans une inscription d'Abû Simbel, Ramsès II est fils de Ptah Tanen. (WIEDEMAN, *Religion*, 134). *Tanen* dans un hymne à Amôn R'a (Nouvel Emp.), 353.

Tanutamon, pharaon de la XXV^e dynastie

Tarkondemos, nom d'un dynaste qui figure sur une bulle ou sceau dit de *Tarkondemos*. Cette bulle est en réalité une empreinte sur plaque d'argent au centre de laquelle un guerrier est représenté « à la hittite ». Autour du personnage sont des caractères cunéiformes dont la lecture est très discutée. En général, on a lu : *Tarkudimne roi du pays d'Ermé*.

— *Tarkondemos* est un nom théophile dans lequel *Tarku* (*Tarqu*, *Tarkhu*. Sur les différentes lectures ou graphies, voir AUTRAN, *Tarkondemos*, chap. II), représente l'élément divin, 182.

Targums, 489, 522.

Tarif sacré phénicien, 441.

Tartar, cours d'eau qui prend ses sources aux monts Sindjar et va se perdre assez bas dans les déserts marécageux, direction de Hit. 292 (SCHNEIL Annales de Tukulti Ninip II, p. 34 in 42).

Tashkhinia, ville hittite, 193.

Tashmetum, déesse parède de Nabû, 208, 218. — Sacrifice offert à T. (lettre d'une femme assyro-babylon.), 313.

Taco, dans l'*Assomption de Moïse*, 510.

Tebet, nom babylonien du 10^e mois de l'année, 532.

Tefnut = *Tafnut*.

Teglathphalasar III (viii^e s.). Grand roi d'Assyrie (Voir t. I, 223), 215, 288, 289, 293.

Teima (Théma, Têmâ' Teymâ'), ville d'Arabie située sur la route du pèlerinage de Damas à la Mecque, dans le voisinage de la Dumali ismalite, 434, n. 3.

Teispès, 398.

Tell-Abta: sa situation, 293.

Tello, 5.

Tells funéraires, 6.

Témoins, dans les contrats, aux temps hammurabiens, 57, n. 5, 65, n. 7, 256.

Temple (Voir Dédicace). Construction du fameux temple Ê-ninnu, aux temps shuméro-akkadiens, 12 s. Origines des t., d'après un fragment de poème de la Création en shumérien et en babylonien, 84, n. 2. — Blé du au temple de Shamash, à Sippar, 113-114. — T. érigés à des dieux assyrobab. pour sa vie, 290.

T. de plaisance du dieu, à la campagne (assyro-babyl.), 388. — Re-

construction de temples, sous Nabuchodonosor, 393.

T. ou sanctuaires, à Nippur. 405, n. 6. — Voir l'Index, aux mots commençant par É. Cf. 294, l. 10 suiv.; 393-394.

T. de Yabô à Éléphantine (Haute Égypte), au VI^e s. av. J.-C., 423 suiv., 425.

T. de Jérusalem, 482. — T. de Jérusalem, dans les *Oracles sibyllins*, 485.

Tentamon, 366.

Tenu [Re]tenu, mot employé par les Égyptiens pour désigner les régions septentrionales de Canaan. Dans le Conte de Sinuhe. le R est tombé. (Cf. MULLER, *Asien und Europa*, 47. BREASTED. *Anc. Rec.* I, 238 note b.), 137 suiv. Cf. 129.

« *Terre de misère* ». Cette vie (Suse, au VII^e s.), 313.

« *Terre entière* » expression égyptienne qui désigne la terre de l'Égypte du nord et celle de l'Égypte du sud, 144.

« *Terre sainte* » = *nécropole*, en Égypte, 345, n. 1, 352.

Teshrit. Voir *Tishrit*.

« *Têtes noires* » = *les humains*, dans les textes cunéiformes, 42.

Testament des 12 Patriarches, 499, 507 s.

Teshub/p, dieu représenté sur les monuments hittites, avec les vêtements hittites et avec la hache et la foudre du dieu sémite Adad 180, 187, 197. (Il ne figure pas dans le Panthéon sémite).

Dans le traité conclu entre Khatushil et Ramsès II, 202.

Téti, fondateur de la VI^e dynastie égyptienne, 117, 120 s.

Thalès, de Milet (fin du VI^e s.), ingénieur, astronome, géomètre, homme d'État; *ouvrit la voie à une explication rationnelle des phénomènes de la nature*, eut l'idée et affirma que la genèse du monde était autre chose

qu'une *théogonie* : une substance primordiale aurait, par ses transformations, donné naissance à l'infinie variété des choses (cette subst. serait l'eau), 447.

Tharthar. Voir *Tartar*.

Thèbes d'Égypte, à mi-chemin (à vol d'oiseau) entre El-Amarna et Éléphantine. Elle naquit à la vie politique au début du Moy.-Emp., vers 2000 av. J.-C., et exerça une grande influence politique et religieuse. Monuments merveilleux (Voir t. I, 325-326). — Ruine de T. par Ashurbanipal, 308. Voir 316, 326, 349, 352, 354.

Théocrite, créateur du genre bucolique, à l'époque hellénistique (la *Magicienne*, les *Syracusaines*, etc.), 467, n. 3.

Théodotion (prosélyte Juif d'Éphèse? ébionite?) postérieurement aux LXX et au prosélyte juif Aquila, traduisit l'Ancien Testament de l'hébreu en grec, entre 130 et 180 ou 189 ap. J.-C. Il ne savait pas parfaitement l'hébreu, aussi certains mots sont-ils simplement *transcrits* en lettres grecques. Les chap. III, 24-90, XIII et XIV de *Daniel* (dont l'*original* était perdu à l'époque de S. Jérôme ont passé dans la *Vulgate latine* traduits sur Théodotion. (Tout *Daniel* de T. a été adopté par l'Église grecque, à la place des LXX), 512, n. 3.

Thériomorphisme; pas de trace dans un hymne égyptien du Nouvel Emp., 346.

Thinite (Dynastie), 3300-2900 environ. La civilisation égyptienne, 115.

Thot, un des dieux principaux de l'Égypte. On pensait qu'il avait inventé l'écriture, les lettres et les sciences : mathématiques, astronomie, etc.; clerc des dieux, gardien des livres où étaient écrits les destins des hommes, il présidait au jugement dont il écrivait le résultat, 116, 123, 133, n. 4, 146, 338, 354, 408, 413. Les

- livres de Thot* et les magiciens, I. c., cf. 135.
- Thurtiy*, un des généraux du pharaon Thwtmès III (XVIII dyn.), 130, 359, suiv.
- Thutmès III*, pharaon de la XVIII^e dyn. (Voir t. I, 326), 317, 349, 359.
- Tiamat* est le premier principe féminin de tout. Cf. *Enuma elish* III, 88. Voir 81 s. — Le *Mythe de T.*, 83.
- Tiglath-Pileser* = *Teglath-Phalasar*.
- Tigrane*, 514, n. 1.
- Tigre*, 45.
- Tihonu*, 136.
- Tilgarimme*, province et ville, situées entre l'Anti-Taurus et l'Euphrate. Til-garimme = (Thogorma) *Thogar-mâh* de *Gen*, X 3, la *Gorin* actuelle. Voir E. FÖRNER. *Die Provinzeinteilung des assyrischen Reiches* (Leipzig, 1921), 75, 84, etc.
- Tilmun* = Dilmun (NI-TUK ki).
- Timbale*, dans les cérémonies religieuses, en Babylone, 37, 257, 384. — Rites pour recouvrir de sa peau la timbale sacrée, 384.
- Timihu*, nom de tribus libyennes, 136.
- Tympanum*, dans les cérémonies religieuses en Babylone (Cf. *Timbale*), 384.
- Tyr*, (Cf. 301, 309, n. 2; 365, 44).
- Tirash*, nom d'un temple ou d'un palais de Lagash, probablement partie ou dépendance du grand temple Ê-nin-nû, 10. Le jour de la nouvelle lune on y célébrait une fête en l'honneur du dieu Ningirsu. (Cf. Ur-Ninâ, Tabl. E. Col. II, 5-6 et plaque triang. III, 1-2; etc. Voir KING. *Hist.* I, 109 et 189).
- Tiriqan*, nom d'un canton babylonien (époque cassite), 209.
- Tirtar* = *Tartar*.
- Tish*-(khu =) *pak*. Voir *Tishpak*.
- Tishpak* (CT, XLV a, 27 *Ti-ish-pa-ki-im*). Voir la note de TH.-DANGLIN in *Lettres et Contr.*, p. 67), une forme du dieu In-urta en tant que patron spécial du prêtre-*ramku*, 208. SCHIRANK, *Stud. babyl. Relig.*, 9.
- Tishrit*, nom du 7^e mois babylonien, 532.
- Tobie* (Mariage de), 221, n. 3. *Livre* (biblique) de T., écrit par un Juif, probablement avant 300 av. J.-C. (en hébreu? en araméen (chaldaïque)? ou en grec?) présentant en 6 tableaux, les vertus et les épreuves de T., à Ninive; les vertus et les épreuves de Sara, à Ecbatane (LXX); le voyage de T., fils, en Médie; le mariage du jeune T.; le retour à Ninive; et, comme conclusion, la manifestation de l'Ange Raphaël, compagnon de route de T., et les dernières années de T. — Ce livre est remarquable, spécialement à cause des idées qu'il contient sur l'Angelologie et l'Eschatologie, 512.
- Tombeau* du pharaon « demeure d'éternité », 115.
- T. = *maison de ténèbres*. On n'y reste pas (*Suse*, VII^e s.), 313; — « demeure éternelle » (Palmyre), 437.
- Tosephta*, 526.
- Tour à étages* (ou *ziggurat*) babylon.; 393, n. 8; 394.
- Tradition*, dans la littérature babylon. et assyr., 2 s.
- Traité de paix et d'alliance* (le plus ancien connu) entre *Khatusil*, roi des Hittites, et Ramsès II, 200 suiv. (texte).
- Travail*; travailleurs (Code hittite), 196 s.
- Triade*. Trois dieux en une unité, et une volonté (à Thèbes, Nouvel Empire), 353 s.; époque gréco-rom., 414.
- Tribu*. Schisme des 10 t. d'Israël, 316.
- Troie*; *Troyens*, 322, 324 (*Ilion*.)
- Ttres*, pays de noirs mentionné dans les textes égyptiens, 127.
- Tsalbat-Anu*, dieu de la planète Mars. Prières à Ts., 265 s.
- Tsarpanitum*, *Zarpanit*, déesse parèdre de Marduk, 208, 252, 391.

- Tsil-Ba'al* (= « ombre, protection de Ba'al ». Voir t. III. *Idées religieuses*) roi de Gaza, au VII^e s., 309.
- Tsurru* = Tyr, 309. Cf. *Tyr*. (Voir t. I, 328).
1. *Tubal*, graphie de l'Anc.-Test. pour *Tabal* (chez les classiques : *Τιβάρηλα*; gentilice : *Τιβάρηνοι*), pays comprenant le S.-O. de la Cappadoce, la contrée de Malatia (Mélitène) et s'étendant peut-être jusqu'au fleuve Halys. Dans l'Anc.-Test., ce mot est toujours (sauf Ps. CXXX, 5) uni à *Mosoch* (hébr. : *méshék*; Grec : *Μόσχοι*, *Μέσχοι*, etc.). Voir STRECK, t. I, CCCLCCCLII.
2. *Tubal* (= *Ithoba'al* II) mis sur le trône de Sidon par Sennachérib, roi d'Assyrie (VIII^e s.), 302.
- Tukulti-Inurta*, nom de deux rois d'Assyrie, 292.
- Tum*. Voir Soleil et 333, 334, 353.
- Turushpá*, résidence royale d'Urú, roi d'Urartu (époque assyrienne), 299.
- TUR-ZAGIN, ville babylonienne, 209.
- Tushratta* nom d'un roi de Mitanni, à l'époque d'El-Amarna (XIV^e s.). Le Mitanni couvrait le nord de la Mésopotamie jusqu'à Ninive; sa population était « apparentée » aux Hittites, 179.
- Tutu* = *Marduk*, à l'époque assyrienne, 401, n. 7.
- Tympanum*, dans les cérémonies religieuses, en Babylonie, 19.
- Uadjit*, déesse égyptienne du Nord et de la couronne du Nord; particulièrement honorée dans le Delta — et mal connue d'ailleurs. (Les Grecs l'appelèrent *Buto*, et la comparèrent à leur Leto.)
- Uapu*, chef de conjurateurs arabes contre le roi Yata', fils de Khazaïl, roi des Arabes (temps du roi d'Assyrie, Asaraddon), 306. Prisme S d'Asarad., fasc. IV, 16-29.
- Uaush*, nom propre de montagne sig-
- gnalée par Sargon (campagne contre l'Urartu), 299.
- Ubar-Tutu* (« protégé du dieu *Tutu*. » *Tutu* = *Marduk* à l'époque assyrienne), 401, n. 7.
- Ubast* ou *Bast*, nom ancien de la ville de Bubaste (Per-Baste), au S.-E. du Delta, 146; — et aussi nom de la déesse solaire Bast, qui représentait la chaleur du soleil douce et utile (par opposition à Sekhet qui représentait la chaleur solaire brûlante).
- Ubau-anir*, un des héros du roman égyptien de *Khufu*, 133.
- Ubshukina* (*ub-shu-ukkin-na*) « sanctuaire des destins », une des salles du temple ds *Marduk*, à Babylone, 88.
- Ud-gishgal-lu* = *In-urta*, 262, n. 4.
- Udumu*, = Édom, 309.
- Ud-uru-lu*, un des noms du dieu *In-urta*.
- Ullusunu*, roi des Mannéens (région de l'Urartu), sous Sargon d'Assyrie, 300.
- Ulul*, nom du 6^e mois babylonien, 532.
- Umma*, ville du pays de Shumer, 6.
- Umman-Manda* (Voir t. I, 155) détruisent Ninive, 396.
- Umm-el-Awâmid*, localité du littoral phénicien, au dessous de Tyr, 444.
- Wn-Amon*, 359; 363, s.
- Ū (*sham*)-*na-sa-gu-su*, roi de Lidir *Λέδρον* = *Ledron*), ville de Chypre (temps d'Ashurbanipal), 309. *Annal. Ashurb.* Cyl. C I, 44.
- Uni*, fonctionnaire remarquable de la VI^e dyn. égyptienne, sous Teti I^{er}, Pépi I^{er} et Mernere. *Récit* de sa carrière, 527.
- Unis* (transcrit souvent *Unas*), pharaon de la V^e dynast. 117. — Textes de sa pyramide reproduits sous les XI^e-XIII^e dyn., 121 s.
- Un-nefer*, 339, 343, 345, n. 6; 411.
- Upá*, montagne mentionnée par Sargon, roi d'Assyrie, 295.

- Ur*, ville de Shumer, en Basse-Mésopotamie. Patrie d'Abraham. Les princes d'Ur exerçaient la suzeraineté au xxiv^e s. av. J.-C.; ils furent *tolérants*, au point de vue religieux. 2, 44, 107, 393, 404, 405, n. 6. Cf. t. I, 329. — L'*Akîtu* du dieu Nannar à U., 388.
- Uraeus* (ὄφραξ, *i'art* = *aspic*), emblème des divinités solaires; il se dresse sur leur front (et sur celui du pharaon divinisé) prêt à cracher des flammes sur les ennemis, exprimant ainsi l'idée qu'on ne peut s'approcher de la divinité sans s'exposer à la mort.
- Urdaman* (Voir *Tândaman*), 308.
- Urartu* (= *Ararat*), pays où prennent leur source le Tigre et l'Euphrate, 170, 296, 312.
- Urbi*, 303.
- Urlumma*, nom d'un *patesi* d'Umma, 7.
- Ur-Ninâ*, roi de Lagash (3000*), 8. Voir t. I, 216.
- Urrt*, nom d'une couronne, symbole antique de la souveraineté. Le mot remonte probablement aux temps prédynastiques. 344, 1.
- Ursâ*, roi d'Urartu, sous Sargon (époque assyrienne), 296.
- Ur-Shanabi*, messenger d'*Uta-napishtim*, dans l'Épopée de Gilgamesh. 238 l. 310 (*Shanabi* = *Éa*.)
- Urt-het*, 411.
- Uruk* = *Erek*, mur d'U., « ouvrage ancien de Gilgamesh » 95, n. 2; U. « aux carrefours », 96 l. 28. Cf. 306, 307, 388. Ecoles, 383.
- Urukagina*, dernier roi de Lagash (3^e millénaire), voulut corriger les abus, améliorer la législation, donner plus de liberté et d'aisance au peuple, 9 suiv.
- Userhet*, 367.
- Ushu* (dans les Lettres d'El-Amarna, *Uzu*, *Usu*) = Palaïtyros = Tyr sur la terre ferme, par opposition à *Tyr-île*, 302.
- Usirtesen III*, pharaon de la XII^e dyn. 317 (Voir t. I, 56). Ce mot doit se lire *Senwesret* (Voir MEYER, *Hist.* t. II § 281, note.)
- Usnu*, 25, n. 1.
- Uta-napishtim* (= « il a vu, il a trouvé la vie »), héros du Déluge dans le *Poème de Gilgamesh*. C'est lui qui fait le récit du grand cataclysme pour expliquer à Gilgamesh comment il a survécu, 101 (*Uta-naïstîm*), 236 s., 240.
- Utuate*, canton situé sur la droite du Tigre, peu en aval de Samarra, probablement (Cf. SCHEIL et GAUTIER, *Annales de Tukulti Nimip*, p. 36-37), 293.
- Utlu* (idéogr. : TAG-TUG), dieu brique, 25, n. 1, 29. SCHEIL, *Nouv. vocabul.* 22 in 84.
- Utukku*. Les *u.* étaient des êtres mal-faisants qui causaient les maladies, les fléaux, et toutes sortes de maux. Divisés en séries de 7, 174, n. 6.
- Uzumâ* = ? L'*u.* est appelé « lien du ciel et de la terre. » 21, n. 8. (*Azamû* : vestibule, parvis. Voir SCHEIL-DIEU-LAFOY, *Esagil*, 39 ad 3.)
- Vaticanus*, un des manuscrits les plus anciens et les plus importants de la Bible, de l'aveu de tous; ainsi nommé parce qu'il est conservé à la Bibliothèque vaticane. Il est du iv^e s. ap. J.-C.
- Veau céleste* (*assy.*), 235.
- Vent du sud*. Voir *Shûtu*.
- Vénus* (= *Dilbat*, dans la littérature cunéiforme) planète spécialement observée par les astrologues babyloniens, 271, 274 s.
- Ver*. *Légende du ver du mal de dents* (babylonienne), 231 s.
- Verbe* du dieu, 404 suiv.
- Vergers* (culture des), dans le Code de Hammurabi, 58.
- Vertu*, chez Aristote, 463, les 4 vertus cardinales (PLATON), 455. — Chez Épicure, 472.

Vêtements, chez les Hittites, 184.

Vétérinaire (« médecin des bœufs et des ânes ») dans le Code de Hammurabi, 63.

Vision (Cf. *Songe*.)

Vocabulaires cunéiformes. On en connaît un très grand nombre, les uns *shuméro-akkadiens*, les autres exclusivement *akkadiens*, et aussi des *lexiques akkadiens* de synonymes destinés à l'enseignement littéraire. Cf. 383, 1.

Voile des femmes. Le Code assyrien prescrit aux *femmes mariées* d'être toujours voilées quand elles circulent dans les rues (de même l'héroïdole mariée et la femme de second rang) : c'est un signe de la *propriété* du mari, 229.

Vol, dans le Code de Hammurabi, 58.

Voyages. Les Égyptiens et les v., 359 suiv. — V. d'Hénoch dans l'autre monde, 500.

« *Voyants* » en Babylonie, 49 s. — *Littérature des « Voyants »* : à l'époque shuméro-akkadienne, l. c.; — au temps de la 1^{re} dyn. de Babylone, 107 s. — à l'époque assyrienne, 266. Cf. 401, 403. *Rapports officiels* au roi, 271. Chez les Grecs, 50, n. 1.

v. s. f. ou v. s. f., dans les textes égyptiens, à la suite du nom du pharaon, signifient *vie, santé, force!* (passim.) *Vol* (Code de Hammurabi), 57; (Code hittite), 191 s.; 193 s.

Wawa't localité de Nubie, 528.

WESTCAR (Papyrus), 131.

Widarnag, commandant militaire des Judéo-Araméens d'Éléphantine, au v^e s. (SACHAU, *Papyr.*, 1), 425.

Wn-Amon, héros égyptien d'un récit de voyage sur la côte cananéo-phénicienne (Nouvel-Empire), 363.

Xénophane de Colophon, en Grande Grèce; philosophe poète, sorte de rhapsode voyageur (vi^e s.) errant de ville en ville dans l'Italie méridio-

nale. Ses poèmes étaient satiriques, historiques ou philosophiques. *Il railait la mythologie anthropomorphique* et affirmait l'*unité de l'être* qu'il identifiait avec Dieu, 447.

Xisuthros, Xisuthrus (= *Atra-khasis*), 10^e patriarche préhistorique d'après la tradition babylon., héros du déluge, 400 et 401.

Zabban; cf. *Zaban*.

Zakkala, (d'autres, par ex. BREASTED, transcrivent l'égyptien *T'-k'-r'* par *Thekel*) population qui paraît, dans l'Histoire, à côté des Philistins auxquels elle ressemble fort. Les Zak. faisaient partie de la confédération d'Asie-Mineure qui marcha contre l'Égypte (XIX^e dyn.), 364 s. (Voir t. I, 330).

Zakarie, prophète écrivain juif (vers la fin du vi^e s.), à Jérusalem, encourage les Juifs à la reconstruction de leur temple, 382, 498.

Zakir, signataire d'une douzaine de *Rapports astrologiques* (époque assyrienne) : référé. dans THOMPSON, *Reports*, t. II, p. 144. Cf. *supra*, 271.

Zagros, montagne située à l'est du Tigre et qui s'étend dans la direction N.-O. S.-E., depuis le cours du Zâb inférieur jusqu'à celui de la Kerkha, 204.

Zalpa, ville, 193.

Zamama (A lire *Ilbaba*), dieu de Kish. C'est un dieu guerrier comme Inurta et Ningirsu, 77, 184.

Zaban, bit Zaban (Zabban, Zâban), pays du Zâb inférieur, en Assyrie, 398. (Il existait un *Zamba* ou *bit Zamba* dans la région du mont Kashiâri = *Mons Masius*. Cf. STRECK *Assurbani-pal*, t. I, p. LXXXVIII), 398.

Zarbanitum, Tsarpanitum. Voir *Sarpanit*.

Zarigga, dieu mal connu, bien qu'il soit attesté plusieurs fois sous la forme *Zarigu*, 45.

Zerqâ, 420, n. 7.

Zidqa, roi d'Ascalon (temps de Sennachérib, roi d'Assyrie), 302.

Ziggurat, tour à étages de Babylonie, 392.

Zikirtu (*Zikartu*), pays dont le roi, Metatti, à l'instigation de l'Urartu, se souleva contre Sargon, roi d'Assyrie (719.) Celui-ci marche contre Z., 295 s.

Zinur, montagne signalée par Sargon (campagne contre l'Urartu), 299.

Zippalanda, ville hittite, 193.

Zi-sum-mu = *Nin-sig*, divinité babylonienne mal définie, 387. Voir référ. dans DEIMEL, *Pantheon*, n° 2706.

Zi-ud-suddu, (*zi-ud* pour *ud-zi* = *ut-napishtim*, et *suddu* = *arik*), nom du héros du déluge, dans le texte de Pennsylvania publié par POEBEL (*Historic. texts*). C'est le même mot que

Uta-napishtim, nom du héros du récit sémitique du déluge dans la XI^e tabl. du Poème de Gilgamesh.

A la fin de la première de ces deux recensions, Ziudsuddu est établi roi du pays de Dilmun.

Zorobabel (LXX), en hébr. : *Zerábbâ-bél* (ou encore *Shesh batsar*, car on a des raisons de penser que ces deux noms désignent un même personnage), prince de Juda (cf. I *Chron.* III, 19), fut élevé conformément à son rang. Il se mit à la tête des exilés qui, avec l'autorisation de Cyrus, rentraient en Palestine, restaura le Temple malgré les difficultés que lui opposèrent les Samaritains (il fut terminé en 516) et favorisa la réorganisation du service religieux. La fin de l'histoire de Zorobabel n'est pas connue.

LISTE DE MOTS

1. MOTS SUMÉRIENS.

a = eau.

a-am : récipient, rigole, « bénitier », 17, n. 5.

ab : pâturage, 32, n. 1.

ag : faire, 16, n. 7.

a-ga : pour la suite des temps, 43, n. 1.

agam = 1/12 de qa (?) Cf. DELAPORTE, *Civilis. babyl.*, 250.

a-edin = ? (nom d'une construction d'Ur-Nina roi de Lagash, 8.

azag : éclat, 18, n. 6.

azag-zu : (celle qui) connaît les choses pures, précieuses, occultes; *hiérophante*, 13, n. 7.

an-kush-gal : divin et ample pavillon, 15, n. 10.

apin-ru : planter, 43, n. 11.

balag, d'où *balaggu* : *tympanum*, 37, n. 4.

ba-ni-in-rig : je détruirai par la pluie. 29, n. 2. (LANGDON, *Poème sumér.*, 172, n. 6 et 178, n. 2.)

banshur (*gish*) zag-gu-la : écuelle, 74, n. 3.

bantu : ventre (HOLMA), 53.

bar-ge, sorte d'huile, 387.

bur : mesure de superficie équivalant, au 3^e millén., à 6^b 35^a 10^{ca} 48 (Cf. DELAPORTE, *Civilis. babyl.*, 250), *passim*.

bur-gul : tailleur, graveur de pierres, de cachets, 65, n. 2 (Cf. SCHEIL, *T. étam. sémi.*, t. V, 98).

bil-bil : flamber, 41, n. 4.

bit qa : sorte de farine, 386.

gab : ouvrir, 43, n. 2.

gaz = daku : tuer, 175, n. 2.

gan (= champ) mesure de superficie de 100 sar au 3^e millénaire (Donc 35^e 28^{ca} 36), *passim* (Cf. DELAPORTE, *Civilis. babyl.*, 250.)

ganam : en vérité, 17, n. 11.

gû-dé-a : ministre.

gu-edin : frontière de la plaine, 7, n. 1.

gu-ma : serviteur. (Cf. LANGDON, *Poème sumér.*, 269.)

gi-bar : totalité, 15, n. 8.

gig : sombre.

gi-gi : aller et venir; tracer des plans en allant et venant, 16, n. 10.

gin = 1/60 de qa.

gish a-am : aiguère (?) bénitier (?), 17, n. 5.

da : bras droit, côté, 32, n. 10.

dam-kar-ra : celui qui a des richesses, le négociant, le « pacha », 41, n. 2.

dun = ?, 18, n. 13; 19, n. 1.

dup-sar : scribe à tablettes, 65, n. 5.

é-kur : maison de la montagne.

eme-sal : langue de femme, parler de femme; forme de la langue des *kalû*, 384.

en : « statue »; littér. : prêtre, pontife; mandataire, 14, n. 9.

en : incantation, 37, n. 1.

é-nir, 388.

en-shag-me : seigneur qui guérit (ou qui améliore) l'intelligence, 33, n. 3.

é-pa-tu-ti-la : maison du sceptre de vic, 390.

eresh-ki-gal : dame de la grande terre, 213, n. 4.
er-sha-ku-mal (lire *er-sha-khud-ga*) : lamentation pour l'apaisement du cœur, 40, n. 4, 257.
ê-shar-ra : maison de la totalité, 262, n. 3.
 ER-SHEM-MA = « lamentation au son du SHEM (instrument de musique) désigne un répertoire de chants que le *kalû* exécutait pour « apaiser le cœur des dieux », en s'accompagnant d'une timbale (*khalkhallatu*). Voir THUREAU-DANGIN in RA XVI (1919), 121 et 122. Cf. *Kalû*, 257.
esh-ir = ? (nom d'une construction d'Ur-Ninâ, roi de Lagash, 8.
ê-PA : chapelle du grand temple de Nin-girsu, à Lagash (Babylonie).
ubar : protégé, 401.
ûg : panthère (?), lion (?), 16, n. 5.
u-gig-ga = ?, 7.
u-gish : espèce de plante (exotique?), 30 avec n. 3.
ud : jour; lorsque, 5.
ud-ba : en ce temps-là, 6.
uku-uku (*kalam-kalam*)-*me* dans les pays, 43, n. 9.
um-me-ti = (?), appliqué à la grêle, 39.
usku : sorte de bois, 386.
ur-a-si-ga : partage à parts égales, 73, n. 1.
uru = ville, 15, n. 1.
uru-khul-a-ge, 405.
ush : mettre, placer, 15, n. 7.
zat-zal : abonder, 17, n. 7.
zi-shag : ce en quoi il y a de la vie; les vivants, 15, n. 9.
khe-gal-la-e : il fait abondance : il est multiplicateur, 15, n. 3.
khush-a : irrité, 31, n. 1.
khi-bi : détruit, 2, n. 3.
ib (rus)-*tat* : reliquat, 78, n. 4.
im-ki : sorte de vêtement (dans le Code hittite, 184.

im-te-na : par nature, 40, n. 7.

ka : bouche, 32, n. 6.

ka-ar-esh-id : pour la violation de la maison, le prix (la compensation)? 47, n. 1.

kaskal : expédition commerciale, 68, n. 2.

kur-ru : (sorte de farine?), 386.

kinda : tondeur, chirurgien, 16, n. 8; 18, n. 1.

igi-bar : ouvrir les yeux.

im-gig : vent sombre, 16, n. 3.

in-dub-ba = ?, 7.

kalam = le pays par excellence, c'est-à-dire le pays de Shumer.

kur-kur = les pays non shumériens.

ki-azag : lieu saint, 22, n. 3.

ki-ush : fouler la terre, 18, n. 16.

ki-khar-khar : mettre en poussière la terre; se vautrer; être couché, 17, n. 8.

lû-a (homme + eau), 17, n. 6.

lugal-e-dim-me-ir an-ki-a, 387.

lum-ma-gir-nun-ta (= ?), nom de canal du pays d'Umma, 7.

ma (SNER)-*da* : celui dont le bras n'est pas paralysé; vaillant (Cf. SAI 2838) 32, n. 10.

ma-gur-gur ; bateau, 35, n. 2.

mar-mar : conseiller de conseil, 42, n. 3.

me : fabriquer, ouvrir, 33, n. 2.

me (*me-a*) : toi; moi, 41, n. 5.

me-a : où; où que ce soit.

me-bi-an-ki-a . ses chapelles (ses rites?) en haut et en bas (?) de faire (de créer).

mul : pureté, 18, n. 5.

mu-nam-shesh-gal-la-shu : la puissance de son aïnesse, 73, n. 3.

musukannu, sorte de bois, 386.

mu-ten-nu-nunuz-gim, 405.

min-kam : second, 16, n. 11.

na : (euphémisme pour) l'organe ou une

partie de l'organe de la génération
32, n. 8.

nam-en : seigneurie, 110, n. 3.

nam-nun-da-ki-gar-ra = ? , 7.

napdû = ? 386.

na-ru-a : pierre levée, stèle, 205, n. 2.

ne-unu-gal : seigneur de la grande
terre, 213, n. 3.

ner (*nir*)-*gal* : conseiller, conseillère,
14, n. 5, le souverain, 43, n. 9.

nu = homme (*zikaru* = mâle, homme,
en accadien), 14, n. 11.

nu-du-zu : celui (*zikaru* : homme) qui
ne sait pas où aller; *vagabond*, 14,
n. 11.

ni-a : dans la crainte, 15, n. 3.

nig-amar-ra : à (tout) ce qu'il a de
bêtes, 46, n. 5.

nig-ga-ra : à (toute) propriété, à (tout)
bien, 46, n. 5.

nin = dame.

ni-nad : protéger, 15, n. 6.

nin-gar = ? (dans le grand temple de
Ningirsu, à Lagash, en pays shumé-
rien.)

nir-gal. Voir *ner-gal*.

sa-gaz (lù) : pillard, 175, n. 2.

sag-kul (*gish*) : targette, 43, n. 4.

she-ga-ne-ne-te : après accord mutuel,
74, n. 4.

sakhar-ta : en terre, 109, n. 4.

sal-dug : travail de femme, soigner,
embellir, orner, 19, n. 5.

sal-me : recluses (du dieu Shamash),
67; prêtresse, 78.

sar (= verger) mesure de surface. Au
3^e millénaire av. J.-C., le *sar* = 35^{ca}
2836 (Cf. DELAPORTE, *Civilis. Bab.*,
250.)

sug-ra khu-mu-ni-nigin : je l'ai entouré
d'un marais, 109, n. 5.

su-di-esh (*gish*) : verrou, 43, n. 3.

si-gar (*gish*) : loquet, 43, n. 5.

si-sà : diriger, 12, n. 11.

qa = environ 8 décilitres (au 3^e millé-
naire av. J.-C.)

,shag-bi : son intérieur.

shag-gû-bi : ce qui est entre les rives,
12, n. 4.

sukkal-dug ; *dux verbi*, héraut, 15, n.
13.

pad : voir; nommer, 119, n. 6.

tsi : amer, 53, n. 1.

rib : forme, 16, n. 1.

shed-dé : pacificateur, 44, n. 4.

shu-dug-ga : remplir, 15, n. 4.

shu-il : apporter, rapporter, 19, n. 11.

SHI-KAK (*its*) : pointe de lance (Code
littite), 187.

temen, 394.

tûg, déterminatif du *drap*, 184.

tul : troupeau, 32, n. 3.

ti-bu = ? (oiseau *ti-lu*), 17.

tîl : cage thoracique (voir 33, n. 1);
côte; vie, *l. c.*

2. MOTS AKKADIENS

(babyloniens et assyriens.)

abubu : inondation, 282, n. 4.

abkal, *abkallu* : guide; messenger, 86,
n. 4; sage (?), 88, n. 3.

agû : tiare, 16, n. 2.

*awilum kima awilim manakhtam ishak-
kanu* : ils ont fait les frais en com-
mun (membres d'une société com-
merciale), 71, n. 2.

akitu, 387-388.

allu : pioche, 391.

alû : sorte de démon, 281.

alkat = *shunu* : leurs menées, 86, n. 1.

amât nish gâti (*gâti*) : parole de la main
levée, 261, n. 3.

amêlê bi-kha-a-tim ; les hommes de la
province, 107, n. 1.

an-na e-lum-e : ciel élevé, 404.

apsû : océan primitif, 82 suiv., 265, n. 3.

arbaku, dans la correspondance de
Canaan, 176, n. 7.

as-kup-pu : linteau, 394.

- atstsammim* : 7 fois (?), 98, n. 2.
arkatu : cuisses, 254, n. 4.
arkatu : pour la suite des temps, 43, n. 1.
ashib parakkê : habitant des « palais », 398.
ashipu. Voir l'Index-Lexique.
ashiri (amêlûti), dans la correspondance de Canaan, 177, n. 2.
ashrîshu (ana) lîtura : qu'(en) son lieu il retourne, 258, n. 3.
balaggu (Voir le sumérien *balag*), 385.
ba-ni-ia : (le dieu) qui m'a engendré, 111, n. 3.
ba-ni-ti-ia : (la déesse) qui m'a conçu, 111, n. 2.
bântu : ventre (HOLMA), 53.
barû : voir (*bârû*, sorte de prêtre-devin, 253, n. 8, 267, n. 1), 50.
bârû ina bi-ir : le Voyant, dans une vision, 248, n. 1.
ba-ru-ti : les voyants. (Cf. *bârû*), 107, n. 3.
be-lit (its), dans la correspondance de Canaan, 176, n. 9.
bêl pakhâti : gouverneur, 256, n. 5.
buânê : jointures, 254, n. 4.
bûnânu : forme, 16, n. 1.
bu-ni-shu-nu (ina) na-me-ru-tim : (de) leur clair regard, 111, n. 7.
bushê : possessions, 241, n. 4.
bi-ir-ti : de la citadelle, 107, n. 2.
billudê : ordonnances (gravées sur la pierre ou sur le mur), 396; 397.
billim (ana) contre redevance, 69, n. 6.
lîrit shîdî : sorte de tente ou de reposoir, 389.
bitu : maison, temple, 394.
bit khat-tu balâti : maison du sceptre de vie, 390.
bit ilu Sharrum : maison (= temple ou sanctuaire) du dieu Sharrum, 75, n. 2.
bitim (1 sar) : 1 fonds bâti, 75, n. 2.
bît ridûti : palais du Gouvernement, 303.
gabru : duplicatum, 2, n. 3, 256, n. 6.
gagum : cloître, 69, n. 1.
gamrat (lâ) : non complète, non finie, non entière, 51, n. 6.
gallabu : tondeur, barbier, chirurgien, 16, n. 8; 18, n. 1.
gugqanu = ?, 389.
gunnu =, 386.
gimru : totalité, 15, n. 8.
gitmalûtum : puissants (*gitmâlu*), 282, n. 3.
daddaru : amer, 53, n. 1.
dâku : tuer, 175, n. 2.
damqât : favorable, 267, n. 1.
lâ d. : défavorable, l. c.
dug-ga-an-na-ab, 403.
dupshikku, 391.
dûru : la muraille avancée d'une ville, enceinte, mur, 109; 391; 392.
e-gu-u (rac. : *ga'u*?) = ils crièrent, 89, n. 3.
edînu : plaine, 7, n. 1.
ekallu : grande maison; palais, 35, n. 2, 241, n. 3.
elippu : barque, bateau, 35, n. 2.
enuma : lorsque, 5, n. 3.
enuma elish : lorsque en haut, 81, n. 3.
enumishu : en ce temps-là, 6, n. 1.
e-pi-ri (ina) en terre, 109, n. 4.
eglim (eglu), champ, 69, n. 8.
ul, négation, 2, n. 3.
uni ma-kha-ri, dans la correspondance de Canaan, 177, n. 3.
u-nu-tu, dans une lettre de Chypre, 178, n. 7.
upuntu (sens, voir 255, n. 1).
utsurtu : image, contours, plan, 51, n. 4.
ush-sa-ak-pu re'ûti mu-shi-a-tim ne pouvaient reposer les bergers, pendant la nuit, 98, l. 30.
utaqu : j'obéis, 391.
utnennu : j'implore, 259, n. 1.

utukku. Voir l'*Index-Lexique*.

za-ni-in-ka : ton conservateur, 395.

ziggurat, 394.

zikaru : mâle, homme, 252, n. 4.

ziku = ? (dans le contrat du mariage), 66.

zi-ma-at ba-la-ti-im : c'est la vie! (*sîm-tu* : tout ce qui convient;...), 98, n. 1.

zimu : forme, 16, n. 1.

khabâtsu : se réjouir? 89, n. 2.

khabbatu : pillard, 175, n. 2.

khabîru : clan de *pillards*, 175, n. 2.

khalkhallatu : timbale, 37, avec n. 3.

khasâsu : comprendre, 33, n. 2.

khasis atra : très sage, 401.

khasisu : oreille, intelligence, 33, n. 2.

khar-ma-ki (ilu Dumuzi) ma-na-akh-ti lit-bal : que ton époux (le dieu Dumuzi) mon malheur éloigne, 248, n. 3.

kharrani (sha) u libbi alim : (négoce) local et étranger, 71, n. 1.

khi-sha-am : reconnaissance de dette, 78, n. 3.

khitu : péché, 253, n. 2.

igaru : mur d'enceinte, 394.

i-da-ak-ku; *rac.* : *dâku* = abattre; tuer; 203, n. 2.

idi : je sais, 2, n. 3.

i-ik-ka-al ; il mange, 99, n. 3.

i-il-li-ik : il est allé, 99, n. 3.

illaka dimâsha : se présenta en larmes, 231, n. 2.

ip-pal-tu-u ; ils allèrent, 89, n. 5.

ippîru : malheur, misère, 248, n. 3.

ip-ru-su-ma : ils décident; ils pronostiquent, 107, n. 5.

ip-shu pi-i-shu : il fit bouche, il ouvrit la bouche, il parla, 88, n. 4.

i-ri-mu (de *ramû*, en relation avec *shubtu* : établir fixer son domicile), 253, n. 9.

i-shar-ta : équité, 253, n. 5.

ish-te-ni-'-shî-na-a-tim : il prit soin d'eux, 397.

i-ta (at-ta-a) a-khi-tum : (je vois) un présage mauvais, 250, n. 3.

iteme (*makhkhtutîshî*) : elle devint (I, 2 de *emû*) comme en extase, comme hors d'elle-même, 92, n. 2.

kabâtu : honorer, respecter, 90, n. 6.

KA (*dug*)-**GI-NA** *lib-bi mâti itâb* : ordre, bien-être dans le pays, 271, n. 3.

kakkab (inuma) Bêl : (lorsque) l'étoile Bêl, 218, n. 1.

kalû, mot désignant une classe spéciale de prêtres babyloniens, 2, n. 3, 256, n. 2, 384; 389.

ka-lu sha-na-tu : d'entières années, ou tous les ans, 100, n. 3.

kapâtu : réunir, 90, n. 6.

kâr (kâru), mur, rempart, quai, digue, 109, n. 6.

ka-a-ri (kâru) khi-ri-ti-shu : mur de son fossé, 392.

ka-ras-su : son ventre, 87, n. 5.

kudurru : pierre bornale. (Voir l'*Index-Lexique*.)

ku-um-mi-ka (kûmu et kummu)..., demeure, sanctuaire, 395.

kursinnu : patte (des quadrupèdes), 254, n. 6.

kushtaré : tentes, 398.

kigallu : grande terre; *enfens*, 213, n. 1.

kidînu : protégé, client, 401.

kîma : comme, 2, n. 3.

kimilti : ma colère, 248, n. 2.

ki-i-nim : normal, 393.

kissu (prononç. : *kitsû*) : sanctuaire, 392.

kirbish. Voir *qirbish*.

kittu. Voir l'*Index-Lexique*.

lâ; *la-a* : non.

la-bi u-ġi-ir-ri (*rac.* : *ġâru*) : le lion il attaqua, 98, l. 29.

labîri, labîru : vieux, 2, n. 3.

labku, sorte de mélange fermenté, 389.

lamassu. Voir l'*Index-Lexique*.

lumâshu, série de 7 étoiles, 174, n. 2.

- li-a-bit* : qu'il fasse périr, 90, n. 7.
- libba khi-il-hi u tsi-ri* : milieu du bois et de la plaine, 72, n. 1.
- libittashunu* : leurs (ouvrages en) briques, 111, n. 6.
- libshu tu-ub-ba-ti im-ta* : son cœur de joie fut rempli, 87, n. 6.
- lilissu* : timbale (instrument de musique), 384, 386, 387.
- ma* : *et*; ou *enclitique*.
- magari (its)*, dans la correspondance de Canaan, 176, n. 8.
- magurgurum* : bateau, 35, n. 2.
- ma-ad dan-nesh* : dans une lettre de Chypre, 178, n. 4.
- ma-a-zu* : exprimer, macérer, 181, n. 1.
- makhkhu* : devin, 92, n. 2.
- makhkhutu* : état de devin; extase, 92, n. 2.
- ma-la ba-zu-u* : autant qu'il y en a, 71, n. 4.
- malii* : remplir, 15, n. 4.
- manakhtu* : malheur, misère, 248, n. 4.
- manzu* : tambourin, 37, n. 5.
- matskhatu* : espèce de poudre (aromatique), 386; 390.
- maglû* : combustion, 284.
- mashdâkhu* (même sens que *shadâkhu* d'où il dérive), 397.
- mashshî'ûti (mashshu')* : pillards, brigands, 282, n. 5.
- matû* (ma-du-u) : diminuer, 100, n. 2.
- matî mi-tum* : le mort de mort, 100, n. 4.
- metsu* : tambourin, 37, n. 5.
- mātu ina ki-tsir-sha innadi* : le pays avec ses biens seront ruinés, 108, n. 1.
- mesharu* : Voir l'Index-Lexique.
- mugallitu* : adversaire, ennemi, 398.
- mulmullu* : flèche, 92, n. 3.
- mu-she-kil* : celui qui procure de la nourriture, 314, n. 2.
- mush-rash, mush-rashshé*, 87, n. 1; 392.
- muti* : *consort*; époux, 98, n. 3.
- m-l' y-d* : remplir la main = consacrer, 253, n. 6.
- nabattu* : aller, 89, n. 5.
- na-bi-ish-ti-shu (ana)* : pour sa vie, 75, n. 4.
- na-da-a-ni*, de *nadânu* : donner, 202, n. 1.
- nadû* : jeter;... *dessiner*, 18, n. 8.
- namâru* : ...; être radieux, 398.
- narû* : pierre levée, stèle, 205, n. 2.
- nashû* : mettre, placer, 15, n. 7. — apporter, rapporter, 19, n. 11.
- napshat (ina)* : à l'intérieur, 51, n. 5.
- natâlu* (pour *nathâlu*) : contempler, 99, n. 3.
- nu-bal-tu* : pleur funéraire; lamentation. Quelquefois, autre sens (Cf. *nu-bal-ti lâ-i-ba-a-ta* = sans « *lambiner* » KEISEN, *Letters... from Erek*, n. 31, 9; cf. 39, 25-26; repos, jour de fête; cf. rac. : *bātu*.)
- nudunnu* : donation du mari à la femme (Code assyrien), 221.
- nu-ku-she-e* : les gonds, 394.
- nu-ra-di-shu-nu (?)* rac. : *narâtu (?)*, 89, n. 1.
- nibittu* = ?, 390.
- nikhtu* : paisible (fém.), 109, n. 8.
- sad nakri* : mort, destruction de l'ennemi, 267, n. 1.
- sarâqu* : faire une libation, 242, n. 2.
- sukallu, sukkallu* : ministre, 256, n. 3.
- surqinu* : libateur; sacrificateur, 242, n. 2.
- sib-ta*, lire *tsib-ta*.
- pâ epêshu* : faire bouche, parler (Cf. *ipshu pi-i-shu*), 88, n. 2.
- palû* : un des insignes de la royauté, 90, n. 1.
- parak ilâni* : tabernacle des dieux, 294.
- patâru* : libérer, dissoudre, faire disparaître, 263, n. 4.
- pikhu* : mesure de capacité (employée pour la bière, dans le Code hittite), 197.

- pirishtu* : présage, 51, n. 2.
- pisan duppi* (*mâr*) : fils du panier à tablettes = archiviste, 65, n. 3.
- tsabit qatâ* : secourable (*prendre les mains*), 266, n. 1.
- tsalâlu* : protéger, 15, n. 6.
- tsêru* : dos, croupe, cime, 35, n. 1.
- tsukhru* (El-Am.) : sens de *tsêru*.
- tsib-ta* : préciput, 73, n. 2.
- tsibtu* : *croît*, intérêt, 58, n. 6.
- tsikhru* : petit, jeune; (scribe) apprenti, 94, n. 2.
- qadishlum* : hiérodoule, 73, n. 6.
- qaqqaru* : le sol, la terre, 394.
- qirbîsh Tiamat* : (pour) *y* (enlacer) *Tiamat*; *qirbîsh* : à l'intérieur de; etc., 90, n. 2.
- ratû*, 394.
- rêru* : faire paître, 111, n. 1.
- rêshu* : se réjouir, 89, n. 2.
- ru-shum-ti* (*me-e*) : (eaux) de boue, 259, n. 2.
- rikistum* : contrat, 65, n. 8.
- rik-su-u-a* : mes articulations, 250, n. 2.
- rimki* (*bil*) : (Voir CARL FRANK, *Stud. babyl. Relig.*, 8), 261, n. 4.
- shabâsu* : s'irriter, être en colère, 253, n. 7.
- shagâtîm* (*ana*) : contre le sacerdoce (contre le prêtre), 75.
- shadâkhu* : s'avancer processionnellement, 397; 398.
- sha ib-nu-u tu-ku-uu-tu* : celui qui a fait le combat (*tukuntu* pour *tuqumtu* : attaque, combat), 91, n. 1.
- shakânu* : placer, mettre, faire, déterminer (Verbe au sens très large, qui doit être précisé d'après le contexte), 100, n. 8.
- shaku* : officier, 256, n. 4.
- shalkhu* : muraille *interne* (par rapport à la muraille avancée) d'une ville, 391.
- shalmat*; *lâ shalmat* : favorable; défavorable. 267, n. 1.
- sha-na* : brûle-parfums. (Voir 265, n. 5.)
- sha na-bu-u zi-kir-shu* : dont le nom soit célèbre, 91, n. 2.
- sha-ni-nu* : égal, 85.
- sharâqu*. Voir *sarâqu*.
- shatir* : écrit, 2, n. 3.
- shêdu*. Voir l'Index-Lexique.
- shu*, pron. 3^e pers. sing. m.; et adj. démonstr.
- shu-un-na-at ili* : double divinité. 86, n. 5.
- shu-ka-nu-u-a* : mon habitation (?) 251, n. 1.
- shulum napishti* : bonne santé, 267, n. 1.
- shurpu* : embrasement, 284.
- Shurqînu*. Voir *surqînu*.
- shî-bir-shu* (pour *shipîr* : ...œuvre) : son travail, 394.
- shizurru* = ?, 386.
- shikhirtu* : le firmament semé d'étoiles, 393.
- shikaru* : bière, 263, n. 3.
- shîptu* : incantation, 37, n. 1.
- shîru* : *chair*; corps; par extens.; *cœur*, 109, n. 2.
- she-ri-ig-tîm* (*ana*) *lu ish-ru-ku-nîm* : (de ce) présent ils m'ont fait présent, 111, n. 8.
- takiltu* : pourpre violette, 255, n. 3.
- tallu* = ?, 389.
- tamâkhu* : prendre, placer, mettre, 93, n. 1.
- tanittu* : gloire, 262, n. 6.
- ta-shi-la-a-ti*. Pour le sens, voir 262, n. 6.
- telîtu* : barque (?), 35, n. 2.
- tâbu* : bon. 69, n. 8.
- te-rit*, *têrtu* (= réponse du dieu) oracle, révélation, 262, n. 7.
- tub libbi* : joie (*Bien*) du cœur, 267, n. 1.
- tiamat* (*tâmtu*) : la mer, 85.
- ti-il-la-ta* = ? idée de *vie*, de confiance?, 203, n. 3.

tirkhatu, tirkhatum : prix (de la femme, pour le mariage) dans le Droit *Babylonien*, 66, n. 2. — T. dans le Code *assyrien*, 220.

tirnât (plur.), sortes de récipients (?), 389.

3. MOTS HÉBREUX.

tâvén, 124, n. 3.

תָּס, 124, n. 3.

tôn, 124, n. 3.

tasyr, 177, n. 2

'shykh' : étang, bassin, 418.

hâmâh : haut lieu, 417.

Beyth Shémôsh, 124, n. 3.

תָּבַב, 107, n. 2.

derek, 418-419.

dûl : aimer, 328, n. 1.

dûdâ'iyim : mandragores, 328, n. 1.

Zâkâr-Ba'al, 364.

Khânés, 344.

w, 178, n. 3; 318-319, n. 2.

תָּבַב, 89, n. 3.

zâkâr : mâle, 252, n. 4.

khawâh, khawâh : vivante, vivifiante, 33, n. 2.

kherem (mot technique), 419.

khozêh : voyant, 50, n. 1.

kh-th' 253, n. 2.

תָּבַב, 87, n. 6.

תָּבַב (*dup-sar'*), 65, n. 5.

yârek : cuisse, 254, n. 4.

yem mâkhâr, 177, n. 3.

ysb : demeurer, 418.

hânyahu, 417.

תָּבַב, 176, n. 10.

Mêysh'a, 417.

תָּבַב, 100, n. 4.

תָּבַב, 176, n. 5.

mshkh : oint; *messie*, 212, n. 3.

nabiy' : prophète, 50, n. 1.

nikhâmliy, 327, n. 3.

nissi : mon signal, 417.

ns (nês) : signal, 417.

skhb : traîner, 419.

תָּבַב, 263, n. 4.

tsohar, 35, n. 1.

qérêb : entrailles, 254, n. 5.

qyr : mur. ville, 418.

rkhm : esclave de guerre, 419.

ro'êh : voyant, 50, n. 1.

shny' ur (shenêy há'omer) : deux *gomer*, 420.

sh'ôl. Voir l'Index-Lexique.

shêkâr, 263, n. 3.

têbâh : arche, 35, n. 2.

תָּבַב, 92, n. 1.

tekôlét, 255, n. 3.

torâh, 262, n. 7.

teshûvâh, 256, n. 8.

4. MOTS ARABES

الرَّجِيمَ، الرَّجِيمَ، 264, n. 4.

طهر : dos, croupe, cime, 35, n. 1.

شكر، 263, n. 3.

suknay : habitation, séjour, 251, n. 1.

فطر، 263, n. 4.

هناءى، 344.

ورك، : cuisse, 254, n. 4.

5. MOTS MOABITES.

כָּס : chacun, 420.

br : citerne, 420.

bth mlk : maison du roi, 420.

dvd : génie, dieu local, 418.

kl'y (duel à l'état construit | *double* ou *deux* ? — ou bien : *mur* de revêtement?) dans *Inscr. de Méša*, l. 23, 420.

khrm : faire *kherem*, 419.

mshm'uh : convoquer, grouper autour d'un chef, 420.

skhb : traîner, 419.

'*rt* : autel, 418.
 'sh : les gens, 419.
 'shukh : bassin, 418.
 gr : ville, 418.
 rkkm : esclave de guerre, 419.

6. MOTS ARABÉENS.

br : fils (... MQM... BR), 431.
 בית מדרש : maison à autel, 427.
 mqm (...br...) : lieu sacré (de...fils...),
 431.
 natan : donner, 420.

7. MOTS PHÉNICIENS.

*lt : sur (ESHMUN., l. 5.)
 'sh : qui, lequel (ESHMUN., l. 15).
 b'l hzbbk ; maître du sacrifice (= celui
 qui offre le sacrifice), 442.
 h'lm : les divins, 444.
 ml'k : représentant, 444.
 mshkb : couche (ESMUN., l. 5).
 sgr : enfermer (et non : livrer), dans
 ESMUN, l. 9.
 qumy : ma personne (ESHMUN., l. 4).

8. MOTS ÉGYPTIENS.

amen (imen) : caché; 342.
 ba : « âme », 121, n. 5; 343; 414.
 B'-di-r', 364.
 baw (ba) : volonté, 351.
 betw : mal, péché, tromperie (Voir la
 graphie), 345.}
 heq ou hiq : chef, 350.
 biaiw : merveilles, 351.
 Bitiu. Voir l'Index-Lexique.
 Dj'-h'-r', 364.
 hu : provisions (?) nourriture (?), 351.
 uadj ur : la Verte grande (la Méditer-
 ranée), 351, n. 5.
 wdjat : œil (de R'a), 344.
 h'iw : merveilles (choses merveilleuses),
 351, n. 6.

deben, poids égypt. équivalant à peu
 près à 0,89/0,91 grammes, 364.
 debt : caisse, coffre, tombe, 35, n. 2.
 dw'at : l'autre monde, 120, n. 5.
 H'-ty-b', 370.
 wdnc : oblations, 156, n. 1.
 wi : signe du duel.
 un-nefer : être bon, 345.
 wser-ra-f : forte (est) sa bouche, 145.
 wr : grand, 147, n. 3.
 khabs : groupe de 36 dieux-étoiles, 131,
 n. 6.
 hnmemet : hommes et femmes, peuple,
 131, n. 7.
 khnti : remonter le fleuve (Nil) en bar-
 que, 156, n. 5.
 kh p r : devenir, arriver à l'être, être,
 119, n. 3; 341.
 kh p r r : Scarabée, 119, n. 3.
 iakhw : 1. choses sacrées, glorieuses,
 profitables; 2, initié « muni, qui con-
 naît les formules », « qui connaît
 toute la magie secrète de la cour »,
 122 (Cf. A. MOREL, *Mystères égyptiens*,
 3-4 et 90.); glorieux, 343.
 inedjher : incliner la tête en suppliant,
 343.
 ink-sw : (à) moi (miens) eux, 367.
 Inpw = Anubis, 376.
 ir : faire façonner, créer, 344.
 iteb : région, territoire, 345.
 m'aiv : lions, 156, n. 3.
 kem : noir, 147, n. 3.
 m'a'a kherw (Voir l'Index-Lexique),
 345.
 mkhtili : chef de file des oiseaux mi-
 grateurs, 154, n. 6.
 meri : aimer; vouloir, 351.
 merwt : amour, faveur, 351.
 Na-ired-f, 344.
 neb : seigneur, 351 n. 1.
 nhm : se réjouir en battant du tam-
 bourin (sens primitif), 157, n. 1.
 Ns-sw-b'-nh-dd, 366.

n-t-f : à lui, 367.
sa : savoir, 351.
sepu (sep) temps, 350.
ser, prince, chef, roi, 350.
set ; désert, pays montagneux, 351, n. 4.
Sh'at en Sensesn : livres des respirations, 408.
(shrr). Voir la graphie, 345, n. 3.
sshem : sortir ; sortie, 156, n. 1 et 2.
'd 'a'ad, étendue de terrain, 147, n. 1.
'aut-w (Cf. *'w-t*) bêtes, animaux, quadrupèdes, 3, n. 351.
'djd : jeune homme, 365.
'a'abl : oblation, 156, n. 2.
'dj : malfaiteur, 379.
'r's' : *Alasa, Alasia* (Chypre), 370, n. 1.
Pa-di-pa-R'a. Voir Index-Lexique : *Pu-tiphar*.
p'awl : le temps primordial.
p'awti, p'awl-ti : dieu primordial (trad. vieillie : *plénitude*), 414.
p'a sam (Sens. cf. 319, n. 5).
pesh kef : instrument employé, en Égypte, pour le rite de l'ouverture de la bouche, 118.
q'a : élevé, 119 n. 5.
qhhw : pays de l'eau fraîche, mares sur lesquelles vivent les oiseaux ; vols d'oiseaux, 154, n. 7.
rs : veiller, 120, n. 6.
tep-re'-'f' : (son) ordonnance (sentence, loi), 351.

9. MOTS COPTES.

Ⲡⲛⲏⲥ, 344.

ⲡⲉⲧⲉⲬⲓ, 380.

10. MOTS GRECS.

ⲁⲓⲧⲓⲁⲛ, 449.

ⲉⲁⲓⲣⲟⲛ . dieu, 471.

ⲉⲧⲓⲣⲓⲟⲩⲣⲓⲱⲛ (ⲑⲛⲓⲧⲱⲛ) *ouvriers mortels*, 450.

ⲟⲩⲛⲁⲣⲓⲱ (ⲁⲁⲧⲁ), 449.

Ⲡⲓⲗⲓⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ, 124, n. 3.

ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ ⲗⲟⲓⲣⲟⲛ : *raison* (?) *universelle*, 471.

ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ ⲛⲟⲓⲣⲟⲛ : *loi commune*, 471 ; 472.

ⲗⲁⲕⲕⲟⲥ : *réervoir*, 418.

ⲕⲟⲓⲣⲟⲥ, 479.

ⲙⲁⲓⲣⲟⲥ : *devin*, 92, n. 2.

ⲙⲁⲛⲓⲁ 484.

ⲙⲁⲛⲧⲓⲥ : *celui qui prédit l'avenir*, 50, n. 1.

ⲙⲉⲓⲧⲁⲥ, 417.

ⲙⲓⲧⲁⲥ, 417.

ⲙⲟⲥⲁ, 417.

ⲛⲟⲩⲟ, 449.

ⲡⲁⲣⲁⲗⲁⲃⲟⲛ, 449.

ⲡⲣⲟⲛⲟⲩⲁⲛ (ⲧⲓⲣⲟ), 449.

ⲡⲣⲟⲩⲉⲓⲧⲓⲥ : *celui qui explique* ou *transmet la volonté des dieux* ; dans LXX : *prophète*, 50, n. 1.

ⲕⲁⲗⲕⲟⲥ : *bassin*, 418.

ⲱⲛ (ⲟ) : *celui qui est*, 489.

Phrases, 449-456 ; 458 ; 460-462 ; 465 ; 468-474 ; 491 ; 517.

Noms propres, 399-401.

Titres d'ouvrages, 478 ; 479 ; 583 ; 484 ; 512.

CITATIONS DE LA BIBLE

<i>Gen.</i>	I, 14.	531	<i>Ex.</i>	XXI, 29.	63
	II, 17.	100		XXI, 32.	63
	V.	400		XXI, 37.	57
	V, 21.	400		XXII, 1-4.	198
	V, 22.	400		XXII, 2-3.	57
	V, 25.	400		XXII, 7.	60
	V, 26.	400		XXII, 7-9.	57
	VI, 5-7.	31		XXII, 8.	60
	VI, 7.	327		XXII, 9.	63
	VI, 13-20.	34		XXII, 12.	63
	VI, 16.	35		XXII, 14.	63
	XII, 10-20.	325		XXII, 16.	61
	XVI, 4 s.	61		XXII, 18 c.	56
	XVI, 1-2.	61		XXII, 19.	198 n. 3
	XXIV, 53 s.	62		XXII, 29.	253
	XXX, 4.	61		XXIV, 9.	489
	XXX, 14-24.	328		XXIV, 10.	489
	XXXI, 15 et 16.	62		XXV, 4.	255
	XXXI, 32.	57		XXVIII.	255
	XXXVI, 24.	139		XXVIII, 5 et 6.	255
	XXXVIII, 8.	198 n. 8		XXVIII, 8.	255
	XXXVIII, 24.	61		XXVIII, 41.	253
	XLI, 45.	124		XXIX.	255
	XLI, 50.	124		XXIX, 13.	52
	XLVII, 1-12.	325		XXIX, 22.	52
	XLVII, 19.	60		XXII, 1-2.	58
	XLVII, 5 s	128		XXXII, 12.	517
<i>Ex.</i>	III, 14.	489		XXXV, 6.	255
	XII, 9.	254	<i>Lev.</i>	I-IV.	254
	XVIII, 15.	417		I, 13.	254
	XX, 10.	280		III, 3.	254
	XXI, 2.	60		III, 4.	52
	XXI, 16.	58		III, 10.	52
	XXI, 10-11.	62		III, 15.	52
	XXI, 12-13.	189		VI, 3.	57
	XXI, 15.	63 n. 1 et 4		VI, 8-38.	254
	XXI, 17.	63		VII, 4.	52
	XXI, 18 s.	63		VIII, 16.	52
	XXI, 19.	190 n. 3		VIII, 25.	52
	XXI, 20.	189 n. 3		VIII, 33.	253
	XXI, 20-26.	63		IX, 10.	52
	XXI, 22-25.	190		IX, 19.	52
	XXI, 24-25.	63		XII, 1-8.	513
	XXI, 26.	63		XV, 19-33.	513
	XXI, 27.	63; 190		XVII.	523
	XXI, 28.	63		XVIII, 6-7.	198

	XVIII, 23.	198	<i>II Sam.</i>	VII, 12.	517
	XIX, 9-10.	524		XVII, 18.	419
	XIX, 19.	524	<i>I Reg.</i>	IX, 16.	174 n. 3
	XIX, 20.	199 n. 1		IX, 18.	437
	XX, 23-25.	59; 524		XI, 7.	417
	XX, 10.	61; 199		XIII, 33.	253
	XX, 11.	61		XIV, 4.	176 n. 3
	XX, 12.	61		XXVIII, 66.	87
	XX, 14.	60	<i>II Reg.</i>	III, 4.	417
	XX, 15-16.	198		IV, 1.	60
	XX, 21.	199		IX-X.	301
	XXI, 9.	60		IX, 27.	176 n. 6
	XXII, 19.	63		XVIII-XIX.	302
	XXIII, 32.	524	<i>I Chron.</i>	V, 8.	418
	XXIV, 19 s.	63		V, 16.	419
	XXV, 39 s.	60		V, 23.	301
<i>Num.</i>	V, 12-18.	61		XXIX, 1.	107
	VI.	523	<i>I Chron.</i>	XXIX, 19.	107
	X, 10.	515	<i>II Chron.</i>	VIII, 4.	437
	XII, 9.	517		XVII, 12.	107
	XIII, 24-25.	139		XXVII, 3 suiv.	420
	XIII, 28.	139		XXVII, 4.	107
	XXI, 19.	420		XXXII.	419
	XXX.	523		XXXIII, 9-13.	309
	XXXII.	418	<i>Neh.</i>	I, 1.	107
	XXXII, 38.	418		II, 8.	108
	XXXIV suiv.	418		III, 38.	417
<i>Deut.</i>	XVIII, 10.	56		VI, 7.	497
	XIX, 16-21.	57		VII, 2.	107
	XIX, 21.	63		VII, 73-VIII, 13.	481
	XX, 9-11.	524	<i>Tob.</i>	VII, 13.	221
	XXI, 14.	61	<i>Job.</i>	IX, 13.	95
	XXII, 22.	61		XXVI, 12-14.	95
	XXII, 28-29.	61		XXXVIII, 8-12.	95
	XXIII, 15-16.	61		XXXVIII, 31-32.	95
	XXIV, 1.	61	<i>Ps.</i>	II.	148
	XXV, 5-10.	198 n. 5		IX, 9.	260
	LXV, 5-10.	523		XIX, 6-7.	343
<i>Jos.</i>	II, 1 s.	60		XXII, 3.	260
	VII, 1 suiv.	57		XXV, 7.	260
	X, 10-11.	299		XXXI, 6.	260
	X, 11.	39; 270		XLV, 7.	56; 253
	XII, 20.	309		LI, 9.	94
	XIII.	418		LV, 24.	418
	XIII, 17.	418		LXXIV, 16-17.	93
	XVI s.	418		LXXXIX, 9-13.	95
	XVI, 10.	174 n. 3		CIV, 5-8.	95 n.
	XVIII, 17.	420		CIV, 25-26.	347
<i>Jud.</i>	I, 20.	174 n. 3	<i>Prov.</i>	V, 18-23.	356
	XVII, 5.	253		VII, 1-27.	356
<i>Ruth.</i>	IV, 10, s.	221		VII, 7.	356
<i>I Sam.</i>	VI, 12.	89		VII, 10.	356
	VIII, 11-18.	162		VII, 16-19.	356
	IX, 3-20.	266		XXVII, 1.	177
	IX, 7.	256		XXIII, 29-35.	356
	IX, 9.	50		XXVII, 1.	177 n. 3
	XXIII, 9-12.	269			

<i>Eccl.</i>	XXXVII, 24.	383	XXXII, 11.	63 n. 4
	L, 3.	418	XXXII, 29.	234
<i>Eccli.</i>	XXV, 1.	434	XXXIX, 36-42.	515
	XXXVIII, 24-34.	160	XLIII, 13.	124
<i>Cant.</i>	I, 4.	355	XLVIII.	418
	I, 12-14.	355	XLVIII, 5.	420
	I, 13-14.	355	XLVIII, 23.	418
	II, 1-5.	355	LI, 27.	65
	II, 8-9.	355	<i>Baruch.</i>	V, 8.
	II, 14.	355	<i>Ez.</i>	III, 10.
	III, 1-2.	355	<i>Ez.</i>	XVI, 22.
	IV, 2-5.	355		XVIII, 6.
	IV, 8.	301		XXI, 6.
	IV, 10.	355		XXV, 9.
	V, 2.	355		XXX, 17.
	V, 14.	355		XXXVII, 23-28.
	VI, 8.	355		XLVII, 19.
	VII, 2-4.	355	<i>Dan.</i>	VIII, 9.
	VII, 8-9.	355		XI, 16.
	VII, 11-13.	355		XI, 45.
<i>Sap.</i>	VII, 2-4.	348	<i>Osée.</i>	II, 7.
<i>Is.</i>	II, 1-4.	496	<i>Joel.</i>	II, 1.
	XV, 1.	418		II, 15.
	XXX, 4.	344		III, 17.
	XXX, 28.	418	<i>Amos.</i>	VIII, 14.
	XL, 3.	296	<i>Mich.</i>	IV, 1-3.
	XLVII, 12.	275	<i>Nahum.</i>	III, 7-10.
	LVII, 9.	256		III, 8.
	LX, 13.	352		III, 17.
	LXIII, 8.	419	<i>Mal.</i>	III, 1.
<i>Jer.</i>	XIX, 13.	234	<i>I Mach.</i>	IV, 50.
	XXIII, 9 s.	513		



HA

J.

Author Jean, Charles F.

Title Le milieu biblique avant Jésus-Christ, vol.2.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

